Bibliothèque
ÉCOLE LIBRE
S. Joseph de Lille
126

DOMUS METTAYER
P.S.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/annalesdephiloso20pari

TABLE GÉNÉRALE

ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

CONTENUS

DANS LES VOLUMES XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII ET XIX

DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE;

DU N° 73 AU N° 114,

FORMANT LA SECONDE SÉRIE DE CE RECUEIL.

Nous devons prévenir : 1° que cette table forme le complément de celle qui a été mise à la fin du XIIe vol. Quelques mots qui avaient été omis dans la première ont été suppléés dans celle-ci. On ne devra donc pas être étonné qu'il y ait quelques renvois aux premiers volumes ; 2° que l'on trouvera ici tous les mots des deux *dictionnaires* : celui de *Diplomatique et d'archéologie civile et ecclésiastique*, et celui de *Liturgie*, qui se trouvent répandus dans le cours des sept volumes pour lesquels cette table a été faite.

A

A. Son origine tirée des caractères chinois et égyptiens. XVI. 231. 235. Des caractères phéniciens. XIV. 269. Sa forme dans toutes les langues sémitiques. 270. Grec et latin des inscriptions et des chartes. 278. 282. 288. Voir les planches qui y sont jointes.
Abba (l'abbé). Ses œuvres. XIII. 71.
Abbayes données à des militaires, par Charles Martel. XV. 301. Détails sur leur avoué, leur avocat et autres défenseurs laïques ou ecclésiastiques. 348. Leurs bibliothèques dans tout le moyen-âge. XVII. 399. Leurs écoles. Voir Bénédictins et Achery.
Abbé. Origine de cette dignité. XIV. 349.
Abbesse. Son origine. XIV. 352.
Abel et Caïn. Traditions dans l'Océanie. XIII. 236. Est le Tay-hao chinois. XVI. 117. 119. Ou Fo-hi. 124. Explicat. de l'hiéroglyphe de son nom. 125.
Abel-Rémusat. Sur le nom de Jéhovah retrouvé en Chine. XIV. 222. Sur le P. Prémare, et son opinion sur les traditions bibliques conservées en Chine. XV. 9. 11. Sur le chinois. 243. Sur le texte de Confucius relatif au Saint. XIX. 30. Sur l'époque de la venue du Saint. 35.
Abgare. Histoire de sa conversion et de sa correspondance avec J.-C. XIX. 103. XIII. 17. Sur le portrait miraculeux du Christ. 165.
Aborigènes italiques. Leurs noms. XIII. 393.
Abraham. Son époque et son âge. XIV. 10. Appelé Havoulohan, sur une inscription juive de la Chine. 216. C'est le Tan-fou des historiens chinois d'après M. de Paravey. 233. 434. Alphabet qui lui est attribué. 274. Quelle fut sa patrie. XV. 57.
Abréviations. Leur origine. XIV. 353. Leurs différentes configurations. 354. Dans les manuscrits, rangées par ordre alphabétique. 355. Des inscriptions,

manuscrits et noms propres latins, commençant par A. XV. 352. Par B. XVII. 34.
Abréviateurs. XIV. 352.
Absolution. XIV. 360.
Absolutionis dies. XIV. 332.
Abydos (Bas-relief d'). Voir table.
Abyssinie (Voyage en). XVII. 321. Livres de la Bible qui y existent. 168. Voir Enoch.
Académie. Origine. XIV. 360. Nom des principales. 361. Programme des cours de celle de Paris. XV. 396. De Louvain. 400. De Genève. 401. Questions proposées par celle de Bruxelles. 242. de Paris. *ib.*
Acathiste. XIV. 333.
Accens ou Esprits chez les Grecs. XIV. 364. Chez les Latins. *ib.*
Accolade dans les actes. XIV. 366.
Achaguas. Leur tradition diluvienne. XIII. 161.
Achaintre. Ses œuvres. XIII. 458.
Acheri (M. l'abbé Cahier). Réfutation des assertions de M. Letronne, sur la cosmographie des Pères. XVII. 260. Réfutation de l'assertion de M. Libri, que le christianisme a nui au développement des connaissances humaines. 2e art. 347. 3e art. Notice sur les bibliothèques des Eglises et des Monastères au moyen-âge. 399. 4e et 5e art. Suite des bibliothèques du moyen-âge. XVIII. 16. 147. 6e art. Sur la science des femmes au moyen-âge. 215. 7e art. Des écoles du moyen-âge. 355. 8e art De la calligraphie au moyen-âge. 434. 9e et 10e art. Sur les miniatures du moyen-âge, les différentes écoles, les différens peintres. XIX. 47. 114. 11e et 12e art. Du luxe bibliographique au moyen-âge. 201. 306. Sur l'édition de Hugues-Métel. XVIII. 240. 400. Voir l'abbé Cahier.
Actes. Acceptions de ce mot. XIV. 366.
Actuaire dans les actes. XIV. 367.
Adam. Est et doit être en tête de toutes les histoires. XV. 382. Où né d'après les Chinois. XIV. 217. On y trouve des traces des générations qui l'ont suivi jusqu'au déluge. XV. 334. Est leur empereur Hoang-Ti, XVI. 115. Ce nom expliqué. 130. 131. 137. Tradit. sur sa chute. 128. XVIII. 276. Combat contre Satan. XVI. 359. Sa chute d'après le Talmud. XVI. 9. D'après les Grecs. XVIII. 143. Tenté par Lilit. XVI. 19. Est le Meschia des Perses. XV. 459. XVI. 126. 132. Monument mythologique qui en offre le souvenir. XVIII. 143.
Adam Goddemus. Ses œuvres. V. 438.
Adodus. Dieu phénicien. XVIII. 418.
Adoptiens. Leurs erreurs. III. 339.
Adresse des diplômes, etc. XIV. 367.
Adrien. Ses œuv. II. 436.
Adrien III. Décret sur la liberté des élections pontificales. XV. 296.
Adultère. Comment puni par les lois anglaises au moyen-âge. XIII. 98.
Ægidius. Ses œuv. XI. 59.
Æginiens. Leurs erreurs. III. 334.
Æriens ou Eriens. Leurs erreurs. II. 335.
Affixes (pronoms). Ce que c'est. XIII. 58.
Affranchissemens. Leur origine et leurs formes. XIV. 369.
Affre (M. l'abbé). Traité de la propriété des biens ecclésiastiques. Annonce. XV. 84. Examiné. XVI. 257.
Afrique. *Nouvelles religieuses et scientifiques.* Décadence de la religion mahométane à Alger. XIII. 389. Collection d'antiquités de M. Miniaut. 390. Société scientifique établie au Caire. 391. Trad. de l'Evang. de St. Matthieu en langue Bichuan du Cap de Bonne-Espérance, par les missionnaires catholiques. XIV. 391. Explication d'inscriptions nubiennes. XV. 239. Sur la rose de Jéricho. XVI. 389. Découverte de l'hist. des Arabes et des Berbers, d'Ibn-Khaldoun. *Ib.* Bulle de la création de l'évêché d'Alger. XVII. 237. Découverte de livres de la Bible en langue égyptienne. 314.
Agathodémon ou le 2e Hermès. Ses livres sacrés. II. 37.
Ahori. XIV. 333.
Aigle. Recherches sur son usage comme sceau et étendard. XIV. 371.
Aimé-Martin. Son jugement sur les travaux de M. de Paravey. XV. 437. Et sur l'histoire de l'Asie de M. Arbanère. 446.
Aimoin. Sur les lettres ajoutées par Chilpéric. XIV. 382.
Air réduit à l'état de solide. XIII. 303.
Airenti. Ses œuv. XVIII. 472.
Albanais. Leurs erreurs. III. 336.
Albéric de Rosald. Ses œuv. V. 437.
Albertus de Strasbourg. Ses œuvres. V. 441.

Albis (in). XIV.333.
Alexandre-le-Grand. Du titre du premier roi des Grecs, qui lui est donné dans la Bible. XVII.37.
Alexandre VII. Sa vie manuscrite. XIV. 315.
Alexandrie. Description de cette ville, ses écoles de philosophie et mœurs de ses habitans, par M. Guiraud. XIII.327. Esprit de son école. XIV. 307. Année de ce nom. III. 297.
Alexis C. Voir Combeguille.
Alg... (l'abbé d'). Réponse à M. Ampère. Voir Ampère.
Alger. Bulle pour la création de cet évêché. XVII.237.
Algrinus (Jean). Ses œuv. XII.415.
Alibert (M. le baron). Son dicours d'ouverture du cours de thérapeutique. XIV.399. Ses œuv. XV.474.
Alinéas (origine et forme des). XIV.371.
Aliturgiques. XIV.334.
Allégories historiques. Leur danger. XV. 381. Poussées trop loin dans l'écriture par les théologiens protestans. XVIII. 85. Réduite à ses justes bornes. 93.
Allemagne. Travaux de ses savans contre le Christianisme. XV.380. Résumé des principaux systèmes allégoriques et philosophiques substitués à l'histoire de l'ancien et du nouveau testament par ses théologiens. XVIII.85.
Allent. Ses œuv. XV.475.
Allier. Ses œuv. XIII.71.
Allou (M.). Description des sculptures de Solesmes. XVI.308.
Almanachs. Notice sur les premiers qui parurent en Allemagne et leur forme. V. 238. Leur origine et leur usage. XIV.373.
Alphabets. Recherches sur leur origine et leurs formes dans les divers siècles. XIV. 269. 274. Tableaux de l'A aux diverses époques et chez divers peuples. 282. 288. Histoire des alphabets, du nombre des lettres qui les composent. 374. Grec. 378. Des Latins. 379. Des Français; vient des Latins. 381. Lettres ajoutées par Chilpéric. Incertitude à ce sujet. *Ib.* Nombre des lettres de trente-deux alphabets différens. 383. Arménien; dû aux missionnaires. XIII.22. Des différens peuples qui parlent la langue de la famille gréco-latine. XIII. 271. 393. Rabbiniques avec planche. XVIII.293.
Altarium redemptionis. XIV.334.
Altesse. Origine de ce titre. XIV.441.
Alvares Pelagius. Ses œuv. V.438.
Alzon (l'abbé d'). Etudes sur saint Jean Chrysostome. XVIII. 123. Examen de la traduction des Stromates. XIX.245.
Amant; dans les chartes. XIV.441.
Amar du Rivier. Ses œuv. XIV.460.
Amauri. Ses erreurs. V.468.
Ambasciateur dans les chartes. XIV.442.
Ame. Son immortalité professée dans le Pentateuque. XIII.166. Chez les Egyptiens. XVII.224.
Amédée. Ses œuv. IV.188.
Améliarches. XIV.334.
Amérique. *Nouvelles religieuses et scientifiques.* Documens nouveaux sur ses communications avec l'Europe. XIII. 77. Caractères hébraïques fossiles. 236. Vases et dessins phéniciens trouvés au Pérou. 311. Journal rédigé par un Indien cherokée. 392. Impression de livres catholiques en langue ottawa. 454. Un manuscrit du Pentateuque aux Etats-Unis. 457. Le Christianisme y a été prêché cent ans avant l'arrivée des Espagnols. XIV. 82. Retour des Jésuites au Brésil. *Ib.* De nombreux religieux dans les états espagnols. *Ib.* Sur une opinion qui prétend que les dix tribus d'Israël l'ont peuplée. XVIII. 399.
Amés et Féaux; leur origine. XIV. 442.
Ampère, ses œuv. XIII. 71.
Ampère (J. J.) Réfutation de son opinion sur le pouvoir des Evêques et des Prêtres. XIII. 297.
Anachronisme dans les actes. XIV. 442.
Anahid. Déesse arménienne confondue avec Vénus. XIII. 15.
Analepse. XIV. 334.
Anaphora. XIV. 335.
Anastasime. XIV. 335.
Anastasion. XIV. 335.
Ancillon. Ses œuv. XIV. 460.
Ancre dans les manuscrits. XIV. 444.
Anges (des) et de la Création primitive; par M. Guiraud. XV. 85. Souvenir de leur chute chez les Chinois. XVI. 355. Tradition dans le livre d'Enoch. XVII. 172.
Angleterre. Influence du Catholicisme sur sa constitution. XIII. 85. XIV.85. Augmentation du nombre de ses évêques. 78.
Anglo-Saxons. Leurs lois façonnées par le Christianisme. Leurs mœurs. XIII. 92. XIV. 90

Animarum dies XIV. 335.
Animaux anté-diluviens. De leur existence. XIII. 39. Figure de l'un d'eux. 376.
Annales de philosophie chrétienne, jugées par les Annales des sciences de Rome. XIII. 76. Compte rendu à leurs abonnés à la fin de tous les volumes.
Annales des sciences religieuses de Rome. Articles extraits de ce journal. Jugement sur nos *Annales*. XIII. 76. XVI. 230. Profession de foi de Volta. XIII. 307. Sur la vie d'Innoncent III de Harter XVI. 278. 414. Sur l'explication du mot hébreu *Almé*. XVII. 331. Leurs rédacteurs. 432. Annonce de leurs différens art. XVI. 229. XVII. 82. 398. XVIII. 321. XIX. 84. 484.
Annales de la propagation de la foi. Sur l'état de la religion en Chine. XVI. 148.
Annales des monastères. Leur origine. XVIII. 156.
Anneaux à sceller. Leur origine. XIV. 444. Leur usage dans les actes. XV. 38.
Année. Historique de son origine et de sa formation chez les divers peuples. XV. 25. 30. Diverses manières de compter les années chez les peuples. 256. 261. Voir aussi Cycle.
Anniversaires. Leur origine. XV. 36.
Annonce. Ce que c'est en diplomatique. XV. 37. De l'anneau et du sceau. 38. Des souscriptions et des témoins. 46. Du monogramme des actes. 209. Des Investitures. 212. Du cyrographe. 214.
Annonciation (l') exprimée en vers tirés des poëmes d'Homère. XVIII. 52.
Annotation ; dans les actes. XV. 214.
Annotine. XIV. 335.
Annus gratiæ. XIV. 336. Martyrum. *id.* Trabeationis. *id.*
Anoblissement. Son origine. XV. 245.
Anselme (Saint). Sa vie et ses principaux ouvrages analysés dans une thèse. XIII. 200.
Anthologe. XIV. 337.
Antidorus. XIV. 337.
Anti-Lambda. Ce que c'est dans les manuscrits. XV. 216.
Anti-Mensia. XIV. 337.
Antiochus Sidètes. Epoque de sa mort. XVII. 37.
Antiquaires de France. Travaux de la société. XVI. 308.
Antiquarius. Ce que c'était. XVIII. 25. Eloge de ses fonctions, par Cassiodore. 148.
Antiquités ecclésiastiques. Expliquées. XIV. 182. Voir Acheri et Autels. Basilique. Diplomatique. Traditions. Symbolisme.
Antiquités égyptiennes envoyées en France. XIII. 390. Société égyptienne des antiquités, créée au Caire. 391.
Anti-Sigma. Ce que c'est. XV. 216.
Antoine. Ses œuvres. XII. 406.
Antoine André. Ses œuvres. V. 432.
Antomarchi. Ses œuv. XVIII. 76.
Antropophages de l'Asie XV. 240.
Apocreos. XIV. 338.
Apollinaristes. Leurs err. II. 336.
Apostilles. Dans les manuscrits. XV. 217.
Apostolique. Valeur de ce titre. XV. 218. Règle pour en reconnaître l'emploi chronologique. 219.
Apostoliques (les). Leurs err. V. 176.
Apostolium. XIV. 338.
Arabes (histoire des) retrouvée. XVI. 389. Leur écriture. XV. 219. Comparée à l'hébreu et au copte. XIII. 59. des A et des B. XIV. 270. XVI. 231.
Arabesques des manuscrits. XVIII. 447.
Aram. Son nom expliqué, et son pays. XV. 457.
Ararat (mont). Sa géologie. XIV. 394.
Arbanère. Examen de son analyse de l'histoire de l'Asie. XV. 437.
Arc-en-ciel. En Chine. XIV. 221.
Archevêques. Origine. XV. 220. Noms de ceux qui protégent les *Annales*. XVI. 462.
Archichancelier. XV. 222.
Archichapelain. XV. 225.
Archidiacre. XV. 266.
Archiduc. XV. 267.
Archiprêtre. XV. 267.
Architriclini festum. XIV. 338.
Archives ou dépôts d'actes publics. Leur origine. XIV. 367. XV. 268. En France. 269. Ecclésiastiques. 271.
Archivistes. Leurs fonctions. XV. 277.
Argyrophiles. Leurs err. VI. 165.
Argyrus (Isaac). Ses œuv. V. 442.
Arianisme (l'). Son caractère. XIV. 309.
Aristote. Sur le mot jour. XIII. 36. Sur les premiers principes. 200. Sur l'exposition des enfans. XIV. 210. Sur les quatre races humaines. XV. 116. Son influence païenne signalée par Savonarole. 192.
Armarius. XVIII. 24.
Arméniens. Leurs croyances antiques;

leur conversion au Christianisme et leur schisme. XIII. 7. Reviennent au catholicisme sous Innocent III. XVI. 418. Traduction française de leur histoire. XIX. 19. Différens dictionnaires de leur langue inédits. 10.
Armoiries. Leur origine. XV. 278. Des papes. 283. Marques des dignités héréditaires sur les armoiries. 284.
Armorum Christi festum. XIV. 339.
Arondel (Marbres d'). XV. 338.
Arphaxad. Quel pays il peupla. XIII. 56. XV. 456.
Arrêt. Son origine et ses étymologies. XV. 337.
Arri (l'abbé). Dissertation sur les temples du feu, dont parle la Bible. XIV. 27. Conjectures sur les lettres phéniciennes. 276. Découvre l'histoire des Arabes d'Ibn-Khaldoun. XVI. 389.
Arrière-ban. XV. 338.
Art (de l') chrétien et de l'art païen, par M. de Maistre. XIII. 24. XIV. 53. Défense de l'art païen. XIII. 130. Défense de l'art chrétien. 142. Arts protégés par les papes. 117. 180. Vengé et purifié par Savonarole. XV. 201. 303. Etat de l'art religieux en France. XVI. 72. Les arts chez les Egyptiens. XVII. 224.
Artaud (M.). Analyse de son histoire du pape Pie VII. XVI. 50.
Articles; dans les chartes. XV. 338.
Artziburc. XIV. 339.
As (l'). Ce que c'est. XV. 339.
Ascensa domini. XIV. 339.
Asie. Ses premiers habitans d'après la Genèse. XIII. 50. Carte nouvelle d'après les missionnaires. 304. Etat des sciences. XVI. 147.
Asie. *Nouvelles religieuses et scientifiques.* Sur sa population. XIII. 50. Expédition du colonel Chesnay, pour la navigation sur l'Euphrate. 80. Nouvelle carte par les missionnaires. 304. Etat de la religion à Ceylan. 309. Expédition sur l'Euphrate. *ib.* Travaux des missionnaires protestans dans l'Inde. *ib.* Traduct. de la Bible en Mantchou. 389. Etablissement d'une mission de Jésuites dans le Maduré. 455. Décret de l'empereur de la Chine contre le christianisme. *ib.* Etat des missions catholiques en Syrie. Mort de trois missionnaires. XIV. 79. Retour de l'expédition sur l'Euphrate. 80. Traitement des missionnaires catholiques hollandais dans l'Inde. 153. Martyre de M. Marchand, missionnaire en Cochinchine. 154. Un missionnaire en Corée. *ib.* Envoi en France d'idoles indiennes. 392. Retour de l'expédition sur l'Euphrate. *ib.* Géologie du mont Ararat. 394. Travaux littéraires des missionnaires français dans l'Inde. XV. 164. Etude de la langue chinoise à S. Pétersbourg. 240. Hindous habitant sur des arbres et antropophages. *ib.* Propagation des sciences européennes à Canton. XVI. 147. Etat du christianisme en Chine. 148. Nivellement de la Méditerranée et de l'Euphrate. XVII. 317. Géologie de la Syrie. *ib.* Adoration des idoles imposée aux agens anglais. 318. Médailles et monumens bactriens envoyés à Paris. 397. Mission chrétienne fondée au milieu d'une population de lépreux à Surinam. XVIII. 160. Etat de la mission chrétienne à Pekin et dans la Tartarie Mongole. *ib.* Persécution au Fo-kien contre les chrétiens. 162. Mission chrétienne de M. d'Abadie, voyageur en Abyssinie. 240. Conversion au catholicisme d'un évêque jacobite. 399. Conversion d'un évêque nestorien. 300.
Asiles (des lieux d') chez les anciens. XV. 342.
Asote (fête). XIV. 339.
Asphaltite (lac). Sa formation. XIV. 123. Voir Caneto.
Assemblées du clergé. Ce que c'est et leur but. XV. 339. Assemblées nationales. 340.
Assignation. Son origine.. XV. 341.
Assignats. XV. 341.
Assuërus. Qui il est. XIII. 258.
Assumpti. XIV. 340.
Assur. Nom et pays. XV. 456.
Assyrienne (écriture), est l'hébreu carré d'aujourd'hui. XVIII. 299.
Astèques. Leurs traditions sur le déluge, conformes à celles de la Bible. XV. 394. 447. 452.
Astericus. XIV. 340.
Astérique. De son usage. XV. 341.
Astres. Voir Sabéisme.
Astronomie. Recherches sur les divisions du jour et des heures, chez les peuples anciens et modernes. XV. 253. Voir aussi Année. Concordances des évaluations astronomiques et des périodes avec les divisions du jour. 255.

N'est pas ancienne dans l'Indoustan. XIX. 339. Ses découvertes favorables à la religiou. IV. 39. Son influence sur les fêtes des peuples anciens. XVI. 136.
Astésan. Ses œuv. V. 442.
Athanase, ou relation de l'affaire de l'archevêque de Cologne ; par J. Goerres. XVII. 297.
Athée (l') devenu chrétien. Voir Delauro.
Athéisme. Ce que c'est. XVI. 398.
Audley (M.). De l'influence du Christianisme sur la constitution anglaise. XIII. 85. XIV. 85. Introduction à la vie de Grégoire VII. XV. 288. XVI. 172
Audouin. Ses œuvres. XV. 475.
Auguste. Autel élevé au Messie. XIV. 62
Augustin (S.). Explication de la création. XIII. 34. Sur la chronologie des patriarches. XIV. 8. 9. Cité sur le texte de Moïse. 14. Allègue les Sibylles. 68. Ce qu'il dit de l'enseignement humain. 242. Sur la circoncision, comme remettant le péché originel. XVII. 243. Sur la cosmogonie. 260. Sur l'écriture hébraïque. XVIII. 341.
Augustin de Rome. Ses œuvres. VI. 176.
Augustines (les). XV. 343.
Augustins (les). XV. 343.
Aumusse. XV. 344.
Auréolus (Pierre). Ses œuvres. V. 433.
Autel chrétien. Sa matière, sa forme. XIX. 435.
Autels chez les anciens Hébreux et autres peuples. Recherches sur leurs noms, leurs formes et le culte qui s'y pratiquait. XIV. 32. XV. 344. *V.* aussi Temples. Forme de quatre autels ayant servi au culte du feu. XIV. 48.
Auteurs profanes conservés par les monastères. XVIII. 30. 31, et les notes. Preuves historiques. 147
Auteurs modernes. Voir Nécrologie.
Authentiques. Sens de ce mot en diplomatique. XV. 345. Ses caractères distinctifs. *Ib.*
Autographe. XV. 340.
Autorités. En diplomatique. XV. 348.
Avenanius (Ant.). Ses œuvres. XII. 404.
Avocat. Son origine. XV. 348.
Avoué. Son origine. XV. 349.
Axum. Description de cette ville. XVII. 330. Lecture d'inscriptions. Voir Letronne.
Azymorum festum. XIV. 340.

B

B. Son origine chinoise et égyptienne. XVI. 231. 237. Tableau des B Sémitiques. 235. Des inscriptions en grec ancien. 240. Cursif et Minuscule. *ib.* Ses âges. 242. Voir les deux planches qui y sont jointes. Explication des abbréviations commençant par la lettre B. XVII. 34.
Baader. Ses œuv. XIII. 71.
Baalim. Expliqués. XIV. 34.
Babylone fut le premier foyer de l'idolâtrie. XIII. 12. Sa fondation. 56. XIX. 270.
Bach. Thèse sur la philosophie de saint Thomas. XIII. 194.
Baccio della Porta (fra Benedetto.) Comment de peintre, se fit moine. XV. 308. Dévouement pour Savonarole. 313.
Bachelier. XVI. 243.
Bacon (Roger). Découverte de ses manuscrits. XIII. 154.
Bacon (le chancelier). Examen de sa philosophie par M. de Maistre. Extrait. XIII. 24. Examen détaillé de cet ouvrage. XV. 405. Examiné et comparé à S. Thomas de Cantorbéry, par M. Ozanam. XIV. 113.
Bactriane. Antiquité de ce pays. XV. 55. Ce qu'en disent les anciens géographes grecs et égyptiens. 58. Médailles et monumens découverts. XVII. 397.
Bagnoliens. Leurs err. III. 338.
Bahir. Livre. XVI. 244.
Bailli. Son origine. XVI. 244.
Bailliage. XVI. 244.
Bailly. Méprise sur les divisions du zodiaque. XV. 257.
Bain (ordre du). XVI. 245.
Baiophore. XIV. 340.
Baiser de paix. Son origine. XVI. 245. Des pieds. Son origine. 246.
Bal ou Bel. Doit être Il. XVIII. 408.
Balbi. Famille des langues gréco-latines. XIII. 270. 393.
Ballanche (M.). Sur la parole. XIV. 324.
Balthasar. Quel est ce roi. XVI. 317.
Bama et Bamoth. Ce que c'était. XIV. 34.
Ban. Ce que c'est. XVI. 246.
Ban de l'empire. XVI. 246.
Banc du roi. XVI. 246.
Bande (ordre de la). XVI. 247.
Bandettini. Ses œuv. XIV. 461.
Banians. Leurs croyances. XIX. 463.

Banneret (chevalier). XVI. 247.
Banquiers. Leur origine. XVI. 247. Expéditionnaires en cour de Rome. *Ib.*
Baptistères. Leur forme et leur place. XIX. 444.
Baptistes arminiens. Leurs err. XIII. 244.
Barbe. En diplomatique. XVI. 248.
Barbé Marbois. Ses œuv. XIV. 461.
Barberino (François). Ses œuv. V. 436.
Barlaam (Bernard). Ses œuv. V. 436.
Barnabites. XIV. 465.
Barnabites (ordre des). XVI. 251.
Baron. Son origine. XVI. 251.
Baronius. Sur les Sybilles. XIV. 69.
Baronnets (ordre des). XVI. 251.
Barrès (frères). Pourquoi nommés ainsi. XVI. 252.
Barthé'emy De Las Casas. Son zèle pour les Indiens. XVI. 203.
Barthélemites (ordre des). XVI. 252.
Barthole de Sasso-Ferrato. Ses œuvres. V. 439.
Bartholomée de la Concorde. Ses œuv. V. 436.
Barulus (Gab.). Ses œuv. XII. 410.
Basile (ordre de S.). XVI. 253.
Basile (Saint). Sur le ciel. XVII. 208.
Basilicos. Difficulté sur ce mot. XVII. 41.
Basilique des premiers siècles. Plans et description de ses parties. XVII. 419. 420. XIX. 344. 421.
Basiliques. Chez les anciens et dans le Christianisme. XVI. 253. Lois dites basiliques. 254.
Bâtards. Dans les chartes. XVI. 254.
Bautain (M. l'abbé). Lettre à Mgr. l'évêque de Strasbourg. XV. 354. 467. Etat de son affaire à Rome. XVII. 339. 436.
Baux. XVI. 255.
Bayer. Rectification de son tableau des générations anté-diluviennes. XVI. 134. 136.
Beaufort d'Hautpoul. Ses œuvres. XVII. 78.
Beaujour. Ses œuv. XIII. 458.
Béguines (sœurs). XVI. 436.
Bel. XV. 56. Et voir Bal.
Bellanchi. Ses œuv. XIX. 477.
Beltidum. XIV. 341.
Belus. Son existence. XVIII. 416.
Bénédictines. XVI. 446.
Bénédictins (ordre des). XVI. 437. Leur règle. Leur histoire. 442. De St.-Maur. 444. De Solesmes. 445. XIV. 182. Ce qu'ils font pour l'éducation au moyen-âge. 102.
Bénéfice. XVI. 447.
Bennon (St.). Ses œuv. IV. 185.
Bénoît (Guill.). Ses œuv. XII. 414.
Bentinck. Ses œuv. XVIII. 472.
Berchoux. Ses œuv. XVIII. 472.
Berengariens. Leurs erreurs. IV. 182.
Berenger le poète. Une méditation. XIV. 149.
Bergier. Sur le mot jour. XIII. 37.
Bernard (St.) au concile d'Etampes. XIII. 212. Prière que le Dante met dans sa bouche. 198. Son influence à son époque. XIV. 177. Découverte de son sceau. XVI. 225.
Bernardins et Bernardines. XVI. 449.
Bérose. Sur le déluge. XV. 388.
Bertier. Ses œuvres. XIV. 461.
Bertrand, évêque de Metz. On lui doit l'origine des archives ou dépôts d'actes. XIV. 367.
Bertrand de Gouth, ou le Pape Clément V. Ses œuvres. V. 436.
Besant. XVI. 450.
Bésigèle. XIV. 341.
Bestoujey. Ses œuvres. XV. 475.
Bethléem (évêché de). XVI. 449.
Béthléemites. XVI. 450.
Beudant. Sur la réalité du déluge. XIII. 48.
Bible (la) est la plus ancienne histoire du monde. XIII. 50. Tableau de la concordance de ses récits avec les traditions des peuples. 157. Monument qui la confirme. 305. Traduite en mantchou. 339. En ottawa. 454. Authenticité de la chronologie du texte hébreu. XIV. 7. 213. Portée par les juifs en Chine et dans l'Inde au 3e siècle avant notre ère. 8. 226. Retrouvée par les P. jésuites. 214. Mentionnée par un historien chinois. 226. Ses patriarches sont les mêmes que les empereurs chinois. 233. 454. Défendue contre les objections géologiques. 13. Explication des passages où il est parlé des hauts lieux et des temples de feu. 27. De ceux où il est parlé des cours du Jourdain. 119. De quelques-uns des mots hébreux qui prouvent la révélation primitive et l'origine divine de langage. 317. Traduite par les missionnaires catholiques en Bichuan. 391. La véracité de ses faits attaquée par l'école d'Allemagne et quelques autres savans français. XV. 380. 381. Voir aussi Abraham, Déluge. Autres particularités

concernant les patriarches. 392. Ses récits confirmés par divers monumens. XVII. 35. Livres qui existent en Abyssinie. 168. En langue égyptienne découverte au Caire. 314.
Bibliothécaires. Leurs noms divers. XVI. 450. XVIII. 23. 25. Importance de leurs fonctions. 27.
Bibliothèques des couvens. S'il est vrai qu'elles ne renfermaient que des livres de dévotion. XVII. 355. Recherches sur l'existence des plus anciennes, et auteurs qui en ont écrit. 358. Noms latins donnés aux bibliothèques anciennes. 360. Recherches critiques sur les bibliothèques des églises et des monastères au moyen-âge. 399.
Biens ecclésiastiques (examen du traité de la propriété des). XVI. 255.
Bill. XVI. 451.
Billets de mort. XVI. 451.
Biographie des croyans célèbres. XIV. 147.
Biothanati. XIV. 341.
Bissextile (année). XVI. 451.
Blaise (ordre de St.). XVI. 451.
Blancs Manteaux (ordre des). XVI. 452.
Blason. XVI. 452.
Blumenbach. Système sur la configuration des crânes. XV. 120. Sur les races. 129.
Bochart. Ses œuvres. XIII. 54.
Bodin. Ses œuvres. XIV. 461.
Bœrne. Ses œuvres. XIV. 461.
Boéthius (Hect.). Ses œuv. XII. 415.
Boileau. Traduction d'un passage en latin. XVIII. 385.
Boisseau. Ses œuvres. XIII. 70.
Bollandistes. Continuation de leur collection. XIV. 393. Les premiers auteurs. XVI. 452. Leur collection est de 53 vol. in-fol. et non 43.
Bon Pasteur (la maison du). XVI. 454.
Bon Sauveur (les filles du). XVI. 15.
Bon-Secours. XVI. 455.
Bondil (M. l'abbé). Examen de son introduction à la langue latine. XVIII. 381.
Bonnardel. Ses œuvres. XIII. 458.
Bonnet. XVI. 453.
Bonnets carrés du clergé. XVI. 454.
Bonnetty (A. directeur des *Annales*). Sur un ouvrage du comte de Maistre. XIII. 24. De l'interprétation donnée, par les pères et les docteurs, aux différens mots qu'a employés Moïse, pour raconter la création. 31. Remarques critiques sur un article de M. Lenormand. 50. Passim. Sur un monument égyptien, rappelant le souvenir d'Adam et d'Eve. 152. Concordance des différens peuples sur le déluge. 157. Sur les dix générations qui l'ont précédé. 103. XV. 251. Observation sur un article de M. Munk. XIII. 178. Tableau des connaissances humaines d'après l'Encyclopédie. 269. Examen des lettres de M. Laurentie à une mère, sur l'éducation de son fils. 379. De la prétention de faire un nouveau christianisme. Réfutation d'un ouvrage de M. Machet. 409. Sur une justification de M. de Lamartine. 425. Compte-rendu aux abonnés. 446. Et à la fin de chaque volume. Explication des planches des temples dédiés au feu. XIV. 49. Compte-rendu des souvenirs d'un voyage. 51. Dissertation sur les oracles et en particulier sur une prophétie de la Pythie de Delphes concernant J.-C. 62. Analyse de la traduction des pères de l'église, de M. de Genoude. 141. Recherches sur les anciennes liturgies des églises grecque et latine. 180. Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques; 14 articles. Voir ce mot. Analyse des conférences de M. de Ravignan à Notre-Dame de Paris. Voir Ravignan. De l'origine indienne que l'on veut donner au christianisme et de la défense qu'elle exige. 448. Sur l'unité des races; extrait de l'ouvrage du D. Wiseman, sur l'accord des sciences et de la religion. XV. 114. Traduction et analyse de l'ouvrage du P. Prémare, intitulé : Vestige des principaux dogmes chrétiens que l'on retrouve dans les livres chinois. Voir le P. Prémare. Avis aux abonnés sur la direction prise de l'Université catholique. 163. Sur la direction des *Annales* dans la question des arts. 189. 303. Sur le Tableau de l'univers de M. Daniélo. 229. Sur le pape Grégoire VII. 286. Examen et réfutation de quelques doctrines matérialistes et panthéistes. 369. Analyse de la lettre de M. l'abbé Lacordaire, sur l'état de la papauté. 425. Examen de l'histoire de l'Asie de M. Arbanère. 436. Sur un monument hiéroglyfique rappelant le souvenir du déluge, con-

servé chez les Astèques. 457. Examen de l'histoire du pape Pie VII, de M. Artaud. XVI. 50. De la traduction de l'histoire de Grégoire VII, de Voigt, par l'abbé Jager. 181. Examen et critique de la *chute d'un ange* de M. de Lamartine. 364. Aux abonnés. 351. Analyse de plusieurs monumens confirmant la vérité du déluge. XVII. 35. L'herménianisme. son origine, ses progrès, sa condamnation et son état actuel en Allemagne. 85. Notice sur le livre d'Enoch. 161. Traduction de quelques chapitres de ce livre. 172. Analyse du voyage en Abyssinie de MM. Combes et Tamisier. 321. Examen de la traduction en vers français du poëme de Sannazar, sur l'enfantement de la Vierge. XVIII. 50. Analyse d'un article de M. Quinet, sur la théologie allemande. 85. Sur le mémoire de l'abbé Lacordaire, concernant le rétablissement de l'ordre des Frères Prêcheurs. 165. Analyse des hymnes sacrées de M. Turquety. 226. Examen critique des recueillemens poétiques de M. de Lamartine. 233. Sur la méthode de l'abbé Bondil pour l'étude de la langue latine. 381. Examen critique de la philosophie catholique de l'histoire de M. le baron Guiraud. XIX. 135. Sur une inscription chrétienne trouvée à Autun. 195. Analyse du *Dernier jour*, poëme de M. Reboul. 215. Réponse à l'attaque d'un journal. 243. Des doctrines matérialistes à l'occasion de la professsion de foi de Broussais. 364. 376. Projet de changement dans la publication des *Annales*. 466.
Bonnetty (Eugène). Visite aux ruines de S. Hugon. XIV. 72.
Boré (M. Eug.) Histoire religieuse de l'Arménie. XIII. 7. Examen de la Bible de M. Cahen. 111.
Bonpland (M.) Nouvelles de ce voyageur. XIV. 83.
Bons-Hommes. XVI. 455.
Bossuet. Sur les six jours. XIII. 38. Ses autographes. XIV. 312.
Botta. Ses œuv. XV. 475.
Boussole. Connue des Etrusques. XVII. 316.
Bouclier. XVI. 455.
Boubée. Refuté sur un passage de la Genèse. XIII. 43.
Bouchardus (Almaricus). Ses œuv. XII. 417.
Boucheron. Ses œuv. XVII. 78.
Bouddhisme. Ses emprunts au christianisme d'après M. Daniélo. XIX. 459. Invasion de ses doctrines. XV. 380.
Boudrot. Ses œuv. XIV. 461.
Boustrophédon. Origine et modèle de cette écriture. XVI. 456. XVIII. 305.
Boutard. Ses œuv. XIII. 70.
Bovet (Mgr. de). Examen de son histoire des derniers Pharaons, etc, selon Hérodote et la Bible. XIII. 258. Ses œuv. XVII. 78.
Bovin (Pier.) Ses œuv. XII. 416.
Brahmanisme. Son histoire. Voir Hindous et XIV. 260.
Brandeum. XIV. 342.
Brandones. XIV. 342.
Brazier. Ses œuv. XVIII. 76.
Bref. Ce que c'est en diplomatique. XVII. 18. Des rois. 19. Des papes. 20. Exemple d'un Bref en français. 21.
Brésil. Mission nouvelle des jésuites. XIV. 82.
Brésiliens. Leur tradition diluvienne. XIII. 160.
Breton (le). Examen de cette langue. XIV. 387.
Breton. Ses œuv. XIV. 461.
Brevia. XIV. 342.
Bréviaires de Paris et autres. Leurs changemens. XIV. 198.
Brigitte (ordre de sainte). XVII. 21.
Broussais. Sa profession de foi matérialiste. XIX. 365. Observations critiques. 367.
Bruce. Sur le livre d'Enoch. XVII. 169.
Brugnot. Ses poésies. VII. 156.
Buckland. Sur le megâtherium. XIII. 377.
Buhez Santez Nonn, ou Vie de sainte Nonne. XIV. 384.
Bulle. Ses différentes espèces. XVII. 22.
Buridan (Jean). Ses œuv. V. 439.
Burnouf (Eug.) Sur l'hist. politique de l'Inde. XIV. 406. Sur ses dynasties. 416.
Burton. Ses œuv. XIII. 71.
Buxtorf. Sur les fables du Talmud. XIV. 439.

C

C. Origine et forme variée de cette lettre tirée des écritures chinoises et égyptiennes. XVII. 334. Minuscule et cursif. 339. Capital des inscriptions. 342. Et les planches VII. VIII.
Cabale. XIII. 229. XVI. 10. XVII. 343.
Caccianino. Ses œuvres. XVII. 79.

Cadmus. N'a pas inventé l'écriture. XIV. 376.
Cahen. Sur sa bible. XIII. 111.
Cahier (l'abbé). Idée d'une basilique chrétienne. XIX. 344. 421.
Caillé. Ses œuvres. XVIII. 76.
Caïn. Fils de Satan selon les Rabbins. XVI. 18. Est le Chao-hao des Chinois. 117. 134. Ses noms. *ib.* Ses ministres. 118.
Caisse de vétérance en faveur du clergé (projet d'une). XIII. 438. Bases sur lesquelles elle devrait être fondée. 440.
Calatrava (ordre de). XVII. 346.
Caldérinus (Jean). Ses œuvres. V. 439.
Calendes. XVIII. 199.
Calendrier. Son influence sur les fables et les cultes. XVI. 125. Extrait du Li-ki. 127. 129. 134. Des divers peuples. XVIII. 200.
Calendarum festum. XIV. 342.
Calenos. XIV. 342.
Calligraphie au moyen-âge. Voir Achéry.
Caloyers et Caloyères (ordres des). XVIII. 201.
Calvaire (congrégation de N. D. du). XVIII. 201.
Calvin. Ses disciples en Amérique. XIII. 259.
Calza (ordre de la). XVIII 202.
Camail. XVIII. 202.
Camaldules (ordre des). XVIII. 202.
Camérier. XVIII. 203.
Camerlingue. XVIII. 203.
Companorum festum. XIV. 343.
Camper. Son système de l'angle facial. XV. 120.
Canaveri. Ses œuvres. XIII. 71.
Cancellation. Ce que c'est. XVIII. 204.
Candelière (la). XIV. 343.
Caneto (l'abbé). Réfuté par M. Letronne, sur le cours du Jourdain. XIII. 204. Sa réponse. XIV. 119. Dissertation sur le Dinothérium. 408.
Canon. Diverses acceptions diplomatiques de ce mot. XVIII. 204. En liturgie. XIV. 343.
Canonisation. XVIII. 209.
Canstrise. XVIII. 210.
Cantatorium. XIV. 344.
Canus (Melchior). Sur les lieux théologiques. XIX 363.
Canut. Esprit de ses lois. XIII. 105.
Capacité. En matière bénéficiale. XVIII. 211.
Capellani. XVIII. 25.
Capiscol. XVIII. 211.
Capitales des inscriptions. Voir A. B. C.
Capitilavium. XIV. 344.
Capitole. Autel dédié au Messie, par Auguste. XIV. 62.
Capitolins (jeux). XVIII. 211.
Capitulaires (les). XVIII. 211.
Capitulation. XIV. 344.
Capuce. XVIII. 212.
Capucins (ordre des). XVIII. 212. 309.
Caput jejunii. XIV. 345.
Caractères de toutes les langues sémitiques. Voir alphabets. Langues. Chinois classés. XV. 329.
Cardinal. Son origine. XVIII. 309.
Carementranum. XIV. 345.
Carena. XIV. 345.
Carmes. Leur origine. XVIII. 313.
Carne, en liturgie. XIV. 345.
Carni privium. XIV. 345.
Carolins (livres). XVIII. 316.
Carpzow. Sur les deux traditions des rabbins. XIV. 439.
Carrel. Ses œuv. XIII. 458.
Carrière (l'abbé). Examen de son livre de Matrimonio. XVI. 210.
Carte nouvelle de l'Asie par les missionnaires. XIII. 304.
Carthage. Fouilles projetées. XIV. 391.
Carthaginoise (langue). XIV. 275.
Carthophylax (le). XVIII. 27.
Cas privilégié. XVIII. 317.
Casaubon. Réfuté sur les oracles. XIV. 67.
Cassan. Ses œuv. XIV. 461.
Cassin (M.) Bulletins des concours. Annonce. XV. 241.
Castellan. Ses œuv. XVII. 79.
Castes. S'il en existe en Chine. Objections et réponses. XIII. 348. 355.
Cathédrale. Voir Séville et Basilique.
Cathédratique. XVIII. 317.
Catherine (ordre de Ste). Son origine. XVIII. 318. Du Mont Sinaï. 319.
Catherine de Sienne (sainte). Ses œuv. V. 441.
Catholicisme. Son influence sur la constitution anglaise. XIII. 85. XIV. 85.
Catholique. Valeur de ce nom. XVIII. 319.
Causes finales. Niées par M. De Laplace. Réfutation. XIV. 23.
Cedrenus. Sur la Pythie. XVI. 64.
Célestins. Leur origine. XVIII. 319.
Cellerier. XVIII. 319.
Celles ou Cellules. XVIII. 319.
Cellites. Leur origine. XVIII. 320.
Cellule. XIX. 23[illegible].

Celtes. Leur tradition diluvienne. XIII. 160.
Cenobites. XIX. 233.
Censeur romain. XIX. 237.
Censure ecclésiastique. XIX. 237.
Censure des livres. Son origine et à qui elle appartient. XIX. 233.
Centaures. De quelle nation. XIX. 94. Connus en Chine. Leur figure. 96.
Ceraunion. XIX. 239.
Cercles des bulles. XIX. 239.
Cerise (le docteur). Observations sur la profession de foi de M. Broussais. XIX. 364.
Certificat. Voy. Cédule.
Certitude. Comparaison des opinions des écoles philosophiques avec la méthode théologique. XIV. 241.
Ceylan (île de). Etat de la religion. XIII. 309.
Chaire stercoraire. XIX. 240.
Chalumeau pour la communion. XIX. 240.
Chaldéens. Leur tradition diluvienne XIII. 158. Leur origine. XV. 57.
Chaleur primitive et centrale de la terre XIII. 40. 79. XV. 238.
Cham. Quel pays il a peuplé. XIII. 57. XV. 455. Ses fils. 457. Qui il est en Chinois. XVI. 124.
Chambellan. XIX. 241.
Chambre ecclésiastique. XIX. 240.
Chambre obscure de M. Daguerre. XVIII. 80.
Chambrier. XIX. 242.
Chammanim. Recherches critiques sur la valeur grammaticale de ce mot hebreu. XIV. 28. Sa signification historique. 36. Nouvelles conjectures. 44.
Champollion jeune. Lettre sur la véracité de la Bible. XIII. 305. Sur l'origine égyptienne des lettres hébraïques. XVI. 233. Sur le vin en Egypte. XVII. 45.
Champollion-Figeac (M.) Classement des dialectes italiques. XIII. 396. De la langue française. 402
Chanâan. Son nom et son pays. XV. 458.
Chananéens. De leurs bâtimens pyramidaux. XIV. 33. Leurs alphabets. 274.
Chancellade. Congrégation. XIX. 382.
Chancellerie romaine. XIX. 382.
Chancelliers. Chez les anciens et les modernes. XIX. 378. Des papes. 380. Des églises. 381. Des universités. 382.
Chanoines réguliers et séculiers. Histoire de leur origine. De leur relâchement. Réforme, etc. XIX. 384. Chanoines-cardinaux. 399. Capitulans, etc. Chanoines héréditaires, forains, expectans, etc. 399. Jubilaires. Mensionnaires. Nobles. Pointeurs. Réguliers. 400. Tertiaires. 401. Réguliers. 394. Séculiers. Id.
Charlemagne. Lettre au pape Adrien retrouvée. XVI. 62.
Chartæ donationum. XIV. 346.
Chartreux. Leurs manuscrits célèbres par leur correction. XVIII. 22.
Chazinzariens. Leurs erreurs. III. 334.
Chemcolla. Ses œuvres. XIII. 70.
Cheristimus. XIV. 346.
Cherokee. Sauvages américains rédigent un journal. XIII. 392.
Chéry. Ses œuvres. XVIII. 76.
Chevreau (l'abbé). Son cours d'archéologie. XIV. 464.
Cheverus. Ses œuvres. XIII. 458.
Chi-king. Un des livres sacrés chinois. XV. 22. 142. Sur l'Unité de Dieu. XIV. 228. XV. 142. Sur la perversité humaine. XIV. 229. Sur la concupiscence. 230. Sur la vertu. 231. Sur la naissance du Saint. 232. XIX. 43. Ode attribuée à Satan. XVI. 359. Sur la chute de l'homme. XVIII. 276. Sur la femme. 279. Sur le Saint. XIX. 29. Devant paraître en occident. 30.
Chiapanèses. Leur tradition diluvienne. XIII. 161.
Chilpéric Ier fait ajouter quatre lettres à l'alphabet. XIV. 381.
Chinois. Objections et réponses sur leur origine et leur antiquité. XIII. 332. 351. Tradition diluvienne. 159. Connaissaient des éléphans fossiles. 430. Epoque de l'entrée des Juifs chez eux. XIV. 213. Ont eu connaissance de la Bible long-tems avant l'ère chrétienne. 7. 223. Découvertes dans leurs livres concernant la religion. 221. 451. Témoignages sur l'unité de Dieu, la Trinité. XV. 7. 142. 325. Sur le déluge de Noé. 384. Système d'écriture. 329. Ont pu traduire la Bible. XVI. 134. Etat du Christianisme. 148. Etat des sciences. 147. Traditions antiques sur l'état d'innocence. 296. Sur l'état de nature déchue. 354. Progrès de leur langue et fonte de deux corps complets de caractères chinois mobiles. XVII. 312. Traces du Christianisme dans leurs livres. XVIII. 276. Voir Prémare et Juifs.

Chiron. Qui il est. XIX. 98.
Chou-king. Un des livres sacrés des Chinois. XV. 22. 136. Témoignages sur l'unité de Dieu. 136. 149. 326. Sur le déluge. 386. Sur l'état d'innocence. XVI. 305. Sur Satan. 357. Sur la chute de l'homme. XVIII. 278. Sur le Saint. XIX. 29. Sur son attente. 37.
Chrétiens. Sectaires américains. Leurs erreurs. XIII. 245.
Chrismale. XIV. 346.
Christianisme. Histoire de son introduction dans les Gaules. XVII. 7. 119. Son influence sur la constitution anglaise. XIII. 85. XIV. 85. Prétention de quelques hommes de faire un nouveau Christianisme. XIII. 409. D'en trouver l'origine dans les Indes. XIV. 448. Nouvelle défense que ces attaques exigent. *Ib.* Ses preuves sont toutes historiques. XVIII. 245. 256. Preuves qu'il a toujours favorisé le progrès des sciences. Voir Achéry.
Christophore de S.-Antoine. Ses œuvres. XII. 420.
Chronologie comparée des peuples primitifs et de leurs chefs. XIII. 60. Concordance dans celle des divers peuples. XIII. 157. XV. 251. Celle du texte hébreu comparée à celle des Septante. XIV. 7. 213. Celle des Hindous comparée avec celle de la Bible. XIX. 409.
Chrysococca (Georges). Ses œuvres. V. 440.
Chrysostome (S.) Manuscrit retrouvé. XVI. 146. Etude sur ses œuvres. XVIII. 123. Extrait sur les spectacles. 129. Sur les festins de noces. 132. Sur les solitaires et les philosophes. 136.
Chute originelle chez les Egyptiens. XIII. 152. 346. Chez les Chinois. XVI. 128. 354. XVIII. 276.
Ciboire antique retrouvé. XIII. 307.
Cibot (le P.) Tradition sur une Vierge mère. XIX. 41.
Cicéron. Sur l'oracle de Delphes. XIV. 69. Erreur. XVIII. 411.
Cieux. Leur pluralité selon les Pères. XVII. 272.
Circoncision (la). Si elle était le remède du péché originel. XVII. 242.
Civilisation indienne. Ce qu'il faut penser de sa prétendue antiquité. XVIII. 427.
Claves terminorum. XIV. 346.
Clef du Nil. Sa forme et sa signification IV. 317.
Clément d'Alexandrie. Ses stromates traduits en français. Examinés. XIX. 245. Cité sur les Sibylles. XIV. 66.
Clément. Voir Bertrand de Gouth.
Clément Auguste, archev. de Cologne. Son zèle pour l'Eglise. Voir Cologne.
Clergé. Mœurs de celui des anglo-saxons, au 10e siècle. XIV. 90. Caisse en sa faveur. XIII. 438. Etait tout soumis à la règle canonique. Voir Chanoine.
Colangelo. Ses œuv. XIII. 71.
Colas de la Noue. Ses œuv. XVII. 79.
Colebrooke. Sur la littérature des Hindous. XIX. 296. 300. 301. Sur les Védas. 302. Sur les Pouranas. 330.
Collége de France. Programme de ses cours. XV. 397.
Cologne. Allocution du pape sur l'enlèvement de son archevêque. XVI. 139. Histoire de cet enlèvement et de l'hermésianisme. XVII. 113. 297. Sa cathédrale. IX. 243.
Colombe d'argent dont se servent les Samaritains, etc. Explication à ce sujet. IV. 322. Sa signification hiéroglyphique. IX. 205.
Colosses babyloniens cités. XI. 207.
Combeguille (Alexis). Analyse critique de l'histoire de sainte Elisabeth. XIII. 360. XIV. 157. Des soirées de Montlhéry. 13. Examen de l'ouvrage de M. de Maistre sur Bacon. XV. 405. Examen de l'histoire des Vaudois. XVI. 96. Analyse de la philosophie de l'abbé Rosmini. XVIII. 107.
Combes (M.) Examen de son voyage en Abyssinie. XVII. 321.
Comestor (Pierre). Ses œuvres écrites au 13e siècle, sur les connaissances astronomiques des anciens. Ce qu'en dit Mabillon. X. 219.
Compétens. XIV. 347.
Concordance des traditions de tous les peuples avec les faits bibliques. XIII. 157. XV. 251.
Concordat de 1801. XVI. 54. De Fontainebleau. 66. Rétractation. 67. Concordat de 1817. 69.
Concurrens. XIV. 347.
Conférences de Notre-Dame de Paris. Voir Ravignan.
Confession auriculaire. Recherches historiques sur son usage dans l'antiquité païenne. XIV. 255. Son antiquité dans l'Eglise. XIX. 354.

Confucius. Ses œuvres. XV. 144. Tradition sur le péché originel. XIII. 346. Sur le Messie. *ib.* XIV. 221. Sur l'unité de Dieu. XV. 144. Sur la trinité. 325. Sur le saint. XVIII. 288.
Congnet. Mois de Marie en grec. XIV. 236. Opuscules grecs. 395. Sa grammaire grecque. XVIII. 404.
Congrégationistes. Leurs err. XIII. 244.
Connaissances humaines (système des). Tableau. XIII. 268.
Conrad de Lichtenau. Ses œuvr. V. 164.
Consilium Judæorum. XIV. 347.
Constantin Hermanapolus. Ses œuvr. VII. 437.
Constitution anglaise (influence du christianisme sur la). XIII. 85. XIV. 85.
Constitutions apostoliques. XIV. 194.
Continent nouveau. XV. 322.
Conversion d'un évêque jacobite, et son voyage en France. XVIII. 399. 400.
Coote. Ses œuvr. XIII. 70.
Copistes. Comment envisagés dans l'antiquité et le moyen-âge. XVIII. 18. 20. Détails concernant les copistes des abbayes. 16. 19. 151. 152. Femmes copistes des manuscrits. 215. 194. 97. 100.
Copte comparé à l'hébreu et à l'arabe. XIII. 59.
Corbon. XIV. 347.
Cordier (M.) Recherches sur le déluge. XV. 321.
Coriolanus (Jean). Ses œuvr. XII. 401.
Cornes des autels chez les Hébreux. XIV. 34.
Correction et collation des manuscrits. Importance de cette occupation. XVIII. 20.
Corroy. Ses œuvr. XIII. 458.
Cosmas. Pris pour un père de l'Eglise, par M. Letronne. XVII. 285.
Cosmogonie. Caractère de celle établie par Moïse. XVII. 153.
Cosmographie. S'il est vrai que les pères aient eu à ce sujet quelque système qui leur soit propre. XVII. 288. Et leurs erreurs sur cette matière n'infirment en rien les textes de l'écriture. *ib.* Voir Pères.
Cosmologie de l'abbesse Herrade. XVIII. 437.
Coste (M.) Analyse de son cours d'embryogénie. XV. 370.
Costume civil au moyen-âge. XIX. 57.
Cours d'antiquités monumentales au séminaire de Tours. XVIII. 158.
Court de Gebelin. Sur le déluge, et danger de son système. XV. 381.
Courtin. Ses œuv. XVIII. 472.
Cousin (le président), traducteur de l'exhortation aux Gentils. XIX. 261.
Cousin (Victor). Sur St. Anselme. XIII. 200.
Couvens. On leur doit la conservation de presque tous les auteurs de l'antiquité. Voir auteurs. Ceux de femmes se livraient à cette occupation. XVIII. 434.
Cox-cox, Mexicain, est Noé. XV. 394. 450. Dessin qui le représente. 466.
Crânes. Leurs variétés. Leur figure. XV. 121. Ce qu'ils prouvent pour l'unité de l'espèce. VI. 294.
Craon (Mme de). Examen de ses soirées de famille. XVI. 219.
Création du monde. Analyse critique sur les mots : jour, lumière, ténèbres, soir, de la Genèse. XIII. 31. Système et erreurs de M. Guiraud à ce sujet. XV. 85. XIX. 139. Systèmes condamnés par l'Eglise. *Ibid.* Selon les Chinois. XVI. 29.
Crichna. Ce que Dupuis et Volney disent de ce dieu. XIX. 339. Suivant M. Wiseman. 340.
Cristoforis. Ses œuv. XVIII. 76.
Croix (la). Ode de Silvio Pellico. XIII. 62. Sa vertu civilisatrice. XIV. 304.
Croyans célèbres. Leur biographie. XIV. 147.
Cugnac (M. de). Voir Trésors de l'éloquence, etc. XV. 162.
Cultes païens. Leur distinction en poétiques et politiques. XII. 14.
Cuphique (écriture). Ce que c'est. XV. 219.
Cusa (cardinal). Son opinion sur le mouvement de la terre. VIII. 211.
Custine (M. le marquis de). Description de la cathédrale de Séville. XVII. 215.
Custodia Lucernæ. XIV. 348.
Cuvier. Ses œuv. XVIII. 77. Cité sur l'histoire de l'Inde. XIX. 405. Voir fossiles. Sur les os humains fossiles. XIII. 47. Sur la réalité du déluge. *Ibid.*
Cycle de 19 ans chez différens peuples. XV. 260.
Cyprien (S.). Sur la fin du monde. XIII. 37. Sa lettre sur les tombes. XVII. 126.
Cyriaques (fêtes). XIV. 348.
Cyrographe (le). XV. 214.

D.

Daco-latine ou valaque (langue). XIII. 406.
Daguerre. Découverte de la fixation des rayons du soleil. XVIII. 80. Explication de cette opération. XIX. 160.
Damas. Son fondateur. XIII. 57.
Dancel. Ses œuv. XIII. 72.
Daniel. Explication de l'hist. de Balthasar. XVI. 323.
Daniélo (M.) Histoire et tableau de l'univers. XV. 229. Examen de cet ouvrage. XVII. 132. XIX. 447. Traduction du livre d'Enoch. XVII. 369.
Dannecker. Ses œuv. XIII. 458.
Dantas-Pereira. Ses œuv. XIV. 461.
Dante. Sur la Vierge et l'Enfant-Jésus. XIII. 26. Etat de l'âme après la mort. 193. Sa mort chrétienne. XVII. 190. Sa philosophie, par M. Ozanam. XIX. 357.
Darius le Mède de la Bible. Qui il est. XVI. 317.
Darmaing. Ses œuv. XIII. 458.
Dautricourt (Nic.) Ses err. V. 456.
Debret (M.) Notice sur les réparations successives de l'église de Saint-Denis. XVI. 44.
Decius (Phil.) Ses œuv. XII. 411.
Dedone (l'abbé). Sur le Flavien de M. Guiraud. XIII. 313.
Delaberge. Ses œuv. XVIII. 472.
Delaure-Dubez (M.) Examen de son ouvrage sur l'incrédule devenu croyant. XVI. 337.
Delphini (Pierre). Ses œuv. XII. 421.
Deluc (M.) Sur le mariage. XIII. 295.
Déluge. Son universalité. XIII. 47. 55. Traditions de 28 peuples de l'ancien et du nouveau monde. 158. Autres preuves. XIV. 18. XV. 260. Traditions en Chine. 380. 385. Nombre de personnes sauvées. 389. 454. Différens monumens trouvés dans un coffre. XVII. 46. Opinion de Vossius et de Mabillon sur son universalité. 49. Autres preuves. XVIII. 260. Prophétisé par Enoch. 172. 306. Voir Cuvier, Coxcox, Noé, Yao.
Demetrius-Cydone. Ses œuv. V. 442.
Denis (saint). Evêque de Paris. Est-il le même que Denis l'aréopagite? XVII. 119. 124.
Denis (abbaye de saint). Notice sur ses restaurations. XVI. 44.
Depositio. XVI. 29.
Descartes. Sur sa philosophie. XIV. 247. 252.
Desdouits. Examen de son livre sur les origines bibliques. XIV. 15.
Desgenettes. Ses œuv. XIV. 462.
Deslongchamps (M.) Sur les lois de Manou. XIX. 326. Sa trad. franç. de l'Amaracocha. 475.
Destutt-Tracy. Ses œuv. XIII. 72.
Dexter (Flavius-Lucius). Ses œuv. X. 343.
Diacenesime. XVI. 29.
Diaconies. Ce que c'est. XI. 264. Ont servi pendant long-tems d'églises. XII. 29. XVI. 29. XIX. 442.
Diacres chrismatisés. XVI. 30.
Dialectes romans. XIII. 396. De la langue italienne. 398. Française. 402. Espagnole. 404. Portugaise. 406. Valaque. ib.
Diapsalma. XVI. 30.
Dicerion. XVI. 30.
Dictionnaire chinois-latin par le père Basile de Glemona. XV. 243. Cochin-chinois par des missionnaires français. 464. Géographique de la France. 242. Liturgique. A-CY. XIV. 332. D.-HY. XVI. 29. I-NU. XVII. 201. Des monumens de l'antiquité chrétienne, annoncé. XIX. 56. 344.
Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques. A. XIV. 262. AB-ALP. 349. ALT.-ANNEA. 441. ANNEE-ANNO. XV. 25. ANNO.-ARCH. 309. ARCHIC.-ARM. 266. ARR.-AV. 337. B.-BA. XVI. 231. BÉ.-BOU. 436. BR.-BUL. XVII. 18. C.-CALA. 334. CALE.-CAP. XVIII. 199. CAP.-CEL. 309. CELL.-CHAM. XIX. 232. CHAN. 378.
Didon (l'abbé). Sur la morale de la Bible. XIII. 455. Ses œuv. XIX. 478.
Dies scrutinii. XVI. 30. Viridium. ib.
Dieu. Son nom dans toutes les langues. XV. 184. Son unité, sa trinité en Chine. Ses différens noms. Voir Prémare. Comment son être est distinct de tous les êtres créés. XVIII. 7.
Diluvium (le). Ce que c'est. XV. 321.
Dimanche (de la solemnité du). XVIII. 243.
Dimenge Cabée. XVI. 30.
Dinotherium. Sa tête. XIII. 233. Examen et figure d'une de ses dents. XIV. 408.
Discon. Ce que c'est. XVI. 30.

Dodecameron. XVI. 30.
Dodwell. Contre Sanchoniathon. XVIII. 410 et suiv. XIX. 85.
Dogme chrétien. Ses beautés. XV. 63.
Dominica ad palmas. XVI. 31. Ante Litanias. *ib.* Benedicta. *ib.* In albis. *ib.* Indulgentiæ. *ib.* Mediana. *ib.* Quintan. *ib.* Rosæ. *ib.* Vacans. 32.
Dominicum. XVI. 32.
Doney (l'abbé). Analyse de la méthode théologique et philosophique. XIV. 237.
Donnet (Mgr.) Circulaire sur les monumens religieux. XVI. 309.
Dorbellus (Pierre). Ses œuv. XII. 404.
Dorlandus (Pierre). Ses œuv. XII. 403.
Dormitio sanctæ Mariæ. XVI. 32.
Drach (le ch.) Doctrine de la Synagogue sur l'invocation des saints et la foi au rédempteur. XIV. 420. XVI. 7. XVII. 241. Application des mérites d'Isaac. XIV. 421. Sur les fables et allégories des Rabbins. *ib.* Application du mérite des saints. XVI. 7. Du péché originel. 8. Moyen du salut chez les juifs. XVII. 241. Explication du titre de la croix. XVIII. 291. 341.
Dragon. Nom allégorique d'Astyages. XIII. 14.
Droit ecclésiastique. Son importance se rattache à l'histoire de la monarchie française. XVI. 258. Matrimonial chez les protestans. XIII. 285. Public de l'Allemagne au moyen-âge. Du pouvoir du Pape. XVI. 182.
Droste de Wischering, Archevêque de Cologne. Son zèle contre l'hermésianisme. XVII. 101. Sa lettre au ministre prussien. 112. Son arrestation. 113.
Drouin. Sur l'accord de la géologie et de la Genèse. XIII. 42.
Dufresne S. Léon. Ses œuv. XIII. 72.
Dujay. Ses œuv. XIII. 70.
Dulac de Montvert (M.) Sur les enfans trouvés. XV. 95.
Dumast (M. Guerrier de). Histoire de Nancy. XVI. 229.
Dumont-d'Urville. Voir Pôle sud.
Dumotay (M.) Analyse de l'histoire des Vandales. XIV. 150.
Dunkers ou Tunkers. Leurs erreurs. XIII. 246.
Durand de S. Pourçain. Ses œuvres. V. 434.
Dynasties hindoues sans chronologie. XIX. 413.

E

Ecclésiaste (l'). Méprise de M. Munk au sujet de ce livre XIII. 172.
Echange de livres. Son importance au moyen-âge. XVIII. 29. 32.
Ecoles ecclésiastiques et cléricales. Leur histoire est encore incomplète. XVII. 403. Tenues par les chapitres et monastères. XVIII. 17. 27. Par les femmes. 225. Publiques au moyen-âge dans les différens pays. 363. 367. D'Angleterre. 371. D'Allemagne. 372 et 379. Des Pays-Bas, de France. 378. D'Irlande. 375. D'Italie. 380. D'Alexandrie, son enseignement. XIX. 260. Mystique. 316.
Ecritoires des anciens copistes. XVIII. 154. 155.
Ecriture hébraïque, carrée, plus ancienne que l'écriture samaritaine. XVIII. 295. 341. De l'écriture sacrée chez les différens peuples. 344.
Eden. Sa place en Asie. XV. 245. Voir Pamer et Prémare.
Edesse. Son origine, ses noms. XV. 59. Miracle durant son siége. XIX. 187.
Education au moyen-âge en Angleterre. XIV. 102. XVIII. 355. En Allemagne. 357. En Bohême. 359. De la noblesse. 360. 363. Du peuple. 365.
Éducation (lettre à une mère sur l'), par M. Laurentie. XIII. 379.
Egelspach-Larivière. Ses œuvres. XVIII. 472.
Eglise. Sur quoi repose son infaillibilité d'enseignement. XIV. 241. Sa stabilité au milieu des mouvemens de la société. 329.
Église. Preuves qu'elles possédèrent de belles bibliothèques. XVII. 402. Noms des plus célèbres. 416.
Église. Tableau de son triste état au 10e siècle. XV. 298. Grande réforme tentée à ce sujet par Grégoire VII. Voir ce nom et Savonarole.
Eglise catholique des Etats-Unis. XIII. 253.
Eglises réformées aux Etats-Unis. XIII. 243. Hollandaises. *ib.* Baptistes arminiens. 245. Mennonites. 246. Episcopale Anglicane. 251. Evangélique Luthérienne. 232. Morave. *ib.* Millénaire. *ib.* De la Nouvelle Jérusalem. 253.
Egypte. Ordonnance contre l'exportation de ses antiquités. XIII. 391.

Egyptiens. Recherches sur leur parenté avec les Sémitiques et les Ethiopiens. XIII. 58. Leur tradition diluvienne. 158. Pourquoi ils embaumaient leurs morts. 174. Ce qu'ils doivent à l'histoire des Juifs. XIV. 11. Réfutation des assertions des savans modernes touchant leur antiquité. 19. Connaissaient les nègres. XV. 116. Admettaient quatre races. 117. Leurs coutumes, usages, jeux et arts. XVII. 224. État de la science, sur l'étude de leur langue. XIX. 471. Un souvenir de la chute originelle. XIII. 152.
Eichhorn. Sur le droit public de l'Allemagne, touchant le pouvoir du pape. XVI. 182. 184.
Elam. Quel pays il habita. XIII. 56. XV. 456.
Election des papes. Preuves de leur primitive liberté. XV. 295. Prétentions des empereurs d'Allemagne à ce sujet. 293.
Éléphans fossiles. XIII. 430. 434.
Elisabeth (sainte). Son histoire par M. de Montalembert. Analyse: XIII. 360. XIV. 157. Album de cette histoire. XVI. 93.
Emancipateurs. Leurs erreurs. XIII. 245.
Embaumement des corps. XIX. 483.
Embryogénie comparée. Voir Coste.
Emeric David. Cité. XIX. 114. Ses œuvres. 476.
Encolpion. XVI. 32.
Enfans trouvés. État actuel. XV. 95. D'après M. Rémacle. XVII. 70.
Enfantement de la Vierge; poème de Sannazar; traduit en vers par le marquis de Valori. XVIII. 50.
Enfer (l'). Extrait du Dante. XIII. 199. Son feu expliqué, par M. Guiraud. XIX. 149. Connu des Chinois. *Ib*
Enoch. Livre de ses prophéties retrouvé. XVII. 161. Son souvenir chez les différens peuples. 162. Histoire de cette découverte. 164. Traduction du 17e au 31 chapitre. 172. Du ch. 32 au ch. 105. 374. Singulière concordance avec les livres chinois. XVI. 120.
Enos est Tchouen-hiu des Chinois. XVI. 119. 137.
Entendement humain, l'intelligence, la raison. Systèmes des écoles à ce sujet. XIV. 247.
Entrevaux (M. d'). Sur les caisses de vétérance pour le clergé. XIII. 438.
Eoniens. Leurs erreurs. V. 30.
Epigonatium. XVI. 32.
Epimanicion. XVI. 32.
Epimenides. De son sommeil. XV. 262.
Episozomène. XVI. 33.
Epomadion. XVI. 33.
Epoques du monde. Recherches sur leur longueur d'après la Genèse. XIII. 41. Historiques, en tableau. XVII. 158.
Escalopier (M. de l'). Sur l'arbre de Jéricho. XVI. 389.
Eschyle. Examen de son Prométhée et des traditions qu'il renferme. Voir Rossignol.
Esclavage (l'). Est-il en usage en Chine. Objections et réponses. XIII. 347. 355.
Esculape. Des Grecs. XVIII. 418.
Esdras. Comment il a restauré le Pentateuque. XVIII. 51. L'écriture dont il s'est servi est-elle moderne. Voir Drack.
Espagne (histoire d') avec carte. XV. 324.
Espagnole (langue). XIII. 403.
Esslinger (l'abbé). Examen de l'histoire d'Innocent III, par Hurter. XVI. 278. 414.
Esther. Qui elle est d'après M. de Bovet. XII. 260.
Etampes. Essais historiques sur cette ville. Voir Mont-Rond.
Etat sauvage. N'est pas l'état primitif de l'homme. XV. 92. 453.
Etats-Unis. V. Eglises réformées.
Êtres. Comment ils sont en Dieu. XVIII. 7.
Etrusques. Leur langue et leur origine. XIII. 279.
Etymologies. Abus des systèmes étymologiques. XIII. 216.
Eucharistie. Comment conservée dans les églises. XIX. 439.
Eucharistie (peinture poétique de l'). X. 189.
Euctaria. XVI. 33.
Eugène. Ses œuvr. XV. 475.
Euphrate. Essai de navigation sur ce fleuve pour en faire la route de l'Inde. XIII. 80. 309. XIV. 80. 392. XVII. 317.
Europe. *Nouvelles religieuses et scientifiques*. Extension donnée aux études sacerdotales. XIII. 76. Jugement des Annales des sciences religieuses de Rome sur nos Annales. *ib.* Découverte de documens sur l'Amérique, en Danemarck. 77. Départ des colonies de Londres pour la Nouvelle-Hollande.

trale en Ecosse. 79. Découverte d'un animal fossile en Allemagne. *ib.* Origine syrienne des lettres russes. 80. Découverte des manuscrits de Roger Bacon. 154. Sentiment des évêques de France sur leur autorité dans les petits séminaires. 231. Zèle des évêques et des moines pour l'instruction au 15e siècle. 232. Nouvelles des Saint-Simoniens établis en Egypte. 233. Animal fossile. *ib.* Air réduit à l'état solide. 303. Sur une nouvelle carte de l'Asie. 304. Monument à Champollion. 305. Hommage à la Bible par Champollion. *ib.* Un monument curieux sur l'histoire de France. 306. Un ciboire antique découvert à Rouen. 307. Profession de foi de Volta. *ib.* Efforts du clergé de France pour former des instituteurs religieux. 388. Nomination de M. l'abbé de Luca à la place de consulteur de l'Index. *ib.* Position des religieux machitaristes à Vienne. 389. Traduction de la Bible en langue mantchoue à St-Petersbourg. *ib.* Collection d'antiquités de M. Mimaut. 390. Impressions de livres catholiques en langue ottawa à Paris. 454. Études dans les séminaires de Montauban et de Langres. *ib.* Exercice littéraire en 37 langues à la propagande à Rome. XIV. 77. Profession de foi de Silvio Pellico. 78. Refus des évêques d'Irlande d'être payés par l'État. *ib.* Augmentation du nombre des évêques catholiques en Angleterre. *ib.* État des petits séminaires en France. 151. Fossiles dans l'île de Candie. 152. Nominations et traitemens des missionnaires catholiques hollandais dans l'Inde. 153. Musée étrusque fondé au Vatican par Grégoire XVI. *ib.* Cours au petit séminaire de Forcalquier. 311. Manuscrits de Bossuet découverts à Meaux. 312. Cours au petit séminaire d'Auch. *ib.* Manuscrit de la vie d'Alexandre VII à Rome. Livres condamnés. 315. Discours prononcé à l'École de Médecine par M. le docteur Alibert. 390. Cours au séminaire de Fréjus. 391. Arrivée à St.-Omer d'idoles océaniennes. 392. Continuation de la collection des bollandistes. 393. Départ de missionnaires pour la Guyane française. 464. Exemplaire moulé de la pierre de Rosette. *ib.* Médaille donnée au supérieur du petit séminaire du Mans. *ib.* Travaux des savans italiens. 465. Edition et traduction du Talmud à St-Pétersbourg. *ib.* Tolérance du Sultan pour les chrétiens. 466. Aux abonnés sur la direction de l'Université, journal confié à M. Bonnetty. XV. 163. Chaleur intérieure du globe par M. Arago. 238. Expériences faites à Paris sur la substance des toiles des momies. *ib.* Explication d'inscriptions abyssiniennes par M. Letronne. 239. Expédition partie de Londres pour la Nouvelle-Hollande. *ib.* Etude de la langue chinoise à St-Pétersbourg. 240. Evangile écrit en slave. *ib.* Inscription de Rosette à la Bibliothèque Royale. 319. Lettre de Mgr. l'évêque de Nevers sur les monumens historiques. *ib.* Voyage du capitaine d'Urville au Pôle Sud. Instructions qui lui sont données. 320. Cours scientifiques professés à la Sorbonne. 396. Au collége de France. 397. A Louvain. 400. A Genève. 401. Allocution de Grégoire XVI sur l'arrestation de l'archevêque de Cologne. XVI. 139. Travaux scientiques d'un missionnaire italien. 142. Lettre de M. de Paravey sur une collection scientifique de la Hollande. *ib.* Retour en Hollande de voyageurs des Indes-Orientales. 146. Découverte de cinq homélies de saint Jean-Chrysostôme à Berlin. *ib.* Arrivée à Paris de collections scientifiques recueillies dans un voyage autour du monde. 223. Découverte à Rouen du sceau de saint Bernard. 225. Travaux et découvertes géographiques à Londres. 227. Serment prêté par la reine d'Angleterre. *ib.* Travaux historiques en Savoie. 228. Sur des documens publiés par les antiquaires de France. 308. Circulaire de monseigneur l'archevêque de Bordeaux sur la conservation des monumens. 309. Communication sur la rose de Jéricho. 389. Découverte de l'histoire des Arabes et des Berbers d'Ibn-Khaldoun à Turin. *ib.* Modèle d'une statistique de monumens religieux, par M. Souchet de Saint-Brieuc. XVII. 160. Bulle de la création de l'évêché d'Alger. 237. Rapport du ministre de l'instruction publique sur l'étude de la théologie en France. 238. Etat de l'affaire de

M. Bautain. 239. Progrès des études de la langue chinoise. 312. Caractères chinois et édition de livres chinois. *ib.* Lecture des inscriptions étrusques à Dublin. 315. Lettre de monseigneur de Bayeux sur les études ecclésiastiques. 396. Arrivée de médailles et monumens bactriens à Paris. 397. Découverte du Daguerréotype. XVIII. 80. Etablissement à Londres d'un institut pour la défense du catholicisme. 82. Zèle du clergé pour les sciences; discours de monseigneur de Tours. 158. Arrivée à Paris de M. d'Abadie, voyageur en Abyssinie. 240. Dissertation publiée à Londres et tendant à prouver que les dix tribus d'Israël sont passées en Amérique. 399. Prise d'habit de M. l'abbé Lacordaire à Rome. 475. Réclamation de M. Mercier, curé à Cléry. 476. Détails sur le procédé du Daguerréotype. XIX. 160. Réponse à l'attaque d'un journal. 243. Découverte d'une méthode pour embaumer les corps sans les ouvrir. 483.

Eusèbe de Césarée. Edition et traduction de sa Préparation évangélique, par M. Séguier. XVI. 311. Défense de l'authenticité du fragment de Sanchoniathon qu'il nous a conservé. XVIII. 405. XIX. 85. 263. Comparé avec les fragmens du Sanchoniathon de Wagenfeld. XIV. 402.

Eutrope (St.) Sa mission à Orange. XVII. 9.

Evagre. Extrait de son histoire sur Edesse. XIX. 188.

Evangile en slave, de 1057. Publié en Russie. XV. 240.

Eve est Louy-tsou des Chinois. XVI. 131. 137. Sa chute. 132. Chez les Grecs. XVIII. 143. Chez les Chinois. 276. Est l'Io des Grecs. XIX. 174. La Meschiané des Perses. XV. 459. La Lilit des rabbins. *V.* Lilit.

Evêque (l') de Nevers. Sa lettre sur l'étude des monumens historiques. XV. 319.

Evêques. L'Europe leur doit sa civilisation et ses lois. XIII. 94. 101. Leurs prérogatives. 102. Leur courage. 106. Leur pouvoir. 297. Evêques d'Irlande refusant un traitement de l'Etat. XIV. 78.

Exegèse (l'). Etudiée avec honneur en Allemagne. XIII. 52. Défauts des savans allemands. 112. Son étude en France. 113.

Exomologèse. XVI. 33.

Expectatio B. Mariæ. XVI. 33.

Eymerich (Nicolas). Ses œuvres. V. 442.

F.

Fabré-Palaprat. Ses œuvres. XIX. 79.

Fallot. Ses œuv. XIII. 459.

Fatalisme (du). Par M. de Ravignan. XVI. 398.

Faustin. Ses œuvres. II. 339.

Fea. Ses œuv. XIII. 72.

Femme chrétienne. Ses avantages réels sur la femme paganisée. XIII. 27. 146. Honorée chez les Germains. 95. Influe sur l'éducation. 379. Singulier système sur sa création, par M. Guiraud. XIX. 157. Voir Chute.

Feria prima. XVI. 34.

Férussac. Ses œuv. XIII. 72.

Festins des noces. Peinture de leurs désordres par saint Chrysostôme. XVIII. 133.

Festum asinorum, fatuorum, innocentium. XVI. 34. Divisionis. 39. Olivarum. *ib.* Petri epularum. *ib.* Stellæ. *ib.*

Fête (petite). XVI. 39. de l'O. *ib.*

Feu. Recherches sur ses temples et le culte qui y était pratiqué. XIV. 27. Loi de Moïse à ce sujet. 42. Sur son essence, par M. Guiraud. XIX. 152.

Fia. Ses œuv. XIII. 72.

Fichte. Son système XIV. 249.

Ficin. (Marcile). Ses œuv. VI. 165.

Fiésole (Jean de) dit l'angélique. Ses peintures. VI. 192. Voir Achery.

Fievée. Ses œuv. XIX. 477.

Filon. Histoire de l'Europe au 16e siècle. Extrait sur Barthélemy de Las Casas. XVI. 233.

Firmament. M. Letronne réfuté. XVII. 268. Sentiment des pères. *ib.* Système de M. Guiraud. XIX. 154.

Flavien, ou de Rome au désert. Analyse de cet ouvrage de M. Guiraud. XIII. 313.

Fleuve du paradis. XVI. 300. En Chine. 301. Voir Pamer.

Florence. Zèle de Savonarole pour réformer les mœurs de cette ville. XV. 198. Beaux résultats de son zèle. 206.

Floridiens. Leur tradition diluvienne. XIII. 161.

Flories. XVI. 40.

Florilegium. XVI. 40.

Flottes (M. l'abbé). Sur la Cosmogonie de Moïse, comparée aux faits géologiques. XVII. 153.
Foi. Ses caractères. XIX. 254.
Foisset (Th.) Finit l'article de M. Riambourg sur les Chinois. XIII. 334. Lettre sur l'accord de MM. de Paravey et Riambourg. 426. Examen de l'Athanase de Gœrres. XVII. 297.
Foisset (M. l'abbé). Sur la vérité catholique de M. Nault. XV. 60.
Fortia d'Urban (M. de). Sur la Bactriane et la patrie d'Abraham. XV. 55. Sur l'époque de l'introduction du christianisme dans les Gaules. XVII. 7. 119. Sur son histoire de Hugues Métel. XVIII. 240. 400. Mémoire sur un portrait de J.-C. XIX. 103. 165.
Fossiles humains. Ce qu'en pense Cuvier. XIII. 47. et d'autres. 49. D'un animal gigantesque. 79. Figure du Mégathérium. 376. Fossiles connus des Chinois. 430. Nouvelles conjectures sur leur formation. XIV. 17. Dent du Dinothérium. 408. Leur origine, d'après M. Guiraud. XIX. 150.
Foucher (l'abbé). Sur Sanchoniathon. XIX. 90.
Fourrier. Ses œuv. XV. 475.
Française (langue). Son étendue, sa grammaire, les monumens de sa littérature. XIII. 401.
François. Ses œuv. XIII. 73.
Frères Blancs. Leurs erreurs. VI. 166. Picards. Leurs erreurs. ib. Prêcheurs. Renouvellent la face de l'église. XII. 116.
Frevak des Parses est Noé. XV. 394. Ses quinze petits-fils qui repeuplent la terre. 459.
Freyssinous (M.) Sur les six jours. XIII. 38.
Frolich. Sur la mort d'Antiochus. XVII. 38.
Fulgence (Saint). Ses œuv. III. 210.
Fuscien (S.) Bas-relief remarquable. XIX. 59.

G.

Gabourd. Son hist. de France. XIX. 402.
Gaddi-Gaddo (Ange). Ses œuv. V. 432.
Gaillard (l'abbé). Recherches administratives, morales et statistiques sur les enfans trouvés, naturels et orphelins. XV. 95.
Galenus. Voir Pediasinus.
Galleron. Ses œuv. XVIII. 77.
Galius. Ses œuv. X. 11. 404.
Gambard. Ses œuv. XIII. 459.
Gannal. Méthode d'embaumement. XIX. 483.
Garnier (l'abbé). Ses études sur la langue arménienne. XIX. 19.
Gaubil (le P.) Extrait de sa chronologie chinoise. XIV. 15. 215. 218. 221. De l'histoire de l'astronomie chinoise. 220. Lettre inédite sur les traditions chinoises. XV. 10. Sur le P. Prémare. ib.
Gazzera. Ses œuv. XVII. 79.
Geans. En Chine. XV. 389. 390. Dans le livre d'Enoch. XVII. 172.
Geel. Ses œuv. XIII. 73.
Gemare (la). Ce que c'est. XIII. 228.
Gémeaux (constellation). Chez les Grecs et les Chinois. IV. 48.
Gemelli Careri. Publie un monument aztèque sur le déluge. XV. 448. Taxé d'imposture. 449. Réhabilité et reconnu vrai. ib. Explication du monument. 450. Réfuté sur l'état de nature et les langues. 453.
Gémiste (Georges). Ses œuv. VI. 166.
Générations antédiluviennes. Traditions. XIII. 163.
Genèse. Son premier chapitre en hébreu avec une traduction française littérale. XIII. 32. Explication du mot Jour qui y est employé. 33. Voir Pouchet. Considérée comme l'histoire des peuples primitifs de l'Asie. 50. Voir Lenormand, création, globe, jour, lumières, ténèbres. Mal interprétée par Josephe. Voir Josephe. Passage de ce livre confirmé par une monnaie ancienne. XVII. 36. Difficulté d'entendre le vrai sens littéral de son début, et si l'on peut dire qu'il soit réellement fixé. 265. 266.
Genoude (M. de). Sur sa traduction des pères de l'église. XIV. 141. XV. 83. XIX. 245. Liste de ses diverses publications. XVII. 35. 82.
Genson. Ses divers ouvrages. XVIII. 163.
Géographie d'Aboulfeda. Voir Rainaud.
Géologie (la). Avant la création de l'homme. XIII. 39. D'accord avec la Bible. Voir Cosmogonie, Création, Globe, Moïse.
George de Gemningen. Ses œuv. XII. 414.
George de Trébizonde. Ses œuv. VI. 175.

Gérard. Ses œuv. XIV. 462.
Gérard (Pierre Ant. Félix). Ses œuv. XIV. 462.
Gérard de Zupthen. Ses œuv. V. 442.
Gerdil (le card.) Sur l'être de Dieu. XVIII. 9.
Germains. Pureté de leurs mœurs. XIII. 95. Leurs lois. Voir Angleterre.
Gervais de la Prise. Accord des monumens de la terre et des hommes avec la Genèse. III. 240.
Gésénius. Sur le Pentateuque Samaritain XIV. 7. Son alphabet phénicien. 276.
Gildas. Moine d'Ecosse au 6e siècle. Son récit de la détresse des Bretons. XIII. 89. Opposé au récit falsifié de M. Thierry. 90. 109.
Gilles-le-Chantre. Ses erreurs. VI. 168.
Girard. Ses œuv. XIV. 460.
Gironi. Ses œuv. XVII. 79.
Glapion (Jean). Ses œuv. XII. 418.
Globe terrestre. Essai sur son état avant la création de l'homme. XIII. 39. Sur les époques de la création. 42. Voir Guiraud.
Gloria patri. XVI. 40.
Glossaire des abréviations employées dans les manuscrits. XIV. 355.
Glossaire liturgique des églises grecque et latine. Voir Dictionnaire.
Gnose (la). XIX. 248.
Godwin. Ses œuv. XIII. 73.
Gœrres. Analyse de son Athanase. XVII. 297. Sur les Védas. XIX. 304.
Goix. Ses œuv. XV. 475.
Gomer. Nom et pays. XV. 458.
Gonyclisie. XVI. 40.
Gorrel (Jean). Ses err. VI. 167.
Gosselin (M.) Sur les systèmes comparés des anciens sur la géographie. XV. 56.
Gothique (l'art) en parallèle avec l'art antique. XIII. 145. Formes de son écriture. XIV. 288.
Graduel. XVI. 41.
Grec ancien. Formes diverses de l'A. XIV. 270. 282. Du B. Pl. V. XVI. 235. Prononciation de quelques lettres d'après l'hébreu. 26. Lettres en écriture boustrophédone. 458.
Grèce ancienne. Marche progressive des sciences. XIII. 271. Son influence sur la civilisation. 272.
Grecs. Leur liturgie. XIV. 189.
Grégence (saint). Ses œuv. III. 221.
Grégoire VII. Lutte contre les envahissemens de Guillaume. XIV. 107. Son pontificat et son siècle par Voigt. XV. 288. Jugé par Henri Luden. 291. XVI. 172.
Grégoire XVI. Honneurs qu'il fait rendre à Raphaël. XIII. 190. Ce que lui doivent les arts. 191. Son musée étrusque. XIV. 153. Bref à M. de Montalembert. 178. Allocution touchant l'enlèvement de l'archevêque de Cologne. XVI. 139. Création de l'évêché d'Alger. XVII. 237.
Grégoire de Tours. Sur les lettres ajoutées par Chilpéric. XIV. 381. Justifié contre les bénédictins au sujet de S. Trophime. XVII. 122.
Grégoire-le-Grand (saint). Sa charité. XIII. 93. Son élection. ib. Envoie des missionnaires en Angleterre. 94. Sa lettre à ce sujet. ib. Calomnié par M. Thierry et vengé par Bede et Lingard. 107.
Grégoire (saint). L'illuminateur. Convertit l'Arménie au christianisme et sauve sa nationalité. XII. 17.
Grégoire de Nazianze. Sur la source des oracles des Sibylles. XIV. 68.
Gregory. Ses œuv. XIII. 459.
Grimod de la Reynière. Ses œuv. XVII. 79.
Grotefend refuté sur Sanchoniathon. XIV. 398.
Guèbres. Leur tradition Diluvienne. XIII. 163.
Guénebault (L. T.) Influence des papes sur les beaux-arts. XIII. 117. 180. Glossaire liturgique. Voir dictionnaire. Recherches sur la forme des anciennes églises. XVII. 419. Rectifié sur les basiliques. XIX. 345. Annonce d'un dictionnaire d'antiquités chrétiennes. 344.
Guerard (M.) Sur les divisions territoriales des Gaules. XVI. 168.
Guerin-du-Rocher. Danger de sa méthode. Voir allégories.
Guidon (Bernard). Ses œuv. V. 434.
Guignes (M. de). Services rendus à la science. XV. 383.
Guigniaut (M.) Promoteur des doctrines panthéistiques indiennes. Sa réfutation. XVIII. 421. Cité sur les doctrines hindoues. XIX. 294. 296. 297. Sur les Védas. 301. Sur les Pouranas. 330. Sur les poëmes hindous. 339. Sur la géographie de l'Inde. 407. Sur la chronologie. 409.
Guillaume (M. l'abbé). Sur une traduction des psaumes en vers. XIX. 70.

Guillaume-le-Conquérant. Caractère de sa législation. XIV. 87. Ses prétentions sur l'église. XIV. 107.
Guillemin (M.) Sa traduction des psaumes. XIV. 70.
Guillois (M. l'abbé). Voir confession auriculaire.
Guiraud (Alex.) Analyse de Flavien. XIII. 313. Des anges et de la création primitive. XV. 85. Examen critique de sa philosophie de l'histoire. XIX. 136. Belle profession de foi. 160.
Guyane évangélisée. XIV. 464.

H.

Halde (le P. du). Sa Chine citée sur la chute. XVIII. 279.
Hallez. L'art païen comparé à l'art chrétien. XIII. 131. Son album religieux. XVII. 62. Un cantique à l'enfant divin et à sa mère. 67.
Hamaxarii. XVI. 41.
Hammer (M. de). Lettres sur les découvertes de M. de Paravey. XIII. 355. Analyse de son ouvrage inédit sur les origines russes. 429.
Harivansa. Poëme hindou. Son antiquité, son authenticité. XIX. 333.
Hauterive. Ses œuvres. XIX. 476.
Hauts-Lieux dont parle la Bible. XIV. 33.
Hebdoma authentica. XVI. 41. Indulgentiæ ou major. *Ib.* Muta. *Ib.* Pœnalis. *Ib.*
Hébreu. Son pronom comparé au copte et à l'arabe. XIII. 59. Caractères fossiles. 236. Si le texte de la Bible a été falsifié. XIV. 7. Hébreu retrouvé en Chine. 222. Voir alphabets. Ses dialectes, ses lettres. XVI. 238. Ecrit en boustrophédon. 456.
Hébreux. Recherches sur leur parenté avec d'autres peuples. XIII. 54. Croyaient à l'immortalité de l'âme. Voir Ame.
Heeren. Son injustice contre les moines d'Orient. XVII. 401 (note 4). Sur les dynasties hindoues. XIX. 415.
Hegel. Ses œuvres. XVIII. 473.
Hel des Phéniciens. XVIII. 408.
Héliopolis. Recherches sur son nom primitif. III. 151.
Hendewerck. Son ouvrage sur Abdias et ses prophéties. XIII. 236.
Henoch. V. Enoch.
Heortastiques (lettres). XVI. 41.
Herbier égyptien. XVI. 144.
Hereau. Ses œuvres. XIII. 459.
Herenaques. XVI. 42.
Hermès. Liste de ses ouvrages. II. 40. Voir Thot et Agathodemon.
Hermésianisme (l'). Histoire de son origine, de sa condamnation et de son état actuel en Allemagne. XVII. 85.
Hérodote. Sur la métempsycose. XIII. 174. A copié la Bible d'après M. de Bovet. 258. Refuté par Dodwel. 260. Sa statue retrouvée. 390. Rectifié par la Bible. XVII. 43.
Hésiode comparé à la Genèse. Sur la colère de Zéus contre Prométhée. XVIII. 325. Sur la cause du mal. 194.
Heures (de la division des) chez les divers peuples. XV. 253. Liturgiques. XVI. 42.
Hiéroglyphes chinois. Analyse de leurs caractères et des classes qui servent à les distinguer. Voir égypptien. XV. 328. 330.
Hildebrand. Voir Grégoire VII.
Hindous. On veut en faire venir le Christianisme. XIV. 449. Réponse à leur faire. 453. Sauvages. XV. 240. Leurs doctrines mises en rapport avec les traditions bibliques. XVIII. 421. XIX. 292. 325. 406. 456. Voir Jacquemont.
Histoire. De France. Annonce de tableaux chronologiques et d'une carte de géographie de l'époque mérovingienne. XV. 323. Essai sur un cours complet d'histoire à l'usage d'un petit séminaire. XVII. 379. XIX. 56. Du monde par MM. de Riancey. Examinée. XVIII. 63. De France par M. Gabourd. Annoncée. XIX. 402.
Hollande. Lettre de M. de Paravey sur les collections chinoises et japonaises. XVI. 142.
Hollande (la Nouvelle). Reçoit une colonie catholique. XIII. 78.
Homère. Manuscrit d'une grande beauté appartenant à un monastère. XVII. 404. Vers extraits de ses ouvrages pour composer l'Annonciation de la Vierge. XVIII. 52.
Homme (l') dans ses rapports avec la géologie. XIII. 46. Sa sublimité. XVII. 117.
Hortus deliciarum. Célébrité de ce beau manuscrit et de ses miniatures. XVIII. 436. Reproduction de la planche qui exprime l'universalité des sciences à son époque. XIX. 54.
Hosanna. XVI. 42.
Hospices des enfans trouvés. Leur or-

ganisation est due au Christianisme. XVII. 70.
Hott. Ses œuvres. XV. 476.
Hugo. Ses œuvres. XIV. 462.
Hugo (Victor). Analyse de ses Voix intérieures. XV. 70.
Hugon (Saint). Ancienne abbaye décrite. XIV. 72.
Humboldt (de). Description d'un monument aztèque rappelant le déluge. XV. 447. Réfuté dans quelques détails. 453.
Hurter (Frédéric). La vie d'Innocent III. Voir Esslinger.
Hus. Quel pays il peuple. XIII. 57.
Hydaspe ou Hystaspe. Allégué par saint Paul d'après Clément d'Alexandrie. XIV. 66. Ce qu'il dit de la fin de l'empire romain et du monde. 67.
Hyemantes. XVI. 42.
Hymnes sacrées de M. Turquéty. XVIII. 226.
Hypapante. XVI. 42.
Hyperthèse. XVI. 43.

I.

Ibis blanche. Symbole des lettrés. XVI. 143.
Iconostase (l'). XIX. 433. 434.
Idiomèles (les). XVII. 201.
Idolâtrie. Son origine. XIII. 12. En Arménie. Voir Sabéisme.
Il. Divinité des Phéniciens. XIII. 408.
Iles Britanniques. Découvertes par les Etrusques. XVII. 315.
Impluvium (l'). XIX. 355.
Imprimerie royale. Ses publications de livres orientaux. XVIII. 402.
Ina. Préambule curieux de ses lois. XIII. 100.
Incrédules (aux). XVI. 150. 337.
Inde. Voir Hindous.
Index. Liste d'ouvrages (mis à l'). XIII. 308. XIV. 315. Pourquoi ne comdamne pas Vossius. XVII. 51.
Indiens. Opprimés par les Espagnols, défendus par Las-Casas. Voir ce nom.
Indictio. XVII. 201.
Ingelberge ou Ingelburge, 1re femme de Philippe Auguste; trouve protection auprès du Saint-Siège, et fait casser son divorce. XII. 408. Voir Innocent III.
Initiation (l') de la synagogue, en quoi analogue à celle des Grecs. XIV. 455.
Innocence (Etat d') primitive. XVI. 296.
Innocent III (histoire du pape), par Hurter. XVI. 278. 414. Traduit par M. S. Cheron. XVII. 240.
Inscription de Rosette. Montrée et déposée à la Bibliothèque royale. XV. 319. Abyssiniennes et Nubiennes. XV. 239. Prouvant la multitude des martyrs. XVII. 42. Chrétienne trouvée à Autun. Son fac simile. Son explication. XIX. 195. Formes des lettres grecques et latines. Voir Alphabets.
Insectes. Leur instinct. XVI. 186.
Institut catholique en Angleterre, pour la défense du Catholicisme. XVIII. 82.
Instrumenta Christi. XVII. 201.
Interdit (cérémonie lugubre de l'). XVI. 422.
Interprétation littérale ou verbale d'un texte. XVII. 263.
Intorcetta (le père). Sur un texte de Confucius. XIX. 31.
Investitures. XV. 212.
Invocation des saints (doctrine sur l'). XVII. 241.
Io est Eve. XIX. 174.
Irénée (S.) apôtre de Lyon. XVII. 14. Sur l'écriture hébraïque. XVIII. 341.
Irlande. Refus des évêques catholiques d'être payés par l'état. XIV. 78. Célébrité de ses écoles monastiques. XVII. 407.
Iroquois. Leur tradition diluvienne. XIII. 162.
Isaac. Figure du Messie sous l'ancienne loi. XIV. 421. XVI. 8. Son nom retrouvé en chinois. XIV. 234.
Isaïe. Défense de sa prophétie sur une vierge mère. XVII. 361. Connu en Chine. XIX. 40. 41.
Isidore (S.) de Séville. Ses ouvrages. XVII. 359.
Israel. Son nom retrouvé en Chine. XIV. 234.
Italie. Travaux historiques. XVI. 228. Ses savans. XIV. 465. Origine de sa langue. XIII. 398.
Itard. Ses œuvres. XVIII. 77.
Itihasas. Recherches sur ces livres. XIX. 331.
Ixion. Sa fable expliquée. XIX. 99.
Ἰχθύς ou le Poisson symbolique. Ouvrages cités à ce sujet. XIX. 200.

J.

Jacquemont (Victor). Examen de son voyage dans l'Inde et de sa correspondance avec sa famille. XVIII. 34.
Jager (l'abbé). Traduction de l'histoire

du pape Grégoire VII. XV. 288. XVI. 172.
Japhet. Recherches sur l'antiquité de sa race. XIII. 55. Nom et pays. XV. 455. Ses sept fils. 458. Est-il Yu? XVI. 123.
Japonnais. Leur tradition diluvienne. XIII. 160.
Jaquemet. Examen du travail de M. Sionnet, sur la langue bretonne. XIV. 382. Des trésors de l'éloquence. XV. 155. Examen de l'ouvrage de M. Remacle sur les hospices d'enfans trouvés. XVII. 70. De l'histoire du monde de MM. de Riancey. XVIII. 63.
Jauffret. Ses œuv. XIII. 73.
Javan. Nom et pays. XV. 458.
Jean Chrysostôme (saint). Son influence sur son siècle. Différens fragmens de ses ouvrages. XVIII. 123.
Jean d'Antioche ou Malalas. Sur l'oracle de Delphes. XIV. 63.
Jectanides. Descendent de Sem. XIII. 57.
Jehova. Ce nom retrouvé sur un bas-relief égyptien. XIII. 153. Dans les livres chinois. XIV. 223. Diverses manières de l'écrire. XIX. 174.
Jérôme (S.) Sur l'auteur du Pentateuque. XIII. 51. Sur l'ancienne division des livres de la Bible comparée à celle des livres chinois. XIV. 227. Cité sur la foi des patriarches au Christ. 423. Sur un texte d'Isaï. 425. Sur la circoncision qui était un signe et non un moyen de justification. XVII. 243. Défense de l'explication qu'il a donnée du mot hébreu Alme (vierge) 361. Sur l'écriture hebraïque. XVIII. 342.
Jésuites à Maduré. XIII. 455. Leurs travaux pour la découverte du Pentateuque en Chine. XIV. 214. Voir P. Gaubil. Prémare. Reçus de nouveau au Brésil. 82. Continuent les Bollandistes. 393.
Jésus-Christ. Recherches sur son portrait. XIX. 103. 185. Voir Saint.
Jeudi in albis. XVII. 202.
Johannot. Ses œuv. XV. 476.
Jordany (M. l'abbé). Fonde une maison destinée à former des instituteurs religieux. XIII. 388.
Josephe. S'est trompé sur l'origine de quelques peuples. XIII. 53. Examen de quelques unes de ses dates. XIV. 10. Cité sur l'histoire phénicienne et opposé au Sanchoniathon de Wagenfeld. 406. Sur le déluge. XV. 387. Sur Seth. XVI. 128. Sur une double écriture. XVIII. 347.
Josué. Souvenir en Chine du soleil arrêté. XIV. 220.
Jour ou Lumière. Analyse de ces mots de la Genèse. XIII. 31. D'après M. Desdouits. XIV. 16. Similitude de ses divisions chez les divers peuples. XV. 253. Dans la Bible. XVII. 155. Voir Genèse.
Jourdain. Recherches sur son ancien cours, par M. Letronne. XIII. 204. Réponse à cet article par M. l'abbé Caneto. XIV. 119.
Jubinal (Achille). Voir Armorial.
Juifs. Se sont livrés au culte du feu. XIV. 32. Se sont établis en Chine et dans l'Inde, et y ont porté les traditions que nous y retrouvons; époque de cette entrée. 8. 213. 454. Leurs anciens caractères graphiques. 270. 273. Tableau de leur législation. 301. Voir Bible. Ne haïssaient pas les étrangers. XV. 243. Calomniés comme matérialistes. 445.
Julien (Stanislas). Sa traduction de Meng-tseu. XIX. 29. 36.
Jupiter. Nommé Aramazt ou Ormuzd. XIII. 15.
Jupiter-Bélus. Son temple à Babylone. Sa forme. XIV. 37. Planche. 49.
Justin. Sur le pays le plus tôt peuplé. XV. 245.
Justin (S.) Sur le Déluge. XVII. 51.
Jussieu. Ses œuv. XIII. 459.
Juvénal. Sur le culte d'Isis. XIII. 29.

K.

Kalendæ. XVII. 202
Kalmouks. Leur tradition diluvienne. XIII. 159.
Kant. Traduction de la *raison pure* examinée. XIV. 248.
Kent, 1er royaume chrétien. XIII. 94.
Kentzinger. Ses œuvres. XVIII. 473.
Kings (les). Notice sur ces livres. XV. 18. Brûlés. 20. Voir Confucius.
Klaproth. Sa nouvelle carte d'Asie. XIII. 304.
Klimrath. Ses œuvres. XV. 476.
Konigsfelden. Ses œuvres. XVII. 80.
Kouas (les). Leurs formes. XVI. 358.
Kouen-lun. Paradis chinois. Voir Paradis.

L.

Lacharme (le P.) Traducteur du Chi-king. Diffère du P. Prémare. XVIII. 278. XIX. 29.
Lacordaire (l'abbé). Lettre sur l'état de la papauté. XV. 423. Son mémoire sur le rétablissement de l'ordre des Frères-prêcheurs. XVIII. 165. Relation de sa prise d'habit dans l'ordre de Saint Dominique. 475.
Lafon. Ses œuvres. XIII. 459.
Lafont-Gouzy (M.) Généalogie des lois sociales et des connaissances humaines. XV. 165.
Laïs. Ses œuvres. XIII. 73.
Lamartine. Son Jocelyn mis à l'index. XIII. 399. Réponse à sa justification. XIII. 422. Analyse critique de sa Chute d'un ange. XVI. 364. Examen de ses Recueillemens poétiques. XVIII. 233.
Lambert. Ses œuvres. XIII. 73.
Lamech. Son mariage d'après Enoch. XVII. 393.
Lamennais (l'abbé de). Sur sa défection. XIII. 422.
Lamprophores. Ce que c'était dans la primitive église. IX. 416.
Lancy (l'abbé). Ses œuvres. XIV. 165.
Lanfranc. Son influence sur son siècle. XIV. 94. Ses soins pour l'éducation. 100.
Langage. Son origine divine prouvée par l'analyse des mots de la langue hébraïque. XIV. 317.
Langlois, peintre. Ses œuvres. XV. 476.
Langlois (M.) Sur le Harivansa. XIX. 394. Sur les poëmes et l'histoire ancienne des Hindous. 344.
Langue bretonne. Travaux sur cet idiôme. Voir Breton.
Langue chinoise. Son étude. XV. 240.
Langue latine. De son étude et de ses rapports avec le français, par l'abbé Bondil. XVIII. 381. Son origine. 394.
Langues thraco-pélasgiques ou gréco-latines. Histoire de leur naissance, de leurs progrès, etc. XIII. 270. 393. Sémitiques classées et leurs alphabets. XIV. 273. Voir Alphabets.
Lanternes (fête des). En mémoire des morts chez les Japonais. XIII. 160.
Lao-tseu. Sur la Trinité. XV. 332. Sur Dieu un ou le Tao. XIV. 222.
Laplace. Ses probabilités. XIV. 20.
Lapons. Leur tradition diluvienne. XIII. 162.
Laromiguière. Ses œuvres. XV. 476.
Latouche (l'abbé). Traduction littérale du 1er chapitre de la Genèse. XIII. 32.
Latrau (concile de). Jugé par Hurter. XVI. 432.
Laurence. Traduit le livre d'Enoch de l'Abyssinien en anglais. XVII. 370. Analyse et traduction de son travail. *Ib.* Son opinion sur ce livre. 397.
Laurentie (M.) Lettres d'une mère à sa fille. XIII. 379.
Lavatorium. XVII. 203.
Lazaras. (Mme) Ses œuvres. XVIII. 473.
Lazare (saint). Apôtre et premier évêque de Marseille. XVII. 8.
Lechevalier. Ses œuvres. XVIII. 459.
Lectionarium epistolarum. XVIII. 203.
Légendes reconnues comme source de poésie. XI. 396. De la Passion. Voyez Passion. Thibétaines. V. 36. 387. 422.
Leguillou (l'abbé). La Foi, l'Espérance et la Charité. XIV. 84. Voyage au pôle sud, de son frère. XV. 320.
Leibnitz. Sur le Criterium de la vérité. XIV. 252.
Lenoir (Alex.) Ses œuvres. XIX. 481.
Lenormand (M.) Extrait de son cours d'histoire sur la population primitive de l'Asie. XIII. 50.
Léopardi. Ses œuv. XV. 476.
Lesueur. Ses œuvres. XV. 476.
Letaniœ ou Litaniœ. XVII. 204.
Letronne (M.) Lettre sur le cours du Jourdain. XIII. 204. Lettre de M. Caneto en réponse. XIV. 119. Mémoire sur une inscription de la Nubie. XV. 239. Sa cosmographie des Pères n'est qu'une attaque déguisée contre la Bible. XVII. 261. Fait dire à la Genèse ce qu'elle n'a jamais dit. 268. Met sur le compte des Pères de l'église les idées des anciennes écoles grecques et d'écrivains de peu de valeur. 275. Sa méprise au sujet des Pères. 285. 288.
Lettre pastorale de l'évêque de Bayeux, sur le besoin d'études nécessaires au clergé. XVII. 396.
Lettres. Noms de leurs formes variées. XVIII. 441. 443. 444. Gothiques ou monacales. 445.
Lettres dominicales. XVII. 204.
Lettres formées. XVII. 204.
Lettres russes. Leur origine syrienne. XIII. 80.
Libelli. XVII. 205.
Libellum penitentiœ. XVII. 205.

Libert. Ses œuv. XIV. 462.
Liberté catholique. XVI. 399. 401.
Libri (M.) Réfutation de ses assertions sur l'influence du Christianisme sur les sciences. XVII. 260. 347. 399.
Lidus. Sur Sanchoniathon. XIV. 401.
Lightfoot. Cité sur l'autorité des fables du Talmud. XIV. 438.
Lilit, femme de Satan, selon le Talmud. XVI. 19. 134.
Limina Martyris, ou Martyrum. XVII. 205.
Lingard. Réfute M. Thierry. XIII. 107.
Liste des dynasties hindoues. XIX. 413.
Lithographies. Bas-relief égyptien rappelant la chute d'Adam et d'Ève. XIII. 152. Figure du Mégathérium. 376. Temple de Jupiter Bélus à Babylone. Nur-hag, de Sardaigne, Talaiot de Minorque, Téocalli Mexicain, ayant servi au culte du feu. XIV. 48. Alphabets des langues sémitiques. 270. A capital des inscriptions. 282. A des diplômes et des chartes. 288. Anciennes abréviations latines. 354. Une dent de dinothérium. 410. Angle facial de Camper. XV. 120. Configuration des crânes de Blumenbach. *id.* Portrait de Savonarole. 318. Dessin aztèque rappelant le déluge. 466. Origine chinoise et égyptienne des A et des B sémitiques. B sémitiques, B grecs et latins. 235. B capital, minuscule et cursif des manuscrits. 241. Ecriture en boustrophédon. 458. Différens objets relatifs au déluge, trouvés dans un vase. XVII. 46. Caractères chinois et égyptiens ayant servi à former les G sémitiques; G de 35 alphabets sémitiques; G grec ancien; formation du C latin capital. 334. C latin capital des manuscrits; C minuscule des diplômes. 342. Plan d'une basilique chrétienne des premiers âges. 421. Scènes mythologiques rappelant la chute d'Adam et d'Ève. XVIII. 143. Titre hébreu de la Sainte-Croix. Alphabet rabbinique et alphabet cursif. 293. Lettre ornée (un G) du 15e siècle, avec la peinture d'une âme reçue dans les bras du Père Eternel. 439. La science figurée avec ses divisions et ses attributs par une abbesse du moyen-âge. XIX. 54. Figure de deux Centaures des livres chinois. 96. Fac simile d'une inscription chrétienne trouvée à Autun. 197. Intérieur d'une basilique des premiers siècles. 346. Plan de S. Clément de Rome. Basilique grecque d'après Vitruve. 431.
Liturgies des églises grecque et latine. Recherches archéologiques. XIV. 180. Orientales, leurs noms. 186. Occidentales. 192. Glossaire des principaux termes employés par les auteurs. Voir Dictionnaire.
Livre (le) de la nature, par M. Desdouits; annoncé. XVIII. 240.
Livres. Recherches sur leur origine au moyen-âge. XVIII. 17. Détails curieux sur les relations établies entre les savans pour leur communication. 29 à 33. Donation de livres. 155.
Lobeck (M.) Refuté sur Sanchoniathon XIX. 263.
Lois concernant les droits du roi d'Israël. Méprise à ce sujet par M. Lenormand. XIII. 51.
Lois des Germains ou Saxons sur les personnes et les biens. XIII. 96. Voir Canut, Ina, Evêques. Sociales. Leur analogie avec les connaissances humaines. XV. 165. Basiliques. Ce que c'était. XVI. 254. Romaines en vigueur dans les Gaules. 168.
Lombardique (écriture). XIV. 288. 290.
Loriquet (père). Mérite de ses abrégés d'histoire. XVII. 381. XIX. 283.
Lotus rose. XVI. 143.
Louis XIV. Lettre de rétractation des 4 articles. XVI. 57.
Louis (saint). Son histoire, par M. de Villeneuve-Trans. XIX. 76.
Lourdet (l'abbé). Notice sur ses ouvrages et sa vie. XIX. 7.
Lourdoueix (M. de). De la vérité universelle. XVI. 308.
Louvain (Université catholique de). XV. 400.
Luca (M. l'abbé de). Son jugement sur les Annales. XIII. 76. Nommé consulteur de l'index. 388.
Lucernarium ou Lucernalis hora. XVII. 205.
Lucifer. Son symbole en Chine. XVI. 356.
Lud. Nom et pays. XIII. 56. XV. 456.
Luden (Henri). Nommé le père de l'histoire allemande. Ce qu'il dit du célibat. Erreur de cet écrivain sur l'époque de son institution. XV. 292.
Lumière. Comment ce mot de la Genèse a été expliqué par les Pères. XIII. 42. Sa création : comment expliquée par

Leibnitz et Pierre Lombard. XV. 93. Sur sa substance. XVII. 145. Expliquée par M. Guiraud. XIX. 151.

M.

Mabillon. Exposition de son opinion sur la non-universalité du déluge. XVII. 49.
Machabées. Deux passages de ce livre confirmés par les médailles. XVII. 37.
Machet (M.) Exposition et réfutation de son nouveau Christianisme. XIII. 409.
Madai. Nom et pays. XV. 458.
Madrolle (M.) Du quarténaire du nom de Dieu. XV. 183. Sur la solennité du dimanche. XVIII. 244.
Maduré. Voir Jésuites.
Mages. Ont connu la résurrection. XIII. 176. 177. Leur arrivée à Bethléem prouve l'universalité des traditions. XIV. 71.
Magisme. Son introduction en Arménie. XIII. 13.
Magog. Nom et pays. XV. 458.
Mahabharata (le). XIX. 331.
Mahomet et Luther mis en parallèle. XIV. 326.
Mahométans. Leur tradition diluvienne. XIII. 162. Décadence de leur croyance. 389.
Maimonides. Sur la résurrection. XIII. 177. Sur les traditions juives. XIV. 427.
Maistre (de). De l'art sous l'influence du Christianisme. XIII. 24. Impression produite par ses écrits. XIV. 56. Examen de la philosophie de Bacon. XV. 405.
Malalas. Voir Jean d'Antioche.
Malebranche. Sur l'idée et sur le criterium de la vérité. XIV. 247. 252.
Maltebrun. Sur l'alphabet albanais. XIII. 278. Sur l'ancien grec. 282. Sur la langue italique. 393.
Manava-charma-sastra. Voir Manou.
Manichéens. Leurs erreurs. XIX. 146.
Manou. Époque de ses lois. XIX. 304. Recherches sur cette compilation. 325.
Manuscrits. Forme des lettres cursives par ordre de siècles et de peuples. XIV. 282. 288. De Bossuet. 312. De la vie d'Alexandre VII. 315. D'une légende bretonne. 384. De l'abbaye de Cluny. 392. Du Sanchoniathon de Philon de Byblos. 397. D'un ouvrage curieux des PP. Prémare et Bouvet. 451. Époque où ils furent corrigés par les savants du moyen-âge. XV. 217. Manuscrits chinois d'un missionnaire. Voir Prémare. Célèbre dit de Soubise. 341. Du 10e siècle d'homélies inédites de saint Chrysostôme. XVI. 146. Arabe découvert, par l'abbé Arri à Turin. 389. Ornés de miniatures. XIX. 201. Egyptiens de la bible. Voir Bible.
Marais Pontins. Leur desséchement par Pie VI. XIII. 187.
Marcel de Serres (M.) Sur la cosmogonie de Moïse. XVII. 153.
Marcella. Sur l'origine de la langue grecque. XVIII. 84.
Marcus (M.) Son histoire des Vandales. Voir ce mot.
Mariage. Sa sainteté chez les Germains ou Saxons. XIII. 95. Méconnu et souillé par le protestantisme. 285
Marie-d'Orléans. Ses œuvr. XVIII. 473.
Marsache. XVII. 207.
Martyriarii. XVII. 206.
Martyrion ou Martyr. XVII. 206.
Massabiau. Ses œuvr. XV. 476.
Matérialisme de notre époque formulé par M. Broussais. XIX. 371. Si les Juifs le professaient. Voir Juifs.
Mathema. XVII. 207.
Mathilde (la comtesse). Lettres adressées par Grégoire VII. XVI. 175. 177.
Matraja, missionnaire. Ses ouvrages. XVI. 142.
Matronœum (le). XIX. 429.
Mauri. Ses œuvr. XIII. 459.
Mauritanique (écriture). XV. 219.
Maury (l'abbé). Discours sur la spoliation du clergé. XVI. 270.
Mayron (François de). Ses œuvr. VI. 166.
Méchitaristes. Établis à Vienne. XIII. 389.
Médailles servant à prouver la vérité des faits de la Bible. XVII. 36. Relatives au déluge. 40.
Médicis. Influence pernicieuse de cette cour sur les arts et les mœurs. XV. 203. 208.
Mégathérium. Description et figure de cet animal fossile. XIII. 375.
Menciusou Meng-tsee. Ses œuvres. Sur l'unité de Dieu. XV. 145. 153. Sur le saint. XIX. 26. Saint attendu. 36.
Menop (saint). Donne un alphabet à l'Arménie. XIII. 20
Mensis intrans. XVII. 210.
Mer-Morte. Discussion sur sa formation. Voir Letronne.

Mérou. Mont indien. Ce que c'est. XV. 245
Mérovingienne (écriture). Ses formes. XIV. 288. 290.
Méso-nestime. XVII. 210.
Méso-pentecostes. XVII. 210.
Mésopotamie. Recherches sur les traditions bibliques de cette célèbre contrée, et ses anciens habitans. IV. 359.
Mesraïm. Nom et pays. XV. 457.
Messie. Connu et attendu des juifs. XIV. 423. 455. Un colloque avec son père. XVII. 246. Chez les Grecs; oracle de la Pythie qui le reconnaît. XIV. 62. Figuré et promis dans le Prométhée. XIX. 165. Devait naître d'une vierge. 177. Connu et attendu des Chinois. Voir Saint.
Metatorium. XVII. 210.
Mété (la déesse). IV. 319.
Métempsychose. Origine de cette croyance chez les Indiens et les Égyptiens. XIII. 174. S'il est vrai qu'il en soit question dans l'Evangile. 176.
Méthodistes. Leurs erreurs. XIII. 247. Episcopaux. 248. Protestans. 249.
Meurtriers. Usage singulier à leur égard. XVII. 326.
Mezuzoth. XVIII. 296.
Mexique. Ses téocalli comparés à ceux de l'Asie. XIV. 44. Forme d'un autel. 48. A connu le christianisme avant l'arrivée des Espagnols. 82.
Miao-tse. Peuple primitif de la Chine. XV. 390. XVI. 144.
Michaud. Ses œuv. XIX. 479.
Michelet. Sur les Vaudois. XVI. 110.
Miger. Ses œuv. XV. 476.
Mildert. Ses œuv. XIII. 73.
Mill. Ses œuv. XIII. 459.
Minerve. Est-elle Eve? XVIII. 145.
Ming-ti. Empereur chinois; envoie une ambassade à la recherche du Saint. XIV. 218.
Miniatures (des) au moyen âge. Leur importance historique. XIX. 47. 114. Des XVe et XVIe siècles. 366.
Miniaturistes. Noms de quelques-uns et de leurs ouvrages. XIX. 209.
Miracles du Christianisme (des). Ouvrage de Goërres. XII. 171.
Miracles (les) de Jésus-Christ dénaturés par les rabbins. II. 89. III. 52. Dans l'alcoran. VI. 402. De Jésus-Christ. Leur caractère admirable et incontestable. IX. 224. 239. L'établissement du Christianisme est le plus grand des miracles. 229. XIV. 304. XVIII. 249. Leur possibilité niée par M. De Laplace. Réfutation. XIV. 25.
Mischna (la). Son origine. XIII. 228.
Missa ou Missio. XVII. 211.
Missionnaires. Leurs travaux en Asie. XIII. 304. Catholiques et protestans mis en parallèle. 311. Pour l'Inde. Ordonnance du roi de Hollande pour leur traitement. XIV. 153. Mis à mort en Cochinchine. 154. Entrée d'un missionnaire en Corée. *ib.* Mort d'un missionnaire à Pondichéry. *ib.* Envoyés au Cap de Bonne-Espérance. 391. Travaux littéraires. XV. 164. Travaux sur l'Inde. XIX. 451.
Missions (état des) en Syrie. XIV. 79. Au Mexique. 82. Au Brésil. *ib.* Dans la Guyane. 464. En Chine. XVIII. 160. Persécutées au Fo-kien. 162. D'Abyssinie. 240.
Moëller (Jean). Son manuel d'histoire du moyen-âge. Annoncé. XV. 164. Examiné. XVI. 151. Ses œuv. XIX. 476.
Moigno (F.) Comment les êtres sont en Dieu. XVIII. 7. Attaqué et défendu. 471. XIX. 243.
Moines. Leur influence au moyen âge en Angleterre. XIV. 102.
Moïse. Le premier des historiens. XIII. 50. Pourquoi il n'a pas fait un dogme de l'immortalité de l'âme. 174. S'il parle du dogme de la Trinité. 175. 341. Authenticité de sa chronologie, examinée et prouvée par des livres trouvés en Chine et dans l'Inde. XIV. 7. 213. Sur la géologie de la Genèse. 13. Tableau de sa législation. 301. Sa cosmogonie comparée aux faits géologiques. XVII. 153. Antérieur aux philosophes païens. XIX. 252. Sur le tems où il a vécu. 268.
Moïse de Chorène. Caractère de cet historien arménien. XIII. 13.
Mojon. Ses œuv. XV. 476.
Molitor (M.) Analyse de sa Philosophie de la tradition. XIII. 225.
Momies. Expériences sur les substances des toiles qui les enveloppent. XV. 238.
Monde (création du). Voir Création. Sur sa fin. XVI. 37. Son état avant la création de l'homme. 39. Sa configuration selon les pères. XVII. 275.
Monnaies inconnues, des évêques, des fous, des innocens et autres associations singulières, etc. XV. 324.
Monogrammes des actes. XV. 209.
Monophysites. Leurs erreurs. XIII. 22,

Montalembert (M. de). Sur l'art religieux en France. XVI. 72. Bref que lui adresse Grégoire XVI. XIV. 178. Voir Elisabeth.
Montauban (séminaire de). XIII. 454.
Mont-Rond (M. de). Essais historiques sur la ville d'Etampes. XIII. 210.
Monumens historiques. Circulaire d'un archevêque à ce sujet. XVI. 309.
Monumens religieux (statistique des) par l'abbé Souchet. XVII. 160.
Morice. Ses œuv. XIII. 459.
Mosoch. nom et pays. XV. 459.
Moyen-âge (histoire du). Voir Moëller.
Muller (l'abbé). Ses œuv. XIX. 479.
Munck (M.) Dissertation sur le dogme de l'immortalité de l'âme chez les Hébreux. XIII. 166. Son idée sur l'immortalité de l'âme. 173. Sa méprise sur un texte de l'Evangile. 176. Ignore que les juifs connaissaient la résurrection des corps. 177.
Municipes d'Italie. Leur histoire publiée en Sardaigne. XVI. 228.
Musée étrusque du Vatican fondé par Grégoire XVI. XIV. 153.
Musées égyptiens de Paris, de Londres, de Turin. XVI. 143. 145. Sinico-Japonais de La Haye. 143.
Musique. Ramenée à un but chrétien par Savonarole. XV. 207.
Mutin. Ses œuv. XV. 477.
Mystagogie. XVII. 212.
Mystères. Chez les juifs. XIV. 426.
Mythologie. Exemple de scènes mythologiques grecques faisant allusion à la chute d'Adam. XVIII. 143. Accord avec la Bible. 328. Caractère de la mythologie arménienne. XIII. 15. Voir Prométhée.

N.

Nancy (Histoire de). Voir Dumast.
Naos (le). XIX. 426.
Napoléon n'a jamais existé, d'après les principes symboliques. XIII. 216. Singulière lettre à Pie VII. XVI. 59.
Nardi. Ses œuvres. XV. 477. Liste plus complette. XVIII. 78.
Narthex (le). Sa forme, sa place. XVII. 213. XIX. 422.
Natal (le). XVII. 213.
Natalice (le). XVII. 213.
Natatoria. XVII. 213.
Naturalisme (le). Expliqué et réfuté. XVI. 395.
Nault (M.) De la vérité catholique. XV. 59.
Néant. Mal à propos personnifié. XIX. 230.
Nécrologie des auteurs morts en 1836. XIII. 70. 458. En 1837. XIV. 460. XV. 474. En 1838. XVII. 78. XVIII. 76. En 1839. 472. XIX. 476.
Nègres. S'ils étaient connus au tems de Noé. XIII. 54. Tradition sur la cause de leur couleur dans l'île Tonga. 236. Sentimens divers sur leur origine. 55. (note 1re). Identité de leur origine avec celle des blancs. XV. 114. Origine de leur traite. XVI. 204.
Nelumbo (le). XVI. 143.
Néochristianisme (le) moderne est une hérésie. XIV. 310.
Nestorius. Ses erreurs en Arménie. XIII. 21.
Nibelungen. Traduction de cet ouvrage, annoncée. XV. 468. Autre traduction du même. 323.
Nicéphore. Sur un oracle de la Pythie. XIV. 65.
Nicolas de Damas. Sur le déluge. XV. 388.
Nicolo-Nicoli. Sa collection de 800 manuscrits. V. 256.
Ninive. Ses antiquités. XIII. 56. Sentiment sur sa chronologie. 61.
Niu-Oua. Chez les Chinois. XIV. 220. 234.
Noé. Considéré comme le Père de tous les peuples. XIII. 54. Comment ses fils ont peuplé l'Asie. 55. Sa malédiction est-elle la cause de la couleur de de la peau des Nègres. *Id.* Comment sa religion se retrouve en Chine. 340. Pierre qu'il donne à ses fils. 430. Ses trois fils chez la plupart des peuples. XV. 251. 389. Est le Ty-ko des Chinois. 384. XVI. 15. 123. Est le Cox-Cox des Aztèques. XV. 394. Ses quinze petits-fils dans la Bible. 455. Chez les Parses. 459. Noms hébraïques et pays de ses 15 fils et petits-fils. 455. 461. Chez les Chinois. 460. Chez les Aztèques. 462. Son nom sur une médaille. XVII. 40. Sa naissance d'après une prophétie d'Enoch. 395. Voir Yao.
Norden. Un monument de la chute d'Adam et d'Eve. XIII. 152.
Notitiæ ecclesiæ. XVII. 214.
Notre-Dame-des-Ermites. Notice historique sur ce pélerinage. XVII. 320.
Nullatenses. XVII. 214.
Nur-Hag ou Nur-Hagim, ou Nur-Gal. Autels du feu. XIV. 31. 47. Et la planche. 48.

O.

Océanie. *Nouvelles religieuses et scientifiques.* Départ de Londres de colonies pour la Nouvelle-Hollande. XVIII. 78. Tradition sur Abel et Caïn dans les îles Tonga. 236. Expédition partie de Londres pour la Nouvelle-Hollande. XV. 239. Voyage du capitaine d'Urville au pôle sud. 320. Formation d'un sixième continent. 322.
Œmilius Sura. Sur l'époque certaine de la chute de l'empire assyrien. XIII. 61.
Offices claustraux. Quid. XIX. 396.
Omalius d'Halloy. Sur le déluge. XIII. 48.
Onciales (lettres). Leur époque et leur forme. XIV. 278.
Oracles du paganisme. XIV. 68. Leur cessation. 66.
Orderic-Vital. Sur les mœurs du clergé au moyen-âge. XIV. 93.
Orfèvrerie. Sous les Mérovingiens. XIV. 322.
Orientation des églises. Ce que c'est. XIX. 352.
Origène. Sur la lumière. XIII. 36.
Origines catholiques. Voir sur cette matière importante les auteurs cités, tome XI, page 35, à la note.
Orsini (l'abbé). Histoire de la Vierge. XVI. 215.
Ossemens fossiles retrouvés. XIV. 152. 403.
Ottawa. Livres catholiques dans cette langue. XIII. 454.
Ozanam. Deux chanceliers d'Angleterre. XIV. 3. Examen de son livre sur le Dante et la philosophie du 13e siècle. XIX. 357.

P.

Paganisme. On y pratiquait la confession. XIV. 255. Son origine et sa nature. 298. 307. Idoles des mers du Sud. 392. Voir temples du feu. Sa chute annoncée chez les Grecs. XIX. 175.
Palanque. Prix proposé pour une description de cette ville. XV. 242.
Pamer (le plateau de) est peut-être l'Eden. XV. 245.
Panthéisme. Comment exposé à Alexandrie. XIV. 307. Réponse à ses objections. 448. Réfuté par M. Coste dans sa physiologie. XV. 371. Exposé et réfuté par M. de Ravignan. XVI. 394. Essai d'explication. XVIII. 7.
Papauté. De son action et son état présent par M. l'abbé Lacordaire. XV. 420. Examen de son histoire, par Ranke. XVII. 249.
Pape (le). Ode, par M. Turquety. XVIII. 228.
Papes. Tableau historique de leur influence sur les beaux-arts. XIII. 117. 180.
Paradis. Ce qu'en dit la Genèse XVI. 300. Ses fleuves, nom et pays. *ib.* Chez les Chinois; c'est le Kouen-lun. 301. Sa figure. 302. Le Céleste. 303. Le chérubin qui le garde. 304. Sa figure d'après les Chinois. XIV. 219.
Paravey (M. le chevalier de) combattu par M. Riambourg sur l'antiquité chinoise. XIII. 332. Sa réponse. 351. Accordés par M. Th. Foisset. 434. Communication à l'académie des sciences sur quelques découvertes modernes qui avaient été connues des anciens. 429. Notes sur un article de M. Sionnet concernant l'époque de l'entrée des Juifs en Chine. XIV. 233. Ses travaux sur les Chinois. 454. Du plateau culminant du monde ou du plateau de Pamer et de ses quatre fleuves, considérés comme étant l'Eden de la Bible et le mont Mérou des Indiens. XV. 245. Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible. 380. Ses travaux jugés par M. Aimé Martin. 437. Combattu sur la parole. 454. Sur les 15 petits-fils de l'empereur Ty-ko. 460. Des patriarches antérieurs à Ty-ko ou à Noé dont les listes sont conservées en Chine. XVI. 115. Lettre sur les musées de Hollande. 142. Sur l'origine chinoise des lettres hébraïques. 232. Examen de son système sur les Chinois par M. Riancey. XVIII. 68. Dissertation sur les Ting-ling, ou sur la nation à laquelle on donnait le nom de centaures dans l'antiquité. XIX. 94.
Pascal. Jugé. XIV. 56.
Pater. Mal traduit en vers par Lamartine. XVI. 372.
Patriarches. Leur religion, et des conséquences de leur longévité. XIII. 340. Sur les dates de leurs générations. XIV. 8. Connus très-anciennement en Chine. 215. Sont les premiers empereurs Chinois. 233. 454. XVI. 115. 135.
Paul (saint) allègue la sibylle parlant du Messie. XIV. 66. Fait consister le

Christianisme dans la croix. 305.
Pausanias. Sur le Boustrophedon. XVIII. 305.
Pauthier. Son travail sur les caractères chinois. XV. 243. Promoteur des doctrines panthéistiques indiennes. XVIII. 421.
Péché originel. Voir Chute.
Peinture. Ramenée à son véritable but par Savonarole. XV. 203. Voir Salon et Achery.
Peinture hiéroglyphique aztèque, représentant Noé et sa famille. XV. 394. 466.
Pélagiens (les). XVI. 395.
Pélasgo-Hellénique. Famille de cette langue. XIII. 280. 393.
Pellini. Ses œuvr. XIII. 74.
Pénitens. Leur place dans la Basilique. XVII. 421. XIX. 353.
Pentateuque. Manuscrit ancien. XIII. 457. Epoque où il a été écrit. 50. Sa restauration par Esdras. *ib.* Authenticité du texte hébreu, comparé à celui des 70. XIV. 7. Preuves qu'il a été connu en Chine au 7e siècle avant notre ère. 213.
Pères de l'Eglise (les) des 3 premiers siècles. Traduits par M. de Genoude. XIV. 141. XV. 83. Nécessité de leur étude. XVIII. 123. Idées confuses de M. Letronne à leur sujet. XVII. 275. Si l'on peut dire qu'ils aient puisé leurs opinions particulières sur la cosmographie, dans les textes de l'Ecriture. 279. S'il est vrai que les Pères aient eu un système quelconque de cosmographie qui leur soit propre. 295. M. Letronne donne la qualification de Pères de l'Eglise à divers personnages qui n'ont rien de commun avec eux. 285.
Pères (dom). Auteur de l'article sur l'abus des systèmes symboliques. XIII. 216.
Perfectibilité humaine (de la), par A. M. Analyse. XIV. 202.
Perrone (M. l'abbé). Sur l'hermésianisme. XVII. 115. Note sur un de ses articles. 236.
Perse. Rapport de ses dynasties avec celles des Chinois, suivant M. de Paravey. XIII. 356. Voir Magisme, Sabéisme.
Persoon. Ses œuvr. XIV. 460.
Péruviens. Leurs traditions diluviennes. XIII. 160. Antiquités phéniciennes. 311. Industrie. 311.
Petit-Radel. Ses œuvr. XIII. 74.
Peuples primitifs. Ce que la Genèse nous en apprend. Voir Genèse, Sem, races. Leurs premiers établissemens, et leurs chefs. XIII. 56. Leur généalogie. XV. 251. Les 15 chefs des peuples retrouvés chez les Juifs, les Chinois et les Perses. 455. 459. 460. 462.
Pharaons (histoire des derniers) selon Hérodote. Voir Bovet.
Phéniciens. Sur leurs croyances et leurs divinités d'après Sanchoniathon. XVIII. 405.
Philologie (cours de). Voir alphabets antiques. Diplomatique.
Philon de Byblos. Examen de sa traduction de Sanchoniathon que l'on dit être retrouvée. XIV. 397. Est le traducteur et non l'auteur de cette histoire. XIX. 86. Cité sur Babylone. 270. Voir Séguier et Wagenfeld.
Philosophie de l'histoire suivant le Christianisme. XIV. 293. Catholique en Italie. XVIII. 107. Examen du livre de M. Guiraud sur la philosophie de l'histoire. XIX. 134. Celle du 13e siècle par Ozanam. 359.
Phrénologie. Ses prétentions. XVI. 395.
Phtha. Egyptien et Chaldéen. XV. 57.
Phut. Nom et pays. XV. 458.
Physiologie. Réfutation de quelques doctrines matérialistes et panthéistiques. XV. 339.
Pie VI. Ce que les sciences, les arts et le peuple romain doivent à ce pape. XIII. 184. 187.
Pie VII. Son histoire. XVI. 50.
Pierre (S.) Sur le mot jour. XIII. 36.
Pierre Lombard. Explication du texte de la création. XIII. 33. Du mot lumière. 35.
Pierre Damien. Sur les clercs. XIX. 393.
Pi-iao. Nom de Jehovah en chinois. XIX. 37.
Pitra (M. l'abbé). Explication d'une inscription chrétienne. XIX. 195.
Platon. Sur les dix générations qui ont précédé le déluge. XIII. 164. Sur la préparation à la mort. XVI. 316. Mal compris. XIX. 464.
Pluche (l'abbé). Inconvéniens de son système. XV. 381.
Pluralité des cieux. Ce qu'il en faut penser. XVII. 272. Et s'il est vrai que Moïse adopte cette opinion. 273.
Plutarque. Cité sur les oracles. XIV. 69.
Poggio. Ses œuvres. XVII. 80.
Poisson. Emblème de J.-C. XIX. 198.

Pôle sud. Voyage pour sa découverte. XV. 320.
Poret (le docteur). Thèse catholique. XIII. 68.
Porphyre. N'est pas l'auteur de l'histoire de Sanchoniathon. XIX. 85.
Porta. Ses œuvres. XIII. 74.
Porticelli. Ses œuvres. XVII. 80.
Portugaise (langue). XIII. 405.
Pothin (S.) Sa mission à Lyon. XVII. 11.
Pouchet (M.) Etat du globe avant la création de l'homme. XIII. 39.
Poucqueville. Ses œuvres. XVIII. 473.
Pouranas. Poëmes indiens. Leur valeur historique. XIX. 329.
Pouschkine. Ses œuvres. XIV. 462.
Pradt (de). Ses œuvres. XIV. 461.
Prébendes (les). XIX. 395.
Prêcheurs (frères). Mémoire de M. l'abbé Lacordaire sur leur rétablissement. XVIII. 165.
Prémare (le P. de). Découverte d'un manuscrit très précieux intitulé : Vestiges des principaux dogmes de la religion chrétienne retrouvés chez les Chinois. XIV. 451. Analyse et traduction de cet ouvrage. Son autorité. Notice des Kings. XV. 7. 2° Unité de Dieu. 134. 3° De la Trinité. 325. 4° Etat d'innocence. XVI. 296. 5° Nature déchue. 354. 6° Réparée par le Saint. XVIII. 276. 7° Noms du Saint. XIX. 26.
Prémord. Ses œuvres. XV. 477.
Presbytériens aux Etats-Unis. Leurs erreurs. XIII. 241. Associés et réformés. 243. De Cumberland. 242.
Prévost. Ses œuvres. XVIII. 474.
Probabilités (ou essai philosophique sur les) de M. de Laplace. Examiné. XIV. 20.
Procope. Cité sur la lettre d'Abgare. XIX. 186.
Prométhée d'Eschyle. Lettre de M. Rossignol sur le fond de ce poëme. XVIII. 73. Traditions qu'il contient. 184. 325. XIX. 163.
Prony (le baron de). Ses œuvres. XIX. 478.
Propagande. Exercice littéraire en 37 langues. XIV. 77.
Prophètes. Leur belle mission chez les Hébreux. XIV. 302. Possédaient les traditions. 420. 455.
Protestantisme. Son état actuel en Angleterre. XIII. 87. Dans les Etats-Unis. 237. En Allemagne. XIV. 425.
Prothèse. Ce que c'est. XIX. 443.
Psaumes. Traduction en vers par M. Guillemin. XIX. 70.
Puissances temporelles et spirituelles; de leurs rapports d'après la tradition universelle, par l'abbé Rohrbacher. Examen de cet ouvrage. XVII. 229.
Pyrées (les), ou autels du feu retrouvés. XIV. 42. Quatre formes diverses. 48.
Pythie de Delphes. Examen d'un de ses oracles. XIV. 62.

Q

Quakers ou amis. Leurs mœurs. XIII. 250.
Quatremère (M. Etienne). Mémoire sur Darius le Mède et Balthasar. XVI. 137. Sa traduction de l'histoire des Mongols. XV. 324. Notice sur la vie et les écrits de l'abbé Lourdet, professeur d'arménien. XIX. 7.
Quelen (Mgr. de), archevêque de Paris. Allocution aux auditeurs des conférences de Notre-Dame. XVI. 412. Ses ouvrages. XIX. 482.
Quinet (Edgard). Extrait de son art. sur la vie de Jésus de Strauss. XVIII. 88.

R.

Rabbins. Leurs fables et allégories cachaient la tradition. XIV. 426. Sur le mot jour. XIII. 36.
Races. Recherches sur l'unité de la race humaine. XIII. 54. Tartare et nègre. Si elles sont issues d'une même origine? *ib.* De Sem et Japhet. Leur caractère distinctif. 57. Leur unité d'après le docteur Wisemann. XV. 114.
Ragès. Est la même qu'Edesse. XV. 59.
Ram-Mohun-Roy. Fragment sur l'être suprême. XVIII. 42.
Ramayana. Poëme indien, sa valeur historique. XIX. 331.
Raphaël. Son tombeau restitué et ses restes honorés. XIII. 190.
Rationalistes. Leurs erreurs. XIII. 249.
Ravignan. Carême de 1837. 1re conférence. Situation morale de notre époque. XIV. 295. 2e, Philosophie chrétienne de l'histoire. 297. 3e, Régénération du monde par J.-C. 299. 4e, Etablissement du Christianisme. 304. 5e, L'erreur et la vérité dans l'église; paganisme et hérésie. 306. 6e, Mahométisme et Protestantisme. 326. 7e, Le Catholicisme. 328. Confér. de 1838. XVI. 391. 1re, Notion de Dieu. 393. 2e, Providence; naturalisme. 395. 3e, Fatalis-

me. 393. 4e, Liberté et préscience. 401. 5e, L'erreur et la vérité. 404. 6e, Spiritualité de l'âme. 407. 7e, Caractères de l'enseignement religieux. 410. Conférences de 1839. 1re, Préjugés illégitimes. XVIII. 247. 2e, Le fait divin. 249. 3e, Christianisme historique. 254. 4e, Jésus révélateur. 259. 5e, Caractères de Jésus. 263. 6e, Enseignement de Jésus. 267. 7e, Ce que c'est que Jésus. 271.
Raynouard. Ses œuv. XIII. 460.
Reboul. Ode sur la mort d'un enfant. XVII. 61. Examen de son poëme du dernier jour. XIX. 215.
Réforme (de la grande) dans les mœurs et les sciences, tentée par Savonarole. XV. 189. 303. Protestante jugée par M. de Ravignan. XIV. 327. Ce qu'elle a fait du Christianisme. XVIII. 85. Voir Strauss.
Regnier (M. Joseph). Chronique d'Einsidlen. XVII. 320.
Reinaud (M.) Traduction de la géographie d'Aboulfeda. XV. 324.
Reliure des livres. XIX. 320. Traité sur cette matière. XV. 324.
Religieuses savantes au moyen-âge. XVIII. 219. 222. 223. 224.
Remacle (M). Son ouvrage sur les hospices. XVII. 70.
Reptiles. Leur quantité prodigieuse à la deuxième époque du monde. XIII. 44.
Réseaux en verre de couleur. XVI. 144.
Résurrection. Quelle était la croyance des hébreux sur cette vérité? XIII. 176. Et son origine chez les anciens peuples. *ib.* (note 1).
Reuchlin. Rectifié. XIV. 428.
Reuss. Ses œuv. XVII. 80.
Révélation primitive faite à Adam; importance et résultat de ce fait. XIV. 68. Prouvée par la tradition et par le don de la parole fait à l'homme. 317. Par les traditions indiennes et chinoises. 448.
Rêves d'une jeune fille, par Mlle Moreau. XIV. 134.
Revue des Deux-Mondes. Assertions de ce journal touchant la Genèse. XVII. 262. Touchant la Cosmologie de quelques pères. 268.
Rhubarbe (la vraie). XVI. 144.
Riambourg (M.) Recherches sur les traditions chinoises, ou réponse au système de M. de Paravey sur l'antiquité des Chinois. XIII. 332. S'accorde avec M. de Paravey. 436. Publication de ses œuvres philosophiques. XVII. 376. Plan d'études historiques pour un *petit séminaire*. 380. XIX. 275.
Riancey (MM. de). Voir Histoire du monde.
Richard-Simon. Son autorité. XVIII. 95.
Rio (M.) Sur la réforme de Savonarole. XV. 189. 303.
Ritter. Sur l'antiquité de l'Inde. XVIII. 428. Sur la langue sanscrite. 431. Sur la vie des Hindous. XIX. 292. Sur les lois de Manou. 327. Sur le Harivansa. 336.
Robertson. Ses œuv. XV. 477.
Roboam. Son portrait retrouvé en Egypte. XVII. 46.
Rœderer. Ses œuv. XIII. 74.
Rohrbacher (l'abbé). Rapport naturel entre les deux puissances. XVII. 229.
Roland (mort de). XV. 158. Sa prière. 160.
Romane (écriture). XIV. 288. 290.
Romane (langue). XIII. 395.
Ronchetty. Ses œuv. XVII. 80.
Rosa mystica. Paraphrase poétique de cette prière. XII. 436.
Rose de Jéricho. Description de cette plante. XVI. 389.
Rosellini. Sur la manipulation du vin. XVII. 45.
Roselly (M). Le Christ devant le siècle. XIII. 155.
Rosenmuller. Ses œuvr. XIII. 70.
Rosette (l'inscription de) moulée et déposée à Paris. XIV. 464. XV. 319.
Rosini. Ses œuvr. XIII. 460.
Rosmini-Serbati (l'abbé). Auteur d'une philosophie catholique en Italie. XVIII. 107. Fragment extrait de ses opuscules philosophiques. 116. Ses ouvrages. 121.
Rosset. Ses œuvr. XIII. 74.
Rossignol. Analyse de la philosophie de la tradition de Molitor. XIII. 225. De l'histoire des derniers Pharaons de M. de Bovet. 258. Sur le droit matrimonial chez les protestans. 285. Preuves de la révélation primitive. XIV. 317. Sur le Prométhée d'Eschyle. XVIII. 73. 184. 325. XIX. 163.
Rouget. Ses œuvr. XIII. 75.
Rougier de la Bergerie. Ses œuvr. XIII. 460.
Roujoux. Ses œuvr. XIII. 460.
Rousseau. Ses œuvr. XIII. 460.
Ruivet. Ses œuvr. XVIII. 474.
Rychewaert. Ses œuvr. XIII. 75.

S.

Saba (royaume de). Son fondateur. XIII. 57.
Sabacon. Quel est ce Pharaon dont parle Hérodote. III. 434.
Sabéisme. Son origine. XIII. 12. Pénètre en Arménie. 13. En Afrique. 57. Son état. XIV. 37. Admis par les Hébreux. Forme de ses autels. 48.
Sacerdoce chrétien comparé au sacerdoce païen, par saint Chrysostôme. XVIII. 141.
Sacrifices. Dans le paganisme. XIX. 170. Leur insuffisance reconnue. *ib.*
Sacy (M. de). Notice sur le livre d'Enoch. Fragmens. XVII. 164. 172.
Sade (M. de). Extrait de sa Tydologie. XIII. 157. XV. 251.
Saint. Comment en parlent les livres chinois. XIV. 221. 232. 235. Devait venir après 72 générations. XVI. 129. Devait réparer la nature humaine. XVIII. 283. 287. Ses différens noms : homme *divin*. XIX. 26. Homme *ciel*. 27. Homme *unique*. 28. *Cet* homme. 29. Beau, bon, doux. *Ib.* Devait paraître en Occident. 30. Très-parfait. 31. Séparé. 32. Attendu des anciens Chinois. 33. Devait naître d'une vierge. 38.
Saint-Cheron. Trad. d'Innocent III de Hurter. XVII. 240.
Saint-Simoniens (les). Leur situation en Egypte. XIII. 233.
Sala (card.) Ses œuv. XIX. 477.
Salomon. Connu en Chine. XIV. 220.
Salon. Revue des tableaux religieux du salon de 1838. XVII. 53. De 1839. 392.
Salut (des moyens de). Chez les Juifs. XVII. 241. Chez les Chinois. XIX. 35.
Salverte (Eus.) Ses œuv. XIX. 481.
Salvolini. Ses œuv. XVII. 80. Son opinion sur l'origine égyptienne des lettres hébraïques. XVI. 234. Sur un monument égyptien. XIII. 152.
Sanchoniathon. Dissertation sur l'authenticité des fragmens de l'histoire phénicienne de cet auteur, par M. Séguier. XVIII. 405. XIX. 85. 263. Voir Philon et Wagenfeld.
Sannazar. Vie de ce poète. XVIII. 56. Traduction de son poëme de l'enfantement de la Vierge. 58.
Sanscrit. Sentimens divers des savans sur l'antiquité de cette langue et sur sa perfection. XVIII. 431. IV. 264. Quelques-uns de ses mots comparés au latin. XIX. 454.
Sarti (le père). Ses œuv. XIV. 465.
Satan. Appelé Sammaël par les Rabbins. XVI. 10. Serpent. *Ib.* Sa nature. 12. Pourquoi il tenta Adam. 14. Sa compagne nommée Lilit. 19. Quelle sera sa fin. 21. Récit de la Bible. 354. Appelé Tchi-yeou en Chine. Explication. 354. Ode qu'il chantait. 359. Est Kong-kong. Expliqué. 360. Influence qu'il a exercée sur la création, d'après M. Guiraud. XIX. 146.
Saturne. Mal à propos confondu avec Zerwan. XIII. 15. Chez les Grecs. XV. 56.
Savonarole. Réforme des arts et des mœurs. XV. 189. 303. Sa théorie du beau dans la nature et dans l'art. 304. Son portrait. 318. Contre les scholastiques. 198. 303.
Saulnier de Beauregard. Ses œuv. XVIII. 474.
Saussol. Ses œuv. XIII. 75.
Scandinaves. Leur tradition diluvienne. XIII. 159.
Sceau. Epoque de son usage dans les actes. XV. 38. Où il commence à tomber en désuétude. 47.
Sceau de S. Bernard. Voir Bernard.
Schelling. Sa méthode philosophique. XIV. 250.
Schéol. Doit-il signifier Enfer ou Tombeau. XIII. 170.
Schlégel (Frédéric). Sur les avantages de l'étude de l'Inde par rapport à la Bible. XIII. 175.
Schoel. Sur l'histoire de l'alphabet grec et latin. XIV. 375. 379.
Scholastique. Quel est son but. IV. 73. Abus qu'on en fait au 13e siècle. 134. Doit être connue. XIII. 297. 302. Réfutation de quelques reproches mal fondés. XIX. 357.
Sciences et arts au moyen-âge. Tableau figuré par une abbesse. XIX. 54.
Scina. Ses œuv. XV. 477.
Sculpture antique et du moyen-âge. Son caractère religieux. XIII. 146.
Scythes. D'après Aristote. XV. 148.
Sébastiani (M.) Ses œuv. XIV. 465.
Secchi (le père). Ses travaux. XIV. 465.
Sectes religieuses aux Etats-Unis. XIII. 257.
Séguier. Sur une édition et traduction de la préparation évangélique d'Eusèbe. XVI. 311. Dissertation sur l'au-

thenticité des fragmens de Sanchoniathon conservés par Eusèbe. XIX. 85. 268.
Sem. Recherches sur l'antiquité de sa race. XIII. 55. Travaux ethnographiques et généalogiques à ce sujet. 56. Recherches sur la parenté de cette race avec les Egyptiens et les Ethiopiens. 58. Son nom et le pays qu'il a peuplé. XV. 45. Ses cinq fils et leur pays. 456. Est Heou-tsy des Chinois. XVI. 124.
Semaine. Usitée en Chine. XIV. 235.
Semiramis. De qui elle est contemporaine. XIX. 268.
Séminaires (petits). Sentimens des évêques touchant la direction spirituelle et scientifique de ces maisons. XIII. 76.232.454. Leur situation en France. XIV. 151. Leurs progrès scientifiques à Forcalquier. 311. A Auch. 312. A Fréjus. 391. Au Mans. 464. A Tours. XVIII. 158. Un plan d'études historiques.. XVII. 380. XIX. 275.
Sémitique (langue). Ses alphabets. XIV. 270. Recherches historiques sur ses divisions. 273.
Septante. Leur version comparée à celle des hébreux. XIV. 7.
Serment de la reine d'Angleterre. XVI. 227.
Séroux d'Agincourt. Auteur du bel ouvrage intitulé : *histoire de l'art au moyen-âge* depuis la décadence. Est le véritable Winkelman de cette époque si mémorable, qui part du 4ᵉ siècle, et va jusqu'au 14ᵉ siècle. L'ouvrage renferme plus de 300 planches comprenant 6 vol. in-f° avec un texte explicatif et historique, divisé en architecture, peinture et sculpture. Souvent cité dans le vol. XI des *Annales* et surtout pages 43. 44. 45. 46. 47. 49. 50. 51. 52. 56. Et à la note de la page 35. Et dans les articles Achery.
Serpent. Selon les rabbins. XVI. 11. Dans la mythologie. XVIII. 143.
Seth est Tchang-y. XVI. 118. 128. 137. Est le Kaiomorts des Persans. 132.
Severianus de Gabala. Méprise de M. Letronne. XVII. 285.
Séville (cathédrale de). Sa description. XVII. 215. Orgue. 219. Tombeaux. 220. Crédences. 221. manuscrits. *ib.*
Shea. Ses œuvr. XIII. 460.
Siamois. Leur tradition diluvienne. XIII. 159.
Sibylle (la). Allégué par S. Paul. XIV. 66. Pourquoi rejetée. 67. D'où venait leur science. 68. Dissertation sur un de leurs oracles. *ib.*
Sieyes. Ses œuv. XIII. 73.
Signatures. Epoque de leur origine dans les actes. XV. 48. Royales, comment désignées. 49.
Silvio-Pellico. La croix. Ode italienne et française. XIII. 62. Sa profession de foi. XIV. 78. Poésies inédites ; détails sur sa vie. XVII. 184.
Sionnet (l'abbé). Dissertation sur la chronologie du texte hébreu. XIV. 7. Sur l'époque de l'entrée des juifs en Chine. 213. Edition d'un mystère en langue bretonne. 384. Analyse d'un ouvrage inédit du P. Prémare. XV. 7. 325. Projet d'édition de Clément d'Alexandrie. XIX. 261.
Slave. (idiôme). Voir Evangile.
Socinianisme (le). Exposé et réfuté. XVI. 395.
Soirée (une) de famille, par madame la princesse de Craon. XVI. 219.
Soirées de Monthléry, ou entretiens sur les origines bibliques, examinées. XIV. 13.
Solea (la). Dans les églises. XIX. 432.
Soleil. Adoré chez les hébreux. Voir Sabéisme.
Solesmes (abbaye de). Description des sculptures. Voir Allou. Rétablie. XVI. 445.
Sorbonne. Programme de ses cours. XV. 396.
Souchet (l'abbé). Statistique des monumens religieux. XVII. 160.
Souscription des actes. Leur origine. XV. 47. Avec du sang. XI. 39
Souza. Ses œuv. XIII. 75.
Spectacles (sur les). Extrait de saint Jean Chrysostôme. XVIII. 129.
Spire. Voir Catholique.
Sse-ma-tsien. Ses œuv. XVI. 116.
Sse-chou. XV. 221.
Stagni. Ses œuv. XIII. 460.
Stegmann. Ses œuv. XIV. 463.
Strauss. Examen critique de sa vie de Jésus. XVIII. 85.
Stromates de Clément d'Alexandrie. Traduits en français. XIX. 245. Projet d'édition par M. Sionnet. XIX. Cités sur les sibylles. XIV. 66.
Suarez. Sur l'être de Dieu. XVIII. 10.
Suffixes (pronoms). Ce que c'est et ce qu'ils prouvent. XIII. 59.

Suicide (contre le). XVI. 409.
Suidas. Sur un oracle de la Pythie. XIV. 64.
Symbole de Nycée (du). XIII. 21.
Symbolisme païen comparé au symbolisme chrétien. XIV. 302. 308. XIX. 63. Erreur à son sujet. XI. 224. Exposé par saint Clément. XIX. 259.
Synagogue. Ses traditions. XIV. 420. Sur le péché originel. XVI. 7. Sur l'invocation des saints et la foi au Rédempteur. XVII. 241.
Syncelle (le). Sur les Chaldéens. XV. 55.
Syrie. Etat de ses missions. Mort de trois missionnaires. XIV. 79.

T.

Table d'Abydos arrivée en France. XIII. 390.
Tableau synchronique des Egyptiens, des Assyriens et des Babyloniens, et le commencement de leurs histoires. XIII. 60. De la population des sectes aux Etats-Unis. XIII. 254. Des connaissances humaines d'après l'encyclopédie. XIII. 269. Des principales époques historiques calculées depuis l'apparition de l'homme. XVII. 158.
Tableaux synoptiques. 1° des générations antédiluviennes. XVI. 135. 2° par Bayer. 136. 3° comparaison de celles de la Chine et de la Bible. 137.
Tables eugubines. XIII. 280. XV. 315.
Talaïas ou Talaïot. Temple du feu. XIV. 31. Figure p. 48.
Talleyrand (de). Sa fin chrétienne. XVI. 388.
Talmud. Explication des passages concernant le Messie. XIV. 421. De ses fables. 426. Traditions qui y sont renfermées. 465. Voir Drach.
Tamisier (M.) Examen de son voyage en Abyssinie. XVII. 321.
Tao, ou Dieu chez les Chinois. XIV. 222. XV. 327.
Tau (le). Note de M. de Paravey sur ce signe ou instrument symbolique. XII. 457.
Témoins des actes. Epoque où ils commencent à remplacer le sceau. XV. 47.
Temples du feu. Recherches sur leurs noms, leur forme et leur usage chez divers peuples. XIV. 27. Voir Bamoth, Chammanim, etc., et la planche, p. 48.
Teocalli des Mexicains. Ce que c'est. XIV. 32. 44. Figure. 48.
Terrains primitifs secondaires de transition, fossiles et autres. Recherches géologiques à ce sujet. XIII. 43.
Théodore de Mopsueste. Pris pour un père de l'Eglise par M. Letronne. XVII. 285.
Théodoret. Sa réserve dans les questions. XVII. 288.
Théologal (le). Ses fonctions. XVIII. 27.
Théologie. Sa méthode d'enseignement basée sur la tradition et l'Eglise. XIV. 241. Rapport de M. Salvandi sur son étude. XVII. 238.
Théologiens protestans. Ont réduit le Christianisme à des allégories. Leurs noms et leurs ouvrages. XVIII. 88.
Thérèse (Ste.) Sonnet sur l'amour de Jésus. XV. 161.
Thèse médicale suivie de propositions catholiques. XIII. 67.
Thèse scientifique devant la faculté des lettres à Paris. Sur saint Thomas et saint Anselme. XIII. 193.
Thierry (M. Augustin). Sa partialité et ses altérations historiques. XIII. 90. Dénature l'histoire de Grégoire-le-Grand. 94. 107. Autres erreurs. XIV. 95. 110.
Thiras. Nom et pays. XV. 459.
Thomas (saint). Sur la lumière. XIII. 36. Sa doctrine développée devant la faculté des lettres de Paris. 194. Curieuse définition d'un bon gouvernement. 196. Cité sur les limbes. XIV. 424. Pense que la circoncision était un signe et non pas un moyen de justification. XVII. 243. Sur l'interprétation de l'Ecriture. 292.
Thomas Becket. Son caractère. XIV. 115.
Thor. Son palais et ses 540 portes. Leur signification astronomique. XV. 257.
Thubal. Nom et pays. XV. 458.
Tissot (C.-J.) Examen de ses idées sur la théologie et son enseignement. XIV. 238.
Titre de la croix. Explication de son inscription hébraïque. XVIII. 291. 341. Lithographie qui la représente. 293.
Toltèques. Leur tradition diluvienne. XIII. 161.
Tonga. Traditions bibliques de ce peuple. XIII. 235.
Torture (la). Son abolition est due au Christianisme. XV. 169

Tôt le fils du 2e Hermès. Ses colonnes antédiluviennes. II. 37.
Tourlet. Ses œuv. XIII. 75.
Tours. Discours de l'archevêque, sur l'étude de l'antiquité chrétienne. XVIII. 158. V. aussi Cours d'antiquités et Séminaire.
Tradition orale. Son importance. XIII. 226. Catholique. De quoi se compose. *ib.* Il en existait une cachée chez les juifs. XIV. 430. 432.
Traditions des peuples mises en parallèle avec les faits de la Bible. XIII. 157. Chinoises envisagées sous le même rapport. 332. Comment comprises par les missionnaires. XV. 8. Son étude. XIX. 66. Voir Concordance.
Transcription des livres (la). Etablie par la règle des couvens. XVIII. 147. Règle sévère prescrite à ceux qui s'y livrent. 152.
Trente (concile de). Sur la foi qui est la même avant et après J.-C. XIV. 423. Sur le péché d'Adam. XVI. 25.
Trésors de l'éloquence. Puisés dans les auteurs anciens et modernes. Compte-rendu. XV. 155.
Tribus d'Israël en Amérique. XVIII. 399.
Trinité. Moïse en parle-t-il ? XIII. 175. 341. Tradition de ce mystère dans les livres chinois. XIV. 222. XV. 328. Dans les livres d'Enoch. XVII. 361. Erreur de M. Guiraud. XIX. 141.
Trophime. Sa mission à Arles. XVII. 9. Sa chute et sa pénitence. 123. S'il y en a deux. 124.
Trouvé. Ses œuv. XVII. 80.
Turquety. Voir Hymnes sacrées.
Ty-ko est Noé. Ses différens noms symboliques. XV. 193. Ses quinze petits-fils. 460.
Typhon. Ce que c'est. XVIII. 416. Retrouvé en Chine. XVI. 121.
Tyr. Où située. XIX. 227.

U.

Ulphilas. Edition de sa Bible avec grammaire et dictionnaire. XIII. 236.
Ungarelli (le père). Ses travaux. XIV. 465. Hiéroglyphes des obélisques de Rome, etc. publiés. *ib.* Inscription des murs du Vatican. *ib.*
Unitaires des Etats-Unis. XIII. 149.
Unité de Dieu. Comment exprimée en chinois. XV. 325. Comment expliquée. 332. Unité de la race humaine, prouvée par la philologie. 128.
Univers (étude et tableau de l'). Voir Daniélo.
Universalistes des Etats-Unis. XIII. 250.
Université catholique de Louvain. Programme des cours. XV. 400.
Ur. Recherches sur l'antiquité de ce pays, et ses premiers habitans. XIII. 57. XV. 57.

V.

Vacherot. Thèse sur le rationalisme de saint Anselme. XIII. 200. Reproches qu'on lui fait. 448.
Valaque (langue). XIII. 407.
Valori (le marquis de). Examen de sa traduction du poème de Sannazar. XVIII. 50. Le Magnificat en vers français. 58.
Van-Praet. Ses œuvr. XIV. 463.
Van-Quickenbone. Ses œuvr. XV. 477.
Vandales. Leur histoire. XIV. 130.
Vaudois. Recherches historiques sur leurs doctrines primitives. XVI. 96. Ecrivains de cette secte. 99. Si c'est une secte rationaliste. 110.
Végétaux antédiluviens. Leur action sur l'atmosphère. XIII. 44.
Vénus. Confondue avec la Anahid arménienne. XIII. 15. Comparée à la femme chrétienne. 147.
Vercellone (M. l'abbé). Explication du mot *Alme*. XVII. 361.
Vérité (de la). Comment envisagée par les théologiens. XIV. 241. Par les philosophes. 245. Variations des philosophes. 252. Voir Descartes, Malebranche, Leibnitz, Kant, etc. Vue générale de la religion par M. Nault, etc. XV. 60. Effet de la vérité catholique sur l'esprit, par M. de Ravignan. XVI. 406.
Vernet. Ses œuvr. XIV. 460.
Vertu. En quoi consiste d'après les Chinois. XIX. 36.
Vicramaditja. Son ère. XIX. 335.
Vie de Jésus, par le docteur Strauss. XVIII. 85.
Vierge (la). Histoire de sa vie, complétée par les traditions d'Orient. XVI. 215. Cantique en son honneur. XVII. 67. Preuve de la prédiction d'Isaïe. 361. Poème de Sannazar, sur son enfantement. XVIII. 50. Critique du Lys d'Israël, histoire de sa vie. 456. Les traditions sur une Vierge mère chez

les Chinois. XIX. 38. 58. Ses premières représentations. 67. Tradition chez les Grecs. 177.
Vigier (le père). Mérite de son édition de la préparation évangélique d'Eusèbe. XVI. 314. Helleniste. 315. Ses défauts. XVIII. 466.
Villeneuve-Bargemont (M. Alban de). Examen du traité de l'abbé Affre, sur les biens ecclésiastiques. XVI. 255.
Villeneuve-Trans (M. le marquis). Examen de son histoire de saint Louis. XIV. 76.
Virgile. Sur le pays le plus élevé. XV. 245. Méthode nouvelle de traduction de quelques vers en français. XVIII. 386.
Visconti. Sur les Zodiaques. 422.
Visigothique (écriture). XIV. 288. 290.
Vitruve. Sur la couleur des fleuves. XV. 124. Voir Basilique.
Voies intérieures, par Victor Hugo. Analysées. XVI. 70.
Voigt (M. J.) Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle. XV. 286. XVI. 172.
Voigt. Plan d'une basilique des premiers siècles. XVII. 419.
Volney. Prétend qu'Abraham n'a pas existé. XV. 381.
Vossius (Isaac). Son opinion sur l'universalité du déluge. XVII. 51.
Voyage dans l'Inde. Voir Jacquemont.
Voyage à la découverte du Pôle sud. XV. 320.
Vulgate. Si elle a été falsifiée. XIV. 8.

W.

Wagenfeld a faussement assuré avoir retrouvé l'histoire phénicienne de Sanchouiathon. XIV. 397.
Wiffen. Ses œuvr. XIII. 75.
Wilkins. Ses œuvr. XIII. 461.
William-Jones. Sur les lois de Manou. XIX. 304. 325.
Wiseman (M. le docteur). Discours sur les rapports de la science avec la religion révélée. Annonce. XV. 83. Extrait sur l'unité d'origine des races humaines. 114. Ses travaux scientifiques sur l'histoire, l'archéologie, la littérature sacrée. XVII. 35. 82.
Wittmann. Ses œuvr. XIII. 461.
Woide. Sur le livre d'Enoch, XVII. 164.

X.

Xisutrus. Son histoire chaldéenne conforme au récit de Moïse sur le déluge. V. 468.

Y.

Y-king. Livre sacré chinois. Sur le 7e jour. XIV. 235. Composé de symboles. XV. 14. Doit être expliqué divinement. 22. Sur l'unité de Dieu. 149. Sur la création. XVI. 299. Sur la chute du serpent. 355. Sur le Saint. XVIII. 287. 289. XIX. 28. 32. Son importance. 469.
Yao. De son déluge. XV. 384.
Ylacomylus. Savant du 16e siècle, propose de donner le nom d'Amérique au Nouveau-Monde. IX. 11. 164.

Z.

Zapotèques. Leur tradition diluvienne. XIII. 161.
Zend-Avesta. Sur le Noé des Perses et ses quinze fils. XV. 394. 459. Sur le premier homme. XVI. 132. Examiné. IV. 328.
Zerwan. Divinité arménienne mal à propos confondue avec Saturne. XIII. 15.
Zodiaque (divisions du). Chez les divers peuples. XV. 256.
Zoroastre. Son influence religieuse en Arménie. XIII. 14. Sa patrie. XV. 56.

FIN DE LA TABLE DU DIX-NEUVIÈME VOLUME
ET DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

IIIe SERIE.

AVIS.

Le titre de ce volume sera donné à la fin avec la *table de tous les articles*, sans préjudice de la *table des matières*, qui sera placée à la fin du volume.

Comme les *Annales* sont lues par beaucoup de personnes, et sont un livre d'usage, nous nous sommes décidés à employer un *papier collé*, qui permettra d'écrire sur les marges comme sur un papier ordinaire, et un papier *non-mécanique*, qui est beaucoup plus fort, comme on peut le voir dans ce n°; c'est une augmentation de dépense que nous faisons volontiers pour l'avantage et la commodité de nos abonnés.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

RECUEIL PÉRIODIQUE,

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS, FRANÇAIS ET ETRANGERS;

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Membre de la Société Asiatique de Paris.

DIXIÈME ANNÉE.

Troisième Série.

TOME I.

ÉCOLE LIBRE SAINT-JOSEPH LILLE

PARIS,

Au Bureau des Annales de philosophie Chrétienne,

Rue St.-Guillaume, nº 24, Faub. St.-Germain.

1840.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 1er. — Janvier.

A nos nouveaux abonnés. 7
Examen critique de la vie de Jésus, du docteur Strauss, ministre protestant, par M. Bonnetty. 3
Dissertation sur les Amazones, ou comparaison de ce que nous apprennent les livres et les monumens chinois et indiens, avec les documens que nous ont laissés les Grecs, par M. le chevalier de Paravey. 18
Lithographie. — Amazone des livres conservés en Chine. — Amazone ayant conquis l'Inde figurée à Eléphanta. — Amazone attaquant Thésée. — Autre Amazone grecque. 32
Doctrines hindoues, examinées, discutées et mises en rapport avec les traditions bibliques (5e art.), par M. l'abbé H. de V. 35
Examen critique de l'histoire des huguenots, du docteur Browning, par M. Gullemeteau. 46
Détails sur la persécution de l'Eglise catholique en Russie, et sur la trahison des évêques russes, contre lesquels est dirigée l'allocution du souverain Pontife, du 22 septembre 1839. 64
Pièces justificatives. 74
Nouvelles et Mélanges. — Allocution du S. Père Grégoire XVI, sur l'état de l'Eglise en Russie. 78

N° 2. — Février.

Sur les Progrès des études philologiques et archéologiques, dans leurs rapports avec la Bible, par M. F. de Rougemont. 85
Doctrines hindoues examinées, discutées et mises en rapport avec les traditions bibliques (6e et dernier article), histoire du Boudhisme, par M. l'abbé H. de V. 91
Essai sur la cosmogonie égyptienne, ou explication de ce que nous racontent Manéthon et le Syncelle du règne des dieux, chez les anciens égyptiens (1er art.), par M. Pianciani. 107
Sur le cours du Jourdain, par M. Letronne, de l'Institut. 126
Lithographie. — Carte de la vallée du Jourdain, d'après le voyage de M. Jules de Bertou. 134
Des mœurs et des doctrines du rationalisme en France, par M. l'abbé Constant Symon. 136
De la légende de Robert-le-Diable. 149
Nouvelles et Mélanges. — Lettres apostoliques de Sa Sainteté Grégoire XVI, qui défend aux chrétiens toute participation ou toute approbation donnée à la traite et à l'esclavage des noirs. — Avis aux antiquaires et amateurs d'objets du moyen-âge. Découverte de florins et d'anciennes monnaies françaises. 158

N 3. — Mars.

Inscription chrétienne trouvée à Autun (premier article), par M. L... J... C... 165
Dissertation sur l'authenticité des fragmens de l'histoire phénicienne de Sanchoniathon, renfermés dans le premier livre de la préparation évangélique d'Eusèbe, par M. Séguier, marquis de Saint-Brisson, (4e art.). 187
Nouveaux détails sur l'histoire de la persécution de l'Eglise catholique en Russie, et documens relatifs à la réunion forcée des grecs-unis à l'Eglise schismatique russe, par A. B. 201
Nouvelles et Mélanges. — A nos abonnés. 244

N° 4. — Avril.

Essai sur la cosmogonie égyptienne, ou explication de ce que nous racontent Manéthon et le Syncelle, du règne des dieux, chez les anciens égyptiens (2e art.), par M. G.-B. Pianciani, de la compagnie de Jésus. 245
Essai historique sur l'abbaye de Cluny, suivi de pièces justificatives, par M. Lorain, doyen de la faculté de droit de Dijon, par M. H. Géraud, de l'école des Chartes. 261
Conférences de Notre-Dame de Paris, par M. l'abbé de Ravignan, par M. A. Bonnetty. 270
Sur le système d'écriture des Egyptiens, et modèles des trois différentes écritures qu'ils employaient, avec un alphabet démotique et hiéroglyphique, par M. Champollion-Figeac. 294
Gravures.— 1° Modèle des signes figuratifs égyptiens. 295
2° Modèle des signes symboliques. 297
3° Signes idéo-phonétiques. 298
4° Alphabet démotique et hiéroglyphique. 299
Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques (16e article).—Suite du C, par M. A. Bonnetty. 304
Nouvelles et Mélanges.— Ouvrages mis à l'index, en 1837, 1838, 1839. 315
Bibliographies— Annali delle scienze religiose.— Le monde et ses travers.— M. de Quélen, pendant dix ans. — Vie de madame Isabelle.— Méthode systématique de l'enseignement des langues. — Revue bibliographique. 318

N° 5.— Mai.

Essai sur le panthéisme dans les sociétés modernes, par M. Maret, prêtre (1er art.), par M. A. Bonnetty. 321
Religions des peuples celtiques de l'Occident, comparées avec celles de l'Orient (1er art.), par M. Alexis C. 338
Décisions et usages de la synagogue sur les mariages mixtes, par le chevalier Drach. 370
Les Souvenirs de l'amitié, ou Vie et opuscules de P.-L. Arondineau. 372
Nouvelles et Mélanges.— Allocution de Notre S. P. le Pape Grégoire XVI, tenu dans le consistoire secret du 27 avril sur la persécution et les nouveaux martyrs du Tong-Kin et de la Cochinchine.—Nomination de monseigneur Affre, coadjuteur de l'évêque

de Strasbourg, à l'archevêché de Paris. Notice sur sa vie et ses ouvrages.—Traduction française des livres de Confucius, par un Missionnaire français. 390

N° 6. — JUIN.

Institutions liturgiques, par le R. P. don Guéranger, abbé de Solesmes (1er art.), par M. Alexis COMBEGUILLE. 401
Dissertation sur l'authenticité des fragmens de l'histoire phénicienne de Sanchoniathon (5e art.); des vers d'Orphée, par M. SÉGUIER DE S. BRISSON. 422
Vie du R. P. Ant. Saulnier de Beauregard, abbé de la Trappe, par A. E. 430
Religions des peuples celtiques de l'Occident, comparées avec celles de l'Orient (2e art.) 439
LITHOGRAPHIE. — Représentant un grand nombre de ces pierres brutes qui ont servi d'objet de culte aux peuples anciens, et que l'on trouve en Irlande, en France, dans le Malabar et en Amérique. 450
Revue des tableaux religieux du salon de 1840, par *** 453
Aux abonnés, par M. BONNETTY. 465
Table des matières. 472

ERRATA DU TOME PREMIER.

N° 1. p. 61. l. 1,	de la note 1,	*souffrait*,	lisez : souffrit.
78. l. 38,		*consulté*. l.	corrompu.
80. l. 22,		*sancte*, l.	sanctæ.
— 34,		*quatens*, l.	quatenùs.
		unitatiù, l.	unitati.
N° 3. p. 167. l. 7,		*la série de* l.	la série et.
19,		*véridiques*, l.	druidiques.
170. l. 19.		*pothenios*, l.	potheinos.
171. l. 35.		*des premiers évêques*, l.	du premier évêque.
175. l. 12.		*prescriptions*, l.	proscriptions.
197. l. 21.		200 *ans*, l.	2,000 ans.

N° 5. p. 361. l. 2, de la note 1, sur la *dioptrique*, l. sur *les montagnes Danoises, les forts et les tours de l'Irlande*, p. 213, fig. 13.

371. l. 12, au lieu de la dernière.
lettre ט l. un מ

381. l. 10, הי׳א l. הוא

A NOS NOUVEAUX ABONNÉS.

Les *Annales de Philosophie chrétienne*, commencées en juillet 1830, comptent en ce moment (1er janvier 1840) neuf ans et demi d'existence, et se composent de XIX volumes dont nous avons été obligé de faire réimprimer les *six premiers* en entier. Un pareil succès pour un journal qui ne s'occupe que de matières religieuses, est une preuve de la bonne impulsion donnée aux études, et du goût généralement répandu de connaître les preuves de la divinité du christianisme. Ces preuves résultent surtout, dans les *Annales*, de l'analyse et de l'exposé des traditions de tous les peuples; de leur chronologie, laquelle ne dépasse pas celle fixée par la Bible; de la comparaison des différentes langues, qui prouve leur unité primitive; des découvertes de la géologie, laquelle confirme le récit de la création de Moïse, etc., etc.; recherches faites d'après les ouvrages des savans modernes, lesquels le plus souvent, à leur insu, ont donné la plus grande preuve de la véracité de nos livres saints.

Un écueil était à craindre en faisant de si fréquens emprunts à la science moderne, celui de s'égarer avec elle. Les *Annales* ont été assez heureuses pour conserver, ainsi que c'était leur volonté et leur conviction, une parfaite orthodoxie. Aussi ont-elles eu constamment les sympathies des hommes les plus éminens parmi le clergé, et en particulier de Nosseigneurs les archevêques d'Aix, d'Auch, de Tours, et des évêques d'Amiens, d'Angoulême, de Belley, de Carcassonne, de Digne, d'Evreux, de Fréjus, de Gap, du Mans, de Marseille, d'Orléans, du Puy, de Saint-Flour, de de Séez, de Soissons, de Troyes, de Verdun et de presque tous les évêques des Etats-Unis, de plusieurs des évêques et archevêques d'Italie, et souvent elles

ont été citées et louées par le savant directeur des *Annali delle scienze religiose* de Rome, l'abbé Ant. de Luca. Nous ne mentionnons pas ici les savans distingués qui ont bien voulu approuver et encourager nos travaux, et souvent nous aider de leur collaboration. Les uns et les autres nous ont donné l'assurance que les travaux des *Annales* peuvent avoir une influence favorable à nos croyances catholiques.

C'est pour reconnaître toutes ces preuves de sympathie, et étendre encore davantage cette bonne influence, que le Directeur s'est décidé à en baisser le prix pour ceux qui travailleront à étendre la connaissance et la lecture de ce journal.

En conséquence, le prix a été réglé de la manière suivante :

La Ire SÉRIE, comprenant les 12 premiers volumes, dont les six premiers ont été réimprimés, et qui sont terminés par une *table générale des 12 volumes*, au lieu de 120 francs, 72 fr.

La IIe SÉRIE, composée de 7 volumes (du tome 13 au tome 19), qui sont aussi terminés par une *table générale des 7 volumes*, au lieu 70 fr. 56 fr.

Les volumes de la première série seront donc vendus séparément 6. fr. le vol.

Ceux de la deuxième série seront vendus séparément 8 fr. le vol.

Le prix de chaque volume sera toujours ds 10 francs pour ceux qui ne sont pas abonnés.

Pour recevoir la collection par la poste, il faudrait ajouter 1 franc 50 c. par volume.

Quant à la IIIe série, qui commence le présent volume, le prix sera de VINGT FRANCS par an pour ceux qui ne prennent qu'UN SEUL abonnement, et de SEIZE FRANCS pour ceux qui prennent en même tems DEUX abonnemens.

Ainsi les *Annales* seront alors, non-seulement le journal le plus savant entièrement consacré à la religion, mais encore le journal le moins cher.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 1. — Janvier 1840.

Controverse chrétienne.

EXAMEN CRITIQUE DE LA VIE DE JESUS,

DU D. STRAUSS, MINISTRE DU S. EVANGILE.

Observations préliminaires. — Rétractation de Strauss sur l'Evangile de saint Jean. — Il ne veut pas que son livre soit lu des laïques. — Résumé de son système. — Il change la possibilité en réalité. — Différences de l'allégorie chez les Grecs ; — chez les Juifs ; — chez les Chrétiens. — Force de ses raisons contre les Protestans. — Plan des objections. — Plan des réponses à lui faire.

Nous avons déjà publié sur cet ouvrage un article [1] où d'après un travail de M. Ed. Quinet, nous avons tracé l'histoire de la critique biblique et théologique des docteurs de la réforme, et prouvé qu'ils avaient déjà détruit pièce à pièce, dans leur exégèse, tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament ; en sorte que le docteur Strauss n'est venu que relier en faisceau les traits épars de cette critique, et en a composé le scandaleux ouvrage auquel il a donné le titre menteur de la *Vie de Jésus*, quoiqu'il prétende y prouver que cette vie n'a pas été réelle. Depuis cette époque, le livre lourd et diffus du théologien réformé a été traduit en français par les soins d'un médecin académicien, M. Littré ; en sorte que c'est sur l'ouvrage même que nous avons pu continuer notre examen, et maintenant ce sera d'après l'auteur que nous parlerons de son livre et de ses nombreuses erreurs.

Avant d'entrer dans cet examen, il est diverses remarques que nous avons faites, et qui doivent être connues de nos lecteurs.

[1] Voir cet art. dans le N° 104, t. XVIII, p. 85 des *Annales*.

D'abord nous remarquerons que l'article de M. Quinet, que nous avons publié, n'est que l'analyse de la partie de l'ouvrage que Strauss a appelée l'*introduction*. Nous y reviendrons bientôt.

Une autre réflexion nous a été suggérée par la lecture des *préfaces* que l'auteur a mises aux trois différentes éditions de son livre, qui ont paru de 1835 à 1838. Dans celle de la 3e édition, datée du 8 avril 1838, cet homme qui dans son livre réunit tous ses efforts pour prouver que les évangiles ne sont pas authentiques et n'ont été rédigés que fort tard, et qui en particulier s'était appliqué à nier par des raisons extrinsèques et intrinsèques l'authenticité de l'*évangile de S. Jean*, dit dans cette préface :

« Le *Commentaire* de De Wette et *la Vie de Jésus-Christ* de » Neander à la main ; j'ai recommencé l'examen du *quatrieme* » *Évangile* (celui de Saint Jean); et cette étude renouvelée a ébran- » lé dans mon esprit la valeur des doutes que j'avais conçus contre » l'authenticité de cet évangile et la créance qu'il mérite : de là dé- » pendent plus ou moins les changemens que cette nouvelle édi- » tion présente. *Ce n'est pas que je sois convaincu que le quatrième évan-* » *gile est authentique, mais je ne suis plus autant convaincu qu'il ne l'est* » *pas*. Les caractères de ce qui est digne de foi et de ce qui ne peut » être cru, de ce qui s'approche et s'éloigne de la vérité, se heur- » tent et se croisent d'une façon si singulière dans cet évangile, le » plus remarquable de tous, que, dans la première rédaction de » mon livre, j'avais, avec le zèle d'une polémique exclusive, mis » uniquement en évidence le côté défavorable, qui me semblait » avoir été négligé; mais, peu à peu, le côté favorable a repris ses » droits; seulement je ne puis pas, comme le font presque tous » les théologiens actuels jusqu'à De Wette, sacrifier, sans plus » ample informé, *toutes les objections* [1]. »

Ainsi Strauss avoue lui-même qu'il a été dans l'erreur en attaquant l'évangile de S. Jean; il avoue que dans ses deux premières éditions il ne s'était attaché qu'à démontrer le côté défavorable du livre. Or, si cela a eu lieu pour l'évangile de S. Jean, le plus remarquable de tous, et qu'il avait le plus attaqué, qui lui dira que la même chose ne se présentera pas pour ces trois autres? Et quand même on ne parviendrait pas à faire

[1] *Préface*, VI.

pour ces évangiles ce que MM. de Wette et Neander ont fait pour le 4°, comment sera-t-il certain que le défaut de preuves qu'il croira rencontrer ne provient pas de documens perdus, d'un sens qu'il ne sait pas voir, d'un manque d'attention ou de science de sa part? Et déjà quels reproches ne doit-il pas se faire d'avoir attaqué la réalité de l'histoire de Jésus, c'est-à-dire de s'être levé, et sans assurance, sans certitude, d'avoir combattu contre le Christ, d'avoir détourné, altéré, supprimé autant qu'il l'a pu les communications divines faites aux hommes, en un mot d'avoir été sans raison l'antagoniste de Dieu? Et pourtant il persiste dans sa voie, et se glorifie de ne vouloir pas *sacrifier les objections* qui lui restent. Ainsi, il s'élève contre Dieu et contre son fils Jésus sans être assuré de défendre la vérité, et malgré les remords de sa conscience.

Si vous étiez cité devant la justice, et qu'il s'agît de porter une accusation contre le plus obscur des individus, vous ne parleriez sans doute, M. Strauss, qu'autant que vous seriez certain de dire la vérité. Eh bien! pourquoi ne faites-vous pas la même chose quand il s'agit d'attaquer le fils de Dieu! Si vous n'êtes pas effrayé de sa puissance et de sa gloire, peut-être devriez-vous être touché de son amour; car vous l'avouez vous-même, il pourrait bien se faire qu'il eût souffert et qu'il fût mort pour vous!!

Mais il ne faut pas s'imaginer que Strauss n'ait eu aucun scrupule dans son audacieuse tentative. Le croirait-on? il ne veut pas que les laïques lisent son œuvre. Le droit qu'il s'attribue, d'après le principe protestant, de discuter la Bible, il le refuse aux laïques protestans comme lui. Voici ses paroles:

« Cependant quelques-uns pourraient se sentir atteints dans » leur foi par des recherches de cette nature. S'il en était ainsi pour » des théologiens, ils auraient, dans leur science, un remède à » de pareilles atteintes, qui ne peuvent leur être épargnées du » moment qu'ils ne veulent pas rester en arrière du dévelop- » pement de notre époque. Quant aux laïques, il est vrai que la » chose n'est pas convenablement préparée pour eux. Aussi le » présent écrit a-t-il été disposé de manière à faire du moins » remarquer plus d'une fois aux laïques peu instruits qu'*il ne* » *leur a pas été destiné*; et, si, par une curiosité imprudente ou

» par trop de zèle anti-hérétique, ils se laissent aller à le lire; » ils en porteront, comme le dit Schleiermacher dans une sem- » blable circonstance, la *peine dans leur conscience*; car ils ne peu- » vent échapper à la conviction qu'*ils ne comprennent pas ce dont* » *ils voudraient bien parler* [1]. »

Ainsi les voilà bien avertis, ces laïques qui veulent lire des *choses qu'ils ne comprennent pas*. Ainsi M. Strauss croit que ce livre ne convient pas aux laïques; il peut leur être nuisible. Or quelle précaution a-t-il prise contre ce funeste effet de sa publication? aucune, si ce n'est de la faire annoncer emphatiquement par toutes les bouches de la publicité. Singulier aveu!! les laïques ne doivent pas lire le livre, et les théologiens doivent avoir recours à leur science. Voilà la pensée de l'auteur sur son œuvre. Et cependant il la publie dans la langue familière à tous; il en fait trois éditions; est-ce là le respect qu'il doit à la vérité?...

Voilà les réflexions préliminaires qui nous sont venues au sujet de ce livre.

Comme nous l'avons déjà dit à nos lecteurs, ses objections n'ont rien de foudroyant, ni même de bien redoutable pour nous; il n'y a rien là qui doive nous faire trembler ou même nous engager à cacher ces objections ou ces prétendues preuves. Nous le disons sans détour, à mesure que nous avons lu l'ouvrage, il ne nous est resté qu'un embarras, celui de réunir dans le cadre étroit d'un journal les nombreuses raisons qui se sont offertes à nous pour repousser les outrages que le docteur réformé fait à notre chef Jésus, fils de Marie. Bien plus, on verra que la plupart de ses coups ne portent pas contre nous, mais plutôt contre les docteurs protestans, ses confrères, qui, par leurs explications naturelles et rationnelles, ont ouvert une si large voie à la négation des *mystères*, puis des *miracles*, puis enfin des *faits* évangéliques. Il y a plusieurs de ces raisonnemens auxquels nous croyons qu'il leur serait impossible de répondre. Strauss insiste peu contre les docteurs catholiques, mais il écrase de ses déductions logiques et de ses argumens *ad hominem* les docteurs protestans; en sorte qu'on pourrait dire que c'est là

[1] *Préface de la première édition*, p. 9.

une guerre de famille que les catholiques auraient pu laisser régler entre eux, avec la ferme assurance qu'ils se détruiraient facilement l'un l'autre, comme cela est déjà arrivé à la réforme pour tous les symboles qu'elle a posés et pour tous les ouvrages à systèmes qu'elle a produits.

Cependant, comme il s'agit ici de la base même du catholicisme, attaquée dans son divin auteur, il ne nous convient pas de garder le silence. Ainsi donc nous consacrerons quelques articles à lui répondre; et d'abord nous demanderons quel est le but de l'auteur.

Le traducteur résume ainsi toute la doctrine de Strauss. « Suivant lui, Jésus ayant inspiré pendant sa vie et laissé » après sa mort la croyance qu'il était le Messie, et le type » de Messie existant déjà dans les livres sacrés et dans les tra- » ditions du peuple Juif, il se forma parmi les chrétiens une » histoire de la vie de Jésus, où les particularités de sa doctrine » et de sa destinée se combinèrent avec ce type, et qui passa » par des modifications successives jusqu'au moment où elle » fut définitivement fixée dans les évangiles canoniques. »

Telle est l'analyse de M. Littré; d'où l'on voit déjà que Strauss ne procède pas par des découvertes récentes. Il ne faut pas croire, en effet, qu'il ait rien trouvé de neuf; non; mais le système qu'il veut établir dans son livre, il l'établit sur des *possibilités*. Il accumule toutes sortes d'objections, de suppositions, de contrastes, pour prouver qu'*il a été possible* que les faits de l'histoire de Jésus ne soient pas tous réels. On pourrait lui accorder cette conclusion, que l'Evangile n'en serait pas moins certain. Car suffit-il qu'une chose soit possible pour qu'elle soit en effet? Les écrivains évangéliques n'ont pas dit : Il est impossible que les faits de la vie de Jésus se passassent autrement; donc ils sont vrais. Ils ont dit : Voilà ce que nous avons vu : voilà ce que nous certifions. On a bien pu dire qu'un fait qui est *impossible* n'a jamais existé; mais on n'a jamais été admis à nier l'existence d'un fait attesté, par la possibilité qu'il ait pu être autrement. Et cependant c'est sur cela que se fonde toute l'argumentation du docteur Strauss.

Mais entrons dans l'examen de son ouvrage même.

[1] *Avertissement*, p. 11.

Introduction.

Dans cette partie, Strauss confondant tout d'abord les livres sacrés de l'ancien et du nouveau Testament avec les livres des Grecs, conclut, de ce qu'il s'est glissé des fables dans les livres d'Hésiode et d'Homère, qu'il a pu s'en glisser aussi dans les livres chrétiens. Mais il ne fait pas réflexion que les œuvres des premiers poètes grecs sont de véritables chansons, dont toute la critique ne peut fixer l'origine ; les auteurs mêmes qui les ont recueillies ne les donnent pas pour une histoire authentique et assise sur des témoignages et des monumens. Ils n'ont voulu recueillir que les opinions qui avaient vogue de leur tems; où déjà les événemens dont ils font mention se perdaient dans la nuit des siècles. En effet, les Grecs, partis de l'Egypte et de la Phénicie, et mêlés aux indigènes qui étaient venus du centre de l'Asie, voulurent traduire dans une nouvelle langue les symboles et les hiéroglyphes qu'ils avaient apportés avec eux ou qu'ils trouvaient dans leur patrie nouvelle; dans ce travail de formation de la langue et de la société nouvelle, il arriva, ou qu'ils se trompèrent en voulant faire passer dans leur langue les mots sémitiques, ou qu'ils rendirent par des mots exprimant des réalités les symboles qui exprimaient de simples qualités, ou même les figures qui rappelaient ces qualités. Voilà la véritable origine des mythes que l'on trouve dans la religion grecque et dans celles de toutes les nations payennes. Mais rien de semblable dans nos divines Ecritures : c'est toujours l'écrivain qui cite d'anciens documens, ou qui a été lui-même témoin du fait ; toujours les faits sont racontés dans la langue vulgaire de l'époque où ils se sont passés; pas l'ombre de symbole ou de transcription ; les témoins se perpétuent, et avec les témoins les autographes de ces histoires, qui sont lues, et conservées, et copiées avec une exactitude si minutieuse qu'elle est passée en proverbe. Voilà ce que Strauss aurait dû voir, et ce qu'il aurait vu s'il avait voulu faire abstraction de ses théories protestantes.

Mais il prétend que les Hébreux eurent aussi des *explications allégoriques*. Oui, mais pour cela il est obligé de descendre jus-

qu'à Philon; et encore Philon qui avait appris l'art de l'allégorie à l'école des Grecs, à côté du sens allégorique qu'il recherche dans la Bible, laisse subsister le sens historique, ce qui lui est bien permis. D'ailleurs Philon n'est qu'un docteur isolé d'aucune autorité dans l'église judaïque.

De Philon, Strauss passe à Origène, et prétend expliquer par lui l'introduction du sens mythique dans le Christianisme; mais nous avons déjà fait observer [1] que le Christianisme admet le sens *allégorique* quand il n'exclut pas le sens historique, et nous avons cité S. Paul qui dit ouvertement que *tout arrivait aux Juifs par figures*. Nous ne relèverons donc pas ici ce qu'il dit de ce Père. Origène n'est ni l'interprète ni le représentant de l'Eglise; et l'on sait que ses ouvrages ont été interpolés.

Au reste, nous avouons que Strauss a raison quand il fait observer que c'est la réforme qui a voulu prouver qu'il y avait désaccord entre la croyance religieuse et ce qu'il appelle *la culture de l'esprit du peuple*. C'est là une gloire dont on peut la laisser se vanter; seulement elle devrait nous dire en quoi cela a été utile, à la religion ou au peuple?

Nous passerons rapidement sur le tableau que fait l'auteur de la marche et du progrès des interprétations rationelles et naturelles de la Bible parmi les écrivains protestans. Ce tableau, nous l'avons reproduit tout au long et même augmenté par M. Quinet, dans notre premier article.

En traçant l'origine des interprétations mythiques, qu'il fait remonter à Gabler, en 1792, Strauss prouve assez bien à tous, 1° que ces interprètes ne se sont pas exprimés avec assez de netteté; 2° qu'ils n'ont pas donné assez d'étendue à leurs explications. Répondant en particulier à ceux qui ne regardent comme mythes que quelques traits de la vie de Jésus, tels que la transfiguration, les anges au tombeau, etc., il leur dit :

«Considérer le récit évangélique en partie comme une pure »histoire, en partie comme un mythe, c'est confondre les deux »points de vue, et cette confusion est le fait de ces théologiens »qui, ne voulant ni sacrifier l'histoire ni s'en tenir à de clairs »résultats, ont espéré réunir les deux partis dans ce moyen ter-

[1] Voir le 1er article au t. XVIII, p. 93 note 1.

» me; vains efforts que le surnaturaliste sévère taxera d'hérésie, » et dont se rira le rationaliste. Ces médiateurs, observe l'auteur, » en prétendant faire comprendre une chose pourvu qu'elle soit » possible, s'attirent tous les reproches qu'on adresse avec raison » à l'explication naturelle; et en accordant encore une place au » mythe, ils prêtent complètement le flanc à l'accusation d'in- » conséquence, la pire des accusations contre un savant. Au » surplus, le procédé de ces éclectiques est tout ce qu'il y a de » plus arbitraire; c'est, la plupart du tems, d'après leurs propres » impressions qu'ils décident ce qui doit appartenir à l'histoire, » et ce qui doit appartenir au mythe; de pareilles distinctions » sont également étrangères aux auteurs évangéliques, à la logi- » que et à la critique historique qui en dépend....

« En effet, du moment que l'idée du mythe est introduite dans » l'histoire évangélique, aucune ligne de démarcation ne peut » plus être tracée; et depuis le début jusqu'à la fin, le mythe pé- » nètre de force jusqu'au cœur de cette histoire [1]. »

C'est précisément l'opinion que choisit Strauss, c'est-à-dire, que toute la vie du Christ et tout le récit des évangiles doivent être expliqués *mythiquement* en la manière que nous avons désignée ci-dessus.

Or, pour prouver cette thèse impie et folle, Strauss a recours à deux sortes de preuves ou de raisons : les unes, dit-il, seront des raisons *extrinsèques*, les autres, des raisons *intrinsèques*. Ces dernières font l'objet et la matière de tout le cours de l'ouvrage. Là, avec une attention poussée jusqu'aux dernières limites de la critique et de la haine, avec plus de persistance, de froideur et de ténacité que n'en montrèrent les prêtres juifs qui formaient le conseil de Caïphe, il fait de nouveau le procès au Fils de Dieu. Nous donnerons dans un autre article des exemples de ces argu- ties, de ces interprétations sans bonne foi, et de cette prévention poussée si loin qu'elle se termine à la fin, comme nous l'avons vu en parlant de la 3e préface, par une rétractation forcée. Ici nous ne toucherons pas à ces *raisons intrinsèques* par lesquelles il prétend prouver la *possibilité* de l'existence de mythes dans le nouveau Testament. Car, remarquons-le de nouveau, ce n'est que la *possibilité* qu'il met en thèse; et cependant dans le cours

[1] *Introduction*, p. 59.

du volume toutes ces raisons deviennent affirmatives, et se résolvent par l'assurance que la vie de Jésus est un composé de mythes réunis en différens tems, et qui lui ont été appliqués à peu près comme on a rapporté à Hercule toutes les hautes actions dont l'antiquité a eu connaissance.

Pour le moment, et dans l'article suivant, nous ne nous occupons que des *raisons extrinsèques* contre l'authenticité des écritures.

Or, pour procéder à cet examen avec cette impartialité dont nous faisons profession, voici ce que nous nous proposons de faire.

1° D'abord nous citerons le texte même des objections de Strauss. Nous désirons donner cet échantillon de ce fameux ouvrage pour faire voir quelle est la manière et quelle est la force des raisons d'après lesquelles le docteur réformé conclut audacieusement que l'évangile n'est pas authentique.

2° Pour prouver cette authenticité, nous avons recueilli toutes les preuves de l'authenticité des évangiles qui se trouvent dans les écrivains des trois premiers siècles, soit chrétiens, soit juifs, soit païens. Nous donnerons en particulier les différens textes des évangiles cités par ces écrivains, avec les variantes qui s'y trouvent. C'est ainsi que nous ramènerons la discussion, des termes vagues où l'ont jetée les idéologues allemands, sur le terrain historique, qui est le seul où l'on puisse marcher avec quelque consistance. Nous avons pensé que ces documens seraient reçus avec gratitude de nos abonnés, qui y trouveront réunis des textes qu'ils ne pourraient avoir à leur disposition qu'avec beaucoup de peines et de frais dans une vaste bibliothèque.

A. Bonnetty.

Explication de la Table.

DISSERTATION SUR LES AMAZONES,

OU COMPARAISON DE CE QUE NOUS EN APPRENNENT LES LIVRES ET LES MONUMENS CHINOIS ET INDIENS,

Avec les documens que nous en ont laissés les Grecs.

Nouveaux détails sur les Centaures. — Pays des Amazones d'après les livres chinois ;—probablement les bords de la mer Caspienne.—Leurs noms chinois expliqués par les récits des Grecs.—Leur glaive à deux tranchans.—Les Amazones dans l'Inde.—Explicatiou des symboles que leur attribuent les Indiens.—De leurs boucliers.—De leur origine Tartare.

A Monsieur le Président de la société royale de géographie de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

16 *août* 1839.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Etant bien aise de conserver la priorité de mes idées, j'ai eu l'honneur de vous adresser un aperçu sur les anciens *Centaures* [1], peuples de la race Slave ou Sarmate, mentionnés déjà, dans le *Chan-hay-king*, livre chinois de géographie mythologique qu'on fait remonter à plus de 2,000 ans avant notre ère, et qui ils sont figurés avec deux pieds de chevaux 馬 *Ma* 蹄 *Ty*, exactement comme on représentait *Chiron* le centaure, dans les plus anciennes sphères célestes. En ce moment, je vous adresse de nouveaux calques relatifs aux *Amazones*, voisines des Centaures, et peut-être de la même race.

Je vous ferai observer d'abord, que votre moine Bacon, cité par *Bergeron*, dans son ouvrage sur les Tartares [2], les met à l'est du Caucase, vers les terres des *Chorasminiens* [3], et dit : « C'est » là qu'au rapport de Pline, étaient autrefois les *Amazones*,

[1] Voir dans les *Annales*, t. XIX, p. 94, la *Dissertation* sur les *Ting-ling* ou Centaures et leurs figures d'après les livres chinois ; tirée à part.

[2] Tome II, p. XI.

[3] La carte de tous les 狄 *Ty*, ou Scythes du Nord, donnée dans l'*Encyclopédie japonaise*, nomme ce pays *Mou*, nom des *Amazones*, et M. Klaproth y reconnaît le *Kharizme* ou *kouaresme*, pays de *Khiva*.

» tuant leurs enfans mâles, mais nourrissant de *leur mamelle* » *unique*, les centaures et les minotaures, monstres épouvantables » qui les suivaient partout comme leurs mères. » Les belles frises de Phigalie du *British museum*, et les *métopes du Parthénon*, dues à lord Elgin offrent, en effet, outre les *Amazones* d'une beauté divine, des Centaures, qui comme elles, et avec elles, combattent les Grecs.—Certains de ces centaures barbus ont une assez belle figure; mais à Phigalie surtout, il en est, au nez écrasé, à l'air féroce, qui assomment et mordent avec fureur leurs adversaires grecs, et qui m'ont rappelé ces cosaques de diverses races [1], que nous avons vus à Paris, en 1814.

Dès mon arrivée à Londres, en 1830, et en visitant le *British museum*, il me fut évident, que ces belles frises représentaient une invasion antique, de peuples du Nord-Est de l'Asie, en Grèce.

Justin nous décrit avec détail cette invasion des Scythes et des Amazones en Grèce; dans son liv. I, ch. 4, il nomme *Panasagore* [2], le fils du roi des Scythes ou des *Centaures*, qui *accompagna avec un corps nombreux de cavalerie*, les Amazones dans *leur invasion en Attique*. Plutarque et d'autres auteurs les citent également, et *Pausanias* décrit cette guerre avec des détails assez étendus. — Il est donc évident, que les Centaures, ou la cavalerie scythe, étaient partout les auxiliaires des Amazones de la race caucasique et slave (comme ils sont maintenant encore les auxiliaires des Russes plus civilisés qu'eux), et il est clair aussi qu'ils occupaient des pays voisins de celui des primitives Amazones, pays de steppes, tels que la Sarmatie et la Sibérie, et propres à la cavalerie.

J'ajouterai, d'après M. Klaproth [3], que les *Ting-ling*, à pieds de

[1] Voir ceux qui sont figurés aussi sous la forme symbolique des Centaures, avec leur barbe courte, épaisse et rousse, et leur teint sale et bronzé, sur les beaux vases étrusques de la collection du savant traducteur de Tacite, M. Panckoucke. Quant à ceux des frises de Phigalie ils sont armés de la massue, comme dans le dessin tiré de l'*Encyclopédie japonaise*, que nous avons publié.

[2] M. le comte Ad. de Mailly, qui a fait avec distinction la campagne de Russie, nous écrivait récemment que dans les pays slaves, les mots *Pan* et *Ban* signifient *seigneur*; et M. le comte de Sorgo de Raguse nous dit que *Pana-sa-gore*, en slave, peut se traduire par seigneur d'au-delà de la montagne (*Gora*). De là vient aussi *Bannat*, *seigneurie*.

[3] T. I, *Mémoires sur l'Asie*.

chevaux [1], dont j'ai entretenu la *Société de géographie*, offraient plusieurs tribus, dont une, plus civilisée, était appelée en langue des *Ou-sun* (nation célèbre de l'Asie centrale, Gryphons d'Hérodote), la tribu des *vieillards vénérés*, ou des hommes à intelligence forte, sens de *Ting-ling*; de sorte que c'est dans cette tribu que devait se trouver *Chiron* et les autres centaures habiles en médecine, en astronomie et dans les lettres; ce peuple, chez qui les Grecs de l'âge héroïque, étaient envoyés pour s'instruire, soit dans l'art de la guerre, soit en politique, soit même dans les lettres, ayant dû le premier se livrer à l'étude des hiéroglyphes, prétendus chinois, mais qui ont été l'écriture de la race slave, et qui ont engendré nos alphabets grecs, romains et illyriens [2], ainsi que nous l'avons montré ailleurs.

Ceci bien compris et entendu, j'arrive maintenant aux détails positifs et entièrement nouveaux que donnent les livres antiques conservés en Chine, sur les *Amazones*. Et habitué, à l'Ecole polytechnique, à marcher appuyé sur des faits, j'adresse à la société royale de géographie, les calques faits par moi [3], à défaut d'autres moyens de publication, des Amazones, telles que les offrent les monumens grecs les plus authentiques (voir pl. I, fig. C et D), les monumens indiens d'Eléphanta (voir fig. B et le n° 9), et enfin les textes des Encyclopédies et autres ouvrages de géographie antique, conservés en Chine et au Japon, de la même manière que les colonies anglaises de l'Amérique, y ont apporté, y lisent et y conservent les livres de leur patrie primitive, l'antique Albion.

J'ai fait, dans les notes [4], une traduction littérale de l'un des

[1] On les met dans le pays de 馬 *Ma* 行 *hlng*, c'est-à-dire, du pays où l'on ne marche qu'à cheval; or, dans toutes les langues du nord, *horse* ou *rosse* est le nom du cheval. Le nom des anciens *Roxolans* ou *Russes* se rattachait sans aucun doute à ces peuples de *Ros*, *Thubal* et *Mosoch*, c'est-à-dire aux *Russes* et *Moscovites* qui, suivant Ezéchiel (prophétie contre Tyr), venaient des pays du nord, *montés sur leurs chevaux*, vendre, sur ce marché célèbre, du fer, ce qui suppose les arts, et des esclaves fruit de leurs pillages.

[2] Voyez mon *Essai sur l'origine des lettres et des chiffres*, Paris, 1826, chez Treuttel et Wurtz; ouvrage qui n'a pas été réfuté.

[3] Voyez les divers calques reproduits sur la planche à la fin de l'article.

[4] Voir le texte et la traduction ci-après, p. 30.

textes, et je suis étonné que M. Klaproth, parlant des deux *royaumes* des *Amazones* de l'Inde [1], et traduisant ce qu'en disent les livres chinois, n'ait en rien mentionné ces *Amazones* de la Tartarie, que nous figurent les encyclopédies chinoises et japonaises, et qui sont retracées, aussi avec une seule mamelle, et vêtues de fourrures à taches rondes (voir n° 1), dans l'ouvrage précieux et admirable, intitulé *Pian-y-tien*, ouvrage que possède la bibliothèque royale à Paris, et que malheureusement on ne traduit pas.

J'invite les membres de la Société géographique que ces notes intéresseront, à lire le morceau assez court de M. Klaproth sur les *Amazones orientales* [2], titre qu'elles portent en chinois, bien que l'Inde soit évidemment à l'Ouest de la Chine actuelle.

Ce titre seul, comme celui donné au *Tong-king* (royaume d'Orient), montre que ces relations ou ces livres supposés chinois, n'ont pas été composés en Chine, mais bien vers la mer Caspienne. Là, on pouvait en effet, concevoir des *Amazones occidentales*, 西 *Si* 女 *niu* 國 *koue*, celles de la Sarmatie, et celles de l'Arabie et de l'Asie-Mineure, pays nommé 大 *Ta* 秦 *tsin*, ou aussi appelé 海 *Hay* 西 *sy*, c'est-à-dire, *ouest de la mer*; car ces contrées sont à l'ouest de la mer Caspienne (et suivant nous, le nom *Asia*, n'a pas d'autre origine).

Et là aussi, quand, avec les Albanais et les peuples du Caucase, des colonies guerrières d'Afghans ou de Patans, eurent été s'établir, vers le *Caboulistan* et le *Baltistan*, des Amazones du Caucase, durent les accompagner et former le royaume des Amazones orientales, dont nous parlent les livres Chinois, livres apportés du centre de l'Asie, je le répète, et qui les mettent dans l'Inde, c'est-à-dire à l'orient de la Perse.

Mais ces Amazones orientales, n'étaient dans l'Inde, qu'à une époque comparativement moderne, et l'empire de la Chine, fondé seulement sous les 秦 *Tsin* et sous les 漢 *Han*, ne les mentionne, que sous les dynasties *Souy* et *Tang*, c'est-à-dire au plutôt en l'an 586, après J.-C. On les voit ensuite, se

[1] *Magasin asiatique*, t. 1, p. 235.

[2] 東 *Tong* 女 *niu* 國 *koue*, royaume des femmes d'orient.

rapprocher de plus en plus, du Céleste empire, et y être incorporées vers l'an 793 de notre ère, après y avoir envoyé diverses ambassades.

M. Klaproth les décrit avec détail, d'après les livres chinois : il parle des chevaux qu'elles élèvent ; des villes et des maisons à plusieurs étages, où elles habitent; de leurs monnaies en or ; de leurs habits de serge verte; de leurs pelisses de peaux; de leurs brodequins lacés, ou anaxyrides ; du froment qu'elles savaient cultiver; de la justice qui régnait dans leur pays ; de leur langue, qui était le sanscrit même, leur nom Indien étant *Sofala-niu-ko-tchu-ko*, c'est-à-dire en langue sanscrite *Soubharadjni-gotchara*, ou *pays de la Belle reine*; il dit enfin, qu'outre cette reine, célèbre par sa beauté, elles avaient une seconde reine, ou vice-reine; Justin, et d'autres auteurs, attribuent aussi deux reines aux Amazones de Themyscire, en Asie-Mineure [1].

Outre ce royaume situé entre *Khoten* et l'Inde, et dont M. Klaproth donne les limites, il indique un autre royaume *de femmes*, vers le *Caboulistan*, à l'ouest de la chaîne des monts *Tsong-ling*, qui bordent, nord et sud, la *Bactriane*, et qui embrassent le mont célèbre nommé *Pamer* [2].

Enfin, il observe que les livres chinois placent encore *vers la mer Caspienne* un ancien pays d'Amazones, c'est-à-dire un *royaume de femmes*, sur lequel on donne à peu près, dit-il, les mêmes détails, que sur celui de l'Inde, que nous venons de décrire.

Pour tout esprit juste, et d'après ce que nous disent *Hérodote*, *Strabon*, *Justin* et tous les anciens auteurs, sur les Amazones, il est évident, que c'est ce pays des Amazones ou des femmes guerrières voisines de la mer Caspienne, qui est la souche primitive de tous ces divers *royaumes de femmes* : et il est évident aussi que les monumens Grecs, Indiens et Chinois nous parlent des mêmes guerrières, femmes du *Khouaresme*, du *Caucase*, du *Kurdistan*, de la *Sarmatie* et de la *Médie*, contrées toutes situées au sud ou à l'ouest de la mer Caspienne, et récelant, même encore en ce moment, des femmes intrépides, qui avec ou sans leurs

[1] Voyez *Magasin asiatique*, le texte de Klaproth à leur égard.

[2] Voir notre dissertation sur le plateau de *Pamer*, et les quatre fleuves qui en sortent, dans les *Annales de Phil. chrét.*, t. xv, p. 245.

maris, savent, au besoin, combattre et défendre leurs foyers.

Les textes chinois les nomment, *Niu-mou-yo* ou aussi par abréviation *Niu-mou*, et, dans ce nom, le caractère *Mou* s'écrit de trois ou quatre manières : et il en a été sans doute de même du caractère *Yo*, qui l'accompagnait primitivement.

女 *Niu* dans ce nom veut dire *vierge*, ou *femme*, et souvent on les appelle seulement *le royaume des vierges* ou *des femmes* (*Niu-koue*), en sanscrit *Stri-rudjya*, qui a le même sens, et qui est cité dans le *Ramayana*, et placé au sud du *Pendjab* et encore ailleurs; d'autres royaumes de femmes, ayant été connus dans l'*Inde* à diverses époques.

Mais si on écrit ce nom 女 *Niu* 莫 *mou* 乳 *yu*, il signifie femmes *sans mamelles* (*Yu*), et traduit exactement le nom qu'elles ont en grec, *A-mazones* (de ἀ *sans*, μαζὸς *mamelle*).

Si comme dans le *Pian-y-tien*, on l'écrit par les caractères 女 *Niu* 慕 *mou* 樂 *yo*, il signifie *femmes aux ardens désirs*; aux *volontés héroïques*.

Si, comme dans l'*encyclopédie chinoise*, on l'écrit 女 *Niu* 暮 *mou* 樂 *yo*, il signifie *femmes des joies* ou du *bonheur du soir*; car avec la clef 日 *Jy* du *soleil*, *Mou* offre des idées de *soirée*, de *soleil couchant*, et ce nom rappellerait ce que nous dit Diodore des *Amazones de l'Hespérie*, ou des contrées du *couchant*; d'autant plus qu'il nomme leur reine *Myrina*, et que *Mo-yo* ou *Mou-yo*, est le nom de la *myrrhe* en chinois.

En outre, 鏌 *Mo* 鈅 *ye* est le nom des *glaives à deux tranchans*, et de ceux qui les ont inventés, et ce nom s'écrit, par des caractères analogues à ceux du nom *Mou-yo* des Amazones : or leur glaive, sur les vases grecs, et dans les monumens Indiens [1], a précisément la forme de notre sabre-poignard actuel : ainsi on pouvait donc les appeler *Niu-mou-ye*, ou *femmes à Parazonium*, à *épée courte et à deux tranchans*, inventée par les *Mo-ye*, disent les Chinois.

On voit donc que ces antiques noms hiéroglyphiques sont d'accord, soit avec les armes, soit avec la mamelle desséchée, que toute l'antiquité leur attribue, et que les monumens Chinois et Indiens leur donnent également.

[1] Voir nos 9 et 15 sur notre *planche*.

Deux de nos calques les offrent en effet, avec une seule mamelle, la mamelle gauche; et si les Grecs leur ont donné les deux seins, toujours, nous dit M. Millin, une de ces mamelles est *blessée* ou *percée*, et sa mutilation est au moins indiquée.

Dans leur amour pour le beau, les Grecs ont modifié la figure antique de ces Amazones à une seule mamelle d'un effet peu agréable, comme aussi celle de ces Centaures à deux pieds de chevaux, sur lesquels ils avaient l'air de chanceler.

Ils ont donné deux seins aux Amazones, et ont retracé leur admirable beauté, dont on ne trouve plus de types qu'en Angleterre et en Pologne; et, quant aux Centaures, leurs auxiliaires, ils ont ajouté à leurs deux jambes symboliques et disgracieuses de chevaux, le corps de ce quadrupède et ses deux autres pieds, rendant ainsi, à cette figure monstrueuse, de l'équilibre et de la grâce; mais ils ont supposé toujours un des seins blessé ou mutilé chez les Amazones; et aux Centaures embellis, ils ont conservé le type qui indiquait leur usage exclusif du cheval, pour combattre et pour voyager, aussi-bien que la massue, leur arme favorite, que porte en effet le centaure de l'Encyclopédie japonaise, que nous avons publié.

Les figures conservées dans les livres apportés en Chine, et retracées à Eléphanta, dans les Indes, nous montrent donc les Amazones primitives avec une des mamelles desséchée; et par cela seul elles doivent remonter à des tems antérieurs, aux beaux tems de l'art dans la Grèce [1].

Puisque la langue *slave* est tirée du samscrit, il est évident que les Dieux d'*Eléphanta*, servis par de petits indiens, ne sont que ces peuples Sarmates, Russes, Polonais, Ases, unis aux Amazones, et vainqueurs de la race énervée des Indiens et des Malais. On les aura ensuite déifiés sur les monumens; mais les traditions conservées en Chine, précèdent cette déification.

L'Amazone indienne dont j'offre le calque [2], et où l'on pourrait voir la *Frigga* des Ases ou des Scandinaves, des Ossetes du Caucase, a dépouillé ses habits de fourrures, à cause de la chaleur de l'Inde; mais elle conserve sa ceinture ou ceste; elle a le bonnet tartare; elle porte le petit bouclier rond, ou la pelte

[1] Voir sur notre planche les n°s 1 et 4.
[2] Voir figure B, n° 4.

des Amazones; elle s'appuie sur une tête de bœuf, et les textes chinois nous disent que les Amazones *Niu-mou-yo* sont de nation Tartare ou Scythe, et nourrissent comme les Tartares des bœufs et des brebis.

Enfin, elle tient un serpent, et l'on n'ignore pas que les anciens prétendent que les Amazones se nourrissaient de *lézards*, de *serpens* et *salamandres*; les *salamandres*, on le sait, forment encore un des mets des Indiens et de plusieurs autres peuples de l'Asie et de l'Amérique.

Si dans le calque chinois, l'Amazone figurée aussi avec un seul sein très-remarquable par sa grosseur, est vêtue de fourrures, c'est qu'ici elle est supposée vers la mer Caspienne, dans un pays froid et vêtue à la tartare; son bonnet lui-même est aussi de cette même fourrure, tachetée en rond; son visage est fort mal dessiné ainsi que ses mains; mais le texte, conservé dans l'*Encyclopédie japonaise*, supplée à ce dessin grossier, et dit positivement: *leurs cheveux* (Py-fa) et *leur aspect* ou *figure* (Yong-mao) sont *admirablement beaux* (Mey). »

C'est avec une beauté presque divine, en effet, que les plus habiles sculpteurs grecs les figuraient dans les offrandes qu'ils faisaient de leurs statues au temple célèbre d'*Ephèse*; et dans le calque joint ici, du vase du Vatican, on voit la compagne d'*Hippolyte*, la belle *Deinomaché* [1], douée d'une beauté remarquable, combattant avec l'arc *scythe*, et vêtue des mêmes peaux à *taches rondes*, que porte l'amazone, dont le dessin altéré et grossier s'est conservé en Chine, mais à l'état de repos [2].

Dans les deux textes chinois, il est dit que ces *Niu-mou* ou *Niu-mou-yo*, ont *des villes murées*; et l'on doit se rappeler que les principales villes de l'*Asie-Mineure* se disaient fondées par ces femmes héroïques, retracées en effet, sur les monnaies ou médailles de ces villes antiques; tandis qu'à l'ouest du *Rha* ou du *Volga*, qui fut aussi leur pays, les Géographes arabes, cités par M. de Hammer [3], mettent plus de 300 villes ruinées.

L'abbé *Guyon* [4] a publié plusieurs de ces médailles de *Smyrne*, de *Thyatire*; les Amazones s'y voient couronnées de tours,

[1] Voir figure C. [2] Voir figure A. [3] *Origines russes.*
[4] *Histoire des Amazones*, 1741.

portant la hache d'armes, ou véritable hallebarde [1], et parfois aussi leur bouclier léger, également en *forme de fer de hache.*

Or, le royaume des Amazones de l'Inde, nous dit M. Klaproth, contenait 19 villes à maisons élevées de plusieurs étages; partout elles fondaient donc des villes, et des villes plus ou moins belles et fortifiées.

Les haches *savordiennes*, nous dit M. d'*Ohsson* [2], sont encore célèbres dans tout le Caucase; et dans ces contrées, sur le *Kours* ou le *Cyrus*, on cite la ville antique de *Bardaa*, c'est-à-dire, des haches, nommées *Palta* ou *Barda*, dans tous les dialectes turcs et comans, *Barde* en allemand, *Farato* en ossete, alain ou ase; noms qui ont évidemment donné celui de nos *halle-bardes* actuelles qui offrent exactement la même forme [3] que les *bipennes* des Amazones.

Aussi *Strabon* parle du bouclier des Amazones et en même tems de leur *pelte*, et par la *pelte* il entend ici la *bipenne* de nos auteurs actuels; et si le bouclier des Amazones a été nommé *pelte* ensuite, c'est qu'il ressemblait dans sa forme, en fragment de lune, au fer de la hache, *balda* ou *pelta*, *halle-barde* [4].

Les noms que les anciens nous ont transmis pour les armes des Amazones, nous amènent donc à ces belles races blondes et aux cheveux bouclés des *Alains*, *Ossetes* ou *Ases*, du *Caucase*,

[1] Voir le n° 14 de notre planche.

[2] Voir M. d'*Ohsson*, sur les peuples du *Caucase*.

[3] Voir le n° 14 de notre planche.

[4] Il y a aussi dans le Caucase le pays de *Ka-barda*, et vers l'Inde celui du *Baltistan* ou des *Haches* (Balti), et le nom scythe *Aior-pata*, donné aux Amazones, d'après Hérodote, et signifiant *tueuses d'hommes*, a dû s'écrire *aior-palta* primitivement, la hache servant partout à *tuer, d'immoler.*

Nous devons remarquer, en effet, que les *pierres de haches*, pierres de jade vert et fort dur, ont, aussi-bien que les émeraudes d'un si beau vert, été nommées *pierres des Amazones*; et c'est parce qu'on a trouvé de ces pierres vertes sur les bords du *fleuve des Amazones*, en Amérique, que ce fleuve a reçu le nom de ces femmes guerrières et armées de haches de *pierres vertes*. Mais bientôt aussi elles ont eu des haches de l'acier le plus dur, puisque Strabon, citant (liv. XII) Homère sur les *Halyzones* du pays d'*Alybé* ou des *Chalybes*, habiles dans la métallurgie, parle de Démétrius de Scepsis; lisant ici le nom des *Amazones* au lieu de celui des *Halyzones*; nous avons dit précédemment que les épées-poignards *Mo-ye*, sont également de leur invention. Quant à la venue des Tartares et de leurs femmes guerrières en Amérique, on peut voir le *voyage de Cibola*, par Castaneda, dans la belle et utile collection de M. Ternaux-Compans.

peuples compris sous le nom général d'Indo-germains, et il en est de même pour les noms géographiques, que cette race civilisatrice et conquérante transportait partout avec elle.

Les Amazones nous dit-on, habitaient sur le *Don* ou *Tanais*, fleuve aussi nommé *Amazonius*; parce qu'elles se baignaient dans ses eaux; or, partout où des Amazones se sont établies, elles ont donné à leur fleuve le nom de *Thermodon* [1]; et les noms antiques d'*Eridan*, de *Jourdain*, de *Dan-ube*, tiennent à la même racine *Don* ou *Dan*, qui signifie *eau* ou *fleuve*, en langue Mède, ou en langue Indo-germaine des Ases, Alains, Ossetes, Sarmates.

Je puise ces valeurs dans M. Klaproth [2], qui admet lui-même ici (sans parler des Amazones toutefois), l'identité des *Ases*, *Alains*, *Médes*, *Sarmates*, identité qui nous ramène à *Médée*, véritable amazone, à Jason, à *Médus* son fils, et à toutes les origines grecques et indo-germaniques les plus anciennes.

On peut lire dans M. Eusèbe Salverte [3] un très-bon résumé sur les Amazones, résumé contenant à peu près tout ce que les anciens nous en ont dit.

Avec justice il admet leur existence, à tort niée par M. de *Humboldt* et par bien d'autres auteurs modernes; il les croit d'origine Ase et Scythe, et il a d'autant plus raison ici, que les anciens textes chinois disent en effet : « 似 *Sse*, elles ressemblent, 韃 *Ta* 靼 *tan*, aux Tartares », c'est-à-dire, à ces Scythes et *Turcomans* pasteurs, dont *Dardanus* fut le type ancien en Grèce, et dont les *Dardanelles* portent encore le nom, même en ce jour.

Et quand Strabon seul, nous dit : que « c'est des *Gargares* » que les Amazones du Caucase obtiennent des enfans, se réu» nissant avec eux tous les ans pendant deux mois », il est évident que son texte est altéré, et qu'il faut y lire, les *Tartares*, c'est-à-dire les peuples du nord de l'Asie, ou du sombre empire de Pluton, roi des enfers et du Tartare mythologique [4].

[1] Voir *Thermodon*, eau chaude, eau des bains russes.

[2] Vocabulaire des *langues du Caucase*, voyage en Géorgie.

[3] *Essai* sur les noms d'hommes et de peuples.

[4] Le T et le Γ en grec sont fort sujets à se confondre.

Ces noms *Ta-tan* [1] ou *Dar-danus* (les Chinois ne peuvent prononcer les r), étaient de toute antiquité dans l'Asie-Mineure, et sont significatifs, car ils retracent les habits de *peau* 革 *Ke* de ces peuples du Nord ; mais la Chine n'ayant d'histoire propre que depuis les 漢 *Han*, c'est-à-dire, après Alexandre-le-Grand, et après la ruine de l'empire grec de Bactriane, ce n'est qu'à une époque bien plus moderne, que les livres chinois parlent des guerres des *Ta-tan* et des *Mong-kou* ou Mongols; et à cet égard, on peut consulter les supplémens à d'*Herbelot*, du docte père *Visdelou*, évêque de Claudiopolis.

Ces guerres dévastatrices des Tartares, des Turcs, des Mongols, avaient lieu sur les confins du vaste désert 沙 *Cha* 漠 *mo*, désert qui traverse toute l'Asie-Orientale; or, il est remarquable que le nom *mo* qui se lit ici, soit celui qu'emploie l'Encyclopédie japonaise, pour le nom de l'*amazone tartare*, qu'elle figure avec ses longs cheveux, sa pelisse en fourrures, et ses *anaxyrides* ou pantalons [3].

Elle la nomme en effet, 女 *Niu* 漠 *mou*, c'est-à-dire femme de *Mo*, de *Cha-mo*; mais la clef 氵 ou 水 *Chouy*, de *l'eau*, y est seulement déplacée et mise en dessous du groupe 莫 *Mou*, et non à côté.

Cette origine scythique et ase des Amazones, est donc encore fortifiée par le nom de ce vaste désert de l'Asie, où souvent elles ont dû combattre les Barbares de l'Est.

Mais ce que la Bible rapporte de la *reine de Saba*, venant visiter Salomon, ce qu'à la même époque, la prétendue histoire de Chine, nous dit de l'empereur *Mou-vang*, des *Tcheou*, qui est visité par la célèbre reine 西 *Si* 王 *vang* 母 *mou*, c'est-à-dire par la *mère du Roi d'Occident*, ou la *mère Royale d'Occident* [2]; ce que *Quinte-Curce* nous dit de *Thalestris*, reine des Amazones, et venant trouver *Alexandre* pour en *avoir des enfans* [3], tout cela nous parait se rapporter à un seul et même fait, celui que men-

[1] On écrit aussi *Ta-tan-tsu*.

[2] Voyez la traduction du *Chou-king*, *discours prélim.*, p. 83, et texte, p. 285. *Mou-vang* régnait 1001 ans avant J.-C.

[3] *Liv.* VI, ch. 5.

tionne la Bible, et qui, plus ou moins altéré, se retrouve encore dans ces Amazones Arabes ou *Occidentales*, que mentionne Diodore de Sicile.

Pindare aussi, semble mentionner ces mêmes femmes guerrières de l'Occident, quand il parle des Amazones combattant à la tête des troupes Syriennes; et les livres chinois traduits par M. Klaproth, sur les Amazones venues dans l'Inde, à une époque postérieure à notre ère, donnant pour leur reine le titre d'honneur 賓 *Pin* 就 *tsieou*, confirment encore, cet antique fait historique; puisque ce nom se traduit par *celle qui va au devant* (*Tsieou*) des *hôtes* ou des *rois étrangers* (*Pin*), comme on le dit de *Thale-stris*, venant en Hyrcanie, au-devant d'Alexandre-le-Grand; son nom même, où se trouve *Stri*, femme ou vierge, en samscrit, comme 女 *Niu* en chinois, a conservé entièrement ici sa forme Indienne.

Je pourrais encore m'étendre beaucoup, sur toutes ces matières, et observer que même à Petra en Arabie, on voit, suivant M. Léon de Laborde, des amazones armées de leur hache ou pelte, comme gardiennes de certaines tombes d'une riche architecture; mais ces détails suffisent, je crois, pour établir l'existence de *tribus héroïques d'Amazones*, de *vierges Pallantides*, soit en Arabie, soit dans le Caucase, et en *Sarmatie*, soit dans l'Inde du nord et de l'ouest, où les Afghans, on le sait, se disent issus des Arabes, et des intrépides Albanais du Caucase, peuples eux-mêmes mêlée d'Arabes.

Outre l'invasion de Sésostris, le *Caucase* a reçu, à diverses reprises, des colonies Juives, Arabes et Syriennes: et ce sont elles qui, voisines de l'Egypte, ont dû y apporter des idées d'art et de civilisation.

L'Inde éternellement conquise, ne figure ici, qu'à des époques beaucoup plus modernes, et reçoit aussi ses conquérans, des mêmes contrées Caspiennes, centre antique de civilisation.

Il me semble, que tous ces résultats sont positifs, et susceptibles, M. le Président, d'être indiqués dans les mémoires de votre honorable Société de géographie.

A Paris, dans nos sociétés savantes, ces travaux seraient à peine entendus et mentionnés; bien que ces recherches aient

déjà occupé les meilleurs esprits; mais, j'ose croire, que vous apprécierez l'importance de ces résultats, fruits de vingt années d'études et de réflexions; et je les dépose dans vos archives, pour conserver la priorité de mes idées, au besoin.

Je vous entretiendrai, une autre fois, des *Gryphons*, des *Arimaspes* et des *Argippéens*, qui se rattachent aux contrées voisines de celles des Centaures et des Amazones, et dont les livres chinois permettent aussi de rétablir l'histoire.

Agréez, M. le Président, etc., etc.

Le Ch^er de PARAVEY,
du corps royal du génie.

EXPLICATION DES QUATRE FIGURES DES AMAZONES,

CALQUÉES SUR LES LIVRES CHINOIS, LES MONUMENS INDIENS ET LES VASES GRECS OU ÉTRUSQUES.

(A). Amazone avec une seule *mamelle*, ayant une riche tunique et un turban d'une sorte de fourrure à taches blanches, et portant aussi des bottines de cuir.

Fort mal dessinée par le graveur chinois, sa figure, d'après le texte ci-dessous expliqué, devait être fort belle et non grossière comme on la voit; mais elle est supposée en repos, dans la Tartarie son pays, et dessinée par un inepte Mantchou.

On a tiré cette figure (n° 1) de l'*Encyclopédie chinoise*, t. III, l. XIII, p. 10,; et dessinée plus en petit, avec de longs cheveux sans bonnet, et vêtue aussi de fourrures, avec des bottines et des anaxyrides, elle se voit également retracée assez mal aussi, dans l'*Encyclopédie Japonaise*, t. III, l. XIV, p. 41.; Encyclopédie dont voici le texte :

女 *Niu* 漠 *mou* 國 *koue*, royaume des *Niu-mou*, ou des Amazones connues en Chine. 有 *Yeou* 城 *tching* 國 *koue*, elles ont des villes murées et fortifiées. 羞 *Sieou*, par pudeur 裘 *kieou*, elles ont des habits de peaux. 彼 *Pi* 髮 *fa*, leurs cheveux : 容 *yong* 貌 *mao*, et leur figure ou aspect 美 *mey*, sont admirablement beaux. 養 *yang*, elles nourissent 牛 *nieou* 羊 *yang*, des bœufs ou des brébis., *Sse* 似 elles ressemblent ou appartiennent, 韃 *Ta* 靼 *tan*, aux Tartares (ou race de *Dardanus*), c'est-à-dire aux tribus des Dardanelles, et l'on remarquera dans le nom de *Ta-tan*, deux fois la clef des peaux ou

des cuirs, dont les Amazones sont vêtues en effet. Voir clef 𓎛 *ke*, des peaux et fourrures, clef n° 177.

(B). Amazone de la race des Alains ou des Slaves (n° 4), ayant conquis les Indes, et formant dans ce pays, la race des Dieux, race dominatrice.

Calquée d'après le dessin de Niébuhr, *voyage en Arabie*, t. II, pl. VI, elle a quitté sa tunique de fourrure, vu la chaleur du climat, mais elle conserve sa ceinture en peau, type de virginité; et le bonnet élevé en cuir, de la Tartarie son pays; et dans ses quatre mains, se trouvent la *Pelte* (5) ou petit bouclier des Amazones Grecques; le *Chasse-mouche*, (6) ou queue de vache du Thibet; la tête de l'éléphant (2) et le serpent couleuvre (Capel), types de l'Inde vaincue; et enfin la *tête de bœuf* (3), type de l'état pastoral des primitives Amazones (voir le texte chinois, ci-dessus) et de celles vues en Amérique par Castaneda.

Dans cette figure colossale du temple d'*Eléphanta*, dans les Indes, qui a été dessinée par *Niebuhr*, il est fort remarquable, qu'on ne trouve, aussi bien, que dans la figure du dessin chinois, qu'une seule mamelle, et le fait nous a été de nouveau affirmé par l'illustre colonel *Fitz-Clarence*, maintenant lord *Munster*, actuellement à Paris.

Fragment de figure (n° 9) tiré aussi de *Niebuhr*, dessins d'*Eléphanta*, t. II, pl. X, et nous donnant la forme du glaive à deux tranchans, glaive droit attribué également en Chine et en Grèce aux Amazones, aussi bien qu'ici dans l'Inde, pays riche en acier.

(C). Offre la figure d'une Amazone nommée *Deinomaché*, combattant contre le chef de la Grèce, l'illustre Thesée.

Elle est calquée, d'après un vase peint de la collection de M. *Durand*, vase admirable venu du Vatican à Paris, et figuré t. I, p. 351, dans les *monumens inédits* de M. Millin.

On la voit vêtue de peaux comme les Tartares ou les Scythes, et son arc (n° 11) et son carquois sont en effet ceux des Scythes ou des Tartares; sa courte tunique est tachetée en rond, comme la tunique de l'Amazone chinoise; mais elle est bordée de la *grecque*, ornement fréquent aussi dans les vases et dans les monumens conservés en Chine et en Egypte. Voir la *collection des vases en bronze* de l'emp. Kang-hi, dont l'atlas existe à Paris.

Sa coiffure (n° 10) est en peau, et cette peau est mouchetée aussi, dans le dessin de la case D, qui représente une autre Amazone des vases grecs, c'est-à-dire, elle est coiffée comme l'Amazone des livres chinois; mais, habiles dans les arts du dessin, les Grecs ont rendu avec une admirable élégance leurs cheveux fins et bouclés, leur figure admirablement belle, leur taille svelte et noble, telle que celle des femmes Kurdes de l'Assyrie et des belles anglaises ou polonaises de nos jours.

(D) Représente enfin une seconde Amazone publiée par M. Millin, *Monumens inédits*, t. II, p. 69, planche IV; elle porte le glaive droit,

Traditions primitives.

DOCTRINES HINDOUES

EXAMINÉES, DISCUTÉES ET MISES EN RAPPORT AVEC LES TRADITIONS BIBLIQUES.

Cinquième Article [1].

§. IV. Histoire religieuse de l'Inde.

On n'y trouve aucune date.— Origine des diverses sectes. — Opinion de Gœrres, de Creuzer, de Guigniaut, de Paterson, de Rhode, de Mayer, de Muller.—Confusion générale de toutes les sectes.—Du culte de Siva. —De Vichnou et de ses incarnations.—Leur incertitude; —Dominé par le Sivaïsme.—Du Brahmanisme. — Ses innombrables confusions.

I. « La religion de l'Inde se perd dans la nuit de l'antiquité, disent MM. Creuzer et Guigniaut, et c'est en vain qu'aujourd'hui on voudrait, autrement que par des conjectures, en rechercher l'origine et les premiers développemens. Nous n'avons plus son histoire [2]». —« Il est trop vrai, répète M. Guigniaut, que nous n'avons pas plus l'histoire religieuse que l'histoire politique de l'Inde. Le vide de celle-ci, et les hypothèses aussi nombreuses que contradictoires qu'a fait naître l'obscurité de l'autre, en témoignent assez. Les traditions même qui semblent marquer dans la première une succession d'époques, ne font qu'augmenter l'incertitude par leur caractère équivoque, et par un jour douteux, à la lueur duquel on ne saurait toujours distinguer s'il s'agit de rapports réellement historiques entre

[1] Voir le 4e article sur l'*histoire politique* de l'Inde dans le n° 114 (décembre 1839,) t. XIX. p. 405.

[2] *Hist. des religions de l'antiquité*, t. I. p. 139.

des cultes successifs, ou bien de relations purement spéculatives entre les symboles principaux d'un système unique quoique divers [1]. » — A la page suivante, M. Guigniaut observe encore que « ce langage de première, seconde, troisième *incarnation*, manque également d'exactitude; il n'y a ici de vraiment historique que les caractères des divinités et des cultes de *Siva*, *Vichnou*, etc., entre lesquels la nature des choses, ainsi qu'une foule d'indices et de probabilités de divers genres, paraissent marquer une succession. » — Et après avoir exposé la théorie de M. Müller sur les *Awatars* et la *Trimourti*, il fait encore cet aveu... « La religion de l'Inde a subi, dans le long cours de son développement, tant de modifications, tant de variations, qu'elle est susceptible des interprétations les plus diverses, et que les systèmes les plus opposés paraissent souvent y trouver leur point de réunion [2]. » — Puis enfin après ses conjectures sur *Bouddha*, à la fin de ses *notes sur la religion hindoue*, il dit : « Avant de clore ces notes, nous sentons le besoin d'insister encore sur un fait que nous avons plus d'une fois exprimé dans le cours de ce livre; c'est que l'histoire de la religion des Hindous nous est jusqu'ici réellement inconnue, au moins pour les tems qui ont précédé notre ère, ou tout au plus l'époque vague de la réforme attribuée à *Bouddha*; du reste, l'antique et le récent, pour ne pas dire le moderne, sont tellement mêlés et confondus ensemble dans les textes et dans les traditions, que les opinions les plus opposées peuvent à la fois y puiser des argumens spécieux [3]. »

II. La religion de l'Inde, comme toutes les religions fausses, se divise en une multitude infinie de sectes; or, on ne connaît d'une manière certaine, ni l'histoire ni même l'âge relatif d'aucune de ces sectes. Ont-elles paru successivement et à de longs intervalles? — on n'en sait rien. — Ne se touchent-elles que par une sorte de juxta-position, ou bien y a-t-il entr'elles quelques rapports de filiation, quelqu'enchaînement logique? — on n'en sait rien. — Ont-elles, comme le veut M. Guigniaut,

[1] *Ibid.* p. 591.
[2] *Ibid.* p, 632.
[3] *Ibid.* p. 657, 658.

été produites par le morcellement, par la dissolution d'un culte unique qui les aurait contenues primitivement dans son vaste sein? — on ne le sait pas davantage.

Entre toutes ces sectes, on en distingue quatre principales : le *Brahmaïsme*, le *Sivaïsme*, le *Vichnouïsme* et le *Bouddhisme*; bien qu'on suppose assez communément qu'elles ont paru dans l'ordre où nous venons de les nommer, il s'en faut bien que cette classification chronologique soit admise de tous les savans. M. Guigniaut nous laisse espérer que « par l'examen des textes comparés avec les monumens, *quand ils seront mieux connus*, l'on pourra s'assurer s'il y eut réellement dans l'Inde un ou plusieurs cultes antérieurs à celui de Brahmâ; — si le *Brahmaïsme*, comme culte, et non pas seulement comme doctrine, eut jadis le vaste empire que lui attribuent les traditions, et quels purent être ses rapports avec le *Sivaïsme* et les autres sectes; — si la doctrine et le culte enseignés par les *Védas*, dans leur partie la plus ancienne et la plus authentique, ont jamais été autre chose que la religion plus ou moins mystérieuse de la caste sacerdotale des *Brahmanes*, ou s'ils furent dans l'origine quelque chose de semblable à ce *Brahmaïsme* dont on nous parle, c'est-à dire, la foi commune d'un peuple très-anciennement établi dans les pays du Gange, et déjà parvenu à un haut degré de civilisation; — enfin, si le *Sivaïsme*, dans son caractère antique, ne serait pas, ou la première forme populaire du Brahmaïsme considéré comme doctrine sacerdotale, ou même l'ancienne religion des indigènes de l'Hindoustan, originairement identique avec le Brahmaïsme, et réformé par celui-ci, comme semble le penser M. Heeren, et comme le professe M. Creuzer [1]. » Toutefois, en attendant que ces problèmes, et bien d'autres, soient résolus, les orientalistes se divisent entre les opinions les plus opposées, comme nous allons le voir.

III. « Fort d'une étude approfondie de l'*Oupnekhat*, qui représente suivant lui les Védas, *Gœrres* ne craint pas de déclarer que l'esprit du *Sivaïsme* domine dans ces livres; et cependant, admettant un culte antérieur, il fonde toute la religion de l'Inde

[1] *Notes sur Creuzer*, p. 595.

sur le *Sabéisme*, ou plutôt sur cette adoration spontanée de la nature, qu'il a nommée un panthéisme primitif [1]. »

« Creuzer reconnaît avec la tradition, le *Brahmaïsme*, ou la doctrine des Védas, comme la source primitive de la religion des Hindous; toutefois les formes et les élémens qu'il offre au lecteur, en commençant son exposition, sont évidemment empruntés du *Sivaïsme* [2].... A côté de cette antique mythologie de la nature, ainsi qu'il la nomme lui-même, il pose la pure doctrine du Monothéisme, ou plutôt de la Trinité, qu'il qualifie de premier produit de la réflexion religieuse, réservant pour un troisième point de vue la spéculation philosophique, qui cherche à se rendre compte des rapports de Dieu avec le monde, de l'Être avec le phénomène [3]. » — M. Guigniaut, développant ou croyant développer la pensée de Creuzer, a réuni les symboles fondamentaux du *Sivaïsme* à ceux qui constituent le *Brahmaïsme :* « Nous avons vu, dit-il, dans les uns et dans les autres identité parfaite au fond; le primitif nous a paru être dans leurs principes communs, dans cette intuition féconde du monde et de ses phénomènes, qui fut à la fois la première mythologie et la première théologie; mais de cette source unique nous avons fait découler deux développemens divers, suivant dans leur cours deux directions opposées, et finissant par établir dans la religion des Hindous, comme dans toutes les religions de l'antiquité, la distinction capitale des deux doctrines ou des deux croyances, quoique dans un sens différent

[1] L'illustre J. Goerres appliqua le premier à l'histoire religieuse les principes de la philosophie de Schelling, dans son fameux ouvrage sur *les mythes de l'Asie*, (Mythengeschichte der asiatischen Welt). Les idées qu'il y développait sur la religion de l'Inde, idées qui ont été reproduites par Creuzer et par M. Guigniaut, ne sont au fond qu'une application particulière de sa théorie générale, bien qu'il s'appuie aussi sur des traditions et sur la classification des monumens écrits ou autres. V. *Creuzer*, p. 523, 591. — Depuis sa conversion, il a recommencé ce livre sur des bases toutes différentes; voir son *introd. à l'hist. univers.*

[2] Creuzer., liv. I, ch. II, — notes p. 592.

[3] *Ibid.* — Ce que M. Guigniaut appelle la pure doctrine du Monothéisme n'est qu'un Panthéisme vague, dont le *Lingam* serait le plus profond symbole.

de celui des Grecs et des Romains [1]. » Cette théorie se rapproche assez, sur quelques points, de celle de Paterson, quoique cet auteur ait subdivisé les sectes [2] et multiplié les hypothèses à l'infini.

« L'opinion, dit M. Guigniaut, qui fait des formes ou sectes différentes dans lesquelles se développa successivement le *Vichnouisme* une lente et pénible série d'essais, tentés pour supplanter d'abord, ensuite pour réformer le culte antique de *Siva*, porte un caractère frappant de vraisemblance [3]; *Krichna* et *Bouddha* paraissent marquer les deux dernières de ces réformes, véritables traités d'alliance entre les dieux comme entre leurs adorateurs; mais le culte de *Krichna* ne fit que s'accroître de plus en plus, tandis que *Bouddha* et les siens finirent par être expulsés de l'Inde. — Une question capitale reste tout entière, c'est de savoir jusqu'à quel point on peut regarder *Brahmâ* comme le symbole d'un culte antérieur à tous les autres, d'un culte non-seulement primitif, mais plus simple, plus pur et plus spirituel que ceux qui lui succédèrent en l'étouffant par la violence? — Cette hypothèse a été admise en des sens divers par la plupart des écrivains allemands ou anglais qui ont traité de la religion des Hindous; quelques-uns seulement, comme Paterson et Rhode [4], l'ont modifiée, en faisant de la doctrine de *Brahmâ* une primitive réforme (présentée sous la forme d'une révélation), d'un ou de plusieurs cultes préexistans, qui reviendraient pour le fond au Sabéisme. Cette réforme ou révélation première, consisterait, suivant eux, en grande partie dans le dogme de l'unité de Dieu, annoncé simplement et sans figure; les sectes n'auraient commencé avec l'idolâtrie qu'après l'invention des symboles destinés à personnifier aux yeux du peuple les attributs de la divinité, selon Paterson; selon Rho-

[1] *Ibid.* p. 593.

[2] *As. Res.* t. VIII, p. 44, avec des *notes* de Colebrooke.

[3] Sur ces sectes et sur leur histoire encore si obscure, voir Paulin, *systema Brahmanicum*, p. 218.—Le même *voyage*, etc., liv. II. ch. 8. — Mackensie, Colebrooke, Wilford, dans les *As. res.* t. V, VII, VIII.—V. H. Wilson, *ibid.*, t. XVI et XVII.

[4] Paterson, *ibid.* — Rhode, *Beytræge alterthumskunde*, I. p. 55. Nous donnerons plus tard une idée plus étendue du système de ce dernier.

de, qu'après la naissance de la spéculation philosophique qui entreprit de concilier le culte nouveau et tout spirituel avec le naturalisme antique, et n'y parvint qu'en les combinant l'un avec l'autre dans un panthéisme symbolique [1]. »

Peu satisfait de ces théories, Fr. Mayer a ramené la question sur son véritable terrain, c'est-à-dire, à l'étude des textes; il s'efforce d'établir, d'après les *Védas*, l'authenticité du *Brahmaïsme*, et comme culte et comme doctrine; mais il ne s'explique pas sur son origine et sur ses premiers développemens, il le prend seulement comme un fait, et le caractérise dans son ensemble. D'après lui, l'adoration des astres, des élémens, des corps de la nature, et toutes les personnifications astronomiques y ont été introduites par le *sivaïsme*, et ce dernier culte, primitivement étranger à l'Inde, s'est fondu dans le *brahmaïsme* par suite de la conquête d'un peuple barbare qui a subjugué les sectateurs de Brahmâ, et, tout en adoptant le fond de leurs dogmes épurés, leur a imposé ses symboles grossiers et matériels [2].

« Cette incroyable diversité d'opinions sur le développement historique de la religion de l'Inde ne pouvait manquer de faire naître une nouvelle hypothèse...; c'est qu'indépendamment de la source unique à laquelle toutes les sectes rapportent également leurs systèmes divers (le texte sacré des *Védas*), ces sectes ont eu jadis, au moins les deux principales, celles de *Vichnou* et de *Siva*, peut-être même celle de *Bouddha*, un centre et comme un foyer commun avec le culte de *Brahmâ*, dans un vaste système à la fois sacerdotal et populaire, où chacun de ces grands symboles retrouverait sa place, son rapport réel avec les autres, et son sens primitif. » — Cette théorie syncrétique a été développée par Niklas Müller [3] et M. Guigniaut a pour elle une prédilection singulière. « Du reste, dit ce dernier, comme l'a fort bien senti Nik. Müller, même dans cet antique catholicisme de l'Inde, dut avoir lieu la distinction des deux doc-

[1] *Notes* sur Creuzer, p. 593.

[2] *Brahma, oder die relig. der ind. als. Brahmaïsmus*, v. Fr. Majer, Leipz. 1818. — Cité par M. Guigniaut, p. 596.

[3] *Glauben, Wissen und kunst der altenhindus*, 1er band, Mainz, 1822

trines, et les légendes aussi-bien que les cérémonies populaires avaient un sens profond, dont la théologie métaphysique des Brahmanes possédait seule la clef. De là vient que les symboles primitifs se développant en mythes, la théologie finit par se transformer en mythologie; mais le lien qui les unissait toutes deux ne fut jamais entièrement rompu, et, même quand les sectes philosophiques ou religieuses eurent commencé à s'engendrer les unes des autres, l'unité primitive ne fut brisée qu'à demi, elle subsista toujours plus ou moins dans la doctrine des prêtres, dans les Védas, sur lesquels s'appuyaient tous les sectaires, et qui long-tems peut-être, suivant pas à pas le cours des tems, se grossirent de spéculations théologiques des différentes sectes, afin de les rattacher plus sûrement à la souche commune. Mais ce ne sont là encore que des conjectures, et nous pensons avec A. W. de Schlegel, qu'une étude des originaux, plus étendue, plus exacte et plus approfondie qu'on n'a pu la faire jusqu'ici, une comparaison suivie de leurs textes avec les représentations symboliques des monumens de l'art, enfin une critique plus haute, plus impartiale, plus exempte de préjugés, d'esprit de système ou d'enthousiasme, qu'on ne la trouve dans presque tous les écrits publiés jusqu'à ce jour, peuvent conduire à des résultats vraiment importans sur cette question[1].

Telle est l'incertitude de l'histoire religieuse de l'Inde, que le savant K. Ritter soutient qu'il a existé un culte primitif de *Bouddha*, distinct du *Boudchisme* proprement dit; ce culte aurait précédé le *Brahmanisme*, ou du moins se rattacherait à sa première origine, et partagerait ses plus anciens caractères, ses dogmes fondamentaux; il aurait même, à en croire ce savant, formé la croyance populaire, primitive, extrêmement générale, non-seulement de l'Inde, mais de toute l'Asie centrale, à

[1] *Indische bibliothek*, 1 p. 28. — Nous sommes obligés, pour abréger, de passer sous silence les travaux si importans de W. Jones, de Robertson, du savant Maurice, etc. — V. aussi l'abbé Dubois, le P. Paulin, *systema Brahmanicum*, etc. — E. Moor, *hindu pantheon*, Lond. 1810 — F. de Schlegel, *Essai sur la langue et la phil. des Ind.* liv. II, p. 93 de la trad. franç.

une époque où les nations n'étaient point encore séparées, comme elles le furent depuis, en corps politiques, et antérieurement aux migrations nombreuses déterminées par ce nouvel ordre de choses, et qui auraient porté de toutes parts avec le nom de *Bouddha*, les dogmes de cette religion patriarcale [1]. »

IV. Parcourons l'analyse de la religion hindoue par MM. Creuzer et Guigniaut. Bien qu'elle ait pour but d'expliquer et de concilier à tout prix les fables les plus opposées, les contradictions et les incertitudes ressortent tellement de tous les côtés, que la moindre attention les voit saillir sous le voile de logique dont on les a affublées. A côté d'une mythologie qui ressemble aux rêves d'un homme ivre après une orgie, ou aux visions des mâcheurs d'opium, apparaît le *panthéisme* philosophique des Brahmanes. Mais lequel de ces deux principes a produit l'autre? est-ce la métaphysique qui a engendré la mythologie? ou la mythologie qui a engendré la métaphysique? Les fables seraient-elles la symbolique réfléchie d'un système préconçu? ou bien les systèmes n'auraient-ils point été imaginés après coup pour expliquer ou concilier les fables? Cette question fondamentale reste insoluble par l'histoire, car encore une fois, il n'y a point d'histoire dans l'Inde.

Mais laissons de côté la doctrine ésotérique et ses mystères impénétrables, bornons-nous à l'examen de la religion populaire. Combien de contradictions et de problèmes insolubles! — Est-ce *Siva* qui est le *Dieu suprême?* est-ce *Vichnou?* est-ce *Brahmâ?* Ces trois dieux sont-ils frères? sont-ils égaux? sont-ils amis ou ennemis? sont-ce des créateurs ou des émanations d'un Dieu suprême, *Brahm* ou *Para-Brahma? Siva* et *Vichnou* seraient-ils le bon ou le mauvais principe? *Vichnou* est-il une réaction contre *Siva*, ou *Siva* une réaction contre *Vichnou?* La

[1] *Notes sur Creuzer*, p. 659.— passim.—M. Guigniaut, loin de rejeter cette hypothèse, est porté à voir dans cet ancien *Bouddha*, un des symboles principaux et intégrans de cette grande religion de l'Inde primitive qu'il appelle un catholicisme antique ; « ce serait, dit-il, l'un des noms et » peut-être le premier nom de *Vichnou*. » Seulement il met autant de différence entre l'ancien et le moderne *Bouddha*, liés pourtant l'un à l'autre, qu'entre le pur sabéisme des premiers tems, et le panthéisme des nouveaux sectaires, p. 659, 660.

Trimourti est-elle une véritable trinité, un seul Dieu en trois personnes? — on ne sait; ou plutôt à chacune de ces questions, il faut répondre *oui* et *non*; car le *oui* et le *non* ont pour eux quelques théogonies, quelques traditions.—Tantôt *Siva* paraît le premier des dieux, tantôt c'est *Vichnou*, tantôt c'est *Brahmâ*; tantôt ces trois dieux sont ennemis, tantôt ils sont amis, ils sont égaux et se partagent l'empire du monde; quelquefois on aperçoit au-dessus d'eux *Brahm* ou *Para-Brahma*; ils sont les fils ou bien des émanations, des formes, des révélations successives de ce dieu invisible. Ailleurs ils forment un seul Dieu Suprême, ailleurs ils paraissent à peine connus, ils sont perdus au sein de la foule obscure des divinités vulgaires qui se pressent par millions dans les étages inférieurs du panthéon hindou; ailleurs, le grand Dieu, c'est l'hermaphrodite *Ardhanari*, duquel sortent par couple des séries d'émanations mâles et femelles; ailleurs, *Siva* et *Bhavani* ou *Parvati*, etc., sa sœur, son épouse, sa fille, apparaissent comme les deux grands principes de la nature, l'un mâle, l'autre femelle; c'est comme Osiris et Isis, le principe actif et le principe passif, la matière et l'esprit; ailleurs, c'est *Broh-Maya*, l'être et le phénomène; ailleurs, *Siva et Vichnou* forment une véritable antinomie; on dirait le bien et le mal luttant actuellement, le duel d'Ormuzd et d'Arimhane; ailleurs, la divinité suprême, c'est *Parasacti*, la nature, l'énergie, la vie universelle, ou bien *Parasacti* est l'épouse de *Brahm*, et la mère de la Trimourti; ailleurs enfin, Dieu n'est plus que la grande âme, *Maha-alma*, et la nature matérielle est son corps.

V. Et ce qui vient encore compliquer ce cahos, c'est que le même Dieu revêt les figures les plus diverses, les plus opposées dans les traditions de chaque secte. Voyez par exemple. *Siva*, ou *Iswara*, *Mahadeva*; il semble par ses transformations, ses déguisemens de toute sorte, vouloir, comme Prothée, échapper à la critique. Impossible de donner une idée de la confusion des formes ou épithètes contradictoires attribuées à ce dieu, dans lequel semblent se réunir et se mêler, la génération et la destruction, le plaisir et la douleur, l'amour et la haine, la volupté et la mort, le bien et le mal, le vice et la vertu, la lumière et les ténèbres, etc., etc. Ainsi par exemple, *Siva* est le dieu du *Lingam*, de l'impudicité et des orgies effrénées, son épouse c'est la voluptueuse

Barhifaity ; et, par le contraste le plus frappant, *Siva* offre tous les traits les plus sombres[1] : il se plaît dans les demeures des morts ; il s'abreuve de larmes et de sang, exerce les plus atroces vengeances, punit, récompense en maître absolu, et domine sur les démons et sur les âmes ; son aspect est affreux ; le feu sort de sa bouche, armée de dents aiguës et tranchantes, des crânes humains couronnent sa chevelure hérissée de flammes ou couverte de cendre, et forment son double collier ; des serpens lui servent de ceinture et de bracelets ; les armes les plus terribles, une hache, une faux, etc. sont dans ses mains nombreuses. Du pied il précipite les méchans dans des abîmes de feu, et près de lui est son épouse, *Devis roudrani-cali*, déesse de la vengeance, de la mort et des larmes, et non moins inexorable que lui. Comme son époux, elle foule aux pieds les âmes des pécheurs et les précipite dans les flammes de l'abîme. Elle tient dans une main un crâne et dans l'autre une hache ; une guirlande de crânes forme son diadème. Tous deux demandent du sang ; et jadis d'innombrables victimes humaines étaient immolées à leur fureur. Toutefois cette contradiction apparente peut fort bien s'expliquer ; car le grand tentateur, le démon de l'impudicité, Satan, est en même tems l'instrument de la justice divine, son immortel bourreau ; mais par un autre contraste encore plus bizarre et bien plus inexplicable, c'est aussi la déesse *Cali*, qu'on représente avec son époux terrassant le prince des mauvais esprits, le géant *Mahichâsoura*, sous la forme d'un bœuf sauvage.

Les diverses émanations ou incarnations de *Siva* ont comme lui les caractères les plus opposés. Ce sont *Markandeya-Iswara* et *Kandopa-Avatara*, l'un chasseur, l'autre pénitent ; — *Ganesa*, le dieu de l'intelligence, etc., qui garde un célibat sévère, qui cherche la solitude et est absorbé dans les plus hautes contemplations ; — *Soubramanya*, etc., ami de la violence et de la discorde, respirant les combats et la mort, etc. ; — *Dherma*, roi de justice et de vertu, qui, la balance à la main, pèse les bonnes et les mauvaises actions des hommes ; — *Yama*, père des ancêtres ou des morts, chef des esprits infernaux, scribe de la vie humaine,

[1] «Il est appelé *le roi des serpens*, race long-tems adorée, mais depuis maudite et reléguée aux enfers.»

qu'il observe sans cesse et sur laquelle il prononce d'inévitables arrêts, etc., etc. [1].

VI. Même incertitude, même incohérence des traditions sur *Vichnou* et l'histoire de son culte. C'est encore M. Guigniaut qui nous l'apprend : « Il y a beaucoup de variantes, non seulement dans le nombre mais dans l'ordre et dans les circonstances de ses *avatars* [2] »; il est difficile de déterminer aujourd'hui, surtout dans l'état de nos connaissances; jusqu'à quel point ces incarnations successives peuvent être regardées comme des époques réelles, représentant les phases diverses, les révolutions, en un mot, le développement historique de la religion des Hindous. Sont-ce des systèmes originairement différens, des doctrines, des sectes opposées ou distinctes? sont-ce les parties intégrantes d'un vaste et unique système, ouvrage du tems et du génie, sorte de catholicisme antique, où les élémens les plus divers étaient venus se fondre en s'épurant dans une antiquité reculée, et que des schismes, des réformes, des scissions de tout genre auraient par la suite des tems dissous et déchirés? voilà deux hypothèses contraires, qui se concilient plus ou moins l'une et l'autre avec les traditions nationales, etc. [3].

L'antagonisme qui éclate entre le *Vichnouïsme* et le *Sivaïsme*, brise l'unité prétendue de la religion hindoue. « On est tenté de voir dans ces deux cultes la lutte de deux religions ennemies qui se rencontrent, se froissent, grandissent et se développent dans le cours même de leurs débats, et, après de longs déchirements, finissent par s'amalgamer l'une avec l'autre, sans pourtant se confondre, et s'unissent sans cesser jamais d'être distinctes..... L'une et l'autre secte a fini par accueillir le dieu rival, mais en lui assignant respectivement un rang secondaire. Toutefois il est bien remarquable de voir les *Sivaïtes* non-seulement reconnaître *Vichnou* comme conservateur, mais adorer ses incarnations comme celles de la divinité suprême, tandis que les belles et poétiques traditions des *Vichnouïtes*, tout en admettant quelques dieux du *Sivaïsme*, sont loin de présenter *Siva* sous des

[1] Voir pour plus de détails, le IIe ch. du livre de l'*hist. des relig. de l'ant.* par M. Creuzer, trad. de M. Guigniaut.

[2] *Ibid.* p. 193, note.

[3] *Ibid.* p. 142, 143.

couleurs aussi favorables, en le montrant tantôt comme auteur, tantôt comme protecteur du mal, dans la lutte du bon principe contre le mauvais; ces traditions tendent visiblement à l'identifier avec le dernier, et le restreignent presque partout à son rôle malfaisant.[1]

Et cependant le *Sivaisme* a évidemment conservé l'avantage; car non seulement *Mahadeva* ou *Siva* est toujours pour ses adorateurs le premier des dieux, mais son culte et celui de *Bhavani* de l'hermaphrodite *ardhanari* et du *Lingam*, sont jusqu'ici restés dominans; ses fêtes sont les plus solennelles, avec celles de *Crichna-Djagannaha-Govinda*, qui partage presque tous ses caractères. Il n'y a même point, à vrai dire, de fêtes publiques en l'honneur de *Vichnou*. *Bhoudevi* (*Mahadevi Bhoudevi*), la seconde épouse de ce dernier, ressemble beaucoup à *Cali*; elle porte en tous lieux la misère et la discorde; c'est la mauvaise fortune, une sorte de furie[2]; — *Rama*, l'une des plus célèbres incarnations de *Vichnou*, bâtit un temple en l'honneur de *Mahadeva*; et à *Djagannatha*, ou *Jagrena*, *Crichna* est adoré comme le symbole de la reproduction, et semble identifié avec le rival de *Vichnou*[3]; en un mot le *Sivaisme* projette de toutes parts son ombre sur le *Vichnouisme*.

VII. Les traditions sur le *Brahmaisme* ne sont pas moins confuses. Les *Védas* et le *Manava-dharma-sastra*, les livres les plus anciens et les plus révérés de l'Inde, reçus par toutes les sectes, mais, dans toutes, propriété exclusive des brahmanes et titre de leur mission, exaltent *Brahma* au point de l'identifier avec le Dieu suprême. *Brahma* d'après eux, c'est *Brahm* déterminé, c'est l'énergie créatrice de *Brahm*, c'est l'être descendant dans la forme, la substance se révélant dans le phénomène, l'esprit venant animer la matière, le *moi* universel, la volonté du Très-Haut gouvernant le monde qu'elle a fait, c'est l'âme du monde, c'est le père, le générateur, le plus ancien des dieux, etc[4]. Et toutefois les *Védas* et le *Manava* ne sont point d'accord; car dans les pre-

[1] *Ibid.* p. 214 et suiv. — 665, etc. [2] *Ibid.* p. 197.

[3] *Ibid.* p. 209. — *Mahadeva*, *Iswara*, etc., sont des noms de *Siva*.

[4] Toutes ces qualifications reposent sur les épithètes données à Brahma. Voir l'*amarasinha* du P. Paulin, et la traduction française publiée par M. Loiseleur de Longchamps.

miers le grand rôle de la création appartient à *Pradjapati*, et c'est seulement dans le dernier qu'on attribue la première place à *Brahma* [1]; mais depuis long-tems il est déchu de ce rang élevé, et, quoique reconnu par toutes les sectes, il occupe une place bien inférieure à celle des dieux populaires, *Siva* et *Vichnou*; les seuls Brahmanes lui rendent un culte. — A quoi attribuer cette déchéance, et la disparition totale de ses temples? « Question obscure sur laquelle il n'y a que des hypothèses divergentes et confuses [2]. » La cosmogonie que Creuzer nous donne d'après Polier, et que M. Guigniaut présume être tirée d'un *Pourana*, offre d'assez grandes différences avec celle que Sonnerat et autres ont prise du *Bhagavat*. M. Guigniaut, par un syncrétisme qui lui est habituel, réunit ou plutôt confond ces récits opposés. L'infériorité de *Brahma* y ressort de tous côtés; il veut usurper une partie du monde; mais ses deux frères *Siva* et *Vichnou* découvrent sa fraude et l'en punissent. Au moment où il poursuit sa fille *Saraswati* de ses regards incestueux, *Mahadeva* indigné (l'obscène Mahadeva!) le châtie en lui abattant la tête [3]. Le dieu suprême *Bhagavan* (car il y a ici un Dieu suprême au-dessus des trois frères), irrité aussi de ses déréglemens et surtout de son orgueil, lui ordonne de s'incarner quatre fois, pour faire pénitence et pour écrire l'histoire des incarnations de *Vichnou*; il s'incarne donc d'abord sous la forme d'un *corbeau*, puis sous les noms de *Valmicki*, de *Vyasa* et de *Kalidasa*, et tout pénitent qu'il est, il n'en mène pas moins la plus mauvaise vie. D'autres traditions enfin, nous le représentent comme un symbole de l'univers avec ses périodes de destruction et de renouvellement; mais ici encore son infériorité reparaît; de là cette série de Brahmas qui meurent et ressuscitent tour à tour et leurs têtes suspendues en collier au cou de *Siva* et de *Cali* [4].

Dans le prochain article nous nous occuperons en particulier du *Bouddhisme*.

L'abbé de V.

[1] Creuzer, p. 243.

[2] *Ibid.* p. 241.

[3] On dit que *Brahma* obtint son pardon en charmant le dieu irrité par des vers chantés à sa louange; mais *Siva* ne lui rendit point sa tête; il s'en fit à lui-même un ornement en la posant sur la sienne. *Ibid.* p. 240.

[4] *Ibid.* p. 631.

Littérature Contemporaine

EXAMEN CRITIQUE

DE L'HISTOIRE DES HUGUENOTS, DU D. BROWNING [1].

Caractère de l'ouvrage de M. Browning. — De l'esprit de secte. — De la tolérance réclamée par les sectaires.—Elle se change en intolérance dès qu'ils sont puissans. — Intolérance des Huguenots à Nîmes. — Sac de Baugency. — De la Michelade, ou massacre des catholiques à Nîmes. — Les Huguenots voulaient établir une république en France. —De la guerre des Camisards.—De leurs excès.—Conclusion.—L'histoire des Huguenots est encore à faire.

Nous vivons à une époque où les mots semblent être tout, et où les choses paraissent d'une moindre importance. On proclame un principe, et l'on n'a rien de plus pressé que de le violer.

Ainsi, dans notre recrudescence de constitutionnalisme, on professe, en paroles du moins, le plus grand respect pour les majorités, et il n'est pas, dans l'exécution, de chose moins respectée de nos jours que l'opinion des majorités.

La France compte trente quatre millions d'habitans; sur ce nombre, trente deux millions cinq cents mille font profession de catholicisme, et un million cinq cent mille seulement sont attachés au protestantisme. Les uns et les autres parlent beaucoup de tolérance, de respect pour toutes les religions, de liberté de conscience, ce qui n'empêche pas les derniers d'établir et de répandre partout une propagande d'autant plus active qu'elle se révèle par les actions et les écrits; et Dieu sait comment leur respect pour toutes les opinions religieuses, et

[1] *History of the Huguenots from* 1598 *to* 1838. t. III; à Londres et à Paris, 1839.

leur ferveur pour la liberté de conscience, y traitent le catholicisme, ses ministres et ses croyans.

Un homme simple et naïf s'imaginerait, au premier aspect, que, du moment où la religion catholique a été reconnue la religion de la grande majorité des Français, elle a droit comme telle, aux égards, aux respects de tous, et qu'au besoin la loi saurait la mettre, aussi-bien que ceux qui partagent ses croyances, à l'abri, non pas seulement d'attaques coupables, mais même de toutes injures, diatribes ou calomnies.

Cet homme se tromperait étrangement; car, dans notre système social, si bien organisé, et où en réalité les mots ont pris complétement la place des choses, il n'en est pas ainsi; et comment en serait-il ainsi du corps moral, quand les individus isolément pris qui le composent, ne savent pas exiger eux-mêmes pour les vieilles croyances de leurs pères, ce respect que la loi promet bien, mais qu'elle ne sait pas ou qu'elle ne veut pas imposer.

Ainsi, n'avons-nous pas vu sur notre première scène lyrique, le catholicisme et les catholiques injuriés et conspués, représentés comme de lâches et traîtres assassins, en regard du protestantisme et des protestans, nobles et saintes victimes angéliques prêtes à s'envoler au ciel, en tombant sous le fer homicide des catholiques, leurs bourreaux; et cela durant cinq actes énormes, et aux grands applaudissemens de la foule?

Que la musique des *Huguenots* soit un chef-d'œuvre, c'est ce dont nous n'avons pas à nous occuper, et c'est ce que nous ne voulons contester à personne; mais qu'il soit bien, qu'il soit séant de traîner ainsi sur la scène, pour lui cracher au visage, toute une communion religieuse au sein d'un pays dont elle réunit presque tous les habitans, c'est ce qu'il est impossible d'admettre, c'est ce qu'avec le moindre instinct de pudeur, le public catholique n'aurait pas dû souffrir.

Les lettres nous renvoient aujourd'hui un écho prolongé du drame lyrique: M. Browning vient de faire paraître le troisième volume de son *History of the Huguenots*.

Avec ce titre et un plan sagement combiné, M. Browning pouvait faire mieux qu'un bon livre, car il pouvait faire un

livre utile, et pourtant il n'en a pas été ainsi. Ce n'est pas qu'en somme, nous soyons disposés à refuser à l'ouvrage de M. Browning toute espèce de mérite ; loin de là, nous reconnaissons de grand cœur que les recherches y abondent, et qu'elles y portent le cachet d'un homme versé dans les études historiques. Mais aussi, M. Browning s'est trop préoccupé de l'*excellence* du protestantisme sur le catholicisme; sa plume n'est pas, dans cet ouvrage celle d'un historien ; c'est presque constamment le sectaire ou le dissident qui dominent. Toutes ses recherches sont faites ou dirigées par un esprit de partialité qui se révèle pour ainsi dire à chaque page ; ce n'est certainement pas l'ignorance qui fait négliger au docteur Browning ce qu'il peut y avoir d'honorable pour les catholiques dans les événemens qui se rattachent à l'histoire des protestans, et si ce n'est pas l'ignorance, c'est évidemment la partialité.

Or, en thèse générale et dans le cas ordinaire, la première qualité de l'historien c'est l'impartialité. Il n'écrit pas pour lui, mais pour ses contemporains et pour l'avenir ; c'est à l'avenir, c'est à la postérité qu'il s'adresse. Narrateur fidèle et consciencieux d'événemens et de faits qui se sont accomplis sous ses yeux, ou qui lui ont été transmis, il les enregistre et les lègue aux générations qui doivent le suivre, et qui, étrangères le plus souvent aux luttes et aux passions de son époque, ne veulent que la vérité, seul élément duquel doit découler pour elles de hauts et féconds enseignemens.

L'historien doit donc, et avant tout, se dépouiller de tout ce qui tient à l'homme de parti comme à l'esprit de secte. Passions ou présomptions, haines et prédilections, il doit tout abdiquer ; car, juge impartial et sévère, il n'a pris part à rien, il n'a rien préféré, et spectateur complètement désintéressé, il raconte les faits qui se sont déroulés devant lui, ou les événemens dont un écho lointain lui a redit toutes les circonstances.

Mais si cette justice, cette équité ou mieux cette impartialité, qui résume en elle les deux premières, est nécessaire en thèse générale, il est telle position donnée où elle devient bien plus indispensable, et celle dans laquelle se trouvait M. Browning, lui en imposait plus spécialement le devoir. Publiant son livre

dans un pays qui n'est pas le sien, et dans lequel les étrangers jouissent à l'égal des nationaux de tous les avantages d'une organisation sociale, la plus douce et la plus facile qui soit au monde ; s'étant dans le dernier volume qu'il vient de publier, occupé de faits qui s'étaient passés en France plus que partout ailleurs, il n'aurait pas dû oublier que si la loi ne défend la publication d'aucune opinion, en tant du moins qu'elle n'intéresse ni la politique ni la morale, le bon goût et les convenances lui faisaient un devoir de respecter une religion à laquelle appartient presque toute la France, une religion qui, avant 1830, était la religion de l'état, et que la révolution, malgré ses instincts anti-religieux, a proclamée la religion de la majorité.

De la majorité, le mot est bon à souligner, car de tout tems les oppositions de toutes les nuances et de toutes les couleurs, ont prêché sans relâche le respect et même la protection due aux *minorités*, et il serait tems enfin que les majorités pussent jouir des mêmes priviléges.

Ce qui se pratique en politique, se pratique également en religion ; on pourrait peut-être avec quelque apparence de raison, soutenir qu'il est de l'essence même d'un culte religieux d'être exclusif ; car, il repose sur un dogme sacré pour lequel il faut une foi absolue ; et par cela seul qu'il admet ou qu'il tolère un doute ou une contestation, ne renverse-t-il pas lui-même sa propre base, la foi sans réserves ?

Tous les chefs de secte semblent au surplus l'avoir senti ; et leurs premiers efforts ont été dirigés dans le but de se soustraire à l'application de ce principe ; la doctrine de la tolérance religieuse a pris naissance le jour qu'est née la première hérésie.

Depuis, et les preuves en sont dans l'histoire de l'humanité, toutes les fois qu'une secte s'est établie, le premier soin de ses adhérens a été de proclamer la liberté de conscience, le respect dû aux opinions de la minorité, par cela seul, chose étrange, qu'elle est minorité ; et enfin, l'*ultima ratio*, le *palladium* de l'hérésie, la tolérance religieuse.

Et ceci se conçoit : nés d'hier, les sectaires ont besoin de s'acclimater et de prendre rang au sein de la grande famille ;

leur origine toute récente les fait humbles et petits; ils ne vous réclament aucuns droits, ils vous prient de les tolérer seulement; ils ne songent en rien à vous attaquer en à vous contester l'exercice de votre culte, seulement ils ont d'autres idées que vous; vous ne pouvez exiger que des êtres pensans et raisonnans fassent abdication de leur intelligence, pour s'atteler au char d'une doctrine qui a pour elle l'universalité, la révélation et l'autorité du tems, s'il leur est démontré à eux, que la révélation est une erreur; car le tems et l'universalité ne sauraient faire du mensonge une vérité. Que vous importe que, dans un coin de votre société quelques hommes se réunissent, qu'ils prient différemment que vous, et traitent les matières religieuses d'une façon différente; en quoi cela peut-il intéresser l'ordre social, le troubler ou l'anéantir?

Accordez la tolérance et laissez-les grandir; d'humbles et modestes qu'elles se faisaient d'abord, les sectes deviennent exigeantes et hargneuses; la tolérance ne leur suffit plus; elles aspirent à imposer des lois aux majorités; et qui sait, bientôt peut-être, la société sera remplie de fond en comble.

Ainsi est-il advenu du protestantisme: ce fut l'introduction dans la société d'un principe de désordre, qui plus tard, et en France notamment, devait à des jours néfastes, triompher du principe d'ordre.

Les doctrines religieuses sont plus étroitement liées au bien-être et à la conservation des sociétés, que ne semblent le penser certains esprits, et jamais peut-être plus hardi paradoxe ne fut posé, que quand un orateur célèbre a eu de nos jours la funeste idée de s'écrier que la loi devait être athée. Les doctrines du 18e siècle ont préparé et amené inévitablement les catastrophes et les bouleversemens qui depuis cinquante années ont remis chez nous tout en question.

Mais il n'entre, ni dans nos idées, ni dans notre plan, d'examiner, à l'occasion du livre de M. Browning, ces hautes questions philosophiques; si la partialité que nous nous sommes vus forcés de reprocher à son livre, ne lui a pas permis de rappeler les faits honorables pour les catholiques qui prenaient place naturellement dans son *Histoire des Huguenots*, on conçoit qu'une conséquence directe a dû l'amener à faire

ce qui pouvait être peu honorable pour ses coréligionnaires, ou à dénaturer quelques-uns des faits, et à en représenter d'autres sous des couleurs trop habilement ménagées, pour ne pas laisser entrevoir la prévention.

Pour rétablir quelque peu la vérité historique, et démontrer au docteur Browning, que s'il a cru devoir reprocher quelques excès aux catholiques, l'histoire des Huguenots aurait pu, en France, lui en fournir de nombreux exemples, nous nous contenterons d'enregistrer ici quelques faits que nous emprunterons aux historiens du tems. Loin de nous pourtant tout esprit de réaction; loin de nous surtout de vouloir rendre les protestans actuels responsables des excès de leurs ancêtres; certes ce n'est pas une polemique anti-chrétienne que nous voulons renouveler; mais lorsque les écrivains protestans rappellent avec affectation les actions des catholiques, lorsqu'ils nous jettent à la tête les Dragonnades et la S. Barthelemy, il nous est bien permis de rappeler les excès qui nécessitèrent ou occasionèrent ces réactions.

Les protestans suivirent à leur naissance, la marche tracée par tous leurs devanciers : ils prêchèrent la tolérance qui leur était indispensable pour s'établir, et, dans les endroits ou ils étaient maîtres, ils pratiquaient l'intolérance la plus absolue. C'est ainsi que l'histoire de Nîmes nous apprend que, maîtres de cette ville en 1562, ils forcèrent tous les catholiques d'aller au prêche, et contraignirent tous les prêtres à abjurer leur religion ou à quitter la ville et abandonner leurs biens [1].

Les religionnaires étaient si peu pourvus de cette tolérance qu'ils réclamaient dans tous leurs écrits et dans tous leurs discours, que, dans les guerres civiles, ils donnèrent constamment l'exemple des cruautés.

« Le sac de Baugency, dit M. Baragnon père, dans son his-
» toire de Nîmes, fut le premier épisode des nombreux excès
» qui signalèrent les guerres de religion du seizième siècle [2]. La

[1] *Histoire de Nîmes*, par Ménard, t. IV, p. 354 et 358.

[2] Cette ville avait été remise au roi de Navarre, au prince de Condé, pendant les conférences qui avaient lieu en 1562, à l'époque de la première guerre civile. Le roi de Navarre, après la rupture, ne se crut pas

» Michelade et le massacre des catholiques après l'invasion de » 1569, leur imprimeront dans l'histoire des taches ineffacables; » les plus cruels des chefs catholiques, usant de représailles, » n'ont jamais égalé les cruautés du baron des Adrets, de Jacques » de Crussol, baron d'Acier, de ce Briquemaud qui portait pour » parure un collier composé des oreilles des victimes qu'il avait » immolées [1].

Etait-ce encore par esprit de tolérance qu'à deux reprises différentes, les Huguenots s'emparaient de l'abbaye des Fontenelles, près de la Roche-sur-Yon, en massacraient tous les moines et détruisaient tous les bâtimens, à l'exception cependant des dortoirs et du réfectoire, dont probablement ils devaient se servir ?

Parmi les villes qui souffrirent le plus de la tolérance des protestans, Nîmes mérite la première place. C'est, dans son sein qu'eut lieu le massacre général auquel l'histoire a donné le nom de *Michelade*, parce qu'il eut lieu à l'époque de la S. Michel. M. Baragnon père, que déjà nous avons cité, le raconte en ces termes :

« Au signal convenu, des bandes d'hommes armés se répan- » dent dans toutes les rues, s'emparent de tous les postes et » coupent toutes les communiertions, de manière que les ca- » tholiques peu nombreux, enveloppés, comme dans des filets, » dans une ville close de murs, ne purent tenter ni de se réunir, » ni de s'évader. On n'entendait que des cris qui manifestaient » l'intelligence des religionnaires avec les chefs de l'entreprise de » Monceaux, et l'espérance qu'ils avaient de sa réussite. Le roi est » prisonnier, disaient-ils; la reine, les ducs d'Anjou et d'Alençon » sont morts, ainsi que tous les Guisards : tue, tue les papistes. » Monde nouveau.

« Le généreux Guy Rochette, premier consul, cet illustre » martyr de son devoir, malgré les dangers qu'il courait, et » quoique déjà une troupe de soldats armés se fût portée à sa

obligé de la rendre; Condé ne la demanda pas, mais il l'attaqua et la prit d'assaut, « Là, dit Lacretelle, t. II, p. 90, se démentit la discipline » dont se glorifiaient les gentilshommes protestans ; ils n'épargnaient pas » même leurs propres frères dans le pillage. »

» maison, sortit de celle de son beau-père où il se trouvait, ac-
» compagné de Robert Grégoire, son frère utérin, et suivi de
» quelques valets de ville. Revêtu de son chaperon, il parcourt
» les rues pour engager le peuple à rentrer dans l'ordre ; mais
» son autorité est méconnue, et on lui tourne le dos. Il se trans-
» porte dans la maison des officiers de justice, et ne trouve que
» des fauteurs ou des complices du désordre : le président du
» présidial, Guillaume de Calvière, était à la tête des assassins.
» Le premier consul se rend à l'évêché, et, fondant en larmes,
» fait connaître à l'évêque Bernard d'Elberme, l'état déplorable
» de la ville et le peu de succès de ses démarches ; à ce récit, le
» prélat se met en prières.

« Au même instant, le capitaine Bouillargues, à la tête de
» deux cents hommes armés, enfonce les portes de l'évêché ;
» tout se disperse, tout fuit ; l'évêque, son aumônier, son maître
» d'hôtel, ses domestiques, et Pierre Journet, jeune clerc, se
» sauvent par une brèche, dans la maison d'André de Brueys
» de Savignargues. Le capitaine Bouillargues, voyant que sa
» proie lui était échappée, livra l'évêché au pillage ; il arrêta le
» consul Guy Rochette et son frère Grégoire, et les conduisit
» dans la maison de Guillaume Lhermite, située rue des Greffes [1] : tout le reste de la journée fut employé à arrêter tous
» les prêtres que l'on rencontrait, et les principaux catholiques
» que l'on conduisait dans cette maison et dans celle de Pierre
» Célérier, orfèvre. Les satellites auteurs des arrestations avaient
» été choisis parmi les artisans religionnaires ; mais à leur tête
» marchaient les principaux protestans de la ville. On comptait
» parmi eux des gentilshommes, des magistrats, des avocats,
» qui stimulaient le zèle de leurs fanatiques séides [2]. Jean

[1] Cette maison a été démolie en vertu d'un arrêt rendu par le parlement de Toulouse, et n'a jamais été rebâtie : l'emplacement est encore un jardin. *Note de l'historien.*

[2] L'histoire désigne le président Calvière ; Pierre Robert, lieutenant du Viguier ; Pierre Suau, dit le capitaine Bouillargues ; François Pavée, seigneur de Servas ; Robert Aymes, seigneur de Blauzac ; Charles Rozel ; Guillaume Calvière, fils aîné du président ; Louis Bertrand ; Pierre Mattrait et Pierre de Monteils, tous ces derniers avocats.

Note de l'historien.

» Baudan, second consul, se vit arraché par eux des bras de sa » femme, et François Gras, avocat, père de sept enfans, enlevé » au milieu des cris de sa famille désolée.

» Jean Péberan, archidiacre de la cathédrale et vicaire gé- » néral de l'évêque, fut le premier qui tomba sous le fer des » assassins; il fut égorgé dans sa chambre à coups de dague, et » son corps, jeté par les fenêtres, resta dans la rue exposé aux » outrages de la populace.

» Les captures durèrent jusqu'au soir; une proclamation or- » donna aux catholiques de fermer les portes de leurs maisons, » et de s'y tenir renfermés sous peine de la vie.

» Lorsque la nuit plus sombre put prêter un voile aux crimes » que l'on méditait, ou ajouter à l'horreur du drame sanglant si » long-tems projeté, tous les religionnaires en armes garnirent » les rues et places publiques; les victimes furent tirées, à la » lueur des torches, des maisons où elles étaient renfermées, et » conduites processionnellement dans les salles de l'hôtel-de- » ville où elles furent de nouveau emprisonnées.

» Dès que tout fut préparé pour leur supplice, on les conduisit » dans la cour de l'évêché où on les égorgea, mêlant l'insulte à » la raillerie, et leur donnant à peine le tems de recommander » leur âme à Dieu [1]. Le lieu de la scène était éclairé par des tor- » ches placées sur le beffroi, aux fenêtres du clocher, ou portées » par les satellites des assassins. Jamais les sacrifices humains » de la Tauride ou des anciens Druides, dans lesquels des prêtres » impies, à la lueur des flambeaux, dans des antres sauvages, » consultaient les entrailles palpitantes des victimes, n'ont pré- » senté un pareil spectacle d'horreur; jamais aussi le courage » et la piété du véritable chrétien, n'a brillé avec plus d'éclat. » Jean Quatrebar, prieur des Augustins; Pierre Folcrand, Au- » gustin; Nicolas Fausset, prieur des Jacobins; Antoine du Prix, » prêtre, destinés à la mort, ne cessèrent d'encourager leurs

[1] En conduisant à la mort le chanoine Mazoyer, on lui disait : « vous » n'étiez pas bien placé, nous allons vous mener à la maison épiscopale où » vous serez mieux à votre aise. »

Si l'on aime à s'appesantir sur d'affreux détails, il faut lire dans Ménard, *histoire de Nîmes*, les pages 16 et suivantes du tome v.

» compagnons d'infortune, de les exhorter à la persévérance, et » de leur montrer la récompense qui les attendait.

» Guy Rochette, premier consul, percé de coups, implore » pour son frère et non pour lui la pitié de ses bourreaux. Vains » efforts! Ce frère fut immolé à ses yeux, et le sang qui coulait » de leurs blessures put se mêler et se confondre.

» Les corps furent jetés dans un puits qui se trouvait dans la » cour de l'évêché et qui en fut presque comblé [1]. Plusieurs de » ceux qu'on y précipitait n'étaient qu'à demi-égorgés, et leurs » gémissemens frappaient en vain l'oreille des bourreaux : le ca- » davre de Jean Péberan, traîné dans les rues avec une corde » attachée à son cou, fut réuni à ceux des autres victimes.

» Le massacre qui avait commencé à onze heures du soir, 30 » septembre, continua le lendemain 1er octobre et ne cessa » qu'à midi [2]. On fit une recherche exacte dans les maisons des

[1] Il avait sept toises de profondeur et quatre de diamètre.

[2] Les vols et le pillage accompagnèrent et suivirent le massacre; ceux qui assassinèrent le vicaire-général Péberan, lui volèrent 800 écus avant de jeter son corps par la fenêtre. — On enleva au consul Rochette deux bagues de prix qu'il portait aux doigts, et à l'avocat Gras, 600 écus qu'il avait pris sur lui dans l'intention de fuir. — On dépouilla et rançonna l'évêque, on pilla les maisons des plus riches catholiques; celles du juge-mage Montcalm, du lieutenant principal Albenas, de Georges Gevaudan, avocat du roi, de Pierre Valette, procureur du roi et de Joseph Delon, trésorier de la sénéchaussée, furent entièrement saccagées et pillées. — On enleva à Etienne André, dit *Radel*, riche particulier, toutes les armes qu'il avait chez lui; on s'empara d'une somme de 1,750 liv., montant d'un dépôt fait entre ses mains, et de 500 liv., qui lui appartenaient en propre; on le traduisit à la maison de Célérier pour faire partie du nombre des victimes; mais sa femme racheta sa vie en donnant au capitaine Bouillargues une seconde somme de 1000 liv. — Des religionnaires armés pillèrent toutes les églises, s'emparèrent de la cathédrale, abattirent les croix, brisèrent les autels ainsi que les siéges des chanoines et en brûlèrent les débris dans l'église même. — Ils enlevèrent les ornemens et les vases sacrés, pillèrent l'évêché, les maisons du chapitre, de tous les dignitaires de l'église, et même des prêtres du bas-chœur. — Un feu fut allumé devant la cathédrale, où tous les titres et reconnaissances féodales appartenant au chapitre furent brûlés.

» catholiques ; tous ceux que l'on arrêtait étaient de suite menés » à l'évêché, égorgés et jetés dans le puits [1].

» La retraite de l'évêque fut découverte dans la matinée du » premier octobre. Une première bande accepte de lui une rançon » et le dépouille de tous ses vêtemens, ainsi que ceux qui les » accompagnaient : l'évêque est laissé en pourpoint. Une seconde » bande arrive et veut avoir part au butin ; elle pénètre dans la » maison par les toits qu'elle enfonce, en criant : *tue, tue les* » *papistes*. Une troisième troupe survient au même instant, elle » est conduite par Robert Aymès, seigneur de Blauzac ; les do- » mestiques de l'évêque se cachent en vain, dans les réduits les » plus obscurs de la maison : ils sont découverts et massacrés; » on pénètre dans une cave où les premiers assassins avaient » permis à l'évêque de se réfugier, et on l'enlève de sa retraite; » dès qu'il est dans la rue, on lui ôte les bagues qu'il avait » aux doigts ; on lui arrache sa croix pectorale ; on achève de le » dépouiller ; on le revêt des haillons d'un paysan ; on lui met » sur la tête un vieux bonnet à replis, et dans cet équipage ridi- » cule, on le conduit à l'évêché sur les bords du puits déjà plein » de cadavres ; il tombe à genoux et se met en prières ; son maî- » tre d'hôtel est égorgé à ses yeux. Tout à coup un nommé » Jacques Coussinal se déclare son défenseur, et témoigne tant » de courage et d'opiniâtreté qu'il parvient à le sauver ; l'évêque » eut la liberté de se rendre en Provence, où il mena une vie » languissante, et mourut quelque tems après à Arles.

» Les catholiques de la campagne coururent tous les plus » grands dangers ; plusieurs d'entr'eux périrent ; ceux qui rési- » daient dans la Vaunage y furent massacrés par les habitans de » cette contrée, qui s'attroupèrent et égorgèrent tous les alba- » nais ou dragons de Damville placés en garnison dans plusieurs » villages.

» A Nîmes, le peuple égorgea ses magistrats ; les frères, les » voisins, dirigèrent l'un contre l'autre leurs mains parricides ; » la mort des victimes fut précédée d'une longue agonie, l'appa- » reil en fut horrible ; des cruautés sans nombre furent com-

[1] Ménard, *histoire des évêques de Nîmes*, tome 1er, aux *additions* page 483. — Soulier, *histoire des édits de pacification*, liv. 2, page 64.

» mises sans d'autre motif que celui de nuire. Les détails que » l'histoire nous a transmis sont à peine croyables, le sauvage » iroquois, qui torture ses prisonniers et les fait brûler à petit » feu, n'est pas plus féroce ; et, à la honte de l'humanité, nous » verrons de pareilles cruautés se reproduire avec des circon- » stances encore plus effrayantes peut-être et avec de nou- » veaux raffinemens de barbarie »

Telle fut cette horrible boucherie ; elle s'accomplit les 29, 30 septembre et 1er octobre 1567, cinq ans avant la Saint-Barthélemy, terribles représailles dont les protestans eux-mêmes venaient de donner un si sanglant exemple.

Nous avons cru devoir à cet égard entrer dans quelques détails, et laisser au récit de M. Baragnon toute son étendue ; car la *Michelade* est peu connue ; les écrivains protestans de l'époque se sont bien gardés d'en faire mention, et depuis, leurs successeurs, pour enlever à ce massacre exécuté de sang-froid, une grande partie de l'horreur qu'il inspire, ont accrédité l'erreur qui tendait à le confondre avec un second massacre qui suivit la prise de Nîmes en 1569, rejetant ainsi la responsabilité de pareils crimes sur le trouble et la confusion qui règnent toujours dans une ville prise d'assaut.

La *Michelade* ne fut que trop réelle, et sa date est irrévocablement fixée au mois de septembre 1567 ; les informations judiciaires, et les arrêts rendus par le parlement de Toulouse, ne permettent pas à ce sujet le moindre doute [1]. Au surplus, un arrêt du 18 mars 1569 condamna par contumace tous les principaux coupables à la peine de mort.

Ces épouvantables excès ne sont pas, on le pense bien, les seuls que puisse fournir l'histoire du protestantisme, écrite ou recherchée avec un peu plus d'impartialité que M. Browning n'en a mis à exécuter la sienne ; mais les bornes de cet article ne sauraient comporter des détails trop étendus, et nous avons dû nous en tenir à quelques faits caractéristiques pour rétablir une vérité dénaturée par l'esprit de secte ou l'esprit de parti.

Si, malgré leurs protestations de tolérance, les huguenots

[1] Ménard. t. v. Aux *Preuves*.

se montrèrent souvent fanatiques, intolérans et cruels, ils ne furent aussi ni des sujets fidèles et dévoués, ni même des sujets soumis; leurs menées et leurs conspirations presque continuelles prouvent, avec bien plus d'autorité que ne sauraient le faire les meilleures inductions philosophiques, la vérité de ce que nous avons dit plus haut, à savoir que l'établissement de leurs doctrines fut l'introduction au sein de l'ordre social d'un principe permanent de désordre.

Il est incontestable aujourd'hui qu'ils ont plusieurs fois cherché à s'établir en république. Un synode tenu à Nîmes, en 1572, sous Charles IX, délibéra des réglemens qui jetaient les fondemens d'une véritable république, et ces réglemens reçurent l'approbation de plusieurs synodes successifs.

En 1585, ils se réunirent à Montauban, où ils arrêtèrent le projet d'une nouvelle république, qu'ils voulaient mettre sous le protectorat de l'électeur palatin, et leurs desseins furent si bien connus, que Sully, lui-même, ce zélé calviniste en convient, et cherche dans ses mémoires à pallier la conduite de ses coreligionaires [1].

Sous Louis XIII, les révoltes furent nombreuses; à chacune d'elles ils établirent les réglemens d'un gouvernement fédéral, et l'histoire nous a transmis les procès-verbaux des assemblées qui furent tenues à La Rochelle, à Nîmes et à Montauban.

Les faits sont constans à ce point, qu'un écrivain qui ne saurait être suspecté de partialité, Mably, les accuse hautement d'avoir cherché à bouleverser l'état pour former une république [2], et que l'assemblée constituante, chargée de reconstruire la division du royaume, emprunta aux assemblées organiques de Nîmes et de Montauban, presque tous les noms qu'elles avaient créés : *département*, *arrondissement*, *district*.

Sous Louis XIV, ce fut en 1701 et au moment où une ligue

[1] « Henri IV traita avec eux comme un roi qui leur devait la couronne; il les connaissait et ne se déguisait pas leur humeur inquiète; oubliant ses bienfaits, ils cherchèrent à troubler la fin de son règne. » M. Baragnon père, *Histoire de Nîmes*, tome II. *Introduction*.

[2] Mably, *Observations sur l'histoire de France*, liv. VIII, chap. I. Mably s'appuie sur l'autorité de de Thou.

formidable menaçait la nationalité française, que les fanatiques des Cévennes levèrent l'étendard de la révolte, et allumèrent cette guerre civile des *Camisards*, qui fit couler tant de sang, et désola plusieurs provinces.

« Les bergers des montagnes des Cévennes, dit M. Barganon, » furent organisés en espions, et, sous prétexte de rappeler » leurs chiens, leurs sifflemens étaient autant de signaux con- » venus pour avertir de la marche des troupes.

» L'église de Valleraugue fut pillée en plein jour, et les vases » sacrés enlevés. »

La guerre *des Camisards*, que les écrivains protestans ont cherché souvent à réhabiliter, fut une véritable guerre de grand chemin, où les assassinats et les atrocités jouent le principal rôle [1].

L'historien que nous avons déjà cité en a recueilli les principaux traits, et nous lui en emprunterons encore quelques-uns.

« L'abbé Langlade du Chayla, au retour d'une longue et » pénible mission dans le royaume de Siam, fut employé » dans la mission des Cévennes, et résidait dans la commune » du Pont-de-Montvert, pays presque entièrement protestant, » situé dans une des plus rudes contrées des Cévennes, où il » avait placé le siége de son apostolat.

» Une troupe d'hommes armés cerna sa maison pendant la » nuit du 24 juillet 1702, pour y enlever quelques religionnaires » surpris en voulant quitter la France, et qui y étaient détenus » provisoirement sous la garde de deux soldats. Les chefs de » cette expédition furent un nommé Laporte et Esprit Séguier. » La porte d'entrée fut enfoncée, le feu mis au bâtiment, et » l'abbé du Chayla, cherchant à se sauver, fut inhumainement » massacré; un paysan qui gardait la maison, le maître d'école » du lieu qui s'y trouvait par malheur, un valet et un des sol- » dats, gardiens des prisonniers, eurent le même sort.

» La même troupe se rendit le lendemain dans la paroisse » de Frugères, voisine du Pont-de-Montvert, dont le curé fut

[1] Voyez, sur le soulèvement des Cévennes et la guerre des Camisards, Brueys, *Histoire du fanatisme*; Fléchier dans ses lettres; le président La Baume, et les *Mémoires* du maréchal de Villars.

» tué. Elle ne put atteindre le prieur de Saint-Maurice ; mais » elle fit périr le curé de Saint-André-des-Lancèse.

» Sous prétexte de se procurer des armes, les Camisards, » après ces divers exploits qui ne leur permettaient plus d'es- » pérer leur pardon, attaquèrent le château de la Devèze, ha- » bité par le propriétaire et sa nombreuse famille, qui fut égor- » gée, sans qu'une mère de quatre-vingts ans et une jeune » fille, qui demandait la vie à genoux, pussent fléchir leurs » bourreaux. »

Ainsi fut entamée cette guerre des Camisards, et tous les actes qui signalèrent son existence, furent dignes d'un tel prélude : « une foule d'églises furent incendiées ; les prêtres furent » massacrés, et souvent la main du meurtrier était guidée par » les vengeances particulières qu'il cherchait à exercer [1].

» Le capitaine de Marcilly, nommé *Vidal*, en garnison au » château de Mandajou, en sortit imprudemment avec sa com- » pagnie ; enveloppé bientôt par les rebelles, son détachement » prit la fuite, et Vidal fait prisonnier, périt de la mort la plus » cruelle ; on lui remplit de poudre les yeux, le nez, les oreilles » et la bouche, et l'on y mit le feu. »

Cavalier et Rolland, maîtres, par un stratagème, de la ville de Sauve, firent périr tous les ecclésiastiques dont ils purent s'emparer ; et les excès avaient déjà été si nombreux et si multipliés, qu'au mois de décembre 1702, on ne comptait pas moins de 233 églises brûlées ou saccagées dans les Cévennes, sans préjudice des ravages qui continuaient à désoler le diocèse de Mende.

Quelques succès partiels que les Camisards remportèrent sur les troupes du roi, accrurent leur audace, qui bientôt devint sans égale : « tous les environs de Nîmes étaient ravagés ; on » craignit pour la ville, et tous les états, sans excepter les ma-

[1] L'auteur d'une *histoire manuscrite*, citée par M. Baragnon, désigne à cette époque, 16 églises brûlées, 3 prêtres massacrés dans le diocèse de Mende, et 5 églises brûlées dans le diocèse d'Alais. — Il prête à Coudere, dit *La fleur*, de Mazel-Rozade, un des chefs des calvinistes, le crime d'avoir égorgé dans son lit la femme de Pierre Gelly, sa parente, avec l'enfant qui venait de naître, et d'avoir mis le feu à la maison.

» gistrats, furent obligés de monter la garde. Les forfaits dont » les Camisards, sous la conduite de Cavalier, se rendirent » coupables dans la Vaunage, mais surtout à Aubais et à Satu- » rargues, dépassent l'imagination, et révoltent la nature. Nous » ne pouvons nous résoudre à tracer en détail l'affreux tableau » des femmes enceintes, dont on ouvrit le ventre pour en tirer » le fruit, de jeunes enfans embrochés et rôtis; d'une fille à la- » quelle on coupa les pieds et les mains, dont on perça le dos » d'une pique, et que l'on jeta dans un brasier, après l'avoir » tenue long-tems suspendue sur la flamme; plus de 80 per- » sonnes périrent au milieu des tourmens [1]. »

En présence de tous ces faits et de tant d'autres, que les limites que nous nous sommes imposées ne nous permettent pas de rappeler, qui laissèrent une trace de sang partout où passèrent les Camisards, et qui pourraient peut-être excuser les excès auxquels se portèrent, en représailles, quelques-uns des *cadets de la Croix*, on a peine à se rendre compte du motif qui a pu entraîner M. Browning à amasser dans son troisième volume tant d'imputations calomnieuses sur la tête des catholiques de nos provinces méridionales.

A défaut de la vérité historique qui devait déjà arrêter sous sa plume ces inconcevables inculpations, M. Browning n'aurait pas dû oublier que c'est du sein de ces catholiques du midi que se sont élevées tant de voix éloquentes, qui vinrent réclamer les premières l'état civil en France pour les protestans. Noble et généreuse mission qu'entreprit le premier M. de Monclar [2], et à laquelle se dévouèrent successivement les Rulhière, les

[1] Baragnon. *Histoire de Nîmes.* — La jeune fille qui souffrait une mort si cruelle appartenait à M. Chrétien, notaire d'Aubais; le père s'était réfugié à Sommières avec le reste de sa famille, et il avait laissé cet enfant sous la garde de quelque parent qui l'avait demandé, ne pouvant croire qu'il courût quelque danger.

[2] Voyez le *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des Protestans* en France, par J.-P.-Fr. de Ripert, marquis de Monclar, procureur général au parlement de Provence. Cet ouvrage eut au moment de sa publication trois éditions successives, l'une d'elles date de 1755.

Servan, les S.-Aignan, les La Bretignière, les Malesherbes, l'élite de la magistrature et du pays.

Les événemens qui se sont accomplis de nos jours, sont loin également de donner gain de cause à M. Browning, et de légitimer ses imprudentes assertions. S'il affecte à chaque page de placer les noms de *Trestaillon* et de *Quatre-Taillon*, il n'aurait pas dû perdre de vue que les catholiques du midi, ont été en 1815, victimes plus d'une fois des tentatives de ses co-réligionnaires; et pour n'en citer qu'un exemple, nous lui rappellerons que les protestans du midi, qui avaient paru accueillir avec assez de faveur la première restauration, s'empressèrent de se réunir lorsqu'ils apprirent le débarquement de Napoléon à Cannes, et qu'une grande partie d'entr'eux, embusqués dans les environs de Nîmes et d'Uzès, pilla et massacra les troupes isolées et inoffensives des volontaires royalistes, que le licenciement de l'armée du duc d'Angoulême ramenait dans leurs foyers.

M. Browning est donc tombé dans une double erreur, en prêtant aux catholiques un rôle odieux que l'histoire repousse, et en couvrant les protestans d'un manteau de tolérance et de vertus, que leur refusent les annales de nos guerres de religion.

Malheureusement, cette double erreur domine tout son livre.

La vérité a-t-elle fui devant M. Browning, ou les moyens de la rechercher lui ont-ils manqué? nous avons des raisons de croire qu'il était, à cet égard, placé aux meilleures sources.

On ne peut donc attribuer ses nombreuses erreurs, et l'incomplet de son œuvre, qu'à un esprit de partialité qui devait se rencontrer chez lui moins que chez tout autre. Né dans un pays où jusqu'à une époque récente, la tolérance religieuse n'était pas poussée bien loin, que répondrait M. Browning, si nous lui demandions comment serait traité en Angleterre un catholique qui insulterait la réforme et ses adhérens, qui bafouerait leurs croyances et ceux qui les professent, qui chargerait les religionnaires de crimes et de calomnies? assurément, et il en conviendra lui-même, catholique, il se fût bien gardé de publier en Angleterre, ce que, protestant, il a publié en

France; et cependant, proportion gardée, il y a dix fois plus de catholiques en Angleterre, qu'il n'y a de protestans en France.

Nous le répétons, nous ne voulons pas refuser au livre de M. Browning toute espèce de mérite, car ses recherches sont abondantes et variées, quoique gâtées, faussées par l'esprit de partialité qui les a dirigées.

Il existait une lacune à combler, M. Browning pouvait y parvenir, mais il a fait un factum plutôt qu'une histoire, et aujourd'hui, comme avant sa publication, nous sommes autorisés à dire que, même dans l'intérêt du protestantisme, l'histoire des Huguenots est encore un livre à faire.

Eugène Guillemeteau.

Histoire de l'Eglise.

DETAILS

SUR LA PERSÉCUTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN RUSSIE,

Et sur la trahison des évêques russes, contre lesquels est dirigée l'allocution du Souverain-Pontife du 22 novembre 1839.

Avant de citer cette pièce mémorable, qui prouve avec quelle sollicitude le chef de l'Eglise veille sur tous les hommes qui lui sont unis, nous croyons devoir donner ici quelques détails sur les faits qui ont précédé et amené cette solennelle déclaration. Ces faits sont peu connus, et sont cependant nécessaires pour comprendre l'état de la religion en Russie [1].

« L'empereur Alexandre avait solennellement promis, dans l'édit de suppression de la compagnie de Jésus en Russie, que les biens et les églises des jésuites demeureraient intacts aux catholiques. Mais cette promesse a été éludée sous différens prétextes. Leurs biens ont été confisqués, et leurs églises livrées aux schismatiques, quoiqu'il fût bien démontré que, vu le petit nombre de ces derniers, ils n'avaient déjà que trop d'églises, tandis qu'on dépouillait les catholiques de celles qui leur étaient nécessaires.

» La ville de Vitebsk contient une population de 20,000 âmes; et comme elle est le chef-lieu de province, ce nombre est beaucoup augmenté par la présence des nobles qui y viennent souvent et par le séjour qu'y font les fonctionnaires. Cependant on n'y a laissé qu'une seule église aux catholiques. J.-D. Darnicki a présenté, au nom de tous les nobles, une pétition à l'empereur,

[1] Nous empruntons ces détails et les pièces qui y ont rapport au *Journal historique et littéraire* de Liége, qui défend avec un rare mérite les saines doctrines en Belgique, t. IV, p. 376 et 433.

pour le supplier de pourvoir aux besoins des catholiques. Cette démarche n'a produit aucun résultat. En Russie, on accorde libéralement aux Juifs leurs synagogues, aux Turcs leurs mosquées, aux idolâtres leurs temples pour faire, dit-on, preuve de tolérance. Les seuls catholiques se voient fréquemment dépossédés des églises qui leur appartiennent en toute propriété et qui leur sont absolument nécessaires.

» Il a paru un édit de l'empereur, par lequel on leur défend de bâtir de nouvelles églises et de restaurer les anciennes, sans la permission du gouvernement; et cette permission on la diffère exprès, en faisant toujours naître de nouveaux obstacles, afin que dans l'entre-tems les églises s'écroulent et périssent.

» Le nombre des paroisses, déjà insuffisant auparavant, se restreint chaque jour davantage; en sorte qu'en beaucoup d'endroits, les fidèles se trouvent éloignés de plus d'une journée de voyage de leur paroisse, et que l'administration des sacremens, déjà difficile en elle-même par le petit nombre de prêtres chargés du soin des âmes, devient impossible dans bien des cas. Et c'est un mal auquel la puissance ecclésiastique ne saurait remédier facilement; car, par un autre édit, on défend aux évêques de nommer soit curé, soit chapelain ou vicaire, sans l'autorisation du gouvernement, et pour obtenir cette autorisation, il faut que les candidats soient présentés aux gouverneurs des provinces; formalité qui non-seulement rend l'administration ecclésiastique extrêmement difficile, mais qui le plus souvent ouvre la porte, non aux pasteurs, mais aux loups.

» Cette disette de secours spirituels a été extrêmement augmentée par un édit impérial, qui défend toute communication, dans les choses divines, entre le clergé grec-uni et le clergé romain.

» Il est à remarquer que, dans la Russie Blanche, presque tous les nobles suivent le rit latin, tandis qu'au contraire les paysans suivent le rit grec-uni; et que les uns et les autres habitent séparés par de grandes distances et dispersés dans les champs. Mais comme le nombre des nobles est beaucoup plus petit, les paroisses du rit romain étaient plus rares et plus éloignées les unes des autres. Cet inconvénient diminuait cependant par le voisinage de quelques paroisses du rit grec-uni, où les nobles

pouvaient du moins, les jours de fêtes, entendre la messe; et *vice-versâ*; quelquefois une paroisse du rit romain plus rapprochée, dispensait les villageois d'aller trouver leurs propres églises plus éloignées; dans les cas urgens, le baptême se conférait indifféremment par le clergé grec-uni et par le clergé romain, aux enfans en danger de mort. La même permission existait pour l'extrême-onction et pour la confession. Aujourd'hui cette communication étant interdite, tout le monde doit voir à quel péril les fidèles des deux rits sont exposés. A Mohilow, l'assemblée des nobles a exposé au gouvernement l'extrême pénurie d'ouvriers évangéliques. Il leur a été répondu *qu'il y avait assez de prêtres pour le nombre des catholiques.* Comme si les pétitionnaires, qui sentent ces besoins, n'étaient pas mieux informés à cet égard que le gouvernement.

» Il est à peine nécessaire de dire que les maux de la religion ont été augmentés beaucoup par la suppression des ordres religieux. Déjà auparavant, en 1829, parut un édit qui ordonnait à tous ceux qui voulaient entrer dans quelque ordre religieux de se présenter au gouverneur de leur province, formalité qui exigeait souvent un voyage de beaucoup de jours, et de lui exhiber des lettres de noblesse, et ensuite d'attendre la permission du ministre du culte. On comprend sans peine, dans quels embarras et dans quelles dépenses cet édit jetait les jeunes aspirans à la vie religieuse. Il suffit d'ajouter que, depuis 1829 jusqu'aujourd'hui, à peine une seule permission de ce genre a été accordée par le gouvernement.

» C'est par cette manœuvre qu'on préparait le motif dont on sentait le besoin, pour ordonner la suppression des ordres religieux, c'est-à-dire, *le nombre insuffisant des religieux pour occuper les couvens.* C'est en effet le considérant de l'édit qui a consommé cette ruine. Conduite tout-à-fait digne d'un gouvernement schismatique! On met pendant quelques années les couvens dans l'impossibilité de recevoir des novices; ensuite on les supprime, *à cause du petit nombre de religieux qui les composent.* Au surplus, on s'attendait à cet acte de violence hypocrite. Avant que l'édit de suppression parût, la rumeur publique annonçait la tempête comme prochaine. Les nobles, effrayés du danger, préparaient dans une diète provinciale, une supplique à l'empereur, pour

détourner le mal; car tous les braves gens comprenaient de quelle importance était pour la religion catholique, l'existence des ordres religieux dans ces contrées. Mais les nobles furent prévenus; le gouvernement se hâta de promulguer son édit avant que la pétition fût expédiée. La plupart des communautés furent supprimées, leurs biens enlevés, leurs églises profanées, leurs écoles détruites, et les religieux soumis en tout à la juridiction de l'évêque, au grand détriment de la discipline régulière.

» La liberté laissée à toutes les sectes, celle d'instruire leurs membres dans les dogmes de la foi, a été enlevée aux seuls catholiques. Le pouvoir défend aux prêtres de répondre aux objections qui se font contre la religion et qu'on a soin de propager, de réfuter les petits livres qui sont remplis de mensonges et de calomnies; il leur défend même d'enseigner que c'est dans la religion catholique seule qu'on peut être sauvé, comme s'il était possible d'être catholique sans cet enseignement. Tout le monde voit quelles sont en cela les vues du gouvernement. C'est pourquoi, non-seulement il est défendu d'introduire de l'étranger les livres qui traitent des articles de foi dans lesquels les Grecs diffèrent des Latins, mais en Russie même on ne peut obtenir la permission d'imprimer ces sortes d'ouvrages. Pour la même raison, on ne peut traiter dans les cours de théologie aux séminaires, les dogmes qui appartiennent à l'intégrité de la foi catholique. Ainsi les jeunes prêtres catholiques sont forcés d'ignorer ce qui les sépare surtout des schismatiques, afin qu'ils soient eux-mêmes plus enclins au schisme. De même on ne veut point que les curés et les prédicateurs fassent mention de la procession du Saint-Esprit, ni de la suprématie du pape, de peur que les fidèles n'entendent en quoi ils diffèrent de la religion dominante, et pour qu'ils aient moins d'éloignement pour le schisme.

» Telle est la liberté qu'on a laissée à la religion catholique en Russie. Et cependant les catholiques y forment une grande partie de la population.

» Cette persécution s'étend au royaume de Pologne. Car en 1833, le gouvernement suprême de Varsovie a publié un édit

qui ordonnait à l'évêque de Podlachie, Mgr. Gutkowski, de faire disparaître de toutes les bibliothèques ecclésiastiques un livre qui traite *de la concorde et de la discorde* des Grecs et des Latins. Le prélat, assez connu par sa fermeté et par les persécutions qu'il subit de la part du pouvoir, répondit qu'il ne pouvait obéir en cela, que ce serait agir contre sa propre conscience, qu'il trahirait les intérêts de la religion dont il est le défenseur naturel.

» On connait la réponse du même évêque à la lettre du général Golowin, sur les mariages entre les Grecs et les Latins. Cette nouveauté a frappé l'esprit des Polonais; mais dans les provinces russes, il y a déjà long-tems qu'un édit impérial a statué que les enfans seraient élevés dans la religion grecque, lorsqu'un des deux époux appartiendrait à cette communion. A cette occasion ceux-là même qui étaient nés avant l'édit, furent forcés d'abjurer la religion catholique, et c'est de ces malheureux enfans, qu'en 1833 se remplirent toutes les prisons de Volhinie. Excellent moyen pour faire passer peu-à-peu la noblesse polonaise dans le camp des schismatiques. Car le gouvernement russe comprend très-bien que toute la force de la religion catholique en ces contrées, se trouve dans la noblesse : la perversion des paysans est presqu'une affaire achevée.

» L'éducation qu'on donne aux enfans des nobles tend au même but. Les écoles ont été enlevées aux religieux et livrées à des instituteurs laïques. Les jeunes gens sont forcés d'apprendre les sciences dans la langue russe qu'ils ignorent. Les maîtres qu'on leur donne ont été formés aux universités schismatiques, et ils sont pour la plupart schismatiques eux-mêmes. Le soin qu'on a de l'enseignement religieux, pousse les jeunes gens vers la religion dominante. Les professeurs qui suivent en cela les vues du gouvernement, acquièrent des titres à la faveur et sont les plus sûrs de leur avancement. Les jeunes gens qui prennent le parti des armes sont exclusivement livrés à des professeurs schismatiques. On ne saurait croire quels maux résultent de là pour la religion catholique, combien elle souffre de la corruption de ces tendres plantes. Et plût à Dieu qu'on pût attendre un peu plus de vigilance de la part de ceux

qui sont chargés de les arroser ! Le clergé séculier laisse malheureusement peu d'espoir.

» Les efforts du pouvoir tendent à corrompre également le haut clergé. Il emploie à cet effet les récompenses, les honneurs, les richesses, et en cas de résistance, les injustes vexations et la persécution. L'excellent prélat Szezyt, chargé de l'administration du diocèse de Mohilow, s'est vu tout-à-coup arraché à ses brebis, parce qu'il s'était opposé à la suppression des ordres religieux, et sous prétexte d'une commission, relégué aux extrémités de l'empire, d'où il n'est revenu que par l'intercession de la noblesse.

» Sans doute la situation de la religion catholique serait moins défavorable dans ces contrées, si elle trouvait dans le clergé séculier assez de zèle, de courage et de fermeté Mais l'ambition et l'avarice, la soif des honneurs et des richesses, qui ont entraîné beaucoup d'ecclésiastiques et qui les disposent à tout faire, ont opposé de grands obstacles au zèle des bons évêques. Et le gouvernement exploite avec une extrême habileté cette faiblesse du cœur humain.

» Mais c'est la situation des Grecs-unis qui semble la plus critique. Ils n'ont plus devant les yeux qu'une ruine entière. Déjà un de leurs principaux évêques, Simaszko, est vendu au pouvoir. Le seul évêque qui résiste, c'est Mgr. Bulhak; malheureusement son âge avancé n'arrêtera plus long-tems les projets du gouvernement.

» Il faut savoir que, dans ces contrées, le clergé séculier tirait ses principaux ornemens de l'ordre religieux des Basiliens, seul asyle de la solide doctrine, du zèle religieux et des mœurs cléricales. C'est pourquoi les efforts du gouvernement se sont tournés contre cet ordre, pour le détruire dans ses fondemens. Une antique règle voulait que personne ne fût élevé à l'épiscopat, qu'après avoir été religieux de Saint-Basile. Cette loi salutaire est abrogée. L'ordre lui-même est soumis à la juridiction du clergé séculier. Les provinciaux de l'ordre sont désignés par l'évêque. On lui interdit toute communion dans les choses divines avec le clergé latin. On veut qu'il ait ses études entièrement séparées; on lui impose pour auteurs des théologiens suspects. On lui défend d'accepter d'autres novices que des jeu-

nes gens nés de parens grecs-unis. Plusieurs monastères sont supprimés, et leurs biens adjugés au clergé séculier, comme si le clergé séculier devait trouver plus de ressource dans les biens des religieux que dans le maintien de l'ordre. Mais il s'agissait de gagner ce clergé, pendant qu'on faisait une si cruelle blessure à la religion. Et en effet, le clergé, dans de si grands maux, a paru conniver avec le pouvoir et travailler de ses mains à sa propre ruine. Lorsque la princesse de Lubeck eut écrit au prince Dolhoruki, pour se plaindre de ce que l'église, située dans ses terres, avait été envahie et convertie en un temple schismatique, le prince répondit *que cela se faisait par l'autorité de l'évêque, à qui le gouvernement croyait devoir laisser une entière liberté.*

» Aujourd'hui le bruit court (et ce bruit paraît fondé) que plusieurs membres du haut clergé ont déclaré par écrit, qu'ils étaient prêts à s'unir aux Grecs schismatiques. Un d'entre eux, qui a refusé de signer cette déclaration, a été dépouillé de sa charge. Et si la chose n'était pas vraie, pourquoi auraient-ils changé un rit déjà ancien? pourquoi, dans l'administration générale des études, souffriraient-ils des évêques schismatiques comme assesseurs? pourquoi imposeraient-ils à leur clergé des missels imprimés à Moscou, où l'on a supprimé l'article de la procession du Saint-Esprit et celui du Souverain Pontife? Qu'on remarque qu'ils n'ont pas trouvé, comme ils l'espéraient, tant de facilité dans le clergé inférieur. Cinquante-quatre prêtres ont présenté à l'évêque Simaszko un écrit [1], signé par eux tous, dans lequel ils déclarent qu'ils ne peuvent en conscience se servir de semblables missels. Cette remontrance inopportune a irrité le prélat, qui est parvenu, à force de menaces, à en gagner beaucoup d'entre eux. Quant aux autres, il les a condamnés à une année de pénitence, les a tous renfermés dans un couvent très-pauvre, et les a soumis à un nouvel examen avant leur réintégration dans la charge pastorale. Pour matière de cet examen on leur a proposé certain livre de théologie introduit par l'autorité dans les écoles des Grecs-unis. L'année étant expirée, un de ces prêtres, nommé Plawski, homme distingué par son instruction et sa piété, et curé de Lubczew dans le diocèse de Novogrodek, au lieu de subir cet examen,

[1] Voir ci-après, *pièces justificatives*, n° 1.

réfuta toutes les erreurs contenues dans ce livre, et en fit une critique très-piquante. A peine son travail eut-il été envoyé à l'évêque Simaszko à Saint-Pétersbourg, qu'on l'envoya en exil avec ses six enfans, après avoir d'abord vendu ses biens. C'est là qu'on le fait pour ainsi dire mourir de faim, sous les yeux de la police.

» Telle est la persécution qu'on exerce contre les prêtres. Mais celle qu'on exerce contre le pauvre peuple, est beaucoup plus cruelle, et on peut la comparer aux anciennes persécutions suscitées contre les fidèles sous les tyrans payens. Dans quelques paroisses on promet au peuple l'immunité des charges publiques, s'il veut s'unir aux schismatiques. Cette déception restant sans effet, on engage quelques hommes parmi ce qu'il y a de plus mauvais dans la paroisse, en leur donnant de l'argent, à exposer dans une pétition au nom de tous les paroissiens, qu'ils désirent embrasser la religion dominante. Cela fait, on occupe l'église à main armée, on convoque le peuple, et on lui annonce que ses vœux ont été exaucés, qu'il est admis avec bienveillance à professer la religion de l'état. Et aussitôt, sans attendre son consentement, on dissout l'assemblée et on le renvoie chez lui. Que si ensuite quelques-uns réclament et soutiennent que cela s'est fait à leur insu et malgré eux, on les fouette cruellement, sous le prétexte qu'ils abandonnent la religion qu'ils viennent d'embrasser. Après cela, on annonce que telle paroisse a adopté la religion dominante, et que par conséquent il est défendu à tout prêtre catholique d'y administrer les sacremens.

» Si ces manœuvres ne réussissent pas la première fois, on ne se rebute pas; mais on revient si souvent à la charge, qu'on finit par fatiguer et par abattre les esprits, et par atteindre son but. C'est ce qui est arrivé dans certaines terres appartenant autrefois au collége des jésuites à Polotsk, où les paysans, tentés par différentes manières, ont fini par céder soit aux menaces, soit à la séduction, et ont abjuré la foi de leurs pères.

» Si aucun de ces moyens ne réussit, on recourt à la violence ouverte. Dans les biens des missionnaires de S.-Vincent dans la province de Vitebsk, une semblable persécution ayant eu lieu autrefois sous l'impératrice Catherine, tous les paysans passèrent au rit romain et y persévérèrent paisiblement plus de

trente ans, lorsque tout-à-coup une commission s'empare à main armée de l'église, et ayant convoqué le peuple, lui annonce qu'il doit embrasser la religion dominante, lui fait subir le joug malgré lui, et fait expirer sous les coups de fouet les malheureux qui résistaient à l'apostasie. Que les mêmes violences aient eu lieu ailleurs, c'est ce que prouvent suffisamment les réclamations publiques des habitans. A Vitebsk, les nobles, réunis [illegible] assemblée générale, ont rédigé unanimement une requête [illegible] (voir pièce n° 2), laquelle ont signée de leur [illegible] non-seulement les catholiques, mais aussi les [illegible] et même les schismatiques, à l'exception d'un seul. Dans cette requête, les nobles, après avoir exposé les faits dont nous venons de parler, se plaignent de ce qu'on emploie des moyens violens pour forcer le peuple d'abandonner la religion de ses ancêtres; ils font observer « qu'un changement de foi » qui n'est pas fondé sur une persuasion intime, est plus nui- » sible qu'utile à l'empire; que le peuple, forcé d'embrasser une » religion qu'il déteste au fond de son cœur, finira par n'en avoir » aucune; que les doutes et l'indifférence en matière de prin- » cipes religieux, détruisent en même tems les fondemens des » vertus civiles; que tous les devoirs vacillent nécessairement, » lorsqu'on affaiblit la religion. »

» Cette mesure, adoptée si publiquement, effraya les persécuteurs. Mais ils eurent soin d'informer l'empereur de tout ce qui se passait dans l'assemblée de Vitebsk, avant que la requête pût être expédiée. Aussitôt les nobles reçurent de Saint-Pétersbourg l'ordre de ne point s'occuper des affaires religieuses, dans la pièce qu'ils préparaient!...

» Ainsi s'évanouit le dernier espoir de la noblesse, ainsi périt leur dernier remède.

» Cela n'a pas empêché cependant des communes particulières, réduites à l'extrémité, de recourir à l'empereur. Dans le district de Lepel, les paysans d'un village nommé Uszacz, ont présenté une supplique (pièce n° 3) pour se plaindre des violences qu'on emploie à leur égard, pour leur faire abandonner la religion de leurs pères. On leur fait des menaces, disent-ils, on leur donne des coups de poing, on leur arrache les cheveux, on leur brise les dents, on les jette en prison! Ils ajoutent qu'ils aiment mieux subir le sort du bienheureux Josaphat que

de renier leur foi. — Pareille plainte a été adressée à l'empereur par les habitans du village de Lubowicz, dans le district de Babinovicze (voir la pièce n° 4). Mais il a été défendu de recevoir de semblables pétitions.

» Tel est l'état vraiment déplorable de la religion catholique en Russie. Mais rien n'est impossible à celui qui tient dans ses mains les cœurs des rois et le sort des peuples. Nous devons nous humilier devant lui, et souffrir patiemment les maux par lesquels il punit nos péchés, sans perdre néanmoins l'espérance qu'il aura un jour pitié de nous, et qu'il ne permettra pas que la foi soit entièrement arrachée des cœurs de fils dont les pères se sont montrés autrefois des défenseurs si zélés de cette même foi. Nous ne doutons pas que le pasteur suprême ne parle à son Père en faveur de l'Eglise qu'il lui a confiée. Les catholiques de ces contrées effrayés mettent leur confiance en celui dont la puissante intercession et la souveraine autorité ne peuvent demeurer sans effet.

» On désire extrêmement ici un nonce apostolique, dont la présence puisse rendre le clergé plus circonspect, et concilier les vues du gouvernement avec les intérêts de la religion, et qui puisse en même tems informer le Saint-Siége de tout ce qui se passe.

» La cour de Vienne pourraitaussi nous être utile, si le prince de Metternich, dont le zèle religieux a mérité l'approbation du Saint-Siége, voulait bien s'occuper de notre situation.

» C'est avec une profonde douleur que nous sommes obligés d'avouer, que beaucoup de membres du clergé séculier et régulier, montrent certaine indifférence, et frustrent la religion des services qu'elle réclame de leur zèle.

Voici maintenant les pièces à l'appui de ce que nous venons de dire ici :

N° 1.

Le clergé grec-uni du district de Novogrodek, à Mgr. Joseph Siemazko, *Evêque grec-uni du diocèse de Lithuanie, membre de collége (ecclésiastique catholique romain), chevalier de beaucoup d'ordres.*

C'est avec le respect dû à votre dignité pastorale, que nous exposons, à l'occasion de la réforme proposée pour les rits grecs-unis, nos vœux exprimés dans les points suivans :

1° De même que l'union solennelle de l'Eglise orientale et occidentale fut décrétée l'an 1439, au concile général de Florence, de même on y

adopta la réforme des rits grecs, réforme que l'église schismatique, excitée par l'esprit turbulent de Marc, évêque d'Ephèse, ne voulut pas recevoir. Mais pour nous, à l'exemple de notre Métropolitain, Isidore de Kiow, et de Joseph, Patriarche de Constantinople, nous sommes décidés unanimement à la suivre. Car cette réforme a été prescrite pour toute l'Eglise grecque, comme une règle que nous tous, en qualité de Grecs-unis, sommes tenus d'observer.

2° Lorsque, après le schisme de la Russie septentrionale, le clergé romain de Lithuanie, sous son métropolitain Michel Rahoza, se fut uni à la sainte Eglise romaine, dans le synode tenu à Bressici (Lithuanie) en 1594, et que cette union eut été confirmée l'année suivante par le Pape Clément VIII, le même synode nous prescrivit, comme une règle inviolable pour tous les siècles futurs, la profession de foi de même que la réforme des rits décrétée dans le concile de Florence.

3° Léon Kiszka, Métropolitain de toute la Russie, dans le synode tenu à Zamosc (petite Russie ou Russie rouge) en 1720, non seulement confirma avec tous ses prélats la susdite union, mais en outre, pour l'approuver davantage, il spécifia la différence entre les rits schismatiques et les rits grecs-unis; il réforma les cérémonies dans le sens de l'union; il détermina l'appareil pour la célébration de la Messe et tous les vases sacrés, en se conformant plus à la solide dévotion et à l'usage du pays qu'aux anciens usages de Constantinople. Un exemplaire authentique de ces résolutions, fut laissé, pour mémoire éternelle, au clergé de la Gallicie, de la Hongrie, de l'Esclavonie, de la Dalmatie, de la Croatie, etc., et il nous obligea par serment à garder éternellement l'union avec la sainte Eglise romaine.

4° En comparant les plus anciennes éditions des missels, faites par le soin de l'autorité des évêques, savoir : le missel publié en 1659 par le Métropolitain Cyprien Zachowski et dédié au prince Charles-Stanislas Radziewil, avec une très-belle préface où l'on exhorte le clergé à garder l'union; de même le missel publié en 1727 par le Métropolitain Kiszka, et le missel imprimé en 1790 par le Métropolitain Szeptycki; enfin, pour ne pas faire mention de plusieurs autres, le missel publié à Vilna par le soin de notre Métropolitain Joseph Bulhak, encore vivant : en comparant tous ces missels, disons-nous, nous trouvons qu'ils ne diffèrent en rien; de même nous voyons que tous les rituels s'accordent ensemble, et que la différence entr'eux est très-petite. Tout cela prouve que ces missels et ces rituels émanent de la source commune de l'Eglise d'Orient, puisqu'ils ont été approuvés, durant un si long espace de tems, par tant d'évêques grecs-unis.

5° Comme le missel à l'usage du clergé grec-uni, imprimé à Moscou en 1831, diffère de nos missels, dans l'article essentiel de la procession du Saint-Esprit, et dans d'autres oraisons qui y ont été ajoutées; de plus, comme il ne fait aucune mention du Souverain Pontife, à qui nous avons promis avec serment, lors de notre ordination, obéissance et respect, non moins qu'à l'Empereur; nous supplions votre autorité pastorale de ne pas nous forcer à recevoir ce missel, et de nous laisser les missels de l'édition de Vilna, dont nous nous servons jusqu'à présent.

6° Le peuple grec-uni est accoutumé depuis environ deux siècles, aux génuflexions, aux expositions du Saint-Sacrement les jours de fête et les dimanches, aux messes privées et chantées, aux litanies, aux proces

sions et aux profondes adorations de la sainte Eucharistie. Toutes ces choses sont nécessairement dans notre rit, et elles ne peuvent être abolies sans offenser le peuple, qui paraît en vouloir sérieusement au clergé.

7° Sous le règne de notre très-clément Empereur et au milieu de tant de millions de sujets, le clergé grec-uni, qui lui doit plus d'un bienfait, jouit aussi de sa protection paternelle. Et comme sa suprême volonté laisse à tout le monde la pleine liberté de professer sa propre religion, il a voulu en particulier que cette liberté demeurât intacte au clergé grec-uni. C'est pourquoi nous ne sommes pas moins tenus que les autres communions de conserver la très-ancienne pratique de nos dévotions, de peur que nous ne paraissions faire peu de cas de la souveraine bonté de notre très-clément Empereur.

Enfin, pour que l'Eglise grecque-unie soit distinguée de l'église schismatique, notre clergé du district de Novogrodek, expose ses vœux avec le respect dû à votre bienveillance pastorale, et implore la sollicitude et la protection de son excellent pasteur. Ces vœux exprimés unanimement dans les points susdits, ont été signés de notre propre main.

Donné à Novogrodek, le 2 avril 1834. *Ont signé* 54 *prêtres.*

N° 2.

Pétition à l'Empereur, adoptée par la Noblesse de la province de Vitepsk, dans sa session de l'an 1834.

Le très-clément empereur, aujourd'hui heureusement régnant, dans le gouvernement continuel et général de ses peuples, desirant aussi, pour les cas particuliers, de donner à ses fidèles sujets l'occasion de proposer leurs humbles requêtes, a statué, dans son décret touchant l'ordre des assemblées, que la noblesse, réunie en session, pourrait examiner ses propres besoins et ce qui lui paraîtrait utile, et les lui faire connaître par le président de l'assemblée. Appuyée sur ce fondement, la noblesse de la province de Vitepsk, pleine de sentimens de gratitude, et animée d'une confiance filiale, prend la liberté d'exposer les faits suivans.

Depuis quelque tems, mais surtout dans la présente année 1834, on met tout en œuvre pour entraîner les Grecs-unis à la religion dominante. Ces manœuvres ne feraient aucune impression sur les esprits, dans cette province, si on permettait aux fidèles de se diriger, pour cette réunion, par la voie de la conscience et par une forte conviction. Mais les moyens qu'on emploie, remplissent l'âme de terreur. Car en beaucoup d'endroits, on convoque un petit nombre de paroissiens, sans la participation et à l'insu des autres, et on les oblige, non par la voie de la libre persuasion, mais par une violence contre laquelle ils ne peuvent lutter, d'embrasser la religion dominante; et quoique ce prétendu acte d'adhésion soit le fait du petit nombre, on annonce à tous les autres habitans du village ou de la paroisse, qui demeurent à la maison, qu'ils doivent professer la religion dominante. — Quelquefois, n'ayant aucun égard aux réclamations qui se faisaient dans l'assemblée publique, on mettait tous les paroissiens au nombre de ceux qui professent la religion dominante. — Dans l'un et l'autre cas, on chassait l'ancien curé et on changeait l'église unie en grecque, en négligeant les règles prescrites en cette matière. — L'union ayant été ainsi établie par la violence et en dépit des habitans, si ceux-ci recouraient à l'autorité ecclésiastique ou civile, en protestant qu'ils voulaient demeurer inviola-

blement attachés à la foi de leurs ancêtres, et défendre leur cause d'une manière légale; leur démarche a été considérée comme une désertion de la religion dominante, librement acceptée par eux, et comme tels ils ont été soumis à différentes peines. — Dans quelques paroisses, où une partie du peuple demeurait fidèle à la foi de ses ancêtres, on transformait malgré cela l'église paroissiale, on fermait même les églises filiales et on les munissait d'un sceau. — C'est ainsi que les uns, sans avertissement préalable et par le seul ordre des magistrats, les autres, effrayés par une persécution atroce, dont ils voyaient de fréquens exemples, d'autres encore, par l'espoir d'obtenir quelques grâces particulières, ou d'être délivrés des charges publiques ou de l'esclavage; c'est ainsi, disons-nous, qu'ils ont été entraînés à la religion dominante. — Et tandis qu'ils la professaient, ils demeuraient fermement attachés, dans le cœur, à la religion que suivaient leurs ancêtres et qu'eux-mêmes observaient depuis si long-tems. Ils avouaient même à ceux qui les forçaient d'embrasser la religion dominante, qu'ils obéissaient à la vérité aux ordres qu'on leur donnait, qu'ils allaient aux églises et fréquentaient les sacremens de la religion dominante, mais qu'intérieurement ils demeuraient fermement attachés à leur ancienne religion. — Finalement, ceux qui ont persévéré dans la foi, se sont vus dépouiller de leurs églises et de leurs prêtres, et, ils éprouvent la plus grande difficulté pour se procurer l'instruction chrétienne et les autres secours spirituels.

Il résulte de tout cela qu'on commence à croire généralement parmi le peuple, que la religion peut changer d'après les circonstances, et qu'il n'est pas nécessaire d'être persuadé qu'elle est vraie et d'y consentir intérieurement, et qu'on peut l'abandonner dans la vue de se procurer quelque avantage particulier. — De là vient que les maximes religieuses ne font pas sur les cœurs l'impression qu'elles devraient faire: elles cessent d'être le fondement de tous les devoirs et des vertus civiles. Les citoyens et les sujets sont en proie à des doutes continuels et à de vives inquiétudes, tantôt à cause du bruit généralement répandu qu'il faut changer de religion, tantôt à cause des dénonciations auxquelles ils sont incessamment exposés, sous le prétexte qu'ils empêchent la propagation de la religion dominante.

Par ces motifs, la noblesse de la province de Vitepsk, quoique persuadée que la liberté de conscience est suffisamment garantie par les lois de l'empire et par la suprême volonté de l'empereur heureusement régnant, et que la religion dominante ne prescrit pas moins que les autres confessions, l'obligation de remplir ses devoirs, en insérant dans sa morale les principes des vertus religieuses et civiles; néanmoins, effrayée des moyens qu'on emploie pour la propager, et des suites que cette violence ne peut manquer d'avoir, elle a résolu de recommander au président de la noblesse, de recueillir tous les faits particuliers et certains concernant cette affaire, d'en faire rapport à qui de droit, et de présenter une supplique à l'empereur.

N° 3.

Relation écrite, donnée par les habitans du village d'Uszacz, district de Lepel, province de Vitepsk.

Au mois d'août de l'an 1835, nous, habitans de la paroisse d'Uszacz, vassaux de M. le comte Plater; nous envoyâmes une supplique au mi-

nistre des cultes à Saint-Pétersbourg, implorant sa grâce et sa miséricorde, parce que, privés de notre église, nous nous voyions forcés de professer une religion que nous n'avons point voulu embrasser; mais nous ne reçûmes aucune réponse. Seulement l'évêque Bulhak nous prévint, que bientôt arriverait une commission avec le prêtre qui nous était destiné. — Et en effet, la commission s'est présentée le 2 decembre, et ayant convoqué le peuple, elle l'a invité à embrasser la religion grecque. Mais nous nous sommes tous écriés d'une voix, *que nous voulions mourir dans notre foi, que jamais nous n'avions voulu ni ne voulions d'autre religion.* Alors la commission, laissant les paroles, en vint aux faits; c'est-à-dire, qu'on se mit à nous arracher les cheveux, à nous frapper les dents jusqu'à effusion de sang, à nous donner des coups à la tête, à mettre les uns en prison, et à transporter les autres dans la ville de Lepel. — Enfin, la commission voyant que ce moyen ne lui réussissait point non plus, défendit à tous les prêtres grecs-unis d'entendre nos confessions, ou de nous administrer quelque autre secours spirituel. — Mais nous avons dit : « Nous demeurerons sans prêtres, nous ferons nos prières à la maison, nous mourrons sans prêtres, nous confessant les uns aux autres, mais nous n'embrasserons point votre foi. — Qu'on nous réserve plutôt le sort du B. Josaphat, c'est ce que nous désirons! » Mais la commission s'en est allée, en se moquant de nos larmes et de nos prières. Et nous sommes demeurés comme des brebis errantes, et nous n'avons plus d'asyle. Nous signons...

N° 4.

Pétition des habitans du village de Lubowicz, district de Babinowicze, province de Mohilow.

Très-auguste et très-clément empereur!

Ecoutez la voix de ceux qui souffrent persécution sans le mériter, de ceux qui implorent la clémence de votre majesté impériale.

Nos ancêtres, nés dans la foi grecque-unie, toujours fidèles au trône et à la patrie, ont passé paisiblement leur vie dans leur religion; et nous, nés dans la même foi, nous la professions librement depuis long-tems. Mais par la suprême volonté, comme on nous disait, de l'imperatrice Catherine, d'heureuse mémoire, l'autorité locale, en employant des moyens violens et des peines corporelles, était parvenue à forcer beaucoup de nos co-paroissiens, d'abandonner la religion de nos ancêtres. Quelques-uns cependant d'entre eux, quoiqu'ayant subi les mêmes peines, comptant sur le secours divin, et mettant leur espoir dans la miséricorde de l'impératrice, persévérèrent dans l'antique foi. — Notre espérance ne fut pas trompée; l'impératrice arrêta la persécution et nous laissa dans la religion de nos pères. Cette religion, nous la professions librement jusqu'aujourd'hui, sous la protection de votre majesté impériale, et nous ne pensions pas que, sans un ordre exprès de votre volonté impériale, nous puissions être troublés dans la libre profession de la foi que professaient aussi nos ancêtres, et dans laquelle nous sommes nés comme eux. — Mais les prêtres de la religion dominante, alléguans pour prétexte que quelques-uns d'entre nous, ce qui n'a point eu lieu, ont été dans la communion de la religion grecque-russe, nous forcent d'abjurer notre foi, non par des peines corporelles, mais par des moyens plus atroces, c'est-à-dire, en nous privant de tous les secours spirituels, en défendant à nos propres prêtres de baptiser nos enfans, d'entendre nos

confessions et de bénir nos mariages. C'est de cette manière qu'ils nous arrachent à nos pasteurs.

Dans une si cruelle persécution, il ne nous reste de refuge que dans la clémence de votre majesté impériale. — Monarque, défendez ceux qui souffrent pour la foi. *Ont signé* 120 *paroissiens.*

Lubowicz, le 10 juillet 1829.

N° 5.

Le collége ecclésiastique catholique défend à tout prêtre d'entendre en confession toute personne qui ne lui serait pas bien connue.

EDIT DE S. M. I., AUTOCRATE DE TOUTE LA RUSSIE, ÉMANANT DU COLLÉGE ECCLÉSIASTIQUE CATHOLIQUE ROMAIN.

Conformément au décret de Sa Majesté impériale, le collége susdit a entendu une ordonnance du ministre des affaires intérieures, chevalier Démétrius Nicolajewicz Bludow. En nous communiquant cette pièce, le ministre nous a appris que le saint synode permanent, ayant à résoudre le cas particulier d'Elisabeth Weytkowski, qui passait de la foi dominante à la religion catholique romaine, et en prescrivant au clergé grec-russe de tenir exactement note de tous ceux qui professent la religion dominante, a présenté ce décret au sénat gouvernant, pour qu'il fût défendu au clergé des autres communions, d'entendre en confession et d'admettre aux sacremens les personnes inconnues. Ayant reçu à ce sujet l'ordonnance du sénat gouvernant, le ministre recommande au collége d'ordonner de sa part à tous les prêtres catholiques romains, de se conformer ponctuellement au susdit décret du saint synode, et de leur défendre, sous une responsabilité grave, d'entendre les confesions des personnes qui leur seraient inconnues, et de les admettre à la communion.

Le collége, ayant reçu cette ordonnance, a résolu de prescrire à tous les évêques administrant des diocèses, et à tous les provinciaux, d'ordonner aux prêtres qui leur sont soumis, d'observer exactement ledit décret du saint synode touchant la defense, sous une responsabilité grave, d'entendre en confession les personnes inconnues. Et il a communiqué ce décret au ministre des affaires intérieures, chevalier Démétrius Nicolajewicz Bludow.

Signé : l'évêque président IGNACE PAWTOWICZ.
Le secrétaire, PIERRE IROFIMOWZCZ.

Toutes ces pièces ne faisaient que trop pressentir ce qui devait arriver. En effet, s'appuyant sur toutes ces intrigues, et après avoir consulté les consciences de trois lâches évêques, les nommés *Simaszko*, *Luczinski* et *Zubko*, l'empereur-pape a décidé par un oukase, que les Grecs catholiques-unis ne formeraient plus qu'une église avec les Grecs schismatiques, et que les uns comme les autres seraient soumis à l'autorité spirituelle de l'empereur. C'est contre la lâche trahison des évêques, et contre cette violation des consciences que Dieu a confié à sa garde que s'élève le chef des catholiques. Nous donnons ce monument en latin et en français, afin que nos lecteurs aient sous les yeux les propres paroles émanées de la bouche du successeur de Pierre.

Allocution du Saint-Père GRÉGOIRE XVI, *dans le Consistoire secret du* 10 *des calendes de décembre* (22 *novembre*) 1839.

VÉNÉRABLES FRÈRES!

Depuis le commencement de notre pontificat, nous avons été forcé par les longs malheurs des tems de vous annoncer dans ce lieu même bien des choses graves et douloureuses. Mais ce que nous avons à vous communiquer dans la présente réunion au milieu des afflictions et du deuil de l'Eglise, est de telle nature qu'il passe de beaucoup l'amertume des maux dont nous avions gémi jusqu'ici.

Personne de vous n'ignore que les évêques russes et toute cette illustre nation qui, après avoir reçu l'unité catholique avec la foi chrétienne, s'en était malheureusement écartée, et suivait le déplorable schisme des Grecs, en retenant l'usage de son langage ordinaire et le rit grec, que cette nation, dis-je, avait plus d'une fois songé, avec le secours de la grâce divine, à un retour sincère et durable vers l'Eglise romaine. Ainsi d'abord dans le concile général de Florence, l'archevêque de Kiow, métropolitain de toute la Russie, souscrivit avec les Grecs au célèbre décret d'union, et quoique la chose ait échoué bientôt après à cause des troubles qui s'élevaient et par les efforts ennemis de ceux qui, rebelles à la lumière, adhéraient plus opiniâtrement au schisme, cependant jamais les évêques ne cessèrent de diriger leurs vues dans le même but, et enfin on vit luire le jour heureux où Dieu fit éclater sa miséricorde et où il fut donné à la nation Russe de rentrer dans le sein de la mère qu'elle avait abandonnée, et de revenir dans cette cité sainte fondée par le Très-Haut, et dans laquelle seulement on peut trouver le salut.

Car sur la fin du 16e siècle, les

Sanctissimi domini Nostri GREGORII *divinâ providentiâ Papæ XVI Allocutio, habita in Consistorio secreto* x *cal. Decemb.* 1839.

VENERABILES FRATRES!

Multa quidem gravia et acerba inde ab initio Apostolici officii munere coacti fuimus diuturnô temporum adversitate ex hoc ipso loco nuntiare. At quod in hodierno Cœtu Vestro mœrorem inter ac luctum Ecclesiæ universæ summus nuntiaturi, ejusmodi profecto est, ut malorum, quæ alias ingemuimus, longe superet acerbitatem.

Nemo Vestrûm ignorat, Ruthenos Episcopos, omnemque inclytam nationem illam quæ post susceptam cum Christianâ Fide Catholicam unitatem, miserè ab eâ defecerat, et proprii sermonis usu Græcoque ritu retento, luctuosum Græcorum schisma sequebatur, de firmo ac sincero ad Romanam Ecclesiam reditu non semel, divinâ excitante gratiâ cogitasse. Hinc primum in Œcumenicâ Florentinâ Synodo unâ cum Græcis Archiepiscopus Kioviensis totius Russiæ Metropolita celebratissimo *unionis* decreto subscripsit. Licet autem res in irritum mox cesserit per obortas turbas, et hostiles eorum conatus, qui lumini rebelles schismati pertinaciùs adhærebant; nunquam tamen Episcoporum præsertim consilia et studia in idipsum destiterunt: illuxitque tandem dies auspicatissimus, quò, faciente Deo misericordias suas, Ruthenorum genti datum erat ad desertæ Matris sinum reverti, sanctamque illam rursus ingredi Civitatem ab Altissimo fundatam, in quâ unicè fas est salutem invenire. Qui enim sæculo decimo sexto exeunte pisisimi Sigismundi III Poloniæ et Sveciæ Regis ac Magni Lithuaniæ Ducis civili dominatione suberant Rutheni Antistites,

évêques russes qui étaient soumis à la domination civile du pieux Sigismond III, roi de Pologne et grand duc de Lithuanie, se rappelant la concorde qui avait existé autrefois entre les Eglises d'Orient et d'Occident, concorde que leurs ancêtres avaient maintenue avec soin sous le gouvernement du Saint-Siége, sans être contraints par la violence ou trompés par des artifices, sans se laisser entraîner par légèreté d'esprit ni séduire par des avantages temporels, mais éclairés seulement par la lumière d'en haut, et cédant à la seule connaissance de la vérité, excités enfin par le seul désir de leur salut et de celui de leurs brebis qui leur étaient confiées, après avoir délibéré sur cette grande affaire dans une réunion commune, envoyèrent deux de leurs collègues à cette chaire de Pierre au nom de tout le clergé et du peuple, et après avoir abjuré les erreurs des schismatiques, demanderent d'être de nouveau en société avec l'Eglise romaine, et d'être rétablis dans l'ancienne unité avec elle.

Plusieurs constitutions apostoliques attestent avec quelle charité notre prédécesseur Clément VIII de sainte mémoire les reçut au milieu des applaudissemens de l'univers catholique; quelle sollicitude le Saint-Siége montra pour eux; avec quelle sage indulgence il les traita, et combien il les aida en toutes manières. Par ces constitutions, des grâces particulières et de grands bienfaits furent accordés à cette nation; on laissa à son clergé les rits sacrés qu'il tenait de ses relations avec l'Eglise d'Orient, et on érigea en plusieurs lieux, et surtout à Vilna, ou bien on soutint par des secours annuels, des colléges pour élever les clercs de la nation russe dans la sainteté de la foi et des mœurs. Il fut triste sans doute que cette union

cum memoriâ repeterent concordiam quæ inter Orientalem et Occidentalem Ecclesiam antea viguerat, quamque majores sui sub Apostolicæ Sedis regimine impensè foverant; non vi coacti aut artibus decepti; non animi vel ingenii levitate ducti, non temporalis commodi illecebris allecti, sed solâ supernæ lucis claritate perfusi, solâ veritatis agnitione compulsi, solâ demum salutis suæ et commissarum sibi ovium cupidine incensi, post habitam in communi conventu de tanto negotio deliberationem per binos Collegas ad hanc Beati Petri Cathedram totius Cleri ac Populi nomine legatos, Schismaticorum erroribus penitùs ejuratis, Romanæ Ecclesiæ rursus consociari, pristinæque cum illâ unitati restitui postularunt. Quo tunc caritatis studio Clemens VIII sancte memoriæ. Præcessor Noster eos inter Catholici Orbis plausus exceperit, quâ deinde sollicitudine Sancta hæc Sedes ipsos constanter fuerit prosequuta, quâ indulgentiæ sagacitate tractaverit, quot quantisque modis juverit, apertissimè testantur complures Apostolicæ Constitutiones, quibus tum peculiares gratiæ et maxima beneficia in gentem illam collata sunt, tum servati ipsius Cleri, quatenus Catholicæ unitatiù non officerent, sacri ritus ab orientalis Ecclesiæ consuetudine profecti, tum erecta pluribus in locis, ac præsertim Vilnæ, vel annuo censu ditata Collegia ad Ruthenæ nationis Clericos in sanctitate fidei morumque instituendos. Molestissimum equidem fuit, instauratam adeo feliciter cum Romanâ Ecclesiâ Ruthenorum conjunctionem adversis vicibus fuisse progressu temporis obnoxiam. Illud tamen supererat omninò lætandum, quod ingens illorum pars, sacrorum in primis Præsulum constantiâ præeunte, tam firmiter Apostolicæ Sedi devota, atque ab hoc unitatis

si heureusement rétablie des Russes avec l'Eglise romaine ait été exposée dans la suite des tems à de fâcheuses altérations; mais il resta toujours à se réjouir de ce que la plus grande partie d'entre eux, guidés surtout par la constance des évêques, se soit montrée si fortement dévouée au Saint-Siége, et si attachée au centre de l'unité, que malgré les erreurs d'une vaine philosophie qui se sont glissées dans ces pays le siècle dernier, et malgré les opinions fausses et perverses, elle n'ait point dévié de l'intégrité de la doctrine et de la foi catholique.

centro indivulsa permanserit, ut, serpentibus licet elapso sæculo per suas regiones inanis philosophiæ fallaciis pravisque opinionum commentis, à Catholicæ doctrinæ fideique integritate nullimode deflexerit.

Mais, ô malheureux changement! ô calamités qu'on ne peut assez déplorer pour les Russes! ceux qui leur avaient été donnés comme pères et pasteurs, ceux qui devaient être leurs maîtres et leurs guides pour rester unis par des liens plus étroits au corps de J.-C., qui est l'Eglise, ceux-là ont été pour le malheur de la nation, les auteurs d'une défection nouvelle. Voilà, vénérables frères, ce qui nous tient dans une anxiété; voilà ce qui ajoute aux amertumes qui nous arrivent de toutes parts, et ce qui demande des larmes plutôt que des paroles. Nous l'avouons, nous ne pouvions nous résoudre d'abord à ajouter foi à tout ce que les bruits publics racontaient sur ce triste événement; nous songions à la grande distance des lieux et à l'extrême difficulté que nous éprouvions de communiquer avec les catholiques de ce pays. C'est pour cela que nous avons différé jusqu'ici d'élever la voix et de nous plaindre proportionément à la grandeur du mal.

At, o miseram et infelicem rerum conversionem! O durissimam et nunquam satis lamentandam Ruthenæ gentis calamitatem! Quos namque patres ac pastores proximis temporibus acceperat, quosque idcircò duces ac magistros experiri debuisset, ut arctiori usque nexu corpori Christi, quod est Ecclesia, juncta servaretur; eos nuper in extremam suam perniciem sensit novæ defectionis auctores. Hoc porro est, Venerabiles Fratres, quod Nos anxios vehementer et solicitos habet: hoc ad ingruentes undique amaritudines accessit lacrymis potius quam verbis commemorandum. Fatemur quidem, Nos initio adduci nequaquam potuisse, ut fidem iis omnibus adhiberemus quæ hàc tristi de re fuerant rumore perlata; inspectà præsertim summâ locorum distantia, et gravi quâ angimur difficultate cum Catholicis possim ibi degentibus communicandi. Atque id causæ fuit, cur hactenus distulerimus clamores questusque Nostros pro mali magnitudine attollere.

Mais des nouvelles certaines étant arrivées depuis, et la chose ayant été expressément annoncée par les journaux, il est malheureusement aussi incontestable que douloureux que plusieurs évêques russes unis,

At certis subinde nuntiis acceptis, reque per publicas ephemeridas jam palam evulgatâ, sicuti altissimè dolendum, ita minimè dubitandum, plures ex Ruthenis Unitis Episcopos in Lithuaniâ et Albâ Russiâ cum

évêques russes qui étaient soumis à la domination civile du pieux Sigismond III, roi de Pologne et grand duc de Lithuanie, se rappelant la concorde qui avait existé autrefois entre les Eglises d'Orient et d'Occident, concorde que leurs aucêtres avaient maintenue avec soin sous le gouvernement du Saint-Siége, sans être contraints par la violence ou trompés par des artifices, sans se laisser entraîner par légereté d'esprit ni séduire par des avantages temporels, mais eclairés seulement par la lumière d'en haut, et cédant à la seule connaissance de la vérité, excités enfin par le seul désir de leur salut et de celui de leurs brebis qui leur étaient confiées, après avoir délibéré sur cette grande affaire dans une réunion commune, envoyèrent deux de leurs collègues à cette chaire de Pierre au nom de tout le clergé et du peuple, et apres avoir abjuré les erreurs des schismatiques, demanderent d'être de nouveau en société avec l'Eglise romaine, et d'être rétablis dans l'ancienne unité avec elle.

Plusieurs constitutions apostoliques attestent avec quelle charité notre prédécesseur Clément VIII de sainte mémoire les reçut au milieu des applaudissemens de l'univers catholique; quelle sollicitude le Saint-Siége montra pour eux; avec quelle sage indulgence il les traita, et combien il les aida en toutes manières. Par ces constitutions, des grâces particulières et de grands bienfaits furent accordés à cette nation; on laissa à son clergé les rits sacrés qu'il tenait de ses relations avec l'Eglise d'Orient, et on érigea en plusieurs lieux, et surtout à Vilna, ou bien on soutint par des secours annuels, des colléges pour élever les clercs de la nation russe dans la sainteté de la foi et des mœurs. Il fut triste sans doute que cette union

cum memoriâ repeterent concordiam quæ inter Orientalem et Occidentalem Ecclesiam antea viguerat, quamque majores sui sub Apostolicæ Sedis regimine impensè foverant; non vi coacti aut artibus decepti, non animi vel ingenii levitate ducti, non temporalis commodi illecebris allecti, sed solâ supernæ lucis claritate perfusi, solâ veritatis agnitione compulsi, solâ demum salutis suæ et commissarum sibi ovium cupidine incensi, post habitam in communi conventu de tanto negotio deliberationem per binos Collegas ad hanc Beati Petri Cathedram totius Cleri ac Populi nomine legatos, Schismaticorum erroribus penitùs ejuratis, Romanæ Ecclesiæ rursus consociari, pristinæque cum illâ unitati restitui postularunt. Quo tunc caritatis studio Clemens VIII sancte memoriæ Præcessor Noster eos inter Catholici Orbis plausus exceperit, quâ deinde sollicitudine Sancta hæc Sedes ipsos constanter fuerit prosequuta, quâ indulgentiæ sagacitate tractaverit, quot quantisque modis juverit, apertissimè testantur complures Apostolicæ Constitutiones, quibus tum peculiares gratiæ et maxima beneficia in gentem illam collata sunt, tum servati ipsius Clero, quatenus Catholicæ unitatiù non officerent, sacri ritus ab orientalis Ecclesiæ consuetudine profecti, tum erecta pluribus in locis, ac præsertim Vilnæ, vel annuo censu ditata Collegia ad Ruthenæ nationis Clericos in sanctitate fidei morumque instituendos. Molestissimum equidem fuit, instauratam adeo feliciter cum Romanâ Ecclesiâ Ruthenorum conjunctionem adversis vicibus fuisse progressu temporis obnoxiam. Illud tamen supererat omninò lætandum, quod ingens illorum pars, sacrorum in primis Præsulum constantiâ præeunte, tam firmiter Apostolicæ Sedi devota, atque ab hoc unitatis

si heureusement rétablie des Russes avec l'Eglise romaine ait été exposée dans la suite des tems à de fâcheuses altérations; mais il resta toujours à se réjouir de ce que la plus grande partie d'entre eux, guidés surtout par la constance des évêques, se soit montrée si fortement dévouée au Saint-Siége, et si attachée au centre de l'unité, que malgré les erreurs d'une vaine philosophie qui se sont glissées dans ces pays le siècle dernier, et malgré les opinions fausses et perverses, elle n'ait point dévié de l'intégrité de la doctrine et de la foi catholique.

centro indivulsa permanserit, ut, seipentibus licet elapso sæculo per suas regiones inanis philosophiæ fallaciis pravisque opinionum commentis, à Catholicæ doctrinæ fidei que integritate nullimode deflexerit.

Mais, ô malheureux changement! ô calamités qu'on ne peut assez déplorer pour les Russes! ceux qui leur avaient été donnés comme pères et pasteurs, ceux qui devaient être leurs maîtres et leurs guides pour rester unis par des liens plus étroits au corps de J.-C., qui est l'Eglise, ceux-là ont été pour le malheur de la nation, les auteurs d'une défection nouvelle. Voilà, vénérables frères, ce qui nous tient dans une anxiété; voilà ce qui ajoute aux amertumes qui nous arrivent de toutes parts, et ce qui demande des larmes plutôt que des paroles. Nous l'avouons, nous ne pouvions nous résoudre d'abord à ajouter foi à tout ce que les bruits publics racontaient sur ce triste événement; nous songions à la grande distance des lieux et à l'extrême difficulté que nous éprouvions de communiquer avec les catholiques de ce pays. C'est pour cela que nous avons différé jusqu'ici d'élever la voix et de nous plaindre proportionément à la grandeur du mal.

At, o miseram et infelicem rerum conversionem! O durissimam et nunquam satis lamentandam Ruthenæ gentis calamitatem! Quos namque patres ac pastores proximis temporibus acceperat, quosque idcircò duces ac magistros experiri debuisset, ut arctiori usque nexu corpori Christi, quod est Ecclesia, juncta servaretur; eos nuper in extremam suam perniciem sensit novæ defectionis auctores. Hoc porro est, Venerabiles Fratres, quod Nos anxios vehementer et solicitos habet: hoc ad ingruentes undique amaritudines accessit lacrymis potius quam verbis commemorandum. Fatemur quidem, Nos initio adduci nequaquam potuisse, ut fidem iis omnibus adhiberemus quæ hàc tristi de re fuerant rumore perlata; inspectà præsertim summà locorum distantia, et gravi quâ angimur difficultate cum Catholicis passim ibi degentibus communicandi. Atque id causæ fuit, cur hactenùs distulerimus clamores questusque Nostros pro mali magnitudine attollere.

Mais des nouvelles certaines étant arrivées depuis, et la chose ayant été expressément annoncée par les journaux, il est malheureusement aussi incontestable que douloureux que plusieurs évêques russes unis,

At certis subinde nuntiis acceptis, reque per publicas ephemeridas jam palam evulgatâ, sicuti altissime dolendum, ita minimè dubitandum, plures ex Ruthenis Unitis Episcopos in Lithuaniâ et Albâ Russiâ cum

avec force l'injure que leur attentat a faite à l'Eglise catholique. Mais comme nous tenons sur la terre la place de celui, *qui est riche en miséricorde, qui a des desseins de paix et non d'affliction*, et qui même *est venu chercher et sauver ce qui périssait*, loin de nous dépouiller envers eux de la charité apostolique. nous avertissons soigneusement chacun d'eux de penser d'où ils sont tombés, et quelles terribles peines ils ont encourues suivant les sacrés canons; qu'ils voient où ils vont témérairement, oubliant leur salut éternel; qu'ils craignent le prince des pasteurs qui leur redemandera le sang des brebis perdues, et que frappés pour leur bien *par l'attente du terrible jugement*, ils rentrent dans la voie de la justice et de la vérité dont ils se sont éloignés, et y ramènent avec eux le troupeau si misérablement dispersé.

Après cela, nous ne pouvons dissimuler, vénérables frères, que la cause de notre douleur sur la situation des affaires catholiques dans le vaste empire de Russie s'étend bien plus loin. Nous savons combien notre sainte religion y est depuis longtems accablée d'angoisses. Nous n'avons certainement pas négligé d'appliquer tous les soins de notre sollicitude pastorale à les soulager, et nous n'épargnerons rien à l'avenir auprès du puissant empereur, espérant encore que dans son équité et dans son esprit élevé il recevra avec bienveillance nos vœux et nos demandes. Pour arriver à cette fin, *approchons-nous avec confiance du trône de grâce*, priant tous ensemble *le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation* qui regarde avec bonté son héritage, qu'il console par un *secours opportun* l'Eglise son épouse, qui pleure amèrement la perte de ses enfans, et qu'il accorde dans sa clémence. une sérénité longtems désirée au milieu de tant d'adversités.

divis est in misericordiâ, cogitat consilia pacis, et non afflictionis, immo etiam *venit quærere et salvam facere quod perierat*; quin Apostolicam in ipsos caritatem penitus exuamus, unumquemque illorum studiosissimè admonemus, ut animo reputent unde exciderint, et in quas formidabiles pœnas juxta sacros Canones fuerint prolapsi; videant quo æternam sui salutem obliti temerè pergant; paveant Principem Pastorum sanguinem deperditarum ovium ex ipsorum manibus requisiturum; *ac terribilis expectatione judicii* salubriter perculsi in viam justitiæ et veritatis, à quâ procul aberrarunt, sese dispersumque miserè gregem reducant.

Post hæc dissimulare minime possumus, Venerabiles Fratres, latius patere causam doloris Nostri de rei catholicæ in vastissimis Russiaci imperii finibus conditione. Novimus enim quantis illic Religio nostra sanctissima jamdiù prematur angustiis. His sane levandis omnem pastoralis sollicitudinis operam impendere non prætermisimus; nullisque in posterum parcemus curis apud potentissimum Imperatorem, adhuc sperantes, ipsum pro suâ æquitate, ac excelso quo est animo, postulationes et vota Nostra benevole acceptum. Quem in finem communibus precibus *adeamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ, Patrem misericordiarum et Deum totius consolationis* unanimiter obsecrantes, ut in hæreditatem suam benignus respiciat, Ecclesiam sponsam suam filiorum jacturam acerbissimè plorantem *opportuno auxilio* soletur, optatamque diù in tot adversis serenitatem clementissimè largiatur.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 2. — Février 1840.

Sciences chrétiennes.

SUR LE PROGRÈS DES ÉTUDES PHILOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA BIBLE.

Progrès des études philologiques en Allemagne. — Elles tendent à démontrer l'unité d'origine des races humaines. — Sur les *Zuzim* de la Bible. — Sur les Amazones. — Sur les sacrifices primitifs. — Sur les noms de Dieu. — Sur l'astronomie primitive. — Études nouvelles sur le déluge.

Nous nous faisons un vrai plaisir d'insérer la lettre suivante adressée à M. de Paravey, par M. Frédéric de Rougemont, savant profond et modeste, qui, à Neufchâtel en Suisse, tourne toutes ses études à montrer l'accord qui existe entre les découvertes faites par la science moderne et la Bible. Nous espérons même que ce ne sera pas la seule communication que nous recevrons de lui. Ses travaux sont précisément ceux qui nous occu-

peut depuis dix ans, et le but est le même, le triomphe de la vérité Biblique contre tous ses détracteurs.

Monsieur,

Je m'empresse de vous remercier de votre nouvel envoi. J'ai lu votre dissertation sur les *Ting-ling* [1], avec toute l'attention qu'elle mérite ; et je destine le second exemplaire à C. Ritter, l'illustre auteur de la *Géographie comparée* dont l'*Afrique* a paru en français, et qui a fait des recherches analogues aux vôtres sur les premiers tems de l'histoire, et en particulier sur le Bouddhisme primitif. Il devient de plus en plus évident que l'origine des peuples n'est pas un mystère impénétrable, et le jour se lève peu à peu sur cette région ténébreuse. Le Xe chapitre de la *Genèse*, la linguistique, l'histoire naturelle et les recherches archéologiques, tels sont les moyens mis à notre portée pour la solution de ce problème ; mais la linguistique est à sa naissance et les archéologues ont encore bien des mines à exploiter. Quelle chose surprenante n'est-ce pas que de retrouver les fables d'Hérodote dans de vieux livres chinois qui en donnent l'explication ? Il serait certes vivement à désirer que ces livres fussent enfin traduits, et le monde savant doit vous être reconnaissant de vos efforts pour les faire connaître.

Je ne possède pas les *Annales de philosophie chrétienne*, auxquelles je regrette de ne m'être pas abonné dès l'origine ; nul ne possède à Neuchâtel cette collection précieuse. Si quelques-uns des rédacteurs connaissaient l'allemand, je me permettrais de leur recommander l'ouvrage de Xilander sur les *langues des Titans* [2], qui prouve la possibilité de rattacher aux langues indo-germaniques celles des Mongols, Mandchoux, Turcs et même des Chinois ; celui de Vullers sur la *parenté du Tibétain avec le sanscrit*, et celui de Rautenbach sur le *chinois*. Ces ouvrages rattachent ces langues de la race mongole à celles de la race caucasienne, et sont un éclatant témoignage en faveur de Moïse et de la Bible. Je suis convaincu que la linguistique arri-

[1] Extraite de nos *Annales*, t. XIX, p. 94.

[2] *Das Sprachgeschlecht der Titanen*, Frankfurt, 1837.

vera à confesser que tous les peuples actuels ont Noé pour aïeul, et que ni les Mongols ni les Nègres n'ont échappé au déluge. Je connais l'opinion de Cuvier [1], et je ne la crois pas en opposition avec la Bible ; mais elle sera, je le crois, renversée par la science même Elle est déjà fortement ébranlée pour les Mongols, comme je viens de vous le dire : les ressemblances entre leurs langues et les langues indo-germaniques sont telles qu'il faut les faire dériver toutes d'une souche commune (le Japhet des Écritures), qui ne peut être que celle dont est sortie la branche parallèle des langues sémitiques et les langues japhétiques ont à leur tour assez de points de ressemblance avec les langues sémitiques pour qu'il soit impossible de méconnaître leur parenté.

Quant aux *Zuzims* et autres peuples de géans de la *Genèse*, j'ai, depuis votre lettre, recherché et rapproché les passages de la Bible qui parlent d'eux et les traditions orientales, et je suis arrivé à la presque certitude qu'ils sont tous des *Camites*. Je vous en épargne les preuves qui me mèneraient un peu loin, mais que je suis toutefois prêt à vous fournir si jamais vous le désiriez [2].

En rattachant les *Taures* et *Centaures* aux *Scythes*, aux *Slaves* et à *Thiras* qui est le père des *Thraces*, vous les mettez en rapport de parenté avec les *Hellènes* et les *Pélasges* qui forment incontestablement avec les *Thraces*, une même famille linguistique ; or, Hérodote affirme que les Scythes sont les parens et les aïeux des Hellènes, et cette thèse singulière a déjà été soutenue par d'Hancarville [3] ; or, Xylander consacre son ouvrage à démontrer que le mandchou surtout et le mongol offrent de grandes ressemblances avec le grec le plus ancien, tant dans leur grammaire que dans leurs racines, et il croit retrouver dans ces peuples mongols, les descendans des Scythes et des Titans ; mais cette dernière assertion est très hypothétique et ne repose guère que

[1] Cuvier croyait que les Nègres avaient échappé au déluge.

[2] Nous espérons que l'auteur voudra bien nous les communiquer, et nous empresserons de les publier. (Note du rédacteur.)

[3] *Recherches sur l'origine et les progrès des arts de la Grèce.* Londres, 1785.

sur l'explication étymologique, au moyen des langues mongoles, de quelques mots scythes que nous ont conservé les anciens.

Je trouve à ce sujet quelques lignes sur les *Amazones* que je vous transcris; vous verrez si elles peuvent vous être d'une grande utilité. Hérodote nous a conservé le nom Scythe des Amazones [1], Οἰορπατα (*Oiorpata*), lequel signifie en grec *meurtrières d'hommes*. Or, l'homme (*vir*) s'appelle en mongol *ere* (œrœ) et en turc *er*, ce qui est évidemment le mot *oior* d'Hérodote; *pata*, en mandchou signifie *ennemi*, *rebelle;* le verbe *patalame*, *combattre*, *faire la guerre;* or, en grec, ἄῤῥην signifie *male* et πατεω, πατασσω signifie *battre, pousser*, *forcer*. Cette étymologie m'a rappelé ce roi scythe dont parle Justin, d'après votre dissertation, *Panasagore ;* où l'on retrouve ce même mot *ore,* qui signific *homme* en mongol et en turc.

Encore, d'après Xylander, *Arimaspe* est formé, selon Hérodote, d'*arima*, *unique* et de *spou*, *œil*. Xylander ne sait comment expliquer le premier mot ; mais *voir*, en mandchou est *Saboume*, d'où est venu sans doute, *spou*, œil. — Le nom du pays *Exampœus*, qui doit signifier *route sacrée*, se décompose en mandchou en, *oksome* , aller, et *pa* ou *pi*, lieu, pays : *le pays où l'on marche.*

Ce que vous me dites de cette religion primitive avec des sacrifices non sanglants de pain et de vin, m'a beaucoup frappé. Noé était laboureur, nous dit la *Genèse* ; et il y a long-tems qu'on a rapproché Bacchus, le dieu de la vigne, de Noé qui l'a cultivée le premier.

Je me souviens d'une dissertation allemande où l'on déduisait le nom *Dieu* dans toutes les langues, de ceux de *Jehova* et de *Bouddha,* qu'on supposait avoir été les deux noms de Dieu après le déluge, avant la confusion des langues ; et j'ai été frappé de la quantité de noms de Dieu qui se rapportaient à *Bouddha.*— C. Ritter, dans ses *Propylées de l'histoire antérieure à Hérodote* [2], admet aussi comme la plus ancienne religion, un *Bouddhisme*

[1] Τὰς δὲ Ἀμαζόνας καλέουσι οἱ Σκύθαι Οἰόρπατα, (ou Αἰόρπατα)· δύναται δὲ τὸ οὔνομα τοῦτο κατὰ Ἑλλάδα γλῶσσαν ἀνδροκτόνοι· Οἰὸρ γὰρ καλέουσι τὸν ἄνδρα, τὸ δὲ Πατά, κτείνειν. Liv. IV, chap. 110.

[2] *Vorhalle der*, etc., etc.

très pur, dont il suit les traces à travers toute l'Asie, jusqu'en Grèce; il admet des émigrations de très anciens *Bouddhistes* qui, dans des tems très reculés, auraient pénétré du centre de l'Asie, par les routes que la nature ouvre au commerce; jusqu'au Caucase, au Pont-Euxin, en Thrace et en Grèce.

Un savant comme M. Wiseman devrait réunir les résultats de l'astronomie, sur la source commune où les peuples anciens ont puisé leurs zodiaques, leurs constellations, leurs divisions du tems et surtout leurs longues périodes. *L'histoire de l'astronomie* de Bailly fourmille déjà de données précieuses pour l'archéologie. Les résultats de la linguistique qui établissent la commune origine de toutes les langues et leurs divisions en branches principales; les traditions communes et les mythes communs qui réunissent en un même faisceau Sémitiques, Égyptiens, Chinois, Scandinaves, Mexicains; les résultats des recherches historiques analogues aux vôtres, à celles de Ritter, etc., réalisent ainsi l'existence d'un peuple primitif (avant et après le déluge), qui est comme le grand et vieux tronc de l'humanité historique.

Je suis occupé à préparer un cours public que, Dieu aidant, je désire donner à Neuchâtel, sur la cosmogonie, le déluge et l'origine des races. Vous me trouverez bien hardi de venir, après Wiseman que je connais, traiter ces mêmes sujets, au lieu de renvoyer simplement à son livre très remarquable mes futurs auditeurs. Mais je crois qu'avec son secours il est possible de fair un pas de plus, et de démontrer d'une manière plus précise la concordance de la science et de la révélation; je ne me suis mis que depuis peu de tems sérieusement à l'ouvrage, et je n'ai pas encore de résultats positifs et arrêtés dont je puisse vous entretenir. J'étudie pour ce moment les premiers chapitres de la Genèse avec tout le soin dont je suis susceptible, pour y comparer plus tard les traditions des païens et les résultats des sciences physiques.

Nous avons à Neuchâtel un savant dont je vous ai déjà parlé, M. Agassiz, qui est un vaillant champion de la science, et avec lequel il y a de la témérité de ma part à vouloir lutter. Mais il

n'est pas ennemi du christianisme, tant s'en faut ; et, après tout, le succès est assuré au nain qui a quelques grains de foi, contre les grands Goliaths du camp des Philistins.

Je désire en particulier recueillir les traditions relatives au Déluge, pour y reconnaître les peuples qui n'ont aucune tradition semblable, et ceux qui se souviennent ou d'un déluge en général, ou du deluge de Noé (avec l'arche, la colombe). Pourriez-vous m'indiquer des écrits qui m'aident dans mes recherches, outre les vôtres et Wiseman? Je désire éclaircir en particulier la question de savoir si les Mongols n'ont aucune tradition du déluge? ce qui sans doute ne signifierait rien, si ces peuples n'ont, comme les peuples sauvages ou nomades, aucune tradition quelconque.

Je suis impatient de voir paraître la réfutation de Strauss dont vous me dites un mot. La cause du christianisme réclame de vigoureux champions pour repousser toutes ces attaques des Strauss, Salvador, Depuis et consorts ; mais où les trouver? et quand il s'en élève, le public ne les écoute pas ; et cependant la révélation reste révélation, comme le soleil n'en est pas moins soleil malgré ses éclipses et ses nuages. Puissent seulement nos âmes se réchauffer aux rayons du soleil de justice !

Votre tout dévoué,

Frédéric de ROUGEMONT.

Saint-Aubin (canton de Neuchâtel), 27 octobre 1839.

Traditions primitives.

DOCTRINES HINDOUES,

EXAMINÉES, DISCUTÉES ET MISES EN RAPPORT AVEC LES TRADITIONS BIBLIQUES.

Sixième et dernier article.

HISTOIRE DU BOUDDHISME.

Le bouddhisme est-il une religion réelle ?— De Bouddha.— Doutes sur son existence.— Similitudes persanes.— Confusion des dates assignées à sa naissance.— Ses légendes. — Caractère de sa doctrine. — Différences avec le Brahmanisme.—Multiplicité des religions dans l'Inde.— Finissent toutes par le panthéisme.

VIII. Les mêmes incertitudes que nous avons signalées dans l'histoire du *Sivaïsme*; du *Vichnouïsme* et du *Brahmanisme* se retrouvent quand nous voulons rechercher les origines et l'histoire du *Bouddhisme*. «Il n'est pas dans toute l'histoire de l'antiquité de question à la fois plus importante et plus difficile à résoudre que celle qui concerne *Bouddha*. D'un côté, par son nom, par son caractère astronomique, par ses rapports non-seulement avec le système entier de la mythologie et de la philosophie religieuse des Brahmanes, mais encore avec nombre d'autres religions, ce personnage vraiment mystérieux semble se perdre dans la nuit des tems et se rattacher par un lien secret à tout ce qu'il y a de plus

[1] Voir le 5e article dans le N° 1 ci-dessus, page 33.

antique et de plus obscur, soit dans l'Orient, soit dans l'Occident; de l'autre, par son rôle d'incarnation clairement tracé, par les détails de sa légende uniformément racontée chez vingt peuples divers, enfin par la mission de réformateur qu'on lui attribue et par la nature des institutions qui lui sont propres, *Bouddha* paraît au grand jour de l'histoire comme l'auteur ou comme l'étendard d'une des dernières révolutions religieuses qui se soient opérées dans l'Inde... *Bouddha* naquit parmi les Hindous; son nom n'a pas cessé d'être révéré par eux : long-tems ses adorateurs vécurent paisibles, respectés même, entre les sectes nombreuses qui se partagent le pays; et cependant, depuis plusieurs siècles, *Bouddha* ne jouit d'aucun culte dans l'Inde : ses temples, ses idoles y sont renversés ou abandonnés; et, tandis que sa doctrine répandue au loin vers le sud, l'orient et le nord, enveloppe pour ainsi dire l'Indoustan de trois côtés, l'Indoustan seul s'obstine à la repousser de son sein. Le *Brahmanisme* et le *Bouddhisme* forment deux grandes églises où les sectes pullulent dès long-tems, mais sous des noms divers, mais qui n'en restent pas moins opposées l'une à l'autre en général, la première comme orthodoxe et antérieure, la seconde comme hétérodoxe, schismatique et par conséquent plus récente.

« *Bouddha* est un nom générique fort ancien, selon toute apparence, dans la mythologie des Hindous; il signifie *savant*, *sage*, *intelligence excellente et supérieure;* il s'applique à l'intelligence unique et suprême, à Dieu. Mais il a bien d'autres applications; et la première difficulté qui se présente, c'est de savoir jusqu'à quel point l'on est fondé à l'approprier à un personnage déterminé, à un individu astronomique, métaphysique ou historique, fictif ou réel Ce nom est identique au fond avec celui du *Mouni* ou *solitaire* qui est notre planète de *Mercure*, et dont la fable fait un fils de *Tchandra* (la lune mâle) et de *Tara*, femme de *Vrihaspati* (la planète de *Jupiter*). *Bouddha* (planète) naquit, dit-on, une seconde fois de *Soukra*, etc.... Ailleurs, on nous parle de plusieurs *Bouddhas* comme de plusieurs *Menous*, chargés, ainsi que ces derniers, de vivifier le monde par la parole, à chaque période nouvelle de création; ce seraient autant d'avataras

ou incarnations du suprême *Bouddha*, identifié avec le *Très-Haut*; et le *Bouddha* de la période actuelle aurait pour surnom *Gautama*, pour désigner qu'il est *fils* ou *descendant* de *Gotama*, l'un des richis.— D'un autre côté, les brahmanes s'accordent aujourd'hui encore à compter *Bouddha* parmi les incarnations de *Vichnou;* ils en font la neuvième, et le placent immédiatement après *Crichna* [1] ».

» Mais il y a de grandes variations sur sa date; les uns le placent dans le troisième âge, peu après la mort de *Crichna;* les autres, au commencement de l'âge actuel ou *Cali-jouga;* d'autres enfin long-tems après que ce quatrième âge eut commencé, et seulement 1,366 ans ou 1,000 ans environ avant J.-C. [2]. » Et, de même qu'ils ont répandu sur le *Bouddha-planète* je ne sais quel blâme d'une influence funeste, de même, tout en reconnaissant le *Bouddhavatara*, ou ils gardent sur lui un silence absolu, ou s'ils rompent le silence, c'est encore pour mêler un vague reproche aux hommages qu'ils ne peuvent s'empêcher de lui rendre. Il y a là quelque grande énigme historique dont nous ne sommes pas près de trouver le mot tout entier [3] ».

» D'anciens monumens trouvés dans l'Inde le décorent de tous les noms donnés à *Vichnou* et à *Crichna*, son représentant suprême, avec lequel il offre de frappantes ressemblances [4] ».

» *Bouddha* joue évidemment plusieurs rôles divers dans la religion des Hindous, et, soit par ses caractères intrinsèques, soit par ses attributs extérieurs, il se rattache à la fois aux trois systèmes dans lesquels cette religion nous a paru se diviser. Ses rapports avec *Siva* sont manifestes; aussi son image est-elle placée entre les symboles et les dieux du *Sivaïsme* dans les plus anciens temples de l'Inde, et lui-même fit alliance avec *Siva*, trop faible pour résister seul à ses ennemis. D'un autre côté, il complète la série des incarnations passées de *Vichnou*, et continue

[1] Creuzer, p. 285, 286, 287.
[2] *Ibid.*, p. 189.
[3] *Ibid.*, p. 287.—*As res.*, t. II, p. 175.—*Ayin Akbery*, t. III, p. 157.
[4] *Ibid.*, p. 291.

Crichna. Dans le *Brahmanisme*, c'est une planète, mais c'est aussi un Mouni, un fils de Richi, un Richi même peut-être; et l'on entrevoit je ne sais quelle correspondance entre les *Bouddhas* et les *Menous* qui président également aux périodes successives du monde; voilà donc trois *Bouddhas* différens, et, dans le dernier, une chaîne indéfinie d'autres Bouddhas, conforme à la série indéfinie des créations [1] ».

M. Guigniaut va jusqu'à se demander s'il n'est pas illusoire de chercher lequel des *Bouddhas* fut le premier, et s'il y eut réellement un *Bouddha* homme, philosophe, législateur. Pour lui, il est porté à réduire toute la religion des brahmanes à trois symboles fondamentaux, bases de la doctrine secrète, et présentés sous d'innombrables faces dans les mythes populaires : *Bouddha*, *Maya*, *Brahm*, etc. Par une opération familière à nos symbolistes allemands, *Bouddha* s'évanouit en abstractions, c'est-à-dire en fumée. Nous allons citer ce passage tout entier comme un échantillon des procédés de la nouvelle école.

« *Oum* (vache, comme *Dherma*, bœuf), *Brahma*, *Crichna*, le double *Cama*, *Bouddha*, *Calhi* ou *Maidari*, pour ne citer que les formes les plus saillantes de ce symbole unique, c'est le fruit de l'alliance des deux principes créateurs, de *Siva-Vichnou*, aussi bien que de *Brahm-Maya*; c'est le fils par excellence; c'est le demiurge chargé de développer la création première; c'est le régénérateur et le régénéré; c'est le monde et l'homme à la fois; c'est le verbe ou la parole créatrice descendue et incorporée dans la matière; c'est la vie physique et la vie intellectuelle dans leur union; c'est l'esprit, le souffle et le corps mystique de *Brahm*; c'est le moyen ou le médiateur par lequel s'opère le salut; le réparateur et le destructeur; c'est-à-dire, dans le vrai sens de la doctrine brahmanique, la résolution de la dualité dans l'unité, le retour à Dieu, et, moralement parlant, la destruction du *moi*, l'absorption de toute forme dans l'être, de toute existence passagère dans l'existence immuable, du phénomène dans la substance [2] ».

[1] Creuzer, p. 295.
[2] *Ibid.*, p. 297.

Mais notre savant lui-même, comme s'il avait quelques scrupules sur la légitimité de ses conjectures, s'empresse de nous assurer que néanmoins il est loin de croire que dans *Bouddha*, comme dans *Crichna*, il n'y ait pas un côté historique ; « c'est même, ajoute-t-il, à ce qu'il nous semble, par où le Vichnouïsme se distingue essentiellement du Sivaïsme. » *Crichna*, et *Bouddha* surtout, ont réellement attaché leurs noms à deux époques successives qui apparaissent comme deux révolutions religieuses auxquelles la philosophie prit beaucoup de part. « Cela suffit-il pour nous autoriser à voir dans *Bouddha*, symbole antique de la sagesse, de la science et de la vertu, être manifestement, quoique diversement, allégorique, un réformateur humain, un chef de secte ou d'école et l'auteur d'une grande révolution ? Nous ne le pensons pas, ou du moins il faudrait convenir que l'homme, la doctrine et le dieu ont été singulièrement mêlés et confondus ensemble [1] ».

Ici se présentent deux objections : d'abord, la légende de *Bouddha*, quoique chargée de détails évidemment mythologiques, semble recouvrir un fond historique très réel ; ensuite, on a cru reconnaître un accord frappant entre les dates auxquelles les différens peuples qui ont reçu la doctrine de *Bouddha* rapportent la naissance de ce législateur religieux. « Mais, reprend M. Guigniaut, cet accord ne paraît pas, à beaucoup près, aussi réel qu'on se l'imagine ; et quant à la liste des trente-trois patriarches de la religion de Bouddha, produite par l'un de nos plus savans orientalistes, on peut l'admettre, sans admettre pour cela l'existence historique du dieu homme auquel elle paraît se rattacher : l'époque qui en résulte est peut-être tout simplement celle où fut mise en vogue la légende de la neuvième incarnation de *Vichnou*.

» Il résulte des rapprochemens de dates faits par MM. Abel Rémusat et Klaproth [2], deux époques bien distinctes, dont

[1] Crenzer, p. 298.

[2] *Journ. des sav.*, janv. 1821, p. 7 et note. — Klaproth, *Leben Des Bouddha*, p. 123, note.

l'une place la naissance de Bouddha vers 1000 ans avant J.-C. (1029 d'après A. Rémusat), l'autre entre 700 et 600, dans le cours du septième siècle qui précéda notre ère. La fameuse ère des Chingalais, rapportée à la mort de Bouddha (*Goutama Boudhou*, suivant ces peuples), tombe 543 ans avant la nôtre, tandis que la liste de l'*Encyclopédie japonaise* fait mourir en 533 le huitième patriarche *de la tribu de Gaotama*. D'un autre côté, suivant Kœmpfer, les Siamois comptent, depuis la mort de *Samana-Kautama* jusqu'en 1690, 2234 ans, ce qui donne une ère identique à celle de Ceylan[1] ».

On ne peut qu'être très frappé de voir dans la légende mongole *Bouddha* aux prises avec les *Ters*, c'est-à-dire *Pars*, adorateurs du feu, venus de la Perse, quoiqu'il soit bien difficile de rapporter ce fait à une date même approximative ; mais ; ce qui est encore plus remarquable, c'est la parfaite ressemblance des traditions persanes relatives à la naissance de *Zoroastre* avec celles des Hindous sur *Crichna* et *Bouddha*, qui, de même que le prophète de la Perse, sont souvent présentés comme les manifestations ou les disciples d'un être mythique antérieur, *Oum* ou *Hom*. L'une des époques de l'apparition de Bouddha, et non pas la moins probable, qui le fait descendre jusque vers les septième ou sixième siècles, comme nous venons de voir, coïncide vaguement avec celle de la venue de Zoroastre... Quoi qu'il en soit, nous inclinons à croire que, s'il y eut réellement un *Bouddha* humain, ce dut être le huitième patriarche, *Gautama* ou *Goutama-Boudhou des Chingalais*, ou *Sommonakodon* (*Samana-Kautama*) de la presqu'île au-delà du Gange[2] ».

» Cependant Aboul-Fazel, le célèbre auteur de l'*Ayin Akbery*, reporte l'apparition du prophète hindou à 1366 avant J.-C. Quant à Bouddha-planète, c'est bien pis, puisqu'il ouvre le se-

[1] Creuzer, p. 299, note. Les *Djaïnas* placent aussi l'apothéose de *Mahavira*, le maître de *Gautama*, environ 600 ans avant J.-C. — V. Bohlen, *de Buddaismi origine et ætate definiendis*, 1827, p. 27.

[2] *Ibid.*, p. 654, 655, note. C'est aussi l'opinion professée par M. Langlès dans son article sur Bouddha (*Biogr. univ.* de Michaud, t. V, p. 282).

cond âge ou *Treta-youga*. Aboul-Fazel ajoute : «Les Brahmanes nomment *Bouddha* le neuvième avatara ; mais la religion qui lui est attribuée, ils la déclarent inventée par un autre que par lui. » Voilà un Bouddha humain traité d'imposteur par les Brahmanes et bien évidemment distinct, soit de l'incarnation, soit de la planète, soit du Bouddha-Menou. Pour nous, nous sommes portés à regarder ce *Bouddha*, si multiple, du même œil que M. Creuzer regarde *Hermès*, *Zoroastre* et d'autres chefs mythiques des anciennes religions, également multipliés dans la durée, c'est-à-dire comme un symbole qui personnifie la doctrine et la représente dans tous ses développemens successifs, sans vouloir nier toutefois qu'il s'y soit mêlé de l'homme avec le tems, ou même qu'un réformateur humain se soit à la fin substitué à l'antique génie de la science et de la religion identifiées l'une à l'autre [1] ».

» Suivant la liste des trente-trois patriarches ou chefs religieux du bouddhisme, extraite de l'*Encyclopédie japonaise* par M. Rémusat, *Chakia-mouni*, divinisé sous le nom de *Bouddha*, mourut en 950, et eut pour successeur un brahmane nommé *Mahakaya*, qui vivait en 905, et le premier reçut le titre d'*illustre* ; puis vint un *Kchatriya Ananta*, avant 879 ; puis un *Vaysia*, mort en 805, puis un *Soudra*, en 760. Il nous est impossible de ne pas soupçonner, dans cet ordre de succession, quelque chose d'artificiel et de tout-à-fait arbitraire. Ne serait-ce pas le principe fondamental de l'institution qui appelle indifféremment toutes les castes aux fonctions les plus hautes, mis sous une forme historique, selon le génie de l'antiquité ? La suite de cette liste pourrait donner lieu à bien d'autres remarques qui, si nous ne nous faisons point illusion, fortifieraient cette conjecture [2] ».

Voilà pour les dates ; voici maintenant pour la légende : « Nous pensons, dit toujours M. Guigniaut, que cette légende a été, sinon altérée dans le fond, au moins singulièrement modifiée

[1] Creuzer, p. 299, 300, note.

[2] *Ibid.*, p. 654, note.

dans la forme, et sans doute mélangée de bien des élémens divers, chez les divers peuples qui l'ont adoptée. Il nous suffit de faire remarquer qu'elle présente l'histoire de la secte bien plus que celle du personnage qui en aurait été l'auteur [1]. Elle a de frappans rapports avec la légende de *Crichna*, dont elle peut même passer pour une imitation. L'une et l'autre sont propres à faire naître des conjectures et des doutes que nous essaierons de développer et d'éclaircir ailleurs. Gœrres (Mythengesch, p. 157) ne peut s'empêcher de reconnaître lui-même, dans les traditions du *Lamaïsme* relatives à *Bouddha*, une réaction manifeste de l'Occident sur l'Orient : et, en effet, il est bien difficile de lire différens détails de la naissance, de la vie et des enseignemens du Dieu-homme, tels que son baptême dans l'eau divine, ses pénitences dans le désert, ses rapports avec un maître plus ancien que lui, avec un esprit qui lui impose les plus cruelles souffrances en expiation des crimes du monde dont il porte le poids, et lui livre les dix commandemens de la loi nouvelle au prix d'une sorte de passion dont il sort régénéré et glorieux, sans être tenté d'y soupçonner la trace du christianisme [2]. D'un autre côté, l'on découvre ça et là dans les légendes bouddhiques, des vestiges d'incantation et de magie, qui semblent appartenir à une autre origine, probablement septentrionale.

Si l'histoire, la date et même l'existence réelle de Bouddha sont des problèmes insolubles, le caractère distinctif de sa doctrine n'est pas moins incertain. Du IIIe au VIIe siècle de notre ère, ses sectateurs eurent à soutenir une guerre terrible contre les Brahmanes; ils succombèrent dans la lutte et furent contraints

[2] Creuzer, p. 292, note.

[3] Sur les nombreux emprunts que le *lamaïsme* a fait au christianisme, V. Abel Rémusat et Balbi cités dans les *Ann. de phil. chr.*, t. VI, p. 99. MM. Creuzer et Guigniaut reconnaissent aussi que beaucoup de détails de la légende de *Crichna* sont imités de nos Evangiles (p. 212, note). Ils prétendent seulement que l'idée de l'incarnation, qui est la base de ces légendes, dérive originairement du panthéisme Hindou (p. 653). Nous examinerons plus tard cette prétention.

d'émigrer de toutes parts[1] ; voilà ce que nous savons. Mais quelle fut la cause de ces sanglantes divisions? On l'ignore. Pourquoi une secte qui s'était paisiblement développée au sein du Brahmanisme pendant plusieurs siècles, et qui se liait sur tous les points aux autres sectes, fut-elle ainsi extirpée de l'Hindoustan par le fer et par le feu, et cela à une époque fort récente? Le savant A. W. de Schelegel avoue qu'après tous les travaux entrepris sur cette question, il n'a pu arriver à aucun résultat[2]. « Je déclarerai à cette occasion, dit-il, que je n'ai pu réussir à me faire une idée claire de la doctrine de *Bouddha*, soit en elle-même, soit dans son rapport ou dans son opposition avec le *Brahmanisme*. Nous savons que dans les temples bouddhiques on trouve exposé aux yeux tout le panthéon des idoles de l'Inde; que non-seulement la théogonie, mais encore la mythologie héroïque, si intimement liée au dogme et à la loi brahmaniques, ont été transplantées bien loin dans les contrées où règne le Bouddhisme. Celui-ci les a sans doute héritées ou empruntées des prêtres de l'ancienne croyance ; mais où donc est la nouveauté, où est le caractère propre qui la distingue? Est-ce le monothéisme qui réside au fond de toute cette idolâtrie? Mais assurément les brahmanes le professent comme les bouddhistes, et d'autant plus pur qu'on remonte plus haut dans l'histoire. Des savans de nos jours ont cru que le panthéisme constituait la doctrine secrète des sectateurs de Bouddha, que c'était là leur vrai monothéisme; ils leur ont attribué en propre cette morale mystique qui enseigne à l'homme le moyen de s'unir à Dieu par la contemplation et par l'extinction de la chair (du *moi*). Mais les écrits des Brahmanes sont remplis des mêmes idées. La différence est-elle dans la défense de verser toute espèce de sang pour les sacrifices ou pour la nourriture? Mais cette vertu est exaltée déjà chez les saints fabuleux des Brahmanes.... A peine les *Boud-*

[1] Wilson, *Préf. du dict. sanscrit*, p. xv et suiv. C'est de cette époque que datent les grands progrès du Bouddhisme au sud, au nord et à l'orient. V. Creuzer, p. 207.

[2] V. Creuzer, pag. 301.

dhistes ont-ils disparu de l'Inde, qu'on voit s'élever tout à coup la secte des *Djaïnas*, et je ne sais en vérité quelle différence on peut établir entre ces nouveaux sectaires et les Bouddhistes[1] ».

M. Guigniaut pense que le trait qui distingue le plus profondément le bouddhisme du brahmanisme, ce n'est pas le dogme, c'est la hiérarchie[2]. Oui, mais ce n'est pas comme une secte schismatique que le Bouddhisme a été proscrit, c'est « comme une religion fausse, inventée par un imposteur, comme une doctrine d'athéisme, de matérialisme et de nihilisme[3]. On répondra que ces imputations sont calomnieuses. Mais M. Pauthier a reconnu et constaté que les brahmanes ont très exactement reproduit dans leurs discussions les systèmes philosophiques des bouddhistes[4] ; et l'on ne voit pas pourquoi ils auraient déguisé le vrai motif de leurs persécutions ; la difficulté reste donc tout entière.

IX. Quoi qu'il en soit, les indications que nous venons de donner sur les principales sectes de l'Inde suffisent déjà, tout incomplètes qu'elles sont, pour rétablir deux faits importants : — d'abord, les traditions hindoues sont pleines de vides, d'obscurités et d'incertitudes ; — et, de plus, même à travers les ombres qui les recouvrent, on aperçoit des traces de déchiremens et de variations, qui, toutes vagues et flottantes qu'elles paraissent, pénètrent évidemment jusque dans leurs profondeurs et se prolongent, se croisent en tout sens à travers le tems et l'espace.

Que serait-ce donc si nous descendions de ces généralités à une critique minutieuse des détails infinis de la mythologie hindoue?

[1] *Indische Bibliothek*, I, 4, p. 414. 1833.

[2] Creuzer, p. 305.

[3] Ibid., p. 301.

[4] *Notes sur les essais* de Colebrooke C. D. E., p. 260, et suivantes. Voir aussi le Mémoire de M. Hodgson, cité *ibid*, p. 256 ; il prouve que plusieurs sectes bouddhistes professent un athéisme, un matérialisme identique au fond avec la doctrine *Sankya* de *Kapila*. Pourquoi ces opinions, tolérées dans l'école de *Kapila*, ne l'ont-elles pas été dans la secte de *Bouddha*? problème insoluble, à notre avis.

Que serait-ce s'il nous était possible de parcourir les labyrinthes de ce colossal *pandemonium* et d'étudier l'innombrable cohue de dieux et de déesses qui s'agitent à flots pressés dans ses tours et ses détours, ses plis et ses replis? — Mais ce ne serait pas un léger embarras de nous reconnaître au milieu de cette foule tumultueuse et confuse de vasous, de menous, de mounis, de richis, de maharchis, de devarchis, de rajarchis, de kinnaras, de yarkchas, de brahmadicas ou pradjapatis, de petris, de devas, de danavas, de roudras, d'adityas, de devatas ou souras, de daityas, d'asouras, de rakchasas, etc., etc.? — Et nous ne citons ici que les premières lignes d'une hiérarchie sans fin. — Comment déterminer le rang, le nombre et les fonctions de chaque classe? Comment concilier leurs prétentions opposées et leur rôle divers dans les swargas, les patalas, les antaras, etc. [1]?

« Nous ne finirions pas, dit M. Creuzer, si nous voulions seulement énumérer les principales divisions dans lesquelles se rangent ces dieux inférieurs qui remplissent tous les mondes, animent toutes les parties de la nature, tous les êtres, tous les corps, habitent en foule sur les montagnes et dans les vallées, au bord des fleuves et dans les abîmes de la mer, et par une chaîne immense aspirent à embrasser l'infini. On dit que leur nombre total s'élève à 332,000,000; mais les seules *apsaras* passent 600,000,000; créatures angéliques dont les formes aériennes, la beauté, les grâces séduisantes, les danses harmonieuses et les amours sur la terre et dans les cieux, sont célébrés par les poètes hindous [2]. — Essayons pourtant de jeter un coup-d'œil rapide sur l'ensemble de cette mythologie; mais pour ne pas souiller notre pensée, oublions un instant que le *Sivaïsme* enveloppe, comme une lèpre, tous les membres de ce grand corps.

Rien de plus mobile, de plus changeant que cette foule mystérieuse; elle se déguise, se transforme et tourbillonne sans cesse

[1] Consult. Creuz., p. 245 à 260, et les *notes* à la fin du vol. *passim*, etc., t. IV, planches. — Voir Paulin, *Systema Brahmanicum*;— Moore, *Hindu Pantheon*;— Polier, *Mythol. des Hindous*; — Gœrres, etc., etc.

[2] Creuzer, p. 258.

devant le regard sans qu'on puisse la fixer, la faire poser un instant. Ces innombrables divinités descendent parfois sur la terre et revêtent une apparence tout humaine, une figure tout historique; vous diriez des législateurs, des poètes, des philosophes, des guerriers, d'antiques chefs de Brahmanes; vous vous croyez en pleine humanité, en pleine histoire ; — mais, voyez, un coup de baguette magique a tout transfiguré ; les dieux se sont envolés au ciel; maintenant ils conduisent la marche de l'année, des mois, des saisons, des jours; ce sont les musiciens suprêmes; ils président à l'harmonie des mondes ; au son de leur flûte, ils conduisent la danse des sphères se mouvant en cadence autour du soleil; ils sont environnés des gandharvas, des kinnaras, des raguinis, des musiciens et musiciennes de la cour d'*Indra*; la grande déesse maintenant, c'est la musique, c'est *Saraswati*; entendez-vous ses fils, les six *ragas*, qui chantent; ce sont les modes musicaux, et les six saisons [1]; dans chaque saison, on ne pourra chanter que la mélodie de son raga à des heures prescrites du jour et de la nuit; avec leurs épouses, ils sont aussi les 12 mois, et ils chantent l'hymne de l'année; — et les trente nymphes de la musique, les 30 *raguinis*, ce sont les 30 jours du mois; les semaines, et jusqu'aux heures, ont aussi leurs génies, qui jouent leur rôle dans le grand concert de l'année. Les 16,000 maîtresses de *Crichna* sont devenues à la fois 16,000 étoiles, 16,000 ragas et 16,000 passions, affections ou modifications de la sensibilité; — puis, regardez encore : tout ce peuple de sons, enfans de *Saraswati*, identifiés avec le vent et avec les nymphes célestes, dont le troupeau se presse autour de *Crichna*, il va se réfléchir, ainsi que le ciel tout entier, dans le miroir des eaux, dans ce vaste empire de la mer, des fleuves, des rivières sur lequel règnent Vichnou et Ganga!

En un mot, dans cette foule immense aux couleurs changeantes, où les deux sexes, la lumière et les ténèbres, le bien et le mal montrent partout leur opposition ou leur alliance, sous ces allégories riantes ou terribles, de saints, de prophètes, de patriarches, de génies, de nymphes, de sylphes, de géans et de démons;

[1] Il y a six saisons d'après les Hindous.

— au milieu de ces races et de ces généalogies primitives, de ces chœurs de danse et de musique, de ces guerres entre les bons et les mauvais esprits; — dans tous les rapports divers de ces êtres surnaturels, à travers les périodes cosmogoniques dont le passé et l'avenir sont également enveloppés; — sous cette classification de personnages qui se reproduisent toujours les mêmes dans la suite indéfinie des calpas, de manwantaras, et des yougas; — on reconnaît confusément la trace de la religion primitive, des symboles astronomiques, physiques, moraux, philosophiques; de l'histoire primitive, des légendes et des épopées nationales et de la musique; — ce sont là les courants divers qui, depuis trois ou quatre mille ans, mêlent leurs eaux plus ou moins fangeuses dans cet océan de poésie.

Mais tout cela n'est qu'illusion, mensonge, rêves dorés, œuvre décevante de *Maya* [1]! Toute cette mythologie n'est qu'un voile aux brillantes couleurs, aux broderies d'or, d'argent et de diamans jeté devant la porte du sanctuaire. Voilà que l'illusion s'évanouit, les rêves s'envolent, le voile tombe et nous laisse entrevoir les ténébreuses profondeurs de la doctrine secrète; toutes ces fables éblouissantes se sont transformées en abstractions obscures; de tous ces beaux songes, il ne reste que des formules glacées et stériles comme la cendre des morts; les dieux ne sont plus que des catégories, des chimères psychologiques, logiques, ontologiques! — Panthéisme, idéalisme, matérialisme dynamique, atomisme, scepticisme, voilà les hideux fantômes qui s'agitent et se combattent dans la nuit de la philosophie hindoue.

Regardez encore : voici que toutes les visions qui avaient passé successivement devant vous reviennent pêle-mêle; elles se poussent, elles se pressent, elles se heurtent, elles se croisent, elles se compliquent en tout sens; elles tourbillonnent et se confondent dans un immense chaos.

Puis viennent les flots brûlans du *Sivaïsme*, et tout s'abîme dans la fange et dans le sang.

[1] *Maya*, c'est la déesse de l'illusion; c'est aussi l'épouse de *Brahm*, son imagination créatrice; c'est la matière, etc.

Tel est le spectacle étrange et fantastique que nous offrent les traditions religieuses de l'hindoustan. Comment déchiffrer ces pages mouvantes et mystérieuses, dont les caractères changent selon les points de vue? Comment faire pénétrer l'ordre et la lumière dans ces rêves désordonnés qui s'accumulent et se confondent depuis tant de siècles? Évidemment, il n'y aurait qu'un moyen pour cela : la chronologie, une chronologie exacte et minutieusement détaillée, qui remît chaque chose à sa place, rattachât les effets à leur cause, les conséquences à leurs principes, et fît reparaître la trace effacée des influences si nombreuses et si diverses qui ont amené les transformations successives, les divisions, les luttes, les rapprochemens, toutes les vicissitudes des religions hindoues. Il nous faudrait une *histoire* complète de toutes les *variations* qu'a subies dans sa longue existence cette vaste branche du *protestantisme primitif*. Il ne suffirait pas de reconnaître avec certitude l'âge des grandes sectes et les principales phases de leur développement; il faudrait aussi déterminer les dates et la doctrine des innombrables petites sectes qui s'engendrèrent en divers tems de la dissolution des grandes, et qui pullulent encore dans les entrailles putréfiées du Brahmanisme et du Bouddhisme; car chacune a sans doute contribué pour sa part à former cette masse énorme de fables et de systèmes.

Qu'on y songe bien; la chronologie, c'est la logique, la raison de l'histoire. Détruisez l'ordre des lettres dans un mot, vous détruisez le sens de ce mot; détruisez l'ordre des mots dans une phrase, l'ordre des phrases dans un chapitre, l'ordre des chapitres dans un livre, vous détruisez le sens de cette phrase, de ce chapitre, de ce livre. Or, la chronologie est à l'histoire ce qu'est l'ordre des lettres à un mot, l'ordre des mots à une phrase, l'ordre des phrases à un chapitre, l'ordre des chapitres à un livre.

Eh bien! les traditions hindoues sont un livre immense, où des générations, des sectes innombrables ont écrit successivement en caractères hiéroglyphiques, leurs pensées, leurs craintes, leurs espérances, leurs souvenirs, leurs rêves, l'histoire primitive, leur propre histoire, leurs conjectures astronomiques,

physiques, religieuses, etc. Avec les caractères mystérieux de ce livre, vous pouvez exprimer tout ce que vous voudrez, il ne s'agit que de les disposer dans un certain ordre. Mais si vous voulez retrouver la pensée de ceux qui les ont écrits, commencez par replacer toutes les pages, tous les caractères dans l'ordre où chaque génération les a déposés. — Malheureusement, ce livre ne se compose que de feuilles sans dates, sans suite, sans lien d'aucune sorte, abandonnées aux caprices des vents par des sibylles inconnues, et recueillies çà et là par on ne sait quelles mains. — A cela, point de remède; car la chronologie, encore une fois, est la première condition, la condition *sine quâ non*, de l'histoire; sans elle, l'histoire est impossible, comme la vie est impossible sans l'organisation. Résignons-nous donc à ignorer l'histoire de l'hindoustan et de ses religions, et rappelons-nous bien qu'une ignorance invincible vaut mieux que des mensonges savans.

Et qu'on ne vienne pas nous mettre à la place de la chronologie un système métaphysique construit *à priori*, quand ce système serait celui de Schelling ou d'Hegel. Car ce système, si large et si souple qu'il soit, ne pourra jamais contenir et expliquer tout; il faudra donc violenter les faits qui résisteront; on les étendra sur ce lit de Procuste, et on retranchera sans pitié tout ce qui le dépassera; sinon, il sera débordé de toutes parts, et ne fera plus qu'embarrasser et obstruer ce qui était déjà si confus [1]. Mais quand il expliquerait tout avec assez de vraisemblance, il ne serait encore qu'une hypothèse; il ne serait pas de l'histoire; car l'histoire dit ce qui a été réellement, et non pas ce qui est possible, ce qui n'implique pas contradiction.

[1] C'est bien là ce qui est arrivé à MM. Creuzer et Guigniaut; ils annoncent en commençant que la religion (il faudrait dire les religions) de l'Inde réunit, au plus haut point, *l'unité* et la *variété*; mais ils ont beau faire, dans leur livre même, la variété triomphe de l'unité factice qu'ils veulent lui imposer; elle échappe de tous côtés à leurs formules. Nos savans auteurs semblent eux-mêmes sentir sourdement que leur utopie n'est pas soutenable; M. Guigniaut surtout oscille continuellement entre le scepticisme et l'esprit de système qui le tirent en sens opposés.

Il ne faut pas non plus avoir la prétention de faire l'histoire des religions hindoues, quand on ne peut nous donner qu'une compilation indigeste de mythes sans dates, puisés à des sources inconnues, peut-être altérés et souvent contradictoires. Mieux vaudrait cent fois éclaircir quelques points particuliers, publier des textes et des traductions, tout au plus composer un *dictionnaire provisoire de la mythologie hindoue*, où ce qui est distinct resterait distinct, où ce qui est incohérent ne se confondrait point dans un syncrétisme trompeur. Cela serait bien humble, bien vulgaire, bien banal; mais il y aurait là, avec moins d'ambition, plus d'amour du vrai, plus de résultats assurés et durables, plus d'avenir

L'abbé H. de V.

Traditions primitives.

ESSAI

SUR LA

COSMOGONIE ÉGYPTIENNE,

OU EXPLICATION DE CE QUE NOUS RACONTENT MANÉTHON ET LE SYNCELLE DU RÈGNE DES DIEUX CHEZ LES ANCIENS ÉGYPTIENS.

Examen des dynasties des dieux et des demi-dieux. — Extraits de Manéthon et du Syncelle. — Règne des dieux. — Accord des listes données par ces deux auteurs. — Que furent les dieux prédécesseurs du règne des hommes. — Le règne d'Héphaistos fut le règne du feu. —Le Soleil le règne de la lumière. — Confusion de cette théogonie.— Sentiment des anciens. — Règne d'Osiris et d'Isis. — C'est le premier homme et la première femme. — De Typhon. — C'est l'esprit mauvais. — Les demi-dieux ou héros sont les patriarches. — Cneph ou Cnouphis est le Dieu suprême.

Dans un siècle où les veilles et les études de tant de savans sont consacrées à l'antique et mystérieuse Egypte, et à débrouiller, s'il se peut, les inextricables dynasties de Manéthon, à les combattre ou à les défendre, il semblera sans doute moins étrange que je tourne aussi mes regards vers l'Égypte et Manéthon. Mais tandis que les autres s'attachent uniquement aux dynasties humaines de cet écrivain et à la série d'anciens rois qui y sont mentionnés, moi, au contraire, je me propose de m'occuper seulement de la dynastie qui a précédé toutes les autres, et où il n'est question que de dieux ou de demi-dieux. Ne pouvant y voir que des fables, les modernes apologistes et interprètes de Mané-

thon, autant que je sache, l'ont abandonnée, et il n'est point parvenu à ma connaissance qu'aucun d'entre eux ait entrepris de l'expliquer. C'est ce qui m'a engagé à faire quelques recherches ; car il m'a semblé, bien que d'abord le contraire puisse paraître, que de semblables recherches ne sont pas sans importance, puisqu'elles ont quelques rapports à l'étude des livres saints et de la philosophie naturelle. Enfin il m'a semblé que cette partie de l'histoire qui précède le règne humain et les générations humaines ne doit être autre chose que l'histoire primitive du globe, ou ce qu'on a coutume de nommer *cosmogonie* ou *géogonie*. Un examen aussi attentif qu'il m'a été possible, m'a confirmé dans cette opinion. Le résultat de cet examen, je l'expose dans ce travail où j'aurai principalement en vue ce qui nous est resté de Manéthon et de la Vieille Chronique sur les dynasties divines, sans négliger ce que nous trouvons de la *cosmogonie* ou de la *théogonie égyptienne* dans d'autres auteurs.

Avant tout, je proteste que je n'ai point une estime exagérée pour les connaissances historiques des anciens Égyptiens. J'ignore si leurs prêtres eurent une histoire écrite avant le tems des Ptolémées ; tout porte à croire qu'ils n'en eurent pas, si l'on considère la diversité des récits de ceux qui purent consulter les archives des temples, comme Manéthon, Eratosthènes, et très probablement l'auteur de la *Vieille chronique* pour ne point parler des récits que les prêtres firent à Hérodote, à Diodore de Sicile, à Germanicus [1], ou à d'autres. De plus, Clément d'Alexandrie [2] fait l'énumération des livres sacrés des Égyptiens, et il ne mentionne aucune histoire, ni même aucun poème qui la représente en quelque sorte, comme cela se voit chez les Indiens. Un livre d'*Hermès* contenait les *hymnes des dieux*; un autre traitait *de la règle de la vie royale*; quatre *d'astrologie*; trente-six contenaient toute la *philosophie égyptienne*; six parlaient de *médecine*; les dix appelés *sacerdotaux* traitaient *des lois, des dieux*, et *de la discipline sacerdotale*.

[1] Tac. *Ann.* l. II, ch. 40.

[2] *Stromat.*, l. VI, ch. 4.

Il paraît donc que la science historique de ces prêtres se réduisait à quelques traditions orales, aux inscriptions hiéroglyphiques (dont on ne tirait guère que des noms propres, des titres ampoulés et quelque liste de rois), aux suites des portraits des rois et des pontifes. Ils donnaient à qui les demandait (à peu près comme font les pandits ou docteurs indiens) les catalogues de leurs rois, mais jamais d'accord entre eux, et ils les ornaient de récits tantôt vrais, tantôt faux, quelquefois ridicules ou absurdes. Entre autres choses curieuses ils dirent à Hérodote que, durant la longue suite d'années que régnèrent les rois antérieurs à Séthos, le soleil s'était levé deux fois où il se couche ordinairement [1].

Si nous venons à l'histoire de Manéthon, nous pouvons bien croire que ses dynasties les moins anciennes, commençant à la *dix-huitième*, sont présentées avec une certaine exactitude, quant à la succession des rois; mais celles qui sont antérieures et particulièrement les quinze premières, nous ne pouvons en tenir presque aucun compte. La *Chronique* du prêtre d'Héliopolis (en l'interprétant de la manière la plus simple, c'est-à-dire en prenant pour successives toutes les dynasties) ne s'accorde pas avec l'histoire de Moïse, qui connaissait beaucoup mieux l'antique Égypte et les Pharaons, qu'un contemporain de Ptolémée Philadelphe; il n'est pas mieux d'accord, soit avec la *Vieille chronique* antérieure à la sienne, selon le Syncelle [2], ou qui certainement n'est pas de beaucoup postérieure, soit avec les récits faits par les prêtres ses prédécesseurs à Hérodote. D'ailleurs, on ne faisait pas grand cas en Égypte de l'autorité de Manéthon, puisque peu d'années après, l'astronome Eratosthènes [3] recueillit, par ordre de Ptolémée Evergètes, les annales des rois de Thèbes, et en donna un catalogue assez peu d'accord avec Manéthon. L'autorité de ce dernier n'était pas même fort respectée des prê-

[1] V. Gio. Ang. Cesaris *Sulle antichità delle storie Egiziane*, dans les *Effem. Astron. di Milano per l'a.* 1834, *p.* 115. Ce texte d'Hérodote a été inséré en entier dans les *Annales*, t. x, p. 325, note 1.

[2] Georgii Syncelli *Chronographia*, Paris, 1651, p. 51.

[3] *Id.* p. 91 et suiv.

tres que consulta Diodore de Sicile. Au reste, il est peut-être très heureux pour Manéthon qu'il ne nous soit parvenu de son travail presque rien autre chose que des noms et des nombres. Si son histoire existait tout entière, qui sait de quelles fables nous la trouverions ornée? Nous pouvons, ce me semble, en juger par le peu de fragmens qu'en a conservé Josèphe [1].

Cependant il est croyable que parmi ces annales si imparfaites il peut se trouver quelques restes des plus vieilles traditions, et que les plus anciennes de ces dernières se trouvent précisément dans la dynastie divine.

Écoutons ce qu'en disent l'auteur de la *Vieille chronique* et Manéthon [2]. Le premier, du moins dans l'extrait que nous en a conservé Georges le Syncelle, s'exprime en peu de mots :

« Le tems d'*Héphaistos* (ou Vulcain) ne se détermine pas, à » cause de son éclat de jour et de nuit. *Hélios* (le Soleil) fils d'Hé- » phaistos régna 30,000 ans : après lui *Chronos* (Saturne) et les » autres douze dieux régnèrent 3984 ans. Ensuite furent rois huit » demi-dieux pendant 217 ans. »

Il est vraiment un peu étrange que le Soleil soit successeur et fils de Vulcain. Cependant Cicéron nous parle aussi de théologiens qui faisaient le Soleil fils de Vulcain Égyptien [3]. Il est manifeste que ce Vulcain est le *Phtha* égyptien, que les Grecs et les Latins appelaient *Héphaistos* et *Vulcanus*. Écoutons maintenant Manéthon.

Il cherche à se donner de l'autorité en disant à son roi que ses récits sont tirés de ce qui avait été sculpté en langue sacrée et en caractères hiéroglyphiques par *Thot*, premier *Hermès* (ou Mercure) sur les colonnes placées dans la *Terre sériadique*, et qui, après le déluge, avait été traduit en grec et écrit sous les péristyles des temples, par *Agathodémon*, fils du second Hermès et père de *That*. J'ignore si ces noms furent une autorité respectable

[1] *Contre Apion*. l. I, n° 14 et ch. 5 de la traduction française d'Arnauld.

[2] *Le Sync*. p. 19, 40, 41, 51.

[3] *De Nat. Deor*. l. III, ch. 21, 22.

pour Ptolémée Philadelphe. Quant à nous, nous ne pouvons considérer comme tels les tems mythologiques, ni cet *Agathodemon*, ce *That*, ce second *Hermès*, ces caractères hiéroglyphiques, cette traduction grecque post-diluvienne (il faudrait que la langue grecque fût devenue commune en Égypte peu après le déluge) cette *terre sériadique* [1] : toutes choses dont, si je ne me trompe, il n'avait pas été dit un mot à Solon, à Hérodote, ni à d'autres. De plus il n'est pas clair que Manéthon prétendit avoir tiré de sources aussi respectables la connaissance des choses du passé ou plutôt de celles de l'avenir. Au moins il dit [2] que le roi l'avait interrogé sur les choses qui devaient arriver dans le monde, et sur ce qu'il avait appris par les livres sacrés *d'Hermès Trismegiste*. Mais qu'il en soit ce qu'il se peut. Venons maintenant à son histoire.

« Le tems des sept dieux comprend 11,985 années.

» Le premier, Héphaistos, régna 9,000; c'est à lui qu'est due » la découverte et l'invention du feu.

» Après lui régna *Hélios* pendant 1,000 ans.

» Les règnes suivans, dont la durée fut toujours en diminuant, » sont ceux d'*Agathodemon* (différent sans doute de celui qui, » après le déluge, écrivait en langue grecque); de *Chronos* ou » Saturne; d'*Osiris* et d'*Isis*, peut-être d'un autre roi [3], dont nous » ne trouvons ni le nom ni la durée du règne, et qui ne se trouve » pas dan sEusèbe; et enfin celui de *Typhon*, frère d'Osiris.»

Viennent ensuite les neuf demi-dieux: Horus, fils d'Isis et

[1] Comme la *Terre Sériadique* (ou *Pays de Sériad*) n'a été trouvée nulle part, L. de Rossi conjecturait que Manéthon avait écrit ἐν τῇ σεριαγγι ou σεριαγγι τῆς γῆς, dans les *Serangi de la terre*. On appelait ainsi les souterrains d'Egypte ornés d'hiéroglyphes. V. *Rossii Etym. Ægypt.*, p. 195.

[2] Le *Syncel.* p. 40.

[3] Ce roi-dieu, dont on ne raconte rien, fut probablement ajouté par quelque copiste bel esprit qui voulut ainsi compléter le nombre de sept, comme si n'eût pas suffi la déesse-reine Isis, laquelle et comme déesse et comme reine fut peut-être plus célèbre en Égypte qu'aucun des six autres rois divins de Manéthon.

d'Osiris, Mars (Αρης), Anubis, Hercule, Apollon, Ammon, Tithoes, Sosus et Jupiter [1].

La somme des règnes de ces personnages est de 214 années. Mais comme ces années, dans le catalogue de Georges le Syncelle, semblent réduites à un nombre assez faible, parce qu'il croyait que les années des premières dynasties de Manéthon doivent se prendre pour des années lunaires et qu'il prétendait les réduire à des années solaires, il se pourrait que Manéthon leur en eût donné environ 2,600.

Abstraction faite du comput des années, ces deux monumens s'accordent assez bien. L'un et l'autre font régner en premier lieu *Phtha* (Héphaistos), après lui le *Soleil* et les autres dieux, et les demi-dieux. Le premier parmi ceux-ci est *Horus*, suivant Manéthon dans le Syncelle, mais dans Eusèbe[2], il semble qu'*Horus* se place plutôt parmi les dieux que parmi les héros ou demi-dieux. Aussi *Horus*, suivant Hérodote[3] et Diodore de Sicile [4], est le dernier des dieux; et telle paraît avoir été aussi l'opinion de l'auteur de la *Vieille Chronique*. Il compte seulement huit demi-dieux là où Manethon, dans le Syncelle, en compte neuf. Mais six ou sept dieux de plus furent connus de l'ancien chroniqueur.

Diodore de Sicile confirme une partie de ces traditions. Il dit que *Héphaistos* s'interprète par *feu*, et que les Égyptiens le regardent comme un grand dieu; que quelques prêtres disaient que leur premier roi avait été *Héphaistos*, inventeur du feu, bien que d'autres crussent que leur premier roi avait été le *Soleil*, et qu'après celui-ci était venu *Saturne*; que les anciens dieux régnèrent 12,000 ans, et les dieux postérieurs ou demi-dieux pas moins de 300.

[1] Les noms en partie grecs de ces successeurs d'Horus sont suspects à Rosellini, qui ne paraît pas disposé à les croire sortis de la plume de Manéthon (*Monum. dell' Egitt.*, t. I). La vérité est qu'ils ne se trouvent pas dans Eusèbe, et qu'ils manquent aussi dans la *Vieille chronique*.

[2] *Chronicon.*, l. I, ch. 20.

[3] *Hist.*, l. II.

[4] *Biblioth.*, l. I.

Laissons ceux-ci de côté pour le moment, et recherchons qui furent ces dieux prédécesseurs des rois-hommes? qui fut surtout ce *Phtha* (ou Vulcain), qui régnait avant le Soleil, qui, dans l'obélisque dont nous avons la version d'Hermapion [1], reçoit le titre du *père des dieux*, et que le grec Pseudo-Calisthènes [2] dit être pour les Egyptiens le *proto-parent des dieux*.

Je demande deux choses et je les regarde comme m'étant concédées : 1° le roi-Soleil n'est autre que le soleil ; 2° aucun homme, de quelque nom que ce soit, n'a regné ni en Egypte ni ailleurs avant que le Soleil éclairât la terre.

Il paraît donc que, suivant l'ancienne tradition égyptienne, avant que le Soleil fût, ou du moins avant qu'il n'éclairât la terre régna *Phtha* ou Héphaistos qui se *traduit par feu* (comme nous le disait naguère Diodore) [3], c'est-à-dire que la première chose qui apparut sur la terre, et en quelque sorte la domina, fut un grand feu, ou une grande et universelle conflagration.

Plutarque nous apprend que les Egyptiens croyaient *la mer*

[1] Ἥφαιστος ὁ τῶν Θεῶν πατὴρ. Ammian. Marcell., l. XVII, ch. 6. ou Zoega *De Obelisc.*, p. 28.

[2] Fabric. *Bibl. Græca*, t. XIV, p. 149.

[3] Dans les Clémentines (hom. IX, § 6), on affirme que les Égyptiens appelaient Φθαε et le *feu* et leur premier *roi*. De ce que ce mot ne se trouve pas dans la langue cophte, on n'en peut rien conclure. C'était peut-être un mot de la langue sacrée comme YK, *roi*. Si l'on ne lisait d'autres livres latins que ceux des tems chrétiens, et presque tous d'auteurs ecclésiastiques, serait-on en droit de nier que les anciens latins aient employé le mot *Vulcanus* dans le sens de *feu?* Nous le demanderons à Plaute, à Virgile, et, sans en chercher d'autres, à Horace, qui a dit :

Nam vaga per veterem dilapsa flamma culinam
Vulcano, summum properabat lambere tectum.

(I. SAT. V, v. 73, 74.)

Homère aussi dit que les Grecs brûlaient les entrailles des victimes sur *Héphaistos* :

Σπλάγχνα δ'ἄρ' ἐμπειραντες, ὑπειρεχον Ηφαίστοιο.

ILIAD., II, v. 426.

engendrée par le feu [1]. Il paraîtrait qu'ils savaient que le feu, en faisant que l'oxygène se combine avec l'hydrogène, produit l'eau. Ce qui confirme, et j'ai été pour dire rend évidente, l'explication du règne d'*Héphaistos*, c'est la raison alléguée par l'auteur de la *Vieille Chronique*, de ne pouvoir déterminer la durée du règne de ce monarque extraordinaire : *A cause de son éclat de jour et de nuit !* Cette remarque est tout-à-fait ridicule, dit Fourmont [2]. Oui, très ridicule et absurde, si le roi *Héphaistos* était semblable aux dieux d'Homère et des autres Grecs, qui n'étaient guère que des hommes immortels. Mais l'absurdité manifeste de cette assertion démontre que *Héphaistos*, ou plus exactement le *Phtha* de la tradition égyptienne, était tout autre chose : et, si je vois juste, ce ne pouvait être autre chose qu'une lumière, un feu, un incendie qui ayant duré pendant un certain tems autour de la terre, empêchait par son éclat continuel toute distinction de jours et de nuits, et rendait impossible de compter les semaines, les mois et les années qui sont des nombres déterminés de jour. Si j'avais voulu forger un texte à plaisir pour appuyer mon explication, je ne l'aurais pas trouvé plus favorable que celui-ci.

J'appelle *Héphaistos* ou *Vulcain* le *Phtha* des Egyptiens, parce qu'il est ainsi nommé par les écrivains grecs et latins, et dans les fragmens grecs qui restent de Manéthon et de la Vieille chronique. Ce qu'on nous raconte du *Phtha* égyptien me paraît, à la vérité, toute autre chose que les fables des poètes sur l'*Héphaistos* grec et le *Vulcain* italique ; mais puisque les anciens confondaient ces personnages, il faut qu'il y ait entre eux quelque rapport ; mais quel est-il ? *Vulcain* était le *feu*, comme nous l'apprenons de toute l'antiquité, et *Phtha* était aussi le *feu*.

« Les autres Dieux, dit Jablonski [1], dont il est fait mention » dans la *Chronique*, ont leurs périodes ou vicissitudes : le Soleil » a l'empire du jour, la Lune celui de la nuit, et ainsi des autres. » Mais l'empire de Vulcain, Dieu suprême est toujours le même

[1] *De Iside et Osiride.*

[2] *Réflex. sur l'origine. . . des anciens peuples*, t. II, p. 99.

[3] *Panth. Ægypt.*, t. I, p. 49.

» et immuable. » Ce sens est assez forcé : il ne me semble pas que cet érudit ait bien compris la pensée du chroniqueur égyptien. Celui-ci ne dit pas que le règne de *Vulcain* ou de *Phtha* dura le jour et la nuit, que ce Dieu (que nous verrons plus loin naître d'un œuf) n'a ni commencement ni fin, et que, alternativement, le Soleil a seulement l'empire du jour, et la Lune celui de la nuit. En suivant une telle explication, il est impossible de trouver les règnes de *Saturne*, d'*Osiris* et des autres Dieux qui ne régnèrent ni le jour ni la nuit, et dans les trente mille ans du règne du Soleil est compris un nombre indéterminé de nuits ; mais il dit clairement que le règne d'*Héphaistos* antérieur à celui du *Soleil* eut son commencement et sa fin, bien qu'on ne puisse pas déterminer le tems qui s'est écoulé entre l'un et l'autre, puisqu'alors n'existait pas la succession alternative de la lumière et des ténèbres, ni le Soleil, et par conséquent aucune mesure de tems ; cette période écoulée, le Soleil régna pendant un grand nombre d'années, composées sans doute de jours et de nuits comme les années solaires actuelles, et ensuite vinrent successivement les règnes des autres Dieux et des demi-Dieux. Le règne d'*Héphaistos*, suivant la *Chronique*, cessa entièrement, mais non celui du Soleil parce que le premier supposait un éclat continuel qui rendait les nuits impossibles : état de choses qui ne pouvait durer : et le chroniqueur savait qu'il avait cessé, au moins depuis que les jours et les années commencèrent à être mesurés par le Soleil. Au contraire, on peut dire que le règne de celui-ci dure encore maintenant ; ce fut un bizarre caprice que de faire succéder au Soleil d'autres souverains, alors qu'apparurent sur la terre d'autres phénomènes, et surtout les hommes et les rois humains, comme si ceux-ci avaient enlevé au Soleil le trône d'Égypte.

On prétend que *Phtha* fut l'*éther*, feu très pur et très subtil ; mais l'éther ne brille ni le jour ni la nuit, et n'empêche pas la succession de la lumière et des ténèbres, ni la mesure du tems.

Voici, si je ne me trompe, l'antique *Cosmogonie* égyptienne, qui, corrompue ensuite par l'ignorance et les erreurs du poly-

théisme et une sorte de panthéisme, devint une *Théogonie*, et fut mal comprise, à ce qu'il paraît, des écrivains qui nous l'ont transmise. D'abord fut la matière dans un état informe et de chaos. Diogène Laërce, qui tire de Manéthon et des autres anciens ce qu'il rapporte sur la doctrine des Egyptiens, nous apprend [1] que, suivant ceux-ci, « la matière fut le principe des choses; que d'elle » ensuite furent séparés les quatre élémens, et furent formés » la plupart des animaux. » Le chaos primitif devait être enveloppé de ténèbres avant le règne de la lumière ou du feu, c'est-à-dire du prétendu *Phtha*. Thémistius, dans sa *paraphrase sur la Métaphysique d'Aristote*, dit que, *suivant les anciens théologiens, le monde naquit des ténèbres* [2]. Plutarque écrit que les Egyptiens croyaient la *lune plus ancienne que le jour* [3], et Damascius qu'ils *attribuaient à l'obscurité inconnue, aux ténèbres, le principe de toutes choses* [4]. La première apparition fut celle de la lumière ou du feu qui devint ensuite le règne d'*Héphaistos*; cette lumière ou conflagration universelle ayant cessé, le Soleil parut; et il est à croire qu'à la même époque apparurent aussi la lune et les autres astres. Alors on put compter les jours, les mois et les années, au moyen des *instrumens du tems*, comme Platon appelle ces corps célestes. Alors la terre s'avançait vers son état actuel et allait se disposant à devenir une habitation commode et agréable pour l'homme futur. Il n'est pas improbable que ce ne soit précisément là ce que signifie l'apparition et le règne du Bon Génie (*Agathodemon*) et du Dieu, qui, appelé *Chronos* en grec par la Vieille Chronique et par Manéthon, fut très vraisemblablement comme le *Chronos* des Grecs que les Latins appelèrent *Saturne*, le dieu ou symbole du tems. De

[1] Préface de la *Vie des philosophes*. V. aussi quelques vers d'Izetze dans Mazzochi *Spic. Bibl.*, t. I, p. 177.

[2] Publiée en latin d'après une traduction hébraïque par Moïse Finz. Venise, 1570, in-fol., p. 8.

[3] *Sympos.*, l. IV.

[4] Damas. περὶ ἀρχῆς, cité par Cudworth. *Syst. Intel.*, t. I, c. IV, p. 393, 413, et par Wolf, *Anecd. Græc.* t. III, p. 260.

même que les Grecs firent *Saturne* fils du ciel [1], régulateur du tems mesuré par les mouvemens du ciel et des corps célestes : la Chronique égyptienne fit *Saturne* successeur du *Soleil*. Il est croyable que l'ancienne tradition portait que la terre avait été couverte par les eaux avant d'être habitée par les vivans ; puisque l'opinion était, suivant le témoignage de Plutarque [2], « qu'Hô-» mère, comme Thalès, instruit dans les sciences de l'Egypte, » disait que l'eau est le principe de toutes choses ; » et Diodore [3] nous raconte que, « suivant les Egyptiens, les Dieux sont nés » de l'Océan ou des eaux. »

On ne peut rien dire des dieux anonymes de la Vieille Chronique ; mais en les voyant placés après le *Soleil*, en compagnie de *Chronos*, il ne paraît pas invraisemblable que ce soient la lune ou les autres astres, ou bien encore des dieux présidant aux animaux, que les Égyptiens, comme les anciens en général, à ce qu'il paraît, croyaient avoir précédé la formation de l'homme. L'oubli du seul vrai Dieu et des traditions primitives, ainsi que la tendance polythéiste, transformaient en Dieux les œuvres du créateur et les grands événemens des tems primitifs. Poursuivons.

Osiris et *Isis* règnent. Ici la scène change un peu. Les Egyptiens avaient des dieux célestes et des dieux terrestres, qui avaient été hommes. Or, il me paraît que nous sortons des dieux célestes, *Phtha*, *Soleil*, *Agathodémon*, *Chronos*, et que nous descendons aux dieux terrestres. Plutarque, dans le livre d'*Isis et Osiris*, dit que plusieurs croyaient que *Typhon*, *Osiris* et *Isis* avaient été des hommes, et d'autres, à l'avis desquels il se range, qu'ils ne sont ni des dieux ni des hommes, *mais des génies* ; et il ajoute que *Isis et Osiris* « à cause » de leurs vertus furent changés de bons génies en Dieux, comme

[1] Sive Tempus Saturnus fuerit, et quidem suâpte naturâ Cœli fœtus, quippe quod unà cum cœlo tempus esse cœperit...» Eus. *Præp. Evang.* l. III, c. 10, Ed. Vigeri.

[2] De *Iside et Osiride*.

[3] *Bibl.*, l. I, où il remarque qu'ils appelaient le Nil *Océan* ou *Oceam*. V. Rossi *Etym. Ægyp.*, p. 249.

dans la suite Hercule et Bacchus.» Diodore de Sicile écrit qu'*Osiris*, pour les grands et nombreux bienfaits apportés par lui, d'homme qu'il était, fut fait dieu, et obtint les honneurs célestes.

Osiris a une sœur qui est en même tems sa femme; il en a des enfans; il a un frère par lequel il est tué. *Isis* mourut aussi; et les Egyptiens, comme l'attestent Diodore et Plutarque, prétendaient montrer son tombeau. *Osiris* et *Isis* ont des rapports avec les hommes, et leur enseignent les choses les plus utiles et les plus nécessaires à la vie, ce qui sent fort l'humanité.

Beaucoup prétendent que chez les Egyptiens, Osiris était le *soleil* et Isis la *terre*. Je ne nie pas que ce peuple, à quelque époque, ait confondu le premier avec le soleil et la seconde avec la terre; mais assurément l'*Osiris*, troisième successeur du *Soleil*, suivant la tradition rapportée par Manéthon, est un personnage différent du *Soleil*, et son *Isis* ne peut être considérée comme étant la *Terre*. Comme les Egyptiens confondaient entre elles leurs fausses divinités, ils peuvent bien avoir confondu Osiris avec Sérapis, le Nil, l'Océan, et aussi avec Pan, Pluton, Bacchus, des Grecs, avec le Ciel, la Lune, et enfin avec les semences des grains [2]; ils peuvent avoir donné son nom à la planète de *Jupiter*: il se peut que leur *Ammon* ne fût autre qu'*Osiris* déifié; il est possible aussi qu'ils aient confondu *Isis* avec la Lune, Thétis, Cérès, Proserpine ou Junon; et *Horus* avec le Soleil, ou Bacchus avec le monde terrestre. Laissons que Proserpine, Cérès, Bacchus et des personnages semblables, sont d'origine grecque et des noms inconnus à l'Egypte; ils ne furent identifiés avec les dieux de l'Egypte, que par les Grecs et par les Egyptiens qui parlaient aux Grecs, ou qui comme Manéthon, écrivirent pour eux, et pour s'en faire comprendre, comparèrent leur propre mythologie à la mythologie grecque.

[1] Nec in occulto est, neque aliud esse Osirin quam Solem, nec Isin aliud esse quam Terram, naturamve rerum. Macrob. *Saturnalia*, l. 1.

[2] Ils peuvent ainsi quelquefois avoir confondu Osiris ou le premier père du genre humain avec Noé, père nouveau de l'espèce humaine appelé par les Orientaux *second Adam*.

Mais cherchons ici seulement, l'*Isis* et l'*Osiris* de la dynastie divine de Manéthon. Or, ces dieux ou génies qui ont tant de ressemblance avec les mortels, qui sont mortels eux-mêmes, qui apparaissent lorsque la terre est préparée pour recevoir l'homme, quels peuvent-ils donc être, si ce n'est le premier homme et la première femme ? Si *Osiris* dans l'inscription des colonnes de Nisus est appelé *plante qui ne doit pas son origine à la semeuce*, comme quelques-uns lisent dans Diodore de Sicile [1], il semble qu'il ne diffère pas de *cet homme qui ne reçut pas la naissance*[2], ce *premier parent*, à qui le grand poète disait :

O pomo che maturo
Solo fosti prodotto, o padre antico
A cui ciascuna sposa è figlia e nuro[3].

Isis avait pour surnom Μουθ (*Mouth*), ce qui selon Plutarque signifie *mère*[4] : son nom, au dire de Diodore de Sicile, s'explique par *antique*. Or, à qui mieux qu'à la première femme, à la *mère de tous les vivants*, à la *mère antique*, dont chaque homme est le fils, conviennent de semblables noms [5] ? Ainsi, *Isis* et *Osiris* étaient honorés en Egypte comme législateurs du culte religieux, inventeurs des arts et des choses les plus nécessaires : on attribuait à l'un et à l'autre la découverte du froment et de l'orge. *Osiris* avait enseigné aux hommes à se nourrir de fruits,

[1] *Bibl.*, l. I.

[2] Dante, *Par.*, ch. VII, v. 26.

[3] O fruit qui seul fut produit mûr, ô père antique, dont chaque épouse est la fille et la bru ! *Parad.*, ch. XXVI, v. 91.

[4] Gérard Vossius, dans le passage où il traite des dieux de l'Egypte est porté à croire qu'*Osiris* est *Misraim*, fils de *Cham* (*De Idolloatriâ*, l. I, c. 27). Mais plus loin, en parlant des dieux des Germains, il convient qu'il n'est pas impossible qu'*Osiris* et *Isis* soient Adam et Eve (Cap. 38.)

[5] Le nom de *mère* est un des plus fréquens d'*Isis* : il est exprimé par le symbole de la mère. Lepsius, *Ann. dell. Istit. di Corrisp. Archeol.*, t. IX, 1837, p. 63.

il avait trouvé l'olivier et la vigne, il avait fait connaître l'agriculture et à ce qu'il paraît aussi la vie pastorale [1].

Primus aratra manu solerti fecit Osiris,
Et teneram ferro sollicitavit humum.
Primus inexpertæ commisit semina terræ,
Pomaque non notis legit ab arboribus[2].

Isis fut aussi l'inventrice de quelques médicamens. D'*Isis* et d'*Osiris* nous voyons naître *Horus*, le premier qui, dans Manéthon, est engendré humainement, c'est-à-dire qui a un père et une mère.

Si *Osiris, Isis* et *Horus* sont le premier homme, la première femme et leur fils, que ferons-nous de *Typhon*, frère et ennemi d'*Osiris*, auquel il arrache le trône et la vie? *Typhon* était chez les Egyptiens le mauvais principe, celui qui s'oppose à ce qui est bon et bien ordonné, celui qui porte l'homme au mal; ils lui attribuaient les maladies, les perturbations et l'inconstance de l'air, les éclipses du soleil et de la lune, les animaux et les plantes nuisibles, enfin tout ce qui est funeste et malfaisant. Les habitans d'Apollonopolis, en Egypte, disaient que Typhon avait été changé en crocodile [3]. Si nous en croyons Apollodore, *Typhon* est un monstre dont la partie inférieure est celle d'un serpent [4]. Hygin [5] et les autres mythologues en font un monstre terrible, ennemi des dieux célestes.

Anguipedem alatis humeris Typhona furentem;

C'est ainsi que le dépeint Manilius [6]. Le scholiaste de Pindare, citant Artémon [7], dit : « Chaque montagne vomissant du feu

[1] Diod., l. I, c. 2, *de Iside.*—*Annales* t. XII, p. 265.— Plut.

[2] Tibull., l. I, *Eleg.* 7.

[3] Plut. *Loco cita.*— Elien, *De Animal.* l. X, c. 21.

[4] *Biblioth.*, l. III.

[5] *Fabul.*, 196.

[6] Le furieux Typhon aux épaules ailées et au corps de serpent. *Astron.* l. IV, v. 580.

[7] Sur la première *Pythique*. Voir aussi le passage de Pindare sur Typhon, dans les *Annales*, t. IV, p. 66.

» écrase l'infortuné Typhon qui est dévoré par les flammes. » Nous apprenons par Strabon [1] que l'opinion était que *Typhon* avait été un *dragon* qui fut foudroyé et qui entr'ouvrit la terre pour se cacher. D'autres ont remarqué que le *Typhon* des Egyptiens est probablement le même que le fameux serpent *Python* [2]. Plutarque fait observer que le *Typhon* des Egyptiens a quelque analogie avec ces mauvais génies qu'Empédocle représente comme bannis du ciel et chassés sous la mer vers le centre de la terre. De tout ce qui précède, concluons avec le docte Bochart : « Les » Egyptiens ont regardé Typhon plutôt comme un mauvais » démon, que comme un dieu [3]. »

Il paraît donc que Jablonski a eu raison de dire [4] ; « Dans les » premiers tems de l'idolâtrie en Egypte, je pense que *Typhon* » fut le nom du malin esprit dont l Egypte reçut la connaissance » par les fils de Noé, ou du mauvais principe que les anciens » théologiens de l'Orient opposaient à Dieu ou au bon principe. » Cette signification se conserva, je crois, en Egypte jusqu'à ce » que les prêtres perdant le souvenir des traditions des Noachi- » des leurs ancêtres, ne pensèrent plus aux êtres spirituels. » Il explique ensuite le mot de *Typhon* par *esprit mauvais*, *méchant* ; il pense que c'est de lui que les Grecs ont fait leur *Typhée*, et conclut en ces termes : « Je ne doute pas que telle fût la doc- « trine des anciens théologiens sur *Typhon*. » Combien il aurait rendu plus vraisemblable la première assertion, s'il eût remarqué que *Typhon*, suivant les Egyptiens, était contemporain d'*Osiris* père du genre humain (et c'est pourquoi ils le disent son frère, tandis qu'ils le diraient son fils s'il lui eût succédé, comme ils

[1] *Geogr.*, l. XVI.

[2] Banier, *Mythologie*, l. VI, c. 1.

[3] *Typhon ab Ægyptiis non tam pro deo est habitus, quam pro cacodemone. Hierozoïcon*, l. II, c. 34, p. 341. Voir aussi ce qui est dit du *Tchy-yeou* et du *Kong-kong*, le satan chinois, dans les *Annales*, tom. XVI, p. 356 et 360.

[4] *Panthéon Ægypt.*, l. V, c. 2, § 13, 14.

disaient le Soleil fils de *Phtha*), et dont il avait été l'adversaire et le meurtrier.

En effet, la tradition que l'Egypte reçut des fils de Noé, faisait apparaître, sans aucun doute, l'ennemi du bien et de Dieu, *l'esprit du mal, l'antique serpent*, à l'époque du premier homme, ni avant ni après ; elle le représentait comme un traître et un ennemi, comme celui qui lui causa et lui donna en quelque sorte la mort par ses artifices ; elle ne le montrait pas moins ennemi de la première femme, comme le *Typhon* des Egyptiens était l'adversaire d'*Isis*.

Une fois établi que *Typhon* était le principe du mal, il ne paraît pas que les Égyptiens firent difficulté de le transformer en tout ce qui leur était odieux et leur causait quelque dommage. Typhon était la *sécheresse* et Typhon était la *mer*; Typhon était les *ténèbres*; Typhon était le *feu*, et, pour quelques-uns, encore le *soleil*. Plutarque s'irrite contre ceux qui confondaient Typhon avec le Soleil, et il ajoute sérieusement que la sécheresse nuisible est produite, non par le soleil, mais par les vents et les eaux mêlés ensemble.

Osiris, Isis, Typhon et Horus, transformés par la suite en souverains de l'Egypte, on leur attribua les aventures qu'on crut convenables à de tels personnages, et quelquefois même de honteuses et de ridicules. Regardé comme funeste à l'Égypte et à son roi, *Typhon* fut à la fin confondu avec *Moïse*. Ce n'est pas seulement Bochart et les autres modernes qui en ont fait la remarque, Plutarque lui-même avait fait cette observation : « Ceux » qui disent que Typhon s'enfuit du combat monté sur un âne, » pendant sept jours consécutifs, et qu'après s'être mis en lieu » de sûreté, il donna le jour à deux fils, Jérusalem et Judée, » ramènent d'une manière manifeste le récit à l'histoire des » Juifs »[1].

Nous ne devons pas être surpris que les Égyptiens aient fait du premier père du genre humain un de leurs rois, eux qui fai-

[1] *De Iside et Osiride*, 14. Voir le texte de ce passage dans les *Annales*, tom. XVIII, page 418.

saient aussi cet honneur au Soleil. Ce peuple qui se disait le plus ancien des peuples, comme nous l'apprenons par Diodore de Sicile, ne devait pas moins que les autres s'attribuer en propre ce qui est commun à l'espèce humaine.

Ainsi tous les peuples ont conservé la tradition du déluge. Mais, dit le savant et illustre voyageur baron de Humboldt, « la substance de la tradition est partout la même; dans les » grands continens comme dans les plus petites îles de l'Océan » Pacifique, c'est toujours sur la montagne la plus élevée et » la plus voisine que se sont sauvés les restes de la race hu- » maine [1]. »

Les *demi-dieux* ou *héros* semblent ne pouvoir être que les *patriarches* représentant les nations anté-diluviennes. Il n'y a rien d'étrange qu'on ait regardé en Égypte comme quelque chose de plus que des hommes ordinaires, ces antiques personnages, habitans pour ainsi dire d'un autre monde, qui vécurent plus longtems que ne le permet la condition actuelle de l'humanité; inventeurs de plusieurs arts utiles et agréables. On devait les imaginer des géans, ou du moins contemporains des géans. Suivant Diodore de Sicile, les géans existaient sur la terre pendant que vivait *Isis*.

A l'appui et pour l'éclaircissement de ce qui vient d'être exposé, je crois convenable de rapporter une autre tradition conservée par Plutarque et par Porphyre. « On lève en Égypte (ce sont les paroles de Plutarque) certain tribut pour nourrir les » animaux sacrés; les seuls habitans de Thèbes en sont exempts » parce qu'ils ne croient point qu'il y ait aucun dieu mortel; » mais le dieu qu'ils appellent *Cnef*, ils prétendent qu'il n'est » jamais né et ne mourra jamais [2]. » Porphyre, dans Eu-

[1] Voir tous les passages de M. de Humboldt sur les déluges, dans les *Annales*, tom. IV, p. 24; et surtout la grande planche hiéroglyphique Aztèque, qui en a conservé un souvenir si remarquable, tom. XV, p. 466.

[2] Suivant Sanchoniathon (Eus. *Præp.*, l. I., c. 10), les Egyptiens appelaient *Cnef* celui que les Phéniciens appelaient *Agathodémon*. J'ignore si, comme pensent quelques-uns, ce dieu est le même dont parle

sèbe [1], décrit la manière dont les Égyptiens représentaient le *Demiurge*, qu'ils appelaient *Cnef* ou *Cnouphis*, et raconte que, suivant eux, ce dieu avait jeté par la bouche un *œuf*, d'où était né un autre dieu qu'ils appelaient *Phtha*, et les Grecs *Héphaistos*. Nous voyons par là que les anciens Égyptiens eurent connaissance du vrai Dieu éternel et immortel, du créateur; qu'ils lui faisaient produire le monde primitif, figuré chez les anciens peuples par l'*œuf*, voulant dire, si je ne me trompe, que de la même manière que dans l'œuf n'est pas encore le corps de l'oiseau, mais bien la matière et les forces vitales propres à le former, et qu'il en sort en son tems; ainsi, dans cette première masse, à l'état de cahos, le monde (ou globe terrestre) n'était pas encore ordonné tel que nous le voyons maintenant, ou le monde dans sa signification propre, n'y était pas en acte, mais en puissance, puisqu'il y avait sa matière ainsi que les forces qui devaient la disposer, et qu'il devait se montrer en son tems. La première apparition qui sortit de cet œuf, fut *Phtha* le *feu* ou la *lumière* [2]. Mais dans la suite on tint compte seulement des choses visibles. On déifia les enfantemens et les phénomènes de la nature, et, après cette déification, on enseigna par aventure

Jamblique sous le nom de *Hemeph* (Ημηφ), en citant les livres d'Hermès, comme de l'intelligence suprême et chef des dieux célestes. *De Myst.* sect. VIII, c. 3.

[1] *Præpar. evang.*, l. III, c. 11. Champollion a recueilli quelques fragmens d'une légende hiéroglyphique, qu'il appelle *litanie* du dieu *Cnouphis*, tirée des colonnes du pronaos d'Esné. Dans l'un, il lit : *Cnouphis qui a placé le soleil et la lune entre le ciel et la terre;* dans l'autre : *O* [*Cnouphis*] *qui as soufflé sur ceux qui* [sont] *dans l'abîme des eaux célestes*; ce qu'il explique par : *Sur les êtres habitant les eaux primordiales. Gramm. égyptienne*, c. X, p. 306, 309.

[2] Cette image me paraît belle et juste. Il semble donc ridicule de venir nous dire, sans citer aucune autorité, que *Phtha donna à la matière, au moyen du mouvement de rotation, la forme d'un œuf; il en sortit ensuite, le couva, en fit sortir de superbes fils, le soleil, la lune, etc.* Ainsi ce merveilleux *Phtha* fut d'abord la poule qui fait l'œuf, ensuite le poussin et enfin l'incubateur (*Vulcain, par Eméric David*, p. 58). On

que *Cnef* ou *Cnouphis s'honorait seulement par le silence*[1]; et ce dieu ne fut plus pour le peuple égyptien, excepté les seuls habitants de Thèbes, qu'un dieu de la tourbe vulgaire des dieux, et *Phtha* devint, comme nous avons vu, le proto-parent des dieux. Cette doctrine corrompue semble exposée par Manéthon et l'autre historien; à moins qu'on ne veuille dire plus charitablement que, ne sachant pas qu'ils écrivaient une cosmogonie, ils font seulement mention des dieux que les Égyptiens avaient transformés en leurs rois.

G.-B. Pianciani,

De la Compagnie de Jésus;

Professeur de chimie au collége Romain.

dit que quelques images de *Phtha* le représentent sous la figure d'un *nain*, avec une grosse tête, de forme presque sphérique ou du moins ovale, les membres repliés, en un mot tel qu'il semble qu'on dût l'imaginer encore renfermé dans l'œuf ou venant d'en sortir. (Champollion, *Panth. égypt.*, pl. 8, cité par Émeric David, p. 62, 64.) Une de ces images a les pieds tournés en dedans, peut-être pour figurer l'attitude repliée dans l'œuf, et sans mouvement. Les Grecs, par aventure, virent des figures semblables et crurent *Phtha* estropié; ce qui contribua à leur faire croire que c'était leur *Vulcain*; ou peut-être firent-ils celui-ci boiteux, parce qu'ils imaginaient que tel était *Phtha* avec lequel ils l'avaient confondu.

Nous avons donné dans les *Annales* la figure du dieu *Phtha* boiteux, d'après le *Panthéon égyptien* de Champollion, dans notre tome x, p. 213, n° 6, où l'on voit écrit le nom du dieu Phtha en caractères hiéroglyphiques.

[1] Jamblique, *loco citato*.

Géographie sacrée.

SUR LE COURS DU JOURDAIN.

État de la question. — Recherches de M. Callier. — Recherches de M. de Bertou. — Dépression du bassin de la Mer Morte. — Description de la vallée. — Différence du niveau entre la Mer Morte et la Mer Rouge, et entre la Mer Morte et la Mer Méditerranée.

Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'une discussion assez longue a eu lieu dans nos *Annales*[1], entre M. Letronne et M. l'abbé Canéto, sur la question de savoir si le Jourdain s'est jeté autrefois dans la Mer Rouge, ou si la nature du terrain empêche d'admettre cette possibilité. M. Canéto, se fiant sur les indications de Burckhardt et sur le récent voyage de M. Léon de Laborde, faisait remarquer la possibilité de cette ancienne voie suivie par le fleuve de la Palestine, et supposait que c'était la catastrophe arrivée aux villes impies qui avait arrêté le cours de ce fleuve et l'avait absorbé dans la Mer Morte. M. Letronne pensait que la situation des versans des montagnes qui séparent la Palestine de la Mer Rouge, empêchent d'admettre cette possibilité, et appelait l'attention des voyageurs sur ce point, en montrant toutefois que la véracité du récit de la Bible n'est nullement en cause dans ce débat. Un voyageur, M. Jules de Bertou, récemment arrivé de la Palestine, et qui a mesuré la hauteur de toute la vallée qui sépare le Jourdain de la Mer Rouge, a donné gain de cause à M. Letronne. C'est un devoir pour nous de faire connaître à nos abonnés ces nouveaux documens, et pour les donner avec plus de précision et de clarté, nous y joignons la carte dressée sur les lieux. C'est une pièce nécessaire à l'intelligence de cette question et utile à tous ceux qui lisent la Bible. A. B.

[1] Voir dans nos *Annales*, les t. XII, p. 422. XIII, 204. XIV, 119.

Sur la prétendue communication de la Mer Morte et de la Mer Rouge.

Une importante question de géographie physique a été soulevée pour la première fois dans le *Journal des Savants* [1], et recommandée aux recherches ultérieures des voyageurs en Orient. Des observations récentes ont fait faire à cette question des progrès qui en avancent beaucoup, si même ils n'en décident pas tout-à-fait la solution.

La discussion s'est élevée à l'occasion de l'intéressant et beau voyage de MM. Léon de Laborde et Linant dans l'Arabie Pétrée. C'est la carte jointe à ce voyage qui en a fourni les élémens.

Cette carte donne avec de grands détails la vallée qui court presque du nord au sud, de l'extrémité de la Mer Morte jusqu'à la Mer Rouge, au golfe de l'Akaba. Cette vallée, dont on n'avait aucun indice avant le voyage de Seetzen en 1808, fut depuis reconnue par Burckhardt en 1812, et successivement par MM. Bankes, Mangles et Irby, Léon de Laborde, Linant et Callier.

Aucun de ces voyageurs n'a parcouru cette vallée dans toute son étendue : les uns n'en ont vu que la partie septentrionale, à l'endroit où elle débouche dans la Mer Morte ; les autres seulement la partie méridionale, du côté de la Mer Rouge. Burckhardt n'avait fait que la traverser vers le milieu.

Néanmoins, d'après la direction de cette vallée, qui semble n'être que le prolongement de la Mer Morte et l'ancien lit d'un fleuve, on n'hésita point à la considérer comme ayant jadis servi d'écoulement au Jourdain, qui, selon cette hypothèse, aurait seulement traversé la Mer Morte pour terminer son cours dans la Mer Rouge.

Cette conjecture est si naturelle et si vraisemblable qu'elle fut adoptée par le savant éditeur de ces voyages, M. W. M. Leake, par M. Carl Ritter, M. de Hoff, MM. Léon de Laborde et Li-

[1] Octobre 1835, p. 596-602.

nant, etc. Elle était devenue une opinion à peu près générale parmi les géographes; aussi, sur la plupart des cartes récentes, le fond de la vallée est qualifié d'*ancien cours du Jourdain*. C'est qu'en effet, outre son extrême probabilité sous le point de vue géographique, cette opinion avait encore l'avantage de paraître se lier assez naturellement avec le récit de Moïse, sur la destruction des villes de la Pentapole, considérée comme l'effet d'éruptions volcaniques et de tremblemens de terre survenus dans le bassin de la Mer Morte. Rien ne pouvait être plus séduisant que de ramener ainsi dans une époque historique un de ces phénomènes de géologie qu'on est habitué à placer avant toute histoire.

Tenter de s'éloigner d'une opinion devenue si générale, c'était s'exposer à être taxé de *paradoxe*, et c'est ce qui m'est arrivé lorsqu'en rendant compte de la discussion de M. Léon de Laborde, j'ai cru pouvoir élever quelques doutes sur cette opinion, à laquelle ce voyageur venait d'ajouter le poids de ses observations et de ses raisonnemens judicieux. Mais je suis d'avis qu'il ne faut pas craindre d'encourir un tel reproche, lorsqu'on s'appuie sur quelque fait capital que la théorie convenue et adoptée généralement ne peut expliquer; car c'est un signe évident qu'il y a là quelque difficulté grave, quelque lacune à remplir, qu'il importe au moins de signaler. En pareil cas, le scepticisme, quand même il serait outré, est plus utile qu'un assentiment aveugle; car il appelle l'attention, il éveille la critique; il fait chercher, et tôt ou tard la difficulté est résolue.

Dans cette circonstance, on a combattu mes scrupules, sans trop les comprendre; j'ai répondu, pour montrer qu'ils n'étaient pas chimériques : les faits viennent de me donner raison sur tous les points.

La carte de MM. de Laborde et Linant me parut offrir un trait important, tout-à-fait contradictoire avec l'opinion généralement admise. Il résulte en effet de l'examen attentif de cette carte que les versans qui débouchent dans la vallée du côté de l'est, le seul dont elle donne le relevé, présente deux directions différentes. Depuis l'extrémité de la Mer Morte, et dans la par-

tie septentrionale de la vallée, ils se dirigent du S. E. au N. O. vers le bassin de cette mer, dont ils paraissent être des affluens; tandis que dans la partie méridionale de la vallée ils vont du N. E. au S. O. se dirigeant vers la Mer Rouge.

De cette simple observation, qui me parut décisive pour un géographe, je crus pouvoir conclure : 1° que la grande vallée longitudinale ne formait pas un plan continu; 2° qu'elle était séparée en deux versans, l'un tourné au nord, vers la Mer Morte, l'autre au midi, vers la Mer Rouge ; 3° que le bassin de la Mer Morte a reçu les eaux d'une partie des montagnes situées au midi, dès l'époque où ce système montagneux a été formé ; 4° que la formation de ce bassin ne peut être due au bouleversement partiel auquel on attribue la destruction des villes de la Pentapole ; 5° que le Jourdain n'était jamais sorti de ce bassin, et n'a jamais coulé dans la Mer Rouge.

Telles sont les conséquences que je tirai, non-seulement de la carte même du voyage de l'Arabie Pétrée, mais encore de la direction des courans considérables qui descendent à la Mer Morte, en venant du S. E.

Un courageux et savant explorateur, M. Callier, qui venait de parcourir les mêmes contrées, et auquel je communiquai mes doutes, me fit voir que lui aussi, de son côté, avait tiré la même conclusion d'autres faits qu'il avait observés sur les lieux, et qui m'étaient restés inconnus. Il en publia l'exposé sommaire dans une lettre qu'il me fit l'honneur de m'adresser.

Cette coïncidence fortuite d'opinion résultant, pour chacun de nous, de considérations d'un ordre différent, me donna quelque confiance dans l'hypothèse que je soumis aux lecteurs du *Journal des Savans*, ne fût-ce, comme je le disais, que pour donner à quelque voyageur, muni des moyens nécessaires, le désir de résoudre définitivement cette question intéressante. J'indiquai que le moyen d'y parvenir était de parcourir la vallée dans toute sa longueur pour s'assurer si elle est, comme je le pense, partagée en deux versans.

M. Callier fut chargé par la *Société de géographie* de rédiger quelques instructions pour M. de Bertou, qui, dans une lettre écrite

de Jérusalem, le 29 avril 1837, annonçait l'intention de parcourir les bords de la Mer Morte. M. Callier, non moins désireux que moi-même de voir nos doutes s'éclaircir dans un sens ou dans l'autre, indiqua au voyageur les recherches à faire pour la solution de la question importante qui nous avait occupés. Il lui exposa nettement en quoi consistait la difficulté. Je dois avouer, que M. de Bertou était d'autant plus apte à cette exploration, qu'il partageait l'opinion commune; il devait donc se moutrer plus difficile sur les preuves de l'opinion contraire. Son témoignage, s'il nous était favorable, n'en pouvait avoir que plus de poids.

Ce voyageur vient de transmettre le résultat de ses recherches; M. Callier en a fait un exposé très intéressant dans le *Bulletin* de la Société de géographie (août 1838), et dans les *Nouvelles Annales des Voyages*[1]. En voici un extrait sommaire.

Deux faits principaux ressortent de ses observations; tous deux concourent à démontrer que le Jourdain n'a jamais pu couler dans la Mer Rouge.

Le premier est l'existence bien constatée d'un *point de partage* dans la vallée, qui la divise en deux versants, comme je l'avais présumé, situé à environ 23^{h} 25′ de la Mer Morte, et 15^{h} 35′ de la Mer Rouge, beaucoup plus près de la première que de la deuxième.

Je cite les paroles du rapporteur : « Après avoir marché durant trois heures le long des montagnes de l'ouest, d'où s'écoulent un grand nombre de torrents qui se rendent dans la » Mer Morte, notre voyageur arrive à des collines transversales, » au milieu desquelles il rencontre un canal de 250 à 300 mètres de largeur. Cette coupure a l'apparence du lit d'un grand » fleuve, dont la pente est visiblement vers le Jourdain. On » l'appelle *Ouadi-el-Araba* à son entrée dans le Ghor. A mesure » qu'on s'avance au sud, la vallée s'élargit, et le lit des eaux » n'occupe plus toute sa largeur; il se réduit à une sorte de canal creusé dans le sol, et dont la pente est toujours visible-

[1] Tome LXXXI, p. 5.

» ment dirigée vers le nord ; c'est à 23h 25′ de la Mer Morte que » notre voyageur arrive à l'origine de cette pente. C'est là que » s'opère le point de partage des eaux pour se rendre d'un » côté dans le lac Asphaltite, de l'autre dans le golfe d'Elana. » Les Arabes ont appelé ce lieu *el Saté*, *le toit*, pour désigner » les deux versans.

» Après avoir ainsi reconnu l'existence d'un point de partage » dans la vallée, M. de Bertou a lui-même renoncé à l'opinion » qu'il adoptait comme tous les géographes. »

Ainsi, l'extrémité de la Mer Morte n'est point une vallée ouverte par où le Jourdain aurait pu prendre librement son cours du nord au sud. C'est au contraire une vallée fermée, dont l'inclinaison est en sens inverse du cours du Jourdain.

Ce fait positif résout, à ce qu'il semble, la question que j'ai soulevée, et confirme tout ce que M. Callier et moi avions conclu, lui d'observations recueillies sur les lieux, moi, de la carte de MM. Léon de Laborde et Linant, combinée avec les remarques de Seetzen sur la direction de tous les cours d'eau qui tombent dans la Mer Morte à son extrémité méridionale.

Un autre trait bien remarquable, récemment observé, est une dépression considérable dans le bassin de la Mer Morte, constatée par les observations barométriques de MM. Moore et Beke, suivies de celles de M. de Bertou. M. Callier, en calculant ces observations, démontre qu'elles sont incohérentes, difficilement comparables, et certainement entachées d'erreurs, puisqu'il y a environ 200 mètres de différence entre elles. On ne peut donc compter sur l'exactitude de la mesure ; elle exige d'autres observations faites avec de meilleurs instrumens. Mais le fait même de la dépression résulte de trois observations indépendantes l'une de l'autre, on peut donc le considérer comme prouvé ; la quantité seule est incertaine. C'est un fait entièrement analogue à celui qui est constaté pour la mer Caspienne. Un premier nivellement avait donné 51 toises au-dessous de la Mer Noire ; le nivellement qu'on vient d'exécuter, par des moyens qui ne permettent pas d'admettre une erreur de plus d'un mètre, réduit la dépression à 15 toises 9 dixièmes.

Il en sera de même de la différence du niveau de la Mer Morte : cette différence sera très probablement fort inférieure aux 607 mètres qu'ont trouvés MM. Moore et Beke, d'après le degré d'ébullition de l'eau, et même aux 419 mètres qui résultent de l'observation barométrique de M. de Bertou. M. Callier pense qu'une dépression de 200 mètres n'est peut-être pas fort loin de la vérité. Quand elle n'aurait pas plus de 100 mètres, et elle ne peut guère être moindre, elle serait encore le triple de celle de la mer Caspienne.

D'après cette nouvelle considération, l'écoulement du Jourdain dans la Mer Rouge est rendu encore moins probable; elle résout la question dans le sens que nous avons annoncé; on voit maintenant que, si l'une des deux mers a jamais coulé dans l'autre, ce sera plutôt la Mer Rouge. Mais tout indique que les deux bassins sont séparés depuis la constitution définitive de toute cette région, et j'ai montré que le texte de la Bible, bien examiné, est plutôt favorable que contraire à la solution.

Je n'ai pas un mot à changer aux expressions dont je me suis servi dans l'article du mois d'octobre 1835.

Ces expressions rendent encore exactement tout ce qu'il est possible de conclure des nouvelles observations de M. de Bertou, analysées par M. Callier. Il faut espérer que quelque voyageur pourra enfin, par des observations barométriques comparées, sinon par des mesures trigonométriques, constater exactement la différence du niveau du lac Asphaltite et du golfe d'Elana. C'est une opération dont le résultat n'aurait pas moins d'intérêt pour la géographie physique que celui de la mesure qui vient d'être exécutée entre la Mer Noire et la mer Caspienne.

LETRONNE.

Extrait du mémoire de M. J. de Bertou, sur le relief des trois vallées successives.

Dans une lettre écrite de Beirout par M. J. de Bertou (oct. 1838), se trouve le passage suivant :

« Je n'avais pas encore eu l'avantage de lire l'intéressant ar-
» ticle que vous fîtes insérer dans le numéro du *Journal des Sa-*
» *vans* du mois d'octobre 1835, sur la constitution physique du
» bassin de la mer Morte, lorsque je résolus de chercher sur les
» lieux la solution du problème soulevé par la découverte de
» Burckhardt, et ce ne fut qu'après avoir accompli cette explora-
» tion, et tout dernièrement, qu'il m'a été donné d'admirer avec
» quelle sagacité vous étiez seul arrivé à la vérité, long-tems
» avant qu'elle ne fût entrevue par aucun autre. »

Dans le mémoire détaillé que le même voyageur publie dans le *Bulletin* de la Société de géographie, il dit : « En lisant, à
» Beirout (après mon voyage dans l'El-Ghor), l'article de M. Le-
» tronne, j'ai eu peine à me persuader que celui qui l'avait écrit
» n'avait pas visité les lieux, et que c'était par une simple prévision
» qu'il avait deviné l'existence des faits que je venais de découvrir. »

A l'appui de ce jugement de M. J. de Bertou, je vais présenter un court exposé de l'état des lieux, tel qu'il résulte de sa carte et de son propre récit [1].

A l'extrémité sud de la mer Morte, s'ouvre *Ouadi-él-Ghor*, vallée de 2 ou 3 milles de large ; à 20 milles plus loin, on traverse *Ouadi-él-Fukret*, courant qui vient des montagnes à l'O, et se rend dans la mer Morte, ainsi qu'un grand nombre d'autres courans. A 22 milles, on atteint la chaîne de montagnes peu élevées qui termine au S. l'*Él-Ghor* et le sépare de la vallée suivante, dite *Él-Arabah*. Celle-ci s'ouvre à l'endroit appelé *Ain Él-Arus* (fontaine du fiancé).

Le *Ouadi-Arabah* a d'abord l'apparence du lit d'un grand fleuve, et l'on serait tout disposé d'abord à le considérer comme ayant été réellement celui du Jourdain, si sa pente très sensible n'était évidemment tournée en sens inverse, c'est-à-dire vers la mer Morte. C'est en effet le lit d'un torrent qui va se rendre dans cette mer en traversant l'El-Ghor. Sa largeur est de 250 à 300 toises, et il est rempli de tamarisks dont les chameaux sont fort avides. Jusqu'au *Ouadi Afdel*, cette largeur moyenne se

[1] Voir la *carte* à la fin de l'article.

continue; dans l'intervalle, la vallée reçoit une multitude d'autres courans qui débouchent constamment dans la direction N.

Au-delà du *Ouadi Afdel* la vallée s'élargit, les courans suivent la même direction et l'on monte toujours jusqu'à *Ouadi Talh* (vallée des acacias), qui vient de l'ouest et que suivit Burckhardt, lorsqu'en 1812 il se rendit de Pétra au Caire.

C'est là que se trouve le point de partage des deux versans; on commence alors à descendre dans le *Ouadi-el-Akabah*, qui se termine à la pointe de la mer Rouge, et tous les courans sont tournés vers le bassin de cette mer. La séparation est faite par une ligne de coteaux qui, à son extrémité orientale, prend le nom d'*Él-Sathé* (le toit), expression qui rend bien l'idée du double versant. Tout près de cet endroit, sont les deux derniers *ouadis* (*Abou-Kaseibabeh* et *Maaferah*), dont la direction est dans le sens de la mer Morte.

A l'ouest de l'*Ouadi-el-Akabah*, on voit sur la carte les divers embranchemens qui forment le *Ouadi-Djarafi*, traversé par MM. Robinson et Smith, et par M. Callier. La direction de cet *ouadi*, qui, prenant son origine à plus de 30 lieues au S.-O. de la mer Morte, coule vers cette mer et débouche dans l'*Él-Arabah*, est un des faits qui ont porté ce savant voyageur à douter que le Jourdain ait jamais pu couler dans la mer Rouge, et l'ont déterminé à penser que la mer Morte était un bassin primitif qui a reçu, dès l'origine, toutes les eaux d'une grande partie du système montagneux situé plus au sud.

Le profil général du terrain entre les deux mers, d'après les observations de M. J. de Bertou, est marqué sur notre carte. Le calcul définitif de ces observations a donné, pour la dépression de la la mer Morte, par rapport à la Méditerranée, 419 m.

Ce calcul se rapproche beaucoup de celui qui résulte des observations barométriques faites depuis par M. Russegger, naturaliste autrichien; ces observations constatent une dépression 1,400 pieds anglais ou 426,712 [1]; ce qui n'est que 7 à 8 mètres

[1] *Journal of the Royal Geogr. Society of London*, t. IX, dart. 2, p. 64.

CARTE
des Bassins
DE LA MER MORTE
et
DE LA MER ROUGE.
Chalil (Hébron)
Karmel (ruines de Carmelia)
Ain el Caryatren
MER MORTE
LAC ASPHALTITE
Ain Zoara
Djebel Esdoum
Djebel Yémen
Ain Yémen
Ain el Weibéh
Ain Hajiré
Ain el Ghamar
Ain ou-el Tourbeh
Petra
Partage des Eaux
El Sate
Rafi Soudahie
Ain el Kaa
Ez Souechéh
Sources de Chibrem
Akabah
Golfe d'Akabah
Lieues de 25 au Degré
Myriamètres

1
c
c
s
7
B
o
q
s
p
le
d
o
d
e
M
o
la
e
le
d
a
s
o
L
si
o
tu
p.

de plus que la mesure de M. J. de Bertou. Il paraît donc difficile qu'il puisse y avoir une erreur importante sur cette détermination ; et l'on peut admettre que la dépression de la mer Morte n'est pas beaucoup moins de 400 mètres.

La hauteur d'*Êl-Sathé*, vue du point de partage, entre *Ouadi Arabah* et *Ouadi Akabah*, est estimée à environ 160 mètres au-dessus de la mer Rouge ; conséquemment à environ 570 mètres au-dessus de la mer Morte.

Il est démontré clairement que la mer Morte n'a jamais coulé dans la mer Rouge, que le relief du terrain entre les deux remonte à la formation de tout le système montagneux qui sépare leurs bassins.

Je n'ai rien à changer aux considérations présentées dans l'article du mois d'octobre 1835 [1].

12 septembre 1839.

LETRONNE.

[1] Extrait des *Nouvelles annales des voyages*, publiées par MM. Eyriès et Ternaux-Compans; ainsi que la *carte* qui y est jointe.

DES MOEURS
ET DES
DOCTRINES DU RATIONALISME
EN FRANCE.

PAR M. L'ABBÉ CONSTANT SYMON DE L.... [1].

Du Rationalisme dans la réforme.—Les théosophes allemands.—Du progrès séparé de la révélation.— Bacon.— Diderot, Virey.— Locke.— Condillac.— Hume.—Reid.— Dugald Steward.— Helvétius.—D'Argens.— Cabanis.—Condorcet, etc.— Cousin.—Résumé de la doctrine du rationalisme.

S'il est un livre qui soit du domaine propre des *Annales de philosophie* et de *philosophie chrétienne*, c'est sans doute celui qui ne parle que de la philosophie des trois derniers siècles, celle qu'il nous importe le plus de connaître; et qui ne l'envisage que dans ses rapports avec les doctrines du christianisme. Cet ouvrage que nous croyons beaucoup moins connu qu'il ne mérite de l'être, se divise naturellement en deux parties, que nous pouvons appeler l'une la partie théorique et l'autre la partie historique. Dans la première, l'auteur s'étend beaucoup, un peu trop selon nous, sur la forme de la littérature actuelle, et se prononce surtout avec véhémence contre l'école romantique, et ce qui est extraordinaire, avec une vigueur et un style que l'on croirait empruntés à cette école. Nous avons dit notre façon de penser sur *le romantisme* [2] dans ce journal, et nous croyons que ce n'est pas là qu'est la grande plaie du siècle. Aussi pas-

[1] 1 vol. in-8, 226 pages.— Paris, Debecourt, rue des Saints-Pères, 69.

[2] Voir l'article intitulé *du Romantisme dans ses rapports avec le Catholicisme* dans notre tome II, p. 364.

sons-nous rapidement sur cette partie de l'ouvrage. Mais ce qu'il dit en particulier du *rationalisme*, et surtout de son histoire nous a paru très remarquable et digne de fixer notre attention,

M. Constant Symon examine l'influence du Rationalisme :

1° Dans la philosophie;

2° Dans la politique;

3° Dans l'économie politique;

4° Dans le mouvement scientifique ;

5° Enfin dans la littérature.

Nous l'avons dit, nous ne voulons pas nous occuper ici du style ou de la forme du livre de M. Constant Symon. Mais nous allons extraire de son ouvrage tout ce qui pourra faire connaître l'histoire de la philosophie dans les trois derniers siècles.

L'auteur commence d'abord par jeter un coup d'œil sur le Rationalisme, aussi ancien que la révolte des anges apostats, et sur la terre, que la première désobéissance à la loi de Dieu. Il était, sous le règne du paganisme, l'âme de toutes les sectes de philosophie ; il inspira dans les trois premiers siècles de l'Église tous les hérésiarques qui essayèrent d'altérer la pureté de la foi chrétienne ; et, dans l'ordre politique, un système d'esclavage qui n'était lui-même qu'une expression des connaissances religieuses et politiques de l'époque qui a précédé le Messie.

Les peuples ont toujours eu à exercer leur libre arbitre entre les bienfaits du catholicisme et les promesses plus ou moins séduisantes d'un sectaire.

La réforme, après quinze siècles, résuma toutes les sectes du passé, ou plutôt devint le gouffre où toutes se précipitèrent. Cette espèce d'universalité créa une ère véritable dans le règne de l'erreur. Mais l'instinct du protestantisme tendait plutôt à créer un état social en dehors de l'Église, qu'une nouvelle religion en dehors de la religion véritable. C'était là la question intime et fondamentale de l'époque, le secret qui résidait au fond des choses ; et c'est pourquoi les princes et les souverains sourirent aux réformés comme à leurs libérateurs.

Si donc les réformés élevèrent autel contre autel, c'est qu'une action quelconque sur les hommes présuppose toujours un prin-

cipe religieux, vrai ou faux : et ce fut uniquement parce qu'elle était un obstacle invincible à ses projets que le protestantisme discrédita la doctrine du catholicisme ; car, en général, le caractère de l'esprit d'hérésie n'est pas un amour direct de l'erreur qu'il a embrassée.

Les variations du protestantisme prouvent qu'il ne pouvait espérer une longue existence, en tant que doctrine religieuse. Mais il en avait, pour ainsi dire, souscrit formellement le pacte; et impuissant à soutenir son vol dans les régions de l'intelligence, il s'abattit sur le corps social, afin de lui souffler son esprit de mort.

Bientôt Luther, Calvin, Zuingle, Bucer, mille voix discordantes, se lançant un mutuel anathème, revendiquent la réforme comme leur unique propriété.

Ici, forcé de faire un choix et de chercher en quelque sorte l'esprit commun et l'essence vitale de tant de sectes qui prétendent au titre de réformatrices, l'auteur s'adresse à la théosophie allemande, qu'il appelle l'école la plus méditative, la plus hardie, la plus forte dans ses conceptions, et en qui repose, dit-il, l'origine du mouvement rationaliste dans toute son énergie.

A ceux qui trouveraient chimérique cette origine, il répond que toute doctrine est un fait, et que pour connaître l'ensemble de toutes les transformations du protestantisme, et le fil secret qui unit toutes ses parties, il faut remonter à son fait primitif et générateur ; qu'on ne peut trouver plus sûrement ce fait que dans le point métaphysique le plus abstrait, et, par là même, le plus fécond ; qu'une cause abstraite de sa nature n'en est pas, pour cela, moins active ; et que c'est même dans l'ordre métaphysique qu'il faut chercher et saisir le levier qui peut seul soulever le monde ; que c'est pourquoi (et il le démontre par un long texte de Charron), les sages du rationalisme, tout en ne faisant point de bruit, même parmi les protestans, sont la cause de tout le bruit qui s'est fait sous l'influence des sectes protestantes.

Ces patriarches du rationalisme nous ont dépeint la création

comme échappant à l'impuissance d'un Dieu, incapable de se contenir lui-même, et répandant son essence dans une multitude infinie d'êtres dont les perfections se graduaient en proportion de leur distance du volcan divin.

L'homme était à son origine d'une nature subtile et prodigieusement active ; mais ayant voulu pénétrer dans les régions inférieures de la création, et y opérer avec la substance dont il était orné, il fut accablé et comme enchaîné par les élémens impurs et grossiers du monde matériel, qui était lui-même le résultat d'une première révolte antérieurement tentée par d'autres êtres spirituels [1].

Dès lors, esclave dans les liens de la matière, la portion divine qui composait l'homme eut à lutter pour briser son joug, et reconquérir sa dignité.

Dieu, dans cette doctrine, est un être privé de volonté.

Le monde est l'œuvre de la nécessité.

L'homme, ce qui implique la doctrine du progrès, est condamné à se refaire.

Panthéisme, nature toute-puissante, vertus innées des germes, tout système qui veut expliquer au moyen des causes secondes l'origine du monde et de l'homme, est identique avec ces dogmes des théosophes allemands.

C'est enchaîné sur la terre, comme Prométhée sur son rocher, que cette idolâtrie de la raison humaine livre l'homme aux philosophes.

Tous ont accepté la loi de ce progrès en dehors de la révélation et du catholicisme, et prennent l'homme dans l'état de la plus extrême infirmité, résolus de l'ébaucher insensiblement et de le porter jusqu'à la dernière perfection.

Le progrès destiné à affecter un être raisonnable, est inséparable de l'expérience. Bacon, placé à l'aurore et sous l'influence de la réforme, trouve l'occasion propice pour proclamer cette

[1] Page 33. Ces idées tout-à-fait rabbiniques (V. Molitor, *Philosophie de la tradition.* t. 1) ont été, dit notre auteur (page 34), adoptées par Jacob Bœhme, Swedenborg, Saint-Martin.

lumière qui doit révéler l'homme à l'homme. Ce philosophe, pour sa part, n'a que la simple prétention de refaire l'entendement humain, au moyen d'un nouvel organe. L'anathème est lancé sur le passé. Le raisonnement, et son expression nécessaire, le syllogisme, sont répudiés. Une expérience toute matérielle devient la source de toute vérité. Ces leviers sont la double méthode d'induction et de déduction, excellente pour matérialiser l'homme.

Après Bacon, suivant l'ordre logique des idées, il faut placer le fougueux Diderot, qui eut aussi la modeste prétention de créer un nouvel univers. Il regarda comme une hypothèse essentielle aux progrès de la physique expérimentale et de la philosophie rationnelle, la supposition d'un être prototype de tous les autres animaux.

Cette fiction ne dispensait la puissance créatrice que de s'occuper de la production du règne animal. Diderot[1] trouva moyen de lui épargner toute fatigue pour le prototype lui-même : il proteste (c'était alors la coutume) de la pureté de sa foi, puis il ajoute pieusement : « Le philosophe abandonné à ses propres » conjectures ne pourrait-il pas soupçonner que l'animalité » avait *ab æterno* ses élémens particuliers, épars et confus dans » la masse de la matière ; qu'il est arrivé à ces élémens de s'unir, » *parce qu'il était possible que cela arrivât.* »

Virey[2], d'après les mêmes principes, a soupçonné une certaine fraternité entre les Hottentots et les Babouins ; et Lamarck raconte sans rire comment les orangs d'Angora, après avoir acquis graduellement l'habitude de marcher droits, firent des mains de leurs pieds de devant ; et n'ayant plus besoin de leurs mâchoires pour se battre et pour paître, il en résulta que leur museau se raccourcit, que leur visage devint plus vertical, que leur grimace enfin se réduisit à un sourire gracieux, et que leur bredouillement se développa en sons articulés.

Et sur quoi repose tout cet édifice ! sur cette raison peremptoire : *Cela était possible !*

[1] *Interprétation de la nature*, Aphor. 11, 12, 58.

[2] Page 70, note empruntée à M. Wisemann.

Moins hardis, mais toujours fidèles à leur mission, les autres philosophes décrivent la loi du progrès rationaliste sur une échelle moins vaste, mais plus régulière.

Locke prend l'homme au point où l'animal prototype commence à se distinguer, où l'on aperçoit en lui des traces de figure humaine ; et, comparant notre nature à ce qu'il appelle une table rase, il rejette toute idée, tout principe inné. Pour lui aussi l'expérience est l'unique source de tout savoir. Ce sont les sens extérieurs (la sensation) et le sens intérieur (la réflexion) qui la réalisent et nous la procurent. Mais, pour ne pas perdre de vue son point de départ, il a soin de nous avertir que la sensation est active et stimule l'énergie de la réflexion. C'est donc de la sensation éveillant la réflexion, qu'il fait naître les idées du tems, de l'espace, de l'unité, du nombre, de la densité, etc. Il est cependant assez humble pour *confesser* qu'il y a une idée, l'idée de substance, que nous ne pouvons avoir par voie de sensation ou de réflexion.

Excepté cette réserve qui contristerait la philosophie, si elle ne cachait peut-être un piége perfide (la négation de l'idée de Dieu, qui se définit : l'être, ou la substance), Locke a bien mérité de l'homme ; car il a, selon d'Alembert, réduit la métaphysique à la physique expérimentale de l'âme !

Condillac se proposa de porter jusqu'à son *apogée* cette physique expérimentale de l'âme ; il inventa la célèbre statue, vrai thermomètre de la nature humaine. La statue, qu'il savait si à propos interroger et faire répondre, lui révéla que, de toutes nos sensations, une seule, celle du tact, nous donnait, en nous indiquant une résistance, l'idée du monde extérieur. Locke avait reconnu deux moyens de connaître ; un seul suffit à son disciple. Qu'est-il besoin de sens intérieur? La sensation constitue tout l'homme; toutes nos facultés ne sont autre chose que la sensation transformée. La sensation est donc l'origine de toute connaissance, et la sensibilité l'origine de toute faculté humaine.

Justice à qui elle est due. Locke et Condillac sont deux puissans législateurs de la loi du progrès rationaliste.

Pendant que cette haute comédie se jouait avec une gravité doc-

torale, s'avançait sur la scène un nouveau venu, qui, sans rejeter la loi du progrès, se plaignait de n'en pas voir clairement l'application. David Hume admettait, avec Locke, qu'il n'y avait dans notre âme aucune idée, ni germe d'idée *à priori*; mais il isolait toute sensation et tout sentiment, soutenant que l'idée de cause et d'effet est une illusion; que l'homme par conséquent devait se contenter de la connaissance qui résultait de chaque sensation prise isolément; car, selon lui, il est toujours *possible* qu'un fait ne suive pas un autre fait qui l'a précédé, par exemple que le soleil ne se couche pas après s'être levé.

On vit alors se lever l'école écossaise, Reid à sa tête, soutenu par son disciple Dugald-Steward. Au scepticisme de Hume, il opposa le *sens commun*; mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette donnée sur l'homme n'est elle-même qu'un produit de l'observation et de l'expérience, une révélation obtenue par empirisme. La doctrine du bon sens n'en reste pas moins privée d'une sanction supérieure, indépendante des faiblesses et des bizarreries de notre nature. L'école écossaise ne nous offre donc qu'un palliatif illusoire.

Il a semblé à Helvétius, d'Argens, Cabanis, Destutt-Tracy, Condorcet, etc., que leurs contemporains ou leurs pères n'avaient pas tout dit. Désireux de simplifier la science, et plus conséquens peut-être, ils ont précisé davantage le point de départ; ils ont fait jaillir (plus clairement que Condillac) de la sensibilité organique les idées et les facultés de l'homme qui, à les en croire, s'est élancé de la terre spontanément, comme Minerve du cerveau de Jupiter.

Législateur par goût et par manie, le 19e siècle ne se manqua pas à lui-même. M. Cousin va nous décrire le premier réveil de nos facultés; sous ses auspices, notre nature parcourt en deux bonds gigantesques la carrière qui lui est ouverte. Le premier représentera *l'intuition* de la nature encore en enfance, le second, la réflexion plus tardive. Il ne distingue pas de l'intuition l'inspiration, cette fille de l'âme et du ciel, qui commande la foi et produit la poésie *naturellement;* car la *fille du ciel* n'est pas autre chose que *l'action spontanée de la raison dans sa plus grande*

énergie. Mais après que la raison s'est développée ainsi *d'une manière toute spontanée* et sans se connaître (ce qui lui a fait croire inspirées ses informes productions), vient *un* beau *jour* où elle se replie sur elle-même, se distingue de toutes les autres facultés; en se distinguant ainsi, *se connaît dans l'ensemble complexe et confus de son opération primitive* (qui n'est rien moins que l'inspiration), et s'aperçoit que *tout* ce qu'il y a de vrai dans cet ensemble (qu'elle a cru inspiré) *lui appartient.* De là, il résulte que *peu à peu*, prenant confiance en elle-même au lieu de se laisser dominer par les autres facultés, elle les juge; c'est le travail de la réflexion. L'*impersonnalité* ou spontanéité (qui s'ignore elle-même), *caractère éminent de l'inspiration*, renferme le principe d'autorité; et la réflexion, caractère de la raison, le principe d'indépendance. Heureusement le dernier mot de M. Cousin, plus clair que le reste, nous donne la clef, nous ouvre le sens de son impie galimatias : « Quel est, dit-il, le *nom populaire* de la spontanéité et de la réflexion? On les appelle la religion et la philosophie[1].» Ainsi depuis l'animal prototype de Diderot jusqu'à la *spontanéité* de M. Cousin, c'est toujours l'homme qui nous apparaît, sans antécédens, comme sans avenir. Il s'élabore, il se raffine jusqu'à extraire de sa propre substance un Dieu, un être idéal, une abstraction, idole muette, au rire amer.

Le philosophe et le politique (dont nous avons promis de ne point parler) se prêtent tour à tour leurs forces pour trancher le nœud qui unit l'homme à la divinité, et la loi du progrès est l'oracle qui les dirige. Prêtre-né de cette même loi du progrès, le savant tâche d'étouffer l'éloquente voix qui s'élève de toute la nature.

L'essor des sciences modernes datant de l'ère protestante, M. Constant Symon y aperçoit quelque chose qui ressemble à un châtiment, plus qu'à une noble et généreuse récompense accordée

[1] Voyez ce long et curieux passage dans l'ouvrage même de M. Cousin, *Cours de philosophie*, 18e S. leçon 4e; et dans ses *Fragmens philosophiques* (préface, page 45 et suiv.), un autre morceau non moins curieux sur la spontanéité non réfléchie de l'humanité prise en masse.

à la fidélité de l'homme humble et soumis. Cette malédiction qui pèse sur la science, l'a privée de grandeur, de grâce et de fidélité. Que les sciences physiques tendent à soulager les misères corporelles de l'homme, rien de plus conforme à la nature; mais que, devenues l'esclave des besoins et des appétits développés sans mesure dans l'homme, et sacrifiées aux applications du caprice et du luxe, la science soit retardée ou accélérée dans sa marche par les attraits du *capital disponible*; c'est-là un de ces spectacles qui attristent tout cœur généreux. Au 18e siècle, le savant combattait la révélation; au 19e, il est tombé dans le positif le plus plat. Il a dédaigné tous les dieux, excepté Mercure, le seul qui reçoive les honneurs de son encens.

Pour finir par où il aurait fallu commencer peut-être, exposons tout l'ensemble du plan de l'ouvrage, comme nous l'avons compris, avant de rendre compte du résumé que l'auteur en a fait lui-même, et de voir quelles conséquences il a déduit de ses principes.

M. Constant Symon discute peu, il expose, et fait ressortir par de très longues citations de textes, plutôt que par des paroles déclamatoires, l'absurde immoralité du sophisme, et la liaison infernale des diverses branches, ou pour ainsi dire la vie des différens membres de la doctrine qu'il a prise à parti, appréhendée au corps, étreinte dans ses serres d'aigle. Cette doctrine, la voici dans sa hideuse nudité :

Un Dieu, un destin, ou une énergie sans liberté, sans amour par là même, a formé ce monde que nous voyons.

Ce monde, quoi qu'il en puisse être de son premier état, se trouve aujourd'hui composé d'êtres inégaux, qui tendent chacun selon leurs forces, à s'élever au premier rang, à devenir le Dieu suprême.

La loi du progrès humain est donc la loi universelle.

L'homme, quel que soit son point de départ, occupe le premier rang sur la terre. L'étudier, en le supposant parti, soit par une chute, soit par la nécessité de son origine, du point le plus bas, et le perfectionner de telle manière qu'il devienne le maître absolu, le Dieu de tout ce qui est au-dessous de lui, et

n'ait point, même dans le ciel, de supérieur, tel est le but de la philosophie rationnelle.

Ce degré le plus bas d'où l'homme est parti, était précisément son aveugle obéissance à un religieux instinct, que son ignorance appelait révélation, quoi qu'il ne fût que spontanéité. Le degré le plus haut où il puisse atteindre, ce sera de se faire, par la réflexion, une raison assez positive pour ne plus attacher de prix qu'aux jouissances purement physiques.

La loi du progrès doit être appliquée à la politique et à l'économie politique, comme elle l'a été à la philosophie.

Le politique rationaliste supposera l'homme autrefois esclave, et pour ainsi dire bête de somme, et se proposera de le rendre individuellement assez libre pour être à jamais affranchi du joug de toute autorité divine et humaine.

Le théosophe économiste, ne cherchant plus le bonheur que dans la richesse, ouvrira à toute industrie la concurrence la plus large. Le résultat de cette concurrence sera de faire de tout le capital disponible la propriété, le monopole et la conquête du plus industrieux et du plus actif. Tant que le monopoleur, possesseur unique de tout capital productif, maître absolu de tout instrument de travail, ne sera pas renversé de son trône par un nouveau venu plus entreprenant, à lui seul la libre disposition de tous les hommes et de toutes les choses.

Cette même loi du progrès est la maîtresse du savant et la muse du littérateur. Puisque la fortune est l'unique bien, la science ne doit plus se mettre au service que de l'industrie ; tout au plus pourra-t-elle, par forme de distraction, échaffauder quelques nouveaux systèmes, qui aident la philosophie à mieux étouffer les remords qu'elle a, depuis le dernier siècle, stigmatisés du nom de préjugés d'enfance.

Dieu banni de la terre, du moins en tant qu'objet d'amour et de culte, l'homme, qui ne pourra plus désormais avoir d'autre fin que lui-même, ne voudra, ne saura, ne devra chanter que le *moi*, sans autres règles de goût ni de langage que ses seuls caprices.

Une courte analyse des vingt dernières pages du livre nous aidera encore à vérifier si en effet nous avons bien saisi le point de

vue véritablement neuf sous lequel nous est apparu ce système jeté dans le monde depuis trois siècles, et que l'auteur nous semble avoir réduit à sa plus simple expression.

En exposant, dit-il [1], les doctrines du rationalisme, nous n'avons pas perdu de vue l'identité qui unit toutes ses parties, nous avons toujours suivi le même principe, sous les aspects divers qu'il a pris sur la terre ; nous avons vu que les *parties supérieures* (la théosophie) de ce monstre moderne (le rationalisme) étaient un dieu-nécessité ; et que l'homme avait été jeté, ou semé en ce monde par une puissance aveugle.

Afin de réparer les défauts d'un principe aussi informe, le philosophe n'a pas trouvé dans sa sagesse de moyen plus efficace que de faire elle-même ce que Dieu avait oublié, c'est-à-dire de construire l'homme peu à peu, de le déclarer fils du tems et de l'expérience.

La politique sanctionne la tendance de l'homme à s'émanciper : elle constitue l'être social son propre législateur, et modifie les formes de la société d'après les progrès de l'homme ; par conséquent, point de vérité politique stable, point de base pour l'autorité ni pour l'obéissance.

L'économie politique conçoit que l'homme n'est pas heureux ; aussi, pour alléger sa misère, s'applique-t-elle à accroître toujours ses jouissances matérielles, jusqu'à ce que, par un miracle de la loi du progrès, il en vienne à ne plus travailler.

Les sciences se chargent d'établir la loi du progrès, et se promettent de proclamer enfin l'indépendance totale de l'homme.

La littérature, cherchant des voies inconnues, s'abîme dans l'obscur labyrinthe du cœur humain, dont l'état ordinaire est une ivresse perpétuelle.

Après le résumé, les conséquences :

Une main terrible semble avoir tracé sur le seuil des nations esclaves du rationalisme, ces caractères lugubres qu'un poète jeté par l'inspiration aux portes du séjour infernal, lisait plein d'épouvante avant de descendre dans ces horreurs profondes [2]

[1] P. 201.
[2] P. 209.

Per me si và nella citta dolente,
Per me si và nell' eterno dolore,
Per me si và trà la perduta gente.

Cité de deuil! guerre sans fin! guerre de l'homme contre le Créateur; guerre contre lui-même, en proie au doute; guerre entre les élémens qui composent le pouvoir; guerre sans pitié, sous l'empire de la concurrence; guerre de la science contre la nature; guerre de la puissance littéraire contre le seul Dieu qui pourrait la vivifier.

Ce système anticatholique ressemble à une ville prise d'assaut, où les assiégés réduits au désespoir font de chaque maison une forteresse, jusqu'à ce que l'armée victorieuse ne se repose que sur des ruines. Comment, en effet, tout ne serait-il pas dans un état de révolte, là où rien n'est à sa place? Il y a des lois invincibles dans la création; libre à l'homme de dire à son Créateur : « Tu n'existes pas. » Dieu perd-il à ces jeux de la folie quelque chose de sa sagesse? Libre à l'homme de tout refaire par voie d'expérience; en demeurera-t-il moins démontré qu'il faut une règle pour diriger l'expérience? Libre à l'homme de faire passer toute la société dans le pouvoir; en sera-t-il moins vrai qu'il n'y a pas de pouvoir possible sans hiérarchie? Libre à l'homme d'insulter ses semblables par ce qu'il appelle l'économie politique; en est-il moins évident qu'il n'y a pas au monde de plus cruelle invention que le monopole et la concurrence, d'où la pitié et l'amour sont bannis sous le système libéral? Libre à l'homme de tromper la nature par ses systèmes; la nature ne lui impose pas d'autre châtiment que de renverser le lendemain ce qu'il a édifié la veille.

Le rationalisme ne chante que des victoires; mais, sous son influence, tout a prodigieusement baissé : le pouvoir, la famille, l'obéissance, les conditions privées et publiques, tout en un mot, excepté les banquiers et les industriels.

Le rationalisme n'a de valeur que comme doctrine critique. Il peut beaucoup pour abattre, rien pour édifier. Il a btenu, en fait de destruction, des succès si prodigieux, qu

serait tenté de respecter en lui une mission extraordinaire et mystérieuse. Il semble destiné par la Providence à venger sur d'innombrables coupables, d'inconcevables iniquités.

Le rationalisme a changé toutes les proportions des choses; il appauvrit, il dessèche tout ce qui n'est pas à lui. C'est lui qui a rendu à jamais impossible ce qui s'est vu dans l'antiquité, la fondation et la prospérité d'un peuple, par des doctrines toutes humaines; il les creuse, les éprouve, les environne d'une lumière inattendue, leur ravit la foi qu'elles avaient en elles-mêmes, et finit par les accabler, le blasphème sur les lèvres.

« Disons-le donc, s'écrie l'auteur en finissant, le rationalisme, doctrine critique la plus vaste, la plus formidable qui ait jamais paru depuis l'ère du Christ, aura été la cause de grands maux et l'occasion de grands biens. Car nous croyons aussi que le monde ne recule pas.

» Brebis égarées loin de notre père commun, nos frères tendrement aimés en Jésus-Christ qui *seul* a su aimer les hommes (parole admirable), rois qui chancelez sur vos trônes, et vous, ô peuples-rois, qu'espérez-vous de doctrines dont toute la force réside dans l'astuce et la corruption? »

Nous avons beaucoup abrégé cette fin, comme tout le reste, et si nous avons fait disparaître par cette méthode quelques taches qui déparent l'ouvrage, nous avons dû sacrifier aussi un grand nombre d'images fortes, de tours énergiques et inattendus, de vues hardies et hautes, d'aperçus ingénieux, de pensées profondes et même de traits de génie, qui font de cet *essai*, malgré ses défauts, un livre tout-à-fait à part.

Nous souhaitons bien vivement que, selon la promesse qu'il nous en fait dans sa préface, l'auteur confronte le rationalisme avec les élémens qui militaient et qui militent encore contre lui, pour arriver ainsi à une juste appréciation de l'époque où nous vivons.

C. P.

Littérature

DE LA LÉGENDE

DE

ROBERT-LE-DIABLE [1]

A l'époque où notre langue poétique revêtit des formes vives et animées d'un idiome national, ces traditions, les trésors légendaires qui gisaient dans l'obscurité studieuse des cloîtres, dans la mémoire fidèle des populations, à cette époque, outre les traditions natives du génie celtique, outre les héroïques merveilles du règne de Charlemagne, il se trouve aussi une écho pour les souvenirs de l'invasion normande. Les chroniques en vers composées pour les rois anglo-normands ne furent cependant que des chroniques.

Dans le 13e siècle, lorsque le duché de Normandie fut pour toujours réuni au royaume de France, un trouvère composa une légende en vers sur un prince dont la jeunesse, fatalement vouée au démon, avait été ensuite expiée par une pénitence inouïe, et le reste de sa vie sanctifié par un humble dévouement au service de son Rédempteur. Il le nomma Robert, fils d'un duc de Normandie. D'où a pu venir ce nom de Robert et cette naissance normande attribués au héros d'une légende qui offre une poésie admirable, mais nul caractère de réalité historique?

Les pirates northmans furent la dernière horde conquérante dans l'ouest de l'Europe, et le peuple riverain de la Seine s'écriait au 9e siècle : *A furore Northmanorum libera nos Domine !*

[1] Le *Roman de Robert-le-Diable*, en vers du 13e siècle, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par J.-S. Trébutien, de la Société des antiquaires de Normandie. 1 vol. in-4°.

La mémoire de leurs dévastations ne devait pas être entièrement éteinte au commencement du 13e siècle; une vague tradition, déjà formulée peut-être, en subsistait sans doute parmi le peuple.

Et lorsqu'on examine cette légende, telle qu'elle a été composée par un trouvère inconnu du 13e siècle, on se fait cette question, qui a été posée par quelques érudits : Si ce poème n'a pas eu un germe historique, une origine positive ?

Les Bénédictins [1] l'avaient regardé comme un poème satirique allusif au duc, fils aîné de Guillaume-le-Conquérant. Cette conjecture a été récemment adoptée par un antiquaire habile et éclairé. Il a vu dans le héros du poème Robert-Courte-Heuse, expulsé de la cour de son père, à la tête d'une troupe de bandits, désolant la frontière du duché ; une mère affectionnée intercédant près du sévère Guillaume ; puis, le prince allant en pays étranger faire pénitence de ses égaremens, et à son retour, épousant une princesse en Italie. Voilà les traits par lesquels le roman se rapproche de l'histoire.

Nous n'admettons pas ces allusions historiques dans la conception du trouvère, et la rébellion de Robert contre son père n'a pu, à mon sens, inspirer une telle légende à un poëte du 13e siècle. On peut se former une idée précise de cette fiction dans une page d'analyse que je vais emprunter à un autre antiquaire qui juge la poésie avec le sentiment d'un poète.

« Un enfant, par la faute de sa mère, est né sous une influence infernale ; à peine sorti de l'adolescence, il a déjà commis mille atroces barbaries. En croissant en âge, il n'a fait que devenir pire, et s'est rendu coupable des forfaits les plus odieux. Le pape l'a excommunié. Son père est prêt à le maudire. Sa mère, plus indulgente, propose d'essayer encore d'adoucir son naturel féroce, en le faisant initier à la chevalerie. Mais dans le tournoi, il s'abandonne à toute sa frénésie sanguinaire. Un jour, il en vient à réfléchir sur les penchans féroces qui le dominent, et se résout à en reconnaître la cause. Sitôt qu'il s'en est assuré, il prend le parti de s'y soustraire en recourant à l'assistance divine ; il se rend auprès du pape, qui le renvoie à un saint

[1] *Hist. litt.*, t. VII.

ermite des environs de Rome. Celui ci, inspiré d'en haut, l'accueille, écoute sa confession, et lui inflige une pénitence.

» Il devra contrefaire l'insensé, et parcourir tous les jours la ville, se livrant ainsi aux insultes et aux coups de la foule, sans jamais rendre insultes ni coups; contrefaire aussi le muet, et ne pas proférer une seule parole, qu'un ordre contraire ne lui ait été donné; il ne devra accepter aucun aliment qui lui serait présenté, mais se contenter de partager avec les chiens les restes qui leur sont jetés.

» Par l'effet même et le caractère de cette pénitence, Robert se trouve jeté dans une action toute héroïque et merveilleuse. Il vit dans un recoin du palais de l'empereur, où tout le monde le prend pour un fou. La septième année de son épreuve, les Turcs viennent faire une descente en Italie et ravagent les environs de Rome. Dieu a jeté les yeux sur le pauvre Robert : un ange se présente à lui, le fait revêtir d'une armure céleste et lui ordonne d'aller combattre l'ennemi. Il obéit avec joie, vole au champ de bataille et met les Turcs dans une déroute complète. Ces faits se renouvelèrent durant trois années consécutives, et toujours, après la bataille, le chevalier vainqueur disparaît et reste inconnu.

» A la suite de chaque victoire, l'empereur donne un grand festin où assistent tous les barons, et que le pape honore de sa présence. Robert y reparaît dans son rôle de fou, et personne ne pense à voir en lui autre chose que ce qu'il est redevenu. La fille de l'empereur, belle et aimable, mais privée de la parole, a seule découvert le secret de Robert. De la fenêtre de sa chambre donnant sur le verger, près de la fontaine où notre pénitent va se désaltérer, elle a vu apparaître l'ange. Elle l'a vu remettre à Robert sa blanche et brillante armure; elle a vu celui-ci s'en revêtir, monter à cheval et partir pour le combat. Elle l'a vu de même en revenir, se dépouiller de l'armure celeste, et la rendre au messager divin.

» Lorsqu'elle revoit le pauvre fou dans la salle du festin, elle le salue avec les marques d'un profond respect. Son père la croit folle et les assistans raillent entre eux. L'empereur déclare que, s'il connaissait le blanc chevalier, il le ferait duc ou comte. Elle

lui montre du doigt Robert ; mais on ne fait nul cas des signes par lesquels elle s'efforce d'éclaircir le mystère. Après la troisième victoire, l'empereur a donné ordre à trente guerriers de saisir le chevalier inconnu ; ils n'ont pu réussir, mais l'un d'eux l'a blessé à la cuisse d'un coup de lance dont le fer y est resté. Robert a disparu comme les autres fois.

» Alors l'empereur fait proclamer que, voulant récompenser dignement le chevalier aux armes blanches, qui, trois fois a repoussé l'ennemi et sauve l'Etat, il a résolu de l'unir à sa fille et de l'adopter pour successeur. Un perfide sénéchal qui ambitionnait la main de la princesse, se présente sous cette fausse apparence, et sa fraude allait être couronnée du succès, lorsque Dieu permet que la princesse muette recouvre la parole. Elle déclare qu'un autre est l'auteur des exploits que l'odieux sénéchal ose s'attribuer. Elle répond ensuite que le héros inconnu, trois fois vainqueur des Turcs et sauveur de la patrie, est le pauvre homme que tous tiennent pour insensé, que l'on voit chaque jour ronger les os de la table du palais, et qui, la nuit, couche avec le limier sous les degrés de la chapelle. Alors l'élite des chevaliers va chercher Robert en cet endroit. On l'amène, bien souffrant de sa blessure ; on le fait asseoir sur un fauteuil d'or. Aux questions de l'empereur il ne répond que par des larmes. Le pape le conjure de parler sans plus de succès. Mais l'ermite vient joindre ses instances à celles du Saint-Père : à la voix de l'ermite, Robert, croyant pouvoir rompre le silence qu'il lui a lui-même imposé, déclare en ce moment qu'il est né en Normandie, fils du duc et de la duchesse, et petit-fils du comte de Poitou ; il fut voué au démon par sa mère avant sa naissance ; son nom est Robert.

» Des barons normands se trouvaient en cette assemblée : depuis long-tems ils le cherchent ; son père est mort, ses proches ont envahi son héritage ; ils le pressent de venir rétablir la paix dans son pays. Mais telles ne sont pas les intentions de Robert. Il annonce que, puisqu'il a sauvé son âme, il ne veut plus s'exposer au risque de la perdre ; il va continuer sa pénitence et se retirer dans la forêt avec l'ermite. L'empereur et sa cour le conduisent avec regrets aux portes de la ville. D'abord compagnon du

vieux solitaire, il lui survécut longues années, et sa mort fut celle des saints. »

Sur cette analyse que j'ai réduite à la plus concise expression, que l'imagination se figure ce que le génie et l'art du 13e siècle offrent de plus parfait dans le développement du drame, le naturel et la franche sensibilité des détails, la hardiesse et la fécondité des inventions, enfin la profondeur du sens moral, et l'on sera bien éloigné de penser que cette fiction de Robert-le-Diable ait eu pour principe la tradition d'un duc de Normandie qui se serait rendu odieux, et dont le trouvère eût voulu perpétuer l'image et le souvenir.

Or, le duc Robert fut l'un des héros de la première croisade, le compagnon d'armes des plus grands hommes de la chrétienté, et concourut dignement à la conquête du tombeau du Christ. C'est le Robert de la *Gerusalemme liberata*, et le caractère le plus poétique, le plus généreux, le plus chevaleresque qu'aient pu fournir les ducs de Normandie.

Assurément un poète chrétien, dans le siècle de saint Louis, n'eût pas été perdre les conceptions d'un beau génie dans une satire contre un prince héroïque, mort aveugle et prisonnier de son frère, dans une forteresse du pays de Galles. Enfin, lorsque la Normandie était réunie à la France, un trouvère de cette province pouvait-il avoir souci des rois anglo-normands?

Nous ne connaissons rien dans les chroniques latines antérieures qui ait trait à cette histoire. La légende, populaire aussi, du duc Richard-sans-Peur se trouve dans la chronique rimée de Robert Wace. S'il eût existé des traditions légendaires entées sur la vie de Robert-le-Libéral, père de Guillaume, ou de Robert-Courte-Heuse, son fils, le poète chroniqueur Wace les eût rapportées; j'ajouterai, mais avec moins d'assurance, que s'il eût existé une légende primitive, comme celle d'où l'on a tiré nos poèmes de Charlemagne et d'Arthur, Robert Wace s'en serait servi, comme il le fait des chroniques latines contemporaines de ses ducs.

L'auteur du poème n'aurait peut-être même pas donné cette nationalité à son héros, s'il n'eût recueilli la voix du peuple sur le caractère féroce des Normands. Le Robert de cette légende

pouvait aussi bien être fils d'un duc d'une autre province, et notre poète se montre plus familiarisé avec les œuvres des autres trouvères qu'avec les annales de ce duché, puisqu'il a tiré une généalogie fictive d'un roman de ce tems, et qu'un comte de Poitou, sur la seule autorité des romans, est devenu l'aïeul de son héros; mais la fiction, conséquente à elle-même et sagement ingénieuse, a placé le berceau de son prince pénitent antérieurement à l'invasion des Northmans, et plusieurs siècles avant le traité de Saint-Clair-sur-Epte; ses père et mère sont reportés à une époque d'une chronologie fort peu rigoureuse, au tems du roi Pépin, à l'aurore de cette ère carlovingienne si riche de merveilles colossales, où le christianisme n'ayant pas encore accompli toutes ses bienfaisantes conquêtes, l'esprit du mal et des ténèbres conservait une puissance étendue. Robert-le-Diable a vécu dans ce lointain historique, et, comme s'exprime le savant philologue que nous avons cité, son père gouvernait la Normandie en qualité de duc, dans le tems où il n'y avait point de Normandie, et où le pays de Normandie n'avait point encore de ducs.

Le Robert légendaire n'est donc aucun de ces ducs; il peut avoir quelque chose de tous, c'est un type idéal du prince brigand du moyen âge, pris, comme à la meilleure source, dans les ducs issus des farouches pirates danois. Au 13e siècle, dut expirer le dernier retentissement de cette terrible personnalité normande qui avait long-tems jeté l'épouvante dans le voisinage de Paris. Il est juste d'ajouter que, par la réaction due au christianisme, ils avaient élevé de splendides monastères sur les ruines de ceux qu'ils avaient saccagés.

Lorsque vous découvrez le sens moral de cette fiction, vous perdez de vue toutes ces allusions historiques, pour envisager et suivre avec émotion le brillant développement d'une idée profondément religieuse; le trouvère semble avoir glissé sur la vie de scélératesse du jeune Robert dans la Normandie, qui forme seulement la dixième partie du poème, pour déployer la magnificence de son imagination sur le romanesque dénoûment dans le centre de la chrétienté, où doit se passer le reste de la vie du chevalier pénitent.

La grâce de la rédemption, les mérites infinis de Dieu sauveur, peuvent pénétrer un cœur de fer, purifier une âme noircie de crimes : les poètes partageaient cette croyance avec le peuple. Il s'agissait de sauver une âme vouée à l'enfer, et, dans les années qui lui restent sur la terre, à regagner des milliers de siècles perdus. Quelle dure pénitence serait au niveau d'une telle perspective ! Voilà ce que comprenaient les poètes de ces siècles robustes et ingénus; aussi, du profond abîme d'où il a été retiré par la grâce d'en haut et les mérites du Sauveur, donnant un prix à une singulière vie expiatoire, Robert converti adhère fortement au bras qui l'a sauvé.

Une telle pensée était, au 13e siècle, accueillie par une sympathie commune ; admirable et regrettable alliance des élans de la poésie et des aspirations de la foi, par laquelle les plus belles créations du génie poétique devenaient un élément sérieux de piété, et rendaient témoignage à la grande vérité de notre destinée éternelle. Ce fut donc uniquement sur les ailes de la poésie et de la foi que s'éleva la popularité de cette légende.

Dans le siècle suivant, le poème épique se transforme en poème lyrique ou DIT, pour être chanté par les jongleurs. Ce Dit se compose de 250 strophes de quatre vers monorimes. Le poème épique a près de cinq mille vers. Puis ce devint un Mystère, pour la représentation scénique ; en voici le titre : « Cy commence un miracle de Nostre-Dame, de Robert-le-Dyable, filz du » duc de Normendie, a qui il fut enjoint pour ses meffaiz que il » feist le fol sans parler. Et depuis ot Nostre-Seigneur mercy de » li, et espousa la fille de l'empereur. » Ce miracle paraît avoir été composé vers le milieu du 14e siècle (il a été imprimé à Rouen en 1835). Déjà le sens moral de la fiction primitive était affaibli et le dénouement avait perdu sa haute signification. Pourtant cette légende, sombre dans son principe, s'était teinte d'assez vives couleurs dans le poème du 13e siècle. Le trouvère avait fait luire le pardon émané du ciel sur cette vie pénitente, sévère, mais belle et merveilleuse, et, en cela, bien différente de l'horrible punition imposée, aussi par un ermite, à Roderick, roi des Goths, qui est décrite dans une légende espagnole.

Et lorsque la prose conteuse succéda à ces ruisseaux taris de la poésie catholique ; lorsque l'imprimerie propagea les romans en prose parmi des peuples dont les mœurs s'étaient modifiées ; lorsque les poèmes, écrits sur vélin, avec leurs vignettes coloriées, restèrent enclos dans quelques bibliothèques, et que leur langage, de plus en plus inintelligible, les fit ranger avec les vieilles épées et les antiques joyaux ; alors encore se perpétua la fiction de Robert-le-Diable ; une prose triviale la répandit encore dans le peuple. L'édition la plus ancienne est de Lyon, 1496. « La vie du terrible Robert-le-Diable, lequel après fut nommé » l'omme Dieu », in-4°, gothique. Jusque dans notre siècle, on vendait dans les campagnes cette *vie*, avec les cantiques de saint Alexis et de saint Julien. C'est sous cette forme dégradée que cette légende s'est offerte à nos yeux, étant enfant.

Grâce à un membre de la Société des antiquaires de Normandie, dévoué aux précieux souvenirs de notre poésie chrétienne, et familiarisé par ses études de prédilection avec cette philologie du moyen âge, on peut trouver à présent la légende de Robert dans plusieurs bibliothèques, et l'homme de goût peut, hors de Paris, feuilleter un livre presque en tout semblable à l'un des manuscrits que possède la Bibliothèque royale. La plus ancienne copie est du 13e siècle, manuscr. in-4°, provenant de la collection du duc de La Vallière ; la seconde paraît être de la fin du siècle suivant. En tête du roman, on lit : *Chi commence li livres de Robert le Diable*, et, à la fin, *explicit de saint Robert*. Ce manuscrit, sur vélin, est enrichi de miniatures et de lettres *tourneures*, peintes en or et en couleur. La publication récente due à M. Trébutien offre un véritable fac-simile de l'original ; le livre est imprimé en un beau caractère gothique ; les curieuses vignettes qui ornent le manuscrit ont été dessinées et gravées par M. Daniel Ramée ; le libraire est M. Silvestre, qui rappelle les consciencieux éditeurs du 16e siècle. — Le roman en prose passa dans plusieurs langues de l'Europe. Une ancienne traduction anglaise a pour titre : « *Here beginneth the lyfe of the most myschievous Robert the devyll, which was afterward called the servant of God.* « Cy » commence la vie du très méchant Robert-le-Diable, qui fut en-

» suite nommé le serviteur de Dieu. » On en a conservé deux exemplaires, l'un au British Musæum, l'autre à Cambridge. La seconde, dont l'édition primitive paraît avoir entièrement disparu dans l'incendie de Londres, a été reproduite, sur une copie, à la fin du siècle dernier; celle-ci est en strophes de huit vers.

Ce même roman en prose fut traduit en espagnol par Miguel d'Éguia; Alcala de Henarès, 1530: *La espantosa y admirable* » *vida de Roberto-el-Diablo assi al principio nomado: hijo del* » *duque de Normandia, el quel despues por sa santa vidad fue* » *nomado hombre de Dios.*

C'est ainsi que le féroce guerrier, qui mérita ensuite d'être appelé *Homme de Dieu*, devint un type, un symbole personnifié du moyen âge, de ce moyen âge écoulé, avec ses passions orageuses, ses rudes et fortes énergies, ses crimes effroyables et ses vertus sublimes. Ce nom de Robert-le-Diable ne peut donc être antérieur au 13e siècle, puisqu'on ne rencontre pas dans nos historiens la moindre allusion à ce surnom odieux; et le trouvère a si peu pensé à recueillir un souvenir personnel, qu'il a placé son héros dans nos tems héroïques et quasi-fabuleux, quoiqu'au 13e siècle, en France et en Normandie, il pouvait dire nuement la vérité sur un duc de cette province.

Si donc le nom de Robert-le-Diable plane encore sur une vieille forteresse, au milieu des bois, dans les environs de Rouen, dont l'origine s'était perdue depuis la réunion à la France, je l'attribuerai au renom du jeune brigand, héros des fictions populaires; c'est encore popularisé par l'œuvre des poètes qu'à Londres il aura été employé à désigner une tour, sans doute selon l'usage de donner des noms aux différentes tours d'un château fort. Enfin, jusqu'à nos jours, le peuple, pour caractériser un vaurien farouche et guerroyant, disait encore: C'est un vrai Robert-le-Diable.

FLORENT RICHOMME,

de la Société des antiquaires de Normandie.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE, ROME.—*Lettres apostoliques de Sa Sainteté Grégoire XVI, qui défend aux chrétiens toute participation, ou toute approbation donnée à la traite et à l'esclavage des Noirs.* Telle l'église a été au commencement, telle elle se montre de nos jours. A l'époque de sa naissance, elle trouva la terre couverte d'esclaves, et elle entreprit de les affranchir. Elle n'employa que l'autorité de sa parole; et depuis long-temps l'esclavage antique a disparu. Mais dans nos tems modernes un nouvel esclavage aussi infâme que le premier est apparu, et depuis lors l'Eglise dirige contre cet abus de la force, contre cet oubli de la fraternité humaine la grave autorité de sa parole et de son enseignement. C'est ce qu'elle vient de faire encore dans la lettre remarquable que nous allons citer. Tout chrétien est obligé de se conformer à ces paternelles exhortations. Nous espérons surtout que les journaux de Paris, qui prétendent au titre de chrétiens et surtout de catholiques, conformeront leurs paroles à cet acte; car nous croyons que c'est principalement à eux que s'adresse le chef de l'Église. En effet, on verra que ce n'est pas seulement à ceux qui trafiquent de la liberté et des sueurs des Noirs que le plus grand blâme est adressé, mais encore à *tout ecclésiastique ou laïque, qui ose soutenir que le commerce des Noirs est permis.* Car il faut savoir que les propriétaires et trafiquans d'esclaves ont ici de nombreux défenseurs. Outre les cinq ou six hommes distingués qui, sous le nom *d'agens des colons*, défendent ouvertement la cause de l'esclavage avec émolumens très élevés, il y a encore un journal qui est spécialement dévoué à leur cause. De plus il y a aussi des hommes de lettres qui sont payés pour faire faire des articles et qui sont chargés de les placer dans les différens journaux, avec offres d'argent et d'abonnement. Un de ces écrivains s'est présenté à nous-même, les mains pleines d'argent, et nous a demandé d'ouvrir nos colonnes à la défense des possesseurs d'esclaves ; et pourtant il ne s'agissait pas de défendre cruement l'esclavege, mais d'intéresser au sort des colons, de faire valoir les raisons de propriété, et de droits acquis, de persiffler les *Négrophiles*, ou défenseurs d'esclaves. Nous avons refusé net.

Mais nous avons été douloureusement affecté de voir l'article que nous avons refusé, inséré, quelques jours après, dans un journal catholique, et sans doute aux conditions qui nous avaient été offertes. Puisse la voix du vicaire du Christ ouvrir les yeux à des gens si déplorablement aveugles !

GREGOIRE XVI.

Pour le futur souvenir.

Élevé au suprême degré de la dignité Apostolique, et remplissant, quoique sans aucun mérite de notre part, la place de Jésus-Christ, fils de Dieu qui, par l'excès de sa charité, a daigné se faire homme et mourir pour la rédemption du monde, nous estimons qu'il appartient à notre sollicitude pastorale de faire tous nos efforts pour éloigner les chrétiens du commerce qui se fait des noirs et d'autres hommes quels qu'ils puissent être.

Aussitôt que la lumière évangélique commença à se répandre, les infortunés qui tombaient dans le plus dur esclavage au milieu des guerres si nombreuses de cette époque, sentirent leur condition s'améliorer; car les apôtres, inspirés par l'esprit de Dieu, enseignaient d'un côté les esclaves à obéir à leurs maîtres temporels comme au Christ lui-même, et à se résigner du fond du cœur à la volonté de Dieu; mais, d'un autre côté, ils commandaient aux maîtres de se montrer bons envers leurs esclaves, de leur accorder ce qui était juste et équitable, et de ne point les traiter avec colère, sachant que le Seigneur des uns et des autres est dans les cieux, et qu'auprès de lui il n'y a point acception de personnes.

Bientôt la loi de l'Évangile, établissant d'une manière universelle et fondamentale la charité sincère envers tous, et le Seigneur Jésus ayant déclaré qu'il regarderait

GREGORIUS PP. XVI

Ad futuram rei memoriam.

In supremo Apostolatûs fastigio constituti, et nullis licet suffragantibus meritis gerentes vicem Jesu Christi Dei Filii, qui propter nimiam caritatem suam Homo factus mori etiam pro Mundi redemptione dignatus est, ad Nostram pastoralem sollicitudinem pertinere animadvertimus, ut fideles ab inhumano Nigritarum seu aliorum quorumcumque hominum mercatu avertere penitùs studeamus. Sanè cum primum diffundi cœpit Evangelii lux, senserunt alleviari plurimùm apud Christianos conditionem suam miseri illi, qui tanto tunc numero bellorum præsertim occasione in servitutem durissimam deveniebant. Inspirati enim à divino Spiritu Apostoli servos quidem ipsos docebant obedire dominis carnalibus sicut Christo, et facere voluntatem Dei ex animo; dominis verò præcipiebant ut benè erga servos agerent, et quod justum est et æquum eis præstarent, ac remitterent minas, scientes quia illorum et ipsorum Dominus est in cœlis, et personarum acceptio non est apud eum [1].

Universim verò cum sincera erga omnes caritas Evangelii Lege summoperè commendaretur, et Christus Dominus declarasset habitum se tanquam factum aut denegatum sibi ipsi quidquid benignitatis et misericordiæ minimis et indigentibus præstitum aut negatum fuisset [2], facilè indè contigit nedum

[1] *Ad Ephesios*, VI sqq. — *Ad Coloss.*, III. 22, sqq.; IV, 1.
[2] *Matthæi*, XXV, 35, sqq.

comme faits ou refusés à lui-même tous les actes de bienfaisance et de miséricorde qui seraient faits ou dénié aux pauvres et aux petits, il s'ensuivit naturellement que les chrétiens, non-seulement regardèrent comme des frères leurs esclaves, surtout quand ils étaient devenus chrétiens, mais qu'ils étaient plus enclins à donner la liberté à ceux qui s'en rendaient dignes, ce qui avait coutume d'être accompli particulièrement aux fêtes solennelles de Pâques, ainsi que le rapporte saint Grégoire de Nysse. Il s'en trouva même qui, enflammés d'une charité plus ardente, *se jetèrent eux-mêmes dans les chaînes pour racheter leurs frères*, et un homme apostolique, notre prédécesseur le pape Clément Ier, de très sainte mémoire, atteste en avoir connu un grand nombre.

C'est pourquoi les ténèbres des superstitions païennes, s'étant entièrement dissipées avec le progrès des tems, et les mœurs des peuples plus barbares s'étant adoucies par la charité, les choses en sont venues à ce point que, depuis plusieurs siècles, il n'y a plus d'esclaves chez la plupart des nations chrétiennes. Toutefois, c'est avec une profonde douleur que nous le disons, on vit depuis, même parmi les chrétiens, des hommes qui, honteusement aveuglés par le désir d'un gain sordide, n'hésitèrent pas à réduire en servitude, sur des terres éloignées, les Indiens, les Noirs et d'autres malheureuses races; ou

ut Christiani servos suos præsertim Christianos veluti fratrum loco haberent [1], sed etiam ut proniores essent ad illos qui mererentur libertate donandos; quod quidem occasione imprimis Paschalium solemnium fieri consuevisse indicat Gregorius Nyssenus [2]. Nec defuerunt qui ardentiore caritate excitati *se ipsos in vincula conjecerunt ut alios redimerent*, quorum multos se novisse testatur Apostolicus Vir idemque sanctissimæ recordationis Præcessor Noster Clemens I [3]. Igitur progressu temporis ethnicarum supertitionum caligine pleniùs dissipatâ, et rudiorum quoque populorum moribus fidei per caritatem operantis beneficio mitigatis, res eo tandem devenit ut jam à pluribus sæculis nulli apud plurimas Christianorum gentes servi habeantur.

Verum, dolentes admodum dicimus, fuerunt subinde ex ipso Fidelium numero qui sordidioris lucri cupidine turpiter obcæcati in dissitis remotisque Terris Indos, Nigritas, miserosve alios in Servitutem redigere, seu instituto ampliatoque commercio eorum, qui captivi facti ab aliis fuerant, indignum horum facinus juvare non dubitarent. Haud sanè prætermiserunt plures gloriosæ memoriæ Romani Pontifices præcessores nostri reprehendere graviter pro suo munere illorum rationem, utpotè spirituali ipsorum saluti noxiam, et Christiano nomini probrosam; ex quâ etiam illud consequi pervidebant, ut infidelium gentes ad veram nos-

[1] Lanctantius *Divin. Institution.* lib. v, c. 16, tom. iv. *Biblioth. Veterum patrum*, Venetiis a Gallandio editæ pag. 518.

[2] *De resurrect. Domini orat.* iii, tom. iii. pag. 420. Operum, edit. Parisien. Anni 1638.

[3] *Ad Corinth. Ep.* i, cap. 55. tom. i, *Bibl.* Gallandii, p. 35.

bien à aider à cet indigne forfait en instituant et organisant le commerce de ces malheureux que d'autres avaient chargés de chaînes. Un grand nombre de Pontifes romains, nos prédécesseurs de glorieuse mémoire, n'oublièrent point de réprimander la conduite de ces hommes selon toute l'étendue de leur charge, comme opposée à leur salut spirituel, et flétrissante pour le nom chrétien ; car ils voyaient bien que c'était-là une des causes qui contiennent de plus en plus les nations infidèles dans leur haine pour la vraie religion.

C'est à cette fin que tendent les lettres apostoliques de Paul III, du 29 mai 1537, adressées au cardinal archevêque de Tolède, sous l'anneau du pêcheur, et d'autres lettres beaucoup plus amples d'Urbain VIII, du 22 avril 1639, adressées au collecteur des droits de la chambre apostolique dans le Portugal, lettres où les plus graves reproches sont dirigés contre ceux qui osent *réduire en esclavage* les habitans de l'Inde occidentale ou méridionale, « les » vendre, les acheter, les échan- » ger, les donner, les séparer » de leurs femmes et de leurs en- » fans, les dépouiller de leurs biens, » les emmener ou les envoyer en » des lieux étrangers, ou les priver » de quelque manière que ce soit » de leur liberté, les retenir en ser- » vitude, ou bien prêter aide, con- » seil, secours et faveur à ceux » qui font ces choses, sous quelque » couleur ou prétexte que ce soit, » ou encore prêcher ou enseigner » que cela est licite, et enfin y coo- » pérer en quelque façon que ce » puisse être.»

Benoît XIV confirma depuis et renouvela ces prescriptions des Pa-

tram religionem odio habendam magis magisque obfirmarentur.

Quò spectant Apostolicæ Litteræ Pauli III, die 29 maii MDXXXVII, sub Piscatoris Annulo datæ ad Carnos dinalem Archiepiscopum Toletanum : et aliæ deinceps eisdem ampliores ab Urbano VIII, datæ die 22 aprilis MDCXXXIX, ad Collectorem Jurium Cameræ Apostolicæ in Portugallia ; quibus in Litteris ii nominatim gravissimè coercentur, qui occidentales aut meridionales Indos *in servitutem redigere, vendere, emere, commutare, vel donare, ab uxoribus et filiis suis separare, rebus et bonis suis spoliare, ad alia loca deducere et transmittere, aut quoquo modo libertate privare, in servitute retinere, nec non prædicta agentibus consilium, auxilium, favorem et operam quocumque prætextu, et quæsito colore præstare, aut id licitum prædicare seu docere, ac alias quomodolibet præmissis cooperari* audent, seu præsumerent[1].

Has memoratorum Pontificum sanctiones confirmavit postmodum et renovavit Benedictus XIV, novis Apostolicis Litteris ad Antistites Brasiliæ et aliarum quarumdam Regionum, datis die 20 decembris MDCCXLI., quibus eumdem in finem ipsorum Præsulum sollicitudinem excitavit[2]. Antea quoque alius his antiquior Præcessor Noster Pius II, quum suâ ætate Lusitanorum imperium in Guineam Nigritarum regionem proferretur, Litteras dedit die 7 octobris MCCCCLXII, ad episcopum Rubicensem eò profecturum ; in quibus nedum Antistiti ipsi opportunas ad sacrum, Ministerium inibi cum majori fructu exercendum facultates impertitus fuit, sed eâdem

[1] *In Bullar. Rom.* edit, typis Mainardi, t. VI. part. 2. Const. 604. p. 183.

[2] *In Bullario Benedicti* XIV, tom. I. Const. p 38.

pes déjà mentionnées par de nouvelles lettres apostoliques aux évêques du Brésil et de quelques autres régions, en date du 20 décembre 1741, au moyen desquelles il excite dans le même but la sollicitude de ces évêques.

Auparavant même, un autre de nos prédécesseurs plus ancien, Pie II, dont le pontificat vit l'empire des Portugais s'étendre en Guinée et dans le pays des nègres, adressa des lettres, en date du 7 octobre 1462, à l'évêque de Ruvo prêt à partir pour ces contrées, dans lesquelles il ne se bornait pas à donner à ce prélat les pouvoirs convenables pour y exercer le saint ministère avec le plus grand fruit, mais où il comprenait occasion de blâmer très sévèrement les chrétiens qui réduisaient les néophytes en servitude.

Enfin, de nos jours, Pie VII, animé du même esprit de charité et de religion que ses prédécesseurs, interposa avec zèle ses bons offices auprès des hommes puissans pour faire cesser entièrement la *traite des noirs* parmi les chretiens.

Ces prescriptions et cette sollicitude de nos prédécesseurs n'ont pas peu servi, avec l'aide de Dieu, à défendre les Indiens et autres peuples susnommés contre la barbarie des conquêtes et contre la cupidité des marchands chrétiens : mais il s'en faut bien encore que le Saint-Siége puisse se réjouir du plein succès de ses efforts et de son zèle, puisque si la traite des Noirs a été en partie abolie, elle est encore exercée par un grand nombre de chrétiens. C'est pourquoi, désirant d'écarter un tel opprobre de toutes les contrées chrétiennes, après en avoir mûrement traité avec plusieurs de nos vénérables frères, les cardinaux de la

occasione graviter in Christianos illos animadvertit, qui Neophytos in servitutem abstrahebant[1]. Et nostris etiam temporibus Pius VII, eodem, quo sui decessores, religionis et caritatis spiritu inductus, officia sua apud potentes Viros sedulo interposuit, ut Nigritarum commercium tandem inter Christianos omninò cessaret.

Hæc quidem Præcessorum Nostrorum Sanctiones et curæ profuerunt, Deo benè juvante, non parum Indis aliisque prædictis à crudelitate invadentium, seu à Mercatorum Christianorum cupiditate tutandis : non ita tamen ut Sancta hæc Sedes de pleno suorum in id studiorum exitu lætari posset; quum immo commercium Nigritarum, etsi nonnullâ ex parte imminutum, adhuc tamen à Christianis pluribus exerceatur. Quare Nos tantum hujusmodi prorum à cunctis Christianorum finibus avertere cupientes, ac re universâ, nonnullis etiam venerabilibus Fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus in consilium adhibitis, maturè perpensâ, Prædecessorum Nostrorum insistentes vestigiis, Auctoritate Apostolicâ omnes cujuscumque conditionis Christi fideles admonemus et obtestamur in Domino vehementer, ne quis audeat in posterum Indos, Nigritas, seu alios hujusmodi homines injustè vexare, aut spoliare suis bonis, aut in servitutem redigere, vel aliis talia in eos patrantibus auxilium aut favorem præstare; seu exercere inhumanum illud commercium, quo Nigritæ, tanquam si non homines sed pura putaque animantia forent, in servitutem utcumque redacti, sine ullo discrimine, contra justitiæ et humanitatis jura, emuntur, venduntur, ac durissimis interdum laboribus

[1] Apud Raynaldum *in Annalibus ecclesiasticus* ad ann. 1462 n. 42.

sainte Eglise romaine, réunis en conseil, suivant les traces de nos prédécesseurs, en vertu de l'autorité apostolique, nous avertissons et admonestons avec force dans le Seigneur, tous les chrétiens, de quelque condition qu'ils puissent être, et leur enjoignons que nul n'ose à l'avenir vexer injustement les Indiens, les Nègres ou autres hommes quels qu'ils soient, les dépouiller de leurs biens ou les réduire en servitude, ou prêter aide et faveur à ceux qui se livrent à de tels excès, ou exercer ce trafic inhumain, par lequel les Noirs, comme s'ils n'étaient point des hommes, mais de véritables et impurs animaux, réduits comme eux en servitude, sans aucune distinction, contre les droits de la justice et de l'humanité, sont achetés, vendus et dévoués à souffrir les plus durs travaux, et à l'occasion duquel des dissentimens sont excités, des guerres presque incessantes fomentées chez ces peuples par l'appât du gain proposé aux premiers ravisseurs des nègres.

C'est pourquoi, en vertu de l'autorité apostolique, nous réprouvons toutes les choses susdites, comme absolument indignes du nom chrétien, et par la même autorité, nous prohibons absolument et nous interdisons à tout ecclésiastique ou laïque, d'oser soutenir comme permis ce commerce des Noirs, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, ou de prêcher, ou enseigner en public ou en particulier de manière ou d'autre, quelque chose de contraire à ces lettres apostoliques.

Et, afin que ces lettres soient plus facilement connues de tous, et que personne ne puisse arguer de son ignorance, nous décrétons et ordonnons qu'elles soient publiées et affichées, selon l'usage, par un de nos officiers devant les portes de la basilique du prince des apôtres, de la chancellerie apostolique, du palais de justice du *Monte Ciorio*, et au Champ-de-Flore.

exantlandis devoventur, et insuper lucri spe primis Nigritarum occupatoribus per commercium idem proposita, dissidia etiam et perpetua quodammodo in illorum regionibus prælia foventur.

Enimvero, Nos prædicta omnia tamquam Christiano nomini prorsus indigna, Auctoritate Apostolicâ reprobamus; eâdemque auctoritate districtè prohibemus atque interdicimus, ne quis ecclesiasticus aut laicus ipsum illud Nigritarum commercium veluti licitum sub quovis obtentu aut quæsito colore tueri, aut aliter contra ea, quæ nostris hisce Apostolicis Litteris monuimus, prædicare seu quomodolibet publicè vel privatim docere præsumat.

Ut autem eædem hæ Nostræ Litteræ omnibus faciliùs innotescant, nec quisquam illarum ignorantiam allegare possit, decernimus et mandamus illas ad valvas Basilicæ Principis Apostolorum, et Cancellariæ Apostolicæ, nec non Curiæ Generalis in Monte Citorio, ac in Acie Campi Floræ de Urbe per aliquem ex Cursoribus Nostris, ut moris est, publicari, illarumque exempla ibidem affixa relinqui.

Datum Romæ apud S.-Mariam-Majorem, sub Annulo Piscatoris, die III decembris MDCCCXXXIX, pontificatûs Nostri anno nono.

ALOISIUS CARD. LAMBRUSCHINI.

Die quintâ dicti mensis et anni suprascriptæ Apostolicæ Litteræ affixæ et publicatæ fuerunt ad valvas Basilicæ principis Apostolorum, et Cancellariæ apostolicæ, nec non Curiæ generalis in Monte Citorio, et in acie Campi Floræ, ac in aliis loci solitis et consuetis Urbis per me Aloisium Pitorri Apostolicum cursorem.

JOSEPH CHERUBINI, MAG. CURS.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 3 décembre 1839, et de notre pontificat le 9e.

ALOISIUS CARD. LAMBRUSCHINI.

AVIS

AUX ANTIQUAIRES ET AMATEURS D'OBJETS DU MOYEN-AGE.

Découverte de florins et d'anciennes monnaies françaises.

Le curé d'une paroisse rurale du diocèse d'Alby a trouvé, parmi d'anciennes constructions dépendant de son église, quelques pièces d'or (florins et écus d'or français) du quatorzième siècle. C'est lui-même qui, remuant la terre pour les réparations de l'église, a découvert ces monnaies, dont la valeur a été aussitôt destinée à aider à l'agrandissement ou plutôt à la reconstruction de l'église, devenue absolument indispensable, et déjà commencée avec plus de zèle que de ressources positives. Nous nous empressons de signaler aux nombreux amateurs et à tous les curieux de ces sortes d'objets, comme aussi aux personnes charitables, cette occasion d'enrichir leurs collections et de faire en même tems un bel acte de charité; car l'église est fort pauvre et les réparations extrêmement urgentes.

Voici la description des monnaies trouvées, dont la matière est de l'or au plus haut titre, et l'exécution d'un fini admirable :

1° *Ecus d'or de Philippe de Valois.*— L'effigie du roi est représentée en pied, la couronne en tête, le sceptre à la main, au-devant d'un portail ou décoration gothiques finement gravés, avec la légende : *Philippus Dei gra. Francorum rex.* — Au revers, une jolie rosace fleurdelisée, et la légende : *Xrs vincit*, *Xrs regnat*, *Xrs imperat.*

2° *Ecus d'or de Jean II, dit le Bon.*— Parmi les pièces trouvées, il y a trois types de ce prince : — 1er *Type.* Grand écu *au mouton* dit *agnel d'or*, portant l'agneau de Saint-Jean, avec la croix, l'étendard et l'auréole, la légende : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi*, *miserere nobis*, et le monogramme du roi Jean : IOH. REX. — 2e *Type.* Le roi Jean en pied, avec le sceptre, la couronne et le manteau, semblable au Philippe. Légende : *Johannes Dei gra. Francorum rex.*— 3e *Type.* Le même à cheval armé de toutes pièces, l'épée à la main. L'armure du cavalier et celle du cheval sont parsemées de fleurs de lis. Même légende que la précédente. Les revers des écus du roi Jean portent tous la rosace fleurdelisée et la même légende que ceux de Philippe de Valois.

3° Florins de plusieurs États : de France, d'Aragon, de Florence, etc.—Face: Saint-Jean-Baptiste en pied, avec la légende: S. IOHANNE: S T. —Revers : La fleur, type du *florin*, et le nom de l'État où la pièce a été frappée.

Toutes ces monnaies sont dans le plus bel état de conservation, et ont le même éclat que si elles sortaient de sous le balancier.

Pour l'acquisition et de plus amples renseignemens, s'adresser au bureau des *Annales de philosophie chrétienne* et de l'*Université catholique*, rue St-Guillaume, n° 24.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.

Numéro 3. — Mars 1840.

Archéologie chrétienne.

INSCRIPTION CHRÉTIENNE

TROUVÉE A AUTUN.

Premier Article.

Etudes historiques. — Faits établis. — Puissance des traditions religieuses des Eduens. — Etablissement du christianisme à Lyon, — à Autun. — Note sur le Polyandre de S. Pierre l'Etriès. — Sur l'étude de la langue grecque dans les écoles Méniennes. — S. Symphorien. — Persécution de Marc-Aurèle. — Mort des apôtres de Lyon, — d'Autun. — 80 ans de paix accordés à l'Eglise d'Autun de la mort de S. Symphorien à celle de S. Ferréole. — Importance politique d'Autun. — Premiers évêques. — Les Flaviens. — S. Rhétice, Constantin. — Résumé.

L'inscription chrétienne récemment trouvée à Autun, et signalée au monde savant par les *Annales*, a vivement excité l'attention des archéologues ; les hellénistes les plus distingués, appelés à la déchiffrer, bientôt prononceront sur la restitution et la traduction définitive de ce texte mutilé [1].

[1] La lettre publiée par les *Annales*, dans le n° de septembre (tome XIX p. 195), n'était point destinée à la publicité, et c'est sans l'approbation de son auteur, que nous l'avons publiée comme premier élément de traduction, et pour ne pas publier l'inscription toute seule ; c'était l'abrégé incomplet d'un travail plus étendu, accompagné d'observations historiques, paléographiques et philologiques, indispensables pour l'appréciation du monument et l'explication du sens adopté. Ce travail, comme on

Dès ce moment, on peut déjà constater trois faits importans :

Cette inscription est chrétienne et orthodoxe;

Cette inscription rappelle les dogmes chrétiens les plus importans;

Cette inscription date des origines du christianisme dans les Gaules.

Ces points établis, deux questions se présentent, dont la solution semble utile, nécessaire même aux travaux ultérieurs :

Quels sont les faits qui signalent l'établissement de la foi à Autun ?

Quelles sont les idées qui, alors et là, préoccupaient les esprits ?

Pour reconnaître ces faits et ces idées, il faut, ce semble, consulter les monumens curieux et nombreux qui éclairent

l'a prévu, devait subir des modifications, et on les aurait annoncées, si l'on n'avait cru convenable d'attendre l'avis des hommes dont le nom fait autorité dans la science. Toutefois M. Haze, si connu par ses grands travaux sur la langue grecque, a reconnu que cet essai donnait *généralement* le sens et l'esprit de l'inscription, et il était difficile de faire plus en province, où tous les secours, tous les ouvrages spéciaux manquent. M. Haze pense encore que l'on peut sans erreur fixer au 3e siècle la date du monument. Outre MM. Haze, Raoul Rochette, Boeck de Berlin, qui ont donné à cette inscription une attention spéciale, nous savons que M. Letronne en fait en ce moment l'objet de ses études, et nous ferons connaître son travail; outre cela, nous savons que le R. P. Secchi, très-habile helléniste et épigraphiste de Rome, se propose d'en faire un rapport à l'*académie pontificale d'archéologie*. Les belles dissertations du R. P. Secchi pour la restitution du texte de plusieurs inscriptions grecques, trouvées dans l'île de Ruad, nous donnent lieu d'espérer qu'il achevera de rétablir le texte de l'inscription autunoise; déjà les *Annali delle scienze religiose* de Rome ont appelé sur l'inscription, l'attention des savans de l'Italie, en publiant l'article inséré dans nos *Annales* de septembre.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tous les travaux qui paraîtront; l'article que nous publions aujourd'hui n'est qu'une dissertation préliminaire qui peut éclairer, mais non prévenir ni remplacer le travail que préparent les savans que nous avons nommés.

Le directeur, BONNETTY.

les origines de l'Eglise Eduenne. Il faut interroger les traditions locales, suivre et entendre les premiers apôtres éduens, et compulser les plus anciens monumens de la liturgie d'Autun. Il sera permis sans doute, d'ajouter aux renseignemens strictement nécessaires, tout ce qui peut mettre dans tout leur jour, la prédication de l'Evangile parmi les Eduens, le tableau de leur foi primitive, la série de l'importance de leurs premiers monumens liturgiques.

I. ÉTUDES HISTORIQUES.

Bibracte, appelée, comme on sait, *sœur et rivale de Rome*, reçut, après sa conversion au Christianisme, un nom plus grand : *Cité du Christ* [1]. Ce nom glorieux résume son histoire ; car la *Rome celtique* ainsi que la ville éternelle, sa sœur, fut presque toujours le centre d'un grand mouvement religieux.

Sans ajouter foi entière aux théories sur la prédestination des lieux, des cités, des races, nous croyons que Dieu n'appelle point au hasard les villes et les peuples à figurer sur la scène du monde.

Cette race éduenne que depuis les tems véridiques vit encore cantonnée dans ses montagnes, a eu sa mission. Pour la connaître il suffit de remarquer que là mourut Symphorien, le premier martyr celte; là, vécut Rhétice qui eut part à la conversion de Constantin; là, parurent Syagre et Léodegar, deux puissans évêques de l'ère mérovingienne; là enfin s'élevèrent et Cluny, qui forma Hildebrand, le Charlemagne de la papauté, et Citeaux, d'où sortit S. Bernard, la plus puissante voix du moyen-âge.

[1] Une medaille frappée à Autun sous Charles-le-Chauve, porte cette légende: *Ædua Christi Civitas* (Tobiesen-Duby, *Traité des mon. des Bar., prél., villes et seign. de France*).—Autun était encore appelé au moyen-âge la *Rome celtique*; c'est le titre que lui donne le moine auteur de la *vie de Charles-le-Chauve* :

Urbs antiqua fuit toto celeberrima mundo.....
Hanc..... Cæsar.....
Adscivit sociam, gentisque in fœdera traxit
Romuleæ, sociosque novos fratresque vocavit ....
Celtica Roma dein voluit, cæpitque vocari.

Tous les élémens religieux qui ont pénétré dans la Gaule, ont pris fortement racine sur le sol éduen. Le Druidisme avait rempli de mystères ses forêts, ses monts et ses vallées, et après plus de trente siècles, le voyageur peut remarquer encore, en traversant l'âpre *Morvan*, le torrent de *Tarann*, le val de *Teutatès*, le champ de *Heus*, les collines de *Belenus*, le mont des *Druides*, les menhirs, les dolmens, les pierres branlantes, les haches des sacrificateurs de victimes humaines [1].

Le Druidisme tombe : à sa place, et toujours à *Bibracte*, entre triomphant avec les aigles, les lois et les lettres latines, tout le polythéisme romain ; une lutte de races et de dieux s'engage sur le territoire éduen ; Bibracte, long-tems indécise, renonce aux holocaustes humains, renverse ses dolmens, devient cité *Augustale*, et se couvre de temples et d'autels.

Les dieux du Panthéon règnent, et partout laissent leurs noms et leurs souvenirs, surtout près des *Castra* et le long des voies romaines. Ainsi il y eut à *Augustodunum* et dans son territoire un autel au génie de Bibracte, une tour de Jupiter, des temples de Janus, d'Apollon, de Minerve, de Bérécynthe, des lieux consacrés au culte de *Juno Moneta*, de Vénus, de Mercure, d'Isis, de Flore, de Diane, un bois du Soleil, une colline de Mars; la plus haute montagne en face de Bibracte était consacrée comme un autel au plus grand des dieux; Châlons adorait Mars, Mercure, Minerve; une de ses portes était couronnée de l'image du Soleil, et une statue colossale de Saturne planait sur les rives de l'*Arar* et semblait présider aux eaux dormantes du fleuve [2].

[1] *Tarannis*, Tarenay, Tavernay, village et ruisseau près d'Autun.—*Vallis Teutates*, Vantevost. Vautot, Tote, dans le Morvand. — *Hesus*, Aisy, Azé.—*Belini castrum*, *Beliniacum*, Banne, Bligny, etc. (Voir Courtépée, III. p. 626, 636, 573. Edme Thomas, Rosny, Gaudelot). Il semble que les *Eduens*, race guerrière et sacerdotale, tenaient dans la Gaule Occidentale le rang et la place que les *Kimri* occupaient aux rives de l'Océan. La Loire unissait les deux contrées, et par cette route le Druidisme descendait des monts Arvernes et des forêts de l'Helvétie, passait au pays des Carnutes et dans l'Armorique, et de là jetait ses colonies par toutes les îles de l'océan du nord.

[2] *Memoires de Trev.* 1706, IV, p. 2101.—Passumot et Grivaut, *dissert.*

Ceci indique la puissance du polythéisme à Autun, la ténacité des traditions éduennes, les immenses obstacles que dut rencontrer la prédication évangélique, entravée encore par des sectes rivales qui semaient l'ivraie dans le champ arrosé par le sang des martyrs.

Cependant la Bonne Nouvelle courut rapidement d'un bout du monde à l'autre ; la venue du Fils de l'homme fut comme un éclair qui franchit en un clin d'œil tous les espaces ; et la croix, partie de Solyme, eut bientôt traversé les mers et pénétré jusqu'à *Massilie*.

Mais il n'est pas certain que Lazare, le patron d'Autun, ait été jeté providentiellement sur les côtes provençales pour y fonder le premier évêché et le premier monastère des Gaules [1].

Il est probable que S. Paul, qui eut un zèle si tendre, si éloquent pour les bons Galates, ne négligea point leurs frères des Gaules, et que par ses ordres, Trophyme et Crescent, ses disciples, et même Luc, son évangéliste, plantèrent la croix aux rives massiliennes.

Puis d'illustres exilés de la Palestine, Hérode Antipas, Hérodiade, Ponce Pilate, relégués à Vienne et à Lyon, avaient sûrement entraîné à leur suite plus d'un témoin, plus d'un

sur les antiq. d'Autun.—Ladone.—Edme Thomas.—*Acta S. Marcelli* ap. Chifflet, *Hist. de Tournus.*—Courtépée, II, p. 370, 456, 499, 527, III, p. 11, 12, 23, 482, 585, 588, 599; v. 147, 543, 553, 573, 576.

[1] M. le marquis Fortia d'Urban a donné récemment dans les *Annales* des éclaircissemens nouveaux et curieux sur les missions des premiers apôtres de la Gaule. Il est difficile de ne pas reconnaître qu'il se fit peu après la mort de N. S., une subite et vaste *explosion* de l'Evangile, comme parle M. de Maistre. Quand S. Paul affirmait 25 ans après la mort de N. S. que la foi des Romains était annoncée dans tout l'univers; quand 100 ans plus tard, S. Justin ajoutait qu'il n'y avait pas un seul peuple sur la terre, de quelque nom qu'il s'appelât, qui n'offrît des prières et des actions de grâce au Père par le nom de J.-C., nous pouvons les en croire. S'il n'y eut pas en Gaule d'église constituée avant le milieu du second siècle, depuis long-tems il y avait des chrétiens épars dans les pays idolâtres, comme il y a maintenant au centre des pays protestans des catholiques dispersés, qui, loin d'être inaperçus, vont à pas de conquête et préparent plus d'un triomphe à l'Eglise. *Annales*, t. XVII. 7, *Hist de l'Eglise Gallic.* t. I. *Diss. prél.*

acteur des faits évangéliques, dont le récit dut vivement exciter la curiosité.

Quoi qu'il en soit, les premiers apôtres éduens trouvèrent à *Augustodunum* une famille sénatoriale chrétienne, à *Sedelocus* [1] un riche marchand chrétien [2], et nombre d'autres étaient sans doute disséminés partout, pour attester partout aux peuples assis à l'ombre de la mort qu'un jour nouveau se levait sur le monde.

Cependant il n'existait point en nos contrées d'Eglise hiérarchiquement constituée, quand vers l'an 160, un vieillard octogénaire, entouré de jeunes Ioniens, débarquait au milieu des nautes de *Lugdunum*, et parcourait les rues et les places de la cité, prêchant le Dieu inconnu.

C'était Pothin et ses disciples qui, partis de Smyrne, avaient laissé Polycarpe à Rome, et reçu du pape Anicet, la mission d'évangéliser les Gaules; car il est manifeste qu'aucune église des Gaules n'a été fondée que par les ouvriers envoyés par saint Pierre ou ses successeurs [4].

Pothénios, le doux vieillard, avait pu voir dans son enfance le dernier des apôtres, et parmi ses disciples se trouvait sans doute Irénée son successeur, Andéole, l'apôtre du Vivarais, Bénigne, Andoche et Thyrse, qui rattachent immédiatement la foi éduenne, au disciple bien-aimé et à la mère du Christ. Ainsi si Bibracte fut sœur de Rome, l'Eglise d'Autun est fille de la Grèce.

Pendant que le vieil apôtre de *Lugdunum* rassemblait quelques néophytes, et jetait la semence de cette foi lyonnaise si vivante et si aimante, Bénigne et ses compagnons remontaient la Saône, prêchaient à Mâcon et de là pénétraient jusqu'à Augustodunum.

Faustus, noble sénateur, père de Symphorien et déjà chrétien, les accueillit. Déjà donc, au milieu de la cité Augustale, *riche de trésors et de voluptés*, dit Tacite [4], il y avait une

[1] *Sedelocus*, Saulieu.

[2] *Gallia christ.* IV, p. 319.

[3] *Gallia christ.* IV. p. 4.—*Epist.* Innoc. I. *ad Decent.*

[4] Tacite *Annal.* lib. III, 46.... pecuniâ dites et voluptatibus opulentos.

famille chrétienne, pure, pieuse, offrant au vrai Dieu le premier et peut-être le plus saint hommage de foi qui se soit élevé de cette antique terre druidique.

Ainsi, vers l'an 170, il y eut au milieu des dissolutions païennes une assemblée de chrétiens, tels que Dieu les donnait à la primitive Église. Le berceau de cette chrétienté nouvelle était placé au milieu des tombes *, répandues le long de

* L'inscription grecque publiée déjà par les *Annales* (tome XIX, p. 195), est gravée sur une tablette de marbre, divisée en huit fragmens inégaux, dont deux sont perdus, et deux autres portent l'empreinte des crampons qui attachaient la tablette au monument funèbre. Ces fragmens ont été trouvés à quatre pieds de profondeur, parmi beaucoup d'autres débris, sous les ruines et dans les fondations d'un vieux mur, tout près d'une tombe nue, sans inscription, sans ornement. Cette tombe est semblable à celles que l'on a fréquemment trouvées au même lieu, dans le cimetière de S. Pierre l'Etriès (*a via strata*).

Ce cimetière fut d'abord un *polyandre* payen ; à diverses époques on y a retrouvé le tombeau d'un *sevir* Augustal, avec une inscription conservée au musée d'Autun, quatre autres inscriptions tumulaires et plusieurs cercueils revêtus de plomb, appartenant selon les antiquaires aux tems antérieurs à la conversion de Bibracte. (*Mém. sur les ant. d'Autun*, par l'abbé Germain. —*Voyag. littéraire* de deux bénédictins.—Millin, *voyag. dans le Midi, etc.*).

Ce polyandre, placé à quelque distance de la ville, au N.. entre les deux voies qui conduisaient à *Vesontio* et chez les *Senones*, parsemé de cryptes, devint l'asile des premiers chrétiens d'Autun, qui s'y rassemblaient et y enterraient leurs frères, leurs martyrs et leurs évêques.

Deux signes distinguaient les tombes chrétiennes, le nom mystérieux du poisson, ιχθυς, et la colombe pressant un serpent et s'envolant aux cieux; l'un de ces symboles appartient à l'inscription grecque, et l'autre est mentionné dans le *voyage littéraire* de D. Martenne et D. Durand.

On éleva à une époque très-ancienne, sur les ruines des temples de Jupiter ou de Mercure, deux basiliques en l'honneur de S. Pierre et de S. Etienne ; une chapelle, fort célèbre, fut bâtie sur le tombeau de S. Cassien et un autre oratoire, très-ancien, rappelait, sous le nom de S. Amand, le souvenir des premiers évêques d'Autun.

Dans l'Église de S. Pierre, étaient ensevelis du côté de l'Evangile S. Rhétice, et du côté de l'Epître S. Amator, S. Simplice. S. Evance qui eut une chapelle sous le nom de S. Ovan. Il est fait mention dans Grég. de Tours, d'une fête de sept jours, qui acheva de détruire à Autun le culte de Bérécynthe, dont la statue avait été renversée par les prières de S. Sim-

la *via strata*, sur une petite colline, en face de laquelle se dressaient en étages, les théâtres, les amphithéâtres, les palais,

plice, et pendant cette fête le pieux évêque baptisa plus de mille personnes. Il est probable que le théâtre de cette fête fut le lieu même où l'on a trouvé notre inscription qui nous semble appartenir au voisinage d'un baptistère. Sur la fin du 4e siècle, S. Martin passa tout près de là; il y trouva encore un temple qu'il renversa, encore des idolâtres si attachés à leurs erreurs que l'un d'eux leva le bras pour frapper le saint du glaive; ceci se passa, dit-on, au lieu même où fut élevée la célèbre abbaye de S. Martin. Sulp. Sév. *Vit. Mart.* 13.

S. Germain d'Auxerre, revenant d'Angleterre après sa mission contre le Pélagianisme, vint prier sur la tombe de S. Cassien, qui l'avait connu et aimé pendant sa vie. Une croix lui apparut pendant sa prière, et il entendit des paroles rapportées par Grégoire-de-Tours, qui ne sont peut-être pas sans intérêt pour notre inscription.

Un autre apôtre de la Bretagne, S. Augustin, s'y arrêta également.

Grégoire-de-Tours visita les mêmes lieux et parle avec admiration du sépulcre de S. Cassien, des miracles qui s'y opéraient, des voix et des chants mélodieux qu'on y entendait à certains jours et surtout aux veilles des fêtes.

Les Barbares, Vandales et Sarrazins, qui saccagèrent Autun, respectèrent ce lieu regardé comme l'un des plus vénérés des Gaules. Les pélerins y affluèrent pendant tout le moyen-âge; on vit plus d'une fois confondus avec eux les prélats, les princes, les rois. Charles-le-Chauve fit placer les restes de S. Cassien dans une magnifique châsse, sous la voûte souterraine de la basilique, et Robert-le-Pieux fit reconstruire l'église qui recouvrait ce tombeau vénéré.

Au dernier siècle, tout subsistait encore; mais dès 1727, les deux bénédictins, auteurs du *Voyage littéraire*, déploraient l'abandon d'un lieu si vénérable.

Peu après, les chanoines réguliers, possesseurs du prieuré de S. Symphorien, auquel confinait le *Polyandre de S. Pierre*, jetèrent un grand nombre de monumens funéraires dans les travaux de reconstruction de leur église.

Puis vint la tempête révolutionnaire qui balaya les derniers débris. Aujourd'hui, les basiliques, les chapelles, les oratoires, les tombes païennes et chrétiennes, les enceintes, l'aspect des lieux, tout a disparu, excepté les pans de murailles de l'église S. Pierre, devenue un grenier à fourrage: excepté quelques tombes devenues des *auges* et abandonnées auprès des puits *pour les besoins du bétail*. Encore quelques années et l'ar

les temples, le capitole, le prétoire, couronnés par le mont sacré de Jupiter et les forêts druidiques.

Faustus profita de la présence des apôtres pour faire baptiser solennellement son fils; Bénigne le plongea dans l'eau sainte; et Andoche répondit devant Dieu pour sa jeune âme [1]. Puis les premiers travaux de la mission terminés, les deux prêtres avec le diacre Thyrse, se dirigent vers *Alesia*, et pénètrent jusqu'au pays des *Lingons* [2], avec des lettres de Faustus, qui les recommandait à ses parens, à ses amis, à ses nombreux cliens [3].

Plusieurs années passent : l'œuvre marche en silence parmi les Eduens, les Mandubiens, les Lingons; la foi grandit sans bruit, sans danger, sans orages.

Faustus enseignait à son fils la loi nouvelle, et sa mère Augusta, avec cette puissance que Dieu donne aux mères chrétiennes, façonnait et fortifiait son cœur. Symphorien grandissait incorruptible au milieu de beaucoup de séductions; car il fut *bien instruit dans les lettres* [4], et fréquenta sans doute assi-

chéologue et le pélerin ne retrouveront pas même le souvenir du célèbre *polyandre*. Espérons que les savans qui prennent intérêt aux monumens Eduens, obtiendront quelques secours du gouvernement pour venir en aide à une ville qui n'est riche qu'en souvenirs, pour sauver des monumens d'un intérêt national, pour fouiller partout où gisent encore mille objets importans pour l'archéologie chrétienne, et Gallo-Romaine.

[1] *Gallia christ.* IV; p. 319.

[2] Langres.

[3] Surius, 2 nov.

[4] *Acta S. Symph.* ap. D. Ruynard. p. 69. Erat tum in Augustodunensi urbe, Fausti nobilis viri, filius, nomine Symphorianus, christianæ familiæ, *litteris bene instructus et moribus.*—Symphorien dut puiser ses connaissances littéraires dans les célèbres écoles Méniennes. Quelques auteurs allemands ont voulu contester à la ville d'Autun la gloire d'avoir possédé ces écoles; mais on peut voir dans les notes de Juste Lipse (Tacit. et Velleii Paterc. *scripta*, edit. varior. Parisiis 1608, *excurs. in lib.* III, *Ann.* p. 193) la manière également solide et piquante avec laquelle ce savant réfute l'étrange opinion de Rhenanus et de Pighius.—Les Eduens, comme la plupart des peuplades galliques, se servaient sans doute avant l'arrivée des Romains, de l'alphabet grec; ils avaient pu l'apporter de l'Orient ou des

dûment ces brillantes écoles méniennes, où accourait toute la jeunesse gauloise, où florissaient les études grecques et latines, où de loin venaient enseigner d'éloquens rhéteurs, qui préféraient l'éclat de Bibracte aux applaudissemens d'Athènes et de Rome.

Au milieu des jeux littéraires et des fêtes licencieuses qui enivraient les jeunes Celtes, Symphorien [1] « unissait la gra-

colonies phéniciennes, qui fondèrent à quelques lieues de Bibracte *Alesia*, surnommée l'Athènes des Gaules. Peut-être dans les fréquentes excursions qui conduisaient les Gaulois jusque dans la Grèce, l'avaient-ils recueilli avec ces milliers de médailles au type grec qui attestent leurs brigandages. Ils se servaient encore de ces caractères mélangés avec les lettres latines au 3e siècle, comme l'atteste la curieuse inscription du martyr Gordien, rapportée dans *l'Histoire littéraire de France*, t. 1, 1re part. p. 16.—L'arrivée des Phocéens à Marseille, le passage fréquent des marchands grecs par nos contrées, rendirent leur langue si populaire qu'on l'employait dans les actes publics, qu'on la gravait sur les édifices les plus fréquentés, qu'on la lisait aux pieds des statues des dieux. Ainsi le musée d'Autun possède un cippe d'Apollon dont les beaux caractères grecs semblent appartenir à l'époque d'Auguste; et parmi les ruines d'un édifice, qui remonte aux premiers siècles, on a trouvé le mot γαζοφυλακιον. Il n'est donc pas étonnant que de savans Rhéteurs, tels que l'aïeul d'Eumène, aient préféré le séjour de Bibracte à celui de Rome et d'Athènes. Les Chrétiens de Lyon écrivent en grec leurs lettres et leur héroïque légende; S. Irénée adressait sans doute à la Gaule comme à l'Asie ses savans ouvrages, tous écrits dans la langue de Démosthène. Un fragment de ces ouvrages indique, ce semble, qu'une des études favorites des beaux esprits d'alors, était de faire des centons d'Homère; S. Irénée en cite un ingénieux exemple. Tout cela fixe encore l'époque de l'inscription Autunoise, dont les plus belles expressions et des vers presqu'entiers sont empruntés d'Homère. S. Iren. *adv. hæres.* lib. 1, c. IX. p. 46, édit. Massuet. *Hist. lit. de Fr.* tom. 1r, 1re part. p. 12, 22, 58, 61, 138, 318.

[1] Symphorianus..., litteris benè instructus et moribus, ità ut primævæ indolis florentes annos, senum anticipans vitam, immaculatæ mentis sinceritate superaret. Hic itaque...tantam spem virtutum suarum omnibus fecit, ut illum jam omnes boni cum supernis virtutibus habere consortium, meritorum admiratione judicarent. Illustrabat namque cum cœlestis sapientia et spiritualibus gemmis ornata simplicitas; et justum vitæ tramitem tenens, felicis gubernaculi defensione servatus, naufragium

» vité d'un vieillard à l'innocence d'un enfant... ; une sagesse di-
» vine rayonnait sur son front avec une aimable simplicité
» couronnée des perles de la vertu. Ainsi foulant d'un pas ferme
» la voie du juste, se conservant pur par une heureuse vigilance,
» il échappa au naufrage où l'entraînaient les séductions du
» monde; et telles étaient les espérances que donnait à tous le
» noble enfant, que même les gens de bien, admirant sa vertu,
» le regardaient comme vivant déjà au milieu des anges. »

Mais aux jours de calme pieux succéda la lutte jusqu'au sang.

Marc-Aurèle et Lucius-Vérus venaient de renouveler les édits des Néron et des Domitien; et il se trouvait en nos contrées des hommes ardens à exécuter sans pitié ces prescriptions légales; c'était le préfet de *Lugdunum*, c'était *Héraclius* qui commandait à *Augustodunum*, *Priscus* à *Châlons*, *Claudius* à *Bezançon*, *Terentius* au *castrum* de *Divio*.

La persécution éclata à Lyon. Le vénérable Pothin, défaillant d'ans et de fatigues, presque nonagénaire, est traîné en prison avec 50 de ses disciples; on choisit pour les juger et les frapper de mort l'époque des jeux institués ou rétablis par Caligula, où se rendaient pour lutter d'éloquence et de poésie tous les beaux esprits de la Gaule, le solennel anniversaire du jour où soixante cités gauloises élevèrent un autel à Auguste et à Rome. Au milieu d'une foule immense, les martyrs sont torturés, meurent et triomphent, et le récit de leur combat courut toute la Gaule avec les nombreux témoins de leur héroïsme [1].

Parmi les 50 captifs, deux jeunes diacres, Marcel et Valérien, unis comme deux frères par le sang et la lutte [2], avaient vu miraculeusement tomber leurs chaînes; ils sortent de Lyon, se séparent, et vont où Dieu les mène.

malè blandientis sæculi elapsus est. *Ap. D. Ruyn.*—Tous ceux qui ont vu à Paris ou dans la cathédrale d'Autun, le tableau de M. Ingres, et cette radieuse et attendrissante figure de S. Symphorien, nous pardonneront d'avoir reproduit le portrait tracé par le pieux légendaire.

[1] Euseb. *hist. eccl.* lib. v, cap. 1, et seqq. edit. Vales.

[2] Sanguine et agone propinqui. dit Grégoire-de-Tours. *De gloria mart.* c. 54.

Valérien prend la voie romaine qui longe la rive droite de la Saône, et ne s'arrête qu'à *Trenorchium* [1], station et grenier des légions romaines.

Marcel se jette dans les forêts de la rive gauche, prêche partout où il passe, et parvient jusqu'aux portes de *Cabillo*. Il accepte l'hospitalité chez le riche Latinus, dont l'opulente demeure présentait au vestibule la statue équestre de Mars, escortée de celle de Mercure et de Minerve. L'apôtre s'émeut à cet aspect, et bientôt parvient à convertir et baptiser son hôte et toute sa famille. Mais les événemens de *Lugdunum*, le départ même de Marcel, sa présence à *Châlons* faisaient bruit; l'apôtre s'éloigne, et reprend la route de *Sequanie*, le long de la Saône. Comme il passait devant un *hospitium* où le préfet des nautes de l'Arar, Priscus, préparait un sacrifice et un festin en l'honneur de ses dieux, le voyageur, convié à y prendre part, se présente, mais pour exposer hardiment sa foi devant les convives. Il est arrêté, étendu sur le chevalet devant la statue de Saturne qui dominait le fleuve, torturé de nouveau à la porte Sequanaise, devant l'effigie du Soleil, brûlé à petit feu près de l'atrium d'Ammon, enfin enterré vif à mi-corps dans une fosse où il meurt à deux milles de la cité [2].

Priscus, teint du sang de Marcel, descend à Lyon comme pour aller recevoir un triomphe; il voguait sur la Saône, et un nombreux cortége le suivait sur les deux rives. Il s'arrête vers le soir à *Trenorchium*, et apprend que dans un coin de la ville un autre fugitif de Lyon a élevé un autel au Christ. Dès le lendemain il fait arrêter Valérien; on le trouve dans une cellule décorée d'une croix. Il s'avoue être chrétien, est déchiré par les ongles de fer et décapité [3].

La persécution s'étend de proche en proche et atteint les apôtres des Eduens. Bénigne avait évangélisé Langres, et s'était arrêté, si l'on en croit à de vieilles traditions, auprès d'une sœur de Faustus, le pieux sénateur d'Autun; Léonilla aurait

[1] C'était le *Castrum Trenorchii*, placé au-dessus de la ville actuelle de *Tournus*, bâtie plus bas, sur les rives de la Saône. Tillemont. t. III, 39.

[2] *Vita S. Marcel.*, ex veteri legendario eccl. Cabillon. Tillem. t. III, p. 39.

[3] *Passio S. Valer.* ex cod. legend.

eu trois petits fils jumeaux, Speusippe, Eleusippe et Meleusippe, qui, baptisés le même jour, auraient été couronnés ensemble comme Symphorien [1].

Ce qui est plus indubitable, c'est que Bénigne évangélisait *Divio*, et confirmait sa prédication par des miracles, quand le préfet Térentius le fit périr dans d'effroyables supplices.

Andoche et Thyrse, à quelques lieues de là, mouraient aussi. Un riche marchand, Félix, allié peut-être de Faustus, à qui on donne à *Sedelocus* des parens et de vastes propriétés, les avait reçus et cachés ; il fallut briser ses portes pour lui arracher ses hôtes et il les suivit jusqu'au ciel [2].

Faustus et Symphorien, disent de graves récits, vinrent à la hâte recueillir le sang des martyrs, et ensevelir leurs restes vénérés. Symphorien, surtout, ne pouvait se détacher de leur tombeau, et Faustus s'empressa d'en consigner le souvenir de sa propre main [3].

Et par toutes ces funérailles le Christ triomphait; il triompha surtout à *Augustodunum* par la mort de Symphorien. Jusque là un sang précieux mais étranger, arrosait la terre éduenne, et, comme s'il eût fallu que le ciel s'ouvrît aux Celtes, par l'effusion de leur sang le plus pur, Symphorien marchait à la mort (Ann. 177).

C'était pendant une fête de *Bérécynthe* (ou *Cybèle*), qui attirait à la cité éduenne une grande foule de peuple; on portait en triomphe sur un char pompeux, à travers les rues l'image de la *mère des dieux*. La Providence voulut que Symphorien rencontrât ce profane cortége. En quelques instans il avait bravé la foule idolâtre, confessé sa foi, comparu devant le préfet Héraclius, reçu son arrêt de mort...; conduit au supplice, il franchissait la porte de Langres ; là on montre encore après seize cent soixante-trois ans la place où son héroïque mère lui adressa ces paroles dignes du livre des Macchabées, et consa-

[1] S. Julien de Baleure, *De l'illustre et très-anc. cité d'Autun*. 1581, p. 205.—Baronius *ad ann.* 179. XXXVII.—Longueval. t. I, p. 43.—Tillem. tom. III, p. 603.

[2] Tillemont. *Hist. eccl.* t. III.—Baillet, XXIVe *jour de sept.*

[3] Tillem. III, 40. — Boll. *Mars*, tom. II, p. 33.

crées par les chants de l'Eglise : « Mon fils, mon fils, Symphorien, pense au Dieu vivant !... Courage, mon fils, nous ne pouvons craindre la mort, la mort qui mène à la vie !... Lève ton cœur en haut, mon fils, vois celui qui règne aux cieux !... A cette heure, *ta vie n'est point perdue, mais changée en vie meilleure* ; à cette heure, mon fils, tu vas par un heureux échange à la vie éternelle. » Et Symphorien monta au ciel [1].

Certes, la foi éduenne fécondée par un sang si généreux, devait rapidement fructifier; aussi rien ne trouble plus de long-tems ses pacifiques progrès.

Tout autour cependant gronde encore l'orage.

Ferréole et Ferrutio, deux noms gallo-romains, dont l'un rappelle l'une des plus illustres familles celtiques, deux conquêtes dues apparemment au zèle de S. Irénée, deux frères, encore, selon nos anciennes traditions [2], devenus apôtres des *Sequanes*, sont frappés par ordre de Claudius, préfet de *Vesontio*, et enfantent par leur sang l'église Bizontine [3].

Andéole, le jeune sous-diacre de S. Pothin, lègue aux Vivarais sa couronne et sa foi.

Félix, Fortunat, Achillée meurent à Valence [4].

Lyon surtout éprouve d'épouvantables calamités.

Les vides faits par la dernière persécution étaient remplis; Pothin même remplacé. Irénée, qu'un message avait alors conduit à Rome, rappelé à la tête de cette église ravagée par le fer

[1] On peut aisément reconnaître comme un air de famille entre ces nobles paroles de la mère de Symphorien et les beaux vers de l'inscription autunoise. Il est bon surtout de remarquer le caractère hardi jusqu'à l'audace des martyrs éduens ; Marcel affronte Priscus ; Félix court à la mort ; Symphorien brave une multitude fanatique ; on conçoit dès-lors comment un chrétien de la primitive église en face de tels exemples, aurait pu sans crainte afficher sa foi sur le marbre d'une tombe. — Quant à l'époque du martyre de S. Symphorien, voy. D. Ruyn. et Pagi. t. 1, p. 299. — Les paroles en lettres italiques se retrouvent dans le *missel* à la *préface des morts*.

[2] Chifflet. p. 29.

[3] Anonym. auct. *Martyrii SS. Ferreoli et Ferrutionis ac socior* ap. Sur. t. VIII, ad diem 16 junii.—On les nomme aussi S. *Fargeau* et S. *Fergeon*.

[4] V. *aut. prælaudatum*.

des bourreaux et les sophismes de l'hérésie, était venu courageusement faire face aux païens et foudroyer les Valentiniens (vers 177).

Pendant vingt-cinq ans, il put, sans obstacle, rallier les débris de son église décimée, poursuivre sans paix ni trêve l'hydre aux mille têtes du gnosticisme, composer ses savans écrits et poser pour toute l'église gallicane les bases toujours fermes de son orthodoxie [1].

Au milieu d'une assez longue paix, pendant laquelle le monde voyait avec indifférence ou dégoût le sceptre impérial passer de main en main, éclate à Lyon la révolte d'Albin contre Sévère, qui long-tems son ami, l'avait lui-même imprudemment poussé à la révolte. La Gaule, la Bretagne, l'Espagne, à l'imitation de Lyon, le saluent empereur. Sévère, encore aux prises en Orient avec le parti de Pescennius Niger, frémit à cette nouvelle, jura vengeance et tint parole avec une férocité africaine. Lyon le vit bientôt à ses portes, bientôt dans ses murs, écrasant sous les pieds de son cheval le corps d'Albin, exterminant sans pitié tous ses partisans [2] (le 19 février 197).

Les Chrétiens souffrirent; mais Sévère leur rendit justice, et ne put les trouver impliqués ni dans la révolte d'Albin, ni dans celle de Niger [3].

Toutefois, soit que le dur et vindicatif empereur ait laissé des ordres qu'on exécuta plus tard, soit que la haine qui excitait les Juifs, ou la répugnance des Chrétiens pour les fêtes décennales, aient provoqué de nouvelles rigueurs, cinq années après la défaite d'Albin, une armée entoure *Lugdunum*; la population toute chrétienne est traquée dans un cercle de bourreaux, et sans y comprendre ni femmes ni enfans, des milliers de martyrs sont égorgés avec Irénée; on marche dans le sang à travers les rues et les places publiques [4] (vers 202).

[1] Dom. Massuet. *Dissert. præv. in oper. S. Iren.* Paris 1710.

[2] *Hist. univ. des Angl.* t. XXIV, 266, 272.

[3] Tert. *apolog.* édit. de l'abbé de Gourcy. XXXV, p. 191. Id. *ad scap.* c. IV.

[4] Greg. tur. *hist. Fr.* lib. I, c. 26, 27.; *de glor. mart.* c. 49, 50.—*Adv. chron.* aun. 181 et 195.—Usoard, *martyr.* IV° kal. Junii.

Depuis ce massacre, Lyon s'efface visiblement; son influence, son Eglise, son nom même est inaperçu, tandis qu'Autun reprend son ancienne importance, fixe l'attention des empereurs, et devient plus d'une fois le centre des diverses combinaisons politiques qui changent la face des Gaules.

Des édifices importans s'élèvent sous les auspices d'une impératrice chrétienne, Julia Mammæa, mère d'Alexandre Sévère, dont la pacifique tolérance favorisa les Chrétiens, et laissa se développer sans orages la foi naissante des Eduens [1] (vers 232).

Sous le règne de Philippe (244), que de graves auteurs font chrétien, partout la religion nouvelle marche rapidement à son complet triomphe; des idoles sont publiquement brisées,

[1] Dans le riche et curieux cabinet de M. Ed. d'Espiard, on voit une médaille en plomb, à l'effigie de Julia Mammæa, trouvée récemment dans la maçonnerie d'un édifice antique, situé dans le clos de la célèbre abbaye de S. Jean-le-Grand; cette médaille prouve que des constructions importantes furent faites à Autun au tems d'Alexandre Sévère. Julia Mammæa était chrétienne, et il serait permis de penser que, dès le tems de cette princesse, on ait bâti à Autun des oratoires et des baptistères. On ne peut douter, dit Courtépée (III. 418), que sur la fin du 3e siècle il n'y ait eu un oratoire dédié à S. Etienne, qu'on doit regarder comme la première cathédrale. Les Chrétiens de Lugdunum, peu d'années après le massacre de leurs frères, ouvrirent publiquement la chapelle des Macchabées sur le penchant méridional de la montagne de Fourvières. (*Hist. de Lyon*, par C. Beaulieu, 129). Le même auteur parle d'une église des apôtres antérieure à Constantin, p. 131. Il est d'ailleurs indubitable et incontesté que les Chrétiens avaient partout des églises avant Constantin. Il y en eut jusqu'au centre des cités impériales, en face du palais des empereurs, par ex. à Nicomédie. Aurelien, bien que persécuteur, fut consulté concernant la possession d'une église en litige, et il déclara qu'elle appartenait à l'évêque qui communiquait avec Rome. Autun, qui conserve encore une crypte sous le palais épiscopal, pouvait donc avoir une église, un baptême, des tombes, des inscriptions publiques, et il serait étrange qu'on n'en ait point eu pendant les 80 ans de paix, qui s'écoulèrent de la mort de S. Symphorien à la persécution de Valérien, de 177 à 257. Il n'est pas inutile, ce semble, pour fixer l'époque du monument d'insister sur ces faits et ces dates. (Voir Baron. *Annal.* t. I, ad ann. 211. VII. Ad ann. 245. II. Ad ann. 287. VI. Ad ann. 302. IV. XII. XIII. — *Art de vérifier les dates.*

des temples s'élèvent au vrai Dieu, les missions s'étendent, les évêchés se fondent, la Gaule est sillonnée par de nouveaux apôtres, et pendant près de 75 ans passés sans persécution connue, Autun, chrétien, grandit en même tems que la cité Augustale reparaît sur la scène.

Valérien, qui, au milieu de tant de soldats et de barbares couronnés, conservait avec le vieux sang romain, les goûts littéraires des premiers Césars, passa par Autun, et dut se plaire dans la société polie de ses rétheurs et de ses grammairiens (vers 257).

Posthume, nommé le restaurateur et l'hercule des Gaulés (vers 260), fit de la vieille cité, ceinte encore de fortes murailles, une de ses places d'armes, et put y braver dans un long siége toute la puissance de Gallien. Victorin, dont les médailles sont semées sur notre sol, et Victorina, sa mère, suivirent la fortune et les goûts de Posthume (267).

Tétricus attacha tant de prix à la possession d'Autun, que sept mois de siége ne lui parurent pas trop longs pour s'emparer de ses ruines (268-274).

Mais Claude s'y fit surtout aimer, et de lui date ce long attachement aux Flaviens, qui se manifesta si vivement sous Constance Chlore et Constantin, et qui valut à Autun le nom de *Flavia* (268).

Cependant l'humble église, retirée dans le polyandre de la *via strata*, croissait au milieu de ses tombeaux, et comme il arrive aux choses divines, se fortifiait plus par les tribulations que par les succès [1].

[1] Nous ne voulons point prévenir le jugement des Paléographes, de qui, en ce moment, relève l'inscription, en présentant de nouveaux essais d'interprétation. Nous signalerons cependant l'acrostiche complet que nous avons cru remarquer dans les initiales des onze lignes ιχθυς ειι αση *le Christ est venu dans la souffrance.* Ce mot résume les trois premiers siècles de l'Eglise. C'est la devise de ces premiers chrétiens qui passaient par le monde, faisant le bien et souffrant pour la justice ; ce serait de plus la date décisive du monument. Mais que l'acrostiche soit admissible ou non, le mot ιχθυς se lit partout sur les marbres d'Autun, et ce mot, employé sans nulle explication, appartient exclusivement à l'époque que nous assignons. Au 4e ou 5e siècle, et plus tard encore, on emploie, il est

Après les premiers apôtres, un nom sénatorial et très-célèbre à Lyon commence l'épiscopat éduen; *Amator* ou *Amandus* recueille, console, étend l'église affligée, fait le bien à l'écart, disparaît dans l'ombre des tems, et lègue son église à un saint homme, *Martin*, dont le nom sera plus tard illustre dans la Gaule.

Après 80 ans de paix (en 257) apparaît un jeune martyr, un second Symphorien, *Flocelle*, aux prises avec Valérien, l'empereur lettré et tolérant comme Néron. Flocelle l'étonna par son héroïsme précoce, et lui parut un être magique. C'était seulement l'ange consolateur de ses frères persécutés; ni les chevalets, ni les flammes, ni les tigres, ni les satellites de Valérien ne purent rien sur lui; il fallut, pour fermer la bouche à l'éloquent enfant, lui percer la langue, lui garotter les bras, lui arracher la vie par le glaive [1].

C'est alors, et peut-être parce que la cité trop païenne encore avait trempé les mains dans le sang innocent, qu'Autun est frappé comme Lyon; fidèle aux Flaviens, et seule aux prises avec Tétricus, maître de la Gaule, il est assiégé sept mois, pris et saccagé. Les bandes des *Bagaudes*, qui depuis l'ère romaine s'agitaient dans les montagnes, descendent de leurs rochers, passent et repassent sur les ruines laissées par Tétricus, les impôts usent les dernières ressources, et la persécution demande encore du sang [2].

Année 274. — Aurélien, qui s'attacha surtout à frapper les prêtres et les temples des Chrétiens, signala son passage à Au-

vrai, le même symbole, mais d'une manière toute différente, on n'en fait plus un secret, on place toujours à côté du mot ιχθυς le nom du Christ; ici au contraire, nulle part le Christ n'est nommé, nulle part le symbole n'est expliqué, le secret était donc encore un devoir, une nécessité; l'Eglise n'en était donc pas encore à son ère de liberté. Nous donnerons plus de jour encore à cette opinion, dans un second article, où nous comparerons l'inscription avec les idées qui dominaient dans l'enseignement des apôtres éduens.

[1] *Brev. eld.* ad diem 17. sept. Il est possible que l'on ait confondu dans les anciennes légendes le préfet de l'empereur avec l'empereur même.

[2] Eumene. *Panegyr.* II. *ad Const. Aug. pro grat. act.* n° 4; item. *orat. pro restaur. schol.* n° 4.

tun par la mort de plusieurs martyrs, dont le plus illustre fut *Révérien*, l'un des successeurs d'Amator [1].

Ce fut le dernier assaut qu'eût à essuyer la foi éduenne; la cité Gallo-Romaine renaissait chrétienne à force de souffrances. La désolation était à son comble sur la fin du 3e siècle; les familles sénatoriales avaient disparu ou s'étaient retirées jusqu'aux pieds des Pyrénées [2]; les campagnes étaient dépeuplées, et il fallut que Constance Chlore transportât des peuplades de Francs dans les plaines de Troie, de Langres, et probablement jusque dans les montagnes éduennes [3] (292-306).

Mais de ce moment date une nouvelle et brillante époque. Les Flaviens, amis d'Autun, ont recommencé pour long-tems cette domination pacifique et fortunée que fit deux fois les délices de l'empire, et laissa respirer le monde et l'Eglise jusqu'à l'invasion des Barbares [4].

Constance se hâte de relever la cité fidèle; il appelle, il envoie du fond de la Bretagne d'habiles ouvriers; les palais, les thermes, les aquéducs, les édifices publics et particuliers, sortent des ruines; les familles illustres reparaissent, les écoles s'ouvrent, et une nombreuse jeunesse se presse autour du rhéteur Eumène [5].

[1] Grevier liv. XXVII. — Pagi. t. I, p. 291. — Usuard *martyrol.* I Junii.

[2] Auson. *inter Parental.* c. IV. V.

[3] *Hist. univers. des Angl.* t. XXIV. édit. in-8°, 528.

[4] Il est remarquable que depuis Auguste jusqu'à l'invasion des Barbares les deux seules époques où Rome et le monde semblent se reposer, sont celles où des Flaviens règnent, d'abord sous Vespasien et Titus, puis sous Constantin, qui descendait des premiers Flaviens.

[5] La famille d'Eumène venait de la Grèce; son aïeul était d'Athènes, d'où il passa à Rome et y enseigna l'éloquence avec un éclat flatteur qui eût pu le retenir dans la ville impériale. Néanmoins il vint à Autun, qui lui offrit tant d'agrémens qu'il s'y fixa, et continua d'y enseigner jusqu'à l'âge de 80 ans. Deux autres rhéteurs le remplacèrent successivement, avant que le célèbre Eumène ne prît lui-même la direction des écoles Méniennes; ainsi à une époque voisine des premiers apôtres, il y avait à Autun des familles grecques, opulentes et savantes parmi lesquelles pouvait se trouver celle dont les noms apparaissent dans l'inscription grecque. Au reste, à cette époque les noms grecs étaient assez communs en Gaule. *Hist. litter.* t. I, 1re partie 318, 2e partie 44.

De plus nombreux disciples accourent sous la houlette du savant évêque *Rhetice*, que la famille de Constantin honora d'une estime méritée. Grâce sans doute à son influence protectrice, les fureurs de Rictiovare, exécuteur sauvage des ordres de Galère, ne pénétrèrent pas à Autun. On sait d'ailleurs que la maison de Constance était pleine de chrétiens, et que son palais ressemblait à une église; on sait qu'obligé de publier les nouveaux édits, il se contenta d'en faire lecture à ses officiers, et qu'il chassa de sa présence les apostats comme des traîtres; on sait qu'il laissa seulement abattre quelques temples, et qu'autant qu'il dépendit de lui, l'Eglise fut libre sous son gouvernement. L'impératrice Hélène était chrétienne, il ne manqua peut-être à Constance Chlore pour l'imiter que de ne l'avoir pas répudiée [1].

Constantin fut plus heureux, et dès son passage à Autun, en 311, après avoir accueilli avec attendrissement les principaux de la ville, remis les taxes arriérées, diminué les impôts, accordé de nouveaux secours pour l'ornement et le soulagement de la ville, il ne parut pas aux temples, et s'occupa peu de les relever de leurs ruines. Même il est remarquable qu'Eumène, qui dans ses premiers panégyriques épuisait pour le louer toutes les réminiscences mythologiques, change véritablement de ton dans le discours prononcé à cette occasion, comme s'il eût senti que la cause des dieux était perdue, et qu'il y avait contre eux la force de la vérité, la puissance du jour et tout l'avenir [2].

Peu après Constantin et toute son armée rencontraient sur le chemin de Rome le *Labarum* [3]. Près de lui nous retrouvons

[1] Euseb. *de vitâ Const.* lib. i, c. xiii, xv et xvii. *Ed.* Vales.—*Hist. univ. des Angl.* xxv, p. 6.—Optat. Milev. lib. i, p. 44.—Lact. c. 15, p. 13.

[2] *Orat. pro grat. act.*

[3] Une foule de médailles frappées à Autun avec le monograme du Christ, la croix grecque qui de tems immémorial figure dans les armes de la ville et du chapitre, d'anciennes traditions locales, les noms de *lux*, de *sainte Croix* donnés à deux villages placés sur les deux voies de Châlons à Lyon, l'autorité des P.P. Perry, Morne, Thomassin, induiraient à placer près d'Autun le théâtre de l'apparition du *Labarum*. Peut-être serait-il possible, en recueillant ces données, en explorant attentivement

jusqu'à Rome l'éloquent évêque d'Autun, qui juge et prononce par ordre de Constantin dans d'importantes affaires, qui parle dans les conciles et s'assied à côté des premiers pontifes, qui compose contre le schisme et l'hérésie des écrits dont S. Jérôme admirait la grandeur, et dont S. Augustin vénérait l'autorité [1].

Ainsi à Autun, comme partout le monde romain, la lutte n'était pas incertaine quand vint Constantin; le paganisme, usé comme religion bien avant l'ère chrétienne, n'était plus qu'un rouage du despotisme impérial qui devait se briser du jour où cesserait l'empire de la force pour faire place au règne de l'intelligence, et ce moment était venu. Le quatrième siècle se levait sur le monde avec la plus belle génération de génies qui se soit vue sous le soleil. Qu'il y eut ou non un chrétien de plus, nommé César, la chose importait peu; le sceptre du monde appartenait au Christ, et sa victoire était écrite au ciel bien avant et bien plus haut que le labarum.

C'est toutefois un beau jour dans les annales éternelles du christianisme que celui où Rome vit, muette de stupeur, un empereur proclamant qu'il devait une grande victoire au gibet d'un crucifié; des légions romaines croisées et marquées au casque et au bouclier du signe du Christ; un sénat rendant grâces au ciel de tout cela, décrétant l'abolition à perpétuité de ces hécatombes humaines nommées persécutions, et inscrivant sur le marbre d'un arc de triomphe qui subsiste encore, que Constantin avait sauvé l'état *par un courage héroïque et par une inspiration divine* [2].

On nous pardonnera d'avoir parcouru trop longuement sans doute trois siècles enveloppés de ténèbres, pour aider à découvrir le jour, le but, la pensée mystérieuse de l'inscription autunoise. Le champ s'est élargi à mesure que nous le parcou-

les lieux indiqués, d'éclaircir l'un des plus intéressans problêmes de l'histoire ecclésiastique.

[1] D. Aug. lib. 1. *contra Julian. Pelag.* cap. 3, n° 7. — Hieronym., *in catal. scrip. eccles.* — Greg. tur. *De glor. confess.* — *Hist. littér.* t. 1er, 2e partie. 59.

[2] *Hist. univ. des Angl.*, t. XIV, p. 64 et suiv.

rions, et pour ne rien omettre, nous avons rappelé plus d'un fait déjà connu, nous avons touché à toutes les origines éduennes. Nous espérons faire jaillir plus de lumières encore sur l'*inscription* et aborder plus directement ses détails, en présentant encore quelques observations dogmatiques et liturgiques. Résumons en quelques mots les faits qui nous semblent se rattacher immédiatement à notre but.

— Autun, cité druidique et romaine, fut de bonne heure initié aux lettres grecques;

— Vers 160, des apôtres venus de la Grèce, prêchent la foi;

— Ils trouvent à Bibracte une famille sénatoriale déjà chrétienne;

— Martyrisés vers 177, leur œuvre se poursuit sans trouble pendant 80 ans;

— Alors Autun prospère, les écoles surtout sont florissantes;

— Ces écoles et des familles grecques rendent la langue grecque populaire;

— Des églises, des oratoires s'élèvent dans le Polyandre de S. Pierre;

—La persécution recommence, tout souffre à Autun jusqu'à Constance Chlore;

— La ville est saccagée, les églises et les temples sont renversés;

— La foi est tolérée, favorisée même par Constance Chlore;

— La foi triomphe sous Constantin; en même tems et peut-être aux mêmes lieux apparaissent Rhétice et le labarum.

L. J. C.

Traditions phéniciennes.

DISSERTATION SUR L'AUTHENTICITÉ

DES FRAGMENS DE L'HISTOIRE PHÉNICIENNE DE SANCHONIATHON,

Renfermés dans le premier livre de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe de Césarée de Palestine.

Quatrième Article [1].

Eusèbe a-t-il inventé les préfaces de Philon et les fragmens de Sanchoniathon? — Sur Orphée. — Ses poëmes sont d'Onomacrite. — Sur les Sibylles. — Leurs vers interpolés par les Juifs et les Chrétiens. — Euhémère est-il seul à soutenir que les dieux avaient été des hommes?—Les Grecs n'ont pas reçu toute leur religion des Egyptiens. — Du symbolisme de Porphyre. — Pourquoi les apologistes chrétiens n'ont pas parlé de Sanchoniathon.

M. Lobeck déduit les motifs qui lui font croire qu'Eusèbe a fabriqué la préface de Philon et les fragmens de sa traduction de Sanchoniathon : ce n'est pas seulement, selon lui, parce que beaucoup de livres anciens sont supposés, mais par l'intérêt qu'il avait à cette supercherie dans un ouvrage destiné à démontrer la folie des religions du paganisme. Or, rien n'atteignait plus certainement ce but qu'en faisant voir que les objets du culte ancien n'étaient que des hommes déguisés en dieux. Tous les apologistes insistent sur cette preuve qui leur donne tant d'avantage. « Croyez-moi, ô Grecs, dit Tatien, » ne souffrez pas d'allégories dans votre mythologie ni parmi » vos dieux [2]. » Clément, Arnobe, tous enfin rassemblent sur ce point la force de leur dialectique. C'était donc pour Eusèbe un avantage immense que de faire parler Philon de Byblos, un païen, dans les mêmes termes. Il ne saurait en consé-

[1] Voir le 3e art., t. XIX, N° 112; p. 263.

[2] *Tatiani opera. p.* 160.

quence échapper au reproche de s'être permis une fraude pieuse.

Rép. Lorsque Dodwell accusait Porphyre de la supposition qu'on fait maintenant peser sur Eusèbe, il se faisait cette question: pourquoi accusai-je Porphyre d'avoir forgé cet écrit, ou au moins d'avoir concouru à la publication d'un écrit forgé, inconnu et suspect? c'est parce que les principes des Pythagoriciens et des Platoniciens permettent les supercheries, et que Porphyre était aggrégé à ces deux sectes. En effet, nous lisons dans Timée [1] : « De même que dans les maladies nous » guérissons les corps par des remèdes, causes eux-mêmes des » maladies, lorsque nous ne le pouvons pas par des remèdes be- » nins; ainsi nous dirigeons les âmes par des discours fallacieux, » quand nous ne pouvons le faire par la vérité. » Platon [2] professe des doctrines absolument pareilles, et en faisait usage dans les fables mythologiques qui ornent ses dialogues.

Aussi l'historien Socrate, parlant des ouvrages de Porphyre et de Julien contre les Chrétiens, les accuse d'altérations et de faussetés dans l'emploi des textes sacrés; « mettant tout en » œuvre, dit-il, dans leurs écrits contre les Chrétiens; ils ont » essayé de faire violence à la vérité, soit en altérant certains » textes sacrés, soit en y insérant des parties supposées, de ma- » nière à atteindre leur but [3]. »

Ce passage inaperçu de Dodwell allait plus à son but, parce qu'il accusait Porphyre lui-même de mauvaise foi dans la controverse. Qu'en conclure? qu'il y en a eu de part et d'autre, parce qu'on se passionne rarement pour la vérité contre l'intérêt de sa cause. Huet, dont la crédulité est notoire, et que M. Lobeck traite avec assez de mépris pour dire : *quæ Huetianis sæculis credere decorum fuit*, comme s'il s'agissait du moyen.

[1] Ὡς τὰ σώματα νοσώδεσι πόκα ὑγιάζομες εἴ κα μὴ εἴκῃ τοῖς ὑγιεινοτάτοις, οὕτω τὰς ψυχὰς ψευδέσι λόγοισι ἀπείργομες, εἴκα μὴ ἄγωνται ἀλαθέσι. *De l'âme du monde*, ch. XVII, p. 74, éd. de Lebateux.

[2] Dans le IIIe *livre de la République*, tom. 2, p. 413 et 414.

[3] Κατὰ χριστιανῶν λόγους ἀναλώσαντες τὴν ἀλήθειαν ἐπεχείρησαν διάσασθαι, τινὰ μὲν τῶν ἱερῶν γραμμάτων παρατρέψαντες, τὰ δὲ ἐγκαταλέξαντες, πάντα δὲ πρὸς τὸν οἰκεῖον ἀναλαβόντες σκοπόν. *Hist. Eccl.* l. III, pag. 202, éd. de Reading.

âge, et non du 17e siècle, le plus illustre des tems modernes, et qu'Huet qualifiât et dominât le siècle où il a vécu; Huet, dis-je, si crédule en général, a cependant repoussé le témoignage d'Orphée et des Sibylles dont les premiers apologistes font grand usage. Voici ce qu'il dit du premier : « Ce qu'Aristobule » le péripatéticien dans Eusèbe, ce que Justin, Clément d'A- » lexandrie, Cyrille et autres rapportent d'Orphée, paraît avoir » été forgé par d'anciens chrétiens de lambeaux pris dans les » livres sacrés [1]. » Wakenaer a relevé les Chrétiens de cette sentence dans son *Traité sur Aristobule*, en reportant le blâme sur les Juifs, comme j'aurai occasion de le faire voir.

Huet parle des vers sibyllins dans les mêmes termes [2]. « On » doit penser la même chose des vers sibyllins, savoir qu'ils » sont l'œuvre d'auteurs récens, et convaincus de supposition. » Il renvoie en conséquence à l'ouvrage de Blondel. Voilà des écrits incontestablement pseudonymes, que personne ne prendra sous son patronage. Cette fraude était si visible, que Celse, dans un passage rapporté par Origène [3], en a abusé pour le blasphême qui suit : « Vous auriez beaucoup mieux fait de » mettre à la tête de votre religion la Sibylle, en la déclarant » fille de Dieu, puisque vous vous servez d'elle, en insérant dans » ses vers beaucoup d'impiétés; au lieu de cela vous allez pren- » dre pour votre Dieu celui dont la vie est décriée, et dont la » mort est la plus honteuse qui se puisse. » Mais Celse ne savait pas que c'est la bassesse même du Christ qui fait la gloire de sa religion.

Ainsi il a existé des livres attribués faussement à certains auteurs.

[1] At quæ ex Orphæo attulerunt Aristobulus Peripateticus apud Eusebium, Justinus, Clemens Alexandrinus, Cyrillus et alii, ea prorsus videntur à veteribus christianis conficta, et ex sacrorum codicum consuta segminibus, *Demonstrat. evan.* prop. iv, n° 19, t. i, p. 187, in-8°.

[2] Idem omnino de sibyllinis carminibus putandum est; non recentioribus illis quæ circum feruntur et *κιβυλλείας* vulgo damnata sunt. prop. etc. ix, n° 10, p. 1090.

[3] Ὑμεῖς δὲ κἂν Σιβύλλαν ἢ χρῶνταί τινες ὑμῶν εἰκότως οὖν μᾶλλον προεσθήσασθε ὡς τοῦ θεοῦ παῖδα; νῦν δε παρεγράφετε μὲν εἰς τὰ ἐκείνης πολλὰ καὶ βλάσφημα εἰκῆ... τὸν δὲ βίῳ μὲν ἐπιῤῥηλοτάτῳ θανάτῳ δὲ οἰκίστω χρησάμενον Θεὸν τίθεσθε. L. vii, pag. 368 de l'édit. de Cambridge.

Voyons maintenant si l'analogie est parfaite entre les vers orphiques et sibyllins d'une part, et la préface de Philon jointe aux extraits de Sanchoniathon.

Orphée a été reconnu comme un personnage fabuleux dans l'antiquité même. Hérodote déclare qu'Homère et Hésiode sont les deux premiers poètes qui ont répandu la théogonie parmi les Grecs, qui ont donné des noms aux Dieux, et leur ont assigné les honneurs qui leur sont rendus; qui enfin les ont rangés dans l'ordre généralement admis. Il ne connaissait donc pas les poëmes attribués à Orphée; ou plutôt lorsqu'il parle des Orphiques, il les renvoie parmi les productions égyptiennes ou pythagoriciennes [1].

Le même Hérodote [2] attribue à Onomacrite, contemporain et ami des Pisistratides, les poëmes qui passaient sous le nom de Musée; on peut croire qu'il a fait aussi parler Orphée. Sextus Empiricus [3] cite Onomacrite dans les *Orphiques*. Le scholiaste d'Aristide, sur le discours en défense de Miltiade contre Platon, dit : « Orphée a précédé Homère, mais ses doctrines ont » été mises en vers par Onomacrite [4]. »

Aristote, dans le *Traité de l'âme*, dit : « Le raisonnement » contenu dans les poëmes appelés Orphiques est dans le même » cas [5]. Philoponus, dans son *commentaire* sur ce passage se demande pourquoi Aristote appelle ces poëmes *orphiques*? c'est, répond-il, parce que ces poëmes ne semblent pas être d'Orphée, comme Aristote le déclare lui-même dans les livres *de la philosophie*. On dit bien, continue-t-il, que les doctrines

[1] Ὁμολογέουσι δὲ ταυτὰ τοῖσι ὀρφικοῖσι καλεομένοισι, καὶ βακχικοῖσιν, εοῦσι δὲ αἰγυπτίοισι καὶ πυθαγορείοισι. L. II, c. 53 et 81. — Dans ce passage il faut corriger comme je l'ai fait ταῦτα et lire ταυτὰ; d'abord ταῦτα ne peut pas être le sujet d'ὁμολογέουσι; ce serait un solécisme dans la langue d'Hérodote. Ensuite Plutarque nous offre une construction absolument pareille : Ὁμολογεῖ δὲ τὰ τιτανικὰ καὶ νυκτέλια ταυτὰ τοῖς λεγομένοις Οσιρίδος διασπασμοῖς. De Isid. c. 35.

[2] Liv. VII, ch. 6.

[3] Dans le 9e livre *C. les Mathématiciens*. § 361.

[4] Τὰ δόγματα Ὀρφέως Ὀνομάκριτος μετέβαλε δι' ἐπῶν.

[5] Τοῦτο δὲ πέπονθε καὶ ὁ ἐν τοῖς ὀρφικοῖς καλουμένοις ἔπεσι λόγος. L. I, c. 7.

sont de lui, et qu'Onomacrite les a mises en vers. C'est d'après ce passage invoqué d'Aristote dans les livres perdus *de la philosophie*, que Cicéron a été autorisé à dire, que d'après Aristote, Orphée le poète n'a jamais existé [1].

Denys-le-Thrace, au rapport de Suidas, exprimait la même opinion qu'Aristote [2]. Son scholiaste, en effet [3], dit : « Si » quelques personnes reconnaissent des poètes antérieurs à » Homère, tels que Musée, Orphée, Linus, c'est à tort; il » n'existe aucun poëme plus ancien que l'Iliade et l'Odyssée. » Mais, dira-t-on, comment cela peut-il être, puisque nous » possédons des écrits plus anciens? nous répondrons que les » uns ne sont pas de ceux auxquels on suppose qu'ils appar- » tiennent, les autres portent des titres d'auteurs récens ho- » monymes d'anciens personnages. » Suidas, à l'article d'*Orphée*, énumère les auteurs de ses différens poëmes, parmi lesquels figure Onomacrite.

Tatien, dans son *Discours aux Grecs*, cité par Eusèbe [4], dit qu'Orphée fut contemporain d'Hercule, mais que les poëmes qui portent son nom furent composés et mis en ordre par Onomacrite vers la 50e olympiade.

Josephe, dans son premier livre *contre Apion*, affirme que chez les Grecs il n'est pas d'ouvrage avoué antérieur à Homère.

Parmi les modernes, je citerai le seul Gérard Jean Vossius; ce n'est pas un auteur d'une foi difficile à convaincre; il dit cependant : « Ce triumvirat de poésie Orphée, Musée, Linus, » n'a point existé; ce sont des noms de l'ancienne langue phé- » nicienne que parlaient Cadmus et ses descendans [5]. »

Pour les sibylles la supposition est encore plus évidente,

[1] Orpheum poetam, docet Aristoteles nunquam fuisse. *De N. deo.* lib. I, 38.

[2] Διονύσιος τὸν Ὀρφέα οὐδὲ γεγονέναι φησί.

[3] T. II, p. 785, des *Anecdota* de Bekker.

[4] *Prep. evang.* l. x. p. 495.

[5] Triumviros istos poesæos Orphea, Musæum, Linum non fuisse, sed esse nomina ab antiquâ Phœnicum linguâ quâ usi Cadmus aliique posteri. *De arte poetica*. c. 13.

parce qu'elle est plus récente et toute dans les idées chrétiennes. L'écrit de Blondel, intitulé [1] : *Créance des Pères sur l'état de l'âme après cette vie*, en fournira d'abondantes preuves. Or, comment s'y sont pris ces faussaires? ils ont tout simplement insinué leurs dogmes dans des vers prétendus orphiques ou sibyllins. Orphée doit à Onomacrite, puis aux Pythagoriciens, enfin aux Juifs ou aux Chrétiens, les vers répandus sous son nom ; la Sibylle les doit à peu près tous à ces derniers.

Est-ce ainsi que Eusèbe s'y est pris dans la supposition admise par M. Lobeck des extraits de Sanchoniathon? Sa marche a été diamétralement contraire. C'est en s'éloignant le plus possible des doctrines qu'il veut mettre en honneur, qu'il se montre faussaire. Qu'on tente d'amener les lecteurs à son opinion, en la présentant sous un nom révéré, je le conçois ; mais la marche tortueuse que M. Lobeck prête à Eusèbe me semble aussi peu compréhensible que celle que Dodwell avait attribuée à Porphyre ou à Philon. Indépendamment des Phéniciens, Eusèbe n'avait-il pas les Egyptiens, les Atlantiens, les Grecs et les Romains pour déifier les hommes? Cette doctrine n'est-elle pas placée au-dessus de toute atteinte par des auteurs irrécusables, Homère, Hésiode, Diodore, Plutarque, Denys d'Halicarnasse ? quelle force pouvait donner à sa démonstration la faible adjonction de la théologie phénicienne? Et puis cette théologie existait quelque part; plus ou moins connue, elle l'était cependant. Tout le monde civilisé était instruit que c'était par des victimes humaines qu'on se rendait propice le *Saturne* phénicien, qu'*Astartée* et *Baal* ou *Beth* étaient adorés à Sidon. L'Hercule tyrien avait un temple anciennement vénéré, vénération dont Alexandre voulut se faire un prétexte pour pénétrer dans Tyr. Que pouvait donc faire Eusèbe dans la fourberie dont on l'accuse ? répéter ce que tout le monde savait, ou se taire. S'il admettait dans la théologie phénicienne des fables de sa composition, à quoi lui servaient-elles? et comment pouvons-nous aujourd'hui les discerner? Mais par l'absurdité, dira-t-on, il a jeté du ridicule et de l'odieux sur cette fraction

[1] Paris, 1659, in-4°; il porte encore le titre suivant : *Des sibylles célébrées tant par l'antiquité païenne que par les SS. Pères.* Charenton, 1649.

du paganisme; mais il ne nous la montre pas plus ridicule ni plus odieuse que les autres théogonies.

D'ailleurs si Eusèbe s'était contenté de combattre les fables telles que les poètes nous les donnent, il n'aurait pas encore rempli son objet; il reconnaît la triple théologie de Varron, poétique, philosophique et politique; il les attaque également dans son livre: il ne gagnait donc pas une grande victoire en déplaçant la difficulté.

Ob. Après tout, ce ne sont pas tant les fables absurdes qui rendent ce recueil suspect, dit notre adversaire, que la prétention de Philon qu'on ne doit pas l'interpréter symboliquement.

Rép. A quoi je réponds qu'on doit distinguer Philon de Sanchoniathon. Philon ne veut pas d'allégories, mais Sanchoniathon n'y a pas pensé. Après ce dernier, mais avant Philon, Thabionidès avait tenté d'introduire dans la religion phénicienne ce genre d'interprétation, contre lequel s'élève Philon. Ne voit-on pas la même dissension parmi les Grecs? les stoïciens détournaient toute la religion à n'être qu'un emblème de la nature. Mais Celse dans son *livre contre les Chrétiens*, et Velleius l'épicurien, mais Cotta l'académicien dans les livres *de la Nature des Dieux* de Cicéron, combattent de toute leur force cet échafaudage; ils sont pourtant les organes de deux sectes puissantes de la philosophie grecque. Ces doctrines, quoique professées en partie par Varron, lui semblaient de nature à s'avouer plus facilement dans le réduit de l'école, qu'au plein jour de la place publique [1]. Or, qu'est-ce qu'une explication réservée à un petit nombre de la religion commune à tous?

Euhémère avant Philon avait traité la mythologie grecque comme celui-ci a fait la phénicienne; il est vrai qu'il a excité contre lui une forte tempête, on l'a qualifié d'athée; mais à qui n'a-t-on pas prodigué cette injure? Les Juifs et les Chrétiens étaient des athées pour les païens; Anaxagore et Socrate pour Aristophane et le peuple d'Athènes; il n'est pas jusqu'aux différentes sectes du Christianisme qui ne se soient donné cette

[1] Hæc faciliùs intra parietes in scholâ, quam extra in foro ferre possunt aures. Varro *apud Aurel. August. De civitate Dei* VI, 5.

dénomination ; S. Justin dit lui-même : « Vous nous parlez de » ceux qui se disent Chrétiens, et qui dans le fond ne sont que » des athées et des hérétiques [1]. »

Les véritables athées sont ceux qui, comme Théodore de Cyrène et Diagore de Mèle, nient l'existence de la divinité. Ceux qui adorent le soleil, l'homme, le bœuf, se trompent sur son essence, mais ne sont pas athées [2].

Ennius ne croyait certainement pas faire une profession publique d'athéïsme, en traduisant en latin l'*Histoire sacrée* d'Euhémère. Cicéron et Varron qui l'ont cité, et Diodore de Sicile qui, dans son 6e *livre*, dont Eusèbe nous a conservé un fragment, paraît l'avoir pris pour guide dans cette partie de son Histoire universelle, ne sont pas athées. En publiant le livre *des mois* (p. 274) de Lydus, M. Hase, de l'académie des inscriptions, nous a fait connaître un passage très-curieux sur cet Euhémère. Malheureusement l'état de dépravation du texte laisse beaucoup à deviner; je l'ai suppléé de mon mieux, je rendrai compte de mes restitutions. Le voici [3] :

« Les Phéniciens, soit par la confusion qui résulte de l'ho-

[1] Λεγομένους μὲν χριστιανούς, ὄντας δὲ ἀθέους καὶ ἀσεβεῖς αἱρεσιώτας. *Contre Tryph.* p. 77.

[2] Voir Warburton, 1e *dissertation* tome 1er, p. 202 de la traduction française.

[3] Οἱ δὲ Φοίνικες κατὰ τὴν τῆς ὁμωνυμίας σύγκυσιν, ἢ κατά τινα ἄλλην αἰτίαν, ἄλλως πως περὶ Κρόνου ἔχουσιν, ὡς ἐκ τῆς δευτέρας τῶν Φοινικικῶν τοῦ Ἐρεννίου Φίλωνός ἐστι λαβεῖν· καὶ βασιλεῦσαι δὲ αὐτὸν ἡ ἱστορία παλαιὰ δίδωσιν, ὡς ἔμπροσθεν ἀφηγησάμην, κατά τε τὴν Λιβύην καὶ Σικελίαν καὶ τὰς Ἰταλίας χώρας· καὶ πόλιν κτίσαι, ὡς ὁ Χάραξ φησί, τὴν ἀπ' αὐτοῦ λεγομένην Κρονίαν, νῦν δὲ Ἱερὰν πόλιν ὡς Ἰσίγονος περὶ τῶν Λυθικῶν θεῶν, καὶ Πολέμων, καὶ Αἰσχύλος ἐν τῇ Αἴτνῃ πεφάγκασιν. Ωσαύτως Ἱερα ἡ ἱστορία κατὰ τὸν Εὐήμερον ποικίλους λόγους περὶ τῶν λεγομένων θεῶν ἀπογράφουσα, θεοὺς ἐπιγείους γενέσθαι ἀποκαλύπτει, οὓς τὸ ὕστερον γένος ἀνεκάλεσεν οὐρανίους. Παλαίφατος δὲ ὁ περιπατητικὸς ἐν τῷ περὶ Διονύσου φησὶν τοὺς εὑεργέτας τῶν βασιλεων καὶ φαρμακέων ταῖς ἴσαις τιμαῖς ἐπαυχεῖν (ἀπολαύειν) τῶν θεῶν, καὶ προσηγορίαις τιμηθῆναι· κἂν ταύτῃ χαριεντισθῆναι μὲν μυθικῶς, τὴν δὲ ἱστωρίαν πεπλανημένως παραδεδόσθαι.

» monymie, soit par toute autre cause, parlent d'une manière » bien différente de Saturne, comme on peut le voir par le 2e » livre de l'*Histoire phénicienne* de Philon Hérennius. L'histoire » ancienne nous fait aussi connaître, comme nous l'avons déjà » rapporté, que Saturne a régné en Afrique, en Sicile et dans » certaines contrées de l'Italie ; qu'ensuite il a fondé une ville » appelée de son nom *Saturnia*, comme le rapporte Charax, » laquelle porte maintenant celui de *Hiérapolis*, d'après le té- » moignage d'Isigone dans son *Traité des Dieux d'Afrique*, celui » de Palémon, et celui d'Eschyle dans l'*Etna*. L'*Histoire sacrée* » d'Euhémère a également consigné des récits très-divers sur » ceux qu'on nomme Dieux, qui, suivant lui, ont d'abord été » *terrestres*, et que les races postérieures ont nommés *célestes*. » Palæphatus, le péripatéticien, dans son *Traité sur Bacchus*, » dit que ceux des rois et des magiciens qui se sont signalés par » leurs bienfaits jouissent des mêmes honneurs que les dieux, » et sont vénérés sous des dénominations pareilles ; que si l'on » a pu se livrer à des jeux d'imagination dans la fable, c'est en » altérant la vérité de l'histoire [1]. »

[1] Justifications des restitutions tentées dans le texte qui précède.—*Charax* avait écrit un ouvrage sur l'Italie (*τὰ Ἰταλικά*) cité par Eustathe *ilias* IX, p. 734, ed. Rom.—*Isigonus* est cité plusieurs fois par Pline, entre autres au commencement du 7e livre où il le nomme *Nicæensis*. Aulugèle en parle au 9e livre, c. 4, des *Nuits Attiques*, comme ayant recueilli des fables. — Polémon est indiqué par Macrobe au 5e livre des *Saturnales* c. 19, comme auteur d'un traité *περὶ τῶν ἐν Σικελίᾳ θαυμαζομένων ποταμῶν*. Le même Macrobe (*ibidem*) a conservé quatre vers de la tragédie d'Eschyle qui porte le titre d'*Etna*. — *Palæphatus* est assez connu comme ayant interprété historiquement la fable, par le fragment qui nous reste de son livre *περὶ Ἀπίστων*, et par les citations de ses autres ouvrages recueillis par Fischer p. 64 de son édition de cet écrit. Jean Tzetzes dans son *exégèse* de l'Iliade publiée par M. Le Prof. Hermann, à la suite du *Draco Stratonicensis*, p. 3 et 4, dit : Κεφαλίων δὲ καὶ Παλαίφατος καὶ Δομνῖνος καὶ ἕτεροι περὶ τῶν Ἡρώων καὶ τεραστίων ῥητορικῶς (lege ἱστορικῶς) ὡς ἐπιτοπλεῖστον καὶ οὐ φυσικῶς ἢ μαθηματικῶς ἠλληγόρησαν. Cephalion, » Palephatus, Domninus et autres ont employé plus généralement l'allé- » gorie historique, au lieu de la physique ou mathématique. » — La ville de *Saturnia* est nommée par Tertullien (c. 10. *Apologet.*) comme portant

Pourquoi Philon, plus choqué du symbolisme que de l'anthropothéisme, n'aurait-il pas partagé ces opinions?

Objec. Mais Eusèbe, dit M. Lobeck, a fait usage d'un auteur inconnu aux premiers apologistes.

Rép. Le plan d'Eusèbe diffère de celui des autres apologistes. Ceux-ci ne s'étaient proposé que de défendre les Chrétiens des imputations répandues sur leur compte, et de les délivrer des persécutions cruelles auxquelles ils étaient en butte. Les auteurs communs et les écrits contemporains suffisaient à leurs besoins. Au lieu de cela, Eusèbe veut démontrer l'économie de Dieu dans la vocation des Gentils, et remonte aux sources. Serait-on plus satisfait de voir figurer les Sibylles dans vingt pages de son recueil, comme elles reparaissent sans cesse dans Lactance et dans Clément d'Alexandrie [1]? Non que je les accuse d'en être les auteurs, mais d'en avoir fait un usage qui ne pouvait être de bonne foi. Quant à la citation commune à tous, d'Orphée, elle ne roule pas sur l'authenticité du passage, mais sur la sincérité ou la mauvaise foi d'Eusèbe en copiant Aristobule, ce que nous attaquerons incessamment.

Objec. Si Sanchoniathon, continue M. Lobeck, contemporain de Sémiramis, a trouvé dans les anciens monumens de sa patrie les preuves de ce qu'il avance, son autorité est irréfragable.

encore ce nom : *Civitas quam depalaverat, Saturnia usque nunc est.* Voyez le ch. 22 de l'*Octavius* de Minutius Félix.

J'ai appelé les dieux ἐπίγειοι d'après Diodore de Sicile, l. III. p. 230, περὶ τῶν ἐπιγείων θεῶν, πολλοὶ καὶ ποικίλοι παραδέδονται λόγοι. Le même Diodore dit que Saturne fonda le gouvernement monarchique dans toutes les contrées de l'Occident : Δυναστεῦσαι δέ φασι τὸν Κρόνον κατὰ Σικελίαν καὶ Λιβύην, ἔτι δὲ τὴν Ἰταλίαν, καὶ τὸ σύνολον ἐν τοῖς πρὸς Ἕσπερον τόποις συστήσασθαι τὴν βασιλείαν.

[1] Ce vaste esprit, dit Blondel dans l'ouvrage indiqué, p. 18, à qui rien n'échappait, qui pensait faire profit de tout, après avoir étalé avec une pompe admirable les dépositions de 250 auteurs païens tant philosophes qu'historiens et poètes, donné quartier aux plus exécrables hérétiques, ouvert son sein aux apocryphes, a aussi laissé prendre place à la fausse Sibylle de laquelle le discours lui a semblé d'autant plus véritable qu'il servait directement son dessein.

Rép. Non, pas plus que celle de Manéthon et de Bérose avec leurs piliers sacrés, bien moins sujets à l'altération, par conséquent à induire en erreur; et puis je crois qu'il y a ici équivoque.

M. Lobeck parle de Sémiramis, la contemporaine d'Abraham, suivant la chronique d'Eusèbe, et il faut la rapporter 800 ans plus tard, d'après le calcul de Philon, c'est-à-dire, vers la guerre de Troie. Comment concevrait-on que du tems de Sémiramis Ire il y eut déjà de vieux monumens écrits? c'est impossible à penser; quelque haut que l'on veuille faire remonter l'écriture, elle ne peut aller jusque là. Sanchoniathon, contemporain de Priam, n'a précédé Homère et Hésiode que d'un siècle environ.

Objec. Après avoir brièvement repassé ce que Sanchoniathon dit des générations divines, M. Lobeck ajoute: « Si quelqu'un » peut croire que les plus anciens théologiens phéniciens nous » aient raconté les hauts faits de *Cœlus*, de *Saturne*, de *Jupiter*, » à la manière d'Hésiode et d'Apollodore, toutefois en *écartant* » *l'idée de divinité*; qu'ils les aient consignés dans leurs écrits; » je ne disputerai et je me contenterai d'admirer comment il y a » encore quelqu'Epiménide, qui, ayant dormi pendant 200 ans, » se réveille tout-à-coup pour croire ce qui pouvait être honorable à croire dans le siècle d'Huet. »

Rép. Après ce brevet d'imbécillité donné à Huet et au 17e siècle, qui osera se porter comme défenseur de pareilles absurdités? ce sera M. Münter, évêque de Seeland, qui, dans son *Traité de la religion des Carthaginois*, ne laisse échapper aucune occasion de citer Sanchoniathon; je ne parlerai pas de Bochart, homme d'un siècle éminemment ignorant; mais Lacroze, Jablonski, qui tout en niant l'existence de Sanchoniathon ont reconnu dans ses fragmens la vraie théologie phénicienne, puis les orientalistes, meilleurs juges dans cette question, qui ont tous admis, sans résistance, l'exactitude de ces récits.

Mais ne peut-on pas dire à M. Lobeck: Vous, monsieur, qui maniez si agréablement la plaisanterie, n'y donnez-vous pas prise, lorsque vous convenez que les mêmes choses qui sont si déraisonnables dans le phénicien, se retrouvent dans Hé-

siode, et Apollodore? Pourquoi vouloir que j'admire en Alexandre ce que j'abhorre en Atilla?—Parce que ces auteurs jouissent d'une authenticité que Sanchoniathon ne possède pas.—Quoi, parce que des littératures entières ont disparu, on ne doit croire à aucun des débris échappés au naufrage? à qui les Grecs doivent-ils leur première civilisation et les premières notions de religion? n'est-ce pas aux émigrans venus du littoral occidental de l'Asie? On veut en attribuer l'honneur à l'Egypte; mais c'est à tort. Si l'Egypte y a contribué, c'est pour une faible part: les Egyptiens, de l'aveu même d'Hérodote, n'étaient pas navigateurs; c'étaient des espèces de Chinois attachés à la glèbe, qui ne sortaient pas de chez eux. Que dans les siècles de civilisation quelques Grecs y aient été étudier leurs institutions, je l'accorde; mais ce sont les premiers navigateurs qui ont porté le feu sacré parmi les peuplades de la Grèce. Avant de visiter l'Italie, l'Espagne et l'Afrique, les Phéniciens ont dû aborder ces plages plus voisines de leur patrie. C'est la Phénicie qui la première confia à la puissance des vents l'admirable machine qu'on nomme vaisseau [1]. C'est donc à elle qu'on doit attribuer les premiers pas des Grecs dans la carrière de la civilisation; rien par conséquent n'est plus naturel que les emprunts qui leur ont été faits par ces derniers: quant à ceux qu'on veut qu'ils aient faits aux Grecs, « il faudrait, comme dit le proverbe, faire » remonter les fleuves vers leur source et confondre tout [2]. »

Pourquoi ajoutez-vous, *en écartant l'idée de la divinité*, Eusèbe en impose en soutenant, d'après le passage suivant de Porphyre, que les dieux avaient été hommes? « Voici ce Porphyre » qui, en continuant, déifie, non plus le Dieu suprême ni ceux » du ciel (les astres), mais des hommes mortels, et qui rend ce » témoignage que tels sont les dieux auxquels l'univers rend » hommage [3]. »

[1] Prima ratem ventis credere docta Tyros. (Tibul. *eleg.* lib. Ier, el. 7, v. 20.

[2] Ἄνω ποταμῶν ἱερῶν χωροῦσι παγαὶ
Καὶ δίκα καὶ πάντα πάλιν στρέφεται. Eurip. *Médée*. 410.

[3] Ὁ δὲ προϊὼν οὐ τὸν ἐπὶ πάντων θεὸν, οὐδὲ μὲν τοὺς κατ' οὐρανοὺς, θνητοὺς δ' ἀνδρας θεολογεῖ, καὶ μαρτυρεῖ τούτους ἐκείνους εἶναι τοὺς εἰς τὸν θεοὺς παρὰ τοῖς πᾶσι νενομισμένους.

Eusèbe, dis-je, en impose. Porphyre non plus qu'Hésiode, Sanchoniathon non plus qu'Apollodore, ne se rendaient pas ce témoignage : ils admettaient des générations divines dont ils ne s'expliquaient pas bien la nature, mais qu'ils séparaient de l'humanité. Porphyre est plus communément un *symboliste :* qu'on lise le *Traité de l'antre des nymphes*, et toutes ses observations répandues dans le *Scholiaste homérique* de Venise ; qu'on lise les *Fragmens du Traité des statuts* au 3ᵉ livre de la *Préparation évangélique*, on restera convaincu de cette vérité. Or il est présumable qu'Eusèbe, par cette remarque, a voulu le mettre en opposition avec lui-même, puisqu'il appuie de son autorité une doctrine toute contraire. Dans une autre circonstance il oppose son recueil *de la Philosophie par les oracles* qui prescrit les sacrifices d'animaux, à son traité de l'*Abstinence* qui les repousse. Je ne trouve nulle part que Sanchoniathon ait déclaré, plus qu'Hésiode, que les dieux étaient des hommes.

Objec. M. Lobeck revient au silence des premiers apologistes, et de Josèphe qui prétendait avoir fouillé les archives de Tyr.

Rép. Mais 1° je doute qu'il y eût des archives à Tyr depuis la ruine de cette ville par Alexandre ; toutes les autorités de Josèphe sont récentes, excepté Mochus, qu'il ne connaît que par la traduction de Lætus ; ce sont Hypsicrate, Théodote, Dius, Menandre, Hiéronyme d'Ephèse. Et puis, qu'aurait cherché Josèphe dans Sanchoniathon qui pût lui être utile ? le déluge et la confirmation des écrits mosaïques ? c'est justement ce qu'il passe sous silence. Il lui fallait Bérose qui déclare « que » de son tems, c'est-à-dire, après Alexandre-le-Grand, il sub- » sistait encore des parties de l'arche, malgré l'empressement » des habitans à enlever le bitume qui servait à des maléfices [1]. » Certes, Sanchoniathon est surpassé en exagération par Bérose dans ce récit, s'il est bien authentique. Nicolas de Damas, également cité par Josèphe, dit aussi que *ces débris subsistaient de son tems*, c'est-à-dire sous Auguste ; voilà ce que Sanchoniathon ne pouvait offrir à Josèphe [2].

[1] Ἔτι μέρος τι εἶναι, καὶ κομίζειν τινὰς τῆς ἀσφάλτου ἀφαιροῦντας, χρῶνται δὲ μάλιστα οἱ ἄνθρωποι τῷ κομιζομένῳ πρὸς τοὺς ἀποτροπιασμούς. *Ant. Juda.* l. 1, ch. 3. n° 6.

[2] Walkenaer *in Aristobulo*, p. 18, l'appelle *in historia fabulator.*

Pour répondre à la question du silence des apologistes, on doit observer que les autres apologistes trouvaient dans les auteurs contemporains ou les plus répandus, tout ce qu'ils voulaient prouver. Leur plan différait de celui d'Eusèbe. Et puis quand ils auraient cité Sanchoniathon, M. Lobeck aurait-il déféré aveuglément à leur témoignage? je n'en crois rien, et j'appuie mon opinion sur ce qu'il dit :

« Il est constant que dans ces tems où les religions ancien-
» nes et nouvelles, étrangères et domestiques, luttaient entre
» elles, on a interpolé avec la plus grande impudence les livres
» sacrés et profanes, on a été jusqu'à ce point d'attribuer à
» Homère des vers qui lui sont purement étrangers [1]. »

Puisqu'il enveloppe tous les écrivains chrétiens dans une condamnation générale d'interpolation, Eusèbe n'aurait eu que des complices, si d'autres que lui avaient cité les mêmes fragmens; au fait, les nombreuses citations des Sibylles ne leur donnent pas plus d'authenticité.

En général les apologistes étaient peu délicats sur le choix des autorités; les vers sibyllins, surtout après ce qu'en avait dit Celse, ne devaient plus reparaître, et plusieurs les citent, parmi lesquels Eusèbe fait exception. Néanmoins ayant à accuser Clément d'Alexandrie à cet égard, je vois que M. Lobeck est son défenseur, et que dans la citation d'Orphée commune à tous deux, mais accrue de quelques vers dans Eusèbe, il ne voit de falsifié que cette augmentation.

« On voit, dit-il, la stupidité d'Eusèbe dans l'invention de
» semblables fables, par les vers pris du *Testament d'Orphée*; je
» ne parle pas de ceux qui lui sont communs avec Clément
» d'Alexandrie, mais de ceux dont lui seul fait usage, et qui
» sont complétement judaïques. »

En prenant sous sa protection Clément d'Alexandrie, voilà un certificat bien explicite d'imbécillité, joint à celui de mauvaise foi, dont Eusèbe n'avait pas encore été gratifié. L'accusation est trop grave pour ne pas exciter quelque développement dans la réponse, c'est ce que nous ferons dans l'article suivant.

[1] *Aglaophamus*, p. 1273.

Séguier de St.-Brisson,
de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Histoire de l'Eglise.

NOUVEAUX DÉTAILS

SUR L'HISTOIRE DE LA PERSÉCUTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN RUSSIE,

Et documens relatifs à la réunion forcée des Grecs-unis à l'Eglise schismatique russe.

Nous avons déjà donné[1] sur cette matière un article et quelques pièces qui ont jeté quelque jour sur un des actes les plus odieux contre l'indépendance religieuse de l'âme humaine. Nous les avons fait suivre de la solennelle protestation que le chef de l'Eglise catholique a faite contre cet abus de la force. Aujourd'hui nous allons publier un document d'une égale importance, provenant de la même source. Voici à quelle occasion. Le *Journal de Francfort* du 22 avril 1839 publia, comme venant des *frontières russes*, une apologie de toute la conduite de l'empereur de Russie dans cette affaire. L'article était anonyme. Une réponse, également anonyme, mais sortant des presses de la chambre apostolique, a été publiée à Rome, et elle peut passer pour authentique. C'est cette pièce que, bien qu'un peu longue, nous allons reproduire ici.

Nos lecteurs y remarqueront plusieurs choses principales.

1° Un tableau très-bien fait de l'histoire de l'introduction du Christianisme en Russie.

2° Un aperçu des services que les papes ont rendus en différens tems aux empereurs russes.

3° Une analyse des différentes persécutions suscitées par les empereurs contre le catholicisme.

4° Enfin, et ce qui est le plus important, un essai de justification, ou au moins une déclaration d'excuse et d'indulgence

[1] Voir l'article inséré dans le N° de janvier N° 1, ci-dessus, p. 64.

envers les prêtres polonais qui ont pris part à la révolte de la Pologne contre l'empereur de Russie. Ce n'est pas une parole vaine que celle de l'Église Romaine, qui dit maintenant aux rois qui persécutent les Catholiques « qu'il a existé un » *tems* où l'orient et l'occident décidèrent à la fois qu'en *certains* » *cas* les préceptes du Christianisme ne défendaient point aux » *sujets* de se soustraire à l'obéissance envers leurs souverains, » ou d'*user contre eux de la force* pour défendre le culte sincère » et légitime de la divinité. » Que les rois y fassent attention; car il nous semble voir que de jour en jour les peuples y deviennent plus attentifs.

A la suite de ce document important, nous publierons des détails et des pièces qui en seront le complément : 1° Sur l'auteur de l'article du *Journal de Francfort*.

2° Les documens et les pièces qui ont préparé et consommé cette scandaleuse réunion.

3° Un tableau de l'état ancien et de l'état actuel des évêchés grecs-unis dans l'empire Russe.

4° Enfin une réfutation d'une autre apologie publiée en France en faveur de l'empereur russe.

Voici d'abord la pièce émanée de la cour de Rome.

Plan et but de l'article.

« Aristote avait bien raison de dire qu'il faut se tenir en garde contre ceux qui entreprennent le récit de faits trop reculés ou trop récens; car, dans les deux cas, le danger de tomber dans le faux est également à craindre. Il arrive souvent, en effet, que les documens de l'antiquité sont contradictoires entre eux ou manquent totalement à l'auteur; et, quand il aborde les tems modernes, l'expérience prouve qu'il lui manque tantôt le pouvoir, tantôt la volonté de dire l'exacte vérité. Ce dernier danger est surtout à craindre, lorsque les observations portent sur la conduite des gouvernemens. Nous en avons un exemple très-récent dans l'article relatif à la Russie, inséré dans le *Journal de Francfort*, le 22 avril 1839. On y a visé à faire l'apologie de la conduite que tient aujourd'hui le gouvernement russe envers les Catholiques; et pour cela, remontant jusqu'à l'époque où fut introduite en Russie la religion chrétienne, on touche en

passant seulement quelques faits qui paraissent importans pour le but de l'article ; et l'on arrive immédiatement aux tems actuels. Or cet article est, d'un bout à l'autre, soit en ce qui concerne le passé, soit en ce qui regarde le présent, *rempli de faussetés* ; les observations critiques que nous allons entreprendre de faire, prouveront combien est vraie cette assertion. Nous déclarons au lecteur que notre désir est qu'il n'attache point ici une foi aveugle à nos paroles, mais qu'il s'attache aux monumens de l'antiquité sur lesquels nous nous appuierons, et à la série des documens publics et des faits certains et notoires de notre âge, que nous analyserons. »

Ici l'auteur du *mémoire* cite en entier l'article du *Journal de Francfort*. Comme il sera reproduit par morceaux détachés dans le cours de la réfutation, nous le supprimons.

L'Eglise russe fondée au 10e siècle par les Grecs-unis et les Latins, fut unie à sa naissance au siége de Rome.

« Arrivons maintenant à l'examen de l'article. Après un court exorde on cherche d'abord à expliquer quand et comment s'est établie, dans quelques parties de l'empire russe, l'Eglise *grecque-unie*, et l'on dit : « C'est surtout et presque exclusive-» ment dans les provinces occidentales, ainsi que dans la Petite-» Russie appartenant autrefois à la Pologne, que, par les » efforts du haut clergé de Kiew et de la cour de Rome, » soutenus par la puissance des rois de Pologne, l'Eglise » appelée *grecque-unie* commença à s'établir au grand regret » des populations, sans cependant se séparer totalement de » l'Eglise nationale, et sans jamais pouvoir pénétrer dans » le cœur de l'empire. Le Christianisme s'y est toujours » conservé tel que nos ancêtres l'avaient reçu de Wladimir-» le-Grand. »

» Toute cette tirade tombe d'elle-même, basée qu'elle est sur un fait supposé. On vient dire, dans l'article en question, que l'Eglise grecque-unie, laquelle reconnaît la suprême autorité du pontife romain, commença à s'établir en Russie long-tems après le siècle de Wladimir, sous lequel toute la Russie était devenue chrétienne ; et pour cela on parle de séparation de l'Eglise nationale, en nommant les provinces

occidentales et la Petite-Russie. Par rapport à la division de l'empire russe (pour user ici d'une expression introduite sous Pierre-le-Grand), nous avertirons seulement que Kiew, ville principale de la Petite Russie, était, du tems de Wladimir, la capitale de toutes les Russies; et quand elle cessa d'être telle, ce qui arriva peu après la moitié du douzième siècle, elle ne fit pas sur-le-champ partie du royaume de Pologne. Mais, pour retarder l'origine de l'Eglise grecque-unie, on affirme dans l'article, qu'au centre de la Russie le Christianisme s'est toujours conservé tel qu'il parut sous Wladimir. On suppose donc que sous Wladimir et dans les tems qui l'avoisinent, la nation russe, bien que chrétienne, n'était point unie et soumise à l'Eglise romaine. Or, ceci est *faux*. Nous ne voulons point enlever aux Grecs la gloire d'avoir été sous Wladimir les premiers prédicateurs de la foi en Russie; mais alors il y avait une parfaite union entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine: et nul schisme n'existait. Les Russes furent convertis au Christ quelques années avant l'an 1000, Wladimir étant mort plus tard, en 1015; et le schisme des Grecs avait cessé au moins depuis l'an 886 (après que Photius eût été pour la seconde fois déposé du siége de Constantinople) et il ne se renouvela qu'en 1053, sous l'impulsion de Michel Cerularius. Cette vérité a été établie, sur des documens authentiques, dans la dissertation des Bollandistes, *de conversione et fide Russorum*, au commencement du second volume de septembre, et plus amplement encore dans une dissertation imprimée à Rome en 1826 sous ce titre: *De origine Christianæ religionis in Russiâ*. Si donc les Russes ont été convertis à la foi par les Grecs, tandis que l'Eglise grecque était unie à l'Eglise latine, qui ne voit que la nation Russe vint faire partie de cette même union? En outre, on sait qu'avant la mort de Wladimir, des Latins aussi allèrent en Russie aider les Grecs; tellement que la conversion de toute la nation fut attribuée aux uns aussi bien qu'aux autres, comme on le voit dans plusieurs anciennes chroniques et par les témoignages de Dikmar, évêque de Mersbourg; d'Ademar, moine d'Angoulême et de Saint-Pierre d'Amiens, cardinal et évêque d'Ostie, qui vivaient tous trois au tems de Wladimir. Ces documens sont rapportés et dis-

cités dans la dissertation que nous avons dit avoir été publiée à Rome en 1826.

L'empereur de Russie fait hommage de ses états à Grégoire VII. — Le patron de l'empire, saint Nicolas, canonisé par les Latins, est rejeté par les Grecs. — Autres saints russes reconnus d'après les Latins, et repoussés par les Grecs.

Après la mort de Wladimir, l'union de la Russie à l'Eglise latine ne se brisa pas, mais se confirma et se resserra plus étroitement. — Yzaslas (nommé Démétrius à son baptême), petit-fils de Wladimir et son troisième successeur, voulut que la nation russe fût placée sous la protection du Saint-Siége, afin que Dieu la protégeât par l'intercession du prince des Apôtres. — Il exécuta son pieux dessein en envoyant à Rome son propre fils, pour faire entre les mains du pape alors régnant, saint Grégoire VII, hommage de ses Etats, comme don fait à saint Pierre, après avoir prêté serment de fidélité au saint apôtre. — Un fait aussi clair dispense de toute réflexion. Et en vain met-on ici en avant les artifices de la cour de Rome, ce voyage ayant été entièrement spontané de la part du père et du fils, comme le montre la réponse écrite par saint Grégoire à Yzaslas, ou Démétrius, le 17 avril 1075. Cette lettre se trouve dans Baronius, à cette année 1075, sous les numéros 27 et suivans. Un écrivain moderne, Russe schismatique, Karamsin, cite quelques passages de cette lettre dans le IVe chap. de son *Histoire de l'Empire russe*, dédiée à l'empereur Alexandre Ier, et dont nous avons déjà une traduction française. Les Russes montrèrent une si parfaite union avec les Latins, qu'ils semblèrent même ne plus vouloir appartenir à l'Eglise grecque. L'auteur que nous venons de citer avec éloges, dans le chapitre V^e du volume II, parlant de la fête instituée par Urbain II (élevé au pontificat en 1088) en mémoire de la translation des reliques de saint Nicolas en la ville de Bari, avoue naïvement que *bien que rejetée par les Grecs*, cette fête n'en fut pas moins admise en Russie; *ce qui prouve*, dit-il, *que nous avions alors des relations d'amitié avec Rome*. On nous dit que ces relations furent maintenues *au grand regret des populations*; mais il reste alors à expliquer comment les Russes professèrent malgré eux, et professent encore une grande dévotion envers saint Nicolas.

» Nous passons sous silence plusieurs autres preuves, car celles que nous avons rapportées jusqu'ici, bien qu'en petit nombre, suffisent pour démontrer que les Russes, en naissant au Christ, sous Wladimir, naquirent aussi, et se maintinrent quelque tems dans leur union avec les Latins et dans leur soumission à l'autorité suprême de l'Eglise romaine.

» De là vient que l'Eglise grecque-unie vénère encore comme saints, Wladimir et sa femme Olga, nommée Hélène à son baptême, laquelle s'était précédemment vouée avec beaucoup d'ardeur à la conversion des Russes [1].

» Quant à *Wladimir*, son culte fut approuvé aussi par le Saint-Siége, comme le témoigne un écrivain romain, Settimio Costanzi, qui, ayant publié, en 1807, un ouvrage intitulé : *Opuscula ad revocandos ad S. Matrem Catholicam Apostolicam Ecclesiam dissidentes Græcos et Ruthænos*, etc., assure que « ce fut le siége » apostolique qui permit d'honorer S. Wladimir du culte des » saints [2]. » Le culte de *Boris* et *Gleb*, tous deux fils de Wladimir, nommés au baptême, l'un *Romain*, l'autre *David*, est aussi très-célèbre en Russie. La fête de ces deux saints est prescrite deux fois l'an, comme obligatoire, par le synode provincial de Zamosc aux Grecs-unis de la Lithuanie, comme on le lit au titre XVI *de jejuniis et festis*; les décrets de ce synode tenu en 1720, sous la présidence de Mgr. Grimaldi, nonce apostolique, revêtu du pouvoir de légat *a latere*, furent confirmés par Benoît XIII, par le bref du 19 juillet 1724.

Légation du P. jesuite Possevin. — C'est l'empereur de Russie qui demande la protection du pape contre le roi de Pologne. — Soins que se sont donnés les papes pour ramener l'Eglise russe à l'unité.

» L'article que nous examinons avance ensuite que « la seconde » tentative eut lieu dans le 16e siècle. » Et voici comment : « Le » père Possevin, jésuite, homme adroit, fut envoyé en Russie » par le pape Grégoire XIII, pour y négocier une réunion plus » étendue et plus étroite de l'Eglise grecque avec l'Eglise ro- » maine. »

[1] On peut consulter là-dessus, entre autres ouvrages, les IVe et Ve volumes du livre d'Assémani, intitulé : *Calendaria ecclesiæ universæ*.

[2] Tome III, p. 5. — Ut S. Wladimiro tributatur sanctorum cultus concessit apostolica sedes.

» Les actes de la légation de Possevin et les documens relatifs à sa mission, furent aussitôt imprimés sous ce titre : *Antonii Possevini Societatis Jesu, Moscovia*; ils révèlent que le motif principal de la légation fut la paix entre la Pologne et la Russie, le monarque Russe ayant imploré la médiation de Grégoire XIII. Du reste, on ne peut dire que ce fut là la seconde tentative faite par le Saint-Siége, car avant Grégoire XIII, les souverains pontifes ne manquèrent pas de saisir toutes les occasions pour réunir les Russes à la chaire suprême de Pierre, comme on peut le voir dans Rainaldi, *continuation des Annales de Baronius*, et dans l'ouvrage déjà cité de Karamsin.

» Personne n'ignore ce qu'avait fait Eugène IV au concile de Florence, pour ramener au sein de la véritable Eglise, non-seulement les Grecs, mais les Russes, pour lesquels il donna des instructions et des pouvoirs à Isidore, métropolitain de toutes les Russies, qui était venu au concile, et avait souscrit de concert avec les Grecs le décret d'union. Cette grande sollicitude des souverains pontifes ne doit pas être attribuée à leur ambition, mais à leur zèle; car leur ministère les oblige à procurer le salut des âmes; et pour obtenir le salut, » il faut que l'Eglise » universelle, c'est-à-dire, tous les fidèles de la terre, se sou- » mettent à l'Eglise romaine, à cause de la primauté [1], » comme dit saint Irénée, Grec d'origine, disciple d'un des plus célèbres évêques grecs et pères apostoliques, saint Polycarpe. Les monarques russes eux-mêmes firent plusieurs fois semblant, avant le pontificat de Grégoire XIII, de désirer la réunion; il suffira de rappeler à ce sujet les ambassades envoyées dans ce but, au 16e siècle à Jules III, et dans le siècle précédent, à Sixte IV. Les documens authentiques s'en trouvent dans Rainaldi, à l'année 1553, n° 40, et à l'année 1472, n° 48.

» Continuant dans le même article à parler de Possevin, on dit que « après avoir vu échouer sa mission à Moscou et dans plu- » sieurs autres grandes villes de l'empire, il se porta sur la Li- » thuanie, qui, tombée sous la domination de souverains pro- » fessant avec zèle la religion catholique, ne pouvait résister à » cette importation d'un culte étranger. »

[1] Ad eam, propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est eos, qui sunt undique fideles.

» Il n'était certainement pas étranger, ce culte, à la Lithuanie, qui, « rejetant ses anciennes erreurs, s'était soumise à l'Eglise » romaine, » ainsi que parle Godoco, l'un des plus anciens historiens de la Lithuanie. Et cela est si vrai que, comme on le sait de Cromer, ce souverain envoya une ambassade au pape Urbain VI, et « promit d'être soumis à ses paroles, à l'exemple » des rois chrétiens. » Afin que la profession de la religion catholique demeurât ferme et inaltérable en Lithuanie, Jagellon défendit, entre autres choses, « les mariages entre Russes et ca- » tholiques, à moins que l'homme ou la femme russe ne pas- » sât de ses rangs dans les nôtres, c'est-à-dire, du camp des » Grecs dans celui des Latins, » comme l'atteste Damalevicius. Les témoignages des trois auteurs cités sont rapportés par Raynaldi à l'année 1387, n° 15. En dépit des précautions prises par Wladislas Jagellon, le rite grec s'introduisit progressivement, et avec lui le schisme, dans quelques parties de la Lithuanie. Mais on n'y attendit point le P. Possevin pour ramener les schismatiques à l'unité catholique. Déjà, près d'un siècle avant, le duc de Lithuanie, Alexandre, plein de zèle pour la foi catholique, s'était attaché à cette entreprise, et l'avait amenée à bonne fin. On peut consulter là-dessus l'ouvrage deux fois cité de Karamsin, chapitre 5 du volume VI, et Raynaldi, à l'année 1501, où sous le n° 38, il donne aussi une bulle d'Alexandre VI, expédiée le 3 août de la même année, pour la solution de quelques questions relatives au rit grec, dont il permettait l'usage après la réunion. Quant à Possevin, si après la conclusion de la paix entre la Pologne et la Russie, il s'occupa de la réunion, ses travaux se portèrent non tant sur la Lithuanie déjà catholique et soumise alors au roi catholique de Pologne, que sur la Russie, au sujet de laquelle il eut dans ce but des conférences avec le monarque et les sénateurs russes. Que, s'il vit *échouer sa mission* sur le point de la réunion, il obtint du moins un diplôme en vertu duquel « libre exercice » de leur religion était accordé aux marchands catholiques et » aux prêtres qui s'établiraient avec eux en Russie, et le même » exercice et libre passage pour les envoyés du Saint-Siége en » Asie. » Grégoire XIII écrivit une lettre de remercîment pour ces concessions et pour l'honorable accueil fait à Possevin, à

l'empereur de Russie, le 1er octobre 1582. Cette lettre est le dernier document rapporté dans la *Moscovie* de Possevin.

» On parle ensuite, dans l'article, des effets produits par la mission de Possevin, après son départ, et on dit qu'en 1595, l'œuvre de la réunion fut presque consommée par le moyen du métropolitain Michel Rogozza qui convoqua tous les évêques de sa dépendance à Kiew, où fut enfin décidée l'union de l'Eglise grecque avec l'Eglise romaine. Puis on fait mention des deux évêques envoyés en ambassade près de Clément VIII, pour que le pape confirmât l'union décrétée dans le synode.

» Il est certain que le synode fut tenu l'année précédente, puisque le décret qu'on y rédigea porte la date du 2 décembre 1594. Négligeant d'examiner si ce fut à Kiew, ou comme d'autres le disent, à Bresta, et si un ou plusieurs synodes furent assemblés alors, il est certain que les évêques du rit grec se réunirent quelquefois à ceux du rit latin. Entre tous les historiens, Possevin a traité fort au long ce sujet dans un autre de ses ouvrages, intitulé *apparatus sacer*, tome III, au mot *Rutheni*; et Baronius, contemporain de ces événemens, en a inséré une relation dans le tome VIIe (aujourd'hui IXe de l'édition de Lucques) de ses *Annales*. Baronius donne la formule même de la profession de foi prononcée au nom du synode, par les deux évêques, en présence de Clément VIII, et par laquelle ils se soumettaient, non pas « seulement à reconnaître le concile de Florence et la suprématie du pontife romain », comme le prétend l'article, mais à beaucoup d'autres décisions encore. Supposé enfin que la profession se restreignît à ces deux objets, comment peut-on soutenir avec cela que les évêques s'y obligeaient *sans rien changer à l'enseignement religieux ?*

Fausseté des accusations de persécution portées contre les catholiques.

» L'auteur de l'article fait encore la réflexion suivante relativement à l'union : « Aussi fut-ce seulement après que le clergé » latin, secondé par le pouvoir séculier, eut étendu son influence » sur toutes les provinces du grand duché de Lithuanie, qu'on » parvint, avec l'emploi des menaces et même de la force, à in- » troduire dans l'Eglise grecque-unie quelques unes des céré- » monies du culte latin. »

» Ces derniers mots mettent de nouveau l'article en contradiction avec lui-même, puisqu'un peu avant, il a dit que l'union se fit « sans rien changer à l'enseignement religieux, ni » aux cérémonies du culte grec, telles que la langue de la li- » turgie, etc. » Mais nous parlerons tantôt de la diversité des rits. Pour le moment, en nous arrêtant sur les expressions de *menaces et de force*, nous devons remarquer que les choses ont été précisément à l'inverse. On prit les armes, en effet, mais du côté des schismatiques, tandis que de l'autre côté on parvint, sinon à gagner leurs âmes, du moins à calmer leur fureur, sans employer la force, et avec les seules armes de la mansuétude et de la douceur. On a de tout cela un récit détaillé dans l'ouvrage déjà cité de Possevin.

» Il est si faux que l'on ait usé de menaces et de violences, pour effectuer l'union, que les évêques eux-mêmes, dans la lettre adressée à Clément VIII, déclarent ouvertement s'être déterminés à la soumission au Saint-Siége, à cause de la grande liberté dont ils jouissaient sous leur gouvernement : *in his partibus*, écrivaient-ils, *sub dominio serenissimi Poloniæ et Sueciæ regis et magniducis Lithuaniæ constituti sumus, liberisque nobis propterea esse licet*. Et dans le décret fait par le synode, ils avaient déjà exprimé avec quel empressement et quelle bonne volonté ils se réunissaient au siége apostolique, et combien cette union avait été dès long-tems désirée et tentée, tant par eux que par leurs prédécesseurs : *licet hâc ipsâ de re nos predecessoresque nostri meditati fuerint, idque tentaverint*. Le décret et la lettre se trouvent dans la relation déjà citée de Baronius.

» Il faut remarquer comment Karamsin, au chapitre 4 du X' volume, après avoir, lui aussi, avancé qu'en « Lithuanie on » forçait les chrétiens de l'Eglise d'Orient à devenir papistes, » et qu'à cela concouraient les *efforts du pape et la volonté du roi, les séductions et les menaces* ; il faut voir comment l'amour de la vérité se réveillant et l'emportant dans son cœur, il avoue que *ils*, c'est-à-dire le pape et le roi, *ne menaçaient point de violence et de persécution* ; et, voulant expliquer en quoi donc consistaient les menaces et la violence, il s'exprime ainsi : « Cependant, » en louant le bonheur qui résultait de l'uniformité de la reli- » gion dans un état, ils rappelaient les désagrémens qu'éprouvé

» le clergé en Lithuanie, lorsqu'il rejeta le décret du concile de » Florence. » On chercha donc alors à détromper, et non à violenter les schismatiques. »

L'auteur du *mémoire* parle ici du reproche fait à l'Eglise de Rome, d'avoir voulu changer les rits de l'Eglise grecque, et n'a pas de peine à prouver que non-seulement l'Eglise romaine ne force pas les Grecs-unis à changer leurs rits, mais qu'elle les oblige même à les conserver [1].

Réalité des persécutions des souverains russes contre les Catholiques. — Plusieurs martyrs.

« Après les reproches de violences et de menaces faussement attribués aux catholiques, l'article continue ainsi : « Ces moyens » ne purent jamais opérer une réunion intime et sincère entre les » deux Eglises; et, dès l'année 1655, les Grecs-unis de la Petite-» Russie, impatiens de cette domination d'un culte étranger, se » séparèrent entièrement de l'union, et en faisant spontanément » leur soumission au czar Alexis Mikailowitch, rentrèrent dans » le sein de l'Eglise gréco-russe. » Les Grecs-unis, dont on parle ici, ne sont autres que les Cosaques de la Petite-Russie, qui, depuis nombre d'années, s'*étaient révoltés contre leur souverain*, le roi de Pologne.

» Quant à la religion, on avait réussi, dès 1622, à ressusciter le schisme à Kiew, en faisant consacrer un nouveau métropolitain et d'autres évêques, tous schismatiques, lesquels firent ensuite une rude guerre aux catholiques, à tel point que *beaucoup furent exilés en différens lieux éloignés de leurs églises ; d'autres cruellement mis à mort, tel que le Bienheureux Josaphat, archevêque de Vitepsk, qui mourut martyr pour la sainte vérité*, comme dit Kulczynski dans l'ouvrage intitulé *Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ*, à la page 129. C'est en 1624 qu'eut lieu le martyre du B. Josaphat dont parle souvent Benoît XIV dans son livre *sur la Béatification des serviteurs de Dieu et la Canonisation des saints ;* Urbain VIII le mit au nombre des bienheureux ; et Kulczynski, dans un ap-

[1] On en trouve les preuves dans la *constitution* 43 de Benoît XIV, t. III, de son *Bullaire* et la 47e du tome IV. — *Bref* de Paul V, du 10 décembre 1615. — La *bulle* de Clément VIII, 23 décembre 1595.

pendice à son livre, donne plusieurs documens relatifs à son martyre. L'obstination des Cosaques fut telle, qu'en 1650 ils obtinrent du roi de Pologne un diplôme selon lequel, ainsi que le dit, à la page 130, l'auteur cité, « certaines églises épisco-» pales, et d'autres églises et monastères, furent enlevés aux ca-» tholiques et accordés aux schismatiques. » Et, bien qu'en 1668, le roi révoquât ce diplôme, ordonnant que tout fût rendu aux catholiques, cependant le schisme ne cessa pas entièrement. Les Cosaques, au milieu de leurs troubles, implorèrent le secours du monarque russe, Alexis Mikailowitch; celui-ci tint, à ce sujet, en 1654, à Moscou, un grand conseil dans lequel, ainsi que l'écrit Lévesque dans son *Histoire de Russie*, « on in-» téressa la religion dans cette affaire, sous prétexte que les » Cosaques étaient gênés dans leur culte, et il fut arrêté qu'on » enverrait des commissaires pour recevoir leurs sermens et » ceux des villes qu'ils avaient sous leur dépendance.» Et voilà la véritable histoire du changement que, dans l'article, on dit s'être opéré en 1653. Le gain du schisme se borna à un certain nombre de Cosaques, c'est-à-dire de barbares de la Petite-Russie, sujets du roi de Pologne; et la gloire d'Alexis se réduit à avoir accordé sa protection à quelques barbares révoltés, et d'avoir profité de leur rébellion pour étendre, par tous les moyens, les limites de son pouvoir.

Pierre-le-Grand. — Ses violences. — Manque de bonne foi. — Ses bouffonneries.

» L'article ne parle pas de Pierre-le-grand, fils d'Alexis Mikailowitch, premier empereur des Russies, bien qu'il ait introduit beaucoup d'innovations en ses Etats, même dans les choses religieuses. Son histoire n'étant à notre égard ni trop ancienne ni trop nouvelle, on dirait qu'elle a été passée sous silence, afin que les paroles d'Aristote par lesquelles nous avons commencé nos réflexions, tombassent de tout leur poids sur l'article. Quoi qu'il en soit, le silence d'autrui ne peut nous fermer la bouche, et il est ici fort à propos d'observer que vis-à-vis la religion catholique, Pierre-le-Grand employa, non pas seulement la violence morale et les menaces, mais bien le glaive. Qu'il suffise de citer pour exemple ce qu'on lit dans le *specimen*

Ecclesiæ Ruthenicæ déjà cité de l'auteur contemporain, Kulezinski. Il raconte, à la page 136, que Pierre, arrivé le 21 juillet 1705, avec une forte armée, dans la ville de Polock, *entra dans l'église cathédrale, et fit massacrer, en haine de la sainte union, les religieux qui chantaient l'office du soir.* L'un d'entre eux fut tué de la main même de Pierre, les autres *furent jetés en prison, après avoir été frappés à coups de bâton et cruellement blessés.* En outre, *il livra au pillage de ses soldats l'église et le monastère, et déclara devant plusieurs nobles Lithuaniens qu'il en ferait autant de tous les unis.*

Nous devons observer de plus deux choses, afin de mieux faire sentir l'indignité de cette conduite. La première, c'est que peu d'années avant 1717, Pierre-le-Grand avait envoyé à Rome le duc Boris Kurakin, déclarer, en son nom, au pape Clément XI, sa ferme volonté de favoriser de différentes manières la religion catholique dans ses vastes États, avec la promesse de lui expédier plus tard un diplôme par lequel *hæc omnia benignè fecisse constaret*, comme on lit dans la lettre que Clément XI écrivit au monarque, le 12 mai de la même année 1717, et qui se trouve dans le tome II, page 612 et suivantes du recueil intitulé : *Lettres et brefs choisis de Clément XI, souverain pontife.* La seconde c'est que Pierre-le-Grand ne s'était point montré hostile à l'union de la Russie et de l'Église Romaine, lorsque dans son voyage à Paris en 1717, les docteurs de la Sorbonne lui firent à ce sujet de vives prières ; il les laissa dans l'espoir de réussir, les priant d'écrire sur cette question un mémoire qu'il se chargea de présenter aux évêques de la Russie. On trouve les détails de cette affaire dans les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle*, Ier vol., au 17 juin 1717, et dans les autres ouvrages cités en marge de celui-ci. D'après toutes ces belles apparences, qui eût jamais pu deviner le résultat qu'elles eurent.

Lévêque en donne un aperçu dans son histoire déjà citée de la Russie, à l'année 1718, où il commence par dire : *De retour dans ses états* (Pierre-le-Grand) *fit du pape lui-même le principal personnage d'une fête burlesque*, et venant au fait, il se contente d'en indiquer la substance, en disant : « Il y avait à la cour » un fou nommé Zolof, qui avait été son maître à écrire. Il » le créa prince-pape. Le pape Zolof fut introduit en grande

» cérémonie par des bouffons ivres. Quatre bègues le haranguè-
» rent ; il créa des cardinaux, il marcha en procession à leur
» tête. » — Lévesque s'appesantit peu sur ce fait, parce qu'il déshonore trop la mémoire de Pierre Ier. *Car ces fêtes*, ajoute-t-il, *n'étaient ni galantes ni ingénieuses; l'ivresse, la grossièreté, la crapule, y présidaient.* » Mais un autre historien plus récent, prenant la chose sous un autre aspect, ne croit pas devoir priver la postérité d'une plus ample connaissance de cet événement. Cet historien est Le Clerc, qui publia en deux parties l'*histoire ancienne et moderne de Russie*, en cinq volumes, dont le premier parut en 1783, à Paris et à Versailles. Dans la première partie intitulée : *Histoire physique, morale, civile et politique de la Russie ancienne*, Le Clerc décrit ainsi le fait en question : « Pierre avait
» créé pape un fou nommé Zolof, et avait célébré la fête du con-
» clave. Ce fou était âgé de 84 ans. Le czar imagina de lui faire
» épouser une veuve de son âge, et de célébrer solennellement
» cette noce. Il fit faire l'invitation par quatre bègues ; des
» vieillards décrépits conduisaient la mariée ; quatre des plus gros
» hommes de Russie servaient de coureurs ; la musique était
» sur un char conduit par quatre ours qu'on piquait avec des
» pointes de fer, et qui, par leurs mugissemens, formaient une
» basse digne des airs qu'on jouait sur le chariot. Les mariés fu-
» rent bénis dans la cathédrale par un prêtre aveugle et sourd,
» à qui on avait mis des lunettes. La procession, le mariage, le
» repas de noces, le déshabillé des mariés, la cérémonie de les
» mettre au lit, tout fut également digne de la bouffonnerie de
» ce divertissement [1]. »

» En voilà assez sur Pierre-le-Grand.

Persécution de 1772 à 1795.

» Revenons à notre article ; passant des tems d'Alexis Mikailowitch à l'époque où la Russie fit de nouvelles et immenses acquisitions à l'occident, il dit : « Ensuite depuis que les pro-
» vinces occidentales furent réunies à l'empire, un grand
» nombre d'individus, et même de communautés entières, aban-
» donnèrent successivement l'Union pour retourner à l'Eglise

[1] Tome III, pages 546 et suivantes.

» nationale ; » et peu après il ajoute : « Ainsi sans aucune vio-
» lence de la part du pouvoir séculier, le tems seul produisit
» peu à peu la dissolution d'un pacte qui sans doute manquait
» de solides fondemens. » Les provinces dont on veut ici parler se lièrent à la Russie à deux époques : la première comprend l'espace de 1772 à 1795, durant la vie de Catherine II ; la seconde peut se rapporter à 1815, année où furent signés, le 9 juin, les traités du congrès de Vienne. Cette dernière époque appartenant à nos jours, comment, au mépris de la positive et publique connaissance des faits, peut-on affirmer que *sans violence de la part du pouvoir seculier, le tems seul* a conduit au schisme une grande multitude des nouveaux sujets catholiques de la Russie ?

» Dans la première époque, outre le bouleversement de la hiérarchie catholique, tant du rit latin que du rit grec, laquelle fut, sous Paul Ier, successeur et fils de Catherine II, réorganisée tant bien que mal par Mgr. Lorenzo Litta, delégué du St-Siége, mort cardinal en 1820, un autre expédient fut employé par le gouvernement russe pour mener à fin ses projets. Il résolut d'envoyer dans ses nouvelles possessions des missions prétendues d'évêques et de prêtres schismatiques, pour détacher de la communion de l'Eglise romaine les Grecs-unis, contre lesquels Catherine avait plus de haine encore que contre les catholiques du rit latin. Nous avons le récit de ces missions dans les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclesiastique pendant le* 18e *siècle*, tome III, sous la date du 5 mai 1791, où, entre autres choses, on parle en ces termes de ces faux apôtres : « Les gouverneurs
» avaient ordre de les seconder. Ces missionnaires d'une espèce
» nouvelle étaient accompagnés de soldats et parcouraient les
» villages. Ils forçaient les portes des églises et les bénissaient
» comme si elles eussent été profanées. Si le pasteur refusait
» d'adhérer au schisme, il était remplacé. Pendant ce tems les
» officiers faisaient comparaître les habitans. On leur disait qu'il
» fallait retourner à la religion de leurs pères qui étaient de la
» communion grecque. Quand on ne pouvait les gagner par la
» persuasion, on avait recours aux voies de fait, à la bastonnade,
» à l'emprisonnement. Ce fut par ces moyens doux et humains
» qu'on fit des prosélytes. Les évêques ne cédèrent point à l'o-

» rage : on confisqua leurs biens. » Un vif souvenir de cette persécution s'est toujours conservé en ces contrées ; et les habitans de Lubawicz, dans la province de Mohilew, qui, au nombre de 120, adressèrent une pétition à l'empereur actuel Nicolas Ier, le 10 juillet 1829, en parlaient ainsi : « Nos ancêtres, » nés dans la foi grecque-unie, toujours fidèles au trône et à la » patrie, ont passé paisiblement leur vie dans leur religion ; et » nous, nés dans la même foi, nous la professions librement » depuis long-tems. Mais par la suprême volonté, comme on » nous disait, de l'impératrice Catherine d'heureuse mémoire, » l'autorité locale, en employant des moyens violens et des » peines corporelles, était parvenue à forcer beaucoup de nos » co-paroissiens d'abandonner la religion de nos ancêtres [1]. »

En un très-grand nombre d'autres lieux on vit de semblables apostasies, toutes filles de la persécution.

Persécution à partir de 1815 à 1830.

» Nous venons à la seconde époque, que nous n'étendrons que de 1815 à 1830, puisque l'article parle séparément des dernières années. Pendant ce laps de tems, le schisme ne peut pas se vanter de grands progrès, et cela précisément parce que la Russie, jusqu'en 1825, fut gouvernée par un prince que son caractère et sa grandeur d'âme éloignaient de tous moyens violens. Cependant on vit se perpétuer sous lui les effets de la persécution antérieurement excitée, et il ne fut pas exempt de blâme, principalement à cause des mesures prises contre les jésuites. Il est certain aussi que ce que nous dirons des années postérieures à 1830 était en partie commencé avant cette époque. Et de fait, dans la requête des habitans de Lubawicz, écrite, comme nous l'avons dit, le 10 juillet 1829, on lit : « Cette religion, nous la professions librement jusqu'aujourd'hui » sous la protection de votre majesté impériale (Nicolas Ier), et » nous ne pensions pas que, sans un ordre exprès de votre vo- » lonté impériale, nous pussions être troublés dans la libre » profession de la foi que professaient aussi nos ancêtres, et » dans laquelle nous sommes nés comme eux. Mais les prêtres

[1] Voir le texte entier de cette pièce dans notre N° 1, ci-dessus, p. 177.

» de la religion dominante, alléguant pour prétexte que quel-
» ques-uns d'entre nous, ce qui n'a point eu lieu, ont été dans
» la communion de la religion gréco-russe, nous forcent d'ab-
» jurer notre foi, non par des peines corporelles, mais par des
» moyens beaucoup plus atroces, c'est-à-dire en nous privant de
» tous les secours spirituels, en défendant à nos propres prêtres
» de baptiser nos enfans, d'entendre nos confessions et de
» bénir nos mariages. C'est de cette manière qu'ils nous ar-
» rachent à nos pasteurs. »

Persécution depuis 1830. — Documens officiels. — Violences et trom-
peries.

» Mais voyons ce que l'article nous dit des dernières années :
« Enfin la conduite si peu compatible avec les préceptes du
» Christianisme que le clergé polonais avait tenue dans les der-
» niers troubles de la Pologne, a fini par avilir cette Union aux
» yeux des Grecs-unis eux-mêmes, qui intérieurement sont restés
» toujours attachés à la Russie. Ils revinrent par milliers à l'E-
» glise grecque, et ils sollicitent aujourd'hui en masse la faveur
» de leur réintégration dans ce culte antique, qu'ils chérissent
» comme un gage de salut et un héritage sacré venu de leurs
» ancêtres. »

» Plus loin, nous parlerons de la conduite du clergé polonais
Quant au reste, celui qui par hasard aurait parcouru la Sibérie
n'aurait pas besoin de nos paroles ; car, en voyant le nombre
des Catholiques déportés en ce pays pour cause de religion, il
se convaincrait facilement de la fausseté de tous ces mensonges
dont on fait un sujet de triomphe dans l'article. Mais sans faire
le voyage de Sibérie, on sait, par les bruits publics et par des
documens certains, que ce n'est pas par la libre volonté des
Catholiques du rit grec ou latin, mais par de malicieux artifices
employés à leur égard que l'on obtint ce changement si vanté
de religion. Et par rapport aux Grecs-unis, les seuls dont parle
l'article, peut-on mentir plus audacieusement qu'en affirmant
qu'ils ont toujours été attachés de cœur au schisme et sont
avides de l'embrasser, tandis qu'eux-mêmes, au contraire, pro-
testent par leurs paroles et leurs actions de vouloir vivre et
mourir dans le sein de l'Eglise catholique ? Parmi toutes les

preuves de ce fait, une surtout mérite une attention spéciale; c'est la relation des habitans d'Uszacz, de la province de Vitepsk, qui après avoir raconté comment, le 2 décembre 1835, il se présenta chez eux une commission qui, ayant assemblé le peuple, l'avait engagé à changer de religion, ajoute : « Mais nous nous » sommes tous écriés d'une voix, que nous voulions mourir dans » notre foi, que jamais nous n'avions voulu ni ne voulions » d'autre religion. Alors la commission, laissant les paroles, en » vint aux faits ; c'est-à-dire qu'on se mit à nous arracher les » cheveux, à nous frapper les dents jusqu'à l'effusion du sang, » à nous donner des coups à la tête, à mettre les uns en prison » et à transporter les autres dans la ville de Lepel. Enfin la » commission, voyant que ce moyen ne lui réussissait point » non plus, défendit à tous les prêtres grecs-unis d'entendre nos » confessions ou de nous administrer quelqu'autres secours spi- » rituels [1]. »

On ne prétendra pas sans doute compter sur l'adhésion de ceux qui se sont écriés : *Qu'on nous reserve plutôt le sort du Bienheureux Josaphat, c'est ce que nous désirons.* Dans la même province de Vitepsk, déjà l'année précédente, c'est-à-dire en 1834, la noblesse avait adressé à l'empereur une pétition dans laquelle, entre autres choses, on lit : « On met tout en œuvre pour en- » traîner les Grecs-unis à la religion dominante. Ces manœu- » vres ne feraient aucune impression sur les esprits dans cette » province, si on permettait aux fidèles de se diriger pour cette » réunion par la voix de la conscience et par une forte convic- » tion ; mais les moyens qu'on emploie remplissent l'âme de ter- » reur. [2] » On raconte aussi dans cette pièce comment des faibles s'étaient soumis ; mais on ajoute : « Ils avouaient même à ceux » qui les forçaient d'embrasser la religion dominante, qu'ils » obéissaient à la vérité aux ordres qu'on leur donnait, qu'ils » allaient aux églises et fréquentaient les sacremens de la religion » dominante, mais qu'intérieurement ils demeuraient fortement » attachés à leur ancienne religion. »

Quant aux catholiques du rit latin, il suffira d'observer que

[1] Voir le texte entier de cette pièce dans notre N° 1 ci-dessus, p. 76.
[2] Voir cette pièce en entier, *ib* p. 75.

s'ils avaient nourri le moindre amour pour le schisme, ils ne se seraient point opposés à la cession de leurs églises, comme cela est arrivé dans plusieurs lieux, et notamment à Radoml, où la violence exercée contre eux a été si forte que huit sont restés morts sur la place. Mais quelle que soit l'opposition des catholiques, le gouvernement russe ayant pris à tâche de les enrôler tous sous les bannières du schisme, ne négligea aucun moyen de les rendre ou du moins de les faire paraître schismatiques. Il est tellement infatué sur ce point, qu'il cherche à se faire illusion à lui-même et aux autres, comme s'il avait déjà obtenu le but de ses efforts, croyant sans doute que cette illusion même est un excellent moyen de l'obtenir réellement. Il voulut tenter un acte solennel de réunion entre les schismatiques et les catholiques du rit grec, et la profession de foi à souscrire fut présentée d'abord par ruse, ensuite avec violence, au digne métropolitain Josaphat Bulhak qui la rejeta généreusement et mourut peu après; malgré cela on voulut faire croire que le métropolitain n'était plus catholique, et on le fit enterrer au milieu des schismatiques. Si, dans une paroisse catholique, quelques individus se font schismatiques, tous les paroissiens, quel qu'en soit le nombre, sont considérés comme tels, et tous les membres d'une famille sont assimilés à un des membres auquel il prend fantaisie de professer le schisme. Si dans l'un ou l'autre cas les catholiques recourent au gouvernement, ils ne sont pas écoutés; s'ils n'obéissent pas, on les punit.

Education schismatique imposée aux enfans. — Confiscation des biens des couvens. — Violation de la foi jurée à des actes publics.

»Le gouvernement a senti que, pour rendre le schisme général et perpétuel, il fallait arracher du cœur des catholiques l'amour et l'estime de leur religion, et empêcher que l'éducation de la jeunesse ne fût catholique. Il ne lui parut pas impossible d'atteindre ce but; on peut facilement perdre l'amour de la religion, quand on n'est plus entretenu par les soins doux et prévoyants des curés; le gouvernement a donc supprimé un grand nombre de paroisses, afin que l'énorme distance des lieux rendît très-difficile la communication des fidèles avec leurs curés. L'Eglise a toujours reçu une grande illustration

des ordres réguliers, chez lesquels les catholiques voyant mis en pratique non-seulement les préceptes, mais aussi les conseils de l'Évangile, se forment une idée très-haute de leur religion. En conséquence, le gouvernement russe a fait main-basse sur les monastères et couvens catholiques, n'en laissant ouverts qu'un très-petit nombre seulement. Chacun comprend que de cette manière s'augmentent les revenus du trésor public; mais ceux qui connaissent bien le gouvernement russe sentiront que l'intérêt du fisc n'est pas le seul et principal motif qui le pousse à l'oppression. Arrivant à la conduite du gouvernement envers les catholiques, relativement à l'éducation, nous voyons que récemment s'est élevée à Wilna une *académie ecclésiastique catholique romaine* pour les jeunes clercs du rit latin et arménien; notez bien que le ministre de l'intérieur est directeur suprême de l'académie. Les Grecs-unis en sont exclus; on a pourvu plus sûrement à leur éducation, en les envoyant à l'académie schismatique de Pétersbourg; on ne veut pas laisser à la volonté des parens l'éducation des enfans nés de mariages mixtes, et l'on exige que celui des époux qui fait partie d'une communion autre que l'Eglise nationale fasse serment d'élever ses enfans dans le culte schismatique. Et comme en 1768, dans un traité conclu entre la Russie et l'ancienne république de Pologne, on avait stipulé par acte séparé que les enfans nés de mariages mixtes seraient élevés dans la religion catholique, l'ukase impérial du 23 novembre 1852 déclare que le *traité et l'acte séparé sur les mariages mixtes cessent d'être obligatoires, vu que la république n'existe plus.* Le gouvernement devrait savoir qu'au milieu même des changemens politiques? la doctrine de l'Eglise catholique ne change et ne peut jamais changer sur cette matière. Elle enseigne qu'en vertu de la loi naturelle et divine (laquelle ne dépend point des lois, traités ou promesses des hommes, et à laquelle nul homme n'a le droit de déroger), les parens sont obligés d'élever leurs enfans dans la religion catholique.

» Après tout ce que nous avons dit, il resterait encore beaucoup à ajouter sur les moyens employés dans ces derniers tems par le gouvernement russe pour étendre et consolider le schisme dans tous ses domaines; mais afin de ne point trop nous éloi-

gner, nous nous contenterons de dire que, pour achever l'œuvre de l'erreur, on a récemment érigé deux nouveaux évêchés grecs schismatiques, l'un à Polotzk, dans le duché de Lithuanie, l'autre à Varsovie, capitale de la Pologne. L'ukase du 30 avril 1833 a fondé le premier, sous le titre d'évêché de Polotzk et de Wilna; un autre ukase du 22 avril 1834 a créé le second, en donnant au titulaire le nom d'évêque de Varsovie, vicaire de l'Eparchie de Volhynie. Le gouvernement se flatte de tirer de grands avantages de l'érection de ces nouveaux diocèses; du moins il peut espérer que deux nouveaux évêques, résidant dans ces deux villes, faciliteront l'entraînement hors de la vraie Eglise des catholiques du rit grec, puis ensuite du rit latin : mais on voit bien, quoi qu'en dise notre article, que les uns aussi bien que les autres se montrent fort éloignés d'embrasser le schisme.

De la conduite du clergé polonais dans la révolution de 1830. — L'empereur Nicolas manque à la foi jurée. — Les prêtres polonais ne sont indignes ni d'excuse ni d'indulgencee. — Justes révoltes contre les rois légitimes : — Les Machabées contre les rois d'Assyrie ; — Les chrétiens d'Orient et d'Occident contre Léon le briseur d'images ; — Ces révoltés sont honorés comme martyrs par les Eglises grecque et latine.

Enfin, il nous reste à faire quelques observations sur la conduite tenue par le clergé polonais dans le cours des dernières secousses politiques commencées en 1830. Quelle qu'ait été cette conduite *si peu compatible avec les préceptes du Christianisme*, au dire de l'article, il fallait, pour avoir le droit de blâmer le clergé polonais, se montrer moins partial envers le gouvernement russe. Et comme l'article a donné ça et là quelques traits d'histoire ancienne ou moderne, sur la Russie et la Pologne, il n'eût pas été hors de propos de remarquer que jamais, dans les tems anciens, l'harmonie n'a pu s'établir entre ces deux pays. Ainsi, l'on arriverait à découvrir que dans la vieille antipathie nationale devait se trouver la cause des derniers troubles de la Pologne. Que si, dans l'article, on veut seulement parler de la religion, pourquoi passe-t-on sous silence ce qui avait été dit sur ce point dans la dernière constitution donnée à ce royaume depuis le congrès de Vienne? Sur

la fin de l'année 1815, Alexandre, l'empereur de Russie, donna à ses sujets polonais, en qualité de roi de Pologne, une constitution signée par lui le 27 novembre, dans laquelle, sous le titre 2, on lit : « La religion catholique romaine, professée par » la plus grande partie des habitans du royaume de Pologne, » sera l'objet des soins particuliers du gouvernement. » A la fin, Alexandre faisait encore cette déclaration : « Nous leur (aux » Polonais) avons donné et donnons la présente charte consti- » tutionnelle que nous adoptons pour nous et pour nos succes- » seurs. » Mais après la mort d'Alexandre, et avant 1830, le bien-être de la religion catholique a-t-il été réellement, en Pologne, *l'objet des soins particuliers du gouvernement?* Disons-le pour l'honneur de la vérité : il résulte des faits que, par rapport aux intérêts de la religion catholique, le successeur d'Alexandre marchait dans une voie tout opposée à celle de son prédécesseur.

» Il fallait remarquer aussi que dans ce royaume on voulait voir les droits de la religion catholique, non-seulement respectés, mais protégés et défendus : et à ce sujet, laissant de côté les tems plus éloignés de nous, nous citerons deux documens, l'un de 1791, l'autre de 1768. Le 5 mai 1791, la diète polonaise sanctionna à l'unanimité une constitution dont le § 1 décrétait : « La religion catholique, apostolique, romaine » est et restera à jamais la religion nationale, et ses lois conser- » veront toute leur vigueur. Quiconque abandonnerait son culte » pour tel autre que ce soit, encourra les peines portées contre » l'apostasie. » En 1768, de concert avec Catherine II, impératrice de Russie, un traité (comme plusieurs veulent l'appeler) fut conclu par la diète polonaise, le 24 février, où on lit en tête : « La religion catholique sera nommée la religion domi- » nante dans tous les actes publics. » Et ensuite, pour assurer ses intérêts dans l'avenir, on disait : « Aucun prince ne pourra » aspirer au trône, s'il n'est catholique, ni aucune princesse » être couronnée reine, si elle ne professe la religion romaine. » Ceux qui changeront de religion seront punis du bannisse- » ment [1]. »

[1] Le traité et la constitution que nous venons de citer, sont insérés dans *la collection des constitutions*, etc, par MM. Dufau, Duverger et

» Mais revenons au clergé polonais. *La conduite qu'il a tenue dans les derniers événemens a fini*, dit l'article, *par avilir l'Union aux yeux des Grecs-unis eux-mêmes, tant cette conduite était contraire aux préceptes du Christianisme.* Laissons à d'autres le soin d'examiner comment cet avilissement exagéré peut se concilier avec la fermeté par laquelle les Grecs-unis ont protesté contre les efforts qui veulent les détacher de l'Union. Considérons la conduite en elle-même du clergé de Pologne; nous déclarons sincèrement qu'elle est *digne de blâme* pour avoir été, comme nous le reconnaissons nous-mêmes, peu compatible avec les préceptes du Christianisme; mais disons aussi que l'on ne doit pas attribuer à tout le clergé catholique de la Pologne une faute de ce genre, quelle qu'elle soit, puisqu'elle n'a été commise que par une partie seulement du clergé. Quelques ecclésiastiques, et non tous; quelques ecclésiastiques, et même un tout petit nombre, en proportion de leur totalité en Pologne, se trouvent avoir pris part aux troubles excités contre le gouvernement. Nous croyons de plus pouvoir franchement affirmer que les ecclésiastiques qui se rendirent alors coupables ne *doivent pas être réputés indignes d'excuse et d'indulgence.* Ne vivons-nous pas à une époque où les voix trompeuses des droits des nations et des peuples se font entendre dans tous les coins de la terre? Ces droits si vantés ne sont-ils pas offerts au monde avec une apparence de titres et de raisons propre à enflammer les esprits et à les induire en erreur? Ajoutez que, dans le cas particulier de la Pologne, on fit surtout valoir le prétexte de défendre la religion et l'Eglise autant que l'honneur de Dieu. Si un motif aussi spécieux produisit sur le peuple une grande impression, il ne pouvait pas manquer d'entraîner quelques prêtres, puisque les intérêts de la religion et de l'Eglise doivent être plus chers encore au cœur du clergé qu'à celui du peuple.

» Faut-il donc supposer que les ecclésiastiques polonais ignoraient les *préceptes du Christianisme* sur les devoirs des sujets envers leur souverain? On ne peut entacher d'une si honteuse ignorance un clergé aussi respectable. Les prêtres polonais con-

Guadet, publiée à Paris et à Rouen en 1825 (commencement du quatrième volume).

naissent certainement les exemples laissés par nos pères, quand la nécessité et les malheurs des tems les mirent sous la puissance de tyrans ou de princes de religions différentes ; l'histoire nous dit qu'alors les Catholiques se signalèrent au-dessus de tous les autres sujets par leur obéissance et leur fidélité ; et que, dans le conflit des lois du prince avec celles de Dieu et de l'Eglise, ce ne fut point par la révolte, mais par les souffrances, les tourmens et la mort, qu'ils rendirent témoignage à leur religion. Mais, dans la dernière révolution de Pologne, plusieurs ecclésiastiques de ce royaume, effrayés du grand péril dont la foi catholique était menacée, crurent que, pour la défendre, ils pouvaient alors, comme en d'autres circonstances on avait cru pouvoir le faire, user de la force pour se soustraire au joug du gouvernement. Dans le trouble général, au milieu du bruit des armes, à la vue de l'immense multitude des morts et des blessés, avec la perspective fondée d'un avenir souverainement fatal à la religion, il était trop facile de confondre les idées et d'établir une assimilation entre des cas tout-à-fait différens. Nous ne chercherons pas ici comment, dans les esprits troublés des prêtres de Pologne, se sont représentées les guerres des Machabées, surtout s'ils estimaient vraie l'opinion de Grotius qui, dans le liv. 1, chap. 4, § 7, *de jure belli ac pacis*, soutient que les rois de Syrie, contre qui se battaient les Machabées, étaient les rois légitimes des Hébreux. On voit encore après la venue de Jésus-Christ, et dans le sein de son Eglise, quelques exemples que par erreur on pourrait croire applicables à l'état de la Pologne.

»Quand l'empereur Léon l'Isaurien déclara, l'an 720, la guerre aux saintes images, il se fit de la part des catholiques sujets de l'empereur, en Orient comme en Occident, divers soulèvemens pour la défense de la doctrine et de la discipline catholique sur le culte des images. Le premier mouvement fut celui des îles Cyclades et des autres peuples de la Grèce qui se révoltèrent en 726, et, donnant la couronne impériale à un certain Cosme, s'avancèrent avec une armée navale contre Léon. L'impie Constantin Copronyme, fils et successeur de Léon, vit se révolter contre lui Artabas, son cousin, qui, s'étant toujours montré ferme dans la foi, fut très-aimé et reconnu pour em-

pereur par les sujets de l'empire. On connaît mieux les soulèvemens de l'Occident dont les peuples alors soumis à l'empire d'Orient, irrités contre Léon l'Isaurien à cause de son édit qui ordonnait l'incendie des saintes images, secouèrent le joug de leur antique dépendance, et aidés d'autres princes et peuples d'Occident, pourvurent à leur salut non moins qu'à la défense de la foi catholique. Nous ne pouvons nous étendre sur l'histoire des entreprises des sujets catholiques contre les empereurs iconoclastes. Nous engageons à consulter sur cette matière délicate la dissertation écrite par Orsi en italien, sous ce titre : *De l'origine du domaine et de la souveraineté des papes sur les États qui leur sont temporellement soumis.* Le chapitre V de cette dissertation va surtout à notre but, parce que les observations de l'auteur sur le caractère particulier de la persécution des empereurs iconoclastes, et les effets qu'elle produisit dans le monde catholique, nous conduisent à expliquer l'équivoque que peuvent avoir présenté ou pourraient offrir pour excuse les ecclésiastiques polonais. Orsi observe donc que la persécusion des hérétiques iconoclastes différait essentiellement de celles excitées par les païens ou les autres hérétiques. Les Gentils, en effet, étaient tellement éloignés d'attaquer Dieu directement, qu'ils déclaraient persécuter les chrétiens comme coupables d'athéisme, pour avoir renoncé au culte de leurs dieux et s'être mis à vénérer un homme crucifié, un séducteur de la Judée.

» Les autres hérétiques, tout en attaquant quelques-unes des vérités enseignées par J.-C., ne dirigeaient toutefois pas leur colère directement contre Jésus, mais contre des hommes qu'ils jugeaient faussement, à la vérité, être ennemis du Christ. Tandis que pour les Iconoclastes, leur persécution allait directement contre les images de Jésus, reconnu par eux pour vrai Dieu, et, par conséquent elle attaquait Dieu lui-même, et leur haine ne se déversait seulement pas sur les catholiques, défenseurs des saintes images, mais sur les images elles-mêmes par eux indignement profanées, foulées aux pieds et livrées aux flammes. De cette différence il résulte que les chrétiens, bien qu'ils eussent souffert en paix les autres persécutions, ne crurent pas être obligés à souffrir celle des Iconoclastes. Et, dans la ville de Constantinople, quand un officier de Léon

l'Isaurien vint par son ordre frapper une célèbre image de J.-C., pour l'ébranler et la renverser, les catholiques présents à cette scène ne purent s'empêcher de sauter impétueusement sur l'échelle où l'officier était monté, de le précipiter à bas avec elle, et de le mettre à mort. On fit alors un grand massacre de ces catholiques, par ordre de l'empereur; et de leurs actes, rapportés en grec et en latin, par les *Bollandistes*, sous la date du 9 août, nous savons qu'ils n'étaient pas tous de la populace et du sexe féminin, dont le zèle irréfléchi eût pu être excusé par l'ignorance, mais de tout sexe et de toute condition. « Plusieurs dans ces jours, dit l'auteur de ces actes, » furent décorés de la couronne du martyre, parmi lesquels » des femmes et des hommes, des prêtres et des lévites, des » jeunes filles et des religieuses, des officiers et des personnes du » peuple dont Dieu seul connaît le nombre et le nom; car il » nous serait impossible de les énoncer [1]. »

» Il faut ici observer que ces catholiques sont nommés dans les actes : *décorés de la couronne du martyre;* ce dont l'auteur ne voulait pas laisser de doute, puisqu'il ajoute : *car il faut regarder cette mort comme un véritable martyre.* En effet, comme l'a observé justement Orsi, qui nous fournit ces réflexions, bien que l'Eglise défende d'admettre au nombre des martyrs ceux qui provoquent imprudemment la fureur des tyrans, elle n'a point usé de cette rigueur envers ceux qui précipitèrent l'officier impérial, profanateur d'une image de J.-C.; et la gloire des saints martyrs ne leur a été refusée par personne. L'Eglise elle-même, latine et grecque, en célèbre la mémoire le 9 août. Dans l'Eglise latine, le martyrologe romain audit jour les propose à la vénération des fidèles, au nombre de dix, et les dit martyrisés, *à cause de l'image du Sauveur, qu'ils avaient placée sur la porte d'airain* [2]. L'Eglise grecque en marque un bien plus grand nombre dans

[1] « Multique eâdem illâ die redimiti fuere coronâ martyrii : inter » quos erant mulieres ac viri, sacerdotes ac levitæ, innuptæ ac mo- » niales, præsides ac subditi : quorum numerum et nomina solus novit » Dominus : neque enim tanta in nobis est facultas ut numerum eorum » inire possimus, p. 442. »

[2] Ob Salvatoris imaginem quam in portâ æneâ constituerant.

le *ménologe de Basile*, qui décrit aussi l'histoire abrégée de leur martyre. L'autorité de ce ménologe est grande, puisqu'il a été compilé au dixième siècle, sous l'empereur Basile Porphyrogénète.

» Il fut pour la première fois publié en entier avec la traduction latine en regard du texte grec, par le cardinal Albani, neveu de Clément XI, à Urbain en 1627. Suivant cette traduction, on lit, à la date du 9 août : « Passion du saint martyr Julien et » de ses compagnons. — Ils souffrirent sous l'empereur Léon le » briseur d'images... Car le voyant ennemi des images des saints » qu'il condamnait au feu, ils en sentirent redoubler leur zèle » dans la tristesse qui les animait; mais lorsqu'ils virent briser » la vénérable image du Christ qui était sur la porte d'airain, » alors ils manifestèrent au grand jour les sentimens de leur » âme; et saisissant l'officier (le spathaire), qui, pour briser » l'image, était monté sur une échelle, ils le précipitèrent sur le » pavé avec l'échelle, et l'y mirent à mort. Cette action ayant » excité la colère du tyran, les uns périrent sur-le-champ par » l'épée (ils étaient très-nombreux, parmi lesquels plusieurs » femmes et Marie la patricienne), les autres jetés en prison, et » ayant eu la face brûlée ou souffert d'autres supplices, eurent » la tête tranchée [1]. »

» Revenant maintenant au clergé de Pologne, nous avons déjà observé que, dans les derniers troubles, on chercha à insinuer l'idée que, combattre contre le gouvernement russe, c'était défendre Dieu même. Nous convenons bien volontiers qu'à ces insinuations le clergé devait opposer les *préceptes du Christia-*

[1] « Certamen sancti martyris Juliani et sociorum. — Hi imperatore Leone iconomacho claruere... Animadvertentes enim illum à sanctarum imaginum adoratione aversum, atque eas igne absumere, zelum ex hoc concipiebant, mœrore contabescentes. At cum viderent venerandam etiam Christi imaginem quæ in æreâ portâ extabat, effringi, ægrum animi sensum in medium protulerunt; et arrepto spathario qui scalam, effigiem destructurus, ascendebat, eum unâ cum scalâ dejicientes, interfecerunt; atque ad iram commoto tyranno, alii quidem statim gladio consumpti (multi enim erant numero inter quos plures feminæ et Maria Patricia), alii custodiis traditi, ac facie combusti, plurimosque passi cruciatus, capite fuere obtruncati. »

nisme. Néanmoins, sous le prétexte de la gloire de Dieu, quelques ecclésiastiques n'ont pas craint de prendre part aussi à l'attaque dirigée contre le gouvernement russe. Qu'en résulte-t-il? C'est que leur conduite fut coupable, mais non qu'on doive leur refuser toute excuse. *Il fut un tems*, en effet, où l'Orient et l'Occident *décidèrent à la fois qu'en certains cas les préceptes du Christianisme ne défendaient point aux sujets de se soustraire à l'obéissance envers leurs souverains, ou d'user contre eux de la force pour défendre le culte sincère et légitime de la divinité.* On ne peut pas dire que les circonstances où se trouvait la Pologne fussent semblables à celles dont nous parlons, mais elles pouvaient paraître l'être à ceux dont l'âme était agitée, et il est plus que facile dans un état de violente inquiétude de prendre un sens équivoque entre la vérité et l'apparence des choses.

» En résumé, quelques-uns des membres du clergé polonais avaient pu, dans l'épouvante générale de la Pologne, regarder les persécutions des Iconoclastes comme une fidèle image de celles que la Russie avait déjà fait souffrir à la foi catholique en Pologne, et de celles plus terribles encore que l'on appréhendait pour l'avenir : aussi avaient-ils pu croire être permis à leur nation ce qui avait jadis paru être licite dans un plus vaste et un plus antique empire. Ils étaient sans doute obligés à user de plus de prudence avant de se décider sur ce point; attendu qu'outre l'obscurité qui enveloppe ces questions par la difficulté qu'il y a à discerner ce qui peut être dénié ou rendu à César sans offenser Dieu, le danger de se tromper croissait encore pour eux, vu la préoccupation de l'esprit de parti dans laquelle ils étaient. Avec un plus tranquille et plus mûr examen ils eussent facilement aperçu que le gouvernement russe, tout en travaillant ses sujets catholiques, tendait bien à les rendre tous schismatiques, mais n'avait point l'intention d'imiter entièrement les Iconoclastes, et de faire directement la guerre à Dieu. Il n'était donc pas permis de combattre par les armes, mais on devait le faire par la force de la vertu. Enfin notons bien que la résistance opposée aux empereurs Iconoclastes est considérée comme juste, non parce que les sujets qui se soulevèrent en décidèrent ainsi par leur action ; mais parce que, à cause de circonstances et de conditions particulières qui se réunissaient

alors, elle fut ainsi jugée par tout le monde catholique, jusqu'à faire reconnaître pour martyrs par les Eglises grecque et latine quelques uns de ceux qui perdirent la vie en cette rencontre. Une erreur a donc été commise par ces ecclésiastiques polonais dont nous avons parlé en dernier lieu; mais puisque dans l'erreur, l'esprit ne découvre pas clairement tout ce qui est nécessaire à voir pour juger, sous son vrai jour, la gravité de la faute, il s'élève en faveur des coupables un juste titre d'indulgence et d'excuse.

Conclusion.

» Ici finissent nos observations critiques sur l'article relatif à la Russie, inséré dans le *Journal de Francfort* du 22 avril 1839. Le motif qui nous a fait écrire est la défense de la vérité et le désir de détromper le public. Nous avons toujours éloigné de nous la pensée d'offenser personne, moins encore avons-nous prétendu porter préjudice aux droits du gouvernement russe. Ceux qui se mêlent d'en faire l'apologie, en se faisant les défenseurs des abus et non des droits, et travestissant l'histoire pour fonder leurs discours sur des *faussetés*; ceux-là ne font point honneur à ce gouvernement, donnant ainsi clairement à entendre que sa cause doit être bien mauvaise, puisqu'il n'a d'autre moyen de se défendre qu'en ayant recours au *mensonge*. »

Auteur de l'article du *Journal de Francfort*.—Nouvelles calomnies contre l'Eglise catholique publiées en France.

Quoique cet article soit déjà fort long, cependant nous devons y ajouter un appendice, ayant pour but de faire connaître la source officielle de l'article du *Journal de Francfort*, et de réfuter de nouvelles calomnies que le gouvernement russe fait publier en France contre la religion catholique et contre son chef.

Il a paru, il n'y a que quelques mois, un opuscule ayant pour titre : *Coup d'œil sur la législation russe, suivi d'un léger aperçu sur l'administration de ce pays, par M. J. Tolstoy.* M. Tolstoy est un Russe envoyé par son gouvernement, non point avec un caractère officiel, mais cependant avec la mission précise de correspondre avec le ministre de l'instruction publique, et de

le tenir au courant de la marche de la littérature et des sciences en France. Que M. Tolstoy fasse connaître les lois de son pays, qu'il loue même avec exaltation les qualités de son auguste empereur et le bonheur de vivre sous son empire absolu, libre à lui; quoique pourtant il serait convenable, ce semble, de ne pas diriger ses attaques contre une forme de gouvernement qui lui permet de publier son livre. Mais M. Tolstoy ne s'est pas borné à cette tâche. Dans une dernière partie de ce livre, intitulée *Appendice*, il parle de religion, et prétend faire l'histoire de la scandaleuse réunion des Grecs catholiques à l'Eglise nationale. Or ce récit est un tissu de mensonges et d'injures contre les Catholiques et contre les souverains Pontifes; c'est du voltairianisme réchauffé, et qui plus est de commande. C'est nous donner une pauvre idée de la portée d'esprit de la noblesse russe. Le prince Elim Mestcherski nous avait accoutumés à plus d'esprit, à plus de tact et à un jugement plus impartial sur les hommes et sur les choses.

Le récit de M. Tolstoy contient 28 pages, et est par conséquent plus étendu que la lettre insérée dans le *Journal de Francfort*; mais ce sont les mêmes faits, les mêmes erreurs, et souvent dans les mêmes termes, en sorte qu'il est démontré qu'il sort de la même source. C'est donc M. Tolstoy qui a envoyé de Paris l'article supposé écrit des *frontières russes*, ou plutôt c'est le gouvernement russe qui a fait partir de St.-Pétersbourg son apologie, abrégée pour le journal allemand, et plus étendue pour l'ouvrage auquel M. Tolstoy a mis son nom. Parcourons rapidement cette nouvelle édition des mensonges du *Journal de Francfort*.

1° Même erreur de date sur le commencement du schisme.

2° Même affectation de cacher, en parlant du *culte paternel* des Russes, que ce culte était à l'origine uni à celui de l'Eglise de Rome.

3° Même suppression de la vérité, lorsqu'en parlant de la mission du P. Possevin, il le représente comme un agent des *intrigues* du pape, tandis que la vérité est qu'il n'alla en Russie que pour venir au secours du duc Jean Basilowitz, rudement pressé par les armes du roi de Pologne, Etienne Bathori, et qui, de son propre mouvement, avait imploré la médiation du souverain Pontife, Grégoire XIII, en lui faisant entendre qu'*il*

n'était pas éloigné de traiter d'une réunion avec l'Eglise romaine. En réponse à cette demande, Grégoire XIII envoya le P. Possevin, qui partit de Rome à la fin de mars 1581, arriva à *Vilna* en Lithuanie, où se trouvait le roi de Pologne. Celui-ci représenta à l'envoyé du S. Père que le meilleur moyen de seconder les intentions du Pape était de ne point ménager le duc, et de l'écraser, parce qu'il ne cherchait qu'à temporiser pour éviter sa ruine. Telles n'étaient pas les instructions du nonce; aussi il continua son voyage, et arriva auprès du duc Jean à *Staricie* sur le Volga, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires et comme le sauveur de l'empire. Mais, sur ces entrefaites, le duc ayant appris que les Polonais allaient tomber sur *Pleskou*, ville importante, il pressa cet *intrigant de Jésuite*, comme dit M. Tolstoy, de retourner en toute hâte au camp polonais et d'arrêter la marche de l'armée.

Le P. Possevin, parti de *Staricie* le 14 septembre 1581, rejoignit le roi de Pologne au camp devant *Pleskou*, où il parvint à lui faire agréer de traiter de la paix avec les Moscovites. Les conférences furent ouvertes à *Chiveroua-Horca*, entre *Zapolscie et Podorovie*, le 13 décembre 1581, et terminées, le 15 janvier 1582, à la satifaction surtout du duc russe, qui lui en témoigna plusieurs fois et publiquement sa reconnaissance, ainsi qu'au Saint-Siége auquel il envoya deux ambassadeurs vers le mois de mai suivant. Il est vrai que le P. jésuite ne fut pas aussi heureux dans l'espoir qu'il avait fondé sur le retour du duc de Moscovie au centre de l'unité; mais, s'il en obtint quelques avantages cités dans la précédente réfutation, ce n'est pas une raison pour le traiter d'*intrigant*. Nous aimons à croire que M. Tolstoy ne connaissait pas ces détails ni ces services rendus à la Russie par le Pape, et qu'il n'a jamais lu la *Moscovia* du P. Possevin, sans cela il n'aurait pas consenti à mettre son nom à ce tissu d'injures et de mensonges [1].

[1] Voici le titre entier de l'ouvrage du P. Possevin : *Moscovia sive de rebus Moscoviticis et acta in conventu legatorum regis Poloniæ et magni ducis Moscoviæ*, an. 1581. Vilnæ, 1586, in-8°. — 3e éd. accedunt alia opera de statu hujus sæculi adversus catholicæ ecclesiæ hostes; nunc primum in unum volumen collecta et ab ipso autore emendata et

4° Même erreur, en soutenant que par le décret de la réunion de 1594, le clergé russe s'engagea *seulement* à reconnaître les stipulations du concile de Florence et la suprématie du Pontife romain, ce qui a été réfuté ci-dessus.

5° Mêmes accusations de violences. Ici nous citerons pour donner un échantillon des variantes de l'article de *Francfort* et du livre de M. Tolstoy. Le journal disait : « Ainsi, sans aucune violence

aucta. Colouiæ, 1587 et 1595, in-fol. Voici ces pièces nouvelles : *Interrogationes et responsiones* de processione Spiritûs sancti à Patre et Filio desumptæ, ac breviore et dulucidiore ordine digestæ ex libro Gennadii Scholarii patriarchæ Constantinopolitani, in gratiam et utilitatem Ruthenorum ; 50 pages. — 2° *Epistolæ Gregorii XIII p. m. Stephani I Poloniæ regis, Joannis Basilii, magni Moscoviæ ducis et aliorum*, quæ citro ultroque commearunt, dum Ant. Possevinus legationes ad eos obibat; 57 pages. — 3° *Notæ Divini verbi et apostolicæ ecclesiæ fides, ac facies* ex quatuor primis œcumenicis synodis ex quibus demonstrantur, 1° Fraudes provocantium ad solum dei verbum scriptum. 2° Atheismi hæreticorum hujus sæculi. 3° Errores adversantium kalendario emendato. 4° Vafricies pervertentium canones et abutentium nomine SS. patrum ac principum in re fidei, ad Joannem III Sueciæ regem adversus responsum cujusdam Davidis Chytræi. — 4° *Refectio inposturarum cujusdam Davidis Chytræi*, quas in oratione quâdam inseruit, quam de statu ecclesiarum hoc tempore in Græciâ, Asiâ, Africâ, Hungariâ, Boemiâ inscriptam edidit et per Suecium ac Daniam adversus orthodoxam fidem disseminari curavit. — 5° *Epistola ad Stephanum I Poloniæ regem*, de statu ecclesiæ præsentis adversus quemdam hæreticum (Andream Volanum). — 6° *Responsio ad regii viris septentrionalis* (Regis Sueciæ) *interrogationes*, qui de salutis æternæ comparandæ ratione ac de verâ ecclesiâ cupiebat instrui. — 7° *Judicium de confessione Augustanâ* ac num admittendi sint hæretici ad colloquium publicum de fide? De D. Erasmo ad quem novi Ariani provocant: de Picardicâ sectâ, 341 pages. — 8° *Epistola de necessitate, utilitate ac ratione docendi catholici catechismi*; 368 p. — 9° *Rationes* et exempla... quibus adducci debeamus, ut inter summas quasque difficultates, atque in locis hæreticorum et aliorum, qui nolunt ad fidem aut probitatem redire, negotium divinum alacriter agere possimus ad gloriam Dei, etc., 384 pages : — et de plus *Epistola de rebus Suecicis, Livonicis, Moscoviticis, Polonicis, Transylvanicis* ad ser. Eleonoram austriacam, archiducissam austriæ, ducissæ Mantuæ. 1580.

Ce grand homme mourut le 26 février 1611 à Ferrare, âgé de 78 ans.

» de la part du pouvoir séculier, le tems seul amena peu à peu » la dissolution d'un *pacte qui, sans doute, manquait de solides fonde-* » *mens.*» —M. Tolstoy amplifie de cette manière : « Ainsi, sans » aucune violence de la part du pouvoir séculier, le tems seul » amena peu à peu la dissolution du *parti que l'ambition et la* » *trahison avaient formé et que la violence avait vainement cherché à* » *consolider.* » On voit que M. Tolstoy n'ajoute aux assertions sans preuve du *Journal de Francfort*, que quelques injures de plus.

Il essaie ensuite de faire connaître les *persécutions* que les Catholiques ont exercées dans ces derniers tems contre les Grecs non-unis. Certes, on ne se serait pas attendu à une semblable accusation ; M. Tolstoy avoue même que sous le gouvernement *tolérant* de la Russie un semblable fait est inexplicable ; aussi voici comment s'y prenaient ces abominables persécuteurs catholiques ; c'est M. Tolstoy qui nous l'apprend.

Quand un propriétaire russe s'était ruiné, et qu'il était obligé de vendre ses propriétés, vîte les nobles Catholiques les lui achetaient. — Quand de pauvres serfs manifestaient le désir de rentrer dans l'union catholique, vîte ils les affranchissaient eux et leurs familles ; et de plus ils avaient l'insolence de bâtir de belles églises propres et commodes pour leurs frères catholiques, tandis que celles de la religion dominante étaient sales et sans aucuns meubles décents ; c'est par ces *persécutions* que les nobles Polonais et les prêtres catholiques avaient étendu le catholicisme en Lithuanie. Et ici M. Tolstoy fait un aveu remarquable qui le met en contradiction avec lui-même. — « On » peut avancer, dit-il, que depuis 1815 à 1825, il y eut plus de » Grecs orthodoxes entraînés au Catholicisme, que durant les » trente à quarante dernières années de la domination polo- » naise. »

L'entendez-vous ! il y a eu plus de conversions sous le règne des Russes schismatiques que sous celui des Polonais catholiques ! et cependant on a le courage de venir nous dire que c'est de leur propre mouvement que *tous* les évêques, *tous* les prêtres, *toute* la population des Grecs-unis sont revenus au culte *national de leurs pères.* M. Tolstoy ne peut s'expliquer cela, car il ajoute : « Les lois russes sont pourtant fort sévères à cet égard ; l'apos- » tasie et la propagande sont punies également. » Et nous le

croyons sans peine, et les malheureux catholiques, déportés en Sibérie, en sont une preuve; c'est ce qui nous fait dire que s'il y a eu des conversions catholiques, il faut qu'elles aient été très-sincères.

Vient ensuite une horrible histoire d'hommes et de femmes brûlés par des catholiques; mais outre qu'il s'agit ici de représailles militaires, nous lui dirons qu'on n'établit pas un fait arrivé en 1658 avec un article de journal publié récemment à Cracovie, surtout quand il est publié en faveur du gouvernement, dans un lieu où le gouvernement a seul le droit de parler. Il est plus que probable que la vérité y est traitée comme elle a été traitée dans le livre de M. Tolstoy.

Nous lisons ensuite l'histoire de la défection du clergé grec-uni, dont nous allons ici établir les dates qui manquent, et dans l'allocution du St.-Père, et dans l'article que nous avons reproduit ci-dessus.

Date des documens officiels de la réunion violente des Grecs-unis à l'Eglise russe.

C'est le 12 février 1839 que les trois évêques grecs-unis, dont nous discuterons ci-après les noms et les titres, résolurent, assemblés dans un soi-disant concile à *Polotzk*, d'adresser au St.-Synode grec, résidant à St.-Petersbourg, une très-humble supplique pour le prier de les recevoir eux, leur clergé et leurs peuples, c'est-à-dire environ un million et demi de catholiques, dans le sein de leur église. Voici cette honteuse demande inouïe dans les fastes de l'histoire de l'Eglise.

Sire,

Lorsque les provinces occidentales de l'empire, à une époque de troubles, furent détachées de la Russie par la Lithuanie, et plus tard réunies à la Pologne, le peuple orthodoxe-russe fut soumis à de dures épreuves de la part du gouvernement polonais et de la cour de Rome, dont les efforts constans tendaient à les séparer de l'Eglise orthodoxe-catholique orientale, et à les réunir à l'Eglise occidentale. Les personnes de haut rang, persécutées dans leurs droits, embrassèrent la religion catholique romaine et oublièrent même leur *véritable origine et leur nationalité*. La bourgeoisie et les villageois furent empêchés dans leurs relations avec l'Eglise d'Orient par l'introduction de *l'union* à la fin du 16e siècle; depuis lors le peuple se sépara de sa *mère patrie la Russie*; les menées et

les intrigues constantes de la politique et du fanatisme dirigeaient tous leurs efforts vers ce seul but, de les rendre étrangers à leur *antique patrie*, et les *Uniates* ont souffert dans toute la force du terme la pesanteur du joug étranger. Lorsque la Russie eut reconquis ses anciennes possessions, la plupart des *Uniates* retournèrent à la religion de *leurs ancêtres*, et le restant trouva protection et assistance contre la domination du clergé romain.

Sous le règne béni de Votre Majesté, et grâce à sa bienveillante sollicitude, le service divin et le dogme de ce culte ont déjà été en grande partie rétablis dans l'ancienne pureté de l'Eglise orthodoxe ; les jeunes gens, appartenant à l'état ecclésiastique, reçoivent une éducation conforme à leur destination ; ils peuvent déjà s'y qualifier du nom de *Russes*.

Mais l'Eglise grecque-unie, dans sa position spéciale, au milieu d'autres cultes, ne saurait jamais atteindre une organisation parfaite, ni la tranquillité indispensable à sa prospérité, et d'un autre côté les nombreux habitans des provinces de l'orient, *Russes d'origine* et par la langue qu'ils parlent, sont exposés au danger de rester dans une position précaire, par les vicissitudes des événemens, et d'être en quelque sorte *étrangers* à leurs frères orthodoxes.

Ces considérations, et surtout notre sollicitude pour le salut de notre troupeau, nous engagent, fermement persuadés que nous sommes de la sainteté des dogmes de l'Eglise apostolique, orthodoxe, catholique-grecque, à nous prosterner aux pieds de Votre Majesté impériale et à vous supplier humblement, Sire, de consolider le sort et l'avenir des *Uniates*, en leur permettant de se réunir à l'Eglise orthodoxe de Russie qui est celle de *leurs ancêtres*.

Pour prouver à votre Majesté l'unanimité de nos vœux, nous avons l'honneur de lui soumettre l'acte que nous avons rédigé en ce jour, dans la ville de *Polotzk*, où les évêques et le clergé supérieur se sont réunis en concile, à cet effet ; nous y ajoutons les adhésions autographes de 1305 personnes qui composent la *totalité* du clergé grec-uni.

JOSEPH, évêque de *Lithuanie*.

BASILE, évêque d'*Orsza*, gérant du diocèse de la *Russie Blanche*.

ANTOINE, évêque de *Brest*, vicaire du diocèse de *Lithuanie*.

Ce que l'on doit d'abord remarquer dans cet acte par lequel les trois évêques renient *leur foi*, c'est qu'il n'est pas dit un seul mot de cette *foi même*. Aucune accusation n'est portée contre la croyance de l'Eglise grecque unie à Rome ; on ne dit pas même en quoi cette foi diffère de la foi russe ; on ne parle que de *nationalité*. Les évêques se plaignent de ce que les *Uniates* sont

séparés de leur mère patrie, de ce qu'on veut les rendre *étrangers* à leur *antique patrie*, et ils ne demandent qu'à se qualifier du *nom de Russes*. Et à ce propos, il est très-important de remarquer que dans toutes les publications du gouvernement russe, on confond à *dessein* la dénomination de provinces *russiennes* (ou *Ruthènes*) avec celle de provinces *russes* : or, elles ont toujours été fort distinctes d'origine et de croyance. Les provinces russiennes, aussi bien que la Lithuanie et la Pologne, sont de race *slave;* tandis que la race primitive des provinces russes est de race *mongole* ou *tartare*, la race *conquérante* ; cela est connu de tous les historiens. Or les provinces *russiennes* ayant été la plupart du tems unies à Rome et soumises à la Pologne, on tient par *dessus tout* à en détruire le souvenir et le nom. On les confond par conséquent avec les provinces moscovites et schismatiques. Voilà pour la *nationalité* et la *foi*.

On remarque encore dans cet acte que les évêques disent que les 1305 signatures composent la *totalité du clergé grec-uni ;* et le *Journal officiel* de St.-Pétersbourg du $\frac{10}{22}$ octobre suivant fait observer que les trois évêques signataires sont les *seuls* du *culte grec-uni qui existent en Russie*. Or il y a là encore un de ces escamotages de la vérité, ou plutôt un de ces mensonges tels que nous en avons déjà trop vu dans toute cette discussion. Pour en juger avec quelque certitude, nous allons donner quelques détails authentiqeus sur le nombre et le personnel des évêchés grecs-unis de la Russie.

Il faut savoir que depuis long-tems le gouvernement russe s'est donné le pouvoir de changer le nom et la circonscription des évêchés sans en prévenir la cour de Rome, de manière que celle-ci n'a pu reconnaître tous ces nouveaux évêchés. Pour avoir des détails précis sur toute cette affaire ténébreuse et embrouillée à dessein, voici d'abord la liste des évêchés du culte grec-uni reconnus par l'Eglise de Rome. Elle est extraite de l'*Almanach officiel*, publié à Rome le 12 juin 1839[1].

Liste alphabétique de tous les évêchés grecs-unis reconnus par Rome.

BREST, ou *Bresta*, ou *Brzesc*, en *Cujavie*, siége réuni à celui de *Vladimir*. Voir *ce mot*.

[1] *Notizie* per l'ann. 1839.

CHELMA ou *Chelm*, réuni à celui de *Belz*, dont le titulaire est Mgr. Philippe-Félicien *Szumborski*.

LUCK, en *Wolhinie*, réuni à celui de *Ostrog*. VACANT.

MINSK ou *Minsko*, en *Lithuanie*, titulaire Mgr. Joseph *Holownia* de l'ordre de saint Basile-le-Grand [1].

PINSK, en *Lihtuanie*, réuni à celui de *Turovia*. VACANT.

POLOTZ, archevêché, dans la *Russie blanche*, auquel sont réunis les siéges d'*Orsza*, de *Miscislaw* et de *Vitepsk*. VACANT.

VLADIMIR et *Bresta*, réunis dans la *Wolhinie* et la *Lithuanie*, Mgr. Josaphat *Bulhack* de l'ordre de saint Basile-le-Grand, métropolite de la Russie, mort tout récemment.

Voilà l'organisation des Eglises grecques-unies de la Russie telle qu'elle est reconnue par le cour de Rome. Examinons maintenant quels changemens ont été opérés dans ces Eglises par la volonté du gouvernement russe.

Changemens opérés violemment par le gouvernement russe dans les Eglises grecques-unies.

Faisons d'abord connaître en peu de mots quelle est la constitution de ces deux Eglises, la schismatique et l'orthodoxe, en Russie.

L'Eglise russe schismatique était liée à l'Eglise de Constantinople par la métropolie de *Kief*; au 15e siècle, tandis que les *Russiens*, dans la personne d'*Isidore*, métropolitain de Kief, assistaient, en 1439, au concile de Florence et se réunissaient à l'Eglise romaine, les *Russes* se détachèrent de Constantinople et établirent un archevêché à *Moskou*.

Au 16e siècle, tandis que les *Russiens*, dans le concile tenu à *Brest*, en 1595, se constituaient en Grecs-unis, les *Russes* schismatiques érigeaient *Moskou* en *métropolie*.

Au 18e siècle, cette métropolie fut supprimée, lorsqu'en 1717 *Pierre-le-Grand* transféra tout le pouvoir de juridiction de l'Eglise russe au saint synode établi à Saint-Pétersbourg, et se déclara lui-même *chef suprême de l'Eglise russe*, au moyen d'une pétition qu'il se fit adresser par tous les évêques qui le suppliaient de devenir le chef de la religion. C'est à cette même époque de

[1] Mgr. *Holownia* est mort depuis plus de dix ans; la nouvelle n'en a pas été transmise à Rome.

1717 à 1720 que les Grecs-unis, assemblés à *Zamosc*, complétèrent l'union commencée à *Brest*, et établirent l'Eglise grecque-unie telle que nous l'avons vue dans l'Almanach officiel de l'Eglise romaine.

Dans cette réunion, il fut établi de concert avec l'Eglise romaine que l'Eglise grecque-unie correspondrait avec Rome, par le moyen du métropolitain de *Halicz*, lequel, nommé par Rome, donnait lui-même l'investiture et la juridiction aux autres évêques grecs-unis.

Suivons maintenant les actes du gouvernement russe contre l'église grecque-unie.

Il y avait dans le royaume de Pologne 19 évêchés grecs-unis avant le partage; après le partage, et dans la portion que s'adjugea la Russie, voici les changemens qui eurent lieu.

En 1794, Catherine supprima la métropolie de *Halicz;* de cette manière elle brisa d'un coup toute l'église grecque-unie, en supprimant le chef qui correspondait avec l'église de Rome, qu'il représentait en Russie.

En 1795, par un ukase du 17 septembre, elle supprima tous les évêchés grecs-unis, à l'exception de celui de *Polock* et de celui de *Minsk* qu'elle transforma en évêché latin [1].

[1] Nous devons faire observer ici, que dans la réponse publiée à Rome, on a voulu peu insister sur les persécutions du règne de Catherine. Nous pourrions prouver par les pièces officielles suivantes, qu'il y a eu peu de règnes plus violens envers les catholiques.

1° Les notes adressées à M. *Stackelberg*, ministre russe à Varsovie, par Mgr. l'évêque de Pozn *Mzodxiejowski*, grand chancelier, et M. *Borch*, chancelier de la couronne en 1774, les 18, 21 février et 8 mars.

2° L'ultimatum du sénat de la Pologne, envoyé au gouvernement russe le 21 fevrier 1775.

3° La lettre du pape Pie VI, adressée à l'impératrice Catherine, le 16 septembre 1780.

4° Les lettres du même Souverain-Pontife de 1781, 27 octobre et 1783, 11 septembre.

Un relevé officiel prouve que 3,160,000 Grecs-unis furent violemment forcés de se faire schismatiques.

Le seul éloge que l'on puisse donner à Catherine, c'est d'avoir toléré les jésuites en Lithuanie; ils y dirigeaient 1,640,000 catholiques; c'est

En 1797, des instances furent faites auprès de l'empereur Paul pour le rétablissement des évêchés; mais elles furent infructueuses. Il fut défendu aux évêques existans d'habiter dans leurs diocèses; ils durent tous, ou se rendre à Rome, ou habiter St.-Pétersbourg.

En 1798, sur la demande du cardinal Litta, Paul autorisa le rétablissement des évêchés de *Brest* et de *Luck*.

En 1807, Alexandre, pressé par les évêques et par la noblesse grecque-unie, consentit à rétablir le titre de la Métropolie de *Halicz*, mais par un simple ukase, sans l'intervention de Rome, et comme un évêché *in partibus*, sans que le titulaire fût attaché à aucun évêché existant. Ce qui fait qu'il nomma métropolite tantôt l'évêque de *Polock*, tantôt celui de *Luck*, sans que Rome fût consultée ou les approuvât.

Enfin en 1817, Monseigneur *Bulhak*, élève de la Propagande de Rome, fut nommé *métropolitain de toute l'Eglise grecque-unie* en Russie, et obtint, le 20 octobre 1818, sa bulle d'institution qui lui conservait le titre de métropolitain d'*Halicz*, en l'attachant à l'évêché de *Brest*. Dans le royaume de Pologne, constitué en 1815, on conserva le seul évêché grec-uni de *Chelm*.

Monseigneur *Bulhak* fut revêtu des droits de délégué apostolique avec les pouvoirs extraordinaires nécessaires pour réparer tout ce qui s'était fait d'illégal pendant l'absence d'un métropolitain confirmé par l'Eglise romaine. C'est lui qui donna l'institution canonique à tous les évêques dont nous allons parler, et rétablit l'union entre les Grecs-unis et Rome, à laquelle il est resté fidèle jusqu'à son dernier soupir. L'Eglise grecque-unie jouit alors de quelque repos qui ne fut pas de longue durée.

En 1825, Nicolas monte sur le trône de Russie, et dès 1828, par un simple ukase, il supprime l'évêché de *Luck*.

En 1832, nouvel ukase qui décide que les seuls évêchés restans, ceux de *Brest* et de *Polock*, porteront le nom de *Diocèse de la Lithuanie et Diocèse de la Russie Blanche*, et que ce seront les *seuls reconnus en Russie*. Ce qui fut fait sans aucune

cette population, restée fidèle, que l'empereur Nicolas vient d'incorporer à son Eglise.

intervention ou approbation de l'Eglise romaine. C'est à cette époque que fut supprimé l'ordre entier des *Basiliens* comme nous l'avons vu dans notre n° 1 (ci-dessus, page 69), et de plus un grand nombre de couvens du rit latin [1]. En outre on s'attacha à suivre ce système de persécution sourde et incessante signalé déjà et que l'on verra plus développé dans la pièce officielle suivante.

Extrait de l'exposé du ministre de l'Intérieur à l'Empereur pour l'année 1836 (daté du 30 avril 1837, et se trouvant dans le journal officiel du ministère de l'intérieur, page 53, n° 7, juillet 1837).

Sire,

Un changement important a eu lieu dernièrement, suivant *votre suprême volonté*, dans une des sections appartenant à la direction des affaires ecclésiastiques des confessions étrangères. Après avoir soumis à la direction de la commission des écoles ecclésiastiques *orthodoxes*, les instituts d'éducation de la jeunesse ecclésiastique grecque-unie, et, après avoir pris en considération le lien étroit qui existe entre les affaires de ce genre et les affaires de la juridiction éparchiale elle-même, il a plu à votre majesté d'*ordonner* que toutes les *affaires ecclésiastiques de la confession grecque-unie fussent aussi sous la direction du général-procureur du très-saint synode*, pour qu'il en résulte une plus grande facilité dans les rapports et *une unité de direction* dans les affaires sus-nommées,

Les suites de cette suprême disposition de V. M. I. seront utiles, on ne peut en douter, aussi bien pour l'éducation de la jeunesse ecclésias-

[1] Voici la liste de ces couvens supprimés en 1832 dans la seule métropolie de Mohilew, avec ceux qui restent.

Augustins, 3 supprimés, 2 restent.—Bénédictins, 2 supprimés, 3 restent.—Bernardins, 20 supprimés. 22 restent.—Capucins, 7 supprimés, 5 restent.—Carmes, de l'ancienne observance, 23 supprimés, 7 restent.—Carmes Deschaux, 7 supprimés, 5 restent.—Chanoines réguliers, 13 supprimés, 3 restent. Supprimés en 1834.—Chanoines réguliers de S. Jean-de-Latran, 1 supprimé, 4 restent.—Cisterciens, 1 supprimé, 1 reste.—Dominicains, 55 supprimés, 29 restent.—Franciscains, 31 supprimés, 10 restent.—Franciscains réformés, 2 supprimes, 1 reste.—Lazaristes, 4 supprimés, 5 restent.—Marianistes, 1 supprimé, 1 reste.—Piaristes, 4 supprimés, 6 restent.—Trinitaires, 12 supprimés, 3 restent.—Tous les biens de ces couvens furent confisqués, et de plus postérieurement ceux des Camaldules, ainsi que le collége de Polock qui fut confisqué aux jésuites.—Total 221 supprimés.

tique grecque-unie, et par conséquent à la formation du clergé même de cette confession, que pour la prompte et durable restauration dans toute leur *pureté ancienne* des rits et des constitutions de l'Eglise grecque-unie qu'elle avait conformes aux rits et aux constitutions de l'Eglise orientale.

Du reste il y a long-tems que le collége ecclésiastique grec-uni a en vue cette restauration des rits antiques de son Eglise. Les propositions qu'il a faites à ce sujet, et qui ont mérité la suprême approbation de Votre Majesté, au mois de février 1834, ont été mises en exécution dès ce tems avec un effort constant, autant que le permettaient l'exiguité des ressources pécuniaires et le manque d'ecclésiastiques capables.

Malgré ces difficultés on a, dans l'espace de trois ans (1834-1837), établi de nouveau les iconostases dans 317 églises de l'éparchie lithuanienne. Le plus grand nombre d'églises grecques-unies des villes et des villages, a été pourvu des livres liturgiques *imprimés à Moskou*, ainsi que des ciboires et des chappes et d'autres ornemens sacrés.

Parmi les nouveautés étrangères à la liturgie de l'Eglise orientale, il y avait la coutume reçue par les Grecs-unis, de sonner pendant la messe avec une sonnette; cette coutume, indispensable peut-être, pour annoncer les parties plus importantes de la liturgie dans les églises romaines, où on célèbre la liturgie dans la langue latine, incompréhensible pour le peuple, a été aussi importune qu'inutile, là où on célèbre la liturgie en langue slave; par conséquent cette coutume a été changée dans toutes les églises grecques-unies.

De la même manière, par imitation des Latins, il y avait dans beaucoup d'églises grecques-unies des autels latéraux extérieurs [1] et des orgues. Maintenant que les Iconostases sont rétablis, ces autels extérieurs vont être détruits suivant l'intimation des autorités éparchiales, à l'exception toutefois de ceux d'entr'eux qui se trouvent liés avec le système d'architecture de l'église, ou bien qui par leur belle exécution peuvent lui servir d'ornement; mais l'office divin suivant les règles de l'Eglise orientale ne sera jamais célébré sur ces échafaudages qui se trouvent en dehors de l'autel.

Quant aux orgues, puisqu'on a établi à *Poloch* et à *Zyrowice* des écoles où on fait apprendre les cérémonies de l'église, aussi bien que le chant, et qu'en dehors des élèves entretenus aux frais du gouvernement,

[1] Dans l'Eglise orientale, le prêtre disant la messe est toujours tourné vers le peuple, de sorte que l'autel se trouve entre le peuple et lui, et on pourrait dire cet autel *intérieur*, par opposition au mot *extérieur* employé ici pour désigner les autels latéraux qui, étant attachés aux murs, se trouvent toujours en dehors du peuple et du prêtre.

on y reçoit encore des élèves pour le compte des paroisses qui ont plus de ressources, par ce motif on a, dans le courant de l'année passée, jugé opportun de mettre la main à la décisive destruction des orgues qui pouvaient encore rester dans quelques églises grecques-unies.

Suivant la décision du collége grec-uni on a distribué aux églises de l'éparchie lithuanienne les livres du baptême avec des titres et des inscriptions en langue russe, et on voit d'après les rapports qu'on a reçus l'année passée, qu'à présent tous les extraits du baptême dans cette éparchie généralement se font en russe.

Examen des titres des évêques apostats.

Maintenant que nous connaissons l'état réel de l'Eglise grecque-unie, telle qu'elle a été faite par l'empereur et telle qu'elle est reconnue par Rome, nous pouvons juger en connaissance de cause et les évêques signataires de l'adresse et l'assertion officielle qu'ils forment l'*unanimité des évêques grecs-unis existant en Russie.*

Celui dont le nom est en tête est *Joseph Siemaszko ;* il résidait à *St.-Pétersbourg* où il était *président* du collége grec-uni romain, sous la *direction* du *procureur-général du saint synode schismatique.* Le titre d'*évêque de Lithuanie* qu'il prend, est seulement de la création de l'empereur. C'est l'instrument le plus soumis de l'empereur et l'agent le plus actif de toute cette ténébreuse affaire.

Le deuxième est *Basile Luzynski.* Le titre d'*évêque d'Orsza* est un titre *in partibus*, et celui de *gérant du diocèse de la Russie Blanche* est de la création de l'empereur ; il demeure non à *Orsza*, mais à *Polock.*

Le troisième est *Antoine Zubko.* Le titre d'*évêque de Brest* et celui de *vicaire du diocèse de la Lithuanie* sont de la création de l'empereur. Il était seulement *coadjuteur de Brest*, sous Mgr. Bulhak, titre qui équivaut à-peu-près à celui de *grand vicaire ;* il habite à *Brest.*

Tels sont les évêques qui ont demandé lâchement la réunion et sont désignés officiellement comme formant la *totalité des évêques unis de la Russie.* On voit déjà que pas un de ces évêques n'est réellement membre du clergé grec-uni reconnu par le pape. Mais le mensonge est encore plus flagrant quand on saura qu'il existait *trois autres évêques* du clergé grec-uni et dont on ne fait aucune mention. Ce sont :

1° Mgr. *Zarski*, évêque *in partibus*, membre du collége grec-

uni de St.-Pétersbourg, mort il y a à-peu-près un mois à *Bytonie*, près de *Brest*, en protestant de sa fidélité à l'Eglise romaine, et ayant refusé de souscrire à la demande de réunion.

2° Mgr. *Joszyf* attaché aussi au collége ecclésiastique romain de St.-Pétersbourg, vivant encore et ayant refusé de souscrire.

3° Mgr. *Szumborski*, évêque de *Chelm* depuis 1818, vivant encore et resté fidèle.

Ainsi on commence à voir clairement dans cette œuvre de ténèbres; on comprend que le gouvernement russe a fait pour les évêques ce qu'il avait déjà fait pour les religieux de l'ordre de Saint-Basile. Pour ceux-ci, il a défendu d'abord de recevoir des novices sans sa permission. Pendant long-tems il n'a accordé aucune permission ; puis il a supprimé tous les couvens de l'ordre par la raison qu'il n'y avait pas assez de sujets. Pour les évêques, il a fait quelque chose de pire. Long-tems il a empêché de remplir les siéges vacans; puis, fatigué d'attendre que les anciens titulaires mourussent, d'un trait de plume il a confondu tous les évêchés existans dans deux de sa façon ; il y a nommé deux de ses créatures ; pour faire nombre, il a donné à l'un un coadjuteur ; puis il leur fait signer une demande de réunion, et il leur fait dire dans cette pièce et il dit dans le journal officiel qu'ils forment la *totalité des évêques réunis de la Russie.* On se demande comment un gouvernement peut se respecter assez peu pour user de semblables moyens aux yeux de l'Europe civilisée et du monde chrétien ?

Suivons encore un moment l'ouvrage de M. Tolstoy. Nous y trouvons la décision du saint synode acceptant la réunion ; elle est datée du 23 mars 1839, en 7 articles.

Le premier déclare que les évêques, le clergé et les populations de l'Eglise grecque-unie feront partie de l'Eglise russe.

Le deuxième accorde à ces évêques et à ce clergé la bénédiction apostolique du saint synode.

Le troisième prescrit au clergé uni, d'user d'indulgence à l'égard des usages locaux, qui n'affectent ni la pureté du dogme, ni les saints mystères ; on recommande la douceur envers les nouveaux réunis ; ce qui fait penser qu'on laissera les populations croire ce qu'elles croyaient, et pratiquer ce qu'elles pratiquaient, tout en les déclarant unies à l'Eglise russe ; d'autant plus que le

quatrième confirme les prêtres et administrateurs dans leurs emplois actuels. On a dû voir d'ailleurs que tout le système russe repose sur la nouvelle instruction, toute schismatique, qu'il fait donner à l'enfance, et dont il s'assure ainsi l'avenir.

Le cinquième dit que les nouveaux diocèses seront administrés par un collége qui portera le nom de *collége ecclésiastique de Russie Blanche et de Lithuanie.*

Enfin le sixième donne à l'évêque Siemaszko le prix de sa trahison, en le nommant *Président de ce collége*, avec le titre d'*archevêque.*

Cet acte d'iniquité et de ténèbres fut consommé, le 25 mars, par l'empereur qui daigna écrire de sa propre main, sur le rapport du saint synode, *je rends grâces à Dieu et je confirme.* M. Tolstoy a mitigé cette expression qui dénote l'autocrate et le chef suprême de l'Eglise, et il a mis le mot plus modeste de j'*accepte.*

Tel est l'ensemble des faits historiques par lesquels le gouvernement russe a consommé la ruine de l'Eglise grecque-unie catholique en Russie. Cette Eglise n'est plus représentée que par 2,000,000 de fidèles qui existent sous la direction de trois évêques en Gallicie dans l'empire Germanique, et par 120,000 environ qui exsitent dans l'évêché de *Chelm* en Pologne. Espérons que Dieu viendra au secours de toutes ces Eglises ; espérons qu'il ouvrira les yeux à tous ces Chrétiens, et que tous ces frères épars sentiront, comme on le voit déjà en Angleterre, qu'il n'y a pas de dégradation plus grande que celle de soumettre sa conscience à un homme sans autorité divine, et sa vie dans le siècle futur à un de ses caprices.

A. B.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Quelques-uns de nos abonnés nous ont écrit pour nous demander la *Table générale des Annales* qui doit être mise à la fin du 19e tome, croyant que nous les avions oubliés dans notre envoi. Nous les avertissons que cette table n'est pas encore achevée; mais on la compose en ce moment, et elle sera envoyée à nos abonnés avec le *Numéro d'avril*, qui paraîtra *avant la fin du mois.*

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 4 — Avril 1840.

Traditions primitives.

ESSAI
SUR LA
COSMOGONIE ÉGYPTIENNE,

OU EXPLICATION DE CE QUE NOUS RACONTENT MANÉTHON ET LE SYNCELLE DU RÈGNE DES DIEUX CHEZ LES ANCIENS ÉGYPTIENS.

Deuxième article [1].

La chronologie du Syncelle, mais non celle de Manéthon, peut s'accorder avec la Bible. — Menès est probablement Noé. — Le déluge. — Les demi-dieux sont les premiers hommes. — Les dieux sont la réalisation de la puissance divine. — Vérités cachées sous ces récits. — Composition physique de l'univers. — Explication du règne de Phtha, du Soleil, du Tems, du Bon Principe, d'Osiris et d'Isis. — Rapport avec le récit de la Genèse. — Adam et Ève, Osiris et Isis. — Accord et différence de la chronologie égyptienne avec celle de Moïse. — Explication du mot jour. — Comment les Égyptiens ont-ils connu les choses arrivées avant la création de l'homme?

Jetons maintenant un autre regard sur les deux chroniques, en suivant un ordre rétrograde. Nous verrons, si je ne me trompe, se corroborer les explications précédemment développées.

[1] Voir le premier article au n° 2 ci-dessus, p. 107.

Commençant par la dernière dynastie et remontant au commencement de la XVIe, *Manéthon* et la *Vieille Chronique* nous conduisent à peu près jusqu'au tems d'Abraham. Remontant aux XV premières de Manéthon, cet écrivain compte plus de 300 rois qui auraient régné l'espace de 3,000 ans et plus. Mais la *Vieille Chronique* parle seulement de XV générations et de 443 ans. Ces générations furent entre Abraham et le déluge. Les nombres que nous avons tirés de Manéthon excèdent tout ce qui peut s'accorder avec l'époque de l'histoire mosaïque fixée à la dispersion des nations et aussi au déluge. Mais rien ne nous empêche de nous attacher à la *Vieille Chronique*. Au reste, les quinze dynasties de Manéthon se réduisent à une mesure raisonnable, en les supposant non pas toutes successives, mais contemporaines les unes des autres, comme le pensaient généralement les érudits ayant à leur tête Eusèbe [1], avant les nouvelles recherches sur l'Egypte, et comme le pensent encore aujourd'hui plusieurs savans; en supposant que l'Egypte, comme toutes les contrées de la terre fut divisée dans l'origine en petites états et gouvernée par des rois que n'étaient guère plus puissans que le roi Evandre ou le roi Latinus, que Tatius ou Romulus. Si l'on n'adopte pas cette opinion, il est impossible de concilier Manéthon avec l'Écriture, et même avec Eratosthène [2].

Quoi qu'il en soit, à la tête des dynasties humaines de Manéthon, nous trouvons *Menès*, par lequel commence la série des rois d'Hérodote (à qui les prêtres de différentes villes dirent d'un commun accord que ce prince fut le premier homme qui régna en Egypte), d'Eratosthène qui l'appelle *Minès Thébhinite*, et de Diodore qui lui donne le nom de *Menas*. Ce *Menas*, si l'on en

[1] Reputandum sedulò est plures fortassè Ægyptiorum reges unâ eâdemque ætate extitisse: namque et Thynitas regnavisse aiunt et Memphitas et Saitas et Æthiopes, eodemque tempore alios, etc. *Chron.* l. I, c. XX, § 3. Voir *Script. Vet. Collect.* ab Ang. Maio edita. Romæ 1833, t. VIII, p. 96.

[2] Desdouits, *les Soirées de Montlhéry*, notamment la 7e *soirée*, p. 258 et suivantes.

croit Guérin du Rocher [1] et l'archevêque de Bovet [2], n'est autre que *Noé*.

Je n'adopte certainement pas, quant à ce qui regarde l'histoire d'Egypte, le système de ces honorables et savans écrivains; mais sans l'adopter, on peut croire que quelques-unes de leurs opinions sont justement fondées : et telle me paraît précisément celle-ci. Je vois en effet qu'elle est aussi adoptée par D. Celestin Cavedoni[3]. Et, de vrai, puisque tant de peuples s'attribuent sous des noms différens, ce conservateur de l'espèce humaine, pourquoi les Egyptiens n'auraient-ils pas pu en faire autant? Après avoir transformé en leur roi le *feu primitif*, le *soleil*, le *premier homme*, etc., se seraient-ils arrêtés en si beau chemin, auraient-ils refusé la couronne au *second père* de la race humaine, et laissé une lacune dans la suite de leurs rois? Je passe sous silence les raisons alléguées par les écrivains cités plus haut, et je me borne à remarquer qu'à *Noé* précisément et non à d'autres, si je ne me trompe, convient le rang qu'occupe *Menès* dans Manéthon. Dans les dynasties manéthoniennes, il apparaît à la tête des princes humains au point qui marque la séparation entre les règnes humains, la société actuelle et ces habitans antérieurs de notre globe assez différens de leurs successeurs, et qui, soit pour la force et la grandeur de leurs membres ou pour la longue durée de leur vie, soit pour toute autre cause furent appelés *dieux* ou *héros*.

Du reste, je ne soutiens pas que cette opinion soit une vérité démontrée, et je respecte le sentiment de ceux qui croient que *Menès* a été réellement le premier roi ou chef des Egyptiens. Il fut roi de *Thèbes* selon Eratosthène, chef de la dynastie des *Tinites* suivant Manéthon, et conduisit l'armée au-delà des frontières du royaume. D'après le récit que firent les prêtres à Hérodote, il bâtit *Memphis* et renferma le Nil dans des digues : comme si, dit Cuvier, de tels travaux étaient possibles au premier roi d'un pays. Le nom de *Menès* qui se lit, assure-t-on, dans quel-

[1] *Histoire véritable des tems fabuleux*, 1776, t. 1, p. 226.

[2] *Dynasties égyptiennes*, p. 261.

[3] *Sul vantaggio che dal riscontro de' monumenti Egiziani....* Voir *Mem. di relig., di morale et di letteratura*, Modena, 1832, p. 374.

que inscription hiéroglyphique ne décide point la question, puisqu'on avoue que le monument n'est pas contemporain [1].

Quoi qu'il en soit de l'identité de *Noé* et de *Menès*, quel événement est placé sur les limites qui partagent le règne de ce dernier et des autres hommes de celui des demi-dieux? pour quelle cause les demi-dieux furent-ils changés en mortels ordinaires, ou pourquoi du moins ne régnèrent-ils plus sur la terre, mais seulement des *Piromi* engendrés par des *Piromi* (c'est-à-dire des hommes engendrés par des hommes), ainsi que l'apprirent à Hérodote les prêtres égyptiens ? En cherchant à découvrir un tel événement et une telle cause, rien ne se présente à mon esprit, hors le *déluge* dont le souvenir resta vivant chez tous les peuples. En effet, la destruction et le renouvellement des terres habitables, divisent en quelque sorte l'espèce humaine et son histoire, et portent à regarder les antédiluviens qui, pour la plupart, ne laissèrent pas de progéniture, comme des êtres tout-à-fait distincts de ceux du monde actuel ; d'autant plus que le déluge universel, par l'altération de l'atmosphère et de la terre, put causer de notables changemens dans la durée de la vie et l'organisation du corps des hommes qui, pour cette raison pouvaient être considérés comme une race différente par leurs successeurs. Le déluge est mentionné par Manéthon, ainsi que nous l'avons déja vu : maintenant, si nous ne placons pas cet événement entre les dynasties des *demi-dieux* et les *dynasties humaines*, je ne sais pas où le fixer? puisque le unes comme les autres se succèdent sans interrupion, et qu'un tel événement n'aurait pas été omis par leurs historiens [2].

A la tête des demi-dieux, nous trouvons *Horus* le premier, dans Manéthon, qui ait une mère, et avant lui *Osiris*, le premier dieu ou génie qui ait une femme, et dont on raconte assez de choses fort humaines. L'*Osiris* et l'*Horus* de cette chronique, que peuvent-ils être sinon le premier homme et son fils ? Il n'est pas

[1] Rosellini, *Monum. dell' Egitto, etc.* t. 1.

[2] Eusèbe pense que les tems où les Égyptiens plaçaient les dieux et les demi-dieux sont les tems antédiluviens. *Chron.* l. 1, c. xx, §. 1, 2.

nécessaire de répéter ce qu'est *Isis*, femme d'*Osiris* et mère d'*Horus*.

Les dieux antérieurs à *Osiris*, *Chronos* ou *Saturne*, le *Soleil* et les autres n'ont plus rien de l'humanité. Serait-ce une illusion de l'esprit ou un caprice de l'imagination, que de penser que ces Dieux antérieurs aux hommes, ne peuvent être autre chose que les êtres et les événemens qui précédèrent la création de l'homme; ou les diverses manifestations de la puissance divine considérées comme des divinités et en recevant le nom? La plus ancienne de toutes, *Phtha* ou *Vulcain*, plus ancien que le *Soleil*, sera-t-il un roi d'Égypte, sera-t-il un dieu à la grecque, qui, comme nous, a des yeux et besoin du soleil, et non pas plutôt une lumière ou un feu primordial? Le soleil, je le dirais presque, n'est pas plus clair que cette vérité.

La cosmogonie des anciens Égyptiens expliquée telle qu'elle me paraît ressortir de la *Vieille Chronique* et de *Manéthon*; reste maintenant à voir si ces idées ont quelques rapports avec les doctrines philosophiques les plus vraisemblables et avec ce qu'enseigne l'Écriture, ou si elles renferment quelques germes de vérités. En effet, ce serait une triste chose que de rechercher des erreurs qui ne cacheraient que des erreurs, et d'expliquer la théogonie mythologique par la mythologie physique. En outre, ces recherches pourront peut-être confirmer ce qui vient d'être exposé. Qu'on n'attende cependant pas ici deux dissertations complètes, l'une géologique et l'autre biblique; car je me bornerai pour le présent à quelques indications.

Toutes les observations comme toutes les traditions apprennent que notre globe n'a pas toujours été ce qu'il est maintenant; il n'eut pas, dès l'origine cet ordre et cette perfection qu'il présente maintenant, et il est parvenu à cet état progressivement en passsant du plus simple au plus composé. La supposition la plus raisonnable sera de penser que Dieu ayant créé la matière, les atômes des substances simples se trouvèrent disséminés dans une partie de l'espace, indépendans les uns des autres, et obéissant à ce qu'on appelle les lois physiques et chimiques, c'est-à-dire aux lois que leur imposa le Créateur, en leur donnant l'être. Il était

facile au Tout-Puissant de produire un monde adulte; mais dans sa sagesse il aima mieux créer la matière en lui imposant en même tems ses lois : au moyen de ces lois, ou par ses volontés uniformes et permanentes, faisant tout ce qui devait avoir des conséquences qui devaient se renouveler ; et par ses commandemens extraordinaires, faisant ces œuvres prodigieuses qui ne devaient pas se renouveler. Celui qui admet les lois sans le législateur offense le bon sens ; car il reconnaît des effets sans cause, et pour tant qu'il étudie les phénomènes et les calculs, ne donne raison de rien. Au contraire, si je vois juste, celui-là nous donne une plus haute idée de la sagesse toute puissante, qui montre comment elle sut produire les premiers phénomènes de la nature inorganique, par ces seuls mêmes actes de volonté par lesquels elle y produit encore les phénomènes dont nous sommes témoins, et pour lesquels elle n'eu pas besoin de lois ou d'ordres provisoires.

Quels seront les premiers effets de ces lois divines dans cette immense multitude d'atômes? quel sera le phénomène qui apparaîtra le premier aux regards d'un observateur? quelle sera la première manifestation des lois du Créateur sur la terre naissante? Les atômes, d'après les lois de la gravitation universelle, tendent vers le centre commun de gravité, et tandis que les atômes hétérogènes se trouvent en contact dans ce voyage, d'après les lois de l'affinité chimique, quelques-uns se combinent, ceux du moins qui n'ont pas besoin d'une température plus élevée que la température ordinaire, le *chlore* par exemple, avec plusieurs métaux. Ces combinaisons élèvent la température et produisent la lumière. Cette chaleur lumineuse occasionne de nouvelles combinaisons, et celles-ci un accroissement de température et de lumière. Parmi les nouvelles combinaisons sera celle qui forme l'*eau*, et quelle lumière et quelle chaleur n'excitera pas la production d'une immense quantité de vapeur aqueuse! De là, la formation d'autres composés, *terres*, autres oxydes, *acides* et *sels*, et par suite une nouvelle augmentation de chaleur lumineuse [1].

[1] Jablonski pense avec Lacroze que *Phtha* signifie *constituens, ordinans omnia* (*Panth. Ægypt.* t. I, p. 50). Champollion dit avoir lu dans des

Que verra donc l'observateur supposé, si ce n'est une *lumière vive*, éblouissante, d'une immense étendue? Telle sera la première manifestation de l'œuvre de l'artisan éternel, sur la terre créée par lui. Le globe naissant est environné d'une auréole très lumineuse; il est lumineux lui-même à cause des combinaisons qui se font à sa surface, et des particules enflammées qui s'y précipitent, et de la chaleur communiquée par les substances environnantes.

Voilà *Phtha* ou *Héphaistos* qui régna avant tout autre, et brillant d'un éclat non interrompu, rendit les ténèbres impossibles, les ténèbres ou la succession alternative du jour et de la nuit, et par là la mesure du tems. Le *Soleil*, en le supposant déjà parvenu à son état actuel, ne pouvait pas darder ses rayons jusqu'à la superficie de la terre (ou autrement la lumière éclatante de celle-ci les aurait rendus imperceptibles) à cause de l'immense quantité de molécules hétérogènes, qui formaient comme une vaste et dense atmosphère fort différente de l'atmosphère actuelle. De plus, l'énorme chaleur de la superficie de la terre ne permettant pas à l'eau de rester à l'état liquide, devait la réduire en vapeur élastique; cette vapeur s'élevait dans les régions les plus hautes, et en s'élevant se refroidissait; et parce qu'elle se dilatait, et parce qu'elle trouvait une région moins chaude; et finalement parce qu'elle passait à l'état de vapeur visible, ou comme nous avons coutume de dire, vésiculaire, elle environnait et revêtait la terre d'un vaste manteau nébuleux qui suffisait seul pour lui dérober la face du soleil, et, à plus forte raison, des autres astres.

Cependant la surface de la terre allait se refroidissant et perdant son embrâsement; le règne lumineux d'*Héphaistos* cessa : le refroidissement continua, et sa température arrivée au degré de recevoir l'eau à l'état liquide, celle-ci, en se précipitant, dut couvrir la face du globe d'une nappe aqueuse. Cet océan primi-

textes hiéroglyphiques le titre : *Phtha stabiliteur*. M'en rapportant sur cela à de plus habiles, je fais observer que le feu primitif *établit* et compose (suivant le système que j'expose) les principales matières du globe terraqué, l'eau, les terres, etc.

tif tirait son origine des combinaisons produites par le moyen du feu primordial ; il résulte de là que si les Égyptiens, comme le dit Plutarque, *croyaient la mer engendrée par le feu*, ils n'avançaient pas une chose qui doive nous paraître du tout absurde à nous, qui voyons dans nos expériences,

L'onda dar fiamma e la fiamma dar onda [1].

Cet océan ayant été pendant quelque tems universel et sans rivages (à cause de la température un peu élevée du sol placé au-dessous), on peut croire qu'il exhala des vapeurs en grande quantité, et pour cette raison l'atmosphère en étant pourvue assez abondamment, fut couverte sans interruption, dans les régions supérieures, d'une voûte nébuleuse. Mais par la suite, l'atmosphère et la terre s'approchant toujours de plus en plus de l'état actuel, cette voûte de nuages, au moment préordonné par le Créateur, se déchira, s'ouvrit et laissa arriver sur la terre les rayons solaires. Voilà le commencement du règne du *Soleil* qui, dans le style figuré de l'orient, peut se dire fils d'*Héphaistos* ou du *feu*, parce qu'il lui succéda, autant qu'il peut être fils posthume, c'est-à-dire né après la mort du père, qu'il peut y avoir eu entre les deux règnes quelque interrègne, pendant lequel l'atmosphère peut s'être purifiée et approchée de l'état actuel, et quelques terres avoir apparu au-dessus des eaux, et avoir produit par l'ordre de Dieu les premières plantes.

L'apparition du *soleil* est accompagnée de celle de la *lune*, des *planètes* et des *étoiles*. Alors on a les moyens de mesurer le *Tems*, les jours, les années, les mois. Ainsi la terre, régie par son Modérateur tout puissant, s'approche de l'état actuel, et se dispose à recevoir l'homme ; il semble que l'*Agathodémon*, le *Bon Principe*, commence alors à régner visiblement. La mer et la terre, comme nous l'apprennent les observations des géologues, sont remplies par le Créateur, des animaux de différentes espèces du troisième et plus parfait règne de la nature, avant la création de l'homme. Voilà, pour les Égyptiens, matière à imaginer les

[1] L'onde donner la flamme et la flamme donner l'onde. *Mascheroni.*

dieux *Chronos* (le *Tems*), *Agathodémon* (le *bon Génie*) et tout autant d'autres qu'il leur plut.

Enfin Dieu donna l'être aux créatures faites à son image, au *premier homme* et à la *première femme* ; mais ce sont encore là des êtres extraordinaires, puisqu'ils ne naquirent pas, à proprement parler, et que leur formation fut une de ces œuvres du Tout-Puissant, *pour lesquelles jamais la nature ne chauffa le fer ni ne battit l'enclume* [1].

Voilà *Osiris* et *Isis ; Horus* leur fils naît à la manière humaine; et voilà que cessent les Dieux des chronologistes égyptiens et les événemens extraordinaires des premiers tems de notre globe.

C'est assez parlé de ce qui touche à la philosophie naturelle ; passons à la *Genèse*. Plusieurs traits de conformité entre l'histoire primitive de Moïse et les traditions égyptiennes rapportées par nous, sont si manifestes que je pense que quiconque m'a suivi jusqu'ici s'est rappelé plus d'une fois la narration mosaïque.

Au commencement, *Dieu créa le ciel et la terre*, c'est-à-dire le monde ; c'est le simple et magnifique exorde de l'écrivain inspiré. Mais la terre était dans les ténèbres et à l'état de chaos ; elle n'était pas encore ordonnée, et l'esprit de Dieu *couvait* les eaux, c'est-à-dire cette masse chaotique : *couvait* est le sens du mot original dans toute sa force, comme l'ont remarqué les anciens Hébreux, S. Basile, S. Jérôme et beaucoup d'autres; ainsi la terre semble facilement et proprement comparée à l'œuf. Le premier phénomène que la parole, c'est-à-dire le commandement de Dieu, fit apparaître sur la terre naissante, c'est la *lumière* ou le *feu* [2]. Le

[1] A cui non mai scaldò ferro, nè battè incude natura. *Dante.*

[2] אור, *lux*, *ignis*, *flamma*. La racine arabe correspondante signifie *enflamma*, *incendia*. Il est vrai que le texte sacré ajoute : *et il sépara la lumière des ténèbres;* mais il ne suit pas de là qu'au tems de cette première lumière il existât un hémisphère dans les ténèbres. S. Basile dit le contraire : « Illustrabatur autem aer ; imo permixtam sibi lucem habe-» bat... celeres fulgoris distributiones ad suos ipsius terminos quaquaver-» sum transmittens. Sursum enim ad ipsum usque æthera et usque ad » cœlum pervenit ; in latitudine verò omnes mundi partes, tum aquilo-» nares, tum australes, tum orientales, tum occidentales in brevi tem-

chaos primitif semble n'avoir pas été inconnu aux Égyptiens. Ils faisaient produire un œuf au créateur ; de cet œuf naissait *Phtha*. Manéthon et la Vieille Chronique ne parlent pas de *Chneph*, ni de l'*œuf ;* mais ils placent en tête de leur série *Phtha* ou *Héphaistos* par lequel ils font commencer les rois d'Égypte.

Le *Soleil*, suivant eux comme suivant Moïse, ne vint que plus tard éclairer la terre. En même tems que le Soleil, grand luminaire et grand ministre de la Providence, Moïse fait apparaître la lune et les étoiles, parce qu'elles servent d'indice et de mesure *des tems*, *des jours et des années*. Alors la terre semble en partie disposée et ordonnée pour l'habitation de l'homme, et elle devient plus propre encore pour cette fin, étant peuplée par le Créateur, d'oiseaux, de quadrupèdes et d'autres animaux.

Au Soleil, les chronologistes égyptiens font succéder *Chronos* et les autres dieux à la tête desquels, suivant Manéthon, se trouve *Agathodémon*. D'après la *Genèse*, Dieu fit *produire à la terre les animaux terrestres* [1]. Il semble que les Egyptiens, si nous ajoutons foi au témoignage de Diodore de Sicile, croyaient que les animaux avaient été *produits par la terre par sa vertu naturelle*, apportant à l'appui de cette opinion les innombrables rats qu'on disait naître dans la Thébaïde, après l'inondation du Nil.

Dieu créa l'homme et dit : « Faisons l'homme à notre image, » et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du » ciel, sur les animaux qui se meuvent sur la terre et sur toute la

» poris momento illuminabat... *Divisit Deus inter lucem et tenebras;* » hoc est, utrarumque naturam mixturæ cujuscumque incapacem et » alteram alteri ex adverso oppositam Deus reddidit... Tunc non secun- » dum motum solarem, sed primigeniâ illâ luce effusâ et rursùs con- » tractâ, secundum præfinitam à Deo mensuram, fiebat dies, et nox » succedebat. » (t. 1, p. 19, 20, *Ed. Maur.*) Et S. Ambroise : « Res- » plenduit subitò aer et expaverunt tenebræ novi luminis claritate ; re- » pressit eas, et quasi in abyssos demersit repentè *per universa mundi* » fulgor lucis infusus. » (t. 1, 20, Ed. Veron.) Et aussi S. Ephrem Syrien (*in Gen.* c 1) et Procope de Gaza (*in Gen.*).

[1] Dixit quoque Deus : Producat terra... Et fecit Deus bestias terræ juxta species suas... *Gen.* 1. v. 24, 25.

terre [1].» Les Égyptiens, au témoignage de Plutarque, racontaient comment on avait entendu, à la naissance d'*Osiris*, une voix qui disait que le *seigneur de toutes les choses était venu à la lumière.*

Enfin Dieu, de l'homme (אִישׁ, *Is*, *Isch*) tira la femme (אִשָּׁה, *Ise, Ischa*), pour établir entre eux le lien le plus étroit de consanguinité; mais cependant sans que celle-ci soit, à proprement parler, la fille de celui-là [2]. Chez les Égyptiens nous trouvons *Osiris* et son épouse et sœur *Ise* ou *Isis* [3]. On pouvait par occasion l'appeler sa sœur parce qu'elle en était contemporaine, de même qu'on l'eût dite sa fille si elle lui eût succédé comme le *Soleil* à *Héphaistos.*

Adam enseigna, sans aucun doute, à ses fils, l'agriculture et l'art d'élever les troupeaux, et ils reçurent de lui et d'*Ève* les premières règles de conduite et la connaissance des choses les plus nécessaires; choses qui s'accordent assez bien avec ce qu'on raconte d'*Isis* et d'*Osiris*. Les plus anciens sacrifices dont la mémoire nous soit parvenue sont ceux des fils d'Adam et d'Ève [4]. » L'opinion, ce sont les paroles de Plutarque, est qu'*Horus*, fils » d'*Isis*, fut le premier qui sacrifia au *Soleil*, comme il est écrit » dans le livre intitulé : *Naissance d'Horus.* »

Nous avons entendu Bochart et Jablonski nous dire que le *Typhon* des Egyptiens est le *spiritus malus et improbus*, le *démon*, et nous avons fait remarquer que la vérité de leur assertion serait bien plus évidente s'ils eussent remarqué que le premier *Typhon*, le *Typhon* de Manéthon, contemporain (et peut-être pour cette raison appelé son frère) du premier homme *Osiris*, est son ennemi, lui arrache le trône et la vie, et est aussi l'ennemi de sa femme et de sa race. En effet, le *serpent* maudit n'apparaît dans le récit véridique de Moïse que lorsque *Adam* et *Ève* règnent sur la terre, et se montre leur ennemi envieux et perfide, qui réussit à leur enlever le pouvoir et donne aussi la mort au premier homme, en le portant à commettre une

[1] *Gen.* I, v. 26, 28, 29.

[2] *Gen.* I, v. 27.; II, 7, 21, 22, 23.

[3] ΗϹϵ *Isis.* ΠΑΗϹϵ *Loca Isidis.* Peyron, *Lex. Linguæ Copticæ*, p. 49.

[4] *Gen.* IV, v. 1 et seq.

action qui devait être et fut la cause de sa mort [1]. La victoire qu'*Isis* et *Horus* remportèrent ensuite sur *Typhon*, qui même fut tué par *Horus* (suivant la tradition rapportée par Hérodote et par Diodore), semble se rapporter à la divine sentence dans laquelle il fut dit au Serpent séducteur : *Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne; et elle te brisera la tête* [2].

Ce que raconte ensuite Diodore de Sicile, qu'*Horus* ayant été tué, sa mère le ressuscita, pourrait bien être une altération de l'histoire sainte, qui rapporte comment, après la mort d'*Abel*, fils d'*Ève*, celle-ci enfanta pour ainsi dire en compensation et comme le représentant d'*Abel*, un autre fils. « Elle enfanta un » fils, dit le texte sacré, et elle lui donna le nom de *Seth*, di- » sant : Dieu m'a donné un autre fils *au lieu d'Abel* que *Caïn* a » tué [3]. »

Qu'il en soit de cette conjecture ce que l'on voudra. Je ne prétends pas expliquer tout ce qu'on trouve dans les différens écrivains concernant *Osiris* [4], *Isis* et *Horus*, transformés en dieux ou en rois d'Egypte; et je ne crois pas possible de réduire à un seul principe tous ces récits. Seulement j'ai tiré de Diodore et des autres anciens, ce qui m'a semblé devoir jeter quelque lumière sur les courtes indications données par les deux chroniqueurs tant de fois cités.

De même que Moïse compte avant le déluge *neuf* générations d'hommes dont la vie fut d'une longue durée, commençant par le fils d'*Adam*; ainsi Manéthon en compte *neuf* de rois demi-dieux, commençant par le fils d'*Osiris*. La Vieille Chronique en compte *huit*; mais, comme nous l'avons remarqué, on peut croire qu'elle a placé Horus parmi les dieux plutôt que parmi les demi-dieux.

[1] *Gen.* III, 3, 4, 19.

[2] *Gen.* III, 15.

[3] *Gen.* IV, 25.

[4] Les Égyptiens faisaient *Osiris* gardien et dieu des *Amenti* ou du *séjour des morts*. Le *premier père* fut en réalité celui qui en ouvrit la porte au genre humain et duquel procédaient tous ceux qui l'habitaient.

Avant de terminer, je veux résoudre une difficulté trop vulgaire pour ne pas se présenter à l'esprit de tout le monde. Les époques de ces chronologistes ne s'accordent point parfaitement avec celles de Moïse. Ils allongent monstrueusement les règnes de leurs premiers dieux, et ne laissent à *Osiris*, à *Horus* et aux demi-dieux, qu'un tems beaucoup moins étendu que celui que la *Genèse* assigne aux patriarches antédiluviens. La *vieille chronique* ne donne aux *huit* demi-dieux que 217 ans. Manéthon, qui en compte *neuf*, leur en donne 234 ou plus vraisemblablement 214, quoique ce nombre, comme nous en avons fait la remarque, paraisse avoir été introduit par un écrivain qui croyait que les années des dieux et des demi-dieux de Manéthon étaient des années lunaires, et par suite de cette idée en réduisit le nombre. Suivant Eusèbe [1], les Egyptiens faisaient régner les héros après leurs dieux, pendant 1255 ans.

A la vérité, on ne doit pas faire grand cas des nombres de ces chronologistes relatifs aux tems les plus anciens; car quelques-uns se rapportent évidemment aux périodes astronomiques. Cependant, nous pouvons remarquer que le texte samaritain de la *Genèse* ne met entre la mort de *Seth*, fils d'*Adam*, et le déluge que 264 ans, ou, en d'autres termes, donne aux règnes des patriarches seulement 264 ans : nombre qui ne coïncide pas avec celui que la Vieille Chronique attribue au règne des demi-dieux, mais qui n'est pas beaucoup plus considérable. Ainsi, les 1255 années des Égyptiens, d'après Eusèbe, ne sont pas trop au-dessous des 1312, tems qui, suivant la version des Septante, s'écoula entre la mort du premier homme et le déluge de *Noé* [2]. Mais les chiffres numériques sont tellement altérés et incertains dans ce qui nous reste de Manéthon, que ce serait sans doute perdre son tems que de s'en occuper davantage.

[1] *Chron.* l. 1, c. xx.

[2] Les Septante (au moins d'après le Ms. du Vatican) mettent 2242 ans entre la création d'Adam et le déluge; les 930 années de la vie d'Adam ôtées, restent 1312 pour les autres patriarches, ou, comme a pu le dire Manéthon, pour le *règne des demi-dieux*.

Mais, dira-t-on, en supposant que les choses se soient passées comme on l'a avancé, suivant les traditions des anciens Égyptiens qui semblent confirmées par les découvertes de la science moderne, si nous ne voulons pas accorder au règne du *Soleil* les 30,000 ans de la Vieille Chronique, ou, avec Manéthon, 9,000 ans à *Héphaistos* ou *feu*, et plus de 1,000 au *Soleil*, il faut prolonger assez considérablement le tems très court qui s'écoula entre la première création des choses et celle de l'homme, d'après l'interprétation de la *Genèse*, la plus simple et jusqu'ici la plus généralement reçue. Pour répondre à cette importante difficulté, je me bornerai à quelques observations.

La chronologie biblique, si on l'examine attentivement, ne commence pas avant la création d'Adam, puisque l'écrivain sacré ne dit pas combien durèrent et le premier état de choses qui succéda immédiatement à la création de la matière, et les ténèbres qui étaient sur la face de l'abîme; et l'ancienne question sur le sens de ces six mystérieux jours dont les trois premiers furent sans soleil est encore *sub judice* et se trouve aujourd'hui peut-être plus embrouillée que jamais. Tant que la durée de ces jours ne sera pas déterminée, on ne peut rien décider sur l'espace de tems écoulé entre la création du ciel et de la terre, et aussi entre l'apparition de la lumière du premier jour et la création de l'homme. L'Eglise catholique n'est pas intervenue pour terminer cette question par ses décisions, et a permis aux anciens et aux modernes interprètes de donner au mot *jour* des significations très différentes de celle qui semble la commune. Il y a une règle enseignée et pratiquée par les saints et grands docteurs Augustin et Thomas : qu'on ne doit point facilement rejeter comme opposé à la parole de Dieu, ce que les hommes versés dans une science affirment généralement; et que, les textes sacrés pouvant recevoir plusieurs interprétations, on ne doit pas s'attacher à quelqu'une de telle sorte, que si ce qu'on croyait être le sens de l'Ecriture est prouvé faux par des raisons certaines, on ne veuille cependant pas l'abandonner[1]. L'application de ces principes à la présente

[1] S. Aug. *De Gen. ad lit.* l. II, c. 1. — S. Th. *In* II. *Sent. Disp.* 12,

matière est assez facile, et ce peu de réflexions tiendra lieu de tout ce qu'on en pourrait dire de plus, si c'était le lieu de se s'étendre sur cette matière. La grande différence entre Moïse et les chronologistes égyptiens consiste en ce que le premier présente toutes les créatures et les grands événemens qu'il décrit comme les effets de la parole, c'est-à-dire de la volonté du seul vrai Dieu, tandis que les autres déifiaient les manifestations de sa puissance et les œuvres de ses mains[1].

Reste pour dernière difficulté la nécessité de répondre à une importante question : Comment les anciens Égyptiens pouvaient-ils connaître les choses arrivées avant la création de l'homme? Les sciences naturelles leur donnaient-elles quelques lumières pour voir au milieu de ces ténèbres? Aucune assurément. Quelle lumière donc les éclairait? Je ne vois pas même de loin le moyen de répondre à ces questions, à moins de recourir à une révélation primitive par laquelle furent instruits les premiers hommes, et dont les vestiges se retrouvent dans les théogonies et les cosmogonies des anciens peuples, mais monstrueusement défigurés par l'ignorance et le polythéisme, qui déifiaient les phénomènes de la nature et les œuvres du Créateur. L'exposition exacte de cette révélation primitive conservée avec celle de la vraie religion par les fils d'Israël, nous la trouvons dans les paroles concises du grand chef de cette nation, paroles que l'assistance

art. 2. — *Summa*, p. 1. *qu.* 68 : *De opere secundæ diei; art.* 1. — Id. *Opusc.* XX.

[1] « Sous le rapport théologique, il n'existe point deux systèmes plus diamétralement opposés que la doctrine Mosaïque et celle des Égyptiens. Ces derniers personnifiaient les élémens dont l'action est plus grande dans les événemens de la nature, et leurs fables théologiques bien exprimées aboutissent à des descriptions symboliques et fantastiques des phénomènes du monde matériel ou de leurs causes supposées. Le culte, à son tour, s'adresse à presque tous les objets qui se meuvent dans le ciel et à toute créature qui possède une qualité locomotive sur la terre. La loi mosaïque défend expressément et sévèrement toute espèce d'idolâtrie et ordonne le culte du Dieu unique et invisible. » I.-C. Prichard, *An Analysis of the Egyptian Mythol.* London, 1829, p. 406.

de l'Esprit divin préservait de toute erreur. Cette révélation primitive altérée, mais non totalement oubliée chez les anciens païens serait beaucoup mieux prouvée encore si l'on examinait attentivement les traditions, les cosmogonies et les théogonies des différens peuples. Entrer dans ce champ après d'autres, ce ne serait pas, je pense, encore sans quelque résultat avantageux, puisqu'il me semble qu'il reste toujours sinon à moissonner, du moins à glaner ; mais un pareil sujet ne peut être traité ici, même sommairement, à cause de l'étendue de la matière ; je le reserverai donc pour une autre occasion si je me sens la force de l'aborder [1].

G.-B. Pianciani,
de la compagnie de Jésus.

[1] Cet article et le premier qui a été inséré dans le numéro de février, sont extraits du numéro 24, t. VIII des *Annali delle scienze religiose*, que dirige à Rome notre savant ami M. l'abbé *Ant. de Luca*. La traduction, assez difficile, en a été faite par M. *Trébutien*, bibliothécaire de la ville de Caen. A. B.

Histoire.

ESSAI HISTORIQUE
SUR L'ABBAYE DE CLUNY,

SUIVI DE PIÈCES JUSTIFICATIVES, PAR M. LORAIN, DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE DIJON [1].

Utilité de l'histoire des monastères. — Caractères de l'ouvrage de M. Lorain. — Basilique de Cluny. — Constitution intérieure de l'abbaye. — Appréciation de Grégoire VII. — Défense des moines. — Esprit de l'auteur. — Divisions de son livre. — Histoire de Pierre-le-Vénérable.

L'influence incontestable des monastères sur la civilisation européenne s'est exercée de bien des manières diverses : l'histoire d'une grande maison religieuse est donc toujours un travail utile ; seulement il peut l'être plus ou moins suivant que l'auteur a considéré son sujet sous tel ou tel point de vue. M. Lorain, à notre avis, aurait pu se tracer un plan plus vaste, plus scientifique ; rien ne lui eût manqué pour le remplir, ni les matériaux, ni le talent de les utiliser ; et nous regrettons vivement qu'il ait reculé devant la noble tâche d'élever à l'ancienne Bourgogne un monument véritablement historique. Après ces réserves, et en examinant le travail de M. Lorain au point de vue qu'il a choisi, nous trouverons une large part à faire à l'éloge.

L'auteur de l'histoire de Cluny a traité son sujet comme les écrivains des deux derniers siècles l'histoire de la France. Il s'est presqu'entièrement privé du secours des documens originaux, qu'il aurait pu consulter aux Archives du Royaume et à la Bi-

[1] Un vol. gr. in-8°. Se trouve à Paris, chez Pelissonnier libraire, rue des Mathurins-St-Jacques, n° 4 ; prix : 12 fr.

bliothèque du Roi beaucoup plus facilement qu'il ne l'a cru [1], et il a fait consister l'histoire de Cluny dans la biographie des abbés et les révolutions matérielles du monastère. Il s'est complétement affranchi de la gêne si utile des dates et des citations; il a déguisé du nom de pièces justificatives des traductions de lettres fort intéressantes sans doute, mais que le lecteur un peu instruit aurait facilement lues dans le texte latin depuis longtems publié.

C'est donc un ouvrage destiné aux gens du monde que nous avons à examiner, et ceci ne doit pas être regardé comme une critique; car c'est une entreprise louable que de chercher à populariser l'histoire de ces grandes institutions, qui ont si fortement agi sur les destinées de l'Europe au moyen-âge. Si tel a été, comme nous le pensons, le but que s'est proposé M. Lorain, nous ne doutons point qu'il ne l'atteigne. Son livre, imprimé sur grand et beau papier, avec une élégance et une correction qui feraient honneur aux presses parisiennes, est orné de belles lithographies dont les sujets, choisis avec goût, sont rendus avec un talent remarquable. Le style du livre n'est point exempt de quelques négligences; mais il est généralement correct, incisif, coloré, pur de toute affectation de néologisme. Quant au fond, M. Lorain, pour être toujours intéressant, avait bien des difficultés à vaincre. Souvent, il est vrai, le sujet par lui-même devait exciter la curiosité et soutenir l'attention du lecteur. Comment, par exemple, réprimer un sentiment de vive admiration pour une pauvre communauté de moines, qui conçoit et réalise le projet d'une église splendide, égalant presque les gigantesques proportions de la basilique de Saint-Pierre? Comment ensuite surmonter sa tristesse et maîtriser son indignation, en voyant ce magnifique édifice en butte aux aveugles fureurs des révolutions civiles et religieuses, envahi, profané, pillé par

[1] Dans un recueil purement historique dont la rédaction nous est momentanément confiée, nous avons réfuté l'accusation que porte inconsidérément M. Lorain contre le prétendu désordre de ces deux grands dépôts scientifiques et littéraires (*n. de l'auteur de l'art.*).

tous les partis, puis démoli pièce à pièce, vendu enfin à la toise comme une grange en ruines? « Une estimation dérisoire est » faite au nom de la Nation; et, comme on trouve moins des » acquéreurs possibles que des maçons, on distribue en trois » lots le magnifique ouvrage de S. Hugues. Les nefs, les piliers » se divisent, se comptent, se décomposent, pour qu'il puisse » arriver des enchérisseurs. Pour un peu plus de cent mille li- » vres, on débite en détail une basilique chrétienne, dont les » dimensions ne le cèdent qu'à Saint Pierre de Rome. Et, pour » que rien ne manque à ces profanations impies, à cet aveugle- » ment que la question d'art ne peut toucher, un prêtre renégat » vient mettre la main à ce marché infâme, et acquérir, pour » les revendre, les dernières pierres du sanctuaire. » Nous ne citons là, pour ainsi dire, qu'un épisode de l'ouvrage; plusieurs autres parties du sujet présentent le même intérêt.

Il en est d'autres, au contraire, qui devaient offrir peu d'attraits à la plupart des lecteurs. C'est presque une témérité de réclamer, par exemple, pour la législation monastique en général et la constitution d'un ordre religieux en particulier, l'attention d'un public, dont l'immense majorité, livrée à des préoccupations purement matérielles, ne permet à son intelligence paresseuse d'autres délassemens que les futilités de la littérature contemporaine. Tel est cependant le sujet que M. Lorain a abordé dans son 19e chapitre, et dont il s'est fort heureusement tiré. La place qu'il a donnée à ces développemens est habilement choisie. Après avoir raconté la fondation et les accroissemens successifs de l'abbaye de Cluny, après avoir tracé, de main de maître, le portrait des grands hommes qui l'avaient élevée au rang des communautés les plus célèbres; enfin, après avoir conquis, pour le couvent bourguignon et ses chefs illustres, les sympathies des lecteurs, il ne devait pas craindre de les fatiguer en déroulant devant eux la constitution intérieure de cette vaste république, dont les enfans pouvaient aller mourir sur tous les points du monde connu sans qu'un monastère clunisois manquât à leur sépulture. Et véritablement c'est une bonne œuvre que de faire connaître autant que possible l'organisation des anciennes

communautés monastiques. Les accusations que l'ignorance ou l'impiété formulent chaque jour contre les moines tomberaient en partie devant la simple lecture des règles auxquelles ces moines étaient sévèrement soumis. Mais ces règles, bien que souvent imprimées, sont ensevelies dans de poudreux in-folios où les laisse dormir notre indifférence. Qu'arrive-t-il? c'est qu'à chaque instant, de vieilles attaques cent fois repoussées, de vieilles objections cent fois anéanties sont renouvelées avec assurance, et trouvent trop souvent un crédit fatal dans l'autorité d'un nom célèbre. Dernièrement encore, un de nos collaborateurs a été obligé de prouver longuement tous les services qu'ont rendus les communautés religieuses à l'histoire et aux lettres; services immenses pourtant, non moins incontestables, non moins évidens que l'existence de la lumière. M. Lorain, lui aussi, entreprend la défense des moines, mais sous un autre point de vue; car, de ce côté, il les croyait inattaquables. « Une » chose, dit-il, m'a toujours surpris: c'est la timidité avec la- » quelle les hommes mêmes qui ont cherché à réhabiliter le res- » pect des tems religieux et anciens ont parlé des ordres monas- » tiques. Si ces pauvres moines n'eussent pas copié quelques ma- » nuscrits ou défriché quelques terres incultes, peu s'en faut » que leur cause n'eût été abandonnée par leurs défenseurs. » M. Lorain se montre plus généreux ou, pour mieux dire, plus éclairé. Il s'attache surtout à combattre ces prétendus amis de l'humanité qui dissimulent, sous une vaine apparence de philantropie, les principes haineux d'une philosophie anti-chrétienne. Il est vraiment curieux de le voir mettre nos économistes en contradiction avec eux-mêmes, et nous ne résistons pas au désir de citer textuellement, quoiqu'il soit un peu long, son spirituel plaidoyer.

« Il semble qu'en un siècle où l'on a vu surgir tout à coup les » folies des communautés de biens saint-simoniennes et les rêves » des aggrégations fourriéristes, où l'on entend prêcher partout » l'urgente nécessité d'associations industrielles et agricoles et de » l'organisation du travail, il fallait être un peu plus indulgent pour » des associations religieuses, qui donnaient presque seules quelque

» liberté aux pieuses méditations, aux mœurs sévères, à la science » et à l'étude, au milieu de siècles barbares et tourmentés. Et sans » parler de ces nécessités d'étude, de repos et de sainteté..., sans par- » ler même de ces travaux physiques et intellectuels d'agriculture » et d'érudition, qui protégeront à jamais la mémoire des cénobites, » est-ce bien à notre civilisation de se montrer trop sévère aux » souvenirs de la vie claustrale? N'entendons-nous pas tous les » jours nos économistes prêcher contre les dangers de la popula- » tion croissante, et nous prédire à tems fixe des famines, des » ruines et des révolutions, au moment où la terre ne suffira » plus à ses habitans, comme pour donner un démenti scienti- » fique à ces déclamations exagérées contre les périls du célibat » religieux?... Enfin, dans une Europe où les peuples maritimes » sont si fort préoccupés de leurs flottes qu'un romancier moderne » appelle avec esprit des *monastères flottants*, où les peuples con- » tinentaux exagèrent comme à l'envi le nombre de leurs armées » permanentes, par qui nos gouvernemens modernes sont tous » peut-être destinés à périr; dans un siècle où les populations » d'ouvriers entassés dans nos manufactures, menacent l'avenir » de pressentimens sinistres, où nos législateurs seront obligés » de décréter des malades et des procès pour suffire à nos avo- » cats et à nos médecins; est-il bien philosophique de se déchai- » ner sans mesure contre des établissemens religieux qui ont eu » leur tems et leur raison d'existence, qu'on ne doit pas juger » par leurs abus, inséparables de toute chose humaine, mais par » leurs caractères généraux, essentiellement religieux, moraux, » littéraires et intellectuels, et à qui nos mœurs relâchées et si » peu religieuses d'ailleurs, n'avaient, à vrai dire, à reprocher » sérieusement que leurs richesses accumulées et immobiles? »

Nous croyons même qu'il en serait, à bien prendre, de ce dernier reproche comme de tous les autres, et que mille excellentes raisons justifieraient la possession de ces richesses immenses, quoique peut-être fort exagérées. Dans tous les cas, tout le monde en a profité; et c'est un motif de plus pour respecter la mémoire des ordres religieux. Il est peu généreux d'insulter des gens aux dépens desquels on s'est enrichi.

L'esprit d'indépendance et d'impartialité qui se fait remarquer dans l'appréciation des associations religieuses, se montre également dans les autres parties de l'ouvrage de M. Lorain. Il ne pouvait éviter de donner quelques pages à la grande querelle qui, dans le cours du XIe siècle, divisa le Sacerdoce et l'empire. L'adversaire d'Henri IV, le fameux Hildebrand était un enfant de Cluny, et l'abbé Saint-Hugues avait à concilier dans cette lutte où il ne pouvait garder une neutralité absolue, l'attachement qu'il portait à Grégoire VII et la reconnaissance que lui imposaient les bienfaits de la famille impériale. M. Lorain a traité ce grand événement en homme qui ne redoute ni « les préjugés mesquins » de l'école voltairienne, ni les petites colères d'une incrédulité » sans élévation. » Il avoue que le triomphe de Grégoire était nécessaire, et que l'illustre pontife avait de son côté non seulement la raison, mais encore la justice.

C'est beaucoup sans doute au tems où nous vivons, et nous devons applaudir à cette impartialité dans les jugemens ; cependant nous oserons ne pas nous montrer entièrement satisfaits. En se donnant la mission d'écrire l'histoire, M. Lorain semble s'être imposé, pour la vérité, un scrupuleux respect : il voit avec justesse et juge avec loyauté ; mais c'est là tout. Il lui manque, nous le craignons, une profonde conviction religieuse. Nous retrouvons partout le philosophe éclairé ; nous avons peine à démêler le véritable chrétien. S'il combat les adversaires de la religion, s'il défend ses ministres, s'il bénit son influence, s'il exalte ses institutions, c'est toujours par des motifs purement humains. De là quelques appréciations peu exactes, nous dirions même peu bienveillantes, si l'esprit général du livre n'excluait toute idée d'hostilité systématique. Nous ne voulons pas insister du reste sur cette observation que nous avons faite uniquement pour l'acquit de notre conscience, et nous devons même ajouter que les passages peu nombreux où nous avons trouvé à reprendre sont conçus d'une manière trop vague pour devenir le sujet d'une discussion utile.

Nous terminerons cet article en donnant une idée de la manière dont l'auteur a conçu et traité la biographie des illustres

abbés de Cluny. L'histoire de l'abbaye, écrite tout entière, en 24 chapitres et sans autre division, peut se partager en deux parties : la première qui prend le monastère à sa fondation, et le suit dans ses rapides développemens jusqu'au milieu du XIIe siècle, comprend les quatorze premiers chapitres ; c'est l'âge d'or de l'abbaye. La seconde partie commence à la mort de saint Pierre-le-Vénérable, et retrace la décadence progressive de Cluny depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'aux premières années du XIXe. La première période a été manifestement traitée avec plus de soin que la deuxième ; et parmi les hommes marquans qui ont signalé cette première période, S. Odilon, saint Mayeul, saint Hugues, Pierre-le-Vénérable, ce dernier est sans contredit celui dont M. Lorain a étudié la vie et les travaux avec le plus de zèle et d'amour. Nous croirions volontiers, s'il nous était permis d'émettre cette conjecture, que M. Lorain s'était d'abord proposé pour unique but de raconter la vie de Pierre-le-Vénérable ; mais le saint abbé ayant introduit une réforme dans son monastère, l'auteur aura été nécessairement conduit à étudier les tems antérieurs, afin d'apprécier avec exactitude la situation et les travaux de son héros ; et c'est très probablement après avoir ainsi préparé la moitié au moins de l'histoire de Cluny, qu'il se sera décidé, un peu précipitamment peut-être, à la compléter.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de Pierre-le-Vénérable est, sans contredit, la partie la plus intéressante du livre que nous analysons. Un premier chapitre (le XIe de l'ouvrage) est consacré à faire connaître la naissance et le caractère de Pierre ; la part qu'il a prise aux luttes religieuses et politiques de son siècle, ses fréquens voyages en Italie, en Espagne, en Angleterre, enfin les grands accroissemens que reçut, pendant son administration, l'abbaye de Cluny qui vit s'établir des maisons de son obédience, non-seulement en Europe, mais encore en Orient, dans les saints lieux et jusque dans les faubourgs de Constantinople. Dans le chapitre suivant, Pierre-le-Vénérable est considéré comme controversiste. Il nous reste de lui une *épître* dans laquelle il démontre que Jésus-Christ s'est expressément déclaré Dieu dans

l'Evangile, *quatre sermons*, deux livres *sur les miracles contemporains*, un *traité contre les Juifs*, en cinq livres, une remarquable *réfutation des erreurs de Pierre-de-Bruys*, le créateur de l'hérésie albigeoise, enfin deux livres de son traité *contre la religion musulmane*, ouvrage dont les trois premières parties sont maintenant perdues. Ce dernier travail révèle dans son auteur une haute portée d'esprit en même tems qu'une grande résolution de caractère. Pierre avait bien compris tout ce qu'avaient d'alarmant pour la civilisation chrétienne, les rapides progrès de la secte musulmane. Il la combattit avec les seules armes qui fussent à sa disposition ; il défendit l'authenticité des livres saints, en discuta les prétendues falsifications, et en établissant les caractères essentiels du véritable prophète, démontra victorieusement la fausseté de la mission divine que s'attribuait Mahomet. Il trouvait à la fois un argument invincible contre le mahométisme et une preuve de la vérité de notre sainte religion dans cette idée élevée : que Mahomet défend la dispute en posant en principe qu'*il vaut mieux tuer que disputer*, tandis qu'un chrétien, suivant le précepte de l'apôtre, *doit toujours être prêt à rendre raison de sa foi et de son espérance*. N'était-ce pas une habile argumentation dans un siècle où la raison humaine commençait, à la voix d'Abeilard, cette émancipation funeste qui a porté dans la suite des fruits si amers?

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce travail de Pierre-le-Vénérable, c'est la grande difficulté qu'il a eue à surmonter dès l'abord. Avant d'écrire contre le Coran, il fallait le connaître, et le Coran n'était pas traduit. Pierre en fit faire une traduction par des hommes également versés dans la connaissance de la langue latine et de la langue arabe. Cette traduction, la plus ancienne qui ait été exécutée en Europe, existe encore, et chose singulière, la première édition qui en ait été publiée a été imprimée sous les auspices de l'empereur d'Allemagne, par les soins et avec des préfaces de Luther et de Mélanchton.

C'est surtout, et avec raison, la *correspondance* de Pierre-le-Vénérable qui a fixé l'attention de son historien. Les nombreuses lettres qui nous restent de lui peuvent se diviser en deux classes :

lettres d'affaires et lettres d'amitié. Les premières inspirent une haute idée de la prodigieuse activité du saint abbé, dont l'intervention s'est montrée dans tous les grands événemens de son siècle, et qui exerçait une influence salutaire non-seulement à la cour de France et dans les royaumes voisins, mais jusqu'au sein des contrées les plus reculées de l'Europe septentrionale. Dans les autres lettres, son caractère doux, tolérant, conciliateur, se montre à chaque ligne, et oblige doucement le lecteur à aimer l'homme qu'il admirait tout à l'heure. Quoi de plus touchant que la lettre par laquelle il supplie le pape Innocent II de l'autoriser à garder à Cluny Abeilard repentant et cherchant dans la retraite un refuge contre les agitations tumultueuses du siècle ; et cette autre lettre dans laquelle il raconte à Héloïse la vie et la mort édifiantes du philosophe converti ? ces morceaux ne sauraient être analysés ; il faut les lire.

H. Geraud,

de l'école des chartes.

Enseignement Catholique.

CONFÉRENCES
DE NOTRE-DAME DE PARIS.

PAR M. L'ABBÉ DE RAVIGNAN [1].

Préjugés légitimes en faveur du Catholicisme. — 1° Droits de Dieu garantis.—2° Philosophie de la foi catholique sur le bien et le mal. — 3° Le christianisme est seul raisonnable. — 4° Efficacité de la foi. — 5° Types du Catholicisme, la vierge, le pontife et le héros chrétiens. — 6° Garanties de la foi. — 7° Raison de l'Église.

Comme les années précédentes, les auditeurs se sont pressés nombreux et avides dans la grande cathédrale de Paris, pour venir y entendre les leçons catholiques que distribue avec une si haute compréhension des esprits, M. l'abbé de Ravignan. Nous ne parlerons pas de nouveau de cette foule qui s'impressionne et s'enthousiasme visiblement pour les graves et saintes paroles qui tombent du haut de la chaire sacrée; on n'a qu'à voir ce que nous avons dit dans le compte-rendu des précédentes conférences. Malgré les préventions qu'avait rencontrées la création de cette chaire de philosophie catholique de l'histoire, elle est fondée à toujours ; la jeunesse de Paris y compte pour toutes les années, et l'autorité ecclésiastique a contracté une sorte de devoir de préparer ses leçons et son instruction. C'est de là qu'elle parle au siècle, à ses savans, à ses systèmes, à ses utopies, à ses nombreu-

[1] Voir l'analyse des *Conférences* de 1839, t. XVIII, p. 245. — de 1838, t. XVI, p. 391.—de 1837, t. XIV, p. 292 ; et de celles de M. l'abbé *Lacordaire*, t. X, p. 241 et XII, p. 269.

ses erreurs ; et certes, si la matière ne lui manque pas, on peut dire aussi que pas trop difficile lui est la victoire. Au milieu de ce tourbillon de pensées, de tendances et de croyances diverses, quel avantage immense ne lui donne pas la fixité de sa doctrine, la clarté de son symbole, et surtout la longue et solide expérience de sa méthode et de son enseignement passé : aussi peu d'auditeurs sortent, je ne dirai pas convaincus, ou ébranlés, mais sans se dire qu'ils ont appris quelque chose de nouveau, que la religion catholique leur apparaît plus belle, plus raisonnable, plus fondée en preuves, plus riche d'explications qu'ils ne croyaient. Il serait à désirer que tous les incrédules, que tous ces jeunes gens vacillans et ininstruits pussent profiter de ce bel enseignement ; il serait à désirer que tous les prêtres pussent se former une idée, et se faire un modèle de cette haute manière de défendre la religion ; c'est pour les uns et les autres que nous donnons ici une analyse succincte de ces différentes conférences.

Cette année M. l'abbé de Ravignan a pris pour sujet de montrer les *préjugés* qu'il appelle *légitimes,* parce qu'ils doivent préalablement pour ainsi dire à toute discussion faire admettre la divinité de la religion catholique.

Ire *Conférence.* L'orateur veut y faire voir que les *droits de Dieu, considérés en général,* qui sont négligés, oubliés, retranchés pour ainsi dire de l'esprit des hommes, et dans toutes les religions fausses, sont posés comme bases, comme fondemens de tout l'édifice dans la religion catholique seulement; ce qui certes, doit former un préjugé légitime en sa faveur.

Dans la 1re *partie* il établit donc les *droits de Dieu* au nombre de trois, en ces termes :

1° *Le droit de révéler*, d'abord; qui l'empêcherait? Vous pouvez bien, vous, révéler vos pensées et les dicter à d'autres par la parole, mystère à jamais incompréhensible : et l'enfant arrive aussi à joindre des mots à des idées, merveille inexplicable. Et Dieu, auteur de la pensée, de la parole, ne le pourrait pas aussi ! il n'aurait pas le droit, la puissance d'imposer à l'homme ses volontés, ses lois, sa parole ? vous les imposez bien à d'autres, vous !

Dites que Dieu n'existe pas, à la bonne heure. Mais une fois l'a-

théisme repoussé, une fois l'existence de Dieu admise, je ne connais rien de plus tristement ridicule que ce mutisme obligé de la Divinité vis-à-vis de l'homme. A Dieu donc lui seul de garder le silence dans l'univers! La proscription est étrange; elle fit vivre pendant longtems le sophisme incrédule; on y revient quelquefois encore.

Le silence imposé à l'homme quand Dieu parle, je le conçois. C'était jadis la leçon du prophète; ce fut même la loi du paganisme. Le silence imposé à Dieu quand l'homme parle, je ne le conçois pas. Oui, Dieu a le droit de révéler, comme vous de parler.

2° Mais si Dieu a le droit de révéler, Dieu a sans doute aussi *le droit d'être cru* s'il révèle, et vous ne pouvez sans crime refuser d'ajouter foi à sa divine parole. Il ne vous est pas permis davantage de la dédaigner, de négliger les faits, les témoignages qui attestent l'existence de la révélation.

Créateur, révélateur et maître, Dieu a le droit de s'attacher l'homme et l'état social tout entier, de les lier à lui-même par des dogmes, par un culte public ou privé, par une église, par un sacerdoce, par des rites sacrés d'initiation, d'expiation, de communication divine. La fin de l'homme est de tendre à Dieu; or, sans révélation, sans culte, sans église, sans sacerdoce l'homme marche à l'aventure, se sépare de Dieu, s'agite vainement et se perd.

3° Dieu a enfin *le droit d'être aimé*, de posséder toutes les affections de l'homme. Il est beauté infinie, bien souverain et parfait. Centre de béatitude, complément de notre être, qui se tourmente jusqu'à ce qu'il repose en Dieu. En vain cherchons-nous à nous repaître de vides et cruelles chimères, le droit de Dieu nous poursuit, nous presse à notre insu.

Passant à la 2e *partie*, l'orateur montre les droits de Dieu méconnus dans les esprits, dans les lois, dans les mœurs; il fait voir surtout qu'on l'a exclu de cette partie de l'action humaine que le siècle regarde comme sa plus belle conquête, de l'industrie.

C'est une chose assurément fort inoffensive que l'industrie, dit l'orateur, c'est même une chose louable; mais voyez comment elle peut prendre un véritable caractère d'athéisme par l'oubli des droits de Dieu.

Ce sera lorsque ces intérêts et cette ardente occupation de la matière domineront, absorberont les intérêts religieux et moraux; quand l'industrie devient le grand et unique mobile de la vie sociale, quand active et puissante jusqu'à une sorte de fureur, elle semble défier la Providence et les prévisions ordinaires pour créer un monde nou-

veau, quand surtout elle abjure et abdique dans ses travaux toute observance religieuse, tout repos du jour du Seigneur, son hommage obligé et béni envers l'auteur de la nature et des arts. Si l'on voulait, Messieurs, donner à un peuple l'expression formelle et pratique de l'athéisme, on n'en trouverait pas de plus significative pour nier toute religion et Dieu même, que l'omission dans un pays de tout repos religieux au jour consacré. Car enfin je vous le demande ; comment se manifesterait autrement la croyance publique et sociale en la Divinité ? Comment? y avez-vous jamais bien réfléchi? l'atelier se ferme à l'heure de la débauche et du crime ; il rend la liberté pour l'orgie, il ne la rend pas pour l'instruction chrétienne et la prière publique. A cette heure, il s'ouvre, il réclame et garde sa proie. Il y a oppression cruelle de la liberté des consciences que l'on proclame ailleurs ; car, pour rester chrétien il faudrait renoncer au pain qui conserve la vie. Des populations entières sont ainsi violemment arrachées à tout enseignement et à tout exercice religieux. Que pouvez-vous en attendre, sinon des races et des mœurs dégradées? L'étranger qui nous visite s'étonne et sent nos maux pour nous.

Voulez-vous d'autres symptômes? Le suicide qui se multiplie avec une effrayante rapidité ; c'est l'indépendance la plus absolue de Dieu. Absence des droits de Dieu dans la famille; on méconnaît les fins du Créateur ; on ne se confie plus à la Providence ; on rejette dans le néant des êtres qui devraient voir le jour. L'impiété, disait Rousseau, en détruisant les mœurs empêche les hommes de naître. Toujours il y eut des désordres ; mais aujourd'hui c'est sang-froid et calcul ; la passion donne vie au remords, le calcul tue. On ne veut, on ne sait plus comprendre ce qui est de Dieu. La société actuelle, c'est l'absence pratique de Dieu.

Dans la 3e *partie*, l'orateur fait voir que dans le Catholicisme seul Dieu est rétabli dans ses droits.

Dans le catholicisme, temple admirable élevé au droit de Dieu et de sa gloire, que vois-je? C'est d'abord la foi qui parle, c'est Dieu enseignant l'homme, s'imposant à l'intelligence de l'homme ; c'est le droit de Dieu... Je vois planer sur moi une nuée lumineuse de témoins qui s'unissent pour dire que Dieu même a parlé; les droits de Dieu s'accomplissent pour le témoigner à ma nature. Je crois et j'admire Dieu régnant par la foi sur une intelligence libre. Dans ce temple catholique je vois des liens souverains et merveilleux qui rattachent et soumettent l'homme et la société à Dieu. Il faut naître d'abord et recevoir la vie, c'est la régénération première...

Il faut croître, arriver à l'état d'homme parfait ; la main du pontife confirme. Il faut nourrir, conserver la vie; le pain eucharistique sera notre aliment. Au malade, il faut rendre la santé ; la pénitence guérit. Au mourant, pour le dernier passage, il faut un surcroît de grace et de force; l'onction extrême chasse les restes impurs du péché. Quant à la vie sociale, il faut deux choses : régir et propager. Le droit de gouverner, c'est le sacerdoce, l'ordre, autre lien sacré de l'Eglise. Le droit de propager, c'est le mariage, sacrement auguste, communiquant à l'homme le droit divin de la création. L'homme et la société sont donc complétement rattachés à Dieu.

Dans la péroraison, s'adressant à la jeunesse, l'orateur chrétien lui dit :

Il serait donc bien tems, Messieurs, de restituer et de compléter la religion dans nos cœurs. Paix à l'homme : à l'homme ses droits, sa liberté, je le veux ; mais gloire à Dieu ; à Dieu aussi ses droits et sa puissance. Sans les droits de Dieu : paix à l'homme, c'est la guerre et le mensonge ; car c'est le tourment de la conscience, le combat des besoins trompés, le monde aux prises avec le désordre. Les droits de Dieu remplis et reconnus, c'est l'ordre, et avec lui la liberté, la paix, la gloire véritables. A vous, Messieurs, il appartient d'arborer ce drapeau catholique des droits de Dieu, et de lui susciter de pacifiques vengeurs par les travaux sincères de la science, par le courage de la foi, par les efforts de la vertu. La cause est assez belle. Alors vous consolerez l'avenir, et vous saurez dans le présent donner d'avance à vos âmes le bonheur de la vérité et le repos de la justice.

IIe *Conférence.* L'orateur montre ici un 2e préjugé en faveur de la religion catholique dans la manière dont elle résout la grave *question du bien et du mal.* En effet, c'est dans le catholicisme seulement que l'honneur de Dieu est vengé et assuré contre les attaques dont il a été l'objet, dans tous les tems. Écoutons la doctrine de l'Église :

L'antiquité s'est embrouillée impuissante pour nous dire ce que c'est que le bien et le mal ; la foi se lève, lumière calme et pure, dompt tant les ténèbres. Elle dit : Dieu est la fin unique et dernière, la fin souveraine de l'ame. Tout ce qui se rapporte à la fin, tout ce qui est dirigé vers Dieu, pour lui être uni, c'est *le bien.*

Ce qui s'adresse à une autre fin, ce qui s'arrête et se complaît pour terme dernier hors du Dieu vivant, c'est le *mal*, c'est la mort.

Ou encore, Dieu est le type du bien et du vrai par essence. Ses divins attributs sont comme les conditions, les qualités du bien suprême ; l'acte librement humain, qui, comparé à ces qualités divines et infinies n'est pas une dissonnance, un combat, mais un rapport, un rapprochement, est *bien* ; le contraire est *mal*.

Sainteté, justice, bonté de Dieu sont le modèle; et la parole créatrice qui introduisit le bien dans le monde, est la même qui donna son origine et son caractère à l'ame humaine : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*; image donc et ressemblance divine, c'est le *bien*; et à qui voulez-vous que le bien ressemble, sinon à Dieu?

Mais cette notion, bien que vraie, est trop métaphysique, trop scholastique, trop laissée à la conscience et au jugement de l'homme ; aussi l'Église en a donné une autre qui ne trompe pas, et qui ne peut tromper. La voici :

Mais puisque l'humanité est trop ce peuple à la tête dure et au cœur incirconcis, suivant le reproche du premier de nos martyrs; comme lui, il faudra dans la foi contempler Jésus, non pas encore debout au plus haut des cieux, mais abattu, opprimé sur le calvaire ; et là recevoir des leçons de la foi une vive et terrible notion du *bien* comme du *mal*.

C'est l'image sanglante du plus grand sacrifice : tout rendre, tout immoler à Dieu, s'il le demande, c'est la loi, c'est le devoir de dépendance et de fidélité, c'est là le bien. Fallût-il être broyé dans l'infirmité, avoir les os comptés par les plaies, subir les clameurs, les fouets et les outrages, fallût-il verser goutte à goutte un sang de héros ou de sauveur, expirer dans l'ignominie et les tourmens les plus cruels, pour éviter le mal, il le faudrait aussi ; telle est la foi.

Mais il ne suffit pas d'avoir la notion du bien ; il faut encore des motifs pour l'embrasser, pour le pratiquer. Or, nulle part ailleurs que dans l'Eglise catholique on ne trouve des motifs plus puissans, plus persuasifs; c'est : 1° L'amour divin, pour les âmes d'élite ; 2° l'espérance du bonheur ; 3° les craintes de l'enfer, et d'un enfer éternel, motifs plus à la portée de tout le monde; mais à ce mot d'enfer éternel, l'incrédulité se récrie, et refuse son adhésion. Voici ce que lui répond l'orateur chrétien :

Quand le désordre, le vice, le crime ont déjà tout envahi sur la terre en présence du terrible enseignement de crainte, si jamais cet enseigne-

ment était ôté, rayé des traditions de tous les peuples; si un jour enfin, jour de délivrance et de lumière, un cri entendu du bout du monde à l'autre proclamait souverainement l'éternité chimère, l'enfer pure poésie, la crainte des jugemens divins superflue ; si tout à coup par une illumination soudaine, et par une conviction claire, inévitable, les hommes respiraient certainement affranchis du joug antique, universel et révélé des peines éternelles ; si c'était foi contraire absolue aussi, plus de crainte, nulle crainte, nuls châtimens d'une autre vie, nuls, quoi qu'on fasse, non, aucune crainte ; si c'était la foi aussi, alors il n'y a pas de cirque de bêtes féroces qu'on pût assimiler à la société humaine.

» Plus de barrière ; les passions s'élancent, les masses se ruent, la passion est l'unique loi ; à l'intérêt, aux plaisirs, aux fureurs tout est abandonné, dévoué.

» Qui arrêterait? La vie est tout avec son impérieuse loi de jouissance; ce rien, ce néant de peines est certain : au-delà rien à craindre, il est de foi, il me faut désormais des lits de roses ou des poignards, car *je veux jouir*.

Amour de la vertu, amour de Dieu pour lui-même, beau langage, mots sonores pour le commun des hommes ; les masses craignent ou ne font rien de bien ; la brute dominera ; lois civiles, lois pénales, c'est la cage avec ses barreaux ; l'animal muselé mugit encore ; s'il a brisé la barre' gare au gardien !

Après ce beau morceau, qui a fait une profonde impression sur ses auditeurs, l'orateur montre que non-seulement l'Eglise donne les *motifs* de pratiquer le bien, mais encore qu'elle en possède les *moyens*, qu'elle met à la portée de tout le monde dans ses sacremens, dans ses prédications, dans ses exemples.

Dans la 2e partie l'orateur traite du *mal*. Le mal existe, qui peut le nier ? Or, à ceux qui demandent pourquoi Dieu tolère ou permet le mal, l'orateur répond :

Dieu peut-il à l'être faillible donner la liberté? Créer le fini, qui seul peut être créé, c'est créer le faillible ; car ce qui est fini manque par soi de quelque chose, peut faillir : donc créer est bien: donner à l'être fini, faillible, la liberté, est bien encore : la liberté est bonne en soi. La nature de l'être fini, faillible, est de pouvoir dévier, faillir, mal faire. A quel titre obligerez-vous Dieu de changer une nature créée et bonne en soi? A quel titre exiger que cette nature devienne de tout point et à l'instant

surnaturelle, privilégiée, impeccable, infaillible ; à quel titre? Dieu crée et crée bien ; il est seul qui le sache faire. Naturellement, son œuvre est libre ; c'est un homme capable de bien, susceptible de mal ; mais de mal, s'il le veut, parce qu'il le veut ; pouvant ne pas faire et ne pas vouloir ; sans quoi, point de mal. A qui la faute, à qui la cause du mal? A Dieu ? non pas. A l'homme ? à la bonne heure. Il est libre, et cela suffit : sa liberté honore Dieu, elle l'honore seule.

Autre raison d'honneur divin. Créer le mal, produire le mal, répugne et serait déshonorant pour Dieu ; permettre le mal, le laisser libre sous les remords, les menaces, les châtimens ; l'honneur du maître est sauvé avec sa bonté. *Avez-vous vu mon serviteur Job ?* avez-vous vu le juste aux prises avec la perversité humaine et diabolique ? avez-vous compté les rayons de sa gloire? Il lutte, triomphe, c'est que le mal est permis ! Avez-vous vu Dieu planant du haut des cieux, offrant le baume à la blessure, l'oubli à l'offense, le pardon et la victoire au repentir? Dans la lice, il soutient le soldat, il l'anime à l'aspect de la couronne ; il punit aussi la lâcheté et le crime, s'ils ne sont pas réparés.

Je vois surgir et briller les attributs divins les plus merveilleux : la patience, la miséricorde, la justice et la sainteté.

Sans la lutte, plus d'un genre d'honneur manquerait à Dieu. Pour un cœur qui sait battre aux nobles sentimens de la gloire, l'admirable combat du juste, et les entraves de la vertu, et les torrens débordés du crime, tout cela vu ensemble à la hauteur de la foi, c'est la gloire aussi de Dieu, par la gloire épurée de ses élus.

Ceci est un langage de foi, j'en conviens, et tous ne le comprennent pas ; pour le juger, il faut le prendre tel qu'il est, se placer un moment à son point de vue propre. Cette théorie d'honneur divin est-elle suivie, conséquente, logique? La cause de Dieu est-elle noblement gagnée ?

Puis, pour montrer combien cette théorie est logique, il la compare à toutes les théories que la philosophie ancienne et moderne a inventées, sur le mal, et il ne lui est pas difficile de montrer que dans la doctrine catholique seule l'honneur de Dieu est intact, ainsi que la vraie logique.

IIIe *Conférence.* L'orateur veut trouver dans les difficultés mêmes que l'on élève contre le catholicisme, un préjugé en sa faveur ; c'est une démonstration *qu'il est très raisonnable.* Voici comment il expose son sujet :

Le surnaturel allégué par la foi, le libre exercice et le libre progrès de

la pensée que la foi arrête, les mystères inexplicables et multipliés qu'elle propose, les miracles et tout cet ensemble de merveilleux et de révélation divine, ce sont-là les principaux motifs de répulsion; et je viens montrer que ce sont des motifs d'approuver et d'admettre. J'ai besoin de toute l'indépendance et de la liberté de votre conscience d'hommes raisonnables, je vous la demande. J'ai besoin d'une grâce toute spéciale et forte, je l'implore....

1re *partie.* De la foi. Au reproche de n'admettre le surnaturel et le divin, que comme le font les autres religions, l'orateur répond :

La foi dans le catholicisme, ce sont des faits, un grand fait surtout. Qu'oppose-t-on? des impossibilités. Des impossibilités contre un fait! On rougirait d'en agir ainsi en toute autre circonstance. Cet homme a tel âge: *impossible;* mais voici son acte de naissance, la preuve de son identité : *impossible.* Ces biens lui appartiennent: *impossible;* mais voyez les actes de possession, les titres de propriété : *impossible.* Nous avons l'acte de naissance, les titres de propriété du christianisme et du surnaturel avec lui; on nous répond : C'est *impossible.* Puis l'on ne voit pas tout ce qu'il faut dévorer de fatales conséquences dans ce facile rejet de la foi divine.

Le surnaturel chrétien est une ombre sans réalité, un mythe, un symbole, non un fait réel et historique : soit. Alors l'Evangile n'est plus qu'un recueil de fictions et de fables, semblables à celles des Védas, des livres Zend, de la Théogonie d'Hésiode, de l'Edda du Nord, et encore pourra-t-il bien être inférieur à ces admirables conceptions : à la bonne heure.

Alors tous ces grands hommes, ces chrétiens de 18 siècles, fermes croyans, témoins traditionnels, héros saints, honneur de la science et du génie, comme de la religion, ces hommes qui ont cru des faits, enseigné, attesté des faits surnaturels et divins, et les ont attestés vrais dans la seule foi chrétienne, ces hommes ont été une longue série de niais, de cerveaux malades et abusés, qui ont cru voir des étoiles en plein midi.

Et c'est tout cela, si le surnaturel chrétien n'est pas réel et vrai. Point de milieu; concluez donc.

Ainsi il est impossible de ne pas admettre le surnaturel divin du catholicisme, sans entrer dans un surnaturel humain beaucoup plus difficile à croire que le premier, et en outre absurde.

2e *partie.* Mais, objecte-t-on, l'autorité d'une foi divine enchaîne la pensée ; l'homme est sous le joug ; l'orateur répond :

Raison est un beau nom, mais la réalité est triste. Regardez autour

de vous; sans une foi imposée, révélée, que devient au fond des cœurs l'idée de Dieu, l'idée de l'âme et de la fin de l'âme, le culte, la morale, toute notion de bien, de mal? On va s'égarant dans l'athéisme et le matérialisme pratique. Un Dieu juste et bon peut-il ainsi laisser l'homme sans guide, sans frein et sans barrière? La conscience ne suffit pas, elle est mille fois étouffée, faussée, détruite. Sans révélation, la vie est un grand naufrage, et le monde une mer indomptée.

Si Dieu, après avoir parlé une fois, se tait, l'homme est juge, arbitre tout-puissant de foi, de dogmes et de principes. Ouvrez l'arène, renversez les barrières, et que la lutte désole et ravage tout. Sur la terre classique du protestantisme rien n'est debout; pour le catholique la foi est un roc; vérité, stabilité, tout est dans l'autorité de l'Eglise. Lequel est le plus conforme à la majesté divine?

Si Dieu a su fonder une institution, devait-il la conserver pure? S'il y a un Dieu, disait saint Augustin, il faut croire qu'il a établi une voie et une autorité pour nous porter et nous instruire. Et plus d'une fois en France et hors de France, nous entretenant avec des hommes graves, rangés sous la bannière de l'indépendance, il nous a été donné d'entendre qu'il n'y avait d'autre moyen d'échapper à la ruine de toute foi et de toute vérité, que l'autorité catholique.

3e *partie.* Mais, poursuivent les incrédules, comment admettre des mystères, des dogmes incompréhensibles? L'orateur chrétien leur dit:

Mais l'univers entier est rempli de mystères tous incompréhensibles. La création est inadmissible; je ne la veux pas discuter et prouver; non, soit; rejetons-la.

Alors la matière est éternelle; car elle n'a pas été créée; elle est, il faut qu'elle ait toujours été. La matière est éternelle et nécessaire par conséquent; sans quoi, et n'ayant pas de cause, elle n'aurait jamais été, si elle n'était par elle-même et par sa propre nécessité d'être.

» Matière éternelle, nécessaire: elle est Dieu alors; car il n'y a pas d'idée qui soit plus essentielle à Dieu, qui soit plus Dieu même, que l'idée de l'être nécessaire, absolu, indépendant; la matière Dieu! et tout est Dieu! c'est le panthéisme ou l'athéisme, qui se confondent au reste. Ainsi pour reculer devant la foi, on ne reculera pas devant l'éternité de la matière, assertion mathématiquement démontrée fausse et ridicule!

Il faut donc conclure malgré le mystère qu'il y a eu création;

il en est de même du péché originel, de la rédemption, etc.

4e *partie.* Viennent les miracles. Comment voulez-vous que le siècle savant par excellence admette les miracles? Alors l'orateur prouve que sans ces miracles aucune explication de l'établissement du christianisme n'est plausible, n'est même possible.

Illusions et débordemens du paganisme, c'est humain et naturel; aveugle et fatal empire du mahométisme, c'est humain; c'est le harem et le cimeterre, c'est la force brute et quelques élans de génie; le drapeau levé de Luther, c'est humain; c'est l'orgueil et l'amour de l'indépendance, la philosophie délirante, c'est l'homme aussi.

Mais je cherche la place humaine et naturelle du christianisme; montrez-la moi !.... La force? Non. Le génie? Non plus. Les passions? Encore moins.

Douze marchands de poissons, juifs ignorans et barbares, s'avisent un jour de prêcher un juif supplicié, crucifié; et le monde est changé. c'est tout simple! Seuls, seuls contre tous, ils combattent les passions, les préjugés, la puissance, la philosophie; et le monde les tue, mais se convertit; c'est tout naturel !

Et le christianisme, la morale la plus austère et la plus pure, les dogmes les plus incompréhensibles, l'autorité la plus inflexible, le christianisme s'établit sur les ruines des voluptés, des délices et des politiques païennes, à la voix des bateliers galiléens. Et c'est l'histoire.

Pas de miracles; soit. Et le monde changé de la sorte sans miracles, seulement par cette manière d'enseignement de la part de pêcheurs de poissons devenus pêcheurs d'hommes avec la mission de leur maître; sans miracles, sans acte divin de puissance et d'intervention visible. Vous le croirez ainsi. Mais c'est pour moi le plus incohérent prodige, miracle, le plus absurde mystère; le monde chrétien sans miracles; le monde païen fait chrétien sans miracles, de par des pêcheurs de Galilée! Saint Augustin avait raison : cela seul suffit à la divinité de la foi, et prouve plus que les miracles.

Vous retranchez le miracle de l'établissement du christianisme, alors vous amoncelez sur vous l'impossible, l'inexplicable, le faux évident, le démenti donné à toutes les proportions de la nature et de l'humanité.

Vous aimez mieux dévorer cette forêt d'invraisemblance. Soyez rationnels, logiques; reportez-vous aux tems, aux lieux, aux hommes et aux choses d'alors. Vous direz avec un récent et courageux historien des Césars : pour moi, il est démontré *que le christianisme ne pouvait pas, ne devait pas commencer.*

Puis s'adressant à son auditoire qui avait écouté avec le plus saisissant intérêt toute cette merveilleuse économie du catholicisme, l'orateur chrétien lui dit :

Et ne voyez-vous pas enfin que toutes vos impossibilités amoncelées font précisément la gloire du christianisme? Entassez montagnes sur montagnes; soyez géans pour les mouvoir et les lancer contre la foi, je vous seconderai, je répéterai : Oui, le christianisme est impossible; il ne doit pas régner... Et il s'est propagé, et il a vaincu les esprits et les cœurs rebelles; il a régné, il règne encore. Contre lui vous pourrez bien vous élever, atteindre les nues, vous y perdre; vous n'atteindrez pas les cieux qui le couvrent et le protègent. Mais, prenez garde, dans les nues on trouve la foudre qui frappe et qui renverse.

Faites la guerre encore. Déclarez le *surnaturel* chimère, le *miracle* folie, les *mystères* fanatisme ou sottise; marquez, marquez nos fronts du fer de vos dédains et de vos savantes flétrissures; nos fronts sont prêts comme nos cœurs; aussi bien il y a des cicatrices qui valent mieux qu'une couronne!...

Ici, je ne crains pas un démenti; dans cet immense auditoire, plus d'un front glorieux, marqué aussi par la science et le génie, plus d'un jeune cœur désigné d'avance à tous les triomphes de l'avenir se sont présentés aux stigmates de la foi, les ont reçus, les portent et les porteront toujours devant les nations, pour mieux faire éclater à leurs regards, avec les divines splendeurs de la vérité, tous les bienfaits de la vertu.

IVe *Conférence*. Mais ce n'est pas assez de combattre l'erreur et d'affermir les bases de la vérité; il est un autre devoir pour le prêtre, pour le chrétien; il faut pratiquer. Pratiquer! Ah! c'est le grand reproche que mérite le siècle : il est assez ami de la vérité; il la trouve belle, aimable même; il écoute avec plaisir ses leçons, mais il ne la pratique pas. Or, c'est dans le catholicisme que l'on trouvera la foi réduite en pratique; c'est-là donc seulement que l'on trouvera un pressant motif de la pratiquer; c'est donc sur l'*efficacité de la foi* que doit rouler cette conférence; 4e préjugé légitime en faveur de la religion. Voici comment l'orateur expose son sujet :

S'il n'y avait, messieurs, dans la foi qu'un intérêt d'opinion et de théorie, s'il pouvait être indifférent, heureux de vivre abandonné à tout vent de doctrine et à tout caprice d'erreur, nous pourrions alors, nous-même, cédant à la peine, interrompre nos travaux, nos efforts, quitter la lutte

évangélique, et seul, à l'abri de nos convictions, nous reposer dans la vérité et l'espérance.

Il y a tant d'inutilité certaine, ce semble, placée en face de nos plus ardens désirs, que tout ce qui est humain dans l'homme volontiers se retirerait pour aller se taire et prier seul sur la montagne.

Mais non! pas plus qu'autrefois les apôtres, nous ne pouvons cesser d'élever la voix; nous devons obéir à l'esprit qui nous envoie ambassadeurs de Jésus-Christ auprès des peuples. Nous devons remplir la mission qu'il nous donna, sans l'interrompre, sans nous lasser jamais: *Pro Christo legatione fungimur*. Heureux de dévouer nos forces et notre vie à la cause sacrée de la religion et de vos plus chers intérêts: heureux aussi d'être entendu et compris par des dispositions libres et généreuses.

Or, cette efficacité, l'orateur va l'étudier: 1° dans les opérations intimes de l'âme. En effet, en examinant le travail de la foi au fond de l'âme on trouve d'abord le *remords*. D'où vient cette affliction que l'homme s'inflige à lui-même? Ah! c'est qu'un jour il a quitté la voie droite; alors dans son intelligence un trouble, dans sa volonté un malaise secret, dans sa conscience un travail pénible d'indécision et de reproche; voilà le remords. Or, la foi pratique est la seule puissance au monde, qui, par son absence ou par son oubli, cause le remords; et cela seul prouve qu'elle est de Dieu; *s'il n'y a point de repos dans la conscience*, dit saint Augustin, *c'est que Dieu n'y est pas*.

Mais on dit: Le remords est un préjugé. Voyons, approchons-nous du lit de ce moribond, il va quitter le monde; quel préjugé de ce monde peut encore influer sur lui?

Les faits parlent bien haut ici. Auprès de ce lit funèbre je vais m'instruire, et je dis: Elle est donc sainte, efficace et pure cette doctrine tellement contraire à toutes les passions, que les passions seules lui résistent pendant la vie, et qui gagne et attire à elle tous les sentimens de piété; cette doctrine qu'abandonnent ceux-là seuls qui avaient abandonné déjà la piété et la vertu: doctrine, foi qu'on ne se repentit jamais, au dernier moment de la vie, d'avoir suivie et aimée, pour embrasser alors le doute ou les systèmes incrédules; qu'on regarde toujours alors comme l'unique espérance: doctrine que la mort apprend à considérer, avec le repentir et le regret quand on lui fut infidèle, qu'on pleure alors de n'avoir pas gardée; qui fait redire le *serò te amavi*; cette foi seule qui peut consoler

quand tout nous abandonne, et vers laquelle vos illustrations les plus belles, vos gloires militaires et politiques reviennent les unes après les autres, au terme de la carrière, pour lui rendre hommage, après l'avoir longtems méconnue.

Pourquoi donc? et pourquoi au dernier jour quand tous les jours sont au Seigneur? Oui, cette foi est sainte, puissante et vraie, elle est l'action du maître souverain des cœurs.

Chose étrange, messieurs, que vos opinions humaines! Elles saisissent leurs victimes, les enchaînent pendant la vie, leur défendent l'entrée du christianisme; à la mort, elles les jettent au remords, aux angoisses cruelles, et il faut *crier secours* aux dispensateurs du Christ; ils viennent, car ils ont seuls les paroles de l'éternelle vie.

Mais pourquoi donc, demanderai-je toujours? pourquoi le repentir à la chute de la vie, quand elle s'écoula vide de foi? Pourquoi cette tranquillité recouvrée dans la foi seule?

Quelle est cette condition, quelle est cette puissance suprême? Ou Dieu agit ici, ou il se ment à lui-même et nous joue cruellement!

Et tout cela, ce ne serait pas au moins motif, présomption favorable pour la foi?

2e *partie*. Second effet de la foi, *la conversion des cœurs*. L'orateur peint à grands traits les égaremens, les tribulations et le retour d'une âme. Quelle est, dit-il ensuite, cette histoire? ce n'est point une fable, c'est saint Paul, c'est Augustin, c'est une vivante réalité. C'est saint Justin qui dit: « Après avoir cru au » Verbe, nous avons changé de vie; nous chérissons la chasteté; » nous donnons nos biens aux pauvres; nous aimons nos enne- » mis, nous prions pour eux. »

Puis l'orateur examine s'il a existé, s'il existe des sectes qui convertissent. Ce n'est pas le paganisme, lui dont le principe et le but est la volupté; ἀρχὴ καὶ τέλος γυνή, comme le dit énergiquement un père de l'Eglise. La philosophie non plus, ni la science n'ont jamais changé le cœur de personne. La réforme non plus n'a ni changé ni amélioré les mœurs. « L'Elbe avec tous » ses flots, comme le disait Mélanchton, ne fournirait jamais » assez de larmes pour pleurer tous les maux qu'elle a faits. » Aussi Bossuet disait-il: « Rien n'est indomptable comme le » cœur de l'homme; et quand je le contemple soumis, j'adore. »

— « Ce qui m'a saisi et vaincu, disait saint Justin, c'est la force « divine et intérieure de la foi. » Enfin l'orateur termine par cette belle péroraison :

Un cœur agité dont j'ai déjà parlé, dont je parle volontiers et souvent, cherchait le lieu de son repos qu'il avait depuis longtems perdu. J'allai, dit-il, trouver Simplicien, qui avait enfanté Ambroise à la grâce.... et qu'Ambroise chérissait. Je lui racontai les longs et pénibles circuits de mes erreurs.... Je lui parlai des écrits de Victorin, dont il me raconta l'histoire. (L'orateur, aussi, a fait ce récit de la conversion de Victorin tiré du livre huitième des Confessions de saint Augustin qu'il a redit, et qu'il a merveilleusement traduit à son auditoire ému et frappé par ce dernier trait.)

Tel est le récit ; vous pouvez le relire dans son livre des *Confessions*; vous pouvez mieux, vous pouvez plusieurs le renouveler et le reproduire en vous.

Ve *Conférence*. L'orateur, continuant à montrer l'efficacité de la foi, veut personnifier pour ainsi dire le catholicisme, en le mettant en action, pour faire voir ce qu'il sait faire. Il aurait bien pu tracer les types de la philosophie, mais on aurait pu l'accuser de faire une satire ; il lui a paru plus convenable et plus utile d'offrir aux regards de tous *les types du christianisme* ; or, ces types, il se contente de les montrer dans trois sortes de personnes qui sont pour ainsi dire ses créations spéciales et privilégiées : ce sont la *vierge chrétienne*, le *pontife chrétien* et le *héros chrétien* :

1° La *vierge chrétienne*, voici comment la dépeint l'orateur :

Quand sur cette terre désolée nous apparaît quelque touchante image d'innocence et de candeur, on sent malgré soi qu'on la révère, il naît en l'âme une intime et douce émotion avec d'intimes regrets peut-être.

Charme et bonheur de l'innocence ! Si sa pensée et sa vie sont souvent loin de nous, ce n'est que faiblesse et manque d'énergie. Dans tous les tems et dans tous les lieux catholiques, une action secrète et spéciale de la grâce divine sépare quelques âmes d'élite de l'état de vie ordinaire, pour les consacrer au Seigneur dans une sorte d'initiation anticipée de la vie angélique.

C'est l'état heureux et privilégié, trop souvent mal compris et calomnié, que les leçons de l'Evangile montrent comme la perfection à jamais préférable, plus heureux dans l'ange, plus courageux dans l'homme, selon

l'expression de saint Bernard. Résumons les caractères de ce type touchant. C'est douceur intérieure d'abord, la solitude, le silence et la prière. Elle a trouvé la paix ; elle goûte *combien le Seigneur est doux*; il y a pour elle conscience de la joie et du bonheur.

Aussi dès le seuil du pieux asile où la virginité habite et prie, alors même que le cœur serait blasé, on reçoit une impression de bien-être, de silence et de paix, qui force à dire : *On est heureux ici.* Demenderait-on la raison, le résultat, le but utile de ces existences d'exception? Leur prière s'interpose entre le ciel et la terre, et fait oublier le crime en faisant monter l'expiation et l'amour réparateur. Les vertus du cloître protestent contre le débordement général; il faut à Dieu des cœurs qui n'ont pas fléchi devant Baal, qui l'imitent dans toute la perfection et la pureté des célestes vertus.

Mais il y a aussi de la force et de la vigueur à déployer; et l'état de virginité est aussi un état héroïque.

Briser la voix des espérances et des joies de la terre, démentir l'âge, sacrifier ce qui plaît, embrasser ce qui répugne, si ce n'est pas force d'âme et de courage, il faut anéantir ces deux noms.

Voyez l'humble et courageuse fille de Vincent-de-Paule; aucun motif humain ne la presse. Ce n'est pas la fortune; si elle en eut, elle la quitta; elle n'a rien; elle donne et ne reçoit pas. Ce n'est pas le plaisir; le plaisir pour elle, c'est la souffrance et la fatigue endurée. Ce n'est pas l'honneur, l'amour de l'éclat et de la renommée; la *sœur d'école*, la *sœur d'hôpital* n'ont pas de *presse* pour enregistrer leurs noms et leurs actes, et n'en veulent pas.... Elles ont raison!

C'est là foi vive qui les engendre ; la foi pure qui, pénétrant et transformant ces âmes, les voue à la douleur, à l'obscurité, à la prière ; les voue à la chasteté pour les débarrasser de mille sollicitudes vaines, élargir, étendre leurs affections bien au-delà des liens étroits de la famille; les voue à la pauvreté pour les faire dispensatrices de tous les biens, sans rien retenir; les voue à l'obéissance, pour les unir inviolablement aux volontés divines, afin de chercher mieux, aussi de trouver mieux l'amitié de Dieu et sa gloire, afin de le mieux faire connaître et chérir, et de mieux disputer ainsi au monde ses victimes.

C'est l'œuvre de la foi; c'est la foi qui pose un ange sur cette terre, le fait vivre de la vie des esprits dans un corps grossier, pour le consacrer uniquement au soin laborieux des âmes.

C'est la foi qui crée, qui conserve cette vie nouvelle, et qui nous en présente les touchans modèles.... Energie mâle dans la faiblesse, douceur

dans la force, charité tendre, toute héroïque et pure ; gloire du ciel, consolation de cette terre, c'est la *vierge chrétienne*, œuvre de la foi, et de la foi seule.

Toutes les philosophies de l'homme, et toutes les forces épuisées du génie, et toutes les variations inventées de la réforme, après tant de bruit, de travail et de pompeuses promesses, n'ont pas su enfanter une seule *fille de la charité*, quand le catholicisme en produit par milliers, et sait encore, malgré les jours mauvais, peupler du *type virginal* vos hôpitaux, vos prisons, vos écoles, vos villes immondes et vos campagnes.

D'où vient la différence? où se trouve le principe sauveur? Jugez dans vos consciences. Car enfin il y a ici l'immense progrès réalisé, l'esprit vainqueur des sens, la chair réhabilitée parce qu'elle est soumise, la cité céleste conquise, la terre épurée, embellie, consolée par d'angéliques vertus, toute une vie anticipée d'union divine avec les miracles du zèle....

Comment donc la foi ne serait-elle pas la vérité, puisqu'elle est la voie et la vie d'une perfection sublime?

2° Le *pontife chrétien* peut aussi à bon droit être montré aux amis et aux ennemis du catholicisme. Parmi tous les types qu'il aurait pu choisir, l'orateur s'attache à celui de saint Charles Borromée, qu'il montre successivement, marchant le premier et le premier combattant, enseignant, reprenant, défendant un troupeau nombreux contre l'erreur, le relâchement ou la fureur ; ferme sans rigueur, indulgent sans faiblesse ; se sacrifiant pour tous. En vain on demande à la réforme, à la philosophie, un pontife, un prêtre, un type de la charité ; elles sont forcées de répondre : Nous ne l'avons pas. Et le catholicisme en fournit un nombre immense.

3° Le *héros chrétien*. M. de Ravignan en trouve le type dans saint Louis :

Dans saint Louis, d'abord le caractère de sainteté, le vif retranchement de tout alliage des passions terrestres ; l'inviolable fermeté dans le bien ; la piété la plus naïve et la vertu la plus pure. Pour cuirasse, sous son vêtement royal, il porte un cilice ; jamais le souffle corrupteur des passions ni leurs tumultueuses influences ne sauront troubler la pureté et l'harmonie céleste de cette âme, l'âme d'un roi.... C'est en même tems la meilleure tête de son conseil, éloge qui n'est pas à dédaigner pour un prince. Sa fermeté ne se lassa jamais ; unie à sa piété, elle fit de saint Louis un in-

domptable héros, et le donna à la France et au monde. Jeune, il sut combattre ; bien jeune, il fut soldat intrépide. Presque seul, à pied, il force le pont de Taillebourg ; à la Massoure, la puissance de Dieu a doublé ses forces ; les barbares étonnés avouèrent que c'était le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais vu. Prisonnier, malade, il est toujours héros.... Un soldat farouche lui présente le cœur ensanglanté du soudan, et demande sa récompense. Saint Louis détourne la tête avec horreur. Le séide insiste et fait briller son glaive ; il veut être armé chevalier : *Fais-toi chrétien*, répond saint Louis ; et ces hommes de sang de tomber en masse à ses genoux.

Puis l'orateur finit par cette chaude et éloquente péroraison :

Messieurs, ma prière, en finissant, est que vous daigniez vous interroger quelquefois vous-mêmes dans le calme et le silence. Si la vie de la foi, alors, ne vient pas féconder en vous tous les nobles sentimens, tous les nobles attraits du bien, de la vertu, du talent et de la gloire, même en songeant à ses glorieux et vrais modèles, je consentirai à me taire et à déposer mes plus chères espérances.

Si au contraire vous trouviez la foi touchante et belle, et souverainement féconde et profitable, vous êtes bien près de la connaître vraie, et vous devez avouer enfin que la fermeté, le rêve, l'illusion n'ont pu longtems, n'ont pu constamment et seuls produire une telle majesté d'héroisme, de sainteté, de vertu et de courage. Ce fut l'œuvre de la foi ; généreux et fidèles, vous en reproduirez la gloire, en vous procurant des jours plus heureux, un avenir moins redoutable, un espoir plein de confiance et d'immortalité !

VIe *Conférence*. Ici l'orateur chrétien se propose de venir en aide à ces intelligences qui dorment, se dissipent en vaines agitations, ou plus souvent se laissent entraîner au torrent des passions, âmes malheureuses, dans un perpétuel état de violence, sollicitées qu'elles sont d'un côté par la passion, de l'autre par la foi qu'elles ne peuvent éteindre et par la grâce, qui toujours est là présente, frappant et avertissant. Or, la foi seule peut mettre un terme à ces incertitudes et à ce malaise. Ces *garanties que donne la foi* sont donc un 6e préjugé *légitime* en faveur du catholicisme. Or, quelles sont ces garanties ?

1° *La foi*. En effet, dit l'orateur, au sein de la foi, il y a garantie d'indestructible sécurité : seule elle donne la fixité et le repos, et, pour ce

seul et immense avantage, il faudrait l'embrasser! Voici cette garantie et sa génération dans nos âmes : la grâce, action de Dieu douce et forte, pénètre au plus intime de l'intelligence et du cœur; elle y répand la foi, lumière bienfaisante et pure; l'âme dès lors est tranquille au milieu de tant de mystères. Tandis qu'aux incrédules, travailleurs malencontreux, il faut toujours, selon l'expression de Clément d'Alexandrie, des pierres et des chênes à toucher; tandis qu'ils ramènent tout à la terre et ne laissent rien au ciel, pour le croyant fidèle, ce qui ne tombe pas sous les sens devient comme sensible : *Argumentum non apparentium.*

Mais tous, direz-vous, ne peuvent pas avoir la foi; Pascal a répondu : « En quittant vos passions, vous aurez bientôt la foi. Je ne puis vous la » donner; mais vous pouvez quitter les plaisirs et éprouver si ce que je » dis est vrai. »

Quand on a su, libre de passions et d'entraves, étudier courageusement les faits premiers et natifs du christianisme, envisager mûrement cette longue et auguste suite d'apôtres, de docteurs, de saints illustres, de savans, de martyrs, de héros, on est forcé de croire.

Je relisais naguère, songeant à nos conférences, ces monumens primitifs du christianisme. J'y cherchais, le dirai-je, ô mon Dieu? j'y cherchais comment on parle vérité et foi, en des tems de confusion et de chaos moral, et pénétré d'une émotion profonde, je me disais : *Comment ne pas croire devant ces lignes antiques, mais toutes vivantes encore, si claires, si explicites, si incontestablement historiques!*

Quelques lettres de saint Ignace martyr, de saint Clément pape; quelques apologies de saint Justin, d'Athénagore, de Tertullien, les livres de Clément d'Alexandrie, messieurs, suffisent à jamais, quand on veut bien reconnaître la plus certaine authenticité des monumens, des écrits et des faits; suffisent, dis-je, pour se convaincre de la vérité, de la réalité d'une foi divine et révélée.

Là point de possibilité de mythe, de fiction, ni de toute autre hypothèse de développement et de progrès humain : c'est l'histoire palpable, c'est l'Evangile divin, révélé, historique, ce sont des faits.

Aux siècles contemporains ou immédiatement voisins des apôtres, en face des fureurs liguées de la philosophie et de la puissance païennes, ce sont des philosophes mêmes devenus chrétiens de païens qu'ils étaient, hommes éminens de savoir et de génie, qui pour s'attirer quoi? la pauvreté, l'opprobre et les derniers supplices, aux empereurs, au sénat, au peuple, aux académies de Rome, racontent et attestent, non pas des théories, non pas de vaines théories, mais des faits : les merveilles du crucifié.

présentes ou renouvelées, ou confirmées par les plus présens témoignages; ils les attestent.

2° L'*expiation*. L'orateur passe rapidement en revue toutes les sortes d'expiations pratiquées dans l'antiquité, puis il s'attache à montrer que la révélation a été nécessaire pour savoir comment il fallait expier. Or, l'assurance que telle expiation plaît à Dieu, ne se trouve nulle part excepté dans l'Église catholique. Partout ce sont des essais, des espérances, des convenances plus ou moins bien prouvées expiatoires; dans le catholicisme seul on trouve le sacrifice quotidien, la confession, etc. Et à propos de la confession, l'orateur s'arrête, et dit :

La confession, il semble, est préjugé insurmontable contre l'Eglise. La confession soulève encore la révolte ou le dédain : c'est honte à boire, c'est répugnance à dévorer; et c'est peine, invention étranges. Oui, c'est honte et peine étranges; rien ne coûte plus à mon orgueil froissé. Si ce n'était qu'lieureux et doux, je douterais; mais ma nature en souffre vivement; c'est action et réaction puissantes du repentir; c'est canal merveilleux de douleurs en mon âme; c'est peine, expiation admirablement combinées pour me ployer et m'affliger sous la main puissante de Dieu. Donc c'est vrai; l'expiation vraie, puisqu'ailleurs réparation, expiation sont nulles en comparaison.

La confession, rite sacré de pénitence, préjugé contre la foi, parce qu'il froisse et humilie : mais c'est par là même qu'il est mille fois préjugé légitime et favorable; parce qu'il peine, et froisse, et humilie, il épure aussi.

Ce qui flatte, berce et caresse peut venir de l'homme; ce qui abaisse, épure et punit mon cœur vient de Dieu.

Et je vous l'assure bien, c'est un de mes motifs puissans pour croire et pour embrasser souvent avec joie le rite de la pénitence catholique. *J'en ai tant besoin pour purifier mon âme et vivifier mon ministère, et le consoler aussi!*

Or, cette admirable institution on ne la trouve complète et efficace que dans l'Église catholique. L'orateur, en terminant, résume ainsi cette belle conférence :

Messieurs, une doctrine est bien forte contre les raisonnemens et tous les doutes, quand elle a pour elle la vertu, un sentiment de vrai bonheur, la fixité, une assiette tranquille de l'âme parmi les flots de tant d'orages, et toutes les consolations de la conscience.

Telle est la foi seule : la proclamer fausse ou douteuse, est violence, guerre intolérable entre l'intelligence de l'homme et son cœur ; c'est briser, scinder en deux ce que Dieu a uni dans son éternel amour, le bien, le vrai ; puissiez-vous à jamais vous en convaincre, à jamais sentir que le joug est doux à subir dans la foi, et que des fruits de lumière et de paix ne sont portés que par la vérité.

VIIe *Conférence.* L'orateur fait observer d'abord que l'homme est fait pour la société ; il n'est plus personne qui ose le nier. Or, pour qu'il puisse s'y développer convenablement, il lui faut non-seulement une société civile, mais encore une société religieuse ; or, nulle autre part on ne trouve mieux que dans l'Église ce qui constitue, ce qui montre la nécessité et les avantages de ces deux sociétés. En effet, l'*Église est société*, l'*Église est autorité* ; c'est-là la *raison de son existence.*

1re *partie.* L'orateur y prouve la nécessité de l'existence de l'Église comme société :

Il faut le culte social, il faut la société religieuse, il faut l'Eglise, il faut la religion ; rien ne vit qu'en société ; il faut l'Eglise ; il faut à l'homme la société de ses intérêts, de ses besoins, de son but premier, par-dessus tout la société des âmes, de leurs immortelles destinées ; il faut l'Eglise.

Il faut appui aux faibles, soutien aux traditions, à l'unité son sanctuaire et son garant ; il faut l'Eglise.

Ainsi dut s'accomplir le vœu le plus cher d'un cœur magnanime, et s'exaucer sa dernière prière : *O mon Père, qu'ils soient unis* ; ce n'était pas assez dire ; *qu'ils soient UN, comme vous et moi.*

Alors se réalisa sur la terre la touchante image du bercail, de la maison, de la cité, du royaume de Dieu, car c'est l'Eglise. Alors, et dès le second siècle, l'évêque grec d'une antique métropole des Gaules, le grand Irénée, put écrire ces admirables paroles : « L'Eglise, quoique dissémi-
» née dans tout l'univers, est comme la famille habitant une même mai-
» son, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, et ne parlant que par une
» bouche. [1] »

Puis s'adressant à ces hommes égarés qui ne veulent pas faire partie de cette divine société, l'orateur dit :

[1] Ecclesia, licèt universum in mundum disseminatur, quasi unam domum inhabitans, quasi unam animam habens et cor, quasi unum possidens os. (Lib. I, cap. III.)

Je dois vous plaindre et vous chérir ; mais ne voyez-vous pas que s'il vous faut pour des intérêts d'un jour la société civile et ses lois, il vous faut bien plus encore, pour des intérêts immortels, la société et les lois religieuses? Que si les devoirs, les institutions et les lois de la société civile ne sauraient être violées sans crime, bien plus inviolables encore sont les lois, les institutions et les droits de la grande société religieuse.

Leur infraction, à ceux-ci, n'est point vengée par la force des armes, ni par la force des bourreaux; à Dieu ne plaise ! jamais il n'en doit être ainsi ; c'est la triste nécessité imposée à la justice humaine, justice d'un moment. L'Église attend, parce qu'elle est éternelle. Mais le grand jour des justices se lèvera pour elle enfin, et ses ennemis seront confondus. Sur la terre, mère désolée et compatissante, elle ne lutte contre des fils rebelles que par ses plaintes et ses douleurs, et leur offre, pour vengeance, le pardon de la miséricorde et les douces joies du repentir.

2e *partie.* Mais il ne suffit pas que l'Église existe comme société, pour remplir les vues de Dieu, et pour satisfaire pleinement aux besoins de l'homme, il faut encore que l'Église soit *infaillible.* Dans l'idée de société est comprise celle d'autorité souveraine ; point de société sans cela, surtout de société religieuse. Toutes les sociétés religieuses, vraies ou fausses, ont été obligées de s'y soumettre. Le protestantisme lui-même, en secouant l'autorité de l'Église, a été obligé d'admettre ou l'autorité souveraine de la raison, qui détruit toute unité de croyance, ou l'autorité souveraine du pouvoir civil, qui détruit toute liberté morale, et est incompatible avec la dignité de l'homme. Or, cette vérité n'a été jamais mieux proclamée, mieux mise en pratique que par l'Église catholique. Ses enfans se connaissent, en ce qu'ils se soumettent à son autorité infaillible ; quiconque lui refuse cette autorité, par là même cesse de faire partie de cette église. L'orateur résume toute cette doctrine en ces termes :

Il faut la société civile, il faut la société religieuse ; il faut le pouvoir souverain civil, il faut le pouvoir souverain religieux. Société religieuse, c'est société de foi, c'est unité de foi ; unité de foi demande une autorité souveraine de foi ; autorité souveraine dans la foi, c'est infaillibilité. Telle est la notion vraie, consolante et pure de l'Eglise. Cette foi dans l'infaillibilité de l'Eglise fait toute seule, fait pleinement le catholique. Il embrasse étroitement cette foi ; il la serre étroitement contre son sein,

comme la planche de salut au milieu de tant de naufrages. Autour de lui, il voit un nombre immense d'infortunés qui cherchent, incertains et à tâtons, comme des voyageurs marchant seuls dans les ténèbres, sur un terrain mouvant qui se dérobe sous leurs pas ; un instinct secret pousse vers le catholicisme ; il faudrait un dernier et généreux effort pour saisir la colonne d'infaillibilité. Mais l'orgueil de l'homme se soulève. Soumettre les convictions de sa raison, nous disent l'esprit d'indépendance et les passions ! Quoi ! vous ne voyez pas qu'il en doit être de ces résistances si fières, comme de ces animaux fougueux ; livrez ces coursiers superbes à leurs impétueuses saillies, ils vous précipiteront d'abîme en abîme ; domptez-les, ils vous porteront sur un char de triomphe au séjour de l'immortalité.

Enfin, près de descendre de cette chaire pour ne plus y remonter que dans un an, l'orateur de la jeunesse de Paris résume en ces termes, et l'effet produit par le grand concours de fidèles auditeurs, et les espérances qu'il fonde sur une génération qui est animée de si belles dispositions :

Messieurs, je ne terminerai pas notre religieuse carrière, sans vous dire ce que j'ai profondément senti en vous parlant. Si la pensée des maux produits autour de nous par l'indifférence et par l'erreur vient souvent attrister l'âme dans cette chaire et lui imposer une lutte pénible, il est bien vrai aussi que le cœur retrouve à votre vue d'intimes et douces consolations.

Votre assiduité si nombreuse et si constante, votre attention grave et recueillie, l'assentiment donné aux convictions les plus sincères du zèle, tout semble ici, le dirai-je? pour le ministre de Jésus-Christ, révéler la présence d'amis bienveillans et généreux.

Et pourquoi donc en serait-il autrement, quand Dieu même a voulu visiblement rapprocher des cœurs faits pour s'entendre?

Oui, je me plais à le reconnaître et à le proclamer à votre gloire, Seigneur ; dans un grand nombre de fortes et jeunes âmes, la foi du prêtre rencontre un retentissement fidèle. Il le voit, il le sent avec bonheur.

A la foi, à la croix, aux leçons de Jésus-Christ, bien des courages se sont ardemment dévoués, et chrétiens comme aux premiers âges, ils ont su renouveler à nos yeux toutes les nobles inspirations du zèle, toutes les ardeurs de la charité.

Soyez bénis au nom du Dieu trois fois saint, ô vous tous, religieux espoir de l'avenir. Une grande mission vous est échue ; vous saurez la remplir, j'en ai la ferme confiance. Par les travaux, les talens, par la vertu,

vous saurez honorer la religion qui vous honore, et vous brillerez au sein des générations comme des guides bienfaisans, comme le flambeau consolateur. Que si d'autres hésitent encore et balancent à vous suivre, leurs cœurs combattus leur disent assez où se trouvent, avec la vérité, le repos et la gloire impérissables. Puissent-ils y parvenir enfin!

Nous nous associons avec bonheur à de si douces espérances, et pour notre part nous connaissons assez les dispositions d'une partie de la jeunesse actuelle, pour avoir la ferme confiance qu'elles ne seront pas trompées.

A. B.

Archéologie Egyptienne.

Sur le système d'écriture des Égyptiens, et modèle des trois différentes écritures qu'ils employaient, avec un alphabet démotique et hiéroglyphique.

Dans notre n° 12, celui de juin 1831, nous avons parlé fort au long de la découverte de la langue des hiéroglyphes ; nous avons dit quel secours pouvait en attendre la religion ; nous avons tracé l'histoire de cette découverte et des divers tâtonnemens par lesquels elle est passée ; puis nous avons donné une grande planche où étaient reproduits l'alphabet *démotique* et l'alphabet *hiéroglyphique* de cette langue.

Mais depuis cette époque cette science a fait de nombreux progrès. Champollion a produit plusieurs ouvrages remarquables ; différentes lettres ont été ajoutées aux anciennes dont quelques-unes ont été modifiées. Aussi plusieurs de nos abonnés nous ont, à différentes reprises, manifesté le désir de voir ajouter à notre premier article un article complémentaire ; c'est ce que nous allons faire aujourd'hui, en donnant des *planches nouvelles* et un peu plus d'extension à l'explication du système d'écriture égyptienne. Ce sera d'ailleurs un document tout nouveau et nécessaire pour ceux qui n'ont pas la collection complète de nos *annales*.

« Aucun peuple ne nous a laissé tant d'inscriptions que les Égyptiens ; tous leurs monumens en sont couverts, et ces monumens sont très nombreux. L'Égypte est comme un musée de ruines en assez bon état, et quelquefois parfaitement entières. Les procédés de construction employés par les Égyptiens ont assuré cette durée aux monumens, et dans l'Egypte même, les ouvrages d'architecture qui sont d'origine grecque ou romaine se font distinguer par un état de destruction plus avancé, quoiqu'ils soient postérieurs de plusieurs siècles à des ouvrages égyptiens. C'est sur les temples, sur les palais, dans les tombeaux ou sur des monumens isolés, qu'on trouve un nombre infini d'inscriptions en caractères *hiéroglyphiques*, *hiératiques*, *démotiques* (ou *populaires*).

On donne à cette dernière espèce d'écriture le nom d'*enchoriale*, c'est-à-dire *du pays* (de ἐνχώριος, qui est *du pays même*, *national*); c'est par ce mot qu'elle est désignée dans le texte grec de l'inscription de Rosette.

Les Egyptiens exécutaient rarement une figure, une représentation quelconque, sans en écrire à côté ou le nom ou le sujet. On trouve constamment ce nom auprès de chaque divinité, de chaque personnage, de chaque individu. Dans chaque scène, chaque tableau peint ou sculpté, une inscription plus ou moins étendue en explique le motif. Pour en retirer les notions qui peuvent enrichir l'histoire, on doit chercher à pénétrer le sens de ces textes et légendes, et d'abord à reconnaître le genre d'écriture qui s'y trouve employé.

Ces écritures sont de trois sortes :

1° *Hiéroglyphique*, ou composée de signes qui sont la figure fidèle d'animaux, de plantes, d'astres, de l'homme et de ses divers membres, ou bien d'objets divers, produits de l'industrie humaine. Le nombre des signes de cette écriture est de 800 environ, et ils se distribuent en trois classes :

I. Signes *figuratifs*, ou exprimant l'idée de l'objet même qu'ils représentent ;

Signes *figuratifs* purs.

1. Soleil.
2. Lune.
3. Montagne.
4. Arbre.
5. Cheval.
6. Chien.
7. Tortue.
8. Ver.
9. Glaive.
10. Arc.
11. Flèche.
12. Lumière.
13. Nuit.
14. Chemin.
15. Cadavre.

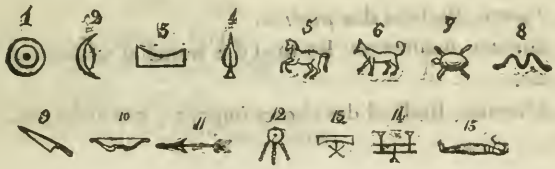

II. Signes *symboliques*, dont l'objet qu'ils représentent a des rapports plus ou moins éloignés, selon l'opinion des Egyptiens, avec l'idée qu'ils expriment;

Signes *symboliques* ou *idéo-phonétiques*.

1. *Personnage barbu*. Radical déterminatif des *noms de dieux*; le même personnage porte quelquefois la coiffure habituelle du dieu et ses insignes ordinaires.

2. *Femme assise*. Radical des *déesses*. Quelquefois on trouve ajoutés à cette figure les insignes caractéristiques de la *déesse*.

3. *Homme*. Radical des noms *propres* et des noms *communs*, de professions, de parentés, etc.

4. *Femme*. Radical des noms de *femmes*, de professions, de degrés de parenté, etc.

5. *Moitié postérieure d'une peau de bœuf ou d'autre quadrupède*. Radical de tous les noms de *quadrupèdes*, à défaut de déterminatifs figuratifs.

6. *Oie, canard*. Radical des noms d'*oiseaux* de toute espèce.

7. *Reptile*. Radical de tous les noms de *reptiles*.

8. *Poisson*. Radical des *poissons*.

9. *Arbre*. Radical des différentes espèces d'*arbres*.

10. *Plante*. Radical de noms de *plantes*, d'*herbes*, de *fleurs*.

11. *Grains* ou *minerai*. Radical des *métaux*, des *pierres précieuses*, etc.

12. Radical des *membres* ou parties du *corps humain*.

13. *Étoile*. Radical des *étoiles*, des *constellations*, etc., etc.

14. *Soleil*. Radical des *divisions du tems*.

15. *Dent, angle*. Radical des noms de *localités*.

16. *Eau*. Radical des noms de *fluides*.

17. *Autel sur lequel brûle du feu*. Radical des *noms* relatifs au *feu*.

18. *Pierre*. Radical des *pierres*.

19. *Maison, habitation*. Radical des noms d'*édifices*, d'*habitations*, etc.

20. *Moineau*. Radical des choses *impures*, *nuisibles*, etc.

21. *Plume.* Radical des noms relatifs à l'art d'*écrire.*

22. *Deux jambes.* Radical des *actions* et du *mouvement.*

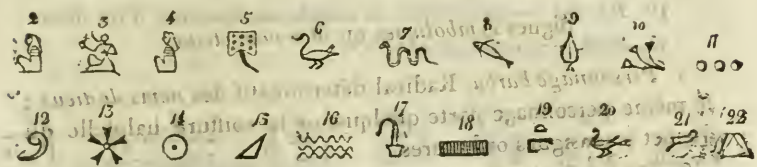

III. Signes *alphabétiques*, ou exprimant le son et la voix de la langue parlée. Ces signes expriment ces sons ou ces voix d'après un principe général qui explique aussi leur grand nombre, et ce principe est qu'un signe alphabétique égyptien représente le *son* ou la *voix* par lequel commence, dans la langue parlée, le nom de la chose même représentée par ce signe ; ainsi le *lion* représente L, parce que le nom du lion était *labo* ; la *main* est un T, parce que le nom de la main était *tot*, etc. On pourrait donc écrire avec un alphabet hiéroglyphique toutes les langues connues, en suivant ce même principe ; mais l'écriture hiéroglyphique égyptienne avait de plus les signes *figuratifs* et les signes *symboliques ;* et, dans toute inscription de ce genre, les signes *phonétiques* ou *alphabétiques* en forment au moins les deux tiers. De plus, dans une même inscription répétée plusieurs fois, les mots écrits dans un exemplaire en signes *figuratifs* ou *symboliques* sont écrits dans un autre exemplaire en signes *phonétiques*, et l'on voit comment la découverte de l'alphabet des signes *phonétiques* a été la véritable *clef des hiéroglyphes.*

Quelques exemples de la manière dont les radicaux figuratifs ou signes déterminatifs de genre entrent dans la formation des composés *idéo-phonétiques.*

1. *Ámn, Amon.* — DIEU.
2. *Icé.* — DÉESSE, = déesse-Isis.
3. *Çn, con.* — HOMME, = frère.
4. *Çnt, cône-t.* — FEMME, = sœur.
5. *Ocht.* — ARBRE, = *perséa.*
6. *Schnin.* — FLEUR OU PLANTE, = lotus.

7. *Sf*, pour *saf*. — SOLEIL, = hier.
8. *Hbb*, *hebb*. — EAU, = *source*.
9. *St*, *sote*. — FEU, = flamme.
10. *Rp*, *rpe* — HABITATION, = *temple* ou demeure d'un dieu.
11. *Skaï*. — PLUME, = *écriture*.

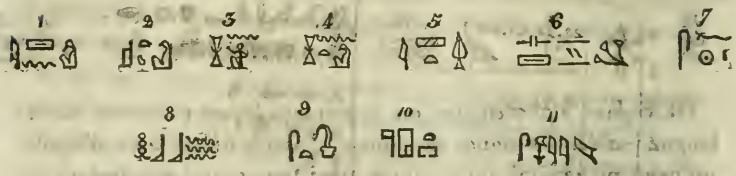

2° La deuxième écriture est l'*hiératique*, composée de signes dont le trait n'exige pas la connaissance du dessin, et qui ne sont qu'une tachygraphie des signes hiéroglyphiques mêmes : ainsi, chaque signe hiérogyphique, figuratif, symbolique ou alphabétique, a son *abrégé* hiératique, et cet abrégé a la même valeur absolue que le signe même dont il est une réduction. Il suffit donc de connaître le tableau comparatif des uns avec les autres, en remarquant toutefois que les signes figuratifs et symboliques sont plus rares dans l'écriture *hiératique* que dans l'écriture *hiéroglyphique*, et que ces signes sont remplacés dans la première par le nom même, écrit en caractères *alphabétiques*, de l'objet représenté par les signes *symboliques*, les formes naturelles pouvant être complétement figurées dans une écriture par figures, et ne pouvant pas l'être toujours dans l'écriture par des traits écrits et qui n'affectent point la forme des objets naturels.

3° La troisième écriture est la *démotique*, composée d'un certain nombre de signes pris de l'écriture *hiératique* même, mais d'où les signes figuratifs sont exclus en général, et ne conservant que quelques signes symboliques pour les objets relatifs à la religion seulement. Les signes *alphabétiques* dominent dans cette troisième espèce d'écriture. Elle sera donc la plus facile à interpréter lorsque tous les signes qui la composent auront été recueillis et que leur valeur sera complétement connue. On voit donc que les Egyptiens, à proprement parler, n'avaient qu'un

seul système graphique, composé de trois espèces de signes, le second et le troisième étant régulièrement déduits du premier, et tous trois réglés par la même constitution.

Alphabet égyptien de Champollion le jeune.

S. grecs.		Signes démotiques.	Signes hiéroglyphiques.
1	A		
2	B		
3	Γ		
4	Δ		
5	E		
6	Z		
7	Θ		
8	H		
9	I		
10	K		
11	Λ		
12	M		
13	N		
14	Ξ		
15	O		
16	Π		
17	P		
18	Σ		
19	Σ		
20	T		
21	Y		
22	Φ		
23	X		
24	Ψ		
25	Ω		
26			
27	TO-		

L'écriture *hiéroglyphique* est employée dans les monumens de toute espèce, sur les temples comme sur les figures les plus communes, et sur les briques mêmes destinées pour les constructions. Sur les plus anciens monumens, cette écriture est absolument la même que sur l'ouvrage égyptien récent, et il n'y a pas beaucoup d'exemples hors de l'Égypte, d'un système graphique toujours le même pendant plus de deux mille ans. Mais le système graphique égyptien était entièrement lié, non-seulement avec les institutions du pays, mais encore avec la langue parlée, et la grammaire de cette langue n'exigeait et ne subit en effet aucune modification fondamentale.

L'état constant de l'écriture égyptienne n'offre donc à la palæographie aucun principe utile pour juger de l'antiquité relative d'un monument; on connaît, il est vrai, quelques inscriptions d'un aspect d'antériorité qui frappe les personnes habituées à leur étude approfondie, et cet aspect dérive tout entier du tracé des signes; mais il faut encore poursuivre cet examen pour en déduire des règles éprouvées.

L'époque d'un monument ne peut donc être bien connue que : 1° par l'état de l'art, conclu du monument même, quand ce monument est de quelque importance; 2° par les dates et les données historiques qui s'y trouvent écrites. L'art égyptien atteignit à toute sa perfection durant le règne de la XVIIIe dynastie, et se conserva pendant quelques siècles jusqu'à Sésostris, chef de la XIXe, c'est-à-dire du 15e au 18e siècle avant l'ère chrétienne. Les monumens antérieurs à cette période ne sont pas aussi parfaits. Les monumens postérieurs portent déjà quelques traces de décadence, et cet état de choses constitue trois époques que l'habitude des monumens fait bientôt reconnaître.

Plus tard, l'influence des Grecs et des Romains altéra encore le principe de l'art égyptien, et le tracé des signes hiéroglyphiques témoigne de cette influence aussi bien que les monumens de l'architecture et de la sculpture égyptienne.

L'écriture *hiératique*, employée plus ordinairement pour les manuscrits, se trouve aussi sur des caisses de momies et sur quelques autres monumens, mais particulièrement sur des pier-

res isolées, grossièrement aplanies : on y a tracé au pinceau des inscriptions quelquefois assez longues. On trouve aussi sur des édifices des inscriptions de ce genre, écrites ou gravées par des curieux ou des voyageurs anciens. Mais l'emploi le plus utile pour nous de cette seconde espèce de caractères égyptiens est dans les papyrus historiques et les registres de comptabilité des temples. On en a tiré les plus précieux renseignemens pour la chronologie et le système numérique des Égyptiens.

L'écriture *démotique* était réservée aux usages généraux et populaires de la nation ; les décrets et autres actes publics, les contrats, quelques stèles funéraires, les transactions particulières, se faisaient en écriture démotique. Le texte intermédiaire de l'*inscription de Rosette* est de ce genre.

Ce qui intéresse le plus dans l'étude d'une inscription égyptienne, ce sont les indications historiques. On les trouve dans les noms des rois ou des grands fonctionnaires, et dans les dates qu'elles contiennent. Les noms des souverains sont toujours enfermés dans un encadrement elliptique appelé *cartouche*[1]. Un cartouche contient ou le *prénom* royal, consacré par l'autorité publique et la religion pour chaque prince, ou bien son *nom propre*. Le prénom se trouve plus ordinairement ; et comme, sur le grand nombre de ceux qu'on a recueillis, il n'en existe pas deux de semblables, quoiqu'on en trouve de très analogues, chacun de ces cartouches-prénoms appartient à un seul prince qu'il désigne spécialement. L'étude approfondie de ces cartouches ayant conduit à rattacher individuellement ces *cartouches-prénoms* aux princes qui les portèrent, et à en dresser un tableau fondé et confirmé par les monumens, ce cartouche-prénom, quoique isolé, est devenu ainsi un indice historique très important, le monument pouvant être attribué, avec toute certitude, au règne du prince désigné par le cartouche, et au règne du prince qui fut le moins ancien des deux ou de plusieurs qui sont quelquefois rappelés sur le même monument. On doit donc donner la plus grande attention à ces cartouches ; leur existence ajoute du prix à toute

[1] On peut en voir un exemple dans notre planche du t. II, p. 440.

inscription qui en compte un ou plusieurs dans son texte. Souvent le cartouche-*nom propre* est à la suite du cartouche-*prénom* : un groupe de deux signes, composé du *chénalopex* (oie d'Egypte) et du *disque du soleil*, les sépare, et dans ce cas, la *légende royale* est complète. Ce groupe, qui se lit *résé* (*fils du soleil*), est un titre commun à tous les rois de l'Égypte : on a ainsi la désignation entière de chacun d'eux ; par exemple, *soleil-gardien de la région inférieure, approuvé par Phré* (cartouche-prénom), *le fils du soleil* (groupe de deux signes), *Ramsès* (cartouche-nom propre), telle est la légende royale de Sésostris ou Ramsès VI. Le premier signe du cartouche-*prénom* est toujours le *disque du soleil*, et ce signe, comme tous les autres cartouches de ce genre, est figuratif ou *symbolique*. Dans les cartouches-*noms propres*, au contraire, les signes sont ou entièrement *alphabétiques*, ou alphabétiques et figuratifs mêlés ensemble. Les noms des dieux égyptiens entrant dans la formation des noms propres des princes et des particuliers, on mettait souvent dans les cartouches la figure même du dieu à la place de la *syllabe* vocale qui, étant son nom, entrait dans le nom propre écrit dans le cartouche-prénom où l'on reconnaît toujours des signes alphabétiques.

Les dates qui se trouvent avec les légendes royales sont aussi d'une grande importance pour l'histoire, et les monumens qui portent quelque indication numérique sont beaucoup plus rares que ceux qui n'en ont pas. Ces indications numériques sont ou l'âge du défunt sur une stèle funéraire, ou le nombre des divers objets consacrés qu'il a offerts aux dieux, ou bien la date d'un événement mentionné dans l'inscription. Les dates proprement dites sont les plus intéressantes à recueillir ; elles sont exprimées en chiffres hiéroglyphiques qui, spéciaux pour chacun des nombres 1, 10, 100, 1,000 et 10,000, suffirent aux Égyptiens pour exprimer les quantités moindres que ce dernier nombre.

Ces indications chronologiques sont donc ce qu'on doit chercher d'abord dans une inscription égyptienne. D'après ce qui précède, on les reconnaîtra facilement dans les textes hiéroglyphiques : et quant aux textes hiératiques ou démotiques, les cartouches y sont également figurés, non pas complétement, mais

seulement par deux signes qui placent le nom propre d'un roi comme un mot français entre deux parenthèses, et le signe de la gauche a, de plus, après lui, une ligne droite qui répond à la base même du cartouche complétement tracé. Les signes numériques, hiératiques et démotiques sont de beaucoup plus nombreux que les signes hiéroglyphiques ; et comme ils se trouvent rarement dans le texte d'une inscription, nous nous abstenons de les reproduire ici. A ces notions sur la palæographie égyptienne, nous ajouterons : 1° Que l'écriture hiéroglyphique procède indifféremment de droite à gauche, de gauche à droite, ou en lignes perpendiculaires. L'inscription commence du côté vers lequel sont tournées les têtes d'animaux qui y sont figurées, et dans les lignes perpendiculaires même, cet ordre est constamment suivi pour un texte entier, ou les diverses parties de ce texte. Une ligne isolée d'hiéroglyphes, la dédicace d'un temple ou d'un autre monument, par exemple, procède aussi quelquefois une moitié de gauche à droite, et l'autre moitié dans le sens contraire; mais, dans ce cas, on distingue au milieu même de cette inscription, un signe qui n'a pas de direction propre ou naturelle, telle que la croix ansée, un obélisque, etc.; et c'est de ce signe que les deux moitiés de l'inscription prennent chacune la direction opposée. 2° Que l'écriture hiératique et la démotique procèdent constamment de droite à gauche, comme l'arabe et autres écritures orientales »[1].

CHAMPOLLION-FIGEAC.

[1] Cet article est extrait du *Traité d'archéologie*, par M. Champollion-Figeac.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Seizième article [1].

SUITE DU C.

CHANOINESSES. Les documens si détaillés que nous avons donnés sur l'histoire des chanoines nous dispenseront de nous étendre sur celle des chanoinesses ; car celles-ci ont suivi les autres dans leurs époques de perfection, de relâchement et de ruine. Il nous suffira de dire que l'on appelait en Orient κανονικαὶ, *chanoinesses*, certaines *femmes dévotes* qui chantaient des psaumes avec les acolytes dans les convois. Les véritables chanoinesses ont commencé en Occident vers le règne de Pépin, en 755, quoique peut-être il ne s'agisse là que de *moinesses* [2]. Elles sont mieux désignées dans le concile de Francfort en 794, et de Chalons-sur-Saône en 813 [3] ; mais elles ne reçurent de règles fixes que dans ce dernier concile ; le concile d'Aix, en 816, les obligeait à la continence et à la clôture, mais leur laissait la possession de leurs biens et le droit d'hériter. Le dernier article fut supprimé par le concile de Rome de 1060. Bientôt le relâchement s'établit parmi elles, et amena la séparation en *chanoinesses régulières* et *chanoinesses séculières*.

[1] Voir le 15e art. dans le n° 115, t. XIX, p. 378.
[2] Concile de Verneuil.
[3] Canon 47.

Les *chanoinesses régulières* sont de véritables religieuses qui vivent sous la règle de Saint-Augustin, et qui ne diffèrent des autres religieuses que par leur titre honorifique. Il en existe encore plusieurs couvens en France et à Paris, entre autres celui de l'Abbaye-aux-Bois, dont les religieuses consacrent avec beaucoup de succès leurs soins à l'éducation des jeunes personnes; elles ont dans la maison un pensionnat nombreux, outre des écoles gratuites pour les filles du peuple.

Les *chanoinesses séculières* étaient des jeunes personnes qui, sans renoncer à leur patrimoine, sans prononcer aucun vœu, possédaient de très belles *prébendes*, logeaient dans des maisons séparées, mais renfermées dans un même enclos. L'abbesse seule et la doyenne faisaient vœu de chasteté ; les autres qui étaient dans la maison, étaient astreintes à chanter tous les jours au chœur l'office canonical avec l'habit de l'ordre et l'*aumusse* sur le bras. Elles jouissaient d'ailleurs du privilége de claricature, et étaient comprises dans l'état ecclésiastique. Toutes ces chanoinesses ont été abolies en France à l'époque de la révolution. On verra le nom de quelques-unes de leurs maisons à l'article *chapitres nobles de femmes*.

Cependant on voit encore en France et principalement à Paris un grand nombre de jeunes personnes et de demoiselles plus âgées qui portent le nom de *chanoinesses*, avec le titre de *dame* et de *comtesse*, auquel elles attachent un surnom ou une ancienne qualification de terre ayant appartenu à leur famille. Elles sont presque toutes de l'*ordre de Sainte-Anne-de-Bavière*. Voici quelques détails sur la manière dont on obtient ce titre et sur les droits qui y sont attachés.

Cet ordre était un des plus anciens de l'Allemagne ; quelques auteurs le faisaient remonter au tems des Templiers. Mais, comme les autres, il subit la décadence et devint de régulier, séculier. Les riches prébendes servaient de dot aux filles des maisons illustres, qui, par les loix étaient souvent exclues de l'héritage de leurs pères; mais les dernières révolutions ont frappé cet ordre comme tous les autres. A la vérité, en Allemagne, l'ordre des chanoinesses fut conservé ; mais peu à peu le trésor a

envahi tous leurs biens. Cependant en 1828 elles touchaient encore leurs revenus jusqu'au premier mois de leur mariage. Celles que l'on nomme aujourd'hui n'ont plus droit à aucune dot.

Cependant les chanoinesses résidant à Munich continuent à s'assembler à diverses époques de l'année. La reine, ou à son défaut la fille ou la sœur du roi, sont présidentes nées de l'ordre. Ces princesses absentes, le chapitre est présidé par le roi en personne, comme il arrive aujourd'hui.

Le roi de Bavière, ne voulant pas restreindre ses faveurs aux limites de ses états, admet à l'honneur d'être chanoinesses les personnes des autres royaumes qui lui sont très spécialement désignées comme dignes de faire partie de l'ordre. Celle qui aspire à cette faveur est alors appelée à produire ses titres : il lui est demandé de prouver la noblesse et l'ancienneté de son origine par des pièces authentiques qui sont soumises à l'examen du gouvernement de Bavière, ou à l'ambassade chargée de ses pouvoirs : et la demande passe sous les yeux du roi qui approuve ou refuse. Le nombre des chanoinesses s'étant accru considérablement depuis quelques années, on a reconnu que cette multiplication pouvait compromettre l'avenir de l'ordre, et désormais la cour, retournant aux premières traditions, apporte une grande sévérité dans la dispensation de cette faveur.

Ces chanoinesses ont à la cour de Bavière le rang des femmes de chambellan. Leur costume d'étiquette est élégant et noble : il est en *satin noir* l'été, en *velours noir* l'hiver : la *robe* et le *manteau* (qui s'attache à la ceinture) sont richement *brodés en paillettes noires* d'un très bel effet : la décoration de Sainte-Anne consiste en une *croix à quatre branches*, fond d'or rehaussé d'émail blanc et bleu : une des faces porte l'effigie de sainte Anne avec cette inscription : *Sub tuum præsidium*; l'autre est ornée de l'effigie de saint Pierre, et porte cette légende : *Patronus noster*. La croix est suspendue à une rosette de ruban *moiré bleu clair*, orné d'un *filet argent et jaune pâle*. Aux jours de solennités, on ajoute à la croix un large ruban également *bleu moiré bordé d'argent*, semblable, sauf le liseré d'argent, à celui que portent les chevaliers du

Saint-Esprit : l'une de ses extrémités est ornée d'une longue frange d'argent à petites et à grosses torsades surmontée d'un nœud qui s'attache sur l'épaule ; ce ruban, placé transversalement sur la poitrine de gauche à droite, se termine au bas de la taille et se perd sous la ceinture.

On a dit à tort que le titre de chanoinesse s'achetait ; le gouvernement de Bavière, pour couvrir les frais de chancellerie et la valeur des décorations, exige il est vrai une rétribution, mais elle est trop peu importante pour qu'on puisse rien en induire contre la dignité de l'ordre. Les nouvelles chanoinesses non habitant dans le pays reçoivent leur brevet par l'entremise de l'ambassadeur de Bavière : il est accompagné des décorations et de lettres honorables. Munies de ces lettres, il leur reste encore à obtenir du souverain de leur nation l'autorisation de porter les insignes de l'ordre.

Ce titre de chanoinesse n'impose à la femme qui en est revêtue d'autre obligation que celle de la porter honorablement : il n'exige d'elle aucun engagement relatif au mariage. Les chanoinesses, en se mariant, peuvent même continuer à porter les décorations de leur ordre. On peut être nommée chanoinesse à tous les âges, au berceau comme à l'âge le plus avancé.

La pensée qui préside à l'institution de l'ordre des chanoinesses n'est pas seulement royale, elle est encore toute paternelle, puisqu'elle a pour objet d'assurer à la femme qu'elle favorise, une position sociale qui lui permet de vivre avec convenance dans le célibat sans l'obliger à renoncer aux avantages d'un autre état.

CHANTRE. Celui qui chante dans le chœur d'une église. Mais ce mot est principalement consacré pour désigner le maître du chœur, qui est une des premières dignités d'un chapitre : c'est lui qui donne le ton aux autres en commençant les psaumes et les antiennes. Il est nommé dans les actes latins *primicerius*, *cantor*, *præcentor*, *choraules*. Le concile de Cologne de l'an 1620 lui donne le titre de *chorévêque*, à cause de son intendance dans le chœur. Dans les fêtes solennelles, il porte la chape et le bâton cantoral qu'il met dans ses armoiries pour marque de sa di-

guité. Il dirigeait autrefois les diacres et les autres ministres inférieurs pour le chant et les autres fonctions de leurs emplois. Celui de Paris avait une juridiction contentieuse sur tous les maîtres et maîtresses d'école de cette ville ; cette juridiction était composée d'un juge, d'un vice-gérant, d'un promoteur et autres officiers. L'appel des sentences allait au parlement.

Outre le grand-chantre, tous les chapitres considérables avaient d'autres chantres, pour soulager les chanoines. Leur établissement est dû à saint Grégoire, qui en fit un corps qu'on appelait l'École des *chantres* ; Anastase le Bibliothécaire semble l'attribuer au pape Hilaire qui vivait cent ans avant saint Grégoire. Dans le concile tenu à Rome en 595, il est défendu de prendre des chantres parmi les diacres, qui ne doivent que lire l'évangile à la messe, vaquer à la prédication et à la distribution des aumônes.

Le chantre avait ordinairement, sous l'autorité de l'évêque, le soin des petites écoles de la ville.

CHAPE. Ornement d'église, que portent les chantres et même le célébrant, et quelques autres ministres, dans certaines parties de l'office. On l'appelle aussi *pluvial* : c'est le *penula* des anciens, ou leur manteau de pluie, qui avait un capuchon pour couvrir la tête.

Le chaperon que l'on voit à nos chapes prouve que c'est le même habit. On donne à ce vêtement le nom de *chape*, du mot latin *caput*, qui signifie *tête*, ou du verbe *capere* selon Isidore parce qu'il *renferme l'homme en entier*. Ce manteau était autrefois commun aux laïcs et aux femmes. On ne sait quand on a commencé à distinguer les chapes qui servaient à l'usage commun de celles qui ne servaient qu'au chœur, qu'on nomma *capæ chorales*. Innocent III, dans le concile de Latran, défend aux chanoines et autres clers de porter des chapes à manches à l'office divin. Honoré, prêtre d'Autun, dit que les chapes sont les habits propres des chantres : *Capa propria vestis est cantorum*. Plus il y a de chapes ou de chantres à un office, plus il est solennel ; de là vient la distinction, dans plusieurs grandes églises, des fêtes à deux, à quatre chapes, etc. — Le *droit de chape* est un droit que devaient payer à certaines églises les nouveaux prélats et les abbés commandataires.

La chape est aussi le vêtement de dessus, que les chanoines séculiers et réguliers portent au chœur pendant l'hiver.

CHAPEAU et CHAPERON. Comment juger sainement des antiques, c'est-à-dire des médailles, des sculptures, si l'on n'a au moins une idée succincte des façons de se mettre dans les siècles qui nous ont précédés? C'est dans l'intention de jeter quelque jour sur cette partie de la Diplomatique, que l'on a parlé de la barbe, qu'on parlera des cheveux, et que, sous les mots génériques de *chapeau* et de *chaperon*, on traite à présent de ce qui regarde les vêtements de tête.

Le *chaperon*, qui était l'habillement de tête universellement en usage chez les Français, fut, sous Charlemagne, fourré d'hermine et de poil. Sous Charles V, on le fit descendre de la tête sur les épaules, et il fut réformé sous Louis XI.

Les *chapeaux*, qui remplacèrent le chaperon, commencèrent sous Charles VI, mais à la campagne seulement. Ils s'introduisirent dans les villes, pour les tems de pluie seulement, sous Charles VII. Ce prince est le premier de nos rois qui en ait porté. C'est avec cet affublement de tête qu'il fit son entrée dans Rouen en 1449. Sous Louis XI, les chapeaux furent à la mode en tout tems[1].

La mitre épiscopale, dit Bocquillot[2], n'a été en usage que vers le 10e siècle. Cependant il est très certain que l'usage des mitres, regardées, non comme une coiffure commune aux hommes et aux femmes, mais comme un ornement ecclésiastique, est plus ancien que le 10e siècle. Dans les actes du VIIIe concile général, en 870, on trouve une lettre de Théodose, patriarche de Jérusalem, à S. Ignace de Constantinople, où il est dit que les prédécesseurs de Théodose l'ont toujours portée. A la vérité, la plus ancienne mitre qu'on connaisse, qui approche de celles des derniers tems, est du 10e siècle. On la voit sur un sceau de 961 de Roricon, évêque de Laon, donné par Dom Mabillon[3]. En Orient, les évê-

[1] Legendre, *Mœurs des Français*; et Daniel, t. II, p. 1204.
[2] *Traité hist. de la liturgie sacrée.*
[3] *De re dipl.*, p. 153

ques, excepté les patriarches, n'en firent point usage. Quoique cet ornement ne fût pas commun à tous ceux d'Occident, dès le 11e siècle, Alexandre II en accorda le privilége aux abbés de St.-Augustin de Cantorbéry et de Cave ; et Urbain II, aux abbés du Mont-Cassin et de Cluny.

Les *bonnets carrés* furent inventés par un certain Patrouillet, dans le même tems à peu près que les chapeaux, au milieu du 15e siècle.

Le *turban*, ou le *bonnet des Turcs*, est fort ancien. Il leur vient des anciens Asiatiques, si ce mot est pris pour la bande blanche que les mahométans portent autour de leur tête ; mais si on le prend en son propre sens pour cette couverture de tête où l'on voit un bonnet un peu élevé, entouré plusieurs fois de grandes bandes, cette invention est attribuée au premier saphi de Perse, qui suivait la secte d'Ali, et voulut en 1370 distinguer ainsi des autres mahométans ses sujets et ceux de sa secte, en le leur faisant porter de couleur rouge.

Il est à remarquer en passant que la peine du *bonnet vert*, qui nous était venue d'Italie pour les cessionnaires et les banqueroutiers, s'était introduite en France à la fin du 16e siècle ; mais elle fut comme abolie au commencement du 18e.

CHAPELAIN. *Voyez* ARCHICHAPELAIN.

CHAPELLE (Chevaliers de l'ordre de la). Chevaliers institués par le testament d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Ils n'étaient d'abord que treize ; mais leur nombre a été augmenté jusqu'à vingt-six. Ils remplissent les devoirs des chevaliers de l'ordre de la Jarretière dans les services funèbres des rois d'Angleterre. Leur manteau est bleu ou rouge, avec l'écusson de saint Georges sur l'épaule gauche.

CHAPITRE. Communauté d'ecclésiastiques appelés *chanoines*, qui desservent une église cathédrale ou collégiale. Voir CHANOINE.

Ce chapitre est ordinairement composé de plusieurs dignités, telles que celle de doyen ou de prévôt, de chantre, d'archidiacre, et d'un certain nombre de chanoines.

Le chapitre d'une église cathédrale jouit de certains droits, priviléges et exemptions pendant la vacance du siége épiscopal, et même pendant que le siége est rempli. Les évêques sont en possession d'exercer seuls, et sans la participation de leurs chapitres, la plupart des fonctions appelées *ordinis*, et celles qui sont de la juridiction volontaire et contentieuse, comme de faire des statuts et réglemens pour la discipline de leurs diocèses. Mais lorsqu'il s'agit d'affaires qui concernent le chapitre en corps ou chaque chanoine en particulier, l'évêque est obligé de requérir le consentement du chapitre.

Le chapitre ne peut s'immiscer dans le gouvernement du diocèse, tant que l'évêque est en place; et lorsque l'évêque est décédé, il ne le représente que pour la juridiction et non pour l'ordre; ainsi il ne peut exercer aucune fonction du caractère épiscopal, comme donner la confirmation, les ordres, des indulgences, etc. La juridiction qu'exerce le chapitre *sede vacante* ne peut être exercée par le chapitre en corps; mais il doit nommer à cet effet de grands vicaires et un official.

La disposition de bénéfices qui venaient à vaquer tandis que le siége épiscopal était vacant, n'appartenait point au chapitre; elle était réservée à l'évêque futur.

L'administration du temporel de l'évêché *sede vacante*, était accordée au chapitre par le droit canonique; mais en France, le roi, en vertu du droit de régale faisait, administrer ce temporel par des économes. Voir Economat.

Quelques chapitres prétendaient être exempts de la juridiction de l'évêque; mais la plupart de ces exemptions avaient été déclarées abusives.

Chapitre se dit encore d'une assemblée de religieux et des membres d'une même communauté, pour délibérer de leurs affaires, ou dresser quelques réglemens de discipline. Les ordres de chevalerie, séculiers ou hospitaliers, tenaient aussi de tems en tems *chapitre*. Une ordonnance de Louis XI, du mois de septembre 1476, défendait sous de graves peines aux religieux du royaume d'en sortir pour aller à des chapitres généraux et provinciaux.

CHAPITRES NOBLES D'HOMMES. Parmi les chapitres des églises cathédrales ou collégiales, et des abbayes ou prieurés, il y en avait où l'on ne pouvait être admis sans fournir les preuves de noblesse ordonnées par leurs constitutions particulières; en voici la nomenclature pour la France :

Ainay.	100 ans de noblesse paternelle.
Aix.	Preuve de naissance noble.
Amboise.	Preuve d'ancienne noblesse.
Bar (Saint-Maxe de).	3 degrés.
Baume-les-Messieurs.	16 quartiers, 8 paternels et 8 maternels.
Besançon.	16 quartiers, 8 paternels et 8 maternels.
Brioude (St.-Julien de).	*Idem.*
Gigny.	4 quartiers sans les alliances du côté paternel, et 4 du côté maternel avec les alliances.
Lescar.	Preuve de naissance noble.
Lure et Murback.	16 quartiers, 8 paternels et 8 maternels.
Lyon (St.-Jean de).	8 degrés, 4 paternels et 4 maternels, la ligne paternelle en remontant à l'an 1400, sans anoblissement connu.
Mâcon (St-Pierre de).	4 degrés, tant paternels que maternels.
Marseille. *Voyez* St.-Victor.	
Metz.	3 degrés.
Nancy.	4 degrés.
Saint-Chef. *Voyez* Saint-Pierre.	
Saint-Claude.	16 quartiers, 8 du côté paternel et 8 du côté maternel.
Saint-Diez.	3 degrés.
Saint-Maxe. *Voyez* Bar.	
Saint-Pierre et Saint-Chef de Vienne.	9 degrés du côté paternel et du côté maternel.
Saint-Victor de Marseille.	150 ans de noblesse.

Savigny. . . . . 4 degrés.
Strasbourg. . . . . 8 degrés de haute noblesse.
Toul. . . . . 3 degrés.
Vienne. *Voyez* St.-Pierre.

CHAPITRES NOBLES DE FEMMES. — Voici maintenant les villes où il y avait des chapitres nobles de femmes :

Alix.	8 degrés paternels sans anoblissement, et 3 degrés maternels.
Andlaw.	16 quartiers, 8 paternels et 8 maternels, sans mésalliance et d'ancienne chevalerie.
Argentière (l'), *ou* Notre-Dame de Coize.	8 degrés paternels et 3 maternels.
Avesne.	Comme Andlaw.
Baume-les-Dames.	*Idem.*
Blesle, en Auvergne.	4 degrés.
Bouxières-aux-Dames.	Preuves de noblesse d'ancienne chevalerie.
Château-Châlons.	16 quartiers, 8 paternels et 8 maternels.
Denain.	16 quartiers de noblesse ancienne et militaire.
Epinal.	200 ans de noblesse chevaleresque des deux côtés.
Estrun.	8 quartiers, 4 paternels et 4 maternels.
Leigneux.	5 degrés.
Lons-le-Saulnier.	8 quartiers paternels et 8 maternels.
Loutre.	Preuve de naissance noble.
Maubeuge.	4 quartiers, tant paternels que maternels.
Migette.	16 quartiers, 8 paternels et 8 maternels.
Montfleury.	4 degrés.
Montigny.	8 quartiers paternels et 4 maternels.
Neuville.	9 degrés paternels.
Poussay.	16 quartiers, 8 paternels et 8 maternels.

Remiremont.	200 ans.
Ronceray.	8 quartiers, 4 paternels et 4 maternels.
Saint-Martin-de-Salles.	8 degrés.

Toutes ces distinctions de naissance, peu conformes à l'esprit du christianisme, mais qui ont eu leur utilité et leur raison dans l'état de société qui leur avait donné naissance, ont dû disparaître quand cet état de société a pris fin. Maintenant, les plus nobles familles aiment souvent à confondre leur nom avec celui des plus pauvres dans des ordres, tous pauvres, ou consacrés au soulagement ou à l'instruction des peuples.

CHARDON (Notre-Dame du). Ordre militaire institué à Moulins en 1370, le jour de la Purification, par Louis II, duc de Bourbon, pour la défense du pays. Il était composé de vingt-six chevaliers distingués par leur noblesse et leur valeur. Le prince et ses successeurs devaient en être les chefs. Le *grand manteau* de l'ordre était de *bleu céleste*, doublé de *satin rouge*, le grand collier d'or pur du poids de dix marcs, fermant à boucle et ardillons d'or par derrière. De ce collier pendait un *ovale*, dans lequel était l'*image de la sainte Vierge*, entourée d'un soleil d'or. Ils portaient toujours la ceinture *bleu céleste* avec ce mot brodé dessus ; *Espérance*.

Il y a eu un *Ordre du Chardon*, ou de St. André du Chardon établi en Ecosse. Les auteurs ne sont point d'accord pour en fixer l'époque. La devise était *nemo me impunè lacesset ;* ce qui reste de cet ordre est la dévotion des Ecossais catholiques pour l'apôtre Saint André.

A. Bonnetty.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE.—ROME. *Ouvrages mis à l'index.* Nous rétablissons ici tous les ouvrages qui ont été condamnés depuis la dernière liste que nous avons donnée. — Par décret du 4 juillet 1837, ont été condamnés, c'est-à-dire qu'il est défendu d'acheter, de lire et de garder chez soi les ouvrages suivans :

La morale universelle, ou les Devoirs de l'homme fondés sur sa nature. — *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, par A. Beugnot[1]. — *Une leçon académique sur la peine de mort*, donnée dans l'université de Pise, le 18 mars 1836[2]. —*Biographie de fra Paolo Sarpi*, théologien et conseiller de l'Etat de la république de Venise, par Bianchi-Giovini. — *Lettres choisies inédites*, du F. Paolo Sarpi. —*La Bédouine*, par M. Poujoulat[3].

Par décret du 13 février 1838. —*Le livre du peuple*, par l'abbé de La Mennais. — *Histoire philosophique*, *politique et critique du christianisme* et des églises chrétiennes, depuis Jésus jusqu'au XIXe siècle, par M. de Potter. — *La Laostenio*, ovvero dell' imminente pericolo della civiltà europea, e dell' unico mezzo della sua salvezza, e rigenerazione, opera di Giuseppe Collina.—*De l'Amour selon les lois primordiales* et selon les convenances des sociétés modernes, par M. de Senancourt, IVe édition.— *Compendio della storia di Carlo Botta* dal 1534 al 1789, dell' avocato Luigi Cometti. — *Storia generale dell' Italia* dagli antiquissimi tempi fino ai di nostri con brevità esposta e considerata da Gio. Campiglio.—*Specchio della storia moderna europea* in continua-

[1] Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans notre t. XII, p. 7; l'auteur de cet article est monseigneur Affre coadjuteur de l'évêque de Strasbourg.

[2] L'auteur a lui-même désapprouvé son œuvre.

[3] M. Poujoulat s'est soumis chrétiennement au décret, en désapprouvant son œuvre.

zione del Quadro delle rivoluzioni dell' Europa del signor Koch, prima trad. italiana di Giov. Tamassia ; (jusqu'à ce qu'elle soit corrigée.)

Par décret du 2 mai 1838. — *Considerazioni imparziali sopra la legge del celibato ecclesiastico*, e sul voto solenne di castità, proposte segretamente ai consiglieri, e legislatori degli stati cattolici dal professore C. A. P.

Par décret du 27 août 1838. — *La chute d'un ange*, épisode, par M. Alph. de Lamartine[1]. — *Vie de Grégoire VII*, 1073-1085, par M. A. de Vidaillan. — *Dal rinnovamento della filosofia antica italiana* del conte T. Mamiani della Rovere. — *Nuove poesie* (du même). — Des leben Jesu etc., ou *Vie de Jésus-Christ*, par David Fred. Strauss[2]. — *Darstellung, etc.*, ou *Exposition du plus antique christianisme*, d'après les ouvrages des anciens Pères de l'Eglise. — *Prufung der, etc.*, ou *Examen de la méthode pratique pour l'enseignement de la religion* considérée par rapport à l'aptitude; pour les amis de la religion, et les maîtres en religion, par le D. J.-B. Grazer. — *Divinitat oder, etc.*, ou *la Divinité* ou *le Principe unique de la véritable institution des hommes*, avec une application spéciale à la nouvelle méthode de l'instruction élémentaire qui en découle, par ledit J.-B. Grazer. — *Das Verhaltniss, etc.*, ou *Relation de la méthode d'instruction de Grazer* à l'instruction positive de la religion, pour servir d'appendice à l'ouvrage précédent. — *Das, etc.* ou *Relation de l'instruction élémentaire avec la politique de ce tems*; critique de l'instruction antérieure et exposition de la méthode unique d'une instruction salutaire offerte au jugement des hommes politiques, sur son mérite, et aux hommes des écoles sur son application. — *Die Erhebung, etc.*, ou *Exaltation de l'état ecclésiastique* pour l'honneur, (ou la dignité) et l'activité comme la principale condition de la tranquillité publique et des bonnes mœurs parmi les nations, par le D. J.-B. Grazer.

Par décret du 28 novembre 1838. — *Lehrburch, etc.*, ou *Livre pour l'instruction christiano-catholique de la doctrine, de la foi et des mœurs*, par demandes et réponses pour l'évêque de Varmes, par J.-H. Archterfeldt, professeur de Théol. au Lycée Hosien.

Par décret du 17 avril 1839. — *Esprit du dogme de la franche-ma-*

[1] Nous en avons signalé les erreurs dans notre t. XVI, p. 364.

[2] Nous avons déjà parlé de l'ouvrage de Strauss dans le t. XVIII, p. 85 et ci-dessus, page 9.

çonnerie, recherches sur son origine et celle de ses différens rites, compris celui du carbonarisme, par le f. m. r. de Schio.

Par décret du 18 septembre 1839.— *Sistema delle cognizioni umane*... o fondamenti di enciclopedia Razionale di Luigi Pieraccini.

Par décret du 23 septembre 1839.— *Jésus-Christ et sa doctrine*; *Histoire de la naissance de l'église, de son organisation et de ses progrés pendant le* 1er *siècle*, par J. Salvador.—*Lehrbuch, etc.*, ou *Institutions de la science de la religion*; ou cahiers des leçons d'un ancien professeur de la religion dans une université catholique, recueillies et éditées par quelques-uns de ses disciples. — *La donna Saggia ed amabile*, libri tre di Anna Pepoli vedova Sampieri (jusqu'à ce qu'il soit corrigé).

Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE, compilati dall' abb. Ant. de Luca. A Rome, chez M. Gaetano Cavalletti, in via delle convertite el Corso, n° 20.

Plusieurs de nos abonnés nous avaient déjà manifesté l'intention de s'abonner au savant journal dont nous allons citer les articles, et en étaient empêchés parce qu'ils ne savaient comment correspondre avec Rome, et y faire parvenir leur abonnement. Pendant le séjour que vient de faire à Paris notre savant ami, M. l'abbé de Luca, nous avons pris des arrangemens pour satisfaire au désir de ces abonnés. A partir de ce jour, voulant resserrer l'union qui existe entre les deux journaux, on pourra s'abonner aux *Annali* de Rome dans nos bureaux, de même que l'on s'abonnera à nos *Annales de philosophie chrétienne* aux bureaux des *Annali* de Rome.

Voici les conditions de l'abonnement pour les *Annali delle scienze religiose:* Elles paraissent tous les deux mois en cahiers de 12 feuilles d'impression. On paiera à notre bureau 24 fr. par an; et de plus nous prévenons les abonnés qu'en recevant directement de Rome, le journal, ils auront encore à payer à la poste *un franc* par cahier, ce qui fera 30 fr. par an.

C'est donc à nous que l'on peut s'adresser pour cela, et c'est au bureau des *Annali* que l'on peut s'adresser de l'Italie pour s'abonner à nos *Annales;* l'un et l'autre journal continuera à donner l'annonce des articles qui entrent dans les différents numéros de chaque journal, à mesure qu'ils paraissent.

N° 28. — *Janvier et Février* 1840.

I. Recherches de *Gabriel Rossetti* sur l'esprit anti-papal qu'a produit la Réforme, et sur la secrète influence qu'il a exercée sur la littérature de l'Europe, et particulièrement de l'Italie, comme cela résulte de l'examen des ouvrages de plusieurs de ses auteurs classiques, et principalement du Dante, de Pétrarque et de Boccace (premier article); Réfutation par G.-B. P.

II. Des grands mérites, à l'égard de l'Église catholique, du clergé, de

l'université et des magistrats de Cologne, au XVIe siècle, par S.-E. le cardinal Bartholomée Pacca, par V. B.

III. Examen d'une diatribe dirigée contre le révérend père Perrone, par un faux Lucius Sincerus, véritable hermésien (premier article), par G. M.

Appendice. — Ouvrages mis à l'index. — Nécrologie du professeur Windischmann. — Fondation à Naples d'une *Académie archiépiscopale*, destinée à défendre la religion. — Bibliographie de l'Italie, de la France, de l'Allemagne.

N° 29.— Mars et Avril.

I. Examen d'une diatribe dirigée contre le révérend père Perrone, par un faux Lucius Sincerus, véritable hermésien (deuxième article), par G. M.

II. Recherches de Gabriel Rossetti, sur l'esprit anti-papal, qu'a produit la réforme, et sur la secrète influence qu'il a exercée sur la littérature de l'Europe, etc. (comme ci-dessus, deuxième article), par G.-B. P.

Appendice. Allocution de S. Sainteté Grégoire XVI, sur la traite des noirs (nous l'avons donnée ci-dessus page 158).—Nécrologie de Claessen. — Nouvelles religieuses des Pays-Bas. — Bibliographie de l'Italie et de l'Allemagne.

LE MONDE ET SES TRAVERS, ou *les Hommes au* XIXe *siècle*, par Louis Gigault, comte de la Bedollière; chez Chamerot, libraire-éditeur, rue des Grands Augustins. vol. in-8. Prix 7 fr. 50 c.

Dans ce tems de dévergondage littéraire où les ouvrages qui outragent la religion et le bon goût se succèdent avec une rapidité effrayante, c'est un plaisir pour nous d'avoir à annoncer un livre qui rend hommage à l'un et à l'autre. Le monde et ses travers est un livre philosophique et moral à la fois à la façon de La Bruyère; lors même qu'il montre les travers du monde, il le fait avec toutes les convenances de l'homme bien élevé qui en traçant des portraits ne laisse deviner les originaux que quand la ressemblance peut leur faire honneur. M. le comte Gigault de la Bedollière, en soulevant le voile qui couvre les faiblesses d'une société, sonde la plaie de nos misères, avec la douce charité évangélique; philosophe bienfaisant, son indulgence d'honnête homme ne l'empêche pas de frapper avec force et courage sur les défauts du siècle et d'anathématiser cette soif d'égalité que des ambitieux irritent à leur profit en poussant le peuple à croire à une liberté qui lui rend ses chaînes plus lourdes. Qui, en se reportant vers ce passé qu'on ne peut oublier, ne répète avec l'auteur;

« Alors le savoir se taisait devant l'expérience, et la force matérielle s'inclinait devant des cheveux blancs.

» L'honneur, la fidélité étaient de vieux principes gravés dans tous les cœurs; trahir son roi, enfreindre sa promesse, ou trahir son Dieu, était une même chose; car dans les voies criminelles, celui qui peut moins peut plus; que dis-je, il ne peut l'un sans l'autre; se parjurer, c'est offenser Dieu. »

En s'arrêtant sur *penser et parler*, on criera anathème contre le paradoxe de Rousseau : *L'être qui pense est un animal dépravé*; car on sera sous le charme d'un vrai bonheur en voyant l'homme de bien penser si chrétiennement pour la félicité de ses semblables. Plus loin l'auteur dit :

« L'autorité paternelle est la plus sacrée des autorités, et quand Dieu « se fit homme il voulut obéir au père qu'il avait adopté : c'était déclarer « l'autorité paternelle infaillible. »

Cette éternelle vérité si inconnue de nos jours, où le pouvoir de la vieillesse, si puissant chez les Hébreux, est outragé par ceux qui ne respectent rien, est un principe de conservation physique et moral que M. Gigault invoque en homme qui en connaît l'importance; comme il comprend que toute *science morale et philosophique ne peut avoir que la religion pour base*.

Il faudrait citer de chaque page, pour donner une juste appréciation du livre *du Monde et ses travers*, et nous répétons avec l'auteur qui s'écrie : « Ah! pourquoi les hommes vivraient-ils en haine des supériorités sociales ?

» Les chances du bien et du mal sont elles plus rares dans une condition que dans l'autre; et la balance qui pèse nos joies et nos peines n'est-elle pas dans la main de Dieu ?

» Comment sommes-nous assez fous pour être envieux du sort des hommes que le pouvoir élève; laissons-les cacher leurs misères humaines sous des habits brodés; à eux l'orgueil et l'ambition, à nous le bonheur et l'obscurité. »

C'est avec la certitude du plaisir que procurera cet ouvrage à nos lecteurs, que nous le leur recommandons comme un écrit qui par sa haute portée morale, rappelle les bons livres du XVIIe siècle. P.

M. DE QUÉLEN PENDANT DIX ANS, par M. Bellemare, auteur des *Trois Procès dans un*, du *Collége de mon fils*, du *Fléau de Dieu*

en 1852, *etc.*, avec cette épigraphe : *Ego ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati* (Act. apost.) Vol. in-8, à Paris, chez Adrien Leclere, libraire ; prix : 4 fr. et 4 fr. 75 c. par la poste.

Le passage suivant, qui est en tête de l'*Introduction*, fera comprendre l'intérêt qui s'attache naturellement à l'ouvrage de M. Bellemare :

« Tous ceux que des fonctions ou des devoirs particuliers attachaient à la personne de M. l'archevêque de Paris savent jusqu'à quel point il m'a été permis d'étudier ce grand modèle, de le considérer face à face, et de me pénétrer en quelque sorte de ce qu'il y avait eu lui de plus intime. Je n'ai point à rendre compte des causes qui m'avaient attiré de sa part cette faveur si chère et si insigne. Il suffit que je ne craigne pas d'être démenti par un seul de ses amis et de ses serviteurs, en disant que j'avais auprès de sa personne l'accès le plus libre et le plus étendu ; un accès de tous les jours et toutes les heures, sans en excepter les cas d'indisposition et de maladie, où les consignes n'étaient pas pour moi.

» Il avait lu dans mes affections tout ce que mon cœur renfermait de dévouement, de tendresse filiale, de sympathie et de fidélité pour lui. Aussi pourrais-je dire que le livre de sa vie intérieure était ouvert sous mes yeux, comme celui de sa vie publique l'était pour tout le monde. Ce n'est pas que j'entende donner à cet écrit la forme des mémoires privés ; je veux seulement indiquer que si j'ai imparfaitement connu et apprécié le grand caractère d'évêque qui est l'objet de cette publication, ce n'est pas pour avoir manqué de moyens de me bien pénétrer de mon sujet ; car je suis resté sur ce point, pendant douze ans, à la source des meilleures inspirations.

» Du vivant de M. l'archevêque de Paris, j'avais réuni une grande partie de ce que je publie après sa mort. Témoin de ses plus admirables années, je me plaisais à recueillir les impressions qu'elles produisaient en moi.

» Quoique les terribles épreuves qui ont marqué la seconde phase de son épiscopat imprimassent trop d'éclat et de grandeur à sa vie publique pour qu'il en pût rien échapper à la connaissance et à l'admiration du monde chrétien, je ne voulais point perdre cependant le triste avantage qui m'avait été donné de pouvoir écrire en quelque sorte sous le feu de sa persécution, afin de transmettre aux autres les vifs souvenirs qui m'en restaient. Car il est bien difficile que les témoins qui l'ont vu comme moi de leurs propres yeux, si sublime de force et de vertu au sein de l'orage n'aient rien à faire passer dans l'âme de ceux qui n'ont entendu que de loin le bruit de la tempête.

» Les mains ne manqueront pas pour élever plus tard à cette grande mémoire, des monumens plus complets et plus dignes de tant d'illustrations et de gloire durable. Dans ces premiers momens, on ne peut que réunir à la hâte quelques pierres et quelques matériaux pour cet édifice. D'autres y mettront le tems, l'ordre et la maturité nécessaires. C'est pour eux qu'on doit se borner aujourd'hui à planter les jalons qui peuvent servir à les diriger. Ce n'est donc qu'en simple qualité d'aide que je me présente un des premiers pour concourir aux travaux des historiens qui viendront après moi s'emparer de l'ensemble de cette grande et admirable vie d'évêque. »

En effet, M. Bellemare a moins fait une vie entière du prélat, qu'il n'a cherché à faire comprendre quelles étaient ses pensées, ses occupations, ses craintes, pendant les dix dernières années de sa vie. Il nous le montre rempli de confiance en la Providence, au sein de l'émeute, au milieu des ruines de son palais, et en butte à d'injustes et coupables préventions; plus occupé du soin de la vie des autres que de la sienne, plus rempli de sollicitude pour leurs dangers que ponr les siens; pardonnant tout et sur-le-champ; empressé de secourir les malheureux, se dévouant à recueillir dans les orphelins du choléra un grand nombre de ces enfans dont les pères avaient dévasté sa demeure; stimulant partout le zèle et la charité. M. Bellemare nous dit quels ont été les motifs qui ont guidé monseigneur de Quélen dans toute la conduite qu'il a tenue depuis 1830 dans ses rapports avec les hommes et les choses. Mais ce qui fait surtout plaisir à lire, ce sont les preuves de la sincère amitié, du dévouement même avec lesquels monseigneur traitait ses grands-vicaires, ses prêtres, toutes les personnes qui approchaient de lui.

Ajoutons que tous ces détails sont donnés avec une franchise de caractère, avec ces allures simples et sincères, qui annoncent dans celui qui les emploie une amitié et un dévouement à toute épreuve. On peut compter comme une qualité de plus à monseigneur l'archevêque d'avoir fait naître une affection et une admiration semblables à celles que lui conserve M. Bellemare.

VIE DE MADAME ISABELLE, sœur de saint Louis, fondatrice de l'abbaye de Longchamp; avec une description historique de la fête de Longchamp, par M. Daniélo. Beau vol. grand in-18 de 270 pages. A Paris, chez Gaume frères, rue de Pot-de-Fer, 5. Prix : 3 fr.

Ce volume est divisé en trois parties. La 1re contient une lettre de l'auteur à sa sœur, supérieure de l'hôpital-général de Lannion, laquelle renferme une sorte de traité de l'éducation actuelle, où l'auteur a fait

entrer beaucoup de détails et un plaidoyer plein de chaleur pour la vie religieuse; une dissertation sur les auteurs des vies des saints y est jointe.

La 2e partie contient la vie de la sainte. L'auteur, en prenant pour base celle qui avait été écrite par Rouillard en 1619, l'a remaniée, recolorée, en conservant cependant quelques-unes de ses hautes pensées, de ses belles fleurs, et même quelques-unes de ses paillettes moins d'or que de clinquant. On aime à suivre la royale religieuse dans toutes les circonstances d'une vie dont la pureté, la naïveté, la candeur plaisent singulièrement.

Enfin, dans la 3e partie, l'auteur fait l'historique de la fameuse promenade de Longchamp, et regrette, comme tous les chrétiens, qu'une cérémonie pieuse, qu'un usage religieux ait donné naissance à une mode toute mondaine, qui a choisi pour s'étaler les trois jours consacrés par les catholiques à rappeler les souffrances de la mort de Jésus. — Nous pouvons dire à nos abonnés qu'ils trouveront plaisir et édification à lire cet ouvrage, écrit avec un rare talent de style.

MÉTHODE SYSTÉMATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT des langues appliquée au grec ancien et moderne, par E. Marcella. — 2e partie. Mécanisme du grec ancien. Vol. in-8 de 140 pages. A Paris, chez l'auteur, rue des Cannettes, 19. Prix : 3 fr. 50 c.

Nous avons déjà parlé de la 1re partie de cet ouvrage ; la 2e qui vient de paraître contient : 1° Quelques notions préliminaires, où se trouvent les altérations des mots grecs, par Tryphon le grammairien ; 2° Les clefs *ou* les dérivés les plus riches et les plus usuels du grec ancien avec l'étymologie, rapportés à leurs primitifs ; 3° environ 3,000 dérivés intermédiaires qui lient les primitifs avec les clefs; 4° au commencement de ces mêmes mots, tous les préfixes, et à la fin toutes les désinences de la langue grecque ; 5° toutes les espèces de compositions que l'on y trouve; 6° une table alphabétique des dérivés intermédiaires.

C'est ainsi que M. Marcella expose lui-même dans son *Introduction* les différentes matières qui entrent dans son livre ; quant au fond de la méthode, sans nous rendre garants de toute son efficacité, nous dirons que la lacune que M. Marcella signale dans l'enseignement des langues est réelle, qu'il faut recevoir avec reconnaissance tous les travaux qui ont pour but de la remplir, et que ceux de M. Marcella peuvent particulièrement y aider.

REVUE DE BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE, ou Compte rendu

des ouvrages scientifiques et de haute littérature, publiés en France et à l'Etranger, paraissant tous les mois en un cahier de 6 feuilles d'impression.— A Paris, chez Marc frères, libraires, boulevard des Italiens, n° 23. Prix : 30 fr. pour un an, et 16 fr. pour six mois.

Nous devons signaler comme une œuvre utile, et qui manquait à la science française, la *Revue* que nous annonçons ici. On sait vaguement qu'en Allemagne, en Angleterre et en plusieurs pays étrangers, les études scientifiques sont cultivées par les hommes les plus profonds et les plus consciencieux, que chaque année les presses étrangères produisent un grand nombre de volumes sur toutes les questions scientifiques ou historiques; mais quels sont ces travaux, quels ces volumes, où sont-ils publiés? on n'en sait rien. En France aussi, malgré la multiplicité des journaux, les travaux graves et sérieux, les grandes entreprises littéraires et scientifiques, sont presque ignorés; annoncés une fois avec grands frais, cette annonce passe inapercue dans les grandes annonces de la feuille du jour, et va se perdre avez elles dans le rebut quotidien. C'est donc un service rendu aux études graves que de consigner dans les pages d'un volume fait exprès toutes les utiles publications. Mais ici se trouve un écueil entre un compte rendu trop étendu, et une sèche transcription du titre, qui souvent est loin de donner une idée de l'ouvrage. C'est ce qu'ont pensé les auteurs qui nous disent dans leur *avertissement :* « Nous donnerons » de chaque livre une analyse abrégée, mais précise et complète. Nous nous » attacherons à en reproduire la substance, son idée fondamentale, ses di- » visions, son esprit, son ordre et son objet. Nous signalerons surtout ce » que les ouvrages d'érudition peuvent présenter de nouveau et d'iné- » dit; nous mentionnerons avec soin les sources, les pièces originales, » les chartes, etc. »

Or, ce qu'ils promettent là, les auteurs que nous avons l'honneur de connaître sont très capables par leur érudition, par leur science et par leur position de le remplir; et c'est en effet ce qu'ils ont fait dans le N° de janvier. Leur revue est divisée en *Théologie*, *Jurisprudence*, *Sciences* et *Arts*, *Littérature ancienne*, *Littérature moderne*, *Littérature orientale*, *Géographie*, *Voyages*, *Histoire*, *Antiquités*, *Mélanges etc.*

Tel est l'ensemble des matières, qui, comme on le voit, renferme un tout complet. Pour rendre encore leur publication plus utile, nous demanderons aux rédacteurs de désigner autant que cela leur sera possible le prix de ces divers ouvrages, et la maison de librairie de Paris où on pourrait se les procurer.

Trois numéros ont déjà paru, et nous savons que le monde savant a déjà dignement apprécié cette œuvre.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 5. — Mai 1840.

Philosophie.

ESSAI
SUR LE PANTHÉISME
DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES.

PAR M. MARET, PRÊTRE [1].

I. Le Rationalisme du XIXe siècle vient aboutir au Panthéisme. — Examen des doctrines de ses philosophes et de ses historiens. — Cousin. — Jouffroy. — Damiron. — Michelet. — Lerminier. — Guizot. — II. La philosophique mystique du XIXe siècle aboutit aussi au panthéisme. — Saint-Simoniens. — Pierre Leroux. — Ch. Fourrier. — M. de la Mennais. — III. Point de milieu entre le catholicisme et le panthéisme. — Histoire du Panthéisme. — Réfutation du Panthéisme.

Voici un livre que nous avons lu avec une sorte d'orgueil ; car c'est un livre qui attaque de front les nouveaux ennemis, dont nous avons souvent parlé, qui se sont élevés dans ces derniers tems contre le Christ et contre son Église, et qui les combat avec force, sagesse, vérité, charité ; et ce livre est l'ouvrage d'un prêtre.

Nos abonnés, nous en sommes assurés, en liront l'analyse avec fruit, et les *Annales* doivent en enregistrer les principaux argumens comme une chose qui restera, au milieu de ces volumes

[1] Vol. in-8, à Paris, chez Sapia, rue du Doyenné, n° 12, prix 7 f. 50 c.

qui défendent avec plus ou moins de bonheur la cause du catholicisme.

Dans une *préface* très bien faite, M. Maret prouve que si notre société se trouve dans un si profond malaise, c'est que l'idée de Dieu s'est obscurcie dans un grand nombre d'esprits, c'est qu'on a cessé de croire à sa présence réelle dans la société, à sa parole vivante et fécondante. A sa place on a mis l'homme et l'humanité. Ainsi l'orgueil et les passions humaines ont détrôné Dieu.

Or, cet orgueil et ces passions ont leur science et leur sagesse. La science et la sagesse de l'orgueil et des passions, c'est le Panthéisme. Le panthéisme explique le siècle, comme le siècle explique le panthéisme. La plupart de nos sciences en sont empreintes. Il a pénétré avec elles dans nos écoles et dans nos littératures. Et cependant ce n'est pas toujours ouvertement; mais le plus souvent il se déguise et se cache. Il est donc important de lui dérober son masque, et c'est ce que nous allons essayer de faire en suivant M. Maret, par l'analyse de son livre.

I. Le Rationalisme du XIXe siècle vient aboutir au panthéisme.

M. Maret fait d'abord observer que la philosophie française fondée par Descartes, puis développée par Malebranche dans le sens du plus haut spiritualisme, se serait développée en harmonie avec le christianisme, si Loke, si les auteurs du XVIIIe siècle n'étaient venus l'arrêter dans sa marche. Nous ne croyons guère à cette assertion; nous croyons au contraire qu'en fait de philosophie, la logique suit toujours son cours, et que pour savoir ce que contient un principe, il n'y a qu'à considérer quelles en ont été les conséquences. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question. L'auteur observe avec raison que, tandis que les philosophes du XVIIIe siècle prêchaient un matérialisme dégoûtant, à peine quelques voix venaient lui opposer un vague déisme. Mais vint la révolution française qui emporta matérialistes et déistes, et fit place nette. Le XIXe siècle s'ouvrit sous une meilleure direction. MM. de Maistre, Chateaubriand, de Bonald, La Mennais firent entrer les esprits dans de meilleures voies.

Mais à côté de cette philosophie toute catholique se développa une autre philosophie qui elle-même améliora ses idées et ses formes. Il est de la justice de reconnaître que M. Cousin contribua à donner à la philosophie une impulsion spiritualiste. Malheureusement le panthéisme se cache au fond de son système et de celui de la plupart des philosophes nouveaux. C'est ce que nous allons prouver par une rapide analyse.

M. Cousin. L'auteur examine sa philosophie, et, sans tenir compte des endroits où il s'est contredit, il montre avec évidence la doctrine du Panthéisme dans ses systèmes : 1° De l'*analyse de la raison*[1], où il confond l'infini et le fini, l'unité et la variété, Dieu et la créature. — 2° Dans sa *théorie de Dieu*, dans lequel il ne veut voir que le *mouvement qui va de l'unité à la multiplicité, et qui ramène la multiplicité à l'unité*[2]; que l'idée de l'infini, du fini, et de leur rapport qu'il compare fort mal à propos à notre croyance sur la Trinité. — 3° Dans sa *théorie de la création*, où il prétend que *la manifestation de Dieu est impliquée dans l'idée de Dieu même*, et que Dieu *forcément* passe dans sa créature[3]. — 4° Dans sa *théorie de l'histoire*. D'abord M. Cousin pose en principe que la pensée est un développement spontané de la nature humaine, développement qu'il baptise du nom de *révélation*; c'est de là, suivant lui, que viennent les prophéties, les pontificats, les cultes, qui tous sont ainsi divins. Dès lors il est forcé de dire, comme il dit en effet, que l'erreur n'est pas une fausseté, mais seulement une vérité incomplète. Cette erreur est nécessaire, est divine, venant de celui qui a posé les lois de la pensée. Or, de même que la vérité n'est ainsi qu'une erreur à différentes faces, l'histoire n'est que la conséquence de ces principes; c'est une géométrie inflexible suivant toutes les phases de la vérité ou plutôt de l'erreur. Tout y est nécessaire, tout y est bien, tout y est divin. Dès lors, voilà Dieu confondu avec l'erreur, avec l'homme : c'est le Panthéisme.

[1] *Fragmens philosophiques.— Cours de philosophie* de 1828, leçon 4e, p. 34; leçon 5e, p. 14 et 15.

[2] *Cours de* 1828, 5e leçon.

[3] *Cours de* 1828, 6e leçon. — *Préface des fragmens philosophiques.*

Observons en outre que M. Cousin n'a pas le mérite de cette belle invention ; c'est la doctrine d'Hégel traduite plus ou moins clairement en français [1].

M. Jouffroy rentre tout-à-fait dans cette triste voie, en soutenant qu'à l'exception de quelques vérités mathématiques il n'y a rien de fixe dans les idées et les pensées humaines [2]. Comme M. Cousin, il fait disparaître la notion de la vérité et de l'erreur. Une loi fatale préside à notre intelligence ; et c'est Dieu qui nous a fait cette loi.

M. Damiron, comme M. Cousin et M. Jouffroy, ne voit la source de la religion que dans l'inspiration générale et nécessaire de l'humanité. Les dogmes et les mystères ne sont pas autre chose que les faits psychologiques ; de là encore forcément divinisation de l'erreur, et Dieu confondu avec la créature qu'il inspire, qu'il fait agir forcément.

M. Michelet s'est lancé dans l'histoire, tout imbu des idées germaniques. Pour lui, l'histoire n'est que le récit de la lutte qui existe entre la liberté et la fatalité [4]. La liberté est le but de l'humanité ; elle y tend sans cesse par le progrès ; lequel consiste à se libérer des influences de races et de climat, et à jouir librement de toutes ses facultés. Or, qui doit conduire l'homme à cet affranchissement ? Lui seul. Les développemens des facultés humaines, sous mille formes diverses, sont tous légitimes, et forment cette création humaine qui nous apparaît dans le monde métaphysique, moral, religieux, artistique et politique. Tout est soumis à cette loi ; tout s'élabore ainsi par la pensée humaine. Dieu lui-même, dit-il, et la pensée divine, ne sont que l'idée générale des peuples. D'abord matériel au commencement des sociétés, et réduit au nu fétichisme, Dieu progressa de pensée en pensée et de peuple en peuple ; et c'est ainsi qu'il est parvenu jusqu'à la

[1] *Hist. de la phil. allemande*, t. II, Art. *Hegel.*

[2] *Mélanges philosophiques.—Ancien globe,* article *Comment les dogmes finissent.*

[3] *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au* XIX*e siècle.*

[4] *Introduction à l'histoire universelle.*

perfection du Dieu chrétien. Il n'est pas besoin de faire observer combien cette doctrine est destructive de toute vérité, de toute morale, de toute existence de la divinité, qui n'est plus qu'une production humaine. Ajoutons que cette doctrine, qui suppose l'homme dans le pur état de nature, est aussi contraire à l'histoire, aux faits humanitaires, qu'à la nature humaine elle-même.

M. Lerminier a eu la prétention de fonder une philosophie nationale[1]; mais cette philosophie, mélange de rationalisme et de panthéisme, est composée des lambeaux pris à tous les systèmes : c'est de l'éclectisme. Quant à sa théorie de l'histoire, on peut la résumer par ces deux principes : La souveraineté de l'esprit humain, et son développement progressif et indéfini. Dans ses développemens, il émet ces assertions panthéistiques : « L'homme doit tout attendre de ses propres efforts ; il n'y a pas » d'autre médiateur que l'esprit humain. L'esprit humain est une » perpétuelle et nécessaire révélation de Dieu. Dieu ne paraît sur » cette terre que dans l'homme et par l'homme. Dieu renouvelle » sa face à des époques fatales, ou plutôt l'homme le découvre » davantage à mesure qu'il gravit le tems et se hâte vers l'é- » ternité. Dieu est notre essence et notre fin, notre intelligence » et notre force ; sa volonté est la nôtre[2] ». Peut-on professer plus clairement le panthéisme?

M. Guizot échappera-t-il, malgré un talent plus grand et un sens plus droit, à la nécessité logique qui presse tous ceux qui veulent faire des théories hors des idées catholiques? Non. S'il repousse le panthéisme formulé, ses théories y ramènent. La vérité absolue ne peut exister, n'existe plus dans son système. La vérité, suivant lui, n'est que dans l'individu, qui la produit par le développement spontané de ses facultés. Toutes les raisons individuelles étant diverses, changeantes et même souvent opposées entre elles, il suit que la raison individuelle ne renferme pas non plus la vérité immuable et absolue. La vérité change

[1] *Philosophie du droit*, par M. Lerminier.

[2] *Philosophie du droit*, t. II, p. 340.

donc selon l'individu ; elle est incorporée à lui ; la vérité et l'erreur, Dieu et l'homme sont donc unis, ou plutôt confondus? La meilleure organisation religieuse, selon lui, sera donc celle qui donnera à l'homme le plus de liberté à ce développement. Plus cette liberté divergera, c'est-à-dire s'égarera, plus elle sera selon la nature, plus elle sera divine ; car tous ses développemens sont bons, nécessaires, divins[1]. N'est-ce pas encore purement et simplement le panthéisme?

Ainsi, nous venons de parcourir les plus célèbres philosophes et penseurs du XIXe siècle, et nous les avons trouvés confondant Dieu avec la créature. Quelle est la cause de ce déplorable égarement? n'en omettons pas la remarque, et n'en perdons pas le souvenir. C'est toujours parce qu'à la naissance de la société ils ont oublié que Dieu s'est mis en communication avec l'homme ; c'est qu'à la naissance de l'individu ils ont encore oublié que la société est auprès de lui, l'accepte, l'élève, l'instruit, lui révèle ce qu'elle-même a reçu de la révélation de Dieu. Ils ont placé la société et l'individu dans l'état de pure nature, et ce qu'ils voient de leurs yeux ne leur a pas appris ce qui s'est passé au commencement. Au contraire, ce qu'ils ont supposé sans preuves s'être passé au commencement des sociétés, ils s'obstinent à soutenir que cela se passe à la naissance de l'individu, malgré les preuves du contraire qu'ils ne nient pas d'ailleurs ; tant l'homme est aveugle une fois qu'il est sorti de l'école de l'Eglise !

II. La philosophie mystique du XIXe siècle, c'est-à-dire partant d'un sentiment non logique, aboutit aussi au panthéisme.

Nous venons de voir les philosophes théoriciens poser le Panthéisme dans leurs philosophies, dans leurs histoires, dans leurs explications de l'humanité, tout en repoussant les conséquences extrêmes et absolues de leurs doctrines. Mais il est venu des disciples qui se sont chargés de ce soin.

Les principaux, ceux qui ont fait le plus de bruit, sont les *Saint-*

[1] *Histoire générale de la civilisation en Europe.*

Simoniens. Nous avons fait leur histoire dans nos *Annales*[1], et l'on peut y voir qu'ils professaient purement et simplement le panthéisme dans toute sa nudité. Leur système consistait encore à placer l'humanité dans l'état de pure nature ; puis ils la faisaient progresser de là par ses seules forces, du fétichisme, du polythéisme, du monothéisme, du christianisme jusqu'au catholicisme, qui devait lui-même faire place au *saint-simonisme*, pour arriver de là jusqu'à la réhabilitation de la matière, à la divinisation de la nature humaine; il n'y avait plus ni bien, ni mal. Le système est tombé, mais bien de ses partisans restent, et se sont disséminés dans les journaux mensuels et quotidiens, d'où ils lancent çà et là des fragmens de leurs doctrines[2].

Un de leurs principaux apôtres est *Pierre Leroux*. Ce que Pierre Leroux a ajouté aux différentes théories que nous avons exposées, c'est la nécessité de la tradition ; mais c'est une tradition qu'il fausse, en supposant que c'est de l'homme que vient son origine, et que conséquemment l'homme est destiné à y ajouter tous les jours. Ainsi, tradition, progrès et progrès continu, c'est la base qu'il pose d'abord. De là, il soutient que le christianisme a été une philosophie avant d'être une religion. Quand cette philosophie sera complète, nous aurons une religion complète. Pour cela, il ne reste que trois choses à faire : 1° perfectionner la tradition, 2° constater le progrès dans le passé, 3° du progrès continu déduire l'avenir. La certitude, pour lui, c'est le consentement universel et actuel ; car le genre humain est infaillible. Que si on lui objecte le polythéisme, il répond qu'il interprétera cette erreur. Ainsi, encore pour M. Leroux, la vérité est changeante ; Dieu change aussi. Il ne fait aucune difficulté de l'admettre ; et aussi ce qui lui fait rejeter la Trinité chrétienne, c'est qu'elle n'explique pas assez les changemens qui s'opèrent en Dieu. Pour lui aussi, le monde est le pro-

[1] *Histoire du Saint-Simonisme, de son origine, de ses doctrines et de sa fin*, t. XI, 241, 421, XII, 85.

[2] *Exposition de la doctrine Saint-Simonienne*, t. I, p. 413, t. II, 88, 98, 100, 103.

duit nécessaire, la conséquence immédiate de l'existence du créateur ; l'existence de Dieu n'était pas bonne avant l'émanation de l'univers. Il admet à la vérité, en Dieu, une vie personnelle et distincte du monde. Mais si cette vie a besoin de se compléter par l'existence du monde, elle n'est pas infinie, parfaite, elle n'est pas divine[1]. Tels sont les principaux points de la doctrine de M. Leroux, qui jouit d'une certaine célébrité auprès d'un certain nombre d'esprits, et que nous combattrons un peu plus au long dans notre second article.

Charles Fourier. Nous n'avons pas à nous occuper de son système d'harmonie sociale. Mais il est la conséquence d'une doctrine métaphysique, cosmogonique, psychologique que nous devons signaler ici comme renfermant le panthéisme. D'après lui, il existe trois principes : Dieu, principe actif et moteur ; la matière, principe passif et mu ; les mathématiques, principe neutre et arbitral. Ces trois principes ne sont qu'un, Dieu est tout ce qui est. Aussi l'homme est un petit dieu ; toutes les passions sont légitimes, leur développement est même nécessaire pour que l'homme arrive à sa fin. Tout ce qu'il fait est bien, est divin[2].

M. de La Mennais, ce puissant défenseur de la pure vérité catholique, en se séparant de l'Église, s'est vu forcé de faire comme les autres philosophes. Les catholiques l'ont vu avec étonnement émettre dans ses *Nouveaux mélanges* la doctrine des idées progressives et de la vérité mobile. Or, ce principe mène droit au scepticisme ou au panthéisme. Comme il n'a émis cette doctrine qu'en passant et pour la nécessité de sa cause, nous ne savons sur quel commencement il assied cette doctrine de la vérité progressive ; nous l'attendons dans le nouvel ouvrage, tout de métaphysique, qu'il va faire paraître. Il sera curieux et peut-être affligeant de voir si, comme les autres, il supprimera Dieu de la

[1] *De la doctrine du progrès continu.* — *Revue encyclopédique.* — *Encyclopédie nouvelle*, article *Christianisme.*

[2] *De l'association domestique agricole.* — Voir un article *sur Fourier*, par M. Reybaud, *Revue des deux mondes*, 15 nov. 1837.

naissance des sociétés, et la société de la naissance de l'homme, lui qui a si longtems combattu pour asseoir ces deux vérités. Nous nous en occuperons dès que l'ouvrage aura paru.

III. Point de milieu entre le catholicisme et le panthéisme.

Les anciennes erreurs ne pouvaient plus satisfaire l'intelligence humaine. L'athéisme niait tout, mais n'expliquait rien. Le déisme n'est pas une religion, mais une école où chaque écolier est maître. Tout cela était basé sur l'autorité individuelle, et voilà que l'autorité individuelle elle-même a perdu son crédit ; on sent que l'homme ne peut rien faire seul. Et ce ne sont pas seulement les catholiques qui le proclament, mais les philosophes eux-mêmes ; voilà pourquoi, à la place de l'homme isolé, ils ont mis l'Humanité ; ils ont invoqué la raison des siècles, ils ont proclamé la nécessité de la tradition. L'école qui s'appelle surtout progressive, celle de M. Leroux, en est là. Mais, au lieu de revenir franchement aux siècles, à l'histoire, aux traditions catholiques, ils sont allés interroger dans le passé les siècles, l'histoire, les traditions panthéistiques. C'était la seule ressource qui restait pour ne pas tomber au pouvoir de l'Église. La philosophie n'a pas fait défaut de se jeter dans cet abîme : cette marche était nécessaire, nous ne refusons pas de l'y suivre.

IV. Histoire du panthéisme.

Nous analyserons très rapidement cette histoire, analysée déjà beaucoup par M. Maret. Les principaux traits seulement seront indiqués.

Le panthéisme se divise en *religieux* et *philosophique*. Le panthéisme religieux provient du système de l'émanation mis à la place de la création : la *Création* est la réalisation de ce qui n'était pas ; l'*Emanation* est la manifestation de ce qui était caché ; ce n'est pas une production, c'est un développement, c'est Dieu dans ses œuvres, ce sont ces œuvres divinisées. Le système de l'émanation paraît avoir pris naissance dans l'Inde ; c'est là au moins qu'on en trouve les premiers vestiges. M. Maret fait passer ce système de l'Inde en Égypte, en Chaldée et puis en Perse où il

se mitige en dualisme. Nous ne croyons pas que cette filiation soit bien certaine, mais ce n'est point ici le lieu de la discuter. En Chine, l'émanation, venue de l'Inde avec le dieu *Fo*, ne s'y développe qu'avec la secte du *Tai-Ki*, au xve siècle. La Grèce s'imbut avec certitude des doctrines indiennes qu'elle modifia bientôt en mythes, qui conservent sous les formes homériques un fond caché des doctrines orientales. De la Grèce, l'émanation passa aux gnostiques et aux éclectiques d'Alexandrie.

Le panthéisme philosophique établi en système dans le Védanta indien passa en Grèce, où il s'établit dans les écoles de Pythagore, de Timée, d'Ocellus, dans celle d'Élée, qui, d'idéaliste panthéistique passa dans le sensuélisme athée. Exclu des écoles de Platon, d'Épicure, d'Aristote, de Zénon, il revit dans les éclectiques d'Alexandrie. C'est alors que l'hellénisme, le pythagorisme, le platonisme s'unirent à l'orientalisme pour résister aux doctrines chrétiennes qui se faisaient jour. Les gnostiques, d'origine juive, acceptèrent la plupart des croyances panthéistiques orientales. Enfin vint le néoplatonisme, qui amalgama toutes les erreurs polythéistes, et en donna des explications quasi chrétiennes. L'ensemble de sa doctrine, représentée par Plotin et Proclus, comprend l'émanation des orientaux, l'unité absolue et l'âme du monde des pythagoriciens, l'idéalisme de l'école d'Élée, les idées archétypes de Platon transformées en êtres réels, enfin les formes logiques d'Aristote. Un des axiomes de cette école était que nous découvrons dans notre propre essence l'essence supérieure dont elle dérive. Elle continua son enseignement jusqu'au tems de Justinien, qui la fit fermer.

Le panthéisme au moyen âge. Le christianisme avait vaincu l'athéisme, le dualisme, le panthéisme, l'idolâtrie. Le monde avait été renouvelé par les barbares; mais voilà que le panthéisme reparaît avec les spéculations de la pensée humaine. Au milieu du IXe siècle, nous retrouvons :

Scot Érigène ressucite les néoplatoniciens et avec eux le panthéisme !.

[1] Voir *Confucius Sinarum philosophus* du P. Couplet, p. xxxi et lv.

[2] *De divisione naturæ*, lib. i, p. 1 et 2.

Son système, mort avec lui, ressuscite au réveil des lettres, et se lie à son nom dans la dispute des *réalistes* et des *nominaux*.

Guillaume de Champeaux soutient que les universaux s'individualisent dans les êtres particuliers ; de telle sorte que ceux-ci, identiques par leur essence, ne diffèrent du grand tout que par la variété des accidens et des formes passagères.

Amaury de Chartres et *David de Dinant*, son disciple, disent plus ouvertement que *tout est Dieu* et que *Dieu est tout* [1].

Au XVe siècle, avec l'étude des auteurs grecs se réveillent toutes les erreurs anciennes, et en particulier celle des néoplatoniciens et des éléates.

Patrizzi ressuscite la théorie de l'émanation.

Le napolitain *Jordano Bruno* [2] forme un système complet de panthéisme dont la base est que le *multiple appartient à l'essence divine*.

Le juif *Spinosa* puise dans la cabale le germe de son système qu'il revêt d'un langage scientifique très spécieux emprunté à l'ontologie de Descartes. Suivant lui, l'essence de Dieu se développe par l'existence, et cependant l'existence et l'essence ne forment qu'un seul tout; car, dans la nature des choses, il ne peut y avoir deux substances. La matière est le mode qui exprime l'essence divine en tant qu'étendue [3].

Malgré le talent de Spinosa, son système passa inaperçu et ne forma pas école. Il faut arriver à notre époque pour voir ériger en école le panthéisme. C'est en Allemagne que cette école s'est formée; les principaux apôtres sont *Fichte*, *Schelling*, *Hégel*, sortis de l'école de Kant.

Kant, dans sa philosophie, pose d'abord une dualité primitive, le *sujet* et l'*objet*; nous ne connaissons le sujet que relativement à l'objet, et l'objet que relativement au sujet; mais nous ne pouvons connaître la nature intime de l'un ou de l'autre : c'est ce qu'on appelle le *système de la raison pure* ?

[1] Voir Gerson, *Concordia metaphys. et logicæ*, p. 18.

[2] *Della causa principio e uno dell' infinito universo e mondi.* Dans Tennemann, t. II, p. 40.

[3] *Ethica more geometrico demonstrata.*

Dans cette philosophie, l'objet joue un rôle secondaire à la vérité, mais nécessaire. Mais bientôt vint *Fichte*, qui supprima l'*objet*, et établit que le *sujet* seul est la source de toute réalité et de toute certitude. La seule proposition ayant une certitude immédiate est celle-ci : *Moi est égal à moi.* Tout ce qui n'est pas *moi*, c'est-à-dire l'univers, résulte de cet acte primitif; ainsi le sujet est la seule réalité ; l'objet ou le monde extérieur disparaît, et il ne reste d'autre existence que celle du sujet ou de moi. C'est cet ingénieux système que l'on appelle l'*idéalisme transcendant !*

Schelling fit un pas de plus ; il soutint que le *sujet* et l'*objet* n'avaient qu'une existence relative, et qu'en supprimant l'*objet* avec Fichte, on fesait forcément par là même disparaître le *sujet ;* que l'on ne devait admettre qu'une chose, l'*existence absolue*, une, éternelle, immuable. C'est ce qu'il appelle *la philosophie de la nature !*

Comme Schelling, *Hégel* cherche partout l'*unité*. Cette unité, il la voit dans l'*identité* de l'*existence*, c'est-à-dire de l'univers extérieur, et de la *pensée*, c'est-à-dire du sujet; et dans l'unité de la substance qui existe et dans la pensée. Or cette substance, c'est Dieu qui se manifeste, se développe sous toutes les formes.

Nous ne pousserons pas plus loin cette exposition, beaucoup plus longue et surtout beaucoup plus compliquée et plus obscure dans le texte. Nous ajouterons seulement en forme de conclusion le jugement qu'en a porté un philosophe allemand qui a écrit en français :

« La tâche d'exposer les systèmes de Fichte, de Schelling, de » Hégel n'est pas facile quand on écrit dans une langue qui ne » permet pas qu'on lui fasse la plus légère violence et qui ne » se prête pas à convertir les qualités, les états et les actions en » substances ou en êtres, métamorphoses très aisées et très » commodes dans les écrits des métaphysiciens allemands. En » mettant l'*article* devant un *infinitif*, ils changent ce qu'il y a » de plus indéterminé dans un être déterminé, et on ne croirait » pas au premier coup d'œil quelle influence décisive cette faci- » lité quelquefois utile, si souvent funeste, a eue sur la » philosophie [1]. »

[1] *Essai de philosophie*, par M. Ancillon.

Ainsi voilà sur quoi repose cette philosophie transcendante de l'Allemagne, sur une création opérée au moyen d'un *article* mis devant un *infinitif*; en faisant un *substantif*, ils ont cru faire une *substance*; ils ne se sont pas aperçus que le *mot* n'est pas la *chose!*

V. Réfutation du panthéisme.

Avant de commencer la réfutation du panthéisme, M. Maret en offre un tableau que nous croyons devoir reproduire ici tout au long :

« Si nous recherchons ce qu'il peut y avoir de commun dans les divers systèmes de panthéisme dont nous avons exposé l'histoire, nous reconnaîtrons que, sous un langage différent, sous des formes diverses, ils partent tous du même principe, et renferment une doctrine parfaitement identique. Ce principe fondamental et constitutif du panthéisme, c'est l'unité et l'identité de la substance. Il n'existe qu'une seule substance, dont le monde et l'homme ne sont que les attributs; voilà l'essence de tout panthéisme. Qu'avec Hégel, on appelle cette substance l'Idée ou l'Être; qu'avec Schelling on lui donne le nom d'Absolu et d'Identité universelle; qu'on la présente avec Fichte, comme le Moi absolu ; avec Spinosa, comme l'Infini; avec Jordano Bruno et Scot Erigène, comme l'Unité suprême, on affirme toujours le même principe, et les différences ne sont que nominales. L'étude des Alexandrins, des Grecs, des orientaux, nous amène au même résultat. Le panthéisme des néoplatoniciens et celui des éléates se présentent sous la forme de l'unité ; celui des védantistes, sous celle de l'infini ; mais nous retrouvons partout une seule substance.

» Un second principe, conséquence nécessaire du premier, et reproduit également dans tous les systèmes, c'est la négation de la réalité du multiple, du divers, du fini, présenté comme une pure apparence. En effet, s'il n'y a qu'une seule substance, cette substance ne peut se concevoir que sous la notion de l'infini ; dès lors, tout ce qui nous apparaît divers, relatif, limité, n'est et ne peut être qu'une illusion de notre esprit. Les védantistes ne

voient dans le fini qu'une vaste illusion, dont le sage cherche sans cesse à s'affranchir. Les éléates ne trouvent de réalité que dans l'unité absolue, et n'aperçoivent dans le fini que des contradictions. Le monde, suivant les néoplatoniciens, n'a pas de réalité; la réalité n'appartient qu'aux idées, et les idées se résument dans celles de l'unité suprême. L'unité suprême est aussi pour Scot Erigène et pour Jordano Bruno la seule existence véritable; tout composé, selon ces philosophes, est dépourvu de réalité. Spinosa ne voit de réel que l'infini seul. Le grand art des panthéistes allemands consiste à détruire les idées phénoménales, les notions du fini, en les opposant les unes aux autres, pour ne conserver que l'existence pure et absolue.

» La formule la plus avancée du panthéisme, celle des derniers métaphysiciens de l'Allemagne, peut être présentée en ces termes : Il n'y a qu'une existence où rien n'est déterminé, distinct; dont on ne peut rien affirmer, ni rien nier; qui n'est ni être, ni manière d'être; qui n'a ni substance, ni attributs, ni qualités. Quand on conçoit l'activité et la passivité, quand on distingue l'esprit et la matière, quand on parle d'intelligence, de volonté, de personnalité, on est déjà bien loin de cette existence pure; car tous ces termes n'expriment que des rapports. Cette existence par une force inconnue, par une nécessité inhérente qu'on ne peut qualifier, se détermine, se limite elle-même. Elle devient l'être et tous les êtres; elle constitue l'idéal et le réel, le monde spirituel et le monde matériel. Tous les êtres de l'univers sont les développemens de cette existence; elle est à la fois l'idée et la lumière, la matière et la forme, le mouvement et le repos, la multiplicité et l'unité, le fini et l'infini. Mais toutes ces existences, en tant que contingentes, relatives et finies, n'ont rien de réel, et ne sont que des apparences. Au fond de toutes les existences phénoménales, il y a l'existence pure; elle est la seule réalité, toujours indivisible, identique à elle-même. Ainsi, nous sommes ramenés au point de départ, à l'existence pure, inqualifiable, innomée.

» Et que les panthéistes mitigés, ou plutôt inconséquens, ne croient pas échapper à cette formule. Le panthéisme mitigé veut

accorder à Dieu une vie propre et personnelle, tout en niant la création et en admettant l'éternité et la nécessité du monde. Nous avons prouvé à M. Pierre Leroux combien cette prétention est illusoire. En effet, dès qu'on reconnaît une vie propre en Dieu, il faut aussi la reconnaître infinie ; mais, dès lors, Dieu se suffit, et le monde ne peut être ni nécessaire, ni éternel. Si la vie propre de Dieu n'est point infinie, elle ne mérite pas le nom de vie ; le monde seul est la vie divine. Mais alors, la divinité rentre dans cette vague indétermination, où elle ne nous apparaît plus que comme la force cachée et aveugle qui produit tous les phénomènes ; la personnalité divine s'efface.

« Le panthéisme consiste donc à absorber le fini dans l'infini, et à dépouiller l'infini de toute manière d'être[1]. »

A la suite de ce tableau, M. Maret entre dans l'examen des preuves du panthéisme et démontre :

1° Qu'elles sont arbitraires et impuissantes :

2° Que le principe du panthéisme est opposé au sens commun, en niant le bien, le mal, toute réalité, et qu'il tombe dans des contradictions palpables ;

3° Qu'il est absurde et funeste dans ses conséquences. Et en effet, il examine ces conséquences dans les pays où il a dominé :

1° Chez les Hindous, où il a produit : dans la nation cette apathie, cette impassibilité qui l'ont livrée au pouvoir absolu de quelques marchands anglais ; dans les individus, la secte insensée des *Ioghuis*. Voici quels sont ces sectaires que l'on peut appeler les prêtres ou les solitaires du panthéisme :

« L'Ioghui est un solitaire qui, pour arriver à l'union la plus complète avec l'infini, se sépare de la société humaine, abandonne tous les soins de la vie, se dépouille de toute activité, de toute pensée distincte, et s'absorbe entièrement dans la seule contemplation du moi infini. Les forêts, les solitudes de l'Inde, les alentours des lieux sacrés sont peuplés de plusieurs centaines de ces hommes étonnans, qui restent quelquesfois plusieurs années dans la même place. Le poète Kalidas nous fait, dans la

[1] *Essai sur le panthéisme*, p. 176 et suiv.

Sacontala, la peinture de l'état d'un Ioghui célèbre. Le roi Dushmanta demande au conducteur du char d'Indra où est la sainte retraite de celui qu'il cherche ; à quoi l'autre répond : « Va plus loin que ce bois sacré, là même où tu vois un pieux Ioghui, à la chevelure épaisse et hérissée, se tenir immobile, les yeux fixés sur le disque du soleil ; considère-le ; son corps est à moitié couvert d'argile que les termites déposent ; une peau de serpent lui tient lieu de ceinture sacerdotale, et entoure à demi ses reins ; des plantes touffues et noueuses s'entrelacent à son cou, et des nids d'oiseaux couvrent ses épaules. » — M. Schlegel observe qu'on ne doit pas prendre ceci pour une exagération poétique ou un caprice de l'imagination : trop de témoins oculaires, dit-il, déposent de ce fait et le racontent dans des termes tout à fait semblables. C'est dans cet état d'absorption complète et d'aberration mentale que le panthéisme indien a placé l'idéal de la perfection humaine. Ne peut-on pas regarder aussi comme un effet des doctrines panthéistiques l'immobilité totale dans laquelle le peuple indien est tombé, et l'espèce de dégradation qui a été la suite nécessaire de cet état[1]. »

Chez les Grecs, il produisit les sophistes et l'école éléate, qui corrompirent la nation ; et plus tard les néoplatoniciens, ennemis si acharnés du christianisme, derniers soutenеurs du paganisme ; et enfin les gnostiques, dont la corruption est si connue.

De nos jours enfin, le panthéisme a produit les saint-simoniens, dont la morale, frappée d'un arrêt de la police correctionnelle, avait soulevé tous les esprits contre la secte.

Telle est la pratique du panthéisme, conséquence logique de la théorie qui nie l'être personnel de Dieu, qui soutient que Dieu *n'est pas*, mais qu'il *se fait* ; qui détruit Dieu protecteur, Dieu législateur, Dieu saint, Dieu bon, et avec lui la notion même du bien et du mal ; et ne laisse à sa place qu'un hideux, horrible et incompréhensible mélange de Dieu, de l'homme, de toute créature intelligente, brute, animale, végétale, minérale !

[1] *Essai*, etc., p. 201.

Après cette horrible profanation de Dieu, c'est avec bonheur que l'âme respire, et aime à répéter avec l'auteur ces belles notions de Dieu que l'humanité a reçue de Dieu lui-même et que l'Église garde avec une sollicitude toute filiale :

« O Être des êtres ! des hommes égarés, qui tiennent de vous » leur personne, tout ce qu'ils sont, vous refusent une vie propre » et la personnalité? Aveugles, ils ne voient pas que toute perfec- » tion est dans l'infini ; impies, ils osent altérer votre inaltérable » essence. Ils vous confondent avec l'ouvrage sorti de vos mains ; » ils ne savent pas que votre nature ne souffre ni diminution, ni » division, ni limites. Votre puissance infinie et votre amour » fécond appellent du néant vos innombrables créatures. Leur » mission est de raconter votre gloire, d'exprimer vos divins » attributs, de participer à la vie dont vous êtes l'inépuisable » source. Elles viennent de vous et tendent vers vous ; mais elles » restent à une infinie distance de vous ; il y a entre elles et vous » l'abîme qui sépare l'infini du fini, l'être qui est par soi-même » de l'être créé, l'être du néant. Ces hommes, qui se croient » grands et forts lorsqu'ils n'ont ni intelligence, ni cœur, vous » refusent l'hommage que vous doit toute créature ; atomes per- » dus dans l'univers, ils se disent nécessaires à votre vie. Mais » qu'ils sont punis de cette erreur ! En vous niant, ils se nient eux- » mêmes ; en refusant de vous reconnaître, ils voient tout leur » échapper, raison, vertu, ordre et justice, amour, espérance et » bonheur. Tout fuit, tout disparaît ; la réalité devient l'illusion » et la vie n'est qu'un mensonge amer. O vérité ! guérissez les » yeux malades, raffermissez la raison ébranlée et donnez au cœur » l'amour....[1]. »

Dans un deuxième article, nous poursuivrons l'analyse de l'ouvrage de M. Maret, et nous nous arrêterons principalement à l'exposition et à la réfutation des doctrines de M. Pierre Leroux, qui a recueilli en les transformant un peu les doctrines saint-simoniennes, et auxquelles un journal, la *Revue encyclopédique*, donne quelque publicité.

A. Bonnetty.

[1] *Essai*, p. 217.

Traditions occidentales Celtiques.

RELIGIONS
DES PEUPLES CELTIQUES DE L'OCCIDENT
COMPARÉES
AVEC CELLES DE L'ORIENT.

Premier article.

Avant d'entrer dans la matière annoncée par ce titre, nous devons dire quelque chose des sources où nous puiserons nos matériaux, et du peuple au milieu duquel nous les trouvons.

Le célèbre auteur des *Mélodies irlandaises* n'a pas voulu, comme on sait, se renfermer dans la gloire poétique dont il était environné ; Sir Thomas Moore a ajouté à ces palmes si éclatantes un mérite plus solide. Déjà depuis quelques années, le *Voyage d'un gentleman irlandais à la recherche d'une religion*, ouvrage dont les *Annales* ont rendu compte [1], vint donner la preuve que l'éclat de l'imagination et toutes les qualités du poète n'excluent pas toujours les fortes études, l'érudition, la justesse du raisonnement et la profondeur des convictions. Après avoir offert un premier tribut à sa foi religieuse, premier devoir de tout chrétien et, nous osons dire, de tout homme raisonnable, M. T. Moore a réservé en bon citoyen, son second hommage pour les affections de sa patrie. C'est *l'histoire* de son pays qu'il a entrepris d'écrire, de sa chère et vieille *Irlande* [2], *cette émeraude des mers enchassée dans l'océan*, comme disent les poëtes de la verte Érin.

[1] Voir le tome VII, p. 229.

[2] *Histoire d'Irlande* par Thomas Moore, traduite de l'anglais par M. H. Bion-Marlavagne; à Paris, chez Périsse frères, 2 vol. in-8, prix : 5 fr. le vol. — Édition anglaise, chez Baudry, à Paris, prix : 5 fr. le vol. in-8; 3 fr. 50 in-12.

En procédant de la sorte, en plaçant dans l'ordre de ses recherches intellectuelles la religion avant tout, même avant la patrie, M. T. Moore a montré une sagesse et un sentiment des convenances rares de nos jours ; il s'est rapproché à cet égard, comme à plusieurs autres, des esprits éminens du moyen âge, et a réalisé cette noble devise des tems chevaleresques : *Dieu et mon droit*, devise si belle et si chrétienne, avant que sa signification primitive eût été altérée.

Il serait superflu de s'arrêter sur l'intérêt qui s'attache à une *Histoire d'Irlande* écrite de la main de M. Thomas Moore. Nous dirons toutefois que la célébrité de l'auteur n'était point nécessaire pour attirer les regards sur un peuple qui offre en ce moment à l'Europe un si étonnant spectacle, et, à tout prendre, le plus grand qu'il soit donné à nos yeux de contempler.

Qu'on regarde en effet autour de soi, qu'on voie la face politique des choses, la marche des gouvernemens qui semblent lutter d'imprévoyance et d'immoralité, la fausse position des peuples qui ne savent plus ni se soumettre au pouvoir ni lui résister avec ordre et dignité, les petits intérêts élevés à la hauteur de questions sociales et les plus grandes questions rapetissées à la taille des hommes d'affaire qui les traitent, qu'on voie et qu'on dise s'il y a dans tout cet imbroglio d'intrigues et de basses passions quelque chose de comparable à ce qui se passe en Irlande ; en cette pauvre Irlande que la Providence a jetée au loin, afin de la préserver du contact des doctrines impures et de montrer en face d'un monde incroyant de quoi est capable la foi et l'énergie d'une nation chrétienne. Nous ne croyons pas que l'histoire entière offre beaucoup d'exemples à opposer à ce peuple se réveillant après des souffrances inouïes pour marcher à la conquête de ses droits les plus sacrés, toujours par les voies légales, également pur de toute faiblesse et de tout excès, guidé par un seul chef catholique, O'Connell, dictateur, prophète, tribun tout à la fois et modèle peut-être unique de probité et de puissance morale, auquel il obéit comme une armée disciplinée et qui ne se sert de son prodigieux ascendant que pour être le premier serviteur de ses frères et les conduire vers le but unique de toute sa vie, sans dévier,

sans reculer, sans violence, sans effusion de sang, par la seule force du droit et de la justice.

C'est donc une belle chose à étudier et à connaître que l'histoire de l'Irlande, et cependant ce n'est pas à elle que nous nous arrêterons dans ces articles. L'Irlande a été dans l'antiquité le principal foyer du culte Druidique en occident. L'Irlande, peuplée primitivement par les Phéniciens, qui y ont établi leur religion, leurs divinités, leurs traditions, semble, quoique jetée sur une des extrémités de l'Occident, destinée à servir de point de réunion et de comparaison avec l'Orient. C'est chez elle qu'il faut aller étudier la croyance de nos ancêtres, les Celtes, les Gaulois et de toute cette race japhétique, qui, partie du centre de l'Asie, vint par le Nord et par les *îles des nations*, comme dit la Bible, peupler nos contrées, et y implanter le culte qu'elle avait laissé en Perse, en Assyrie, en Phénicie.

Cette étude et cette comparaison des cultes occidentaux et orientaux n'avaient pas encore été faites, et manquaient totalement dans nos *Annales*. Or, M. Moore, en traitant de l'origine et de la religion de l'ancienne Irlande, a recueilli avec beaucoup d'érudition et de critique tout ce qui a été écrit sur ce sujet. Nous ne pouvons donc mieux faire que d'extraire de son ouvrage tout ce qui pourra convenir à notre sujet : et l'on va en voir sortir encore de nombreuses et merveilleuses preuves de l'unité d'origine du genre humain.

I. Origine du peuple irlandais.

L'histoire de l'Irlande peut se diviser en trois grandes périodes bien distinctes :

1° Les âges païens depuis la colonisation jusqu'au christianisme ;

2° L'époque de l'introduction et de la propagation du christianisme ;

3° La période qui comprend les invasions danoise et anglaise.

On peut appeler la première époque idolatrique ou de barbarie, la seconde époque chrétienne ou de gloire, troisième époque politique ou d'asservissement. Tout fait espérer que, grâce au réveil

de l'ancien esprit chrétien qui s'opère en Irlande avec tant de puissance et d'harmonie, cette dernière époque touche à sa fin.

La première question qui se présente à l'historien est celle de l'origine de la population irlandaise. L'intérêt que cette question offre par elle-même s'accroît encore par la profondeur et l'érudition avec laquelle M. T. Moore l'a traitée.

D'abord il paraît hors de doute que les premiers habitans de l'Irlande étaient issus de la même race Celtique qui peupla jadis la Gaule, la Bretagne et l'Espagne. La langue de ce pays, ses nombreux monumens, restes encore subsistans de cette ancienne superstition que les premières tribus, qui se répandirent d'Asie en Europe, apportèrent, comme on sait, partout où elles s'établirent, attestent suffisamment la véritable origine de sa population. Quelle que soit d'ailleurs l'obscurité répandue sur l'histoire des tribus qui suivirent ce premier essaim de peuples orientaux, et quelle que soit la variété des opinions sur la question de savoir si elles étaient de la même race que celles qui les avaient précédées ou bien de race différente, ce qui paraît au moins certain, c'est que les premiers habitans des contrées occidentales de l'Europe furent les *Celtes*, et que de la langue de cette antique nation, le plus pur dialecte qui existe aujourd'hui, c'est le dialecte *irlandais*.

Mais ici s'élève une seconde question non moins importante que la première, à cause du jour qu'elle répand sur la suite de l'histoire irlandaise et sur la nature des rapports qui ont existé dès le principe entre ses habitans et ceux de la Grande-Bretagne. Par quelle voie les tribus primitives pénétrèrent-elles en Irlande? Venaient-elles directement de la Bretagne, ainsi que la disposition des lieux pourrait le faire croire, ou bien arrivaient-elles par un autre chemin?

L'opinion de M. Moore, appuyée, comme on va le voir, sur de très graves autorités, est que l'Angleterre n'a point fourni à l'Irlande ses premiers habitans; ceux-ci étaient des *Celtes* venus des côtes nord-ouest de l'Espagne.

«Le système de Whitaker et des autres qui de la proximité des deux îles concluent que la population de l'Irlande a dû dès l'origine venir exclusivement de la Bretagne est aujourd'hui tout à fait con-

testé, et se trouve combattu non pas seulement par des probabilités, mais par l'évidence même. En effet, il est extrêmement invraisemblable que, dans le mouvement général et précipité des tribus celtiques vers l'Ouest, une île comme l'Irlande, également à portée de l'Espagne et de la Gaule, soit restée inoccupée durant le long intervalle de tems qu'il dut falloir nécessairement à l'Angleterre pour se peupler. Mais, indépendamment de cette considération, la preuve la plus forte et de la plus grande évidence qu'il exista jadis des relations entre l'Espagne et l'Irlande, résulte clairement des traditions historiques de ces deux pays, des noms des différentes tribus espagnoles que Ptolémée assigne aussi aux tribus de l'Irlande, et plus que tout cela encore, de cette sorte de célébrité que l'Irlande, comme nous verrons plus loin, s'était très anciennement acquise, célébrité qui ne pouvait provenir que de ses relations avec les colonies phéniciennes, lesquelles purent seules donner à l'ancien monde une connaissance aussi exacte d'une île éloignée de l'Atlantique (p. 2). »

On peut conclure des recherches de M. T. Moore que les Phéniciens, et, par suite les Grecs, connurent l'Irlande, sinon plus tôt, au moins beaucoup mieux que la Bretagne. Mais une autre preuve des étroites relations que les Phéniciens d'Espagne conservèrent anciennement avec l'Irlande, est tirée de la *Géographie* de Ptolémée, qui écrivait au commencement du second siècle, et que l'on sait avoir puisé principalement aux autorités phéniciennes les renseignemens qu'il nous donne sur les pays dont nous parlons. En effet, dans la description qu'il fait des lieux de la Bretagne, et particulièrement des parties septentrionales de cette contrée, ce géographe tombe dans les plus grossières erreurs, et place, par exemple, le *Mull de Galloway* au nord, et le cap *Orcas* ou *Dunsby-Head* à l'est [1]. Au contraire, lorsqu'il parle de l'Irlande située alors au-delà des limites de l'empire romain,

[1] « A la suite d'une erreur commise par Ptolémée dans ses observations géographiques ou astronomiques, les latitudes nord de ce point (le *Novantum Chersonesus*, ou *Rens de Galloway*) paraissent avoir été prises pour des longitudes, et conséquemment cette partie de la Bretagne est transportée à l'est. » (*Note sur Richard de Cirencester.*)

et dont l'existence même y était à peine connue, il montre une exactitude remarquable, non-seulement dans la désignation des rives et des promontoires de l'île, mais encore dans la plupart des détails qu'il nous transmet sur l'intérieur du pays, sur ses différentes villes et sur ses tribus, et enfin sur ses lacs, ses fleuves et ses limites. Il est aussi digne de remarque, que pendant qu'il donne en général les nouveaux noms romains aux villes et aux lieux de la Bretagne, l'Irlande au contraire conserve sur sa carte ses vieux noms celtiques[1]. La cité *Hibernis* nous redit encore les souvenirs d'une bien lointaine époque, et le *Promontoire sacré*, aujourd'hui connu sous le nom *Carnsore-Point*, transporte notre imagination aux jours des vieux Phéniciens[2]. Quand on considère que Ptolémée ou plutôt Marinus de Tyr, dont l'auteur suit implicitement les pas, passe pour avoir tiré ses descriptions et ses cartes géographiques d'un ancien atlas tyrien[3], l'on verra que

[1] « L'Irlande a tout-à-fait conservé dans sa topographie un beaucoup plus grand nombre de noms celtiques qu'aucun autre pays.» (*Caledonia de Chalmer*, vol. 1, liv. 1, c. 1er.)

[2] Dans les anciens jours du commerce phénicien, tous les promontoires de l'ouest et du sud-ouest de l'Europe étaient consacrés à l'érection de colonnes ou temples, et appelés par des noms religieux de la plus haute antiquité celtique. Cela est expressément remarqué par Strabon. Ces pointes sacrées se multipliaient en proportion des découvertes que l'on faisait le long de la côte. (*Lettres de Colomban*, par O'Connor, lettre 3e.) Le savant écrivain ajoute en note : Le *Sacrum Promontorium*, ou pointe sud-ouest de l'*Iberia antiqua*, était le cap *Saint-Vincent* ; celui de l'*Irlande* était le point *Carne-Soir*, ainsi que le dit Ptolémée. » Cette pointe de *Carne-Soir* dut être la première qui attira les yeux des navigateurs phéniciens, dans leur route de Cornouailles en Irlande.

[3] Il est démontré par Bremer (*De fontibus geographorum Ptolemæi*, etc.), auteur cité par Heeren, « que l'ouvrage même de Ptolémée, ainsi que les cartes qui l'accompagnent, ordinairement attribuées à un certain Agathodæmon, qui vivait à Alexandrie dans le cinquième siècle, avaient réellement été puisées aux sources phéniciennes ou tyriennes : en d'autres termes, que Ptolémée, ou pour mieux dire, Marinus de Tyr, qui vivait peu de tems avant lui, et dont il a seulement revu l'ouvrage, doit

cette absence de noms aborigènes pour les villes et les lieux de la Bretagne, et leur prédominance sur la carte d'Irlande, prouve que cette dernière île doit avoir été connue des géographes de Tyr beaucoup plus anciennement et beaucoup mieux que la première. Mais cette preuve de l'existence d'anciennes communications entre ce pays et leurs colonies n'est pas plus forte que le témoignage décisif de Tacite, qui, à ce même sujet, déclare qu'au tems où il écrivait « les plages et les ports de l'Irlande étaient » mieux connus des commerçans et des navigateurs que ceux de » la Bretagne[1]. » Il résulte évidemment de cette observation que, quoiqu'à peine connue par les Romains, et presque tout-à-fait étrangère aux Grecs, cette île, séparée du reste du monde, possédait cependant déjà des voies de communication avec ces deux peuples, et que pendant que les Bretons exclus du continent par leurs conquérans romains, voyaient s'évanouir tous les avantages des relations qu'ils avaient conservées pendant longtems avec les Venètes et les Gaulois, l'Irlande continuait toujours à entretenir ses rapports avec l'Espagne, et envoyait ses barques s'aventurer sur les mers comme elle avait accoutumé de le faire durant plusieurs siècles avant, entre le cap Celtique et le Sacré promontoire.

» D'après ces preuves et plusieurs autres, fondées surtout sur les

avoir tiré ses descriptions géographiques et ses mappemondes d'un ancien atlas tyrien. » (Voyez les *Recherches historiques de Heeren*, vol. 3, append. C.)

[1] « Meliùs áditus portusque, per commercia et negotiatores cogniti. » (*Tacit.* Agricol., c. 24.) Une tentative a été faite par quelques commentateurs pour priver l'Irlande des avantages qui naissent pour elle de ce passage de Tacite; et pour cela, ils supposent une manière de lire nouvelle et barbare, qui transporte le mot *meliùs* à la phrase précédente, ce qui n'est pas moins contraire à l'élégante latinité de l'historien qu'aux prétentions du pays dont il parle. Nous observons cependant avec plaisir que malgré cette malicieuse tentative, l'ancienne manière de lire est en général conservée, quoique par un sentiment trop caractéristique d'une certaine classe d'Irlandais, Arthur Murphy ait, dans ses traductions, employé la nouvelle.

traditions irlandaises auxquelles les partisans de l'opinion opposée ne peuvent s'empêcher de rendre hommage, il paraîtrait que les Phéniciens ayant débarqué dès l'origine sur les côtes occidentales d'Espagne au-delà des colonnes d'Hercule, se mêlèrent aux Celtes qui habitaient ces côtes, et que ce furent des colonies composées du mélange du sang celtique et phénicien qui peuplèrent l'Irlande : c'est ce que semble prouver encore le caractère mixte de son ancienne religion. »

II. Ancienne religion de l'Irlande. 1° Divinités. — Idoles. — Objets du culte. — Usages religieux. — Druidisme. — Cabirisme.

L'Irlande étant peuplée ainsi que nous venons de le dire par une race composée de Celtes et de Phéniciens, il devient facile d'expliquer la nature diverse et les types quelquefois opposés qu'offre son culte primitif.

« D'une part les Celtes y apportèrent leur ancien culte que les tribus leurs alliées avaient introduit en Espagne, en Gaule, en Bretagne. Cette altération des modes primitifs d'adoration, dont les Cananéens se rendirent autrefois coupables en convertissant en idoles les pierres grossières et les colonnes élevées par leurs ancêtres comme des témoignages sacrés de leur foi, et en transportant aux symboles inanimés de la divinité les hommages qui n'étaient dus qu'à elle, toute cette vieille superstition, enfin, qu'on retrouve partout dans l'histoire des croyances humaines, est encore empreinte dans les anciennes traditions et sur les monumens de l'Irlande. Ainsi on voit le *Bosquet* et le *Puits-Sacré;* le *cercle de pierres dressées* entourant soit l'autel, soit la salle de justice : les *colonnes informes*, adorées comme des symboles du Soleil par les Phéniciens ; les *sacrés monceaux* ou *Carnes*, dédiés au même culte primitif ; les *tombes-autels*, appelés *Cromlech*, que l'on croit avoir servi en même tems de lieux de sépulture et de sacrifice ; et enfin ces horribles rites dans lesquels des enfans servaient d'holocauste, et que les Juifs idolâtres pratiquaient dans un lieu appelé de là la *Vallée des Cris* [1], tandis que le théâtre de ces épouvantables

[1] Jérémie, VII, 31, 32. Cette vallée était aussi appelée *Topheth*, de

immolations prenait en Irlande le nom de *Lieu du Massacre*[1]; en un mot, tous ces traits bien connus de l'antique religion des Celtes, de cette superstition qui se répandit partout où les premières races d'hommes se dispersèrent, se retrouvent encore aujourd'hui en caractères non douteux, non-seulement dans les traditions et les souvenirs de l'Irlande, mais encore sur ces monumens expressifs et parlans qui s'élèvent sur le sommet de ses collines ou gisent épars dans ses plaines verdoyantes.

» A ce vieux et primitif système d'idolâtrie, l'on trouve joint un certain nombre de rites et d'usages qui appartiennent évidemment à des modes de culte plus récens et plus compliqués : l'on peut distinguer à cet égard dans les souvenirs religieux des Irlandais, la trace de trois différentes périodes de superstition, savoir : d'abord le rite grossier que les Celtes, leurs aïeux, apportèrent de l'Orient; en second lieu, les images approchant un peu des traits de la forme humaine; et, troisièmement enfin, les monumens d'un culte du feu plus raffiné, que l'on peut voir encore dans ce pays. Tandis que quelques-uns de leurs rites et des noms de leurs divinités sont évidemment d'origine phénicienne, il y a d'au-

l'usage que l'on avait de frapper sur des peaux pendant la cérémonie, pour empêcher les cris des enfans sacrifiés dans le feu, à *Moloch*, de se faire entendre.

[1] « *Magh-Sleacth*, ainsi appelé d'une idole irlandaise nommée *Crom-Cruach*; pierre à tête d'or, autour de laquelle étaient dressées douze autres pierres grossières. Tous les peuples qui conquirent l'Irlande (c'est-à-dire chaque colonie établie en Irlande) adorèrent cette divinité, jusqu'au jour de l'arrivée de saint Patrice. On lui sacrifiait le premier-né de chaque espèce d'animaux; et Tighernmas Mac Follaigh, roi d'Irlande, commandait de sacrifier en l'honneur de cette divinité le jour du *Saman*, et ordonnait que les hommes et les femmes eussent à l'adorer prosternés en terre, jusqu'à ce que le sang leur sortît par le nez, par le front, par les oreilles et par le coude; un grand nombre mouraient par suite de la sévérité de ce culte, et de là on l'appelait *Magh-Sleacth*.» (*Vet. mss.* cité dans le *Collectan. de reb. hibern.*, n° XII.)

tres usages religieux qui paraissent être venus de la Perse par l'intermédiaire de ces mêmes Phéniciens[1].

» La nature mixte de la religion des anciens Irlandais semble, au surplus, se révéler dans le mode dont ils se servaient pour désigner leurs prêtres, auxquels ils donnaient tout à la fois des noms perses et des noms celtiques, les appelant indifféremment *Mages* ou *Druides*. Ainsi les Mages que l'on voit, dans les vies de saint Patrice, avertissant le roi des conséquences funestes de la foi nouvelle, sont appelés *Druides* dans l'hymne antique de Fiech sur le même sujet. » (24, 26).

Mais ce qui achève de démontrer l'origine tout orientale d'une partie des systèmes d'adoration établis en Irlande, et qui donne à cette île un caractère éminemment religieux, non moins remarquable dès les tems les plus reculés, c'est le nom d'*île sacrée*, sous lequel elle a été connue dans toute l'antiquité. « Tous les auteurs grecs qui ont parlé des rites Phéniciens donnent à entendre qu'il existait dans les mers du nord-ouest une île qui leur était plus particulièrement consacrée, et la position topographique, qu'ils assignent sans cesse à cette île, répond parfaitement à celle de l'Irlande. Plutarque[2] rapporte qu'un ambassadeur envoyé par l'empereur Claude pour explorer les îles Britanniques rencontra dans une île située dans le voisinage de la Bretagne un corps de Mages considérés comme saints par le peuple ; et, dans un autre ouvrage, le même auteur[3] raconte des merveilles fabuleuses d'une

[1] Voyez Borlase, liv. II, ch. 23, *Sur la ressemblance entre les Druides et les Perses*.

[2] Dans la *Vie de Numa*.

[3] *De Fac. in Orb. Lunæ*. « Marcellus, qui écrivit une histoire d'Éthiopie, dit que l'existence au tems jadis d'une île aussi considérable (l'*Atlantis*) est démontrée par les récits de tous ceux qui ont écrit sur les choses relatives à la mer extérieure ; car ils rapportent qu'à cette époque il y avait sept îles dans la mer Atlantique consacrées à Proserpine. » (*Proclus sur le Timée*, cité dans les *Découvertes maritimes* de Clarke.) — Voyez pour les traditions indiennes touchant l'*île Blanche de l'ouest*, les *Transactions asiatiques*, vol. II : « Hyran'ya et Su-Varn'eya, dit le major Welford, sont bien évidemment les mêmes que *Erin* et *Juvernia*,

île située à l'ouest de la Bretagne, dont les habitans, ajoute-t-il, étaient une race sainte, et donne en même tems à entendre d'une manière implicite qu'il existait des liaisons entre ce peuple et Carthage. Diodore de Sicile fait aussi mention, sur la foi de quelques auteurs anciens, d'une île [1] située, dit-il, vis-à-vis de la Gaule, qui, d'après sa position, son étendue, les rites du culte du Soleil observés par ses habitans, leurs *Temples ronds*, leur connaissance des astres, l'habileté de leurs joueurs de harpe, suffirait pour établir la preuve incontestable que des traits aussi caractéristiques ne peuvent s'appliquer qu'à l'Irlande, si les couleurs trop imaginaires de l'entière description ne l'empêchaient de prendre place dans une sage investigation, et ne nous engageaient à mettre cette *île Hyperboréenne* de l'historien sur le même rang que son *île Panchéa* et autres merveilles. Il est très probable, en même tems, que les vagues et faibles notions que les Grecs arrachaient parfois aux marchands phéniciens touchant le culte du Soleil et la science de l'*Ile Sacrée*, *Ierne*, avaient fourni aux auteurs auxquels Diodore se réfère le fond de cette histoire imaginaire. L'étendue que l'on donne à l'île, étendue qui est égale à celle de la Sicile, n'est pas la moins frappante des nombreuses ressemblances de ce dernier pays avec l'Irlande que l'on trouve dans cet ouvrage; et, sans parler de sa position et de son nom, nous voyons qu'au siècle du poëte Claudien, les Scots ou Irlandais étaient représentés vivant dans le voisinage immédiat des mers Hyperboréennes [2].

ou *Irlande*; il est un autre nom, *Surya-Dwipa*, ou *île du Soleil*, et il est probable que c'est le vieux Jardin de Phœbus des mythologistes de l'Occident.» (*Essai sur les îles sacrées de l'Ouest.*)

[1] Cette île a été réclamée par plusieurs pays. L'éditeur de Diodore, dans une courte note de son *Index*, insinue qu'il pourrait bien être question de la Bretagne; *vide num de Angliâ intelligi queat?* Rowland soutient que cela ne peut être que son île d'*Anglesey*, tandis que Toland la place parmi les îles occidentales de l'Ecosse; et le grand littérateur suédois Rudbeck la met hardiment dans la péninsule scandinave.

[2] .... Scotumque vago mucrone secutus
Fregit Hyperboreas remis audacibus undas.
(*De III Cons. Honor.*, v. 55.)

» Mais le fragment antique le plus important par les lumières qu'il jette sur ce point, est celui tiré d'un ancien géographe par Strabon, et dans lequel il est parlé « d'une île voisine de la Breta- » gne, où des sacrifices étaient offerts à Cérès et à Proserpine de la » même manière qu'à l'île de Samothrace[1]. » De tems immémorial la petite île de Samothrace, dans la mer Egée, était le siége de prédilection du culte du Soleil, et le lieu où il s'était réfugié; c'était sur ses rivages que les Phéniciens avaient établi les mystères *cabiriques*. Ces rites étaient consacrés aux dieux qui présidaient à la navigation[2], et il était d'usage que les marins, dans leurs voyages à travers ces plages éloignées, fissent halte dans cette île pour offrir des prières à leur idoles, afin d'obtenir des vents et un ciel propices. Des mots du géographe cité par Strabon, combinés avec toutes les autres preuves que nous avons indiquées, on peut conclure que l'Irlande était devenue, et fut en effet, la Samothrace des mers de l'Ouest; que les dieux *cabiriques* y avaient été transportés par les premiers colons de ce pays[3], et que de même que le marin en quittant la Méditerranée avait l'habitude d'aller

Marcien d'Héraclée aussi, décrivant l'Hibernie, lui donne pour confins, au nord, la mer Hyperboréenne.

[1] Φησὶν εἶναι νῆσον πρὸς τῇ Βρεττανικῇ, καθ' ἣν ὁμοία τοῖς ἐν Σαμοθράκῃ περὶ τὴν Δήμητραν καὶ τὴν Κόρην ἱεροποιεῖται. liv. IV.

[2] « L'île de Samothrace acquit une grande célébrité chez toutes les nations maritimes, par la réputation qu'elle avait d'être consacrée spécialement aux divinités tutélaires des navigateurs; on allait y prier les dieux d'accorder des vents favorables, ou solliciter des apparitions ou épiphanies des Dioscures.» Dupuis, *Origine de tous les cultes*, t. IV, 1re partie. Voyez pour l'apparition de ces deux astres jumeaux ou feux, à Orphée et à ses compagnons Argonautes à Samothrace, Diodore de Sicile, liv. IV.—Dans quelques-unes des vieilles traditions irlandaises, les corsaires africains, appelés *Fomoriens*, que l'on dit avoir visité anciennement ses rivages, sont représentés comme des adorateurs de certains astres qui avaient reçu leur vertu du Dieu de la mer. Voyez Keating, p. 87.

[3] « On ne saurait révoquer en doute que la superstition atlantienne ou cabirique n'ait régné en Irlande.» Rev. G. L. Fabers, *sur les mystères cabiriques*, vol. II.

faire ses prières dans l'*Ile Sacrée de l'Est*, ainsi dans les mers situées au-delà des Colonnes d'Hercule il rencontrait une autre *Ile Sacrée* où il pouvait offrir, après une traversée heureuse, aux même divinités tutélaires, ses vœux et ses actions de grâces.»(18).

2° Culte du Soleil et de la Lune. — Sabéisme.

« Le grand objet d'adoration des Phéniciens, le *Soleil*, était sous le même nom de *Baal* ou *Bel* la principale divinité des Irlandais. Le titre même de *Beel-Samen* ou *Seigneur du ciel*, sous lequel les Phéniciens, les mains levées, invoquaient leur Dieu [1], s'était conservé dans le culte païen de l'Irlande [2], et la festivité de *Samhin* ou du *ciel*, la grande divinité *Cabirique* (honorée sous ce même nom dans l'île de Samothrace), marquait une des quatre divisions de l'année irlandaise. Il résulte du passage suivant de la confession de saint Patrice que le culte du Soleil faisait partie du système religieux que cet apôtre trouva établi à son arrivée en Irlande. « Ce Soleil que nous voyons se lève chaque matin, par » ordre de Dieu et pour notre usage, mais il ne régnera jamais » lui-même, sa lumière ne durera pas toujours, et ceux qui l'ado- » rent tomberont misérablement dans les châtimens éternels: » nous au contraire, nous croyons au vrai soleil, au Christ, et » nous l'adorons [3]. » Encore aujourd'hui les noms de lieux, témoignages significatifs qui résument quelquefois dans un seul mot

[1] Τὰς χεῖρας ὀρέγειν εἰς τοὺς οὐρανοὺς πρὸς τὸν Ἥλιον. (Euseb., *Préparat.*, liv. I, ch. 10, p. 34, édition de Vigier.)

[2] Τοῦτον γὰρ φησι θεὸν ἐνόμιζον μόνον οὐρανοῦ κύριον, ΒΕΕΛΣΑΜΗΝ καλοῦντες, ὅ ἐστι παρὰ Φοίνιξι Κύριος Οὐρανοῦ. (Eusèbe, *Prépa.*, *id.*) Voyez Orellius sur ce passage, et les observations qu'il fait sur Sanchoniathon, relativement au progrès de l'idolâtrie : « A cultu arborum et plantarum ad solis astrorumque cultum, à fetischismo ad sabæismum.»

[3] Nam Sol iste quem videmus, Deo jubente, propter nos quotidiè oritur, sed nunquàm regnabit, nequè permanebit splendor ejus; sed et omnes qui adorant eum in pœnam miseri, malè devenient. Nos autem credimus et adoramus Solem verum, Christum. (*Sancti Patricii confessio.*)

une histoire tout entière, conservent les traces de l'ancienne superstition du pays; et des noms tels que *Knoc-greine* et *Tuam-greine* (Collines du Soleil) indiquent encore les lieux élevés et les *cairns*, où l'on célébrait depuis des siècles les rites solaires : l'on verra en général que les mots formés du mot *Grian*, qui encore en irlandais, comme dans toute vieille langue celtique, signifie le *Soleil*, et duquel évidemment dérive l'épithète de *Grynæus* donnée à Apollon, désignent les lieux qui furent autrefois consacrés au culte du Soleil [1] : ainsi *Cairne-Grainey*, ou le *Monceau du Soleil*; ainsi *Granny's-Bed*, corrompu de *Grian-Beacht*, le *Cercle du Soleil*, etc. En suivant toujours la même méthode de rapprochemens, on trouve qu'un point de terre dans le voisinage de Wexford s'appelait *Grenor* , ou le *Siége du feu du Soleil*, et l'ancienne ville de *Granard*, où l'on voyait encore au Ve siècle un puits sacré des Druides, et où saint Patrice renversa, dit-on, un autel consacré au Soleil et fit bâtir une église à la place, *Granard*, disons-nous, était ainsi nommée parce que jadis elle avait été le siége de l'ancienne idolâtrie païenne des Irlandais. C'est absolument au même motif que l'on attribuait la qualification de *Grange* donnée à cette curieuse grotte située près de *Drogheda*, que, soit à cause de la forme de sa construction, soit en raison de l'obélisque pyramidal [2], trouvé dans son intérieur, l'on croit avoir été dédiée au Soleil, de même que les antres du culte Mithraïque [3]. Parmi les autres

[1] *Rerum Hibern. scriptor.*, prol. 1, 54.

[2] L'on sait que c'était à une pierre de cette figure pyramidale que les Phéniciens d'Emesa offraient leurs vœux , en l'invoquant comme un symbole du Soleil, sous le nom mystique d'Elagabale. (Voyez *Gibbon*, vol. 1, chap. 6.) Cette pierre, comme la plupart de celles qui étaient dédiées au Soleil, était noire. De plus, il est très digne de remarque que la pierre-autel découverte dernièrement à *Stonehenge*, que l'on croit en général avoir été un temple dédié au Soleil, a été reconnue être noire.

[3] « Le monument de *New-Grange* indique parfaitement de quelle manière la Grotte mithraïque se liait à la Pyramide mithraïque. — Dans le fait, l'entrée étroite et les pierres rondes de cette grotte irlandaise ne sont autre chose que la contre-partie de l'Antre de Trophonius, des pagodes de l'Indostan et des pyramides d'Egypte. » (Faber, *Sur les*

nombreux monumens du culte du Soleil qui existent en Irlande, nous signalerons les restes d'un *Cromlech* ou *tombe-autel*, près de Cloyne, qui porta dans l'origine le nom de *Carig-Croith* ou *Rocher de Soleil*.

» Partout où le Soleil a été un objet d'adoration, la Lune dut naturellement entrer en participation des hommages religieux qu'on lui adressait ; et c'est pour cela que cet astre était honoré en Irlande sous le nom de *Re*. Pendant que quelques-unes des montagnes paraissent avoir été consacrées au Soleil, nous rencontrons dans le comté d'Antrim les *Slieve-Mis*, qui veulent dire *les Montagnes de la Lune*. L'on croit que ces ornemens d'or en forme de croissant que l'on trouve si fréquemment dans les marais de l'Irlande étaient liés à ce culte lunaire, et qu'ils avaient servi à ces cérémonies religieuses que les Druides célébraient dans le premier quartier de la lune .» (27).

3° Culte du feu, de l'eau, des arbres, des pierres.—Naturalisme.

« Le culte du Feu, autrefois commun à toutes les religions du monde, constituait aussi une partie des vieilles superstitions de l'Irlande ; et le feu inextinguible de sainte Brigitte n'était qu'un emprunt fait par les chrétiens dans leurs reliques et leurs dévotions à un rite qui s'était, à travers les âges, lié étroitement aux sentimens religieux du peuple : chaque année à l'équinoxe de printems, on célébrait la grande fête de la *Baal-tinne* ou, le

mystères cabiriques, vol. II.) Le révérend auteur ajoute que « l'île d'Ogygia, que Plutarque affirme être située à l'ouest de la Bretagne, ne doit certainement être autre que l'Irlande.»

[1] Voyez, pour la description de ces croissans, *Collectan.*, n° XIII ; *Gough's-Camden*, vol. III. Un bas-relief trouvé à Autun, et dont Montfaucon nous a donné une gravure, représente un druide gaulois tenant dans sa main droite un croissant de la forme d'une lune de six jours, « ce qui, ajoute Montfaucon, s'accorde si exactement avec le soin religieux que mettaient les Druides à ne célébrer la cérémonie du guy que le sixième jour de la lune, qu'il ne pense pas pouvoir être révoqué en doute que ce croissant, qui est de la grosseur de la lune à cet âge, n'ait rapport à ce rite des Druides. *Antiquité expliq.*, t. II, part. II, l. 5.

jour du feu de Baal[1]. Alors dans tous les districts de l'Irlande il y avait ordre rigoureux et sévère d'éteindre cette nuit tous les feux : et pas un seul sous peine de mort ne pouvait être rallumé avant que la pile des sacrifices dans le palais de *Tara* ne l'eût été elle-même de nouveau. Parmi les Perses, au témoignage de Hyde, on pratiquait la même cérémonie. Après leur fête du 24 d'avril, les feux de chaque maison étaient partout éteints, et un vrai croyant ne les aurait rallumés autrement qu'au moyen d'une torche allumée elle-même à l'habitation du prêtre[2]. Un semblable reste de paganisme oriental subsiste aussi à Jérusalem, où chaque année au tems de Pâques on croit qu'un feu sacré descend dans le Saint-Sépulcre, et les prêtres font un trafic considérable des flambeaux qu'on y allume ce jour-là[3]. Encore maintenant l'usage de faire des feux de joie, la première nuit de mai, existe dans toute l'Irlande ; et si l'on a changé l'époque de la solennité de l'équinoxe de printems, au commencement de mai, aussitôt après l'introduction du christianisme, c'est pour empêcher qu'elle ne se rencontrât pendant le saint tems du carême.

» Au culte du feu, les gentils joignaient ordinairement celui de l'Eau. C'est ainsi que nous voyons que les Irlandais avaient certaines fontaines et certains puits qu'ils regardaient comme sacrés. L'hérésie, ou au moins cette diversité d'opinion que l'on sait avoir régné parmi les Orientaux à ce sujet, existait aussi en Irlande. Ainsi il est parlé dans la *vie tripartite* de saint Patrice d'un certain *Mage* ou *Druide* qui regardait l'Eau seule comme un objet de respect, et considérait le Feu comme un mauvais génie[4].

[1] Jusqu'aujourd'hui la rente annuelle que les fermiers paient à leurs seigneurs dans le mois de mai est appelée par eux *Cios-na-Bealtinne*, ou la *rente du feu de Baal.*

[2] Voyez la description de la cérémonie par Chardin, dans Dupuis (*Origine des cultes*, tome v, p. 169).

[3] Nous croyons que M. Moore confond ici avec des cérémonies superstitieuses, l'usage qu'a conservé l'Église de faire du *feu nouveau le samedi saint.* Voir les *Liturgies* sur ce point. *A. Bonnetty.*

[4] L. 2, c. 20. « Ceci nous rappelle la vieille dispute des Orientaux,

De là, ajoute-t-on, et d'après son propre désir, il fut enterré sous une pierre au comté de Mayo, dans un puits qui fut vénéré longtems par le peuple, sous le nom de Roi des Eaux. Dans une autre partie de l'histoire de saint Patrice, on rapporte que le motif qui engagea ce saint homme à visiter Slane, c'est qu'il avait entendu parler d'une fontaine que les Mages adoraient et à laquelle ils offraient des sacrifices comme à un dieu [1]. Un écrivain très versé dans leurs antiquités [2], affirme que les Irlandais sont encore aujourd'hui dans l'habitude de visiter des fontaines ou des puits, surtout ceux qui sont situés près d'un vieux chêne ruiné ou d'une informe pierre droite, et de suspendre des haillons aux branches des arbres. Lorsqu'on leur demande la raison de cette pratique, les plus vieux d'entre eux répondent, dit-on, en général, que c'est pour faire ce que faisaient leurs ancêtres, et qu'on leur avait indiqué cela comme un préservatif contre les sorcelleries des Druides. Il est à peine un peuple dans l'Orient chez lequel cette coutume de suspendre des débris de vêtemens aux branches de certains arbres n'ait été retrouvée. L'olivier sauvage d'Afrique [3], et l'arbre sacré de l'Hindus [4] por-

entre les adorateurs du feu et ceux de l'eau, et nous amène à la conclusion que quelque liaison doit avoir jadis existé entre l'Irlande et les pays les plus reculés de l'Est.» (Lanigan, *Histoire ecclésiastique d'Irlande*, vol. i, chap. 5.)

[1] Sir Wil. Betham, *Recherches d'un antiquaire irlandais*, append. 29.

[2] *Lettres de Columban*, par le docteur O'Connor, lettre 3.

[3] Les Argali. *Voyages en Europe et en Afrique*, par le colonel Keating. « Un voyageur, dit cet écrivain, verra précisément la même chose dans l'ouest de l'Irlande.» Mungo Park parle aussi du grand arbre appelé *Neema-Tooba*, « orné d'une quantité innombrable de chiffons et de débris de vêtemens, et sous lequel personne ne passe sans y suspendre quelque chose.»

[4] Voyez les intéressans *Voyages de sir William Ouseley en Perse*, vol. II. appendice, 9. Parmi les arbres ainsi décorés que sir William a rencontrés dans la vallée d'*Abduï* et ailleurs, il parle d'un placé dans le voisinage d'une pierre-colonne ; et cela lui rappelle, ajoute-t-il, les différens restes qu'il avait vus dans le pays de Galles et en Irlande.

tent ordinairement sur eux cette simple offrande, et cette singulière coutume a rappelé souvent les vallées de l'Irlande à plus d'un intelligent voyageur au milieu des régions de l'Orient.» (P. 29.)

» La vénération que l'on avait pour certains Bosquets et pour certains Arbres fut aussi un des abus naturels d'adoration dans lesquels une grande partie des hommes tombèrent dans les premiers âges ; et comme il arrive dans toutes les altérations religieuses de cette nature, une pratique innocente et même sainte dans son origine dégénéra bientôt dans la plus sombre superstition.

» C'était dans un bois planté par lui, qu'Abraham invoquait le Dieu éternel ; et le sacrifice de Gédéon, offert sous le chêne, était agréé par la même voix céleste qui condamnait à la destruction les bosquets de Baal qui se trouvaient dans le voisinage [1]. Sous le règne d'Achab, époque à laquelle l'idolâtrie était dans son état le plus florissant, nous voyons qu'à côté des prêtres de *Baal* ou du *Soleil*, il existait aussi un ordre séparé de prêtres qui, d'après le culte particulier auquel ils présidaient, étaient appelés *prophètes des Bois Sacrés* [2]. Dans le système religieux des Celtes, on trouve un mélange des deux formes de superstition, et il existe encore aujourd'hui en Irlande, dans les vieilles traditions et les noms de lieux, autant de vestiges frappans du culte des *arbres* que de celui du *soleil*. Quoique dans ce moment ce pays soit à peine planté de quelques arbres, cependant un de ses noms les plus anciens et les plus originaux, *Fiodha Inis*, ou *Ile Boisée*, prouve évidemment que les objets du culte des arbres dans les premiers âges étaient loin de manquer sur ses bords. Le nom des *Vodii*, anciennes tribus qui habitaient la côte méridionale du pays de Cork, signifie *habitans d'une contrée boisée*, et *Youghall*, autrefois *Ochill*, passe pour avoir la même étymologie. Il paraît qu'en général les vieux noms de lieux soit plaines, soit collines, sont des mots qui ont rapport aux forêts, aux bois ou aux arbres.

[1] *Genèse*, XXI, 33. — *Juges*, VI, 19, 24, 28.

[2] « Les prophètes de Baal, quatre cents cinquante, et les prophètes des bois, quatre cents.» (*liv.* III *des Rois*, XVIII, 19.)

[3] « Quasi britannicè dicas *sylvestres*, sive apud sylvas degentes. » Baxter. *Glossar. antiquitat. Brit.* — *Comté de Cork de Smith.*)

Le poète Spencer a célébré l'Irlande de son tems comme un pays d'ombre et de feuillage[1]; et Stanihurst nous apprend que les naturels du pays avaient été accusés de vivre en sauvages dans les obscures profondeurs de leurs forêts. Nous tenons d'une autorité compétente[2] qu'après avoir examiné attentivement le sol, on a la preuve évidente qu'à une époque qui n'est pas très éloignée, le pays doit avoir été abondamment boisé.

»Le *Chêne*, qui était la représentation du Jupiter Celtique[3], se distinguait ici, comme dans tous les autres pays, par une sorte particulière de consécration, et la *Plaine des Chênes*, l'*Arbre du champ de l'Adoration*[4], sous lesquels les chefs Dalcassiens étaient inaugu-

[1] *Cantos of Mutability*, où, en décrivant l'Irlande, il parle des « bois et des forêts dont elle abonde.» Dans son *Aperçu sur l'état de l'Irlande*, en parlant plus particulièrement du pays situé entre Dublin et Wexford, il dit aussi « quoique toute l'étendue de la contrée soit montueuse et couverte de bois, on y voit cependant beaucoup de belles vallées, etc.» Campion assure pareillement que l'Irlande était couverte de bois, mais leur destruction doit avoir été assez rapide pour que pas beaucoup plus d'un siècle après que Spencer et Campion écrivaient : nous voyons sir Henri Piers, dans sa *Description chorographique du comté de Meath*, déplorer le manque de bois de charpente « dont il était anciennement si bien fourni, » et recommander au parlement de pourvoir à la hâte à la « plantation de toutes sortes d'arbres dans ce pays. » (*Collectan.* vol. 1.)

[2] « Je ne vis jamais cent acres de terre contigus en Irlande, dans lesquels je n'aie trouvé des signes évidens qu'ils furent jadis des bois ou au moins des superficies très boisées. Des arbres et des racines d'arbres de la plus grande dimension ont été déterrés dans tous les marais et dans les comtés cultivés ; et les troncs d'arbres renversés montrent que la destruction ne remonte pas à une date bien ancienne.» (Arthur Youug, *Voyage en Irlande.*)

[3] Ἄγαλμα δὲ Διὸς Κελτικὸν ὑψηλὴ δρῦς. (Max. Tyr. *Serm.*, 38.)

[4] *Magh-Adhair.* « Plaine ou champ d'adoratiou ou du culte, où un temple ouvert, consistant en une enceinte de hautes pierres dressées avec une grande pierre plate appelée *Cromleac*, servant d'autel, avait été bâti par les Druides..... Plusieurs plaines du nom de Magh-Adhair étaient connues en Irlande, mais il y en avait une surtout dans le pays

rés, et le *Chêne Sacré* de Kildare, montrent à quelle époque ancienne et pendant combien longtems dût régner cette branche particulière de la religion primitive. (P. 57).

C'est encore un fait admis par tous les archéologues, que le culte des pierres a été une superstition commune à toutes les premières races, et nous aurons bientôt à parler des formes que ce culte avait revêtues chez les Irlandais.»

4° Sacrifices humains. — Idole Crom-Cruach, le Moloch et le Saturne des Irlandais.

« Il n'est que trop certain que l'immolation des victimes humaines faisait partie de la religion des Irlandais, comme de celle de tous les pays où le culte Solaire était en honneur. La veille de la fête de *Samhin*, tous ceux que, dans le mois de mars précédent, les Druides avaient, du haut de leur tribunal sur le mont *Usneach*, condamnés à mort, étaient par suite de cette sentence solennelle brûlés entre deux feux[1]. En général cependant, la cérémonie qui consistait à faire passer entre deux feux soit les hommes, soit les animaux, paraît ne pas avoir eu pour objet de leur ôter la vie, mais était regardée simplement comme un moyen de purification périodique [2]. Ainsi il est dit dans une vieille énumération des

appelé maintenant le comté de Clare, où les rois de la race d'O'Brien étaient inaugurés. » (*Dictionnaire irlandais d'O'Brien*). C'est sous un arbre remarquable de cette plaine que la cérémonie de l'initiation des Rois Dalcassiens avait lieu. (O'Brien, *In voce Magh-Bile*). Dans les *Annales des Quatre-Maîtres* pour l'année 981, il est parlé de la destruction de cet arbre sacré.

Pour l'origine de quatre des grandes familles Dalcassiennes, savoir: les O'Briens, les Mac-mahons, les O'Kennedys et les Macnamaras, voyez *Rer. Hibern. Script. prol.*, 1, 133.

[1] Tiré d'un vieux manuscrit irlandais appartenant au savant antiquaire Lhuyd, cité par le docteur O'Connor. Voyez aussi le *Dictionnaire Irlandais* d'O'Brien, au mot *Bealtinne*, où cependant la traduction de ce passage est un peu différente de celle du docteur O'Connor.

[2] La coutume de purifier en passant entre deux feux paraît avoir été aussi universelle qu'elle était ancienne. « Les adorateurs du feu (dit Mai-

rites irlandais : « Les Druides allumaient deux grands feux, et » après avoir prononcé les paroles d'enchantement sur ces feux, » ils poussaient les bestiaux à travers, se conformant par là à un » usage annuel. » Mais ce qu'on ne peut nier, c'est que quelques-uns des plus terribles caractères de l'ancienne superstition chananéenne n'aient continué, jusqu'à une époque récente, à flétrir et à déshonorer les annales de l'Irlande; car, de même que les idolâtres Israélites, les Irlandais païens, non-seulement brûlaient de l'encens « dans les hauts lieux, sur les collines et « sous chaque arbre couvert de verdure, » mais pratiquaient avec une cruelle fidélité la criminelle coutume de Manassès et d'Achab, de faire passer leurs enfans par le feu. Une plaine située dans le district appelé aujourd'hui le comté de Leitrim, à laquelle on donna le nom de *Magh-Sleacth* ou *champ du Massacre*, était le grand théâtre, comme nous l'avons déjà dit, où se commettaient ces horreurs de la superstition ancienne; en effet, dans la nuit de *Samhin* le même tribut que les Carthaginois payaient à Saturne

monide, lib. III, c. 38) publièrent que ceux qui ne feraient point passer leurs enfans par le feu, les exposaient au danger de mourir.» (*Dupuis*, t. III, p. 740.) «Le récit d'une ambassade envoyée par Justin au Khakan, ou empereur, qui résidait alors dans une belle vallée près l'*Irtish*, fait mention de la coutume tartare qui consistait à purifier les ambassadeurs romains en les conduisant entre deux feux.» (Sir W. Jones, 5e *diss. sur les Tartares*.) «L'Irlandais le plus ignorant, dit Ledwich, conduit encore ses bestiaux à travers ces feux, comme un moyen infaillible de les préserver de tout accident futur.» Et Martin nous dit que les indigènes des îles occidentales de l'Ecosse, que l'on sait avoir été peuplées par des hommes venus d'Irlande, lorsqu'ils veulent peindre un homme dans un grand embarras ou une grande difficulté, disent qu'il est entre les *deux feux de Bel*. Les mêmes pratiques superstitieuses étaient observées dans les fêtes de la déesse Palès à Rome. « Per flammas saluisse pecus, saluisse colonos.» (Ovid. *Fast.* lib. IV, 805.) Niebuhr parle ainsi de cette ancienne cérémonie romaine : «La fête de Palès, la vingt et unième, lorsque le peuple de la campagne et les premiers habitans de Rome avaient coutume de se purifier en passant à travers un grand feu, comme nos ancêtres avaient coutume d'allumer les feux le jour de mai. »

en lui sacrifiant les premier-nés de leurs enfans [1], les Irlandais ne craignaient pas de l'offrir à leur principale idole *Crom-Cruach*[2]. Cette effroyable image, dont la tête était d'or, s'élevait entourée de douze idoles moins grandes, qui représentaient probablement les signes du zodiaque; car les rapports du culte du soleil avec l'astronomie ont été dans tous les pays la conséquence naturelle de cette croyance. (P. 32.)

5° Monumens religieux : Temples-Colonnes ou *Tours-Rondes*. — Tombes-autels.

Parmi les monumens antiques de l'Irlande, il n'en est point de plus remarquables que ceux connus sous le nom de *Temples-colonnes* ou *Tours Rondes*. « Il paraît que ces monumens étaient regardés comme très anciens au tems de Giraldus (12e siècle), ainsi qu'on le voit par l'histoire qu'il avait entendu raconter des pêcheurs de *Lough-Neagh* indiquant aux étrangers qui voguaient sur le lac la présence sous les eaux [3] des *Tours sacrées*, hautes et pointues, que l'on supposait avoir été submergées dans l'inondation par laquelle le lac avait été formé. Ce grand événement dont la vérité ou la fausseté ne change en rien le fait de l'époque à la-

[1] Diodore de Sicile, liv. 20.

[2] Dinseanchus, ms. cité *Rer. hibernic. script. prol.*, 1. 22. — Cette idole fut détruite par saint Patrice. « C'est, je pense, à la mémoire de cette célèbre destruction de l'idolâtrie, dit O'Flaherty, que, par un usage solennel et général en Irlande, on a consacré le dernier dimanche d'été, appelé communément *Domnach-Cromcruach*, c'est-à-dire le *dimanche de Black-Crom*, pour rappeler sans nul doute la figure horrible de ce spectre diabolique. » (*Ogygia*, part. 3, chap. XXII.) « *Crom-Cruach*, dit Keating, était le même dieu que Zoroastre adorait en Perse. » C'est à cette légère assertion de Keating que se rattache peut-être l'origine de toutes ces notions grossières et imaginaires que Vallancey accrédita plus tard.

[3] «Piscatores Turres istas, quæ more patriæ, arctæ sunt et altæ, nec non et rotundæ, sub undis manifestè, sereno tempore, conspiciunt.» (Giraldi *Cambria.*, *Dis.* II, c. 9.)

quelle on le fait remonter, est placé en l'an 62 de Jésus-Christ, par l'annaliste Tigernach, qui rapporte ainsi la date de ces constructions à des tems trop éloignés pour qu'on puisse les considérer comme l'ouvrage des chrétiens. » (P. 34.)

Plusieurs systèmes ont été élevés sur l'origine et la destination de ces constructions. Les uns les attribuent aux Danois ; mais alors il paraîtrait naturel qu'on trouvât des vestiges de semblables édifices, soit dans leur Scandinavie, soit dans les autres contrées de l'Europe dont ils s'emparèrent. Mais pas une seule trace de construction de cette nature n'a été découverte, pas une tradition où il en soit fait le moins du monde mention ; et pendant qu'en Irlande les *Tours-Rondes*, ou du moins ce qui en reste, se trouvent dans des lieux que les Danois n'ont jamais occupés, d'autre part, on ne sache pas qu'il en ait jamais existé une seule dans les principales provinces où ils s'établirent, comme, par exemple, Waterford et Wexford.

On ne saurait davantage attribuer la construction des Tours-Rondes aux premiers chrétiens qui habitèrent l'Irlande. Il est possible ou même vraisemblable que, trouvant ces monumens sur le sol, ils s'en soient servis comme d'oratoires ou de cellules pour les pélerins, ou de retraites pour les pénitens ; mais il serait absurde de supposer qu'une nation dont toutes les églises étaient en bois et en osier eût élevé des tours de pierre travaillées avec tant de soin pour devenir un monument sacré d'une destination très secondaire. Les monumens chrétiens ne parlent d'ailleurs nulle part de semblables constructions.

Une autre opinion qui consiste à faire de ces édifices des tours d'observation, des phares, tombe devant le fait que ces tours étaient souvent situées dans des lieux très bas et nullement propres à cet objet.

« Le nom de *Clocteach*, que l'on avait donné à quelques-unes, pourrait faire croire qu'elles avaient servi accidentellement de clochers ; mais en outre que leur forme et leur dimension n'admettaient pas le balancement d'une cloche de grandeur ordinaire, la circonstance surtout que la porte ou l'entrée est communément élevée au-dessus du sol de dix à seize pieds prouve suffisamment

qu'elles n'ont jamais été, sous aucun rapport, destinées à servir de clochers, pas plus qu'aux autres différens usages modernes que l'on se plaît à leur assigner. Dans les ornemens d'une ou deux de ces tours, l'on voit des traits évidens d'un style d'architecture plus nouveau, et qui prouvent qu'on les a ajoutés à la construction primitive, à une époque postérieure. La même remarque s'applique aussi aux crucifix et autres emblèmes chrétiens que l'on voit sur la tour de Swords et aussi sur celle de Donoughmore[1]. Les figures de la Vierge et de saint Jean, que l'on aperçoit sur l'une des Tours-Rondes d'Écosse, doivent avoir été de même une addition postérieure, à moins que, comme il paraît vraisemblable d'après la description des voûtes sur lesquelles ces figures sont placées, la construction elle-même ne soit d'une date entièrement récente, et comme la tour de Kineth, en Irlande, une imitation comparativement moderne de l'ancienne forme païenne.

» Comme le culte du Feu passe incontestablement pour avoir fait partie de l'ancienne religion du pays, l'opinion que ces Tours furent originairement des Temples du Feu, paraît la plus probable de toutes celles qui ont été proposées. A celle-ci on objecte que les constructions fermées sont tout-à-fait en contradiction avec les grands principes de la religion Celtique, qui croyait déroger à la nature divine que de circonscrire son culte dans des enceintes limitées par des murailles et par des toits, principe raffiné au nom duquel les Mages poussaient Xercès à brûler les temples de la Grèce. Il paraît certain cependant qu'à une époque postérieure l'usage des temples fut adopté par les Perses eux-mêmes, quoique, en même tems ils ne continuassent pas moins à offrir leurs sacrifices sur des collines et en plein air, employant les Pyrées, introduits par Zoroastre, comme de simples oratoires, dépositaires du feu sacré[2]. Un simple autel

[1] Une gravure représentant la tour de Swords, avec un crucifix au sommet, se trouve à la fin de l'ouvrage de Molyneux sur *la Dioptrique*.

[2] « Cependant tous les auteurs arabes et persans cités par M. Hyde et M. d'Herbelot attribuent à Zerdusht l'établissement des Pyrées. »

avec un brasier ardent par-dessus formait tout ce temple, et c'était là que l'on allumait le feu pour aller ensuite l'adorer dans les hauts lieux. Jusqu'à ce jour, comme nous l'apprennent les auteurs modernes qui ont parlé des Perses, la partie du temple appelée la *place du feu* n'est accessible qu'aux prêtres[1]. Et en supposant que nos tours aient été pareillement des temples, dans lesquels la flamme sacrée était conservée à l'abri de toute profanation, la circonstance singulière de leur entrée rendue si difficile par la grande élévation qu'elle se trouve avoir au-dessus du sol s'explique en même tems d'une manière satisfaisante.

» Mais il y a une chose qui corrobore plus fortement encore cette opinion sur l'origine des *Tours-Rondes*. Avant qu'on eût découvert dans aucune partie de l'Europe continentale un seul monument d'une construction analogue, il avait été trouvé près de *Bhaugulpore*, dans l'Indostan, deux tours qui avaient une exacte ressemblance avec celles de l'Irlande. Ces temples indiens, dans toutes les particularités de leur conformation[2], avec leur porte ou entrée

(Foucher, *Mémoires de l'Académie*, t. 29.) M. Foucher a démontré que les deux systèmes, en apparence contradictoires, celui de Zoroastre, qui établit des temples du feu, et celui du vieux mode d'adoration en plein air, existaient ensemble. « Pour lever cette contradiction apparente, il suffit d'observer que les Pyrées n'étaient pas des temples proprement dits, mais de simples oratoires d'où l'on tirait le feu pour sacrifier sur les montagnes. — Voir l'article inséré dans les *Annales* sous le titre de : *Essai philologique et historique sur les temples du feu dont il est parlé dans la bible*, par M. l'abbé Arri, et la gravure qui représente quatre de ces monumens pris chez différentes nations, t. XIV, p. 27 et 48.

[1] Anquetil du Perron, *Zend Avesta*, tom. II.

[2] *Courses et Voyages*, par lord Valentia, t. II. « J'ai considéré avec beaucoup de plaisir, dit sa seigneurie, deux *Tours-Rondes* véritablement singulières, à un mille nord-ouest à peu près de la ville. Elles ressemblent beaucoup à ces constructions irlandaises qui ont embarrassé jusqu'ici les antiquaires des autres pays, à l'exception pourtant de celles qui sont les plus ornées. Il est très singulier qu'aucune tradition ne s'explique à leur égard, et qu'elles n'inspirent aucun sentiment de respect aux Hindous. Le rajah de Jyanégur les regarde comme saintes, et il a fait bâtir

élevée de quelques pieds au-dessus du sol, leurs quatre fenêtres près du sommet, faisant face aux quatre points cardinaux, et enfin leur petit toit arrondi, sont, à en juger par la description que l'on en fait, exactement semblables à nos *Tours-Rondes*; et, comme elles aussi, sont regardées comme ayant appartenu à une forme de culte aujourd'hui éteinte et même oubliée. Une des objections élevées contre l'opinion qui veut que les Tours Irlandaises aient été des *temples du Feu*, savoir qu'il n'était pas nécessaire de les élever à une si grande hauteur[1], est surabondamment réfutée par la description fournie par quelques auteurs des pyrées ou temples du Feu des Guèbres. Nous avons ouï dire que quelques-uns de ces derniers s'élevaient à près de cent vingt pieds[2], hauteur qui est celle des tours les plus élevées de l'Irlande; et un intelligent voyageur en décrivant les ruines de l'un d'eux qu'il avait vues près de Bagdad, dit: « L'esquisse annexée montrera la ressem-» blance de cette colonne avec les anciens monumens de cette na-» ture si communs en Irlande[3].» (P. 37.)

6° De l'origine de ces monumens, de leur ressemblance avec des monumens indiens, et de leur destination.

«C'est sur la ressemblance remarquable que l'on dit exister entre les temples-colonnes de *Bhaugulpore* et les *Tours-rondes* d'Irlande qu'un ingénieux historien n'hésite pas à tirer de ce pays l'origine du peuple irlandais; et il n'y a, certes, nulle extravagance, il faut bien le dire, à supposer une migration en Irlande d'hommes venus de ce pays à quelque époque éloignée. L'opinion que l'Iran et les

une petite maison pour recueillir le grand nombre de ses sujets, qui viennent annuellement pour offrir leurs adorations en ce lieu.»

[1] Le docteur Milner, *Voyage en Irlande*, lettre XIV. «La tour de Kildare est regardée comme plus haute de quatre pieds que la colonne Trajane à Rome.» (D'Alton.)

[2] « Ces édifices sont des rotondes d'environ trente pieds de diamètre, et d'une élévation de près de cent vingt pieds.» (*Voyages de Hanway en Perse*, vol. I, partie 3, ch. 43.)

[3] *Récit personnel de l'honorable major Keppel*, vol. I, chap. 7.

parties occidentales de l'Asie furent dans le principe le centre commun d'où les peuples se dispersèrent dans toutes les régions du monde semble être confirmée par les traditions historiques d'un grand nombre de nations, aussi bien que par le résultat des recherches philologiques et archéologiques des savans. Les peuples Celtiques et Teutoniques mettaient leur orgueil, les uns et les autres, à faire descendre leur race des tribus qui se répandirent dans l'Occident à la suite de la guerre de Troie. La chronique saxonne fait venir les premiers habitans de la Bretagne de l'Arménie ; et le grand législateur des Scandinaves, Odin, était, dit-on, parti avec ses compagnons des environs du Pont-Euxin. Il ne serait pas difficile à ceux qui prétendent que les Celtes et les Perses étaient originairement le même peuple[1], de signaler les traits frappans d'affinité que l'on observe entre les Irlandais païens et les Perses ; mais, indépendamment de cette hypothèse, les rapports anciens et de longue durée que l'Irlande, par le moyen des Phéniciens, paraît avoir conservés avec l'Est, expliqueraient suffisamment la diversité des formes du culte qui furent importées sur ses rivages et qui finirent soit par s'incorporer tout-à-fait dans la religion du pays, soit par former un point de croyance distinct et séparé.

» C'est de cette manière que fut introduite l'adoration des idoles travaillées, lesquelles remplacèrent ainsi en beaucoup d'endroits, comme nous l'avons vu en parlant de l'idole *Crom-Cruach*, la première superstition qui se réduisait à l'adoration de pierres grossières dressées en cercle. C'est aussi à ce même rite nouveau qu'appartenaient ces images dont on a trouvé quelques fragmens en Irlande, et qui, d'après la description qui en a été donnée[2],

[1] Cluverius, Keysler, Pelloutier et autres. « A l'égard des Perses, dit Pelloutier, ils étaient certainement le même peuple que les Celtes. »

[2] Par le gouverneur Pownall, dans son rapport à la Société des antiquaires, en 1774, sur ces curiosités et autres encore que l'on trouve en Irlande. En parlant de l'une de ces figures qu'il croit avoir été une image symbolique de *Mithra*, il remarque que les *Caditaniens* avaient coutume de se servir de ces faces à rayons, et il ajoute : « D'après les rapports connus et confirmés de cette colonie phénicienne ou carthaginoise

étaient de bois noir, couvertes et enduites d'une légère plaque d'or, et ornées d'un travail ciselé consistant en une multitude de rayons qui partaient d'un centre commun, ainsi que sont d'ordinaire les images du Soleil. Il y avait aussi dans cette seconde période religieuse [1] un objet d'adoration que l'on appelait *Kerman-Kelstach* [2], l'idole favorite des *Ultoniens*, qui avait pour piédestal la pierre d'or de *Clogher*, et avait, à en juger par la description qu'on en fait, à peu près la même forme que l'ancien Hermès des Grecs [3]. Il n'est pas invraisemblable que ce soit par le même canal au moyen duquel ces graves innovations furent introduites en Irlande que l'on connut dans ce pays, à une époque encore plus récente, les *Temples-Colonnes* de la religion du feu des Orientaux, et que même une colonnie de *Guèbres*, partie des bords de la mer Caspienne, ait trouvé le moyen de pénétrer jus-

avec l'Irlande, toute difficulté, relativement à cette forme symbolique, cesse. » Poursuivant l'examen qui s'offre naturellement de lui-même sur ce sujet, le savant antiquaire ajoute : « Quelle que puisse avoir été cette image, je dois la rapporter à la période théologique la plus récente, plutôt que de la faire remonter à la théologie Celtico-Druidique des plus anciens habitans de l'Irlande : c'est aux colonies, ou plutôt aux établissemens ou centres d'affaires du peuple de Carthage ou de Gades, et non à ceux des Phéniciens originaires, que se rattache tout ce que j'ai dit jusqu'ici, et ce que je dois dire encore sur ce sujet. »

[1] C'est à une étymologie encore plus récente qu'appartient la croyance des Irlandais, à une espèce de génies ou fées, appelés *Sidhes*, que l'on supposait habiter les collines agréables. (*Lanigan*, vol. 1, chap. 5.) Dans la même classe de *Sidhes*, Vallancey place le Ban-Sidhe ou Banshee, « jeune démon, comme il l'explique, que l'on croyait veiller sur chaque famille, et faire connaître la mort d'un parent aux personnes éloignées. » (*Justific. de l'anc. hist.*) Il y avait aussi les Suires ou nymphes de la mer, que Vallancey prétend avoir été les *Deæ Syriæ* ; elles sont représentées par Keating jouant autour des vaisseaux des héros Milésiens, pendant leur traversée en Irlande.

[2] La note de Cathold-Maguir, citée par O'Flaherty, *Ogygia*, part. III, chap. 22.

[3] « Πλάττεται δὲ καὶ ἄχειρ, καὶ ἄπους, καὶ τετράγωνος, τῷ σχήματι ὁ Ἑρμῆς. » (Phurnutus, *de Naturâ deorum*. Cantab. 1670, p. 31.)

qu'en Irlande, et y ait déposé, comme des énigmes indéchiffrables pour l'avenir, ces monumens remarquables avec lesquels on ne trouve quelques points de ressemblance que dans les ruines correspondantes des monumens de la patrie primitive de ces peuples.

» Nous avons déjà parlé brièvement de la liaison étroite qui existait entre le culte du Soleil et l'art de l'astronomie. Les quatre fenêtres faisant face aux quatre points cardinaux, que l'on voit dans les temples-colonnes de l'Irlande aussi bien que dans ceux de l'Orient, étaient sans doute établies pour servir aux observations astronomiques, pour déterminer, par exemple, les époques d'équinoxe et de solstice, et pour régler par ce moyen le retour périodique des festivités religieuses. Les Phéniciens eux-mêmes construisaient leurs édifices sur le même plan, et l'on nous dit que dans le temple de Tyr où se trouvaient les deux fameuses colonnes dédiées au *Vent* et au *Feu*, il y avait aussi des piédestaux dont les quatre côtés, envisageant les points cardinaux, portaient sculptées sur leur surface les quatre figures du zodiaque qui marquent dans le ciel la position de ces quatre points[1]. Il n'est pas douteux que les *Tours-Rondes* d'Irlande n'aient été construites dans le même but de servir aux observations astronomiques, et une preuve évidente qu'elles durent être employées à cet usage, c'est que nous les voyons appelées *indices célestes* par quelques annalistes Irlandais. Ainsi, dans le récit que l'on trouve dans les *Annales des Quatre-Maîtres*, d'un affreux orage arrivé à *Armagh*, on dit » que la ville fut enveloppée par la foudre dans une si affreuse éten- » due, qu'il n'y eut ni hôpital, ni église cathédrale, ni palais, ni » indice céleste qu'elle n'atteignît de sa flamme dévorante[2]. » Avant que ces sortes d'accidens et d'autres semblables eussent détruit

[1] Josèphe, *Antiq.*, l. VIII, c. 2.

[2] *Annal. ult. ad ann.* 995; aussi *Tigernach* et les *Annales des Quatre-Maîtres* pour la même année. Tigernach ajoute : « qu'il n'était jamais arrivé avant en Irlande, et qu'il n'arrivera jamais qu'au jour du jugement une semblable visitation. » Le savant Colgan, parlant de ce récit des annalistes, prétend que la destruction s'étendit jusqu'aux « églises, aux clochers et aux Tours d'Armagh, » distinguant ainsi les Tours-Rondes des clochers.

ces tours, leur nombre dut avoir été très considérable [1]. S'il faut en croire Giraldus, il paraît que, de son vivant, elles étaient très communes dans le pays, et il faut convenir que si les Irlandais voulaient témoigner leur zèle pour l'objet commun d'adoration en multipliant les temples élevés en son honneur, ils ne faisaient en cela que suivre l'exemple des Grecs, comme celui des Perses, adorateurs du feu [2].

» Il reste encore à examiner aussi brièvement que possible une ou deux hypothèses relatives à l'origine et à la destination de ces monumens. Quelques auteurs ont pensé que les usages auxquels ils devaient servir étaient semblables à celui de ces tourelles que l'on voit près des mosquées turques, et que du sommet de ces constructions, on le suppose du moins, les prêtres proclamaient l'arrivée des nouvelles lunes et l'approche des festivités religieuses. On conjecture qu'une espèce de trompette[3], qui a été déterrée dans le voisinage d'une de ces tours, et qui porte une grande ouverture par côté, devait servir à aider la voix qui faisait ces annonces au peuple. Une autre remarque à faire au sujet de ces tours, c'est qu'elles étaient des symboles de cette ancienne religion orientale dont le dieu *Mahadeva* ou *Siva* [4] était l'objet:

[1] On compte généralement qu'il en reste encore cinquante-six; mais le Rév. M. Wright, au sujet de *Glendalough*, en élève le nombre à soixante-deux, et M. Brewer (*Beautés de l'Irlande*, Introduction) est de l'opinion que « quelques-unes de ces tours qui restent encore dans les parties inconnues du pays, ont été entièrement omises par les auteurs. »

[2] En parlant des Prytanées, qui, selon Bryant, n'étaient autres que des tours destinées à garder le feu sacré, un savant auteur dit: « Lorsque nous considérons qu'avant le siècle de Thésée, chaque village de l'Attique avait son prytanée, nous pouvons apprendre de là combien généralement le culte du feu dut dominer dans ces tems reculés. » *Dissertation sur la Scirophorie athénienne.* Pas plus anciennement que le dixième siècle, lorsque Ebn Haukal visita *Pars* (la Perse), il n'y avait, « nous dit-il, aucun district de province ou aucun village qui n'eût son temple du Feu. »

[3] Voyez une description de ces sortes de trompettes dans Camden de Gough, et dans *Collectan. de reb. hibern.*, n° 13.

[4] Voyez à l'appui de cette opinion les coïncidences imaginaires signa-

tandis que, d'un autre côté, un ingénieux écrivain, adoptant l'une des hypothèses les plus savantes, mais les moins soutenables qui aient été émises sur ce sujet, prétend qu'elles furent élevées dans le cinquième ou sixième siècle par les anciens cénobites et évêques, aidés par les rois et les toparques nouvellement convertis, et servaient comme de places fortes où l'on déposait en tems de guerre et au moment du danger les vases sacrés, les reliques et les livres appartenant aux églises[1], qui se trouvaient dans le voisinage. Essayer de rendre une semblable assertion même seulement plausible, et soutenir qu'au tems où les églises elles-mêmes étaient grossièrement construites en bois, on ait pu avoir l'intention ou le pouvoir de leur adjoindre des ouvrages d'un travail aussi parfait[2] que ceux dont nous parlons, serait vraiment, il faut le dire, un tour de force peu ordinaire; mais la vérité est, que ni alors, ni à aucune autre époque que l'on puisse désigner dans le cours entier des annales d'Irlande, il n'a jamais existé que l'on sache un état de choses tel qu'il puisse résoudre le problème de ces tours, ou donner sur elles une interprétation satisfaisante en en-

lées par le général Vallancey entre l'*Eocad* des Irlandais et les *Bavany* des Hindous, comme aussi entre le *Muidhr* ou pierre du soleil des premiers, et le *Mahody* des Gentous. *Justification de l'ancienne histoire d'Irlande*, pages 160, 212 et 506. M. O'Brien suit aussi cette même opinion dans les recherches habiles, mais beaucoup trop imaginaires, qu'il a publiées dernièrement sur ce sujet.

[1] *Recherches sur l'origine et l'usage primitif de la Tour-Colonne Irlandaise*, par le colonel Harvey de Montmorency Morres.

[2] Le docteur Milner, qui est une haute autorité sur de tels sujets, dit en parlant de ces constructions : « Le travail de ces tours est excellent, comme on peut s'en convaincre en les voyant, et comme il est prouvé par leur durée. »(*Recherches*, etc., let. 14.) Il n'y a pas de mots, toutefois, qui puissent faire connaître d'une manière plus forte le tems que ces constructions ont duré déjà et peuvent durer encore, que le simple fait contenu dans la phrase suivante : « En général, elles se sont conservées entières jusqu'à ce jour ; tandis que quelques églises, situées près d'elles, tombent en ruines ou sont totalement détruites. » (Sir Brereton, *Sur les Tours Rondes*, Société archéolog. de Londres.)

pliquant tout à la fois l'objet de leur construction et la civilisation avancée des architectes qui les élevèrent. Il faut donc les rapporter à des tems placés bien au-delà des souvenirs historiques. On pourrait difficilement contester que ces édifices n'aient été dans l'origine destinés à des usages religieux ; et ceux qui se sont assurés par eux-mêmes, d'après les preuves que l'on trouve dans les écrits des antiquaires, qu'il exista jadis entre l'Irlande et quelques pays de l'Orient une très ancienne et très étroite relation, ne doivent pas conserver beaucoup de doutes sur le lieu de naissance du culte aujourd'hui inconnu, dont ces tours restent encore comme de solitaires et impérissables témoignages. »

A. C.

Traditions juives.

DÉCISIONS ET USAGES
DE LA SYNAGOGUE
SUR LES MARIAGES MIXTES.

La Synagogue n'a jamais toléré les mariages mixtes. — Raisons alléguées par les rabbins ; — Semblables à celles des Pères. — Synode juif de 1806. — Napoléon plus tolérant que le roi de Prusse. — L'Église moins sévère que la Synagogue.

(Extrait d'un travail sur *le divorce dans la Synagogue.*)

« *Texte :* Le synode juif tenu à Worms en 4790 (1030 de l'ère vulgaire), sous la présidence du célèbre Rabbi *Gherschon*, défendit à tout hébreu, sous peine d'excommunication, de répudier sa femme, si elle ne donne pas son plein consentement au divorce.

» *Note :* Est exceptée de cette disposition la femme qui abandonne le judaïsme pour un autre culte. Car, en ce cas, son mari resté juif, non-seulement peut la répudier malgré elle, mais il peut aussi, si elle est absente, lui constituer d'autorité un fondé de pouvoir à l'effet de recevoir pour elle la lettre de divorce[1]. »

A cette occasion, je ferai remarquer que la Synagogue, laquelle, pour les points qui ne la séparent pas essentiellement du christianisme, marche devant l'Église catholique comme une grande ombre projetée en avant, et repousse les doctrines qui ont produit le protestantisme; la synagogue, dis-je, n'a jamais toléré les mariages mixtes, soit avec les non-juifs, soit avec des juifs d'une secte dissidente.

[1] Voyez la *Somme théologique* de Rabbi *Joseph Karo*, 4e partie, art. 1, § 10, et art. 140, § 5, et Cf. art. 115, avec les *annotations* de R. *Samuel-ben-Uri-Scheraga*, sous le titre *Bet-Schemuel*.

Les rabbins assignent à cette prohibition deux motifs également graves : 1° le danger pour la partie qu'ils appellent *fidèle* de perdre la foi, soit par suite de l'autorité du mari ou par l'ascendant de la femme : כי יסיר [1]; 2° le danger de procréer des ennemis de la religion.

Le Talmud déclare [2] que ces paroles du texte : « Vous ne vous » unirez point à eux par des mariages, vous ne donnerez pas » vos filles à leurs fils et vous n'accepterez point leurs filles pour » vos fils; parce qu'elles persuaderont à vos fils de ne pas me » suivre [3];» ces paroles, dis-je, s'appliquent à tout mariage avec une personne capable de *séduire* et de *détourner* de la vraie croyance [4], לרבותכל המסירים.

[1] Deutér. VII, 4.

[2] Aux traités *Kidduschin*, fol. 66, verso, et f. 68, v.; *Yebamot* fol. 25, recto; de l'*Idolâtrie*, fol. 36, v.

[3] Neque sociabis cum eis conjugia. Filiam tuam non dabis filio ejus, nec filiam ejus accipies filio tuo : quia *seducet filium tuum ne sequatur me.* (Deut. c. VII, 3, 4.)

[4] Voyez *Maïmonides*, traité *Issurè-Bia*, chap. XII, où il cite l'exemple d'Esdras, qui fit renvoyer toutes les femmes étrangères que les Hébreux avaient *prises* en Babylonie.

Je dis *prises* et non *épousées*, car la séparation d'avec ces femmes eut lieu pour cause d'empêchement dirimant. Elle n'exigeait point la formalité du divorce, גט, qui est indispensable pour dissoudre les mariages légitimes (Voy. Esd. ch. X, v. 10). Vos *transgressi estis* et duxistis uxores alienigenas ut *adderetis super delictum* Israël... Il est à remarquer que le texte original ne se sert pas ici de l'expression ordinaire *épouser* : לקח ou נשא, mais du mot והשיבו, qui veut dire simplement « et *vous avez établi* (sous-entendu dans vos maisons) *des femmes étrangères* », ce que les Septante rendent parfaitement en traduisant ἐκαθίσατε. Comparez les versets 14, 17, 18 dans l'hébreu et dans le grec. Louis de Dieu, frappé de l'emploi de cette expression insolite, la rapporte à l'éthiopien où sa racine signifie *épouser une femme.* Mais s'il y avait bien réfléchi, il se serait convaincu que l'écrivain sacré a dû avoir une intention particulière en se servant de cette expression, qui ne paraît en aucun endroit du texte hébreu de l'Ancien-Testament dans le sens d'*épouser une femme.*

C'est par la même raison, je veux dire le danger d'être entraîné vers une autre religion, que les rabbins défendent le concubinage avec des femmes non juives[1]. *R. Moïse de Kotzi* rend compte des efforts qu'il faisait en l'an 4996 (1236 de l'ère vulgaire), en insistant longuement sur ce point dans ses sermons pour obliger *beaucoup de juifs*, en Espagne, à se séparer des concubines chrétiennes qu'ils entretenaient[2]. « Car, dit-il, ces rela-
» tions ont pour résultat qu'on s'attache aux *infidèles*, desquels le
» Très-Saint (béni soit-il !) nous a séparés. On se détourne de
» Dieu, et l'on devient traître envers lui. Celui qui a commerce
» avec une *étrangère*, doit être considéré comme s'il était devenu
» le gendre du faux dieu de cette femme שהבועל את הגויה
» כאלו נתחתן לעז, ainsi que s'exprime le prophète[3] : «Juda
» est devenu infidèle... car Juda a profané la sainteté de Jéhova,
» et il a cohabité avec la *fille du dieu étranger*.» Cette application du texte est un emprunt que le rabbin fait au Talmud[4].

Les théologiens catholiques s'appuient également sur ce verset du *Deutér.*, pour défendre les mariages avec des non-catholiques[5].

Si, en deux endroits de ce chapitre et dans le précédent, il y a נשא, c'est une véritable catachrèse.

Le texte d'Esdras continue : « Et dederunt manus suas ut ejicerent uxores suas et *pro delicto suo* arietem de ovibus offerrent. » Ici encore l'hébreu ne porte pas *répudier* שלח ou גרש, mais *faire sortir*, *renvoyer de la maison*, להוציא ; et les Septante, se conformant à l'intention de l'auteur de l'original, mettent τοῦ ἐξενέγκαι, *emittere, expellere*. Aux versets 11 et 16, le texte original se sert du verbe בדל au passif, qui signifie *se séparer*, *s'éloigner*. Les Septante rendent ce verbe fidèlement en traduisant διαστάλητε, διεστάλησαν.

[1] Dans la *Dissertation sur le divorce dans la Synagogue*, dont la présente digression sur les mariages étrangers fait partie, on voit qu'aux yeux des rabbins le concubinage en soi-même n'est pas un péché.

[2] Voyez le *grand ouvrage des préceptes*, de ce rabbin, précepte négatif 112e.

[3] Malachie, II, 11.

[4] Traité *Sanhédrin*, fol. 82, recto.

[5] Voyez Perroné, *Prælectiones theol.*, tract. *de matrim.* cap. IV, n. 272.

Saint Ambroise fait cette belle réflexion : « Il n'y a peut-être » rien de plus grave que de s'unir à une étrangère ; c'est un vrai » sacrilége. Car, comme cette union doit être sanctifiée par l'im- » position du voile et la bénédiction du prêtre, comment peut-on » dire qu'il y a union, là où il n'y pas accord de la foi? Lorsque » la prière doit être commune, comment peut-il y avoir une » charité commune entre deux personnes séparées de dévotion[1]? »

Saint Jérôme flétrit ces alliances d'une matière toute particu- à son génie. Faisant allusion à la loi du Deutér.[2], il dit : « N'atta- » chons pas en couple à la même charrue l'âne à côté du bœuf[3]. »

Il serait trop long d'entrer dans le détail de toutes les explications que le Talmud et les rabbins donnent au sujet des mariages *en apparence* bigarrés[4] dont l'Ancien-Testament offre des exemples. Il suffit d'avertir que, d'après ces docteurs, aucune de ces alliances n'était en opposition avec la loi qui défend d'épouser des individus étrangers au culte d'Israël. La prohibition de ces mariages remonte cependant jusqu'au berceau de la nation, puisque les fils de Jacob répondirent à Sichem et à son père[5] : « Nous ne pouvons faire cette chose de donner, לתת, notre sœur » à un homme *incirconcis* (par conséquent étranger à notre culte); » car se serait une *profanation* et un *blasphème*[6]. »

Un poète ancien, Théodote, cité par Eusèbe, met ces paroles

[1] Sed propè nihil graviùs quam copulari alienigenæ ubi et sacrilegii flagitia conflantur. Nam cum ipsum conjugium velamine sacerdotali et benedictione sanctificari oporteat, quomodò potest conjugium dici ubi non est fidei concordia? Cùm oratio communis esse debeat, quomodo inter *dispares devotione* potest esse conjugii communis caritas? (*Epist.* 19, cl. 1. Edit. des Bénéd., t. II, p. 844.)

[2] XXII, 10.

[3] Ne scilicet arenus in *bove et asino*. (*Ad Ageruchiam*, n. 6, p. 903 du t. I, éd. de Vallarsius, in-4.

[4] J'appelle *mariages bigarrés* ou mariages étrangers, les mariages avec des *infidèles*; par *mariages mixtes*, on entend ordinairement les mariages avec des *hérétiques*.

[5] Genèse, XXXIV, 14.

[6] C'est ainsi que *R. Sal. Yarhhi* expose le terme חרפה du texte, en

dans la bouche de Jacob[1] : « Car la loi ne permet pas *cela* aux » Hébreux, d'admettre des étrangers dans la famille comme » gendres ou belles-filles. Ils ne doivent prendre que des per- » sonnes qui puissent se glorifier d'être de la même extraction » qu'eux »[2].

Les alliances des *fils de Dieu* avec les *filles des hommes,* dont le Seigneur fut si profondément offensé [3], n'étaient autre chose, d'après les plus graves et les plus judicieux rabbins, que des mariages entre individus de la race fidèle de Sem, et individus de la race infidèle et impie de Caïn. La race fidèle de Sem avait conservé pure la révélation faite au premier homme, et observait les préceptes primitifs, appelés plus tard *les sept préceptes Noachides*[4].

Nous trouvons donc encore ici les docteurs de la synagogue les plus accrédités à l'unisson de ceux de l'Eglise. Car ceux-ci font prévaloir cette explication à l'exclusion de l'opinion insoutenable de quelques docteurs anciens de l'une et de l'autre, lesquels, trompés par le faux livre d'*Hénoch,* avançaient que ces enfans de Dieu étaient des *anges*, c'est-à-dire des anges déchus, à qui la qualification d'*enfans de Dieu* ne va guère. Les rabbins que je viens de citer ne veulent pas admettre que des anges, êtres purement spirituels, soient susceptibles de la grossière passion de la chair; et en cela ils rendent gloire à Jésus de Nazareth qui, créateur des anges comme Dieu, et par conséquent connaissant parfaitement leur nature, dit : « Dans la résurrection, ils ne se marieront

le rendant par שמץ פסול et גדוף. Saint Jérôme, cet admirable hébraisant, traduit également le terme de l'original par *deux expressions* qui rendent toute la force du sens que lui donne Yarhhi : « Quod *illicitum et nefarium* est apud nos. »

[1] *Prép. év.* l. IX, ch. 22, p. 250 de l'éd. grecque de Rob. Estienne.

[2] Οὐ γὰρ δὴ θεμιττόν γε τόδ' Ἑβραίοισι τέτυκται
Γαμβρούς ἀλλοθεν εἴς γε νυοὺς ἀγέμεν ποτὶ δῶμα
Αλλ' ὅστις γενεᾶς ἐξεύχεται εἶναι ὁμοίης.

[3] *Gen.* VI, 2.

[4] Voy. Rabbi *Isaac Abarbanel*, commentaire sur le *Pentateuque*, *Gen.* VI. — *Aben-Ezra*, commentaire, *Ibid.*; et Rabbi *David Kimhhi Racines hébraïques*, article בנה.

» pas ; mais *ils seront comme les anges qui sont dans le ciel* [1]. »

Je n'en finirais point si je voulais citer tous les docteurs et commentateurs de l'Ecriture sainte parmi les chrétiens, qui dans ces alliances *condamnables* du VIe chap. de la *Genèse* ne voient que l'union mal assortie des *fidèles* Sémites avec les *infidèles* Caïnites, ou mieux, comme dit saint Augustin, le mariage de ceux qui étaient dans la *cité de Dieu* avec ceux qui appartenaient à la *cité du démon* [2].

Mais rien n'est plus intéressant pour notre sujet que les opinions qui furent émises dans le sein de l'assemblée des Juifs convoquée à Paris en 1806, lorsque l'ordre du jour de la séance du 4 août amena la discussion de la réponse préparée par la commission à la troisième des questions proposées par l'empereur Napoléon, savoir :

« Une juive peut-elle se marier avec un chrétien, et une chré-
» tienne avec un juif ; ou la loi veut-elle que les juifs ne se ma-
» rient qu'entre eux [3] ? »

Les membres laïques, dont la plupart faisaient bon marché des principes religieux qu'ils ne connaissaient pas plus qu'ils ne les

[1] In resurrectione neque nubent neque nubentur, *sed erunt sicut angeli Dei.* Marc, XII, 25.

[2] Quas etiam mysticè appellamus Civitates duas; hoc est, duas societates hominum, quarum est una quæ prædestinata est in æternum regnare *cum Deo*, altera æternum supplicium subire cum *diabolo* (de C. D. XV, c. I,). Sed pertinuit ad Deum, quo ista (Genèse, V) inspirante conscripta sunt, has duas societates suis diversis generationibus primitùs digerere atque distinguere, ut seorsùm *hominum*, hoc est, secundùm hominem viventium, seorsùm autem *filiorum Dei*, id est, hominum secundùm Deum viventium, generationes contexerentur (*Ibid.* C. VIII). Facta est permixtio, et iniquitate participatâ quædam utriusque confusio Civitatis...; ac sic *filii Dei*, *filiarum hominum* amore sunt capti, atque ut eis conjugibus fruerentur, in mores societatis terrigenæ defluxerunt, desertâ pietate quam in sanctâ societate servabant (*Ibid.* C. XXII). Et priusquàm *filii Dei*, qui et angeli Dei dicti sunt, filiabus hominum, hoc est secundùm hominem viventium, miscerentur : filii scilicet Seth filiabus Cain (*Ibid.* C. XXIII).

[3] Voyez *Collection des actes de l'assemblée des Israélites de France et*

respectaient, voulaient répondre par l'affirmative pure et simple. Cela les accommodait d'abord pour leur propre compte, puis ils savaient que c'était complaire au désir du maître qui n'aimait pas la contradiction, et dont ils voyaient sans cesse le sabre suspendu sur leur tête, plus terrible que l'épée de Damoclès. Mais la condescendance des principaux rabbins, si dociles jusqu'alors, s'arrêta à la dernière limite posée par leur code. La conscience religieuse dont ils étaient pénétrés leur donna le courage de résister ouvertement au projet *sacrilége* (mot de l'un d'eux) de la commission.

Je trouve dans le procès-verbal les passages suivans, dignes d'être médités :

1° « Un rabbin dit que le mariage *est un acte religieux*; que les » personnes qui le contractent doivent donc professer la même » religion [1]. »

L'Eglise, depuis les tems Apostoliques jusqu'au grand Pape Grégoire XVI qui, de nos jours, occupe si glorieusement la chaire du Prince des apôtres, a constamment regardé le mariage comme un acte religieux et l'a mis au nombre des sept sacremens [2].

2° « Un rabbin pense que le mariage avec des chrétiens est » défendu : il prie l'assemblée d'observer que lorsque Moïse a » prononcé la défense à l'égard des nations proscrites, il l'a moti- » vée sur la présomption et la crainte que la séduction des femmes » ne détournât les hommes de la loi de Dieu, au nom duquel il » parlait ; que par conséquent la même probabilité de séduction » existant toujours relativement à toutes les autres nations, la » défense de pareilles liaisons existait aussi [3]. »

Un membre opposé à l'opinion des rabbins, entr'autres raisons qu'il allégua en faveur de son parti, faisait valoir surtout la suivante : « On a cherché à s'appesantir sur les inconvéniens domes-

du royaume d'Italie. Paris, 1806, chez Treuttel et Würtz, tome 1, page 132.

[1] Page 142 de la *Collection.*

[2] Voyez le *Concile* de *Trente*, Sess. 24, can. 1. — Perroné *de Matrim.* cap. 1, p. 224. t. 7, 1re édit. de la Propagande.

[3] Page 143 de la Coll.

» tiques que ces mariages peuvent entraîner; mais a-t-on dit un » mot *des grands avantages politiques* qu'ils présentent. S'il fallait » mettre en balance les uns et les autres, pourrait-on douter de » la supériorité des derniers? Non [1]. »

Moi, qui ai connu un grand nombre de juifs qui avaient fait partie de cette assemblée, et qui, hélas! pour mon malheur, ai été apparenté à un des principaux rabbins qui y avaient figuré, je puis affirmer que dans l'intention de l'orateur, parfaitement comprise par ses collègues, ces *avantages politiques* n'étaient autre chose que *l'avantage* de ne pas exciter la redoutable colère de sa par trop chatouilleuse Majesté Impériale et Royale. C'est ce qui donnera la clef de la réponse suivante :

» 3° Un rabbin répond : « qu'ON DOIT DIRE LA VÉRITÉ » SANS EN CALCULER LES CONSÉQUENCES. Il déclare que » son opinion est, que le mariage avec les chrétiens ne peut être » permis[2]. »

A la vérité, la majorité qui se composait des laïques *philosophes* dont j'ai fait connaître les dispositions, décida que les juifs peuvent s'unir à des non-juifs ; mais tout l'effet de cette réponse se trouva neutralisé par ces mots remarquables qu'on fut obligé d'y ajouter :

« Mais on ne doit *point laisser ignorer* que l'opinion des rabbins » est contraire à ces sortes d'alliances. Selon leur doctrine, comme » le mariage d'après le talmud, exige *pour sa célébration*, des cé- » rémonies religieuses appelées *kidduschin*, et la bénédiction usi- » tée en pareil cas, nul mariage n'est valable *religieusement* » qu'autant que ces cérémonies ont été remplies. Elles ne pour- » raient l'être à l'égard de deux personnes qui ne reconnaissent » pas également ces cérémonies comme sacrées[3]; et dans ce cas » les époux pourraient se séparer[4], sans qu'ils eussent besoin du » divorce religieux. Telle est l'opinion des rabbins membres de » l'assemblée. En général, ils ne seraient pas plus disposés à bénir

[1] Page 144, ibid.

[2] Ibid.

[3] Voyez le passage de St-Ambroise que j'ai rapporté plus haut.

[4] Le *Code Napoléon* contenait la loi anti-catholique du divorce.

» le mariage d'une chrétienne avec un juif que les prêtres catho-
» liques[1] ne consentiraient à bénir de pareilles unions. »

J'ajouterai un point, que dans sa réponse, l'assemblée n'avait pas besoin de qualifier, savoir : que lors même que la cérémonie religieuse aurait lieu pour ces mariages *bigarrés*, elle serait nulle et de nul effet, ou, comme disent les théologiens de la synagogue : «Les kidduschin ne prennent point[2], אין קדושין תופסין.

Ainsi, un despote absolu, un soldat irascible tel que Napoléon, qui prenait sa volonté de fer pour la suprême loi, ne trouva pas mauvais que des grands rabbins de ses états suivissent en matière de mariages bigarrés la voix de leur conscience, et prescrivissent aux autres rabbins, leurs subordonnés, de ne prendre aucune part à ces unions, *théologiquement illicites*. Et de nos jours nous avons à gémir sur les scandaleuses violences d'un Prince qui sévit contre les évêques catholiques de son royaume, quand ils suivent la même ligne de conduite que les rabbins français gardaient en face de l'homme qui a tenu si longtems le roi de Prusse sous sa botte à l'écuyère !

Encore la sévérité des rabbins en ce point dépasse-t-elle de beaucoup celle de l'Église. Car celle-ci dans des cas prévus, *ob graves causas*, et moyennant certaines conditions, accorde des dispenses pour les mariages mixtes, tandis que ceux-là ne se départent en aucune manière de leur כי יסיר (*quia seducet*). Ils refusent, non-seulement de bénir ces mariages, mais aussi d'y assister *passivement*. Si malgré cela, on a passé outre et contracté un mariage de cette espèce, il est aux yeux de la synagogue comme non avenu. L'Église, au contraire, reconnaît comme valides les mariages mixtes une fois contractés, quelle qu'en ait été l'irrégularité, sauf le cas d'empêchement dirimant canonique.

[1] Remarquez que les rabbins ne font pas mention des ministres protestans.

[2] Voyez Talmud, traité *Kidduschin*, fol. 68, v.; traité *Yebamot*, fol. 25 r. et fol. 45 v.—Maïmonides, traité *Isschut*; chap. IV, § 15.—Moïse de Kotzi, *préc. affirm.* 48e, fol. 125, col. 3.—*Somme théologique* de R. Jos. Karo, 4e partie, art. 44, § 8.

C'est en effet ce qui résulte du *bref* du pape Pie VIII, de sainte mémoire, à l'archev. de Cologne et aux évêques de Trèves, etc., en date du 25 mars 1830 :

« Maintenant, nous voulons et ordonnons par les présentes » lettres, que les mariages mixtes qui, à partir de cejour (25 mars » 1830) seraient célébrés dans vos diocèses sans les formalités » prescrites par le Concile de Trente, soient regardés, pourvu » qu'il ne s'y oppose point d'autre empêchement canonique diri- » mant, pour valides et pour de vrais mariages, ainsi que par » notre autorité Apostolique, et nonobstant toutes dispositions » contraires, nous déclarons et établissons que ces mariages se- » ront des mariages véritables et valides. Ainsi, les personnes » catholiques, qui, dans la suite auraient contracté des mariages » de cette manière, pourvu toutefois qu'il ne s'y opposât pas » d'autre empêchement canonique dirimant, devront être » instruites par leurs pasteurs qu'elles ont contracté un mariage » véritable et valide[1]. »

Il y a plus, les protestans n'appartiennent pas à l'Église; ils se sont retirés de l'unité catholique[2]. Malgré cela, ainsi que nous venons de le voir, l'Église permet en certains cas le mariage avec eux, tandis que les rabbins étendent l'exclusion la plus absolue du mariage, même aux individus appartenant à la communauté d'Israël, dès qu'ils n'adhèrent pas pleinement à tout ce qu'en-

[1] Nunc autem, per nostras has litteras volumus et mandamus, ut matrimonia mixta quæ posthac in vestris Diæcesibus contrahi contingat, non servatâ formâ à Tridentino Concilio præscriptâ, si eisdem nullum aliud obstet canonicum dirimens impedimentum, pro ratis ac veris connubiis habeantur; prout Nos auctoritate Nostrâ Apostolicâ matrimonia eadem vera et rata fore declaramus, atque decernimus, contrariis non obstantibus quibuscumque. Quocircà Catholicæ personæ, quæ in posterum matrimonia hoc modo contraxerint, dum nullum aliud iis obstaret dirimens canonicum impedimentum, à sacris Pastoribus edocendæ erunt ipsas verum et ratum conjugium inivisse.

[2] Cum eadem sit ratio, dit le docte P. Perronné, infidelium et hæreticorum, seu acatholicorum. Dogma siquidem, seu articulus fidei est : *Extra Ecclesiam Catholicam nullam dari salutem* (Ubi supra n. 271).

seigne la synagogue. Ainsi, point de mariage, sous le second temple, entre juifs et samaritains, ni de nos jours entre les juifs *rabbanites* ou traditionnaires, qui forment le gros de la nation, et les *caraïtes* ou autres dissidens. Ceci est un fait connu; et Buxtorf n'a pas manqué d'en instruire le lecteur de sa *Synagogue judaïque* : « Ils ne contractent point de mariages avec eux, dit-il [1]. »

Les juifs qui abandonnent le culte pharisaïque de la synagogue actuelle, pour une autre religion, ne cessent pas pour cela d'être considérés par les rabbins comme *Israélites* [2], bien entendu *Israélites pécheurs* [3]. Par conséquent, leur mariage religieux avec des personnes israélites, serait valable, *prendrait* [4]. Cependant il est défendu aux juifs de contracter mariage avec eux [5]. Si un mariage de cette nature se trouve être un fait consommé, de quelque manière que ce soit, il faut chercher à le dissoudre par le divorce. Pour parvenir à ce but, *tous les moyens sont bons*. Nous avons vu plus haut que si c'est la femme qui est devenue chrétienne, on lui constitue d'autorité un procureur qui la représente pour recevoir la lettre de divorce, bien que d'après les principes de la théologie juive, la lettre de divorce n'opère la séparation qu'autant qu'elle est remise *dans les propres mains de la femme* ou de celui que de sa pleine volonté elle a délégué à cet effet [6].

[1] Nulla cum ipsis ineunt connubia. cap. I.

[2] Voyez la *Correspondance théologique* de R. *Sal. Ben-Adéret*, lettre 194e, qui s'appuie de l'autorité de Rabbi *Meir*, dont l'opinion se trouve développée dans le traité *Kidduschin* du Talmud, fol. 36, r.

[3] Cependant un peu plus *pécheurs* que le Seigneur Baron de Rothschild, quoiqu'il mange des côtelettes de porc et des pieds de cochon, tout comme si c'étaient des morceaux de victimes pacifiques du temple de Jérusalem.

[4] Talmud, traité *Yebamot*, fol. 47 r. — Maïmonides, traité *Isschut*, chap. IV, § 15, avec l'annotation de la glose *Migdal-Hoz*. — Moïse de Kotzi; *préc. aff.*, 48e fol. 125 col. 3. — *Somme théol.* de Jos. Karo, 4e partie, art. 44, § 9.

[5] Voyez la *corresp. théolog.* du *Raschba*, lettre 1162e.

[6] R. *Sal. ben-Adéret*, lettre 38.

Si c'est l'époux qui est devenu chrétien, et qu'il refuse de donner la lettre de divorce à sa femme restée juive, on tâche de l'y contraindre, si c'est possible, par l'intervention de l'autorité *profane du pays*. « Si l'on peut, disent les rabbins, on lui fait ap-
» pliquer des coups de bâton jusqu'à ce qu'il dise : *je consens à di-*
» *vorcer*[1]. Ne peut-on pas obtenir la dissolution du mariage? alors
» la femme doit s'enfuir jusqu'au bout du monde plutôt que de
» cohabiter avec cet homme. Elle est obligée, dit R. *Sal. ben Adé-*
» *ret*, que j'ai si souvent cité[2], de le fuir, comme on fuit un ser-
» pent, מהוייבת היא לברוח מפניו כבורח מפני הנחש.

Hélas! moi qui trace ces lignes, j'ai bien été victime moi-même de cette excessive intolérance des rabbins. L'épouse de majeunesse[3], la mère de mes enfans, a été forcée par eux à fouler aux pieds les sentimens attachés à ces deux titres, plutôt que de vivre avec un mari catholique!

Le Ch. DRACK,

Bibliothécaire de la Propagande.

[1] Il y a des exemples d'Israélites convertis qui ont donné à leurs femmes juives le *libellum repudii*, *more judaico*. Mais le savant Pape Benoît XIV qualifie ces divorces d'*abus détestables* (*de Syn.* lib. VI, cap. IV, n. 6), et il les défendit expressément en 1747 par la Constitution insérée dans le *Bullaire*, tome 2, const. XXXVIII, vol. 5, p. 403.

[2] Lettre 1162e de sa *corresp. théol.*

[3] Mal. II, 14.

Littérature contemporaine.

LES

SOUVENIRS DE L'AMITIÉ,

OU

VIE ET OPUSCULES DE P. L. ARONDINEAU[1].

Voici un livre qui fera fortune parmi la jeunesse chrétienne : c'est la vie d'un séminariste, mort à 20 ans, et qui, à cet âge, avait déjà vécu successivement deux vies pleines et fécondes, s'il en fut jamais ; une vie de poète qui commence à 12 ans et se termine à 16, une vie de saint qui s'ouvre à 16 ans et se ferme à 20.

Né de parens pauvres, P.-L. Arondineau n'eut d'autre maître d'écriture que les lettres de son frère, et cependant dès l'âge de sept ans il entretenait une correspondance assez active avec son aîné. Il apprit aussi presque seul les premiers élémens de la grammaire latine, et ce ne fut qu'un jeu pour lui. Sans avoir jamais eu aucun maître de dessin, il crayonnait avec une délicatesse admirable tout ce qui le frappait, au point qu'un artiste ayant trouvé quelques-unes de ses esquisses dit à ses parens : Vous devriez en faire un peintre ; mais l'enfant voulut être prêtre, il entra dans un petit séminaire où ses talens purent se developper plus librement, et bientôt il eut surpassé ses condisciples dans tous les genres. Mais c'est vers la poésie surtout qu'il tourna son activité surprenante. Les vers latins, les vers grecs, et surtout les vers français coulaient de sa plume avec une merveilleuse facilité ; ce que les autres pouvaient à peine faire en prose d'écolier, il le faisait en vers charmans.

[1] Paris, chez S. J. Camus, rue Cassette, 20. — 2 vol. in-8, 6 fr. — 2 vol. in-12, 3 fr.

On trouvait des vers sur tous ses cahiers, dans son bureau, autour de lui; partout il en semait de petites pièces, comme l'arbre abandonne ses feuilles aux vents d'automne ; c'était pour lui un jeu, une habitude. Lui donnait-on un pensum? souvent il le faisait en vers. En un mot, il réalisait perpétuellement l'hyperbole du poète latin :

Quidquid tentabam scribere versus erat.

Sa pensée se pliait à tous les rhythmes, et spontanément et sans nul effort ; elle prenait toutes les allures avec une gracieuse souplesse. Tous les poètes qu'il lisait, il les imitait, et souvent il les égalait ou même les surpassait; et cela, sans le chercher, sans même y songer. Homère, Virgile, Lafontaine, Gresset. J.-B. Rousseau, Ossian, Lamartine, semblent passer successivement en lui, sans lui faire perdre un instant son naturel original et la tournure élégante et souple de son esprit. Eglogues, fables, dithyrambes, cantates, odes, satires, stances, élégies, romances, cantiques, ballades, méditations et harmonies poétiques, fragmens épiques et dramatiques etc., jaillissaient en foule de sa pensée comme les flots d'une source vive. C'était un prisme éblouissant où mille couleurs venaient se jouer et qui présentait toujours de nouvelles faces. Parcourez ses opuscules, vous serez stupéfait de la flexibilité et de la puissance de cet écrivain de quinze ans. Sans doute tout n'est pas parfait ; mais dans tous les genres, vous trouverez quelques pièces d'une beauté ravissante. Voulez-vous des vers? Lisez, par exemple, les *stances à son frère*, son *harmonie sur le ciel*, *l'hymne du soir à bord d'un vaisseau*, les *deux enfans au lit de mort de leur mère*, les *Adieux à la Poésie*, etc., et vous croirez lire Lamartine dans son beau tems. Voulez-vous de la prose? En voici, et de la prose la plus pure, la plus élégante, la plus originale qu'il soit possible de voir. Ce sont des *lettres*, un *discours contre l'usage des viandes* prononcé au réfectoire le 1er jour de Carême, puis un *plaidoyer* adressé à des examinateurs pour les porter à la clémence. Voulez-vous quelque chose de plus sérieux? Lisez le *songe d'un grand homme;* c'est une discussion originale, profonde du système de M. de La Mennais sur le principe de la certitude. Vien-

nent ensuite des *écrits ascétiques*, simples et purs, profondément sentis, des *notes théologiques* et entre autres des *réflexions* sur le Néo-Catholicisme, qui attireront l'attention des hommes les plus graves et leur donneront à penser.

Et malgré la richesse de ce volume d'*Opuscules*, il s'en faut bien que nous possédions tous les écrits sortis de la plume féconde d'Arondineau; son humilité nous en a dérobé une bonne partie; il avait jeté au feu les plus remarquables peut-être; et ce sont ses maîtres et ses condisciples qui ont conservé ce qui reste. Pour justifier nos éloges nous voudrions que l'espace nous permît de nombreuses citations, mais nous sommes contraints de nous borner à une seule. Nous choisirons donc une pièce qui se rattache à la crise la plus décisive de sa vie. Vers la fin de ses *humanités*, la Poésie avait fatigué son corps débile par des émotions trop vives et trop fréquentes; il passait les nuits presque entières en rêveries poétiques, et cela, non par un travail pénible, mais pour céder à un besoin; il en résulta une exaltation fébrile, et une surexcitation nerveuse qui l'eurent bientôt épuisé. Dans l'intérêt de sa santé, et aussi pour que l'imagination n'étouffât point par un développement excessif les autres facultés de sa belle intelligence, on dut lui interdire ce qui faisait tout son bonheur. Ce fut une lutte terrible, quand il fallut faire ce douloureux sacrifice; il combattit près de deux ans avant de pouvoir s'y résoudre; souvent pendant cet intervalle on le surprit à la chapelle, le visage tout en feu, et des larmes brûlantes roulaient le long de ses joues. Il cédait, il promettait d'obéir, mais bientôt il retombait. C'est dans un de ces momens de combat qu'il écrivait la pièce suivante :

ADIEUX À LA POÉSIE.

Adieu rêves, transports! plus de chants, plus de lyre....
Sévrons de ce nectar un cœur infortuné.
N'allaitons plus ce cœur d'un si tendre délire;
Brisons entre nos mains ce luth d'or, qui soupire
Comme un jeune époux couronné.

Car on m'a dit : « Le Ciel accuse ta folie,

» Enfant, tu ne dois pas chanter ainsi toujours,
» Ne vas pas t'enivrer de trop de mélodie,
» Mais bois, silencieux, la coupe de ta vie,
» Et glisse muet sur tes jours !

» Pose un frein à ta bouche, et ris d'un art frivole;
» Laisse sous les rameaux siffler l'oiseau craintif.
» Toi, prépare ton cœur pour une autre parole,
» Sans suivre le penchant et la vaine auréole
» Des chantres au cinnor plaintif. »

Adieux donc, chants d'Eden, céleste symphonie
Des lyres de Daphnis, des harpes du Thabor!
Ma muse a soupiré le chant de l'agonie.
Adieu, blanc séraphin, bel ange d'harmonie,
Qui me couvrais d'une aile d'or !

Je ne chanterai plus ! — Mais, avant de me taire,
Je veux que mon beau luth vibre un dernier soupir ;
Je veux que sous l'abri du chêne solitaire
Il rende encore un son doux et plein de mystère,
Comme un cygne qui va mourir.

Je ne chanterai plus ! ni le jour, ni dans l'ombre,
Quand le ciel est couvert du manteau noir des nuits ;
Soit qu'aux champs dépouillés voltige un brouillard sombre,
Soit que le printems vienne avec ses fleurs sans nombre,
Avec ses plaisirs et ses bruits !

Je ne chanterai plus une vague pensée ;
Je ne chanterai plus mes bonheurs et mes maux,
Les bois, la grande mer, la cloche balancée,
Le ciel, les vitraux peints, et la flèche élancée
Des hauts clochers de nos hameaux.

Pourtant à mon berceau j'eus des songes étranges !
Jeune encor, je me plus à moduler des vers;
Je bégayai du Christ les sublimes louanges,
Je chantai les oiseaux, et le ciel, et les anges,
Et l'épine des buissons verts.

Pourtant, plus d'une nuit, sur ma couche passée,
Mon cœur harmonieux veilla dans les concerts,
Souvent d'un rêve d'or sa langueur fut bercée,

Et par les séraphins mon âme cadencée
Crut se réveiller dans les airs.

Pourtant j'aimais voguer sur une eau qui s'épanche
Du vert pilier des monts jusqu'aux saules du val,
Lorsque la nuit paraît et que sa reine blanche
Pour voir son beau corps pâle avec attrait se penche
Sur le miroir du pur cristal.

Pourtant, en moi je sens un penchant qui m'entraîne,
Une voix qui me dit: « Chante, » et moi j'ai chanté,
Non pour un feu trompeur qui s'éteint dans la plaine,
Mais comme le ramier qui murmure sa peine
Au bois par la brise agité.

Je suis bien malheureux ! sans soupirs et sans aile,
Je ressemble à Jacob sur l'Euphrate ou le Nil;
Mais Jacob accordait sa cithare fidèle,
Jacob chantait parfois sur sa harpe immortelle
Pour se consoler dans l'exil.

Tout chante autour de moi ! le tonnerre sur l'onde,
Le tendre rossignol au bois silencieux,
Le vent sur la montagne ou sur la mer profonde,
Sur la grève les flots, l'homme en ce triste monde,
Les anges au plus haut des cieux.

Les cieux ! là tu marquas, Seigneur, ma destinée !
Là m'attend en silence un luth d'ivoire et d'or;
Mais mon âme ici-bas, d'épine environnée,
Languissante, bat l'air de son aile fanée
Qui brûle de prendre l'essor.

Ah ! je voudrais monter vers ce lieu plein de charmes,
Ce pays de plaisir, d'amour et de bonheur,
Où la sainte Sion vit pure et sans alarmes,
Où le céleste époux sèche toutes les larmes
D'épouses dormant sur son cœur !

Je languis..... Le captif à la plage étrangère
Soupire son malheur afin de l'adoucir :
Je languis aussi moi, prisonnier sur la terre :
Dieu, laisse-moi mon luth pour bercer ma misère,
Laisse-moi chanter ou mourir.

N'y avait-il pas un instinct prophétique dans ces vers :

Les cieux ! là tu marquas, Seigneur, ma destinée, etc

et dans ce dernier cri de son âme :

Laisse-moi chanter ou mourir !

Dieu lui a donné la plus belle part ! La poésie terrestre lui a été interdite, il lui a été ordonné de *glisser muet sur ses jours*, il n'a répété et traduit dans la langue humaine aucun des sons mélodieux de cet immense concert que chantent ici-bas toutes les créatures ; sa voix était trop pure pour se mêler aux bruits de ce monde ; il est mort, il est allé chanter avec les anges le chant de l'éternité. — Il n'a pas seulement laissé, dans ses écrits, d'admirables *leçons de littérature*, mais il a légué au monde l'exemple de sa vie, le modèle de toutes les vertus. Au lieu de n'être qu'un poète, il a été un saint, et certes l'un vaut bien mieux que l'autre ; le plus souvent les poètes n'ont de vertu que dans leurs livres ou tout au plus dans leur imagination ; ils s'en croient dispensés quand elle leur a passé par l'esprit ; ils pensent l'avoir suffisamment pratiquée quand ils l'ont comprise, sentie, exprimée dans leurs vers. Les poètes sont trop souvent des missionnaires infidèles, qui s'adorent et se font adorer s'ils peuvent, et sacrifient des âmes en holocauste à leurs fantaisies. Mais les saints, voilà les hommes de la vertu pratique et réelle ; ils ne comprennent pas seulement le bien, ils le font ; ils ne le font pas seulement comprendre, ils le font faire, parce que leur vie est plus éloquente que les plus beaux vers. Si le *petit Pierre* fût devenu un grand poète, il eût pu sans doute entretenir quelques nobles rêveries dans des âmes oisives, mais il n'eût pas converti une seule âme, tandis que par ses exemples il fera longtems de saints prêtres ; le monde aurait connu son nom ; mais il eût peut-être été inconnu des anges. Éternellement il brillera au ciel parmi cette humble et modeste constellation de jeunes saints dont l'influence, inaperçue de la foule, prépare de si grandes choses dans l'ombre et dans le silence de nos séminaires ; près de Louis de Gonsague, des Stanislas Kostka, des Berchmans, des Calixte Frèze et des Gohier, il veillera sur nos jeu-

nes lévites ; comme une étoile lumineuse et protectrice, il les dirigera dans leur marche et les conduira au but suprême de toutes choses, au salut des hommes et à la manifestation de la gloire divine.

Jeunes gens, qui désirez vous consacrer aux sublimes fonctions du saint ministère, et qui travaillez à y préparer votre âme dans le silence de la retraite, prenez et lisez ce livre ; vous y trouverez tout à la fois plaisir, encouragement et force ; méditez cette vie, et la vôtre en deviendra meilleure. Peut-être ne savez-vous pas toujours entendre cet ange gardien qui nous suit tous depuis l'enfance et ne cesse de nous parler, mais dont la voix échappe aisément à l'âme distraite dans le calme même de la solitude. Eh bien ! en voici un autre que Dieu vous envoie, un ange plus semblable à vous, un ange qui a vécu de votre vie, mais qui a su trouver le chemin du ciel, et qui vous l'apprendra ! Prenez-le donc pour guide et pour ami. Puis, si quelque jour votre ardeur venait à défaillir, si vous sentiez vos pas chanceler ou s'appesantir dans la route pénible où vous marchez, si des pensées de découragement s'agitaient dans votre tête abattue, le souvenir d'Arondineau descendrait vers vous comme une céleste apparition ; il toucherait votre cœur, et aussitôt une vie, une force nouvelles commenceraient à couler dans vos veines.

Et vous, jeunes poètes, qui regardez l'*art* comme la dernière fin de l'homme, et ne comprenez rien de mieux que l'idéal de ce monde visible, prenez aussi et lisez ce livre. Voici une âme qui a compris et senti aussi bien que vous toutes les beautés, toutes les séductions de la nature ; mais tout cela ne lui a point suffi ; s'élevant au-dessus même de l'idéal de cette nature, elle a trouvé un autre monde meilleur, et ce monde lui a paru si beau, qu'elle n'a plus jeté un seul regard en arrière jusqu'à ce qu'elle pût s'y envoler pour toujours ; il y a donc réellement au-dessus de cette vie une autre vie bien plus parfaite pour laquelle nous sommes faits ; si la vie du poète, qui est l'idéal de la vie naturelle, n'a pu contenter cette âme, elle était donc destinée à une vie surnaturelle que rien de fini ne peut nous offrir. Oui, l'homme est ici-bas, comme l'enfant au sein de sa mère ; il n'a point la conscience

de la vie qui germe en lui, il ne soupçonne pas ce qu'elle peut être un jour, et cependant il s'agite, il souffre, il sent qu'il n'est que le commencement informe, l'ébauche incomplète de l'homme parfait, *initium aliquod creaturæ*, comme dit l'Apôtre; il y a en lui un besoin profond de l'infini; et s'il veut s'entendre lui-même, il reconnaîtra que pour être *achevé*, il doit s'unir à Dieu, vivre de sa vie et participer de sa nature[1]. Vous languissez intérieurement, dévoré, comme l'*Amaury* de Sainte Beuve, par une sorte de consomption spirituelle; plus d'une fois peut-être vous avez été tenté de *fermer les ailes* comme *Escousse* et *Chatterton*, parce que *l'air vous manquait*. Eh bien! voici un frère, qui a senti tout ce que vous sentez, qui a souffert bien plus que vous ne souffrez; mais il a trouvé dans la religion cet air qui vous manque, et ces ailes puissantes que nulle fatigue, nul obstacle ne peuvent briser, et qui emportent l'homme jusqu'au sein de Dieu! —Vous vous plaignez, vous appelez la mort, parce que vous ne savez pas vivre: mais voyez les grandes choses que la grâce a faites dans cette âme, sœur de la vôtre, et comprenez ce qu'elle opérerait en vous si vous le vouliez.—Approchez-vous de ce lit et regardez ce jeune homme! Il y a plusieurs années qu'il endure des souffrances intérieures et extérieures que Dieu seul a pu mesurer, il a vu sa vie couler goutte à goutte, et le voilà arrivé en face de la mort, sans qu'il lui ait échappé une plainte, un regret. Une sainte espérance, une joie paisible rayonnent autour de son front pâle, comme un lointain reflet des splendeurs éternelles. Oh! comme il devient grand et sublime dans son agonie! Dites-moi, ne voudrait-on pas échanger la plus belle gloire littéraire contre une pareille mort?—Voulez-vous savoir qui lui a appris à mourir ainsi? Demandez à sa vie: elle vous le dira.

L'abbé H. DE V.

[1] Ut efficiamini divinæ consortes naturæ. S. Pierre II, ch, I, v. 4. Fecisti nos ad te, Deus, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te. S. Aug. *Confess.* l. I, c. I, n. I.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE.—ROME. *Allocution de notre S. P. le pape Grégoire XVI, tenue dans le consistoire secret du 27 avril 1840 sur la persecution et les nouveaux martyrs du Tonkin et de la Cochinchine.*

Vénérables frères,

Depuis longtems, vous le savez, nous gémissons sur la déplorable situation des chrétiens dans le *Tonkin* et dans les contrées voisines, et sur les persécutions nombreuses auxquelles leur foi est soumise depuis longtems. Nous n'avons pas oublié d'humilier notre âme devant Dieu, et d'ouvrir les trésors des indulgences de l'Église, afin d'exciter ses enfans à offrir au Seigneur très clément des prières quotidiennes et d'autres œuvres de piété pour leurs frères exposés à une si grande tribulation. Cependant notre douleur a trouvé un adoucissement dans le courage invincible d'un grand nombre que ni la crainte des dangers, ni les chaînes, ni les verges, ni les autres souffrances de longue durée, ni l'aspect même de la mort présente n'ont pu détourner de la profession de la foi catholique. Aujourd'hui que des témoignages suffisans sont arrivés peu à peu à ce Saint Siége, sur les principaux événemens qui se sont passés dans ces pays durant les dernières années, nous avons pensé qu'il nous appartenait de proclamer devant vous la vertu de ceux qui ont livré leur corps pour la foi du Christ, et de célébrer avec vous Jésus-Christ lui-même, triomphant dans la personne de ses soldats.

Et pour reprendre les choses à l'année 1835, le missionnaire *Marchand* s'est montré, dans le royaume de *Cochinchine*, athlète courageux du Christ. Saisi par les soldats du roi, qui se rendirent maîtres d'une sorte de camp, où il était détenu par les séditieux, il fut jeté dans une cage de fer ainsi qu'une bête féroce, et conduit à la ville capitale. Là, vainement sollicité par la violence des tourmens à abandonner le Christ, il fut mis à mort par ordre du roi, sur la fin du mois de novembre de la même année, en haine de la foi. En ces mêmes lieux et à la même époque, brilla un *jeune Chinois*, fils unique d'une veuve, qui, après avoir souffert avec courage pendant près de deux ans les tourmens d'une dure prison, livra avec joie, pour le Christ, sa tête au glaive du bourreau : tête que

sa pieuse mère, présente à l'exécution, recueillit quand elle eût été séparée du tronc.

En l'an 1837, dans le royaume de *Tonkin*, ont été glorifiés les noms du prêtre *Jean Charles Cornay*, et du fidèle indigène *François-Xavier Càn*. Le premier, exerçant les fonctions de missionnaire dans ce pays, fut saisi par les infidèles, enfermé dans une cage, et après avoir essuyé les flagellations les plus cruelles qui lui furent infligées pendant trois mois pour le faire renoncer à la foi du Christ, il mourut enfin pour cette foi au mois de décembre de ladite année. Il eut la tête tranchée, et ses membres furent coupés à morceaux et jetés par ignominie de divers côtés. L'autre, qui exerçait dans cette même contrée les fonctions de cathéchiste, mourut pour le Christ au mois de novembre, après avoir demeuré dans les chaînes pendant vingt mois, subi des tortures sans nombre, et excité, par sa constance invincible dans la foi, l'admiration et des fidèles et des infidèles.

Nous sommes obligé d'en passer sous silence un grand nombre d'autres sur lesquels nous ne savons presque rien autre chose de précis, si ce n'est qu'à l'époque dont nous parlons, ou bien durant les années suivantes, beaucoup d'entre eux ont également lavé leurs vêtemens dans le sang de l'Agneau, et que les autres, quoique n'ayant pas encore perdu la vie pour Christ, ont persévéré fermement dans la confession de l'Évangile, malgré les persécutions et les tortures qu'ils ont eu à supporter. Nous avons appris que, parmi ces derniers, avait particulièrement éclaté le courage de *beaucoup de femmes chinoises*, chez lesquelles l'ardeur de la foi a dominé la faiblesse du sexe.

Mais, dans le cours de ces dernières années, un grand nombre d'autres ont souffert la mort pour le Christ, et des relations apportées ici parlent en détail de leur triomphe. Parmi eux se trouve le prêtre *François Jaccard*, missionnaire dans le royaume de *Cochinchine*, qui, jeté depuis longtems dans les fers et transporté en divers lieux, après avoir donné partout de nombreuses preuves de son invincible fermeté, fut enfin étranglé en haine de la foi, au mois de septembre de l'année 1838. Un jeune fidèle indigène, *Thomas Thien*, a souffert le même genre de mort avec lui.

Cette même année sera principalement célébrée dans l'histoire des églises du *Tonkin*. Pendant son cours elles ont vu des fidèles laïcs, beaucoup de prêtres, de saints évêques obtenir la couronne impérissable du martyre. Le premier à citer est le vénérable frère *Ignace Delgado*, de l'ordre des Prêcheurs, évêque de *Mellipotamos* et vicaire apostolique dans

la partie orientale du royaume, qui, après avoir, pendant quarante ans, donné ses soins à la province confiée à son administration, tomba, déjà appesanti par l'âge, au pouvoir des infidèles, qui l'enfermèrent dans une cage de bois. Il supporta avec la plus grande patience les tortures qu'on lui fit subir, et, accablé par la violence des tourmens et de la maladie qui s'y joignit, il s'endormit dans le Seigneur au mois de juillet de ladite année, avant que la sentence portée contre lui par les magistrats eût été revêtue de l'approbation royale. Cependant ces magistrats ne firent pas moins trancher la tête du mort; et cette tête, après avoir été exposée pendant trois jours au public, fut enfermée dans un panier avec des pierres et jetée dans les profondeurs du fleuve. Mais, par une merveilleuse permission de Dieu, il arriva (ainsi que le rapporte la relation envoyée ici) que cette tête sacrée fut retrouvée, après quatre mois environ, intacte et conservée dans toutes ses parties.

Cette mort de l'illustre vicaire apostolique, précieuse devant le Seigneur, avait été précédée, au mois de juin, par le martyre de son coadjuteur, le vénérable frère *Dominique Henarès*, du même ordre des Prêcheurs, évêque de *Fesseite*, qui avait vieilli en donnant ses soins aux âmes, en ces mêmes lieux, et qui, poursuivi par les soldats avec l'évêque dont nous venons de parler, puis, bientôt après, enfermé dans une cage, est mort après de longues souffrances, ayant eu la tête tranchée en témoignage de la foi.

Un pieux indigène, *François Chiêu*, a souffert le même genre de mort avec lui; il exerçait les fonctions de catéchiste, et il a confessé jusqu'à l'effusion du sang la foi du Christ dont il avait aidé les progrès. Peu de jours après, un prêtre indigène, *Vincent Yên, de l'ordre des frères Prêcheurs*, souffrit le même supplice, après avoir exercé, pendant quarante ans, les fonctions pénibles de missionnaire. Ce fut après avoir éprouvé divers genres de tourmens, qu'il demeura toujours constant dans la profession de la vraie foi, et il ne voulut même pas user d'un stratagème qu'un magistrat lui suggérait, afin d'éviter la sentence de mort, à savoir, de cacher sa dignité de prêtre, et de se donner pour médecin.

Après ceux-ci, et durant le mois de juillet, furent couronnés le missionnaire, *Joseph Fernandez, de l'ordre des frères Prêcheurs*, et le prêtre indigène *Pierre Tuân*, qui, l'un et l'autre, avaient travaillé pendant plus de trente ans à cultiver cette partie de la vigne du Seigneur. Joseph eut la tête tranchée après avoir donné d'éclatans exemples de courage chrétien, dans la cage où on l'avait renfermé et devant divers juges qui

avaient pris plaisir à le tourmenter. Quant à Pierre, quoique condamné par un semblable jugement, il mourut dans les fers pour la confession de la Foi sous le poids des douleurs et des tortures, avant que la confirmation royale de la sentence fût arrivée. Tel à peu près avait été, quelques jours auparavant, le sort d'un catéchiste indigène, *Joseph Uyén* du *tiers-ordre de saint Dominique*, qui tourmenté de diverses manières à cause de sa constance dans la foi, et après avoir enduré le supplice cruel de la Cangue, mourut au bout de quelques heures, par suite de ses blessures.

Bientôt après eut lieu la confession du célèbre prêtre indigène *Bernard Duè*, vénérable par son âge de 83 ans, qui, après de longs travaux consacrés au salut des âmes, pouvait à peine marcher par suite de la vieillesse et des maladies dont il était accablé, et néanmoins cédant, comme nous le pensons, à une impulsion particulière de la grace divine, il se livra lui-même aux soldats, proclamant, par des cris répétés, sa religion et sa dignité sacerdotale. Etant donc pris et vainement sollicité d'abandonner sa Foi, il subit divers genres de tourmens, et enfin une mort glorieuse, pour le Christ, ayant eu la tête tranchée au commencement du mois d'août, et cela malgré le bénéfice du privilège qui lui était applicable d'après le droit public du royaume, suivant lequel un octogénaire ne peut être condamné au dernier supplice. Avec lui, subit le même genre de mort un autre indigène de *l'ordre des frères Prêcheurs*, nommé *Dominique Diêu Hanh*, qui avait déjà longtems travaillé pour le bien des âmes, et qui, depuis peu avait souffert avec courage bien des tourmens pour l'amour du Christ. Peu de jours après encore, un autre athlète du Christ, *Joseph Viên*, prêtre indigène, qui avait passé seize ans dans les travaux du saint ministère, souffrit avec joie le même genre de mort pour la confession de la Foi.

Au mois de septembre, on vit marcher sur ces glorieuses traces un autre prêtre de la même contrée, *Pierre Tú, de l'ordre des frères Prêcheurs*, qui, avant d'avoir la tête tranchée, était non seulement demeuré constant dans sa foi au milieu des supplices, mais avait encore exhorté courageusement et en présence des juges les chrétiens enchaînés avec lui à la persévérance finale. Il eut pour compagnon, dans ce genre de martyre, *Joseph Cành*, homme d'un âge avancé et du tiers *ordre de Saint-Dominique*, très honoré par les fidèles de son bourg, et qui avait rendu de très grands services à la Religion. Enfin au mois de novembre, le prêtre *Pierre Dumoulin Borie* et deux autres prêtres indigènes moururent ensemble pour l'amour du Christ. Ces évènemens arrivèrent, comme nous l'avons dit, en l'année 1838.

Mais depuis, ces mêmes royaumes de *Cochinchine* et du *Tonkin* ont reçu un nouvel éclat du courage de trois soldats chrétiens. Jetés dans les fers, dès l'année précédente, dans le *Tonkin*, pour la confession de la Foi, le président de la province n'ayant pu les séparer de la charité du Christ ni par les promesses, ni par les menaces, ni par les tourmens, les fit placer sur l'image de notre saint Rédempteur après leur avoir fait prendre frauduleusement un breuvage qui leur fit perdre la raison. Peu après ce gouverneur écrivit au roi qu'ils avaient renoncé à la religion chrétienne en foulant aux pieds la croix. Mais ayant bientôt connu ce qui s'était passé, ces pieux soldats, qui déjà avaient été délivrés de prison et avaient reçu un secours pécuniaire, se hâtèrent d'aller au tribunal, et là, jetant publiquement devant les magistrats l'argent qui leur avait été donné par surprise, ils confessèrent de nouveau notre Foi en présence du président et déclarèrent qu'ils n'y avaient jamais renoncé et qu'ils lui seraient à l'avenir constamment fidèles.

Après cette noble et éclatante protestation contre le crime qu'on avait voulu leur faire commettre, deux de ces mêmes soldats, nommés *Nicolas* et *Augustin*, se rendirent, malgré la longue distance des lieux, à la capitale de la *Cochinchine*, et présentèrent au roi un écrit contenant l'exposé de ce qui leur était arrivé, et dans lequel ils protestaient de leur constance au service du Christ. Vainement sollicités de nouveau, par ordre du prince, à renier leur foi, ils obtinrent enfin heureusement au mois de juin de l'année dernière, la palme du martyre, et leurs corps, après que la tête en eut été séparée, furent coupés en quatre et jetés au fond de la mer.

Vous avez donc, Vénérables frères, dans ce discours que nous vous adressons, un court éloge de ceux qui, de tous les ordres du clergé et du peuple catholique, dans les contrées ci-dessus nommées des extrémités de l'Orient, ont, non seulement en souffrant divers genres de peines et de tourmens, mais encore par l'effusion de leur sang, glorifié la véritable Foi du Christ. Fasse Dieu, que les moyens ne nous manquent pas dans la suite d'informer sur cette cause en la forme voulue (*ritè*), afin que ce Saint-Siége puisse, selon la règle des prescriptions pontificales, porter un jugement solennel de ce triomphe de tant de nouveaux martyrs à proposer à la vénération des fidèles. En attendant nous sommes fortifiés par la ferme espérance que le Seigneur Christ, auteur et consommateur de la Foi, qui, par le secours de sa grace les a fait demeurer forts dans le combat, jettera bientôt ses regards sur son Église, resplendissante du sang encore fumant de ses fils, et que sa miséricorde l'arrachera aux calamités qui

l'affligent; mais spécialement que dans ces contrées arrosées de ce même sang, le Sauveur accroissant le nombre des croyans, multipliera les fruits de justice.

FRANCE. PARIS. — *Nomination de Monseigneur Affre, co-adjuteur de l'évêché de Strasbourg, à l'archevêché de Paris.* Comme le nouvel archevêque a toujours témoigné une bienveillance particulière aux *Annales de Philosophie chrétienne*, que quelquefois il nous a aidés de ses conseils, et qu'il a bien voulu même participer à leur rédaction, nous sommes assurés que nos abonnés liront avec plaisir les détails suivans sur sa vie et ses ouvrages.

M. Denis-Auguste Affre est né à Saint-Rome de Tarn, diocèse de Rodez (Aveyron), le 28 septembre 1793, d'une famille honorable, alliée avec la plus ancienne bourgeoisie du Rouergue, et notamment avec la famille de Mgr. l'évêque d'Hermopolis et avec celle de MM. Clansel de Coussergues. Il est le neveu de M. Boyer, directeur au séminaire de Saint-Sulpice. Il fit ses premières études au collége de Saint-Afrique, et, dès l'âge de quatorze ans, il entra au séminaire de Saint-Sulpice pour y faire son cours de philosophie. Il fut, pendant quelques années, le plus jeune des élèves de cette maison, dirigée encore par le vénérable M. Emery. Celui-ci témoigna à M. Affre une bienveillance particulière. Aussi, quand la mort vint enlever ce second fondateur d'une estimable congrégation, le jeune séminariste lui paya, dans un *éloge funèbre* qui fait honneur à son cœur et à son talent, un tribut de regrets et de reconnaissance. M. Duclaux, successeur de M. Emery, dérogea en cette circonstance aux usages de la maison, en faisant lire ce discours devant la communauté pendant le tems qui était ordinairement consacré à la lecture spirituelle.

En 1812, Napoléon renvoya les sulpiciens, par suite de la haine que lui inspiraient les congrégations trop dévouées, selon lui, à Pie VII, alors son captif. Ils furent remplacés par M. Jalabert, grand vicaire de Paris, et par des jeunes professeurs, anciens élèves de la maison.

M. Affre continua ses études sous la direction de ces nouveaux maîtres, et ne s'absenta que trois mois, à une époque où on menaçait la direction du séminaire d'un nouveau changement. Il les passa au séminaire de Clermont, sous un ecclésiastique fort distingué, M. Molin, docteur de Sorbonne et depuis évêque de Viviers. Les craintes qu'on avait fait concevoir à M. Affre étant dissipées, il retourna au séminaire de Saint-Sulpice, où il était encore quand les Bourbons remontèrent sur le trône. En 1816, n'étant pas encore dans les ordres, il fut envoyé à Nantes pour y professer la philosophie. Pendant un séjour de deux ans qu'il fit

dans le séminaire diocésain, il se livra avec une grande ardeur à l'étude de la philosophie des 17e et 18e siècles, et il prit pour les écrits philosophiques un goût qu'il n'a cessé de cultiver depuis, même au milieu des travaux de l'administration. En 1818, il revint à Paris pour se préparer à la prêtrise. Mais, avant de l'avoir reçue, il fut appelé à professer la théologie. Plusieurs prêtres de la capitale ont suivi les leçons qu'il donnait de cette science. Sa santé ne lui permit pas de continuer cet enseignement.

A 27 ans, il fut nommé chanoine honoraire et grand vicaire de Luçon; à 29 ans, grand vicaire d'Amiens. Pendant *onze* ans qu'il passa dans ce dernier diocèse, il s'y occupa d'une manière très active de l'administration ecclésiastique; il y rétablit les retraites pastorales, les synodes, les conférences, y fonda une caisse de secours pour les prêtres âgés et infirmes, visita plus de 700 églises, en fit réparer un grand nombre, fit restituer aux fabriques une foule de fondations, rédigea la plupart des actes émanés de l'autorité ecclésiastique, s'appliqua à connaître à fond le clergé et chacun de ses membres. Il laissa partout des traces ou des monumens d'une administration éclairée, vigilante, très zélée pour la discipline et principalement pour assigner à chaque prêtre le poste le plus proportionné à ses talens, à ses vertus et à son caractère. Dans le même tems, il s'occupait de différens ouvrages dont nous donnerons ci-après la liste.

Quelques-unes des *instructions* composées par M. Affre, et notamment celle qui avait pour objet le recouvrement des biens des fabriques, donnèrent à M. l'évêque d'Hermopolis la pensée de le faire entrer au Conseil d'état en qualité de maître des requêtes. Sa nomination était même arrêtée en 1826; mais elle supposait la formation d'un *comité ecclésiastique,* institution dont M. de Corbières, alors ministre de l'intérieur, empêcha la création. En 1828, M. Feutrier proposa à M. Affre la place de secrétaire-général du ministère des affaires ecclésiastiques. Mais ce prélat était alors en lutte avec tous les évêques de France, à l'occasion des ordonnances du 16 juin. M. Affre ne voulut pas accepter. En 1829, M. de Montbel le fit sonder pour savoir s'il serait disposé à accepter le poste de chef de son cabinet. M. Affre répondit encore négativement à ces avances.

M. Affre continua donc ses utiles travaux comme grand-vicaire. Au moment de la révolution de juillet, il s'opéra, comme tout le monde sait, une réaction contre le clergé. Dans le diocèse d'Amiens, elle se fit sentir par des dénonciations multipliées, des exigences tracassières et une surveillance peu bienveillante, pour ne rien dire de plus. M. Affre, sur lequel retombait presque tout entier le poids de l'administration, défendit

avec zèle, et même avec une grande énergie, l'indépendance du clergé. Mais il n'eut jamais la pensée de se livrer à une opposition politique contre le nouveau gouvernement.

En 1834, M. Affre s'étant rendu à Paris pour faire imprimer une troisième édition du *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, fut, à son grand étonnement, invité par Mgr de Quélen à accepter des lettres de grand vicaire. La haute idée qu'il avait des qualités de ce prélat le décida à accepter. Il résista, en cette circonstance, aux conseils de plusieurs personnes qui lui faisaient envisager cette position comme devant lui fermer à tout jamais l'entrée dans l'épiscopat.

En même tems que M. Affre acceptait des lettres de grand vicaire de Paris, Mgr l'évêque de Strasbourg sollicitait sa nomination en qualité de coadjuteur de son siége. M. Affre consentit à être présenté par ce prélat; mais le gouvernement résista d'abord aux instances de Mgr de Trévern : il ne les continua pas moins avec beaucoup de persévérance, malgré les invitations réitérées de M. Affre, de ne pas faire de nouvelles tentatives pour surmonter les obstacles alors existans. Trois ans plus tard, ce prélat, ayant trouvé des dispositions plus favorables, forma une nouvelle demande, qui fut enfin couronnée de succès.

En 1837, M. Affre publia son *Traité de la propriété des biens ecclésiastiques*, avec la conviction que cet ouvrage éloignerait pour toujours de lui le projet de changer sa modeste existence.

Dès lors, il prit la résolution de travailler à un ouvrage fort étendu sur le droit canon, et s'en occupa deux années de suite. C'est principalement pour être plus libre de se livrer à ce genre de travail qu'il pria son archevêque de lui permettre de demeurer étranger aux affaires de l'administration.

A la fin de 1839, M. Affre, ayant été nommé coadjuteur de Strasbourg, se préparait à l'exercice de ses nouvelles fonctions, lorsqu'il fut appelé par le chapitre métropolitain de Paris à celles de vicaire-général capitulaire.

Depuis le commencement de cette administration, il s'est occupé, de concert avec ses collègues, conformément à l'esprit de l'Eglise, à éviter toute innovation; à faire, pour les intérêts du diocèse, des actes conservatoires d'une assez grande importance, et enfin à maintenir partout l'union entre tous les membres du clergé.

Voici maintenant quelques détails sur les ouvrages publiés jusqu'à présent par M. Affre :

I. *Traité* (nouveau) *des écoles primaires*, ou Manuel des instituteurs et institutrices. Amiens, Caron-Vitet; et Paris, Moronval, 1826, in-18

(1 fr. 50). — Ce livre, à la portée des esprits les plus simples, est un des plus utiles que l'on puisse recommander aux instituteurs.

II. *Traité abrégé touchant les biens des fabriques*. Amiens, Caron-Vitet, 1826, in-8°. — Petit traité complet sur la matière.

III. *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, suivi d'une table chronologique qui renferme le texte des principales lois et d'un grand nombre de décrets et d'avis du Conseil d'état, avec l'analyse ou l'indication d'autres documens moins importans. Paris, Ad. Leclerc, 1827. — 3e édition, revue et augmentée, 1835, in-8° (5 fr. 50). — Le clergé a adopté dès son apparition cet ouvrage qui fait connaître au prêtre tous ses droits et tous ses devoirs.

IV. *Abrégé* de l'ouvrage précédent, à l'usage des marguilliers des églises rurales et des élèves des séminaires, 1835, in-8° de 250 p. (2 f. 50).

V. *Essai historique et critique sur la suprématie temporelle du pape et de l'Eglise*, etc. Amiens, 1829, in-8° (6 fr.) — C'était le tems où les questions dites gallicanes et ultramontaines donnaient lieu à un polémique exagérée; M. Affre y soutenait les opinions de Saint-Sulpice. Mais les nouvelles études historiques, les aveux et les jugemens d'écrivains même protestans ont fait considérer ces questions sous un nouveau jour, tout favorable à la cause de l'Eglise.

VI. *Nouvel essai sur les hiéroglyphes égyptiens*, d'après la critique de M. Klaproth sur les travaux de M. Champollion jeune. Paris, in-8° de 30 pages. — C'est un abrégé de l'ouvrage in-4° de M. Klaproth, qui jugea beaucoup trop sévèrement les travaux de notre célèbre égyptologue, comme l'a fait observer M. de Sacy (*Notice sur Champollion*).

VII. *Traité de la propriété des biens ecclésiastiques*; avec cette épigraphe: *Res clamat domino suo*. 1837. Paris, Adrien Leclerc, in-8° (5 f.) — C'est une courageuse et savante protestation contre les actes du gouvernement, qui à cette époque, sanctionna par une loi la spoliation et la destruction du palais de l'archevêché. Nous en avons rendu compte dans nos *Annales*, tome XVI, p. 257.

VIII. Comme *éditeur*, M. Affre a donné ses soins à la troisième édition des *Instructions sur le rituel de Langres*, de M. le cardinal de La Luzerne. 1835. Paris, Méquignon-Junior, 3 vol. in-12. Il a enrichi cette édition de notes nombreuses et savantes, qui font de cet ouvrage un excellent résumé de théologie et de discipline ecclésiastique sur les sacremens, les censures et la conduite des clercs.

IX. On cite également comme ayant été imprimé sous sa direction un *Livre d'heures complet*, en latin et en français, à l'usage de Paris et

des diocèses qui suivent le rit parisien. Paris, Hetzel et Paulin, 1837. In-18.

X. Le *Mandement capitulaire* pour l'année 1840, où sont exposés et réfutés avec une grande force et une grande clarté de style les principes du panthéisme moderne.

Outre les divers ouvrages dont nous venons de parler, M. Affre a fourni à différens journaux, et notamment à l'*Ami de la Religion*, jusque vers la fin de 1838, un grand nombre d'articles de critique sur des ouvrages historiques, philosophiques et littéraires.

Enfin, M. Affre a bien voulu participer à nos travaux en insérant dans notre numéro 67 (janvier 1836, t. XII, p. 7), un *Examen critique de l'histoire de la décadence du paganisme en Occident, par M. Beugnot*; ouvrage qui vient d'être mis à l'*index*.

Outre les ouvrages imprimés, nous savons que M. Affre travaille depuis plusieurs années à deux écrits d'une haute importance, l'un sur l'*étude des lois civiles dans leurs rapports avec les lois de l'Eglise*; l'autre, *histoire complète des lois portées par les rois chrétiens, depuis Constantin jusqu'à nos jours*, lequels formeront une véritable histoire du droit canon, de son origine, de ses causes et de son influence sur la civilisation. Différentes fois, M. Affre nous avait fait espérer d'enrichir notre recueil de quelques *extraits* de ces travaux; nous espérons que ses nouvelles occupations lui permettront d'achever cet ouvrage, et que nous pourrons en donner quelques *fragmens*. *L'Ami de la religion* parle en outre d'un livre sur l'*indépendance de l'Eglise*, et sur la *tolérance*, nous croyons que ce sont des chapitres ou des parties de l'ouvrage dont nous parlons.

Tels sont les principaux titres qui nous font dire que l'administration de Mgr Affre sera marquée par une impulsion nouvelle et puissante donnée aux études dans le diocèse de Paris. Nous qui depuis dix ans n'avons eu d'autre but dans nos travaux, nous devions naturellement nous réjouir de voir arriver un archevêque qui réalisera quelques-unes de nos espérances, et nous avons dû le dire avec franchise. Nous n'ajouterons plus que deux choses : la première, c'est que si M. l'abbé Lacordaire a commencé ces belles conférences qui attirent toutes les années à Paris les esprits les plus éclairés, c'est à M. l'abbé Affre qu'on le doit. Quelques prêtres, qui trouvaient sans doute que M. l'abbé Lacordaire n'annonçait pas bien la parole de Dieu, parce qu'il ne l'annonçait pas tout-à-fait de la même manière qu'eux, avaient fait retirer en 1836 la permission donnée par Mgr de Quélen; c'est M. l'abbé Affre

qui fit révoquer la défense, en se chargeant d'examiner à l'avance le canevas de l'orateur. Nous tenons de M. Affre, que jamais prêtre n'a été plus soumis à l'Eglise, plus disposé à écouter les conseils de la critique, que ne le fut l'orateur ; et de M. l'abbé Lacordaire, que jamais critique ne jugea les doctrines et les expressions, le fond et la forme avec plus d'élévation et de compréhension que M. l'abbé Affre. Nous savons encore que le même esprit de discernement et de conciliation avait été porté dans l'affaire de M. l'abbé Bautain, qui était réglée déjà, nous avons lieu de le croire, avec le coadjuteur de Strasbourg. Enfin, nous croyons que le nouvel archevêque portera dans toute l'administration de son diocèse cet esprit de foi, de science, d'ordre et de conciliation qui font connaître et bénir partout les doctrines catholiques et ceux qui en sont les conservateurs et les distributeurs. A. B.

Traduction française de tous les ouvrages de Confucius par un missionnaire français. Dans une lettre adressée du Ton-King, par M. Masson, prêtre des missions étrangères, nous trouvons le passage suivant que nous signalons à nos lecteurs :

« Savez-vous à quoi je me suis occupé pendant tout ce tems où il m'était impossible de vaquer à mes occupations ordinaires? *Je me suis occupé à traduire en français tous les ouvrages de Confucius et ses commentateurs.* En six mois j'en ai mis dix-sept volumes sur le métier. Ne vous scandalisez pas, je vous en prie, de me voir occupé à de semblables choses pendant des momens si critiques. Songez que je n'avais absolument avec moi, en fait de livres latins, que mon bréviaire et mon Imitation. N'étais-je pas trop heureux d'avoir des livres chinois pour m'aider à passer mon tems, qui sans cela me serait devenu insupportable? D'ailleurs, je puis vous assurer que les livres chinois ne sont pas aussi *athées* que je l'avais entendu dire en Europe, et qu'on y trouve bien *des choses qui prouvent que la religion des Chinois d'autrefois était absolument la même que celle des anciens patriarches.* Le dogme de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme me semble bien clairement enseigné. En résumé, je crois qu'il est complétement impossible à l'impiété de s'appuyer le moins du monde sur les livres chinois.»

La traduction complète des livres de Confucius n'a jamais été faite ni en latin, ni en français. Nous désirons bien vivement voir arriver en France cette traduction. Nous en avons déjà parlé aux supérieurs de M. Masson, qui nous ont promis d'en hâter l'arrivée autant que cela leur sera possible.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 6. — Juin 1840.

Traditions et discipline de l'Eglise.

INSTITUTIONS LITURGIQUES.

Par le R. P. Don Guéranger,

abbé de Solesmes [1].

Sanae Pontificii juris et sacræ Liturgiæ traditiones tabescentes confovere.

Premier article.

Importance de la Liturgie.—Travaux des nouveaux Bénédictins. — Matières contenues dans ce volume. — Plan général de l'ouvrage. — Analyse de l'histoire de la Liturgie. — Textes liturgiques des premiers Pères.

Si l'on consent à voir dans la religion autre chose qu'un rapport invisible et purement individuel, une espèce de commerce interlope entre Dieu et l'homme; si l'on veut bien reconnaître que les liens qui unissent la créature au créateur doivent embrasser l'être fini tout entier et s'étendre à toutes les conditions de sa nature, il faudra bien admettre que le sentiment religieux doit revêtir des formes extérieures et sensibles qui correspondent à la nature corporelle de l'homme, et que ces formes doivent avoir

[1] Tome 1er, au Mans, chez Fleuriot, libraire-éditeur; et à Paris, chez Debécourt. Prix : 7 fr. 50.

quelque chose de public et de solennel qui corresponde à sa nature sociale. Ces formes visibles constituent le *culte extérieur*, lequel, élevé au rang d'institution sociale, n'est autre chose que *la Liturgie*.

La Liturgie est donc l'expression la plus haute et la plus complète de la prière, et par conséquent de l'esprit religieux dans une société. Cette seule observation devrait suffire pour en montrer l'importance et pour justifier le soin qu'avaient pris les anciens législateurs afin de la rendre respectable au peuple. Dès la plus haute antiquité, en effet, et bien avant qu'on eût imaginé de donner aux associations humaines un autre fondement que la religion, nous voyons ces personnages que l'histoire honore du titre de fondateurs des cités, de civilisateurs des hommes, mettre au nombre des fonctions les plus saintes celles qui concernent le culte ; ils ne craignent point d'entrer à cet égard dans les détails les plus étendus ; rien ne leur paraît minutieux quand il s'agit de matières liturgiques, et cette sollicitude part d'un principe si vrai et si profond qu'on ne peut s'empêcher de rendre hommage à leur haute sagesse, tout en déplorant qu'elle ait été mise au service de religions fausses et de honteuses superstitions. Toujours est-il qu'au milieu des souillures qu'elle avait contractées en traversant les siècles, la tradition primitive conserva dans toute sa pureté cette vérité incontestable, que toute famille, toute cité, tout corps de nation, doit, en sa qualité d'être moral, des honneurs publics à la Divinité, et que ces honneurs doivent faire l'objet de règlemens au moins aussi importans que le reste de la législation.

Mais il n'est pas de notre sujet d'exposer ce que la religieuse antiquité dépensa de zèle et de précautions en faveur de rites corrompus, pas plus que d'expliquer comment il a pu se faire qu'au sein de la vraie religion, la seule qui soit l'expression réelle des rapports de l'homme à Dieu, la seule par conséquent qui possède une liturgie sainte et vénérable à tous égards, cette partie des choses sacrées soit tombée, il faut le dire, dans une sorte de négligence et de mépris.

N'est-ce point là pourtant ce qui est arrivé ? Nous n'entendons pas ici parler des incroyans qui, professant un superbe dédain

pour toute doctrine surnaturelle, ne sauraient faire beaucoup de cas des formes extérieures, qui ne sont que la représentation et comme le corps visible de ces doctrines. Ceux-là sont à plaindre sans doute; toutefois leur conduite est rationnelle en ce point. Mais parmi les chrétiens eux-mêmes, combien d'hommes ayant la foi, se piquant même de piété, qui n'attachent pas le moindre intérêt à un grand nombre de pratiques observées par l'Eglise, qui les taxent du haut de leur sagesse d'inconvenance et de minutie, s'ils n'osent aller jusqu'à en sourire ouvertement ; pauvres aveugles, qui devraient plutôt rougir de leur ignorance et s'humilier de paraître moins intelligens du culte catholique qu'un païen éclairé ne l'était des mystères d'Eleusis ou de la Bonne déesse.

L'ignorance, l'ignorance extrême de tout ce qui appartient à la religion ; telle est la source du mal que nous déplorons. Trouve-t-on beaucoup de fidèles qui se mettent en peine des cérémonies dont nos temples offrent chaque jour le touchant spectacle, qui cherchent à en comprendre le sens, qui soupçonnent seulement que ces matières peuvent être l'objet d'une étude sérieuse et approfondie ? Chose honteuse pour un siècle qui s'honore, et non sans quelque raison, du titre de siècle des lumières ! Il y a des savans qui veulent sonder les mystères de la création matérielle et arracher à la nature quelques-uns de ses secrets, d'autres s'attachent avec une invincible persévérance à secouer les ruines qui couvrent le monde païen, à reconstrire au physique et au moral la cité antique dont ils demandent surtout la clef aux débris incomplets des cultes éteints ; des esprits fort distingués consacrent leur vie et leur fortune à ces études arides, et tandis qu'ils se croient trop payés de leurs peines par une simple découverte dans la liturgie des Pélasges ou des Etrusques, il est des enfans de l'Eglise (et malheureusement leur nombre n'est que trop grand) qui ne se mettent nullement en peine de la liturgie chrétienne, en connaissent à peine les premiers élémens et ignorent peut-être jusqu'à la signification de ce mot.

Et toutefois quelle partie de la science religieuse a plus d'attraits et répond mieux à toutes les facultés de l'âme? Quelle autre s'adresse plus vivement à l'intelligence, à l'imagination, à ce

besoin inné d'émotions douces et fortes? D'un autre côté qu'y a-t-il de plus propre à fixer d'une manière inébranlable le fondement de la foi, à couper court aux objections dirigées contre nos saints mystères que de montrer comment ces mystères s'appliquent aux circonstances les plus ordinaires de la vie humaine, comment on en retrouve le type jusque dans ses plus intimes profondeurs? Nous ne craignons pas de le dire parce que telle est notre conviction, si le raisonnement seul appliqué aux investigations religieuses laisse trop souvent l'intelligence dans les ténèbres, le cœur froid, et ne préserve pas toujours de chutes déplorables, nous croyons impossible qu'un homme nourri d'études solides sur le culte catholique, qui serait familier avec ce magnifique symbolisme au moyen duquel la religion embrasse l'homme et l'univers tout entier, montre le rapport entre la vie morale et la vie physique, et nous dévoile quelques-unes des harmonies du monde surnaturel, si supérieures à toutes les beautés du monde des corps, nous croyons impossible qu'un tel homme en vînt à renier sa foi, à cesser d'aimer et de vénérer cette Église chrétienne à laquelle il se sentirait attaché par l'âme et par le corps, par chaque pensée de son esprit comme par chaque fibre de son cœur.

Voilà peut-être assez longtems qu'on cherche à ramener la foi par la controverse, assez longtems on a montré le catholicisme uniquement occupé à repousser les traits d'ennemis qui ne se lassent point de le poursuivre, fiers qu'on leur fasse une si favorable condition.

Nous apprécions, certes, autant que personne le zèle qui suscite chaque jour de nouveaux apologistes, et nous applaudissons aux succès dont Dieu se plaît à couronner leurs efforts; mais cela ne nous empêche pas d'être douloureusement émus lorsque nous voyons notre sainte et immortelle religion réduite à jouer un rôle purement passif, à résister, à se soutenir, comme un système ébranlé auquel on pourrait donner pour emblème ce chef-d'œuvre de la statuaire antique qui représente un guerrier couché sur l'arène, percé de blessures et l'épée brisée, n'ayant plus qu'un bouclier pour couvrir son noble corps et protéger quelques instans encore une vie chèrement vendue. Non, ce n'est

point là la religion de Jésus-Christ telle que nous avons appris à la connaître, telle que la prêchaient les apôtres, telle que l'ont comprise les saints Pères et les docteurs.

Au lieu donc de se borner à la défensive et avec des armes très incomplètes, ne serait-il pas urgent de prendre une position plus convenable? Aujourd'hui que la chaire est le seul moyen d'instruction religieuse pour le plus grand nombre, ne faudrait-il pas s'y poser en docteurs et en maîtres, à l'exemple du Sauveur qui enseignait comme ayant pouvoir d'enseigner, *tanquam potestatem habens*; et, au lieu de répondre sans cesse à des objections sans cesse renouvelées avec une égale intelligence et une égale bonne foi, ne vaudrait-il pas mieux instruire sur le fond même de la religion, en développer l'ensemble, initier enfin à la connaissance de ce divin système, où la sublimité des dogmes, la pureté de la morale, la majesté du culte se soutiennent l'une l'autre, et s'éclairent de mutuels rayons? Croit-on que cet enseignement vraiment catholique, vraiment conforme aux traditions, ne serait pas tout aussi propre à faire des chrétiens que des discussions philosophiques dont les esprits sont fatigués depuis longtems, comme on peut s'en apercevoir?

Or, entre les divers aspects sous lesquels le christianisme peut être présenté, nous croyons que le côté liturgique est un de ceux qui offrent le plus d'avantages. D'abord il paraît exempt de plusieurs inconvéniens auxquels n'échappe pas toujours le côté doctrinal et pratique. Si le dogme s'élève à des hauteurs où la raison de l'homme ne saurait l'atteindre, si la morale offre des aspérités qui effraient certaines volontés faibles et malades, notre culte si doux et si grave, si simple et si pompeux, n'a certes rien de repoussant ni de trop aride. Au contraire, quelle mine inépuisable de richesses ne renferme-t-il point! Quelle source de lumières et d'émotions dans ce sacrifice de nos autels, si peu compris, qui cependant est le pivot de toute la Religion chrétienne et forme le nœud sacré au moyen duquel l'ordre naturel est attaché à l'ordre surnaturel! Quelle poésie dans ces sacremens, ces sept portes ouvertes au secours divin qui coule sur l'homme sous de mystérieux symboles, à chaque grande époque, et, s'il le veut,

chaque jour de sa vie, et dans ces autres rites par où la grâce de Dieu se répand jusque sur les objets destinés à nos usages, et, pénétrant la nature inanimée, commence dès maintenant cette restauration universelle des choses, dont parle si magnifiquement l'apôtre saint Paul !

Mais se présente ici une grave objection. Cette exposition de la *liturgie chrétienne*, qui peut la faire aujoud'hui? Il ne s'agit pas seulement de tracer des tableaux d'imagination ou de composer des théories plus ou moins séduisantes, il s'agit d'être familier avec toutes les branches de la science ecclésiastique, qui toutes ont un rapport intime avec la liturgie ; il faut surtout une connaissance approfondie des anciennes traditions, les avoir cherchées dans les monumens des premiers siècles non moins que dans les écrits des Pères, en pouvoir suivre la marche à travers les âges, posséder à fond les règles et les interprétations dont elles ont été l'objet. Or, cette science, où la trouver de nos jours? Où sont les maîtres et, à leur défaut, où sont les livres qui l'enseignent? Quant aux livres, à la vérité, ce n'est point leur défaut qui peut être opposé, mais plutôt leur multitude bien faite pour décourager l'érudition facile et un peu pressée de nos contemporains, multitude telle que, sans compter les immenses recueils spéciaux, il n'est peut-être pas un seul auteur ecclésiastique de quelque valeur qui n'ait laissé des travaux sur la liturgie.

C'est dans le but d'aplanir au moins quelques-unes de ces difficultés et de faciliter au grand nombre des hommes studieux et éclairés la connaissance du culte chrétien, c'est surtout pour servir à l'enseignement des séminaires, un peu en arrière sur cet article, on n'en saurait disconvenir, que le Révérend Père abbé de Solesmes vient de publier ses *Institutions liturgiques*, dont nous avons à entretenir nos lecteurs.

Il n'est aucun d'entr'eux qui ne se soit réjoui d'apprendre, il y a quelques années, que l'ordre des Bénédictins poussait de nouveaux rejetons sur cette terre de France qu'il avait couverte jadis de glorieux monumens. Déjà, du fond de leur studieuse retraite, les enfans de saint Benoît ont donné plus d'une fois au public des

fruits de leurs travaux qui commencent à peine. Le premier volume des *Origines de l'Église romaine* [1], qui n'est que l'introduction à un ouvrage très considérable, a pu faire connaître quel était le genre d'études auxquelles la nouvelle congrégation allait se livrer, et surtout l'esprit éminemment orthodoxe et tout romain dont elle était animée. Voici une nouvelle publication digne de fixer l'attention des esprits sérieux, particulièrement du sacerdoce, qui prouve que l'ombre d'un cloître peut encore servir d'asile à la science aussi bien qu'à la piété. Laissons le révérend abbé de Solesmes nous exposer lui-même toute l'importance de la matière qui fait le sujet de son livre.

« Maintenant, c'est la grande mode de se porter défenseur de toute sorte d'antiquités; une nuée innombrable d'archéologues s'est levée sur le pays, et nos monumens, religieux surtout, sont désormais à l'abri non-seulement de la destruction, mais de toute mutilation, de toute réparation indiscrète. Le plus bel accord règne sur ce point entre nos autorités civiles et ecclésiastiques; et, grâce à une révolution si subite et si inespérée, la France jouira, de longs siècles encore, des trophées de son antique gloire dans les arts catholiques. Il y a là, sans doute, de quoi rendre à Dieu de vives actions de grâces. Quand, en 1832, nous autres, pauvres prêtres inconnus, arrachions aux mains des démolisseurs l'admirable monument de Solesmes, qui demandait grâce au pays depuis tant d'années, nous étions loin de penser que nous étions à la veille d'une réaction universelle dont le résultat devait être la conservation passionnée de tous les débris de notre ancienne architecture religieuse et nationale.

» Aujourd'hui donc que les pierres du sanctuaire, devenues l'objet d'une étude et d'une admiration ardentes, ne courent plus le risque d'être dispersées par des mains vandales ou mal habiles; que tous les efforts sont concentrés pour produire des *restaurations* complètes, et au besoin, des *imitations* exactes dans les cintres, les ogives, les rosaces, les vitraux, les boiseries; n'est-il pas tems de se souvenir que nos églises n'ont pas seulement

[1] Un vol in-4, chez Debécourt, libr. Prix : 12 fr.

souffert dans leurs murailles, leurs voûtes et leur mobilier séculaire, mais qu'elles sont veuves surtout de ces anciens et vénérables cantiques dont elles aimaient tant à retentir; qu'elles sont lasses de ne plus répéter, depuis un siècle, que des accents nouveaux et inconnus aux âges de foi qui les élevèrent. Après tout, les paroles de la liturgie sont plus saintes, plus précieuses encore que les pierres qu'elle sanctifie.

» La liturgie n'est-elle pas l'âme de nos cathédrales? Sans elle, que sont-elles, sinon d'immenses cadavres dans lesquels est éteinte la parole de vie? Or donc, songez à leur rendre ce qu'elles ont perdu. Si elles sont romanes, elles vous redemandent ce rite romain que Pépin et Charlemagne leur firent connaître ; si leurs arcs s'élancent en ogives, elles réclament ces chants que saint Louis se plaisait tant à entendre redire à leurs échos ; si la renaissance les a couronnées de ses guirlandes fleuries, n'ont-elles pas vu les évêques du seizième siècle inaugurer sous leurs jeunes voûtes les livres nouveaux que Rome venait de donner aux églises? Toute notre poésie nationale, nos mœurs, nos institutions anciennes, religieuses ou civiles sont mêlées aux souvenirs de l'ancienne liturgie que nous pleurons. C'est ce que nous ferons voir dans ce livre, tout insuffisant qu'il soit : nous oserions même penser que malgré sa destination cléricale, le poète, l'artiste, l'archéologue, l'historien auraient quelque chose à y puiser.

» Quoi qu'il en soit, nous lui avons laissé le modeste titre d'*Institutions liturgiques* comme à un ouvrage spécialement destiné à l'enseignement. Son but principal est d'initier les plus jeunes de nos frères à l'étude de ces mystères du culte divin et de la prière, qui doivent faire la principale nourriture de leur vie. Une entreprise de librairie ecclésiastique, dont les directeurs connaissaient notre projet, nous avait demandé d'insérer cet ouvrage au rang de ses publications. Il a donc été annoncé comme devant paraître en 1838. Nous avons reçu à ce sujet les plus précieux encouragemens, et nous savons à l'avance que l'objet de ce livre, s'il doit déplaire à quelques-uns, a déjà pour lui de nombreuses sympathies. Nos forces physiques n'ayant pas répondu à notre attente, nous nous sommes trouvé obligé de différer la publication d

ce premier volume jusqu'au moment présent, où nous le faisons paraître sous notre seule responsabilité [1].»

Ailleurs, le révérend abbé trace en ces termes le plan général de l'ouvrage qui doit renfermer l'ensemble de ses travaux sur la liturgie :

« Nous avons voulu, dans ce livre, donner, comme l'indique son titre, un enseignement général de toutes les matières qui concernent la science liturgique, et voici les objets que nous nous sommes proposé de traiter. D'abord, l'histoire étant le fondement et le cadre de tout enseignement ecclésiastique, nous avons pris la tâche difficile, et non encore tentée avant nous, de donner l'*histoire générale de la liturgie*. Nous la conduisons dans ce premier volume jusqu'à l'ouverture du XVIIe siècle. Dans ce récit, nous avons fait entrer un grand nombre de détails qu'il nous eût été impossible de placer ailleurs, et dont la connaissance et l'appréciation étaient indispensables pour l'intelligence de la liturgie considérée tant en général qu'en particulier.

» En rédigeant cette importante partie de notre travail, nous n'avons pas tardé à reconnaître que ce coup d'œil historique serait insuffisant, si nous n'y faisions pas entrer une *notice chronologique et bibliographique des auteurs qui ont traité de la Liturgie*, ou composé les formules liturgiques. Nous avons, pour cette partie, profité de l'excellente *Bibliotheca ritualis* de l'illustre Zaccaria, à laquelle, du reste, nous avons ajouté plus de quatre-vingts auteurs pour les seize premiers siècles seulement [2]. Nous avons réduit ces sortes de notices à la plus petite dimension possible, pour ne pas trop grossir le volume, et dans les articles qui nous sont com-

[1] *Institutions liturgiques*, préface, p. XVIII.

[2] Parmi les liturgistes oubliés par Zaccaria, et que nous avons recueillis, nous citerons : Victorin, Prudence, saint Paulin, Sedulius, Cassien, saint Césaire, Chilpéric, saint Léon II, saint Chrodegang, Charlemagne, Hélisacar, Loup de Ferrières, Charles-le-Chauve, Foulques II d'Anjou, Guy d'Auxerre, Hartmann, Ekkehrt, Létalde, Adelbode, Alphane, Marbode, Guignes, Abailard, Adam de Saint-Victor, Maurice de Sully, Cenci de Sabelli, Alain de Lille, le B. Charles de Blois, Claude de Sainctes, Galésini, Erasme, Démocharès, Muret, Silvio Antoniani, etc.

muns avec Zaccaria, de même que nous n'avons pas toujours inséré les livres qu'il cite, ainsi nous en avons plus d'une fois produit qui lui étaient échappés.

» L'histoire liturgique de l'Église que nous devons conduire jusqu'au XIXe siècle étant terminée, nous commençons à traiter les matières spéciales. A la suite des notions nécessaires sur les *livres de la liturgie*, sur le *calendrier*, sur le partage du tems et ses mystères dans la liturgie, nous passons à l'explication des traditions et des symboles contenus tant dans la partie mobile de l'Année ecclésiastique, que dans la partie immobile de ce Cycle merveilleux.

» Le *Sacrifice chrétien* est ensuite traité avec tous les détails qui peuvent contribuer à bien faire connaître ce centre divin de toute la liturgie. Nous venons après cela aux traditions qui concernent les *Sacremens*, ces sept sources desquelles émane sans cesse le salut du peuple chrétien. L'ensemble imposant des *Sacramentaux* attire ensuite notre attention et nous fournit l'occasion de montrer la réhabilitation universelle de l'œuvre de Dieu, par la vertu de la Croix, d'où découle le divin pouvoir de l'Eglise. Une dernière partie comprend les *actes et fonctions liturgiques* qui ne se rangent pas sous les divisions que nous venons d'indiquer.

» Après avoir développé en détail toutes les parties de cette Somme, nous la faisons suivre de plusieurs traités spéciaux dans lesquels nous examinons : 1° les règles de la symbolique en matière de liturgie ; 2° la langue et le style de la liturgie ; 3° le droit de la liturgie ; 4° l'autorité de la liturgie comme moyen d'enseignement dans l'Eglise, et nous terminons cette dernière subdivision de notre sujet par un petit travail dans lequel, sous le nom de *Theologia liturgica*, nous avons rangé par ordre de matières tout ce que la liturgie, telle que Rome la promulgue aujourd'hui, renferme de secours pour l'éclaircissement du dogme et de la morale catholiques...[1].

» L'ouvrage entier, poursuit l'auteur, formera cinq volumes :

[1] *Préface*, p. XIII.

le second paraîtra dans le courant de l'année présente, et les autres suivront à des intervalles très rapprochés. Ayant fait de longues et sérieuses études sur la liturgie, nous avons le projet de publier, en dehors de ces *institutions*, plusieurs traités spéciaux. Nous indiquerons seulement ici le projet d'une *Année liturgique*, travail destiné à mettre les fidèles en état de profiter des secours immenses qu'offre à la piété chrétienne la compréhension des mystères de la liturgie, dans les différentes saisons de l'année ecclésiastique. Cet ouvrage n'aura rien de commun avec les diverses *Années chrétiennes* qui ont été publiées jusqu'ici. Il sera destiné à aider les fidèles dans l'assistance aux offices divins; on pourra le porter à l'église, et il y tiendra lieu de tout autre livre de prières. La première division de l'*Année liturgique* paraîtra, de format in-12, sous le titre d'*Avent liturgique*, dans le courant de l'automne de l'année prochaine, 1841.

» Quant aux *Institutions liturgiques* elles-mêmes, nous espérons les faire suivre d'un autre ouvrage de même dimension, et d'un genre analogue, qui portera le titre d'*Institutions canoniques*. On commence pourtant à sentir de toutes parts la nécessité de connaître et d'étudier le droit ecclésiastique. L'indifférence dans laquelle a vécu la France depuis quarante ans sur la discipline générale et particulière de l'Eglise est un fait sans exemple dans les annales du christianisme. Les conséquences de cette longue indifférence se sont aggravées par le tems, et ne peuvent se guérir qu'en recourant aux véritables sources de la législation ecclésiastique, aux graves et doctes écrits des canonistes irréprochables. Nous n'avons plus de parlemens aujourd'hui pour fausser les notions du Droit, pour entraver la juridiction ecclésiastique; plus de Gallicanisme pour paralyser l'action vivifiante du chef de l'Eglise sur tous ses membres.

» Nos *Institutions canoniques*, destinées, comme la Liturgique, à l'instruction de nos jeunes confrères, nous avaient été demandées par les directeurs de la même entreprise de librairie ecclésiastique dont nous avons parlé, et ont été annoncées au public, il y a trois ans. Les raisons que nous avons exposées nous ayant forcé à différer cette publication, nous serons en mesure de l'effec-

tuer après la publication totale de la Liturgique. Nous nous abstiendrons donc d'entretenir plus longtems le lecteur sur un ouvrage qui s'élabore, il est vrai, dès maintenant, mais dont l'apparition doit attendre plusieurs années encore [1]. »

Voilà dans cet exposé de quoi répondre à ceux qui demandent au clergé de profondes études, qui, par un zèle bien louable, voudraient le voir à la tête de la science. Les *Institutions liturgiques* forment à elles seules un ouvrage tel qu'on en compose rarement aujourd'hui, un vrai travail de bénédictin. Douze années d'étude ont à peine suffi au R. P. Guéranger pour recueillir les immenses matériaux qu'il ne reste plus qu'à coordonner et à mettre en œuvre.

Dans l'état actuel de la science, un traité aussi étendu et sur un sujet si peu familier au grand nombre des lecteurs exigeait rigoureusement d'être précédé d'une Histoire de la liturgie. Il fallait, comme introduction nécessaire, tracer le développement du culte catholique, montrer la place qu'il occupe entre les institutions religieuses, les soins que l'Eglise a toujours pris pour en conserver la pureté comme pour en favoriser l'accroissement et la perfection. Le premier volume des *Institutions* comprend, ainsi qu'on l'a vu plus haut, ce tableau historique de la liturgie depuis l'établissement de l'Eglise jusqu'à la fin du XVIe siècle. Il nous reste à donner un aperçu de cette histoire.

Pour trouver le principe et le premier auteur de la liturgie, il faut remonter à Dieu; c'est lui qui en révéla les premières formes dès l'origine du monde. Les livres saints nous montrent un culte exercé avec quelque solennité dans la famille d'Adam; Caïn et Abel offrent des sacrifices; leurs enfans conservent ces rites sacrés qui paraissent avoir été de la part d'Énos l'objet d'une religion toute particulière [1]; et plus tard nous voyons que le premier acte de Noé, en sortant de l'arche après le déluge, fut un acte de culte conforme aux anciennes traditions, comme pour exprimer tout l'empressement qu'il mettait à sauver de la destruc-

[1] *Préface*, p. xx.

[2] *Gen.* IV. 26.

tion commune ce précieux dépôt, et à le transmettre à la postérité aussi pur qu'il l'avait reçu. Les patriarches, fidèles aux ordres divins, ne cessent d'exercer les fonctions pontificales aussi bien que celles de chefs de famille et de tribu. Enfin paraissent Moïse et Aaron, l'un, législateur, recevant de Dieu même sur le Sinaï, les prescriptions les plus formelles sur tout ce qui concerne le culte agrandi, perfectionné, élevé au degré de la liturgie publique et nationale; l'autre, pontife suprême, chargé de perpétuer l'ordre sacerdotal et de présider à toutes les choses saintes.

Mais ce n'est qu'à l'avénement du Messie que ces observances multipliées, qui n'étaient que figures et symboles, eurent leur réalisation. L'un des motifs qui, dans les conseils éternels, présidèrent à l'incarnation du Verbe, fut, comme la foi nous l'apprend, de rendre à Dieu l'honneur qui lui était dû et d'enseigner aux *hommes à l'adorer en esprit et en vérité*. L'Homme-Dieu fit cet enseignement par sa parole et par son exemple. Sa passion, sa mort sur la croix ne furent que l'accomplissement du grand acte liturgique qui avait commencé avec son incarnation, et duquel tout le culte devait tirer son efficacité. Lui-même prescrivit à son Eglise, en la personne des apôtres, de perpétuer ce grand sacrifice dont il venait de leur montrer le rite adorable; et ce fut lui encore qui voulut poser de sa propre main les fondemens sur lesquels repose la liturgie chrétienne, en instituant les sept sacremens.

Ce que le Christ établit par un effet de cet amour dont Dieu a aimé le monde, les apôtres furent chargés de le conserver, de le promulguer, de le développer, en leur qualité de *ministres et de dispensateurs des mystères* [1]. Aussi regardèrent-ils toujours comme une de leurs fonctions principales, le soin de régler et de perfectionner les diverses parties de la liturgie. L'auteur des *Institutions liturgiques*, s'appuyant sur des monumens de la plus haute antiquité, invoquant tour à tour le témoignage des Pères du premier âge et les aveux d'auteurs protestans célèbres par

[1] Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei. (I *Cor.* IV. I.)

leur science, tels que Grabe et Grotius, fait voir la haute sagesse de cette déclaration du concile de Trente, d'après laquelle il faut rapporter à la tradition apostolique toutes les cérémonies qui accompagnent la célébration des saints mystères, telles que bénédictions mystiques, flambeaux, encensemens, habits sacrés, et généralement tous les détails propres à relever la majesté de cette grande action et à porter l'âme des fidèles à la contemplation des choses sublimes cachées dans ce divin sacrifice [1]. Abordant ensuite son sujet de plus près, et entrant dans l'examen détaillé de chaque partie de la messe, il remonte à l'origine de chacun de ses rites au moyen d'une tradition qui vient directement des apôtres. Un résultat identique est obtenu pour les sacremens et les autres bénédictions de l'Église.

Et quoi de plus conforme aux simples lumières de la droite raison? Comment les apôtres pouvaient-ils laisser à l'arbitraire sans règ lfixe, le culte d'une religion qu'ils voulaient porter jusqu'aux extrémités du monde, et pour laquelle ils étaient prêts à verser leur sang? Comment s'expliquer qu'ils n'en eussent point entouré l'observance de tout ce qui pouvait la rendre chère et respectable aux premiers fidèles, en imposant à leurs successeurs le devoir de la maintenir et de la transmettre comme un dépôt sacré à ceux qui viendraient après eux? Car il ne faut jamais oublier que la liturgie catholique repose presque tout entière sur la tradition, cette colonne inébranlable sur laquelle s'appuie, autant que sur l'Écriture, tout l'édifice du Christianisme.

Les trois premiers siècles n'offrent, en quelque sorte, que l'établissement des Statuts apostoliques, et leur extension à tous les lieux où pénétrait la prédication de l'Évangile. La vie des premiers chrétiens se passait dans l'exercice des rites sacrés. Les nuits aussi bien que les jours étaient occupés par la lecture de saints

[1] Cærimonias item adhibuit Ecclesia, ut mysticas benedictiones, lumina, thymiamata, vestes, aliaque id genus multa, *ex Apostolicâ disciplinâ et traditione*, quo et majestas tanti sacrificii commendaretur, et mentes fidelium per hæc visibilia religionis et pietatis signa ad rerum altissimarum quæ in hoc sacrificio latent, contemplationem excitarentur. *Conc. Trident.*, *sess.* XXII, cap. V.

livres et la récitation des psaumes, qu'on trouve déjà distribués selon les *heures canoniques*, en mémoire des différentes scènes de la passion du Sauveur. Quant aux assemblées des premiers chrétiens et à la célébration du saint Sacrifice, si la persécution forçait trop souvent à chercher un asile au fond des catacombes, on ne saurait nier qu'il n'y eut aussi des réunions de fidèles dans les maisons particulières et quelquefois dans des édifices où le culte pouvait déployer plus de solennité.

Nous trouvons à ce sujet, dans l'ouvrage de Don Guéranger, des détails trop oubliés par les historiens ecclésiastiques modernes, et qui se rapportent trop directement au but des *Annales de philosophie chrétienne*, pour ne point les communiquer à nos lecteurs, bien persuadés qu'ils apprécieront comme nous ces pages destinées à éclairer d'un nouveau jour plusieurs points des origines chrétiennes.

Après avoir prouvé par des passages formels d'Eusèbe et d'Origène que les chrétiens ne se contentaient pas, au tems des persécutions, de s'assembler dans les catacombes ou même dans les demeures de quelques-uns d'entre eux, mais qu'ils avaient des temples, des églises proprement dites [1], églises dont il n'est point resté de traces, mais qui, selon toutes les probabilités, ont dû servir de modèles aux temples qui s'élevèrent plus tard, sous Constantin; après avoir montré, toujours d'après des monumens irrécusables, tels que les actes du martyre de saint Laurent et un inventaire des meubles de l'église de Carthage recueilli par Baluze [2], que les objets employés au culte dans ces temples primitifs dénotaient une véritable opulence, tout comme le nombreux

[1] Eusèbe rapporte que les édits de Dioclétien portaient injonction de détruire les temples des chrétiens par tout l'empire : il en existait donc. Nous savons encore par Origène que l'un des effets de la persécution, laquelle commença en 236, fut l'incendie des églises, que le même auteur dit ailleurs avoir dès lors existé dans toute l'étendue de l'empire. (Origen., Tract. 28, *in Matthæum*. — Id. *in Psalm.* pag. 81. *Hexapl.*, tom. 1.)

[2] Baluz., *Miscellan.*, tom. II, p. 93.

clergé qui se réunissait autour de l'évêque devait servir à rehausser grandement la pompe des cérémonies [1]; le révérend auteur donne la description des assemblées chrétiennes au jour du dimanche, telle qu'elle est présentée à l'empereur par l'apologiste saint Justin, au second siècle du christianisme. « *L'extrême réserve,* dit-il, *gardée dans ce récit laisse sans doute beaucoup à désirer, mais l'ensemble qu'il offre n'en sera pas moins agréable et utile au lecteur.*

« Le jour du soleil, tous ceux qui habitent soit la ville, soit la » campagne, se rassemblent dans un même lieu, et là on lit les » Commentaires des apôtres et les Ecrits des prophètes, autant que » l'heure le permet. Ensuite, quand le lecteur s'est arrêté, celui qui » préside fait à l'assistance une admonition et exhortation à imiter » de si beaux exemples; après quoi nous nous levons tous ensemble » et nous faisons les Prières. Ces prières étant finies, on apporte » le pain et le vin mêlé d'eau. Alors, celui qui préside fait en- » tendre avec force les prières et les actions de grâces, et le peu- » ple avec acclamation répond : *Amen*. On fait la distribution » des Choses sur lesquelles il a été rendu grâces, à chacun de » ceux qui sont présens, et on les envoie aux absens par les » diacres. On fait ensuite une collecte : ceux qui sont riches don- » nent librement ce qu'ils veulent, et on dépose le tout aux mains » de celui qui préside, et sa charge est de subvenir aux orphelins » et aux veuves, à ceux qui sont dans le besoin pour maladie ou » toute autre raison ; à ceux qui sont dans les liens, et aux voya- » geurs et pélerins. Nous nous réunissons ainsi aux jours du so- » leil, tant parce que c'est le premier jour, celui auquel Dieu » ayant dissipé les ténèbres et remué la matière, créa le monde, » que parce qu'en ce même jour Jésus-Christ Notre-Sauveur est » ressuscité d'entre les morts. La veille du jour de Saturne, ils le » crucifièrent, et le lendemain de ce même jour, c'est-à-dire le jour

[1] Au tems de saint Corneille pape, c'est-à-dire au milieu du 3e siècle, il n'y avait pas moins de 46 prêtres, 7 diacres, 7 sous-diacres, 42 acolytes, et 52 tant exorcistes que lecteurs et portiers attachés au service de l'église de Rome. (Saint Cornel., *Epist. ad Fabium Antiochen.*, n° 3, *col.* 150, *apud Constant.*)

» du soleil, se manifestant à ses apôtres et à ses disciples, il en-
» seigna les choses que nous venons de vous exposer. »

« Dans un autre endroit de la même apologie, saint Justin donne d'autres détails qui complètent les précédens : parlant du baptême et des rits qui l'accompagnent, il en achève la description par celle du divin sacrifice auquel assiste le néophyte. »

« Lorsque nous avons ainsi lavé celui qui vient de rendre té-
» moignage de sa foi en notre doctrine, nous le conduisons vers
» ceux qu'on appelle *frères*, afin d'offrir des prières com-
» munes, et pour nous-mêmes, et pour celui qui vient d'être il-
» luminé, et pour tous les hommes, afin qu'arrivant à la connais-
» sance de la vérité, ils deviennent dignes de participer à la
» même grâce. Quand les prières sont finies, nous nous saluons par
» le baiser. Ensuite on apporte à celui qui préside le pain et la
» coupe de vin mêlée d'eau. Celui-ci les ayant reçues, rend
» gloire et louange au Père de toutes choses par le nom du Fils et
» du Saint-Esprit, et accomplit une longue eucharistie ou action
» de grâces, pour ces mêmes dons que nous avons reçus du Père.
» Quand il a achevé les prières et l'eucharistie, tout le peuple
» crie : *Amen*. Or, *amen* en langue hébraïque équivaut à *fiat*. Ce-
» lui qui préside ayant terminé les prières, et le peuple ayant
» répondu, ceux que nous appelons diacres distribuent le pain,
» le vin et l'eau, sur lesquels on a rendu grâces, afin que chacun
» de ceux qui sont présens y participent, et ils ont aussi le soin
» de les porter aux absens. »

» Dans ce récit succinct, nous voyons clairement exposé tout l'ensemble du sacrifice eucharistique, tel qu'il est encore aujourd'hui. Le jour du dimanche est celui de l'assemblée générale ; la messe dite *des cathécumènes* a lieu comme aujourd'hui par la lecture des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Vient ensuite l'homélie adressée à l'assistance par le pontife, en manière de commentaire sur les lectures que l'on vient de faire. Après l'homélie, l'assistance se lève, et ont lieu les prières pour les besoins de l'Église et du monde entier, qui sont placées dans toutes les liturgies avant la consécration. La consécration est, comme aujourd'hui, précédée de l'action de grâces, qui est une formule

longue, *prolixa*, à laquelle appartient spécialement le nom d'eucharistie : c'est le Canon. Les réponses du peuple par acclamation, le baiser de paix, la communion, le ministère des diacres, tout le sacrifice, en un mot, se trouve exposé comme en abrégé dans cet admirable et touchant récit, malgré l'attention de l'apologiste à ne pas révéler les mystères au-delà d'une certaine mesure qui lui a été permise.

» Les chrétiens de cette époque prenaient part aux prières de l'Église, en se tournant vers l'Orient, et tenant les mains étendues en forme de croix ; geste que l'Église latine a retenu pour le prêtre, durant la plus grande partie du sacrifice, et qui est si expressivement rendu par les peintures des Catacombes romaines. Tertullien en explique le mystère en son livre *de la Prière* [1].

» De même que nous avons emprunté à saint Justin la description du sacrifice de l'Église primitive, nous rapporterons ici plusieurs des cérémonies qui accompagnaient le baptême à cette époque, d'après Tertullien que nous venons de citer. Voici quelques-uns des traits qu'il rapporte en passant :

« Avant d'entrer au lieu où était l'eau, le Cathécumène, sous la main du pontife, protestait de sa renonciation au diable, à ses pompes et à ses anges. Ensuite il était plongé trois fois, et proférait des paroles qui appartiennent à la Tradition et non à l'Évangile. Étant levé des fonds, on lui donnait à goûter le lait et le miel ; et à partir de ce jour, il devait s'abstenir du bain ordinaire pendant tout une semaine [2].

» On se disposait au baptême par de fréquentes oraisons, par

[1] Nos vero non attollimus tantum manus, sed etiam expandimus è dominicâ passione modulatum, et *orantes* confitemur Christo. *De Oratione*, cap. XII.

[2] Ut à baptismate ingrediar, aquam adituri, ibidem, sed et aliquanto priùs in Ecclesiâ, sub antistitis manu contestamur nos renuntiare diabolo, et pompæ, et angelis ejus. Dehinc ter mergitamur, ampliùs aliquid respondentes, quam Dominus in Evangelio determinavit. Inde suscepti, lactis et mellis concordiam prægustamus ; exque eâ die, lavacro quotidiano per totam hebdomadam abstinemus. (*De corona militis*, cap. III.)

des jeûnes, des génuflexions, et par la confession secrète des péchés [1].

» Le tems d'administrer solennellement ce grand sacrement était la fête de Pâques et celle de la Pentecôte» [2]. Enfin on ne finirait pas si l'on voulait rapporter ici tout ce que cet auteur énumère dans ses divers écrits, de rites et d'observances relatives à l'administration de ce premier sacrement des chrétiens.

» Nous n'entreprendrons donc point de faire le dépouillement des richesses liturgiques dont sont remplis les écrits de Tertullien, ces écrits si énergiques dans lesquels on retrouve si au naturel les mœurs de l'église d'Afrique. Nous nous contenterons de dire ici un mot d'après lui sur l'important sujet des funérailles des chrétiens. On voit, par un passage très précieux de son traité *de Animâ*, que le chrétien de ces premiers tems allait à la sépulture conduit par un prêtre, et que ce prêtre, confiant cette dépouille mortelle à la terre, souhaitait, comme aujourd'hui, la paix à l'âme que la suprême volonté avait momentanément séparée du corps [3]. Et tel était le zèle des chrétiens à témoigner leur foi dans la résurrection des corps, qu'ils n'avaient rien de précieux quand il s'agissait de la religion des tombeaux. « Si les Arabes, dit Tertul-» lien au sénat romain, si les Arabes se plaignent que nous

[1] Ingressuros Baptismum, orationibus crebris, jejuniis et geniculationibus, et pervigiliis orare oportet, et cum confessione omnium retrò delictorum... nobis gratulandum est, si non publicè confitemur iniquitates aut turpitudines nostras. (*De baptismo, cap.* XX.)

[2] Diem Baptismo solemniorem Pascha præstat; cum et passio Dominica in quam tingimur adimpleta est... Exinde Pentecoste ordinandis lavacris latissimum spatium est... Cæterum omnis dies Domini est, omnis hora, omne tempus habile Baptismo; si de solemnitate interest, de gratiâ nihil refert. (*Ibid.* cap. XIX.)

[3] Scio feminam quamdam vernaculam Ecclesiæ, formâ et ætate integrâ functam, post unicum et breve matrimonium cum in pace dormisset, et morante adhuc sepulturâ, interim oratione presbyteri componeretur, ad primum halitum orationis, manus à lateribus dimotas in habitum supplicem conformasse, rursumque conditâ pace, situi suo reddidisse. (*De animâ*, cap LI.)

» n'achetons pas d'encens, les Sabéens, du moins, savent que la » sépulture des chrétiens consomme une plus grande quantité de » leurs aromates qu'il n'en est employé à faire fumer devant les » dieux.[1] »

» Ce seul trait nous montre le zèle des chrétiens pour les pratiques de leur culte, et nous révèle la splendeur de leurs cérémonies tant publiques que domestiques. Mais combien d'autres détails, combien de formules liturgiques précieuses n'aurions-nous pas encore aujourd'hui, si ce secret dont furent environnés les mystères chrétiens à cette époque eût permis leur manifestation dans des écrits publics! Cette considération doit toujours être présente à quiconque veut écrire ou résumer quelque chose sur la liturgie, non-seulement des trois premiers siècles, mais on pourrait même dire des trois ou quatre qui les ont suivis. Ce n'est pas ici le lieu de donner les preuves de l'existence de ce secret auguste qui garda si fidèlement les traditions chrétiennes pures de tout contact profane. Les témoignages en sont trop abondans dans les écrits des Pères, soit avant, soit après la paix de l'Église, et personne, que nous sachions, ne conteste aujourd'hui un fait matériel aussi palpable. Seulement, nous répéterons ce que nous disions tout à l'heure, savoir que le premier résultat de ce secret pour les siècles où nous vivons, a été de rendre plus ou moins obscures certaines formes et certains accidens de la liturgie primitive, bien qu'un assez grand nombre de parties soit encore resté en lumière, comme pour nous aider à suppléer le reste, au moyen de conjectures probables[2]. »

Nous terminerons ce premier article en indiquant, d'après le Rév. abbé Guéranger, quelques-uns des monumens qu'on peut considérer comme les principales autorités liturgiques pour les trois premiers siècles. Ce sont, outre les Pères de cette époque :

1° Les *canons apostoliques*, dont une critique éclairée ne saurait placer la rédaction définitive au-dessous du IIe siècle ;

[1] Thura planè non emimus. Si Arabiæ queruntur, scient Sabæi pluris et carioris suas merces christianis sepeliendis profligari, quam diis fumigandis. (*Apologet.*, cap. XLII).

[2] *Instit. liturgiques*, p. 57.

2° Le *concile d'Elvire*, à la fin du IIIe siècle, qui renferme plusieurs canons spécialement consacrés à la liturgie;

3° Les *actes et statuts des pontifes romains* rapportés dans le *Liber pontificalis*, entre lesquels il faut placer au premier rang les célèbres réglemens du pape S. Victor sur la célébration de la Pâque.

A. Comberguille.

Traditions phéniciennes.

DISSERTATION SUR L'AUTHENTICITÉ

DES FRAGMENS DE L'HISTOIRE PHÉNICIENNE DE SANCHONIATHON,

Renfermés dans le premier livre de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe de Césarée en Palestine.

Cinquième article.[1]

Examen des vers tirés d'Orphée, cités par saint Justin, Clément d'Alexandrie et Eusèbe. — Eusèbe ne les a pas inventés, mais il les a empruntés à Aristobule. — Preuves de l'existence d'Aristobule.

Comme nous l'avons promis à la fin de l'article précédent, nous allons défendre Eusèbe contre l'accusation portée par M. Lobeck d'avoir inventé les vers d'Orphée qui se trouvent dans la *Préparation évangélique*.

Parmi les auteurs cités par Eusèbe, on remarque Aristobule, juif savant et philosophe péripatéticien, qui vivait à la cour de Ptolémée Philométor, auquel il a dédié des *interprétations* des livres saints. Pour faire valoir auprès de ce prince la doctrine qui y était contenue, il n'a pas craint d'interpoler les anciens poètes grecs, dont il alléguait le témoignage comme appuyant ces mêmes doctrines. Eusèbe, dans un fragment de cet auteur[2], rapporte des *vers orphiques*, qui en font partie, évidemment sup-

[1] Voir le quatrième article, n° 3; ci-dessus, p. 187.

[2] *Prép. évang.* L. XIII. c. 12. p. 663.

posés, et où sont professés non-seulement l'unité de Dieu et sa puissance infinie, ainsi que toutes les doctrines judaïques, mais même Abraham y est indiqué clairement, aussi bien que Moïse.

A qui appartient cette supposition? Walckenaër, qui a laissé une *Dissertation* posthume sur Aristobule, la lui impute complétement; tandis que M. Lobeck en accuse Eusèbe, mais seulement pour les deux vers qui désignent Moïse. Est-ce par indulgence pour Eusèbe qu'il borne ainsi son accusation? Non; c'est par la force des choses. Expliquons-nous;

Il ne se peut que ces vers aient été totalement fabriqués par Aristobule. Il a travaillé sur un premier canevas dû aux Pythagoriciens, qui ont beaucoup fait parler Orphée. Il a donc ajouté suivant les vraisemblances ce qui est étranger à leurs idées et hors de leurs connaissances [1].

Le 1er vers orphique cité par Eusèbe remonte à une haute antiquité; on y a fait de nombreuses allusions, et il paraît avoir été une formule sacramentelle dans les mystères [2]. Le voici:

Φθέγξομαι οἷς θέμις ἐστὶ, θύρας δ' ἐπίθεσθε βεβήλοις [3].

Callimaque l'a parodié dans l'*Hymne à Apollon*:

Οἷον ὁ τῶ' πόλλωνος ἐσείσατο δάφνινος ὄρπηξ,
Οἷα δ' ὅλον τὸ μέλαθρον, ἑκὰς ἑκὰς ὅστις ἀλιτρός [4].

[1] C'est ce que nous croyons aussi. En conséquence, nous ne croyons pas qu'Aristobule ou même Onomacrite aient inventé les vers Orphiques. Onomacrite les a peut-être mis par écrit, ou traduits en un langage plus moderne, ou mis en ordre et édités, comme les Pisistrates l'ont fait des poèmes d'Homère; mais ces doctrines sont des traditions antiques; et il y a des choses que l'on n'invente pas. Aussi faisons-nous quelques réserves sur plusieurs des opinions émises dans cet article.

Le directeur, A. Bonnetty.

[2] C'est l'opinion de M. de Sacy sur *Sainte-Croix* t. I, pag. 349, quoique Lobeck le conteste. *Aglaophamus*, l. II, p. 451.

[3] Je parle à ceux qui ont droit de m'entendre; fermez les portes aux profanes.

[4] Combien ce laurier d'Apollon est agité? Combien cet antre (est terrible)! arrière, arrière, tout profane! Vers 1.

Platon y fait une allusion évidente dans le *Banquet* : « Οἱ δὲ » οἰκέται καὶ εἴ τις ἄλλος ἐστὶ βέβηλός τε, καὶ ἄγροικος πύλας πάνυ με- » γάλας τοῖς ὠσὶν ἐπίθεσθε[1]. »

Le passage suivant de Denys d'Halicarnasse semble encore se rapporter à ces mystères : Μυστηρίοις ἔοικεν ἤδη ταῦτα, καὶ οὐκ εἰς πολλοὺς οἷά τε ἐστὶν ἐκφέρεσθαι· ὥστ' οὐκ ἂν εἴην φορτικὸς, εἰ παρακαλοίην, οἷς θέμις ἐστὶν ἥκειν ἐπὶ τὰς τελετὰς τοῦ λόγου, θύρας δ' ἐπιθέσθαι λέγοιμι ταῖς ἀκοαῖς τοὺς βεβήλους[2].

D'ailleurs, l'expression de βέβηλος, *profane*, n'avait d'acception que sous le rapport des mystères, et les allusions à ce vers se conservèrent même dans les mystères chrétiens. On employait cette formule à cet endroit du sacrifice où l'on faisait sortir ceux qui n'étaient pas entièrement initiés[3].

Mais, sans parcourir l'histoire de chacun de ces vers, je me bornerai à dire qu'ils ont été cités avec plus ou moins d'étendue par Justin le Martyr, Clément d'Alexandrie et Eusèbe.

Justin les rappelle dans deux ouvrages : l'*Exhortation* et le *Livre de la monarchie*, au nombre de 21. Dans l'un comme dans l'autre, il reconnaît le Dieu suprême :

[1] Vous tous, esclaves, et s'il est quelque autre profane et doué de sentimens grossiers, bouchez vos oreilles en y appliquant de grandes clôtures. (*Banquet, OEuvres* in-fol. p. 218.)

[2] Ces choses semblent ne convenir qu'aux mystères et ne pouvoir être divulguées ; en sorte que je ne serais pas répréhensible si j'invitais ceux qui y ont droit à s'approcher, à prendre part aux mystères de l'éloquence, et si je prescrivais de fermer la porte aux profanes. (*De la composition des noms*, n° 25.)

[3] Voir Casaubon, *Exercit.* XVI, *adversus Baronium.* — Brisson, en tête de son traité *de Formulis*, donne les nombreuses imitations qu'en ont fait les poètes latins. Il réprouve la leçon βέβηλοι, et y substitue βεβήλοις, qui est la moins générale. On trouve cependant βεβήλοις dans le scholiaste de Sophocle (*OEdipe à Colonne*), cité par Suidas au mot βέβηλος. Wesseling, au contraire, défend le nominatif, dans une *Dissertation sur Aristobule*, qui est imprimée à la suite de l'ouvrage de Walckenaër sur cet auteur.

Εἷς ἔστ', αὐτογενής, ἑνὸς ἔκγονα πάντα τέτυκται[1].

mais il lui donne le nom de Jupiter :

Πᾶσιν γὰρ θνητοῖς, θνηταὶ κόραι εἰσὶν ἐν ὄσσοις
Ἀσθενέες δ' ἰδέειν Διὰ τὸν πάντων μεδέοντα[2].

Il annonce ces vers comme tirés du poème adressé *à Musée*, production pythagoricienne. On doit donc en conclure que ce père n'a point connu l'édition d'Aristobule ou a négligé d'en user.

Il n'en est pas de même de Clément d'Alexandrie ; non-seulement il l'a connu, puisqu'il le nomme, mais dans la citation qu'il fait de 7 vers, dans l'*Exhortation aux Gentils*, ils sont semblables aux 7 premiers de Justin. Puis il ajoute le premier mot du 8e suivant l'édition d'Aristobule : ἀθάνατον ; et, écartant la fin de ce vers :

Παλαιὸς δὲ λόγος περὶ τοῦδε φαείνει,

qui sent le judaïsme, il continue : Εἶτα ὑποβὰς διαῤῥήδην ἐπιφέρει :

Εἷς ἔστ', αὐτογενής, ἑνὸς ἔκγονα πάντα τέτυκται[3].

8e vers de Justin, et qui serait ainsi le 9e de Clément. Déjà il avait écarté un 3e vers qui trahissait le juif :

Φεύγοντες δικαίων θεσμοὺς θείοιο τεθέντος
Πᾶσι νόμου.....[4]

Si, cependant, Clément n'avait cité que ce lambeau, on pourrait méconnaître l'usage qu'il a fait d'Aristobule ; mais au Ve des *Stro-*

[1] Il est un ; né de lui-même, tout tire de lui son origine. Vers 8.

[2] Les yeux mortels de tous les mortels sont impuissans à voir *Jupiter*, le souverain universel. Vers 15.

[3] Ensuite ayant ajouté autre chose, Orphée dit : « Il est un ; il est né » de lui-même, tout tire de lui son origine. » p. 48.

[4] Fuyant les lois de la justice posées par Dieu même dans la loi adressée à tous.

mates, p. 723, il rappelle les derniers finissant par ἀθάνατον, et ajoute : « Orphée a dit ces choses sur Dieu, qu'il représente comme » invisible, et qui n'a été connu que d'un seul Chaldéen, soit » Abraham ou son fils, qu'il veut indiquer par ces vers[1] :

Οὐ γὰρ κέν τις ἴδοι θνητῶν μερόπων κραίνοντα,
Εἰ μὴ μουνογενής τις ἀποῤῥῶξ φύλου ἄνωθεν,
Χαλδαίων[2].

Certainement, Clément montre qu'il a puisé sa citation dans Aristobule ; mais il évite de le nommer, passe sous silence le nom de Jupiter, et attribue au prétendu Orphée la connaissance d'Abraham : or, il est douteux qu'il pût croire ce qu'il écrivait.

Voyons ce qu'a fait Eusèbe. Dans un long fragment qu'il cite d'Aristobule le Juif, se trouvent les mêmes vers, mais accrus de plusieurs autres avec toutes les marques de l'interpolation : ainsi le 2e et 8e vers supprimés par Clément, ceux concernant Abraham, enfin deux autres, désignant évidemment Moïse et la loi inscrite sur les tables se retrouvent ici :

Ὡς λόγος ἀρχαίων, ὡς ὑδρογενὴς διέταξεν,
Ἐκ θεόθεν γνώμαισι λαβὼν κατὰ δίπλακα θεσμόν.

« Comme la loi l'a prescrit, comme l'a enseigné celui qui est né » des eaux, ayant reçu de Dieu même le code gravé sur les ta- » bles. » (vers. 36, 37.)

Or, ce sont-là les vers qui ont valu le titre d'idiot à Eusèbe, de la part de M. Lobeck. Poursuivons, et voyons si c'est le résultat d'une critique sage et approfondie.

Qu'Eusèbe ait cru à l'authenticité de ces vers, je ne dirai pas comme venant d'Orphée, personne ne l'en croyait l'auteur ; mais comme d'Onomacrite, de Cercops ou d'un pythagoricien

[1] Ὀρφεὺς καὶ ταῦτα λέγει... περὶ Θεοῦ· ἀόρατον αὐτὸν, μόνῳ γνωσθῆναι ἑνί τινί φησι, τὸ γένος Χαλδαίῳ, εἴτε τὸν Ἀβραὰμ λέγων τοῦτον, εἴτε τὸν υἱὸν τὸν αὐτοῦ, διὰ τούτων.

[2] Un seul, né du sang chaldéen, a pu connaître celui qui dirige le sort des mortels.

quelconque, je ne le suppose pas : il ne cherche pas à le faire croire. Mais citant Aristobule qui les a publiés, il les donne comme il les trouve dans cet auteur qui devient son garant. Pour qu'il fût prévaricateur, il faudrait qu'il eût forgé toute la citation ou seulement une partie. Pour qu'il fût l'auteur du tout, il faudrait faire d'Aristobule un être de raison. C'est ce que Richard Simon, qui n'hésite pas quand il s'agit de créer des pseudonymes, ne se gêne pas de déclarer[1] ; les livres d'Aristobule et de quelques autres anciens auteurs qui ont écrit si favorablement des juifs ont été supposés ; il laisse à d'autres le soin de démontrer qu'un Juif ne pouvait pas écrire favorablement de sa nation.

Van Dale et Hody, en réfutant le récit d'Aristée, importunés de ce que Aristobule dit de la traduction de la Bible sous Philadelphe, cherchent aussi à l'anéantir. Leur grand argument est le silence de Josèphe et de Philon. Mais Isaac Vossius dit avec raison, en parlant du premier : Quelle cause aurait pu porter Josèphe à parler dans son histoire, d'Aristobule ? on peut dire la même chose de Philon. Il y a trop de garans de l'existence d'Aristobule, pour qu'on puisse la révoquer en doute[3].

[1] *Hist. Crit. de l'Ancien-Testament*, l. III, c. 23, p. 560.

[2] *Append. observ. ad Melam*, p. 67.

[3] Voir sur Aristobule le IIe livre des *Macchabées*, ch. Ier ; Origène, *Contre Celse*, IV, 543 ; Anatolius cité par Eusèbe, *Hist. eccl.* VII, 32, 287 ; Cyrille, *Contre Julien*, IV, 154 ; Clément, Eusèbe, et saint Jérôme, de *Viris illustribus*, c. 36. — On peut consulter Walckenaër, ch. VII, *de Aristobulo* ; il administre, ch. XXIII, une preuve curieuse : ce sont des plagiats de Clément, qui a copié plusieurs fois mot pour mot Aristobule sans le nommer. Ce n'est pas le seul exemple d'un pareil larcin de la part de Clément d'Alexandrie. Musonius, cité par Stobée, p. 49, tome Ier de l'éd. de Gaisford, avait dit ce que celui-ci répète dans son *Pédagogue* : La *chaussure est presque une prison*, τὸ ὑποδεδέσθαι τῷ δεδέσθαι ἐγγύς ἐστι. Aussi Ruhnkenius, dans le *Dictionnaire platonique* de Timée, dit-il : « Je m'étonne que ce larcin, ainsi que plusieurs autres dont Clément s'est rendu coupable, n'ait pas encore été signalé. » Potter rapproche ces deux passages semblables dans ses *notes*.

Or, si Aristobule a vécu, s'il a composé des *commentaires* sur les livres de la loi, avons-nous une raison suffisante de croire qu'il n'ait pas altéré les vers qu'il empruntait à la littérature hellénique ? Serait-ce à cause de son caractère ? nous ne le connaissons pas ; ou parce que les vers qu'on lui attribue n'auraient pu sortir de sa plume? telle serait une allusion à J.-C. et à la loi nouvelle comme les vers sybillins en sont remplis. Mais Abraham, Moïse, les tables de la loi, sont mieux placés dans la bouche d'un Juif que dans celle d'un chrétien. Comment, quand la loi nouvelle qui était venue détruire l'ancienne brillait de tout son éclat aux yeux de ses adeptes, Eusèbe n'aurait eu de talent poétique que pour célébrer le culte qu'il désertait? Ce serait bien alors qu'il mériterait l'épithète que lui a accordée M. Lobeck.

La candeur des Juifs était-elle si grande qu'on ne puisse leur attribuer aucune fraude pieuse ? Les livres apocryphes de l'Ancien-Testament, les fables comprises dans la relation d'Aristée sur la version des Septante, ces historiens auxquels Josèphe nous renvoie [1], comme des autorités étrangères à sa nation, sont-ce des écrits exempts de suspicion ?

Si enfin, on ne voyait des coupables que parmi les chrétiens, Clément partagerait le blâme d'Eusèbe, car il a ouvert la voie en indiquant Abraham, comme celui-ci a fait pour Moïse, avec cette différence que Clément assigne à Orphée lui-même ce qu'Eusèbe ne fait remonter qu'à Aristobule ; ou bien il faudrait croire qu'Aristobule est coupable de la première interpolation, et qu'ayant assez falsifié le texte pour y introduire le père des croyans, il n'aura pas été assez audacieux pour indiquer Moïse. On sent combien cette supposition est improbable.

A ces argumens, Walckenaër en a ajouté un qui me paraît péremptoire.

Si Eusèbe avait supposé des vers d'Orphée qui lui donneraient la connaissance du vrai Dieu telle que les Juifs la possédaient, et qu'il eût fait apparaître Abraham et Moïse, dans ses écrits, il

[1] Eupolème, Hécatée, Démétrius, etc.

se serait bien gardé de renverser cette combinaison en le faisant parler dans un sens tout à fait contraire au langage qu'il aurait prêté. C'est cependant ce qu'il a fait dans un autre passage [1], où nous lisons une citation de Porphyre, dans laquelle ce philosophe, voulant fonder le symbolisme, cite un long passage Orphique où *Jupiter* n'est pas l'*âme du monde*, mais est *le monde tout entier*:

Πάντα δ' ἐν μεγάλῳ Ζηνὸς τάδε σώματι κεῖται.

Le ciel est sa tête, les astres sa chevelure, le soleil et la lune ses yeux, l'éther son esprit, la terre son ventre, la mer sa ceinture, etc. Voici sur ce morceau la réflexion d'Eusèbe : « Telle est donc, ô Porphyre ! la peinture que les vers cités par vous nous font de Jupiter. Mais je n'aperçois dans tout cela que l'univers visible : L'éther forme son entendement et les autres parties du monde, son corps. Comment donc Orphée le Thrace, ou tout autre a-t-il pu concevoir une semblable divinité sans y rien reconnaître d'intellectuel, rien qui appartînt à une essence invisible et incorporelle ? »

Je crois en avoir dit assez, peut-être trop, pour décharger Eusèbe de l'imputation d'avoir inséré deux vers de sa composition dans une citation orphique. M. Lobeck l'accuse encore, (car de quoi ne l'accuse-t-il pas !) d'avoir ajouté dans Josèphe le célèbre passage sur J.-C.; mais comme ceci n'est pas renfermé dans les 15 livres de la *Préparation évangélique*, j'en écarte la discussion, et je passerai dans l'article suivant à l'examen des écrivains modernes qui se sont fait les soutiens de l'authenticité du fragment de Sanchoniathon.

Séguier de Saint-Brisson,
de l'Académie des inscriptions.

[1] L. III, p. 100.

Histoire contemporaine.

VIE

DU R. P. D. ANTOINE-ANNÉ-NICOLAS-CHARLES SAULNIER DE BEAUREGARD,

Abbé de la Trappe de Melleray; rédigée par deux de ses amis, sur des notes fournies par les religieux de Melleray [1].

La société, agitée, ébranlée comme elle l'est aujourd'hui, loin de détruire et de restreindre les maisons religieuses où l'on trouve la prière, le travail et la paix, devrait, il nous semble, dans son intérêt bien entendu, les encourager et aimer à les voir se multiplier; puisque ce serait comme autant de réunions d'hommes paisibles et inoffensifs. Au lieu de trouver mauvais qu'une certaine classe d'individus qui comptent pour rien le corps et ne cultivent que l'intelligence, négligent de se mêler aux affaires humaines si enviées aujourd'hui, et se contentent de prier et de travailler, d'instruire et de consoler, la justice ne serait-elle pas d'applaudir à la résolution généreuse qu'ils prennent de céder les honneurs et la gloire à d'autres, qui courent après la renommée et l'argent? — Dans un tems où le mot *liberté* s'inscrit sur tous les drapeaux, se trouve dans toutes les bouches, se proclame dans les assemblées délibérantes comme dans la rue, au milieu de l'émeute, n'est-ce pas un contre-sens, une dérision cruelle, d'empêcher trente, quarante, cent Français, nos frères, nos parens, nos amis, animés des mêmes sentimens, de vivre ensemble

[1] 1 beau vol. in-8, bien imprimé, avec portrait et vue de l'abbaye. Prix : 5 fr. et 6 fr. franc de port, chez *Pihan Delaforêt*, imp.-libr., rue des Noyers, 37. *Se vend au profit des trappistes de Melleray.*

dans le fond d'une vallée, sur un sol aride qu'ils défricheront, qu'ils féconderont, de se vêtir d'une manière uniforme et avec une étoffe grossière, de se contenter d'une nourriture misérable, et de se livrer à de rudes travaux dont le produit sera pour les pauvres, leurs voisins, et pour quelques voyageurs qui viendront frapper à leur porte?

Vous vous plaignez de l'excès de la population; vous répétez sans cesse que l'armée, les tribunaux, le commerce, l'agriculture même, les lettres, les voyages scientifiques et aventureux ne peuvent occuper les millions de bras qui nous embarrassent; que les fonctions élevées sont insuffisantes pour cette foule d'intelligences ardentes, enthousiastes et maladives; que les colonies, réduites comme elles le sont, ne reçoivent qu'un petit nombre de spéculateurs et d'ouvriers... Ne serait-il pas rationnel, favorable à la société, qui croît dans des proportions infinies, de permettre qu'un certain nombre d'individus ne donnent pas le jour à des êtres qui seraient peut-être malheureux, et de favoriser quelques établissemens où le célibat soit honorable? Ces reclus ne méprisent pas le mariage: ils savent trop quelle est sa sainteté, consacrée par la loi chrétienne et l'enseignement de l'Église catholique; mais, pour eux, c'est un fardeau qu'ils ne se sentent pas la force de porter, c'est une grande fonction à l'exercice de laquelle ils ne croient pas pouvoir apporter les vertus nécessaires. Laissez-les donc suivre leur attrait. N'y a-t-il pas eu de tout tems des philosophes qui ont fui le monde et vécu seuls dans la retraite? N'y a-t-il pas parmi nous un grand nombre de célibataires que personne ne blâme et n'inquiète? y a-t-il à redouter au dix-neuvième siècle, que toutes les solitudes de la France se peuplent d'anachorètes, comme autrefois les déserts de la Thébaïde? verra-t-on, à cette époque d'égoïsme et de sensualité, quand l'amour passionné du bien-être et de la vie matérielle nous domine, quelque nouveau Benoît rassembler sous ses ailes une foule de religieux fervens? quelque Bernard, à la voix douce et puissante, relèvera-t-il les ruines des antiques abbayes pour les remplir de ses disciples? Rassurez-vous: le nombre de ces créatures d'élite ne

sera jamais considérable : les trappistes ne dépeupleront pas la France.

Nous honorons l'agriculture, nous disons qu'elle est la nourrice de l'État, et c'est avec raison. Nous avons des comices agricoles, des sociétés où l'on ne s'occupe que de céréales, de pommes de terre, de vignes et de bois ; des journaux où s'enregistrent les découvertes utiles, où l'on donne aux agronomes des modes de culture nouveaux, des dessins d'instrumens aratoires ; nous décernons avec pompe des prix aux garçons de charrue, aux bergers ; nous couronnons le laboureur qui fait faire un pas à la science qui nourrit l'homme ; c'est juste, et tout cela sert l'intérêt général. Mais alors, pourquoi ne pas convenir avec le fougueux Mirabeau, que « la plupart des grands établissemens monas- » tiques, si riches aujourd'hui (1790), n'étaient autrefois que des » déserts, et que nous devons aux premiers cénobites le défri- » chement de plus de la moitié de nos terres? » Pourquoi donc ne pas bénir des ouvriers opiniâtres, des laboureurs économes, qui veulent bien encore fertiliser des landes et des jachères, améliorer par des méthodes nouvelles ce qui est déjà productif, naturaliser dans des provinces où la routine est encore pleine de puissance une foule d'inventions récentes? pourquoi se priver du labeur d'artisans infatigables qui ne demandent leur salaire qu'à Dieu, dont les étables sont remplies des plus belles races, qui font ruisseler un lait pur dans des vases étincelans de propreté, qui cultivent des arbres, des plantes utiles, forment des jardiniers et des agronomes, et leur apprennent ce qui vaut bien quelque chose, à pratiquer toutes les vertus [1] ?

A cette époque où l'on veut des caractères francs et courageux, où l'on n'estime que ceux qui bravent le péril, qui ne se laissent vaincre par aucune difficulté, et triomphent de tous les obstacles, voici des athlètes énergiques, que rien n'effraie, qui ne reculent devant aucune lutte, qui combattent pour leur cause jour et nuit, et auprès desquels, comme le disait madame de Staël, protestante, mais élevée par son père dans le respect pour les idées religieuses,

[1] Le gouvernement avait placé à Melleray, une douzaine d'élèves.

et l'amour de la liberté : « Nous ne sommes que des poltrons. » Voici des gens qui vont droit leur chemin, et qui, plaçant dans le ciel des espérances éternelles, ne s'épargnent aucun sacrifice pour remporter la victoire. Il me semble qu'il y a là du courage et de la grandeur d'âme.

Pendant que nous nous croyons heureux, et que nous nous trompons nous-mêmes ; ou plutôt, lorsque, nous cherchant une félicité qui nous fuit, nous sommes forcés de convenir qu'il n'est donné à l'homme de saisir sur la terre que l'ombre du bonheur, et que, pour quelques instans de rêve, nous éprouvons trop souvent des tristesses sans consolation, des maux sans adoucissement; voici que des gens que nous plaignons, que nous regardons comme des créatures malheureuses, en s'immolant à chaque instant du jour, en renonçant à leur volonté, en mortifiant leur corps, vérifient cette parole de l'écriture sainte, incompréhensible à ceux qui ne voient pas par les yeux de l'esprit : « Combien » sont grands et excellens les biens que vous avez réservés à ceux » qui vous craignent. Vous les cachez dans le secret de votre vi- » sage; vous les tenez à couvert dans votre tabernacle. »

Comme l'auteur de la vie du Père Antoine l'a dit d'après saint Paul, cet homme héroïque qui dépasse de toute la hauteur du génie chrétien les philosophes de la Grèce et de Rome : « Ils » paraissent morts aux yeux des insensés; leur sortie du monde » passe pour le comble de l'affliction ; mais cependant ils sont en » paix, leurs maux sont légers, et leur bonheur sera grand. » — A-t-on oublié que c'est dans le silence des cloîtres que les moines, tant accusés de favoriser l'ignorance, « par leurs prédi- » cations, par leurs exemples et une foule d'ouvrages, ont aidé » les peuples à s'affranchir du joug de la superstition, à se sous- » traire aux horreurs de l'idolâtrie? Ce sont eux qui dissipèrent » les ténèbres profondes de l'erreur, qui les enveloppaient, et ré- » pandirent parmi eux les douces lumières et les puissantes con- » solations de l'Évangile. On ne peut nier, dit Voltaire, qu'il n'est » guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admira- » bles qui font honneur à la nature humaine[1]. »

[1] Les Trappistes du Gard, in-8, 1840.

Rendez aux congrégations savantes ces grandes maisons où les religieux vivaient autrefois dans la retraite et l'étude, n'ayant d'autre délassement que la culture des fleurs et la musique sacrée. Repeuplez Sorrèze, dans le midi, Juilly, près de la capitale ; rouvrez les cloîtres des Blancs-Manteaux ou de Saint-Germain-des-Prés à d'autres Mabillons, à d'autres Montfaucon; protégez Solesmes, qui déjà justifie par des travaux scientifiques son titre de Société des Nouveaux Bénédictins : et vous verrez encore sortir de ces paisibles solitudes des publications de longue haleine, de ces grands corps d'ouvrages qui ne peuvent s'obtenir que d'hommes réunis ensemble, étrangers aux affaires humaines, travaillant tous les jours depuis quatre heures du matin jusqu'à la nuit.

Enfin, pourquoi, alors que les mots de philanthropie et d'humanité sortent de toutes les bouches, se montrer barbares envers ceux que la nature a maltraités, et les empêcher de cacher sous des voûtes fermées à tous les yeux des difformités corporelles qui n'ôtent rien à leur âme de son immortelle beauté, et qui lui donnent même souvent plus de force? Pourquoi surtout empêchez-vous des victimes de la fortune et de la calomnie, des gens frappés par la foudre, succombant sous le poids de la douleur et qui ont demandé en vain au monde des consolations, de se réfugier dans une retraite, où tous les maux finissent au pied des autels du Dieu qui souffre et gémit avec ceux que le malheur a flétris, et qui n'ont plus que des larmes à verser?

Si nous sommes parvenus à détruire des préjugés, à réfuter des erreurs, et surtout à établir d'une manière victorieuse, que le trappiste est essentiellement courageux et utile à la société, comme se livrant à la prière et au travail, comme citoyen tranquille et payant son tribut à sa façon plus utilement qu'on ne le pense, on se convaincra bien mieux de ces vérités par une lecture attentive de la *Vie du P. Antoine Saulnier de Beauregard*, personnage remarquable sous tous les rapports, dont toutes les biographies religieuses et littéraires devraient se plaire à enregistrer les moindres actions et les paroles les plus indifférentes.

Après une éducation complète, après des succès littéraires, après des palmes obtenues dans les études théologiques auxquelles il

s'était voué spécialement, Dom Antoine embrassé l'état ecclésiastique, quand, au lieu des honneurs, il n'allait plus offrir que les persécutions et le martyre. Au premier signal des fureurs populaires, il quitte la France; puis, lorsque la Belgique et la Hollande sont envahies par les armées, il débarque en Angleterre. Là, il se voue à l'éducation de deux jeunes gens qui portent un beau nom, et dont le père occupait un rang élevé dans l'État. Et quand la variété de ses connaissances, les grâces piquantes de ses entretiens, ses relations honorables, la solidité de son jugement, une fortune plus que suffisante pour ses besoins dans un tems où l'on était devenu peu exigeant, lui promettent une existence heureuse et paisible, le jeune chanoine de Sens, le docteur en théologie, consulté par les évêques réfugiés en Angleterre; celui que l'on jugeait, à la gaîté de son caractère, à la finesse de ses reparties, à sa grande jeunesse, à sa belle figure, fait pour le monde, même, il faut le dire, pour le monde élégant, comprend la vanité des choses humaines, et, un soir où il avait été, selon l'expression actuelle, *charmant comme un abbé de cour*, livré à la joie et aux bons mots, pour expier ses légèretés, pour devenir meilleur, il s'échappe de Londres et va se réfugier à Lulworth, et solliciter avec ardeur la robe de trappiste[1]. Qu'on ne pense pas que le supérieur de cet établissement, le P. Maur, sévère, inflexible observateur de la loi monastique, se relâche, en faveur d'un prêtre si distingué, sur quelques points de la règle; il semble au contraire qu'il prenne à tâche, pour le bien de la religion et du néophyte, d'humilier, de briser ce grand caractère, cette haute intelligence. D. Antoine, soumis comme un enfant, simple comme Paul l'Ermite, parcourut courageusement tous les degrés du noviciat, et, en se présentant au Chapitre pour couronner son sacrifice par l'émission des vœux perpétuels, il répondit humblement à son supérieur qui lui demandait quelles bonnes œuvres il avait faites pour prétendre à une si grande miséricorde : « Il est vrai, » mon R. Père, je n'ai rien fait de ma vie pour mériter cette

[1] Il avait quelquefois entendu parler à Londres des religieux de cette maison.

» faveur ; mais j'espère que, depuis ce moment jusqu'à mon der-
» nier soupir, je ne vivrai plus que pour faire pénitence de mes
» péchés. » D. Antoine alla dans la suite de vertus en vertus, donnant l'exemple de l'obéissance la plus complète, de l'abnégation de soi-même et de la charité; sa récompense, en outre de celle que le juste juge par excellence qu'il servait, lui accorda dans le secret de son cœur, fut d'être nommé chef de la communauté de Lulworth par le P. Maur, avant d'exhaler son dernier soupir. Il n'avait traité si durement son disciple que pour lui apprendre à gouverner les autres. Il le fit avec toute la douceur que la règle pouvait permettre ; il était plutôt le père que le supérieur de ses religieux.

Calomnié par un jeune trappiste qu'il avait aimé avec tendresse comme saint Bernard le traître Nicolas, il sortit victorieux des attaques que lui avait portées cet apostat auprès du ministère britannique ; mais il comprit en même tems que son séjour en Angleterre ne pouvait pas durer longtems, quelques esprits demeurant toujours prévenus contre lui ; et aussitôt que la restauration eut replacé les Bourbons sur le trône, D. Antoine jeta vers la patrie le regard si tendre et si ardent de l'exilé. Des voies de retour lui furent ouvertes et aplanies, des amis généreux secondèrent ses projets ; la Bretagne religieuse et royaliste jusqu'au fond des entrailles, l'accueillit avec enthousiasme, et, le 7 avril 1817, D. Antoine installa solennellement à l'antique abbaye des Bernardins de Melleray, près Châteaubriant, en présence d'un clergé nombreux, des autorités locales et de la foule qui se pressait autour de lui, les trappistes de Lulworth ; on en comptait cinquante-sept.

Que de soins, que de veilles, que de voyages cette pieuse colonie, débarquée sur un sol négligé depuis longtems, dans un bâtiment nullement préparé à recevoir de pareils hôtes, va coûter à son respectable directeur ! Il faut qu'il naturalise à Melleray vingt industries, aussi ingénieuses que variées, pour occuper l'esprit et les bras de ses nombreux enfans, pour les faire vivre comme vivent des trappistes, et bien mieux encore pour donner du pain, de l'argent et des vêtemens aux pauvres de la contrée,

qu'il adopte, et qu'il n'abandonna pas dans son plus grand dénuement. Il faut qu'il reçoive à toute heure des voyageurs distingués, qu'il entretienne une correspondance journalière avec des évêques, des ecclésiastiques, des gens du monde, des cultivateurs [1]; il faut surtout diriger, éclairer, consoler toutes ces âmes confiées à ses soins, ces âmes qui ne vivent que par lui ou pour lui, qui sont étrangères à ce qui se passe autour d'elles et dans leur nouvelle patrie. Il faut qu'il déserte son cloître alors qu'un grand crime épouvante le pays, et que le trappiste, avec ses habits, inconnu à la plus grande partie de la génération qui l'écoute, verse des pleurs sur la tombe d'un fils de France, et fasse entendre des conseils sévères aux chevaliers de St.-Louis qui l'ont appelé. Plus tard, s'il reçoit à Melleray, le mieux qu'il peut, sous des tentes improvisées à la hâte, la veuve du duc de Berry, il saura lui parler avec la convenance et le tact exquis qu'il apporte à toutes choses. Enfin, quand une révolution éclate, quand on veut lui ravir avec violence ses chers enfans, il les protège de sa parole, de sa plume et de son corps, il les défend comme une lionne ses petits; et, lorsque, malgré des protestations énergiques, malgré une résistance pleine de dignité, force lui est de se séparer de sa famille, il assure leur retraite, il les suit des yeux sur la mer, et ne se console un peu de s'en voir séparé, qu'en apprenant qu'à Mont-Melleray (en Irlande) les fugitifs ont retrouvé une patrie et le repos. Ici même nous avons un reproche à faire à l'historien: c'est de n'avoir pas assez insisté sur cette circonstance de la vie du père Antoine. Les pièces de ce procès ont été publiées [2], et appartiennent à l'histoire; elles devaient donc entrer dans celle de sa vie.

Après ce cruel assaut, surveillé dans sa propre maison, réduite à un petit nombre de Français, D. Antoine tient encore tête à l'orage; il prie, il exhorte ses frères à la patiente résignation du chrétien. Et quand la paix commence à régner à Melleray, accablé d'infirmités supportées avec courage, toujours cachées avec soin,

[1] Le même jour il lui arriva de recevoir sa nomination de grand-vicaire et sa patente de meunier.

[2] Voir la *Notice bibliographique* dans notre t. XVIII, p. 474.

de peur que les médecins et ses amis ne lui ordonnassent de les adoucir, âgé de soixante-quinze ans, il rend sa belle âme au Dieu qu'il a si bien servi, jouissant de toutes ses facultés intellectuelles, ayant encore, le jour même de sa mort, emprunté une pièce de monnaie pour faire l'aumône; il termina sa carrière comme un bon religieux, alors qu'il se traînait à l'église seul et avec peine, en pleine nuit. Un frère qui entendit ses gémissemens vint à lui, donna l'éveil à la communauté, qui le reconduisit à sa cellule avec une douleur respectueuse. Pendant qu'on s'efforçait de recourir aux remèdes impuissans de l'art, lui n'appelait que les secours de la religion; et, pardonnant à ceux qui l'avaient affligé si durement, se regardant à cause de ses fautes comme indigne de bénir ceux qui l'entourent, implorant la miséricorde divine, il rend son dernier soupir sur un mauvais siége de paille.

Certes, voilà une carrière bien remplie, une carrière difficile et honorable! c'est un élève distingué, un enfant aimable, aux qualités précoces; puis un prêtre recherché à cause de son instruction et de l'agrément de sa conversation, puis un néophyte humble et soumis, puis le chef vénéré d'une maison nombreuse; c'est le fondateur d'une colonie monastique et agricole; un homme que le monde recherche, que les enfans chérissent à l'égal d'un père; qui, pendant une rude tempête, lutte avec un noble courage, se soumet aux ordres de la Providence et pardonne à ses persécuteurs; enfin c'est un vieillard d'un heureux caractère, aimé de Dieu et des hommes, qui, après quarante ans de mortifications, de prières, de travaux, de bonnes œuvres, se proclame un serviteur inutile, un pécheur, et termine sa carrière entre les bras de ceux qu'il a gouvernés, qu'il a aimés, et qui lui demandent sa bénédiction dernière, comme un gage de bonheur et de sainteté. Noble et touchant modèle! Double type du religieux fidèle à sa vocation, et du séculier le plus accompli; justifiant en lui seul tout ce que nous avons pu dire en faveur des moines, emportant à la fois dans la tombe les regrets de ses amis, des religieux qui vécurent sous sa houlette paternelle, et des pauvres qu'il sut si bien secourir.

A. E.

Traditions occidentales Celtiques.

RELIGIONS
DES PEUPLES CELTIQUES DE L'OCCIDENT
COMPARÉES
AVEC CELLES DE L'ORIENT.

Deuxième article[1].

VII. Suite des monumens religieux des Irlandais. — Cromleach. — Pierres inclinées.—Pierres dressées. — Pierres mouvantes. — Similitudes en Orient.— Dolmens.

Le plus multiplié peut-être des monumens celtiques est le Cromleach[2], ou tombe-autel, que l'on retrouve dans beaucoup

[1] Voir le premier article n° précédent ci-dessus, p. 338.

[2] Ainsi appelé en irlandais. « Il est remarquable que tous ces anciens autels trouvés en Irlande, et connus maintenant sous le nom de *Cromleachs* ou *pierres inclinées*, furent appelés dans le principe *Bothal*, ou la *maison de Dieu*, et paraissent avoir été de la même espèce que ceux dont il est parlé dans le livre de la *Genèse*, et appelés par les Hébreux *Bethel*, mot qui a la même signification que le *Bothal* irlandais. » (Beauford, *Druidisme renouvelé*; *Collect. hibern.*, n. 7.) Du mot *Bethel* vient évidemment celui de *Bœtyli* appliqué aux pierres sacrées des païens. « Cette sorte de monumens, dit Scaliger (*in Euseb.*), aimée de Dieu dans l'origine, lui devint ensuite odieuse, parce qu'elle fut corrompue par les usages idolâtriques qu'en firent les Chananéens. »

de contrées de l'Europe, aussi bien qu'en Asie [1], et qui montre, par la force et la grossièreté de ses matériaux, le véritable caractère de la religion ancienne ; il se voit aussi en Irlande sous diverses formes et dans diverses dimensions. Parmi tous ces monumens, je ne parlerai que de ceux qui ont attiré l'attention de nos antiquaires.

J'ai entendu dire qu'il y avait dans le voisinage de Dundalk, au comté de Louth, un grand *Cromleach* ou *autel* qui tombait en ruines depuis quelque tems, et qui, d'après la description qu'on en fait, était placé près d'une rivière, « entre deux tombes druidiques [2] ». En creusant dans ces ruines, on a découvert une grande partie du squelette d'une tête d'homme, qui paraît avoir été dans l'origine enfermée dans une urne. On a trouvé aussi mêlés parmi les ossemens des fragmens de baguette ou verge brisée, que l'on croit avoir fait partie des insignes de la personne enterrée dans ce monument, et qui pourrait bien avoir été le symbole de la dignité des Druides, symbole appelé encore aujourd'hui en Irlande la *baguette du conjureur* ou du *Druide*. Dans les environs de ce *Cromleach* ruiné en est un autre, appelé par les habitans le *Fardeau du Géant*, à cause de la tradition qui se rattache à ces monumens, et qui attribue leur construction

[1] On trouve dans l'*Histoire du Wiltshire* de sir Richard *Hoare* les croquis de deux *Cromleachs* du Malabar, exactement semblables à ceux des Iles Britanniques. Voyez aussi les Voyages de *Maundrell* sur un monument pareil situé sur la côte de Syrie, « dans le pays, dit King, des Phéniciens eux-mêmes. » *Munimenta antiqua*. King suppose que cette construction décrite par Maundrell a dû être approchant de la même forme et de la même espèce que le *Cromleach* ou autel appelé *Kit's Cotty House*, dans le comté de Kent.

[2] *Louthiana*, liv. III. La découverte fréquente d'ossemens humains sous ces monumens confirme l'opinion de Wright et des autres, qu'ils étaient en général érigés sur des tombes. Voyez à l'appui de ce système les remarques de Wright sur Planche V, *Louthiana*. Il est sans doute très probable que tous les monumens druidiques, *Cercles*, *Cromleachs*, etc., à quelques usages qu'on les ait fait servir, furent dès l'origine destinés aux inhumations.

aux géans dans les tems anciens [1]. A Castle-Mary; près Cloyne, on voit des restes d'un grand *Cromleach* appelé en irlandais *Carig-Croith* ou le *Rocher du Soleil*, l'un des noms qui indiquent suffisamment l'ancienne religion du pays; et dans la même contrée, près de Glanworth, se trouve un monument de cette sorte appelé *Labacolly*, ou *Lit de la Sorcière*, qui est assez grand pour former un appartement de vingt-cinq pieds de long et de six pieds de large [2].

Une chose moins ancienne et moins générale parmi les nations celtiques, c'était le *cercle de pierres* dressées avec un autel ou une grande colonne au centre, et qui, comme le prototype que l'on en avait à *Gilgal*, servait quelquefois de temple pour le culte, quelquefois de siége pour le conseil ou inauguration nationale. L'ancienneté de la coutume de tenir des assemblées judiciaires de cette nature résulte clairement d'un conseil d'anciens assis autour d'une enceinte de pierres taillées que l'on voit représenté sur le bouclier d'Achille [3]. Les Druides, en se servant pour leurs temples de pierres informes et grossières, se prêtaient à la vraie, à l'orthodoxe observation du divin commandement donné à Moïse [4] : « Si tu veux me construire un

[1] Les naturels du pays racontent sur ce monument une histoire étrange; ils disent comment il fut jadis apporté tout entier des montagnes voisines par un géant appelé *Parrah M'Shaggean*, qui, disent-ils, fut enterré près de ce lieu. (*Louth.*)

[2] Voyez pour d'autres restes de la même nature en Irlande, *Munimenta antiqua* de King, vol. 1, pag. 253, 254, etc.

[3] Οἱ δὲ γέροντες
Εἵατ' ἐπὶ ξεστοῖσι λίθοις, ἱερῷ ἐνὶ κύκλῳ.
(*Iliade* XVIII, 503.)

Pour donner foi à l'antiquité de ces pierres, King traduit le mot ξεστοῖσι (j'ignore sur quelle autorité) par *raboteux, pierres non taillées.* Ce mot signifie le contraire.

[4] En lisant l'histoire de ces pierres levées, de ces autels de pierres brutes, il est impossible de ne pas les rapporter à ce passage de la Bible que nous croyons devoir citer tout au long : « Lorsque, ayant passé le Jourdain, vous serez entrés dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous

autel de pierres, tu ne le bâtiras pas en pierres taillées[1]. » Car même les nations qui tombèrent dans l'idolâtrie conservèrent encore quelque chose des principes patriarchaux, et les transportèrent avec elles dans leurs entreprises de colonisation à travers le monde. En conséquence, tous les monumens qui s'éloignent de l'observation primitive du précepte dont nous venons de parler doivent être considérés comme appartenant à une date comparativement récente.

Les restes d'un temple circulaire près de Dundalk faisaient partie, on le suppose du moins, d'un grand ouvrage pareil à celui de *Stonehenge*, étant, nous a-t-on dit, ouverts du côté du levant, et formés de semblables cercles de pierre [2]. Une des vieilles traditions anglaises relatives à *Stonehenge* dit que ces pierres furent transportées là des pays d'Irlande, et avaient été portées dans le principe des extrémités de l'Afrique dans cette dernière contrée par des géans; et, au tems même de Giraldus l'on pouvait voir encore, dit-il, dans la plaine de *Kildare*, un immense monument de pierre qui correspond exactement pour la forme et pour la construction à celui de *Stonehenge* [3].

donnera, *vous élèverez de grandes pierres*, et vous les enduirez d'un enduit..... *Vous élèverez ces pierres sur le mont* Hebal.... et *vous dresserez là un autel* au Seigneur votre Dieu, *un autel de pierres que le fer n'aura point touchées*, de *pierres informes et non polies*. Deut. ch. XXVII, 2, 4, 56. « Il paraît extrêmement probable que toutes les cités de refuge dont il est tant parlé dans les Écritures étaient des temples construits dans cette forme arrondie. (*Identité des religions druidique et hébraïque.*)

[1] Quod si altare lapideum feceris mihi, non ædificabis illud de sectis lapidibus. (*Exod.* xx, 25).

[2] Ruines d'un temple ou d'un théâtre, d'après Wright. « Il est fermé d'un côté par un rempart ou fossé, et paraît avoir été un très grand ouvrage de la même espèce que celui de *Stonehenge*, en Angleterre. » (*Louthiana.*)

[3] Undè et ibidem lapides quidam aliis simillimi similique modo erecti, usque in hodiernum conspiciuntur. Mirum qualiter tanti lapides tot etiam, etc. etc. (*Topograph. Hibern.*, c. 18.

Les Irlandais païens, dans leurs sentimens de respect pour certaines *pierres* et certains *rochers*, ne faisaient que suivre l'exemple de la plupart des nations de l'Orient; et la vertu merveilleuse attribuée à la fameuse *Lia Fail* ou *Pierre de la Destinée*, dont on se servait dans l'élection des monarques irlandais, peut être comparée à celle de l'*atizoe*[1], ou *pierre d'argent* des Perses, à laquelle les Mages accordaient un semblable charme dans le choix de leurs souverains.

Les monumens connus sous le nom de *pierres mouvantes*, que l'on trouve en Irlande, comme dans le Cornouailles et la principauté de Galles, paraissent aussi en quelque manière ressembler à cette sorte de merveilles naturelles ou artificielles que les Phéniciens regardaient comme sacrées, sous le nom de *Bœtyli* ou *pierres animées*. Ils prétendaient qu'elles avaient été fabriquées par le dieu *Ouranos* ou *Ciel*[2], la divinité adorée par les

[1] « *Atizoën* in Indiâ et in Persidé ac Idâ monte nasci tradit, argenteo nitore fulgentem..., necessariam Magis regem constituentibus (*Plin*, lib. 37, c. 54). Voyez aussi Bœthius *de Gemmis*. Dans les *Antiquités de Cornwailles*, de Borlase, le nom de cette pierre est inexactement écrit *Artizoe*; et comme il ne rapporte pas le passage de Pline où il en est fait mention, le mot a été pris de confiance de Borlase, par tous les écrivains qui lui ont succédé. Entre autres, le général Vallancey s'est amusé à bâtir sur cette erreur typographique une de ces étymologies qu'il tient toujours prêtes : « Maintenant, *art*, en irlandais, signifiant une pierre aussi bien qu'une *cloche*, le nom de cette pierre de ciment, c'est-à-dire *artdusaca*, peut avoir été corrompu par Pline en celui d'*artizoë* des Perses.» (*Justification de l'anc. hist. d'Irlande*, c. II, sect. 2.)

[2] Ἔτι δὲ ἐπενόησε θεὸς Οὐρανὸς βαιτύλια, λίθους ἐμψύχους μηχανησάμενος. (*Philon de Biblos*, dans Eusèbe *Prép. évang.*) Stukeley, dans son zèle pour attribuer aux Druides quelques connaissances de l'aiguille magnétique, suppose que ces *pierres mouvantes*, dont Sanchoniathon fait honneur à Ouranos, avaient été des *aimans*. (*Description d'Abury*, c. 16.) Il était d'usage parmi les Égyptiens de placer péniblement une grande pierre sur une autre, comme un souvenir religieux. Les pierres que l'on plaçait ainsi équilibraient souvent d'une manière si égale, que l'une ne dépassait pas extérieurement l'autre de la plus petite ligne. De plus, le moindre souffle du vent aurait suffi quelquefois pour les faire remuer. »

Samothraciens, et aussi par les Irlandais, sous le nom de *Samhin*. Le fait que ces pierres, que l'on disait être agitées par un génie [1], faisaient partie des cérémonies païennes de l'Orient, est clairement démontré par la mention qu'en ont faite quelques auteurs anciens qui déclarent les avoir vues eux-mêmes au siége principal du culte du Soleil, à Héliopolis ou ancienne Balbec. Il paraîtrait qu'à la différence des mobiles monumens des Druides, les *Bœtyli* n'étaient quelquefois que de petites pierres portatives, portées par les hommes pieux en forme d'amulettes [2]. Il y en avait aussi quelques-unes dont la description répond parfaitement à celle des roches druidiques, comme on le voit d'après le récit que fait Ptolémée Hephœstion, auteur cité par Photius, d'une grande pierre *Gigonienne*, comme il l'appelle, qui s'élevait sur les bords de l'Océan, et qui, quoique susceptible d'être mise en mouvement par la tige d'une simple fleur, ne pouvait être ébranlée par aucune force humaine [3]. Il faut surtout remarquer, comme nous l'apprenons par un passage d'Apollonius de Rhodes [4], que cet équilibre délicat de la pierre

(Bryant, *Anal. mythol.*, vol 3). La description suivante d'une pierre mouvante se trouve dans Pline : Juxta Harpasa oppidum Asiæ cautes stat horrenda, unodigito mobilis : eadem, si toto corpore impellatur, resistens. » (Lib. II, cap. 38.)

[1] Ἐγὼ μὲν ὤμην θειότερον εἶναι τὸ χρῆσμα τοῦ βαιτύλου, ὁ δὲ Ισίδωρος δαιμόνιον μᾶλλον ἔλεγεν· εἶναι γάρ τινα δαίμονα, τὸν κινοῦντα αὐτὸν. (Vita Isidori *apud Photium*, n. 242, p. 1064. Rouen, 1653). Mais, quoique Isidore, d'après le biographe Damascius, ait imaginé que quelque génie placé dans la pierre la faisait remuer, il expose gravement qu'il ne supposait pas que ce génie fût de la classe des démons malfaisans, ni de ceux qui sont purs et immatériels.

[2] Quelquefois, cependant, comme dans les cas de ce *Bœtylus* qui formait la statue de Cybèle, que l'on croyait être tombé du ciel, ils durent avoir été d'une grandeur plus considérable. Voyez la remarque de l'abbé Banier, vol. V, p. 241, comme aussi une dissertation sur les *Bœtyles*, par M. Falconnet. *Mém. de l'Acad.*, tom. VI.

[3] Περὶ τὰς περὶ τὸν Ὠκεανὸν Γιγωνίας πέτρας· καὶ ὅτι μόνῳ ἀσφοδελῷ κινεῖται, πρὸς πᾶσαν βίαν ἀνεκκίνητος οὖσα. Photius *Bibliot.* n° 190, p. 476.

[4] . . . . . Ἀῢ ἀνιόντας
Τήνω ἐν ἀμφιρύτῃ πέρνεν, καὶ ἀμπάσατο γαῖαν

n'était pas quelquefois seulement chez les Druides un ouvrage d'art, mais qu'une idée de sainteté était aussi attachée à ces productions, et qu'elles étaient liées aux funérailles, comme dans les rits druidiques.

Les *collines* et *tombeaux sacrés* de l'Irlande avaient plusieurs destinations. Les prêtres y offraient les sacrifices, le législateur ou juge y promulguait ses décrets, et le roi, à son inauguration, y était présenté avec la baguette du pouvoir. Parmi ces lieux consacrés [1], le plus célèbre était la *colline d'Usneach*, dans le West-Meath, tant à cause de l'assemblée conventionnelle qui s'y tenait fréquemment, que parce que son sommet était le point de réunion des limites des cinq provinces de l'Irlande; et de la même manière que la plaine d'Enna était appelée le *nombril de la Sicile* [2], et le site du temple de Delphes le *nombril de l'univers* [3], « ainsi la pierre qui marquait la commune séparation des cinq provinces dans lesquelles l'île était alors partagée, était surnommée le *nombril de l'Irlande* [4]. Là, les Druides, dans les

Ἀμφ' αὐτοῖς· στήλας τε δύω κατύπερθεν ἔτευξεν·
Ὧν ἑτέρη, θάμβος περιώσιον ἀνδράσι λεύσειν,
Κίνυτο πηγέντος ὑπὸ πυθίῃ βορέαο. (*Argon. I*, v. 1304).

Le terme Στηλὴ, employé ici, quoique signifiant dans sa plus générale acception une *colonne* ou *obélisque*, servait quelquefois à désigner un *rocher*. Voyez *Donnegan*, qui renvoie, pour cette signification du mot, à *Hermsterh. ad Lucian.*, I, p. 267.

[1] Le culte des montagnes, des collines, des fleuves, parmi les anciens Bretons, est mentionné par Gildas : « Montes ipsos aut colles aut fluvios... quibus divinus honor à cœco tunc populo cumulabatur. » c. II. Et il résulte des lois qui, au onzième siècle, défendirent plus tard aux Anglo-Saxons d'adorer les arbres, les rochers, les torrens et les fontaines, que cette superstition n'était pas particulière aux tribus celtiques. Voyez *Source et Progrès de la richesse anglaise*, de Palgrave, partie 1re, ch. 4.

[2] Diod., lib. v.

[3] Stra., lib. IX.

[4] In lapide quodam conveniunt apud mediam juxta castrum de Kyllari, qui locus et umbilicus Hiberniæ dicitur quasi in medio et medullitio terræ positus. Cæsar, *de bello Gallico*. L. VI. Cap. 4.

occasions solennelles, avaient coutume de tenir leurs assemblées [1], suivant l'usage aussi pratiqué par les Druides gaulois, qui se réunissaient annuellement sur les confins des Carnutes, dans un lieu que l'on croyait être le centre de la Gaule, y donnaient des avis sur toutes les contestations qui leur étaient soumises, et prononçaient des décrets qui étaient universellement obéis [2].

Dans le caractère sacré que l'on attachait à la colline d'*Usneach* comme limite commune des cinq provinces, nous retrouvons cette ancienne forme d'idolâtrie qui naquit du respect naturel que l'on accordait généralement aux bornes et aux frontières, et dont la trace se voit dans les anciennes superstitions de la plupart des contrées de l'univers. De là, les montagnes, ces barrières naturelles entre les nations contiguës, en vinrent d'abord à être regardées avec vénération; et il a été démontré [3] que les *montagnes saintes* des anciens Grecs, des Asiatiques et des Égyptiens étaient toutes situées sur les marches ou sur le terrain des frontières. Lorsque les limites artificielles, ou *Termes* [4], furent établies, le culte qui avait été longtems accordé à la montagne s'étendit aussi à la pierre informe détachée de ses flancs pour remplir conventionnellement la même fonction qu'elle.

[1] « Le roi ou chef avait sous lui certains juges appelés *brehons*, qui, à des tems déterminés, s'asseyaient en plein air, généralement sur quelque colline et sur un banc fait avec des mottes de gazon, où ils distribuaient la justice aux voisins. » (Ware, *Antiquités de l'Irlande*, ch. II.)

[2] Ii certo anni tempore in finibus Carnutum quæ regio totius Galliæ media habetur, considunt in loco consecrato. Hic omnes undique qui controversias habent conveniunt, eorumque judiciis decretisque parent. *De Bello gallico*, lib. VI, cap. 13.

[3] Dulaure, *Des cultes antérieurs à l'idolâtrie*, ch. VIII. Parmi les montagnes saintes de la Grèce, cet écrivain en a compté douze, portant toutes le nom d'*Olympe*, et toutes situées sur les frontières. Ch. IX.

[4] L'hommage que l'on accordait à la divinité des bornes et des frontières était tel, que lorsqu'il fallut trouver de la place pour le temple de Jupiter Olympien dans le Capitole, on changea tous les dieux, à l'exception seulement du dieu Terme.

C'est de cette vénération pour les frontières que venait le caractère sacré attribué au lieu choisi par les Druides de la Gaule pour tenir leurs assemblées, et qui était situé sur les confins de cette tribu de Celtes, appelés les *Carnutes*.

Toutes les fois qu'un roi ou chef Irlandais devait être inauguré sur une de leurs collines, on le plaçait sur une certaine pierre [1], où était empreinte la forme du pied de leur premier souverain, et là, on lui proposait le serment de garder les usages du pays. « Alors, dit Spencer qui avait lui-même été témoin de l'é-» lection d'un chef irlandais de cette manière, une baguette lui » était remise par ses propres officiers, et avec cette baguette » dans sa main il descendait de son pavois, et se tournait trois » fois en avant et trois fois en arrière [2]. » Dans le récit des céré-

[1] La coutume de faire asseoir le nouveau roi sur une pierre, par forme d'initiation, était pratiquée dans un grand nombre de contrées de l'Europe. Les ducs de Carinthie étaient inaugurés de cette manière (Joan. Boem., *de Morib. gentium*, lib. 3). Les monarques de Suède s'asseyaient sur une pierre placée au milieu d'une douzaine d'autres moins grandes (Olaus Magn., *de Ritu gent. septent.* I, c. 18), et c'est dans un semblable cercle que les rois de Danemarck étaient couronnés (*Histoire de Danemarck*). En parlant de l'énorme élévation des pierres qui forment le monument que nous venons de mentionner, Malet remarque « que de tout tems la superstition s'est imaginé qu'on ne pouvait ado-« rer la divinité qu'en faisant pour elle des tours de force. »

[2] La coutume de tourner sur le corps dans les solennités religieuses et autres était pratiquée différemment par les diverses nations de l'antiquité, et Pline, faisant remarquer que les Romains tournaient *de gauche à droite*, à la manière du soleil, ajoute que les Gaulois trouvaient plus conforme à la religion de tourner *de droite à gauche* (lib. XXVIII, ch. 2, 448; XXXVIII, chap. 5). Voyez les commentateurs sur ce passage de Pline, qui prétendent que des autorités aussi graves que Pythagore et Numa se donnaient le plaisir de la coutume en question.

Les Celtes, d'après Posidonius (*apud Athen.*, lib. IV, édit. de 1612, Lyon, p. 152), tournaient toujours *à droite* en adorant (Τοὺς Θεοὺς προσκυνοῦσιν ἐπὶ τὰ δέξια στρεφόμενοι). Cette pratique, sous le nom de *Deasoil* ou manière de se mouvoir d'après la marche du soleil, est encore conservée dans les îles d'Ecosse. Voyez le *Dictionnaire écossais* de Jamieson, l'*Histoire des Druides* de Toland, le *Cornwall* de Borlase.

monies pratiquées à l'initiation des rois de Tirconnel, on dit qu'en présentant le nouveau roi tenant dans sa main la verge, qui était parfaitement blanche et droite, le chef qui le proclamait se servait de ces mots : « Reçois, ô roi, la baguette, sym-
» bole heureux de ton autorité; et souviens-toi d'imiter dans ta
» conduite sa droiture et sa blancheur. »

L'idée que les Irlandais attachaient aux *sacrées collines* était si solennelle et si terrible, que l'un de leurs poëtes, en chantant les louanges de saint Patrice, pour donner une preuve du zèle et du courage de ce saint homme, assure qu'il osa annoncer Dieu sur les *collines sacrées* et près des *saintes fontaines* [1]. La vénération populaire pour tous les jugemens qui provenaient de ces lieux élevés avait été transmise d'âge en âge, et s'était conservée avec tant de ténacité, qu'au tems même de Henri VIII le même sentiment traditionnel régnait encore en Irlande [2]; et nous tenons d'une grave autorité qu'à cette époque « les lois anglaises
» n'étaient pas observées huit jours de suite, tandis que les lois
» promulguées par les Irlandais sur *leurs collines* se conservaient
» fermes et stables, sans qu'on les violât pour une somme
» d'argent ou pour tout autre récompense [3]. »

[1] *Vie en vers de saint Patrice*, attribuée à son disciple Fiech, mais qui est évidemment d'une date un peu plus récente.

[2] *Abrégé de la conquête de l'Irlande et de sa décadence* ; par le baron Finglas, irlandais de nation, fait baron de l'Echiquier en Irlande, par Henri VIII, et après chef de justice de la cour du banc du roi. — *Écrivain de Ware.*

[3] Après avoir comparé les premières fortifications celtiques avec les élévations pyramidales de l'Orient, Clarke ajoute : « En fait, le *Mound* Scytique, le *Tépé* Tartare, le *Barrow* Teutonique et le *Cairn* Celtique, tous ont conservé la forme monumentale qui fut en usage avant celle des pyramides, parce qu'elle était moins artificielle; et une preuve de cette antiquité résulterait clairement de la simple circonstance de sa liaison avec les pyramides d'Égypte, si le témoignage d'Hérodote était moins explicite pour placer l'époque reculée de leur existence parmi les peuples septentrionaux. » (*Voyages*, vol. V, chap. 5.) Dans les *Voyages* du professeur Pallas, il est parlé de l'immense variété de ces élévations

Ceux de ces *Monts Sacrés* qui sont artificiels, ont été appelés généralement *Barrows* ou *Cairns*, suivant qu'ils sont formés de terre ou de pierre; et quoique les uns et les autres aient été fréquemment employés aux divers usages que nous venons de mentionner, cependant il est clair qu'ils ne furent dans l'origine que de simples tombeaux, tels que l'on en peut voir dans chaque pays du monde habité, et qui comme monumens funéraires, précédèrent les Pyramides elles-mêmes. Parmi les Grecs, il n'était pas sans exemple d'élever une colonne au sommet du tertre (*Barrow*), comme celle du tombeau d'Elpenor, décrite dans le douzième livre de l'Odyssée, et celle, encore plus célèbre, d'Achille, sur le promontoire de Sigée, que l'on dit conserver encore les traces de la colonne sépulcrale dont il était autrefois surmonté. Les antiquaires signalent en différentes parties de l'Irlande [1], des monumens de semblable forme, et le grand *Barrow* de New-Grange passe pour avoir eu originairement à son sommet une pierre d'une considérable grosseur. On trouve dans l'antiquité, des preuves nombreuses que les *Cairns* et les *Barrows* étaient

funéraires; quelques-unes en terre, quelques autres en pierre, que le voyageur eut l'occasion de voir en traversant les régions habitées par les Cosaques, les Tartares et les Mongols.

[1] Voyez *Camden de Gaugh*, vol. III; *Munimenta antiqua*, de King, liv. Ier. Ce dernier écrivain, en parlant de *New-Grange*, dit que « ce monument se rapporte si complétement aux détails que nous connaissons sur les *Barrows* asiatiques de Patrocle et d'*Halyattes*, à la description des *Barrows* Tartares, des rois Scythes, qu'en lisant les détails de l'un on croit lire ceux de l'autre. » (Liv. Ier, chap. 6.) Rejetant comme vagues et insuffisantes les preuves sur lesquelles on s'appuie pour attribuer aux Danois, *New-Grange* et les autres monumens semblables, ce savant antiquaire conclut de la manière suivante : « Nous pouvons, de cette ressemblance entre les anciennes et presque patriarcales coutumes usitées dans l'Orient avec ces ouvrages aborigènes que l'on trouve à l'Occident en Irlande et en Bretagne, nous pouvons, dis-je, naturellement inférer que ces monumens funéraires sont presque sans exception l'ouvrage des hommes qui se fixèrent les premiers dans ces contrées. » (*Ibid.*).

consacrés au *Soleil* [1]; et de même que du mot *Grian*, nom celtique du *soleil*, Apollon tirait évidemment son titre de *Grynæus*; ainsi, le mot *carne*, qui sert à exprimer ces sortes de tombeaux, dans la langue des Celtes, a manifestement aussi donné à ce même dieu sa qualification de *Carnæus*.

TH. MOORE.

[1] Silius Italicus représente Apollon comme se plaisant près des feux des *Cairns* :

« Quum pius Arcitenens incensis gaudet acervis. » (Lib. v., v. 176.)

Parmi les différentes sortes de *Cairns* en Cornouailles, il y en a un que l'on appelle *Karn Leskig* ou le *Karn* de Burnings.

Lithographie.

Explication des monumens Celtiques et autres formés de pierres colossales et non taillées.

N. 1. *Pierre-autel*, dite *Cromlech* en irlandais. Celle dont nous donnons ici la figure se trouve dans la paroisse de Madern, dans le comté de Cornouailles; elle a 20 pieds (anglais) de large sur 70 de long. Voir *The Celtic Druid's*, de Godfrey Higgins. Londres, 1829, plan n. 26, p. XLIX; et d'autres planches, n. 18, 22, 30; et de plus, pages 37, 38, 87, 88, 116, 149, 271. On trouve aussi dans l'état de New-Yorck, en Amérique, un véritable Cromlech de 15 pieds sur 10, posé sur sept petits blocs formant colonnes pour le soutenir.

N. 2. *Pierre-autel*, dite *Dol-men* (table de pierre), dont on trouve un grand nombre dans les paroisses de la Bretagne et du reste de la France.

N. 3. *Pierres-autels* que l'on trouve dans le Malabar. Voir *The Celtic Druids*, p. LXXXIV, n. 41, et un troisième, n. 40.— On les trouve aussi dans *History of Wiltshire*, de Hoare.

Pierre-autel en Irlande.

Pierre-autel en Bretag

Pierre inclinée, ou levée, en Irlande.

Pierre dressée en Bretagne.

Temple circulaire en Pierres brutes pr

Deux Pierres-autels dans le Malabar.

Pierre brantante en Irlande

Pierre brantante en Amerique.

Stonehenge en Angleterre.

Tour ronde d Irlande.

N. 4. *Pierre dressée*, dite *Men-hir* (pierre longue), que l'on trouve dans une lande près de Plouarzel (Finisière), sur le point le plus élevé du Bas-Léon ; sa hauteur est de 45 pieds environ. — Il en existe un beaucoup plus élevé encore près du village de Rudstore, dans le Yorkshire. Voir dans *Archæol. societ. antiq.* de Londres, 1776; et *The Celtic Druid's*, p. LXXIV, plan. 36. — Un autre près d'Edimbourg. *Id.* p. 206, et trois autres à Boroughbridge, dans le Yorkshire. *Id.* p. 270.

N. 5. *Pierre inclinée*, ou *levée*, que l'on trouve à Brown's-town dans le comté de Carlow en Irlande. Cette pierre est appelée *Bothal*, qui signifie *maison de Dieu;* comme le mot *Beth-el* en hébreu, nom que Jacob donna au lieu où il mit une *pierre inclinée* sous sa tête pour lui servir d'oreiller. Voir *The Celtic Druid's*, p. LXXXIX et I, et l'Irlande de Grose, *intr.*, p. XVII. On trouve une *pierre levée* située sur un dolmen ou pierre autel dans la paroisse de Sithney, et qu'on appelle *men-amber*, id. p. XCII, et 271. — Il y en a aussi plusieurs en France, entre autres à une demi-lieue de Poitiers, laquelle a 20 pieds de longueur sur 17 de largeur, et qui est désignée, dans le pays, sous le nom de *pierre levée*.

N. 6. *Pierre branlante*, que l'on trouve dans la paroisse de St-Levin, en Cornouailles. Voir ce qu'en disent *The Celtic Druid's*, p. LXII; n. 31. Borlase, *histoire de Yorkshire*, p. 180, et les témoignages des auteurs grecs; et latins ci-dessus, p. 443, 444, 445, pour les pierres branlantes de la Phénicie, de l'Égypte, et de la Carie. Voir, de plus, la figure suivante. — On en trouve aussi plusieurs en Bretagne, et entre autres une très remarquable dans la paroisse de Brech (Morbihan).

N. 7. *Pierre branlante* qui se trouve en Amérique, dans le Mexique. Le dessin que nous donnons ici est celui du cap. Dupaix; voir *antiquités mexicaines*, publiées par M. de St-Priest, prem. expéd., pl. VIII. Ce monument a environ 7 pieds de long sur 5 1|2 de large. — Deux lieues plus loin, le cap. Dupaix en trouva une autre. — Une semblable pierre du poids de 24,000 livres existe aussi dans le Massachusetts.

N. 8. *Cercle de pierres dressées*, ou tem[illegible]e en pierres brutes existant à Stonehenge, en Anglet[illegible]w-Grange en

Irlande, planche n. 21, dans la plaine de Kildare; semblable au monument élevé à Gilgal en Palestine, et au conseil des anciens dans Homère, voir p. 441, 442, 447, et dans les notes de ces pages. —Les derniers voyageurs en Afrique en ont trouvé une semblable près de Tombouctou.

N. 9. *Tour ronde* qui se trouve à Donoughmore en Irlande, ayant servi au culte du feu, et semblable à celles qui se trouvent à Bhaugodpore dans l'Inde. *Celtic Druid's*, p. XLVIII, plan. 25, et le dessin pag. 369 et 362.

Beaux arts.

REVUE DES TABLEAUX RELIGIEUX

DU

SALON DE 1840.

A M. le rédacteur des *Annales de philosophie chrétienne.*

En vérité, monsieur, après avoir parcouru les salles du Musée, et avoir vu cette longue tapisserie de tableaux de toute couleur et de toute dimension, mais se ressemblant presque tous par leur médiocrité, par l'absence du sens religieux et souvent du sens artistique, je me suis demandé s'il fallait continuer de rendre compte dans vos *Annales* du Salon de peinture. En effet, quel profit ou quelle instruction peuvent retirer vos lecteurs d'un semblable travail? Quel plaisir peuvent-ils avoir à apprendre que M. un tel a voulu en 1840 peindre le *Christ* et la *Vierge* et que comme M. un tel en 1839, il a mis du rouge sur du blanc ou du blanc sur du rouge, sans avoir réussi à faire une œuvre de talent ou de foi? Aussi je vous avoue que j'avais grandement envie de vous envoyer une simple note ainsi conçue : SALON DE 1840. « Pour l'esprit qui a présidé aux ouvrages de cette année, » pour le progrès de l'art, pour l'éducation religieuse des artistes, » pour le peu de goût du jury, voir ce qui a été dit l'année der- » nière et les années précédentes... » J'avais envie de le faire, et peut-être aurais-je dû suivre cette idée ; la place que vous voulez bien me donner dans vos *Annales* aurait été bien mieux occupée par les travaux de quelque autre de mes savans collaborateurs. Cependant, comme vous m'avez dit, — je vous en laisse toute la responsabilité, si c'est un simple compliment— que plu-

sieurs de vos abonnés lisaient avec intérêt mes articles,— je leur en fais ici mon sincère compliment, — je vais encore vous dire l'impression générale qu'a faite sur moi cette exposition ; mais je ne serai pas long.

D'abord on a beaucoup crié contre MM. du jury qui ont eu la barbarie de refuser 2145 tableaux qui avaient été envoyés; et moi je leur reprocherai de n'en avoir pas refusé davantage. L'avez-vous entendu? 2145 objets ont été refusés, et on en a admis 1849, ce qui fait bien 3994 tableaux, dessins, œuvres de sculpture, tous chefs-d'œuvre pour leurs auteurs et amis des auteurs, confectionnés pendant l'espace d'un an. *Bienheureux Scudéri...*! C'est donc une vraie épidémie que l'étude des arts ! Hélas ! oui, tout le monde s'y porte, s'y précipite, hommes et femmes. Car notez encore que sur les 864 artistes qui ont exposé au Musée, il y a 135 femmes!!! Faut-il s'étonner si l'on dit que la plupart des hommes, et surtout des femmes artistes, sont dans la misère ? Les infortunés ! ils se mangent le pain les uns des autres ! Aussi à Paris surtout, il n'est pas de maison où vous n'entendiez parler dessin et peinture. C'est une maladie comparable bientôt à celle du piano. Ne croyez pas que je blâme ici cette impulsion générale donnée aux arts ; je plains seulement ceux qui s'y livrent pour en faire leur état, avec si peu de chance de succès ou de profit : car si quelque artiste véritable surnage et perce au milieu de cette multitude qui tend au même but, combien dont toutes les peines sont perdues ! et quelles peines, quels travaux, quelle persévérance, quelles privations dignes d'une meilleure fin ! Car ce n'est pas la bonne volonté qui manque, mais la direction, les bons préceptes, les bons exemples. Vous m'avez dit que quelques artistes avaient mis à profit quelques-unes des idées que j'avais émises sur les moyens de faire de l'art chrétien. C'est ce qui me décide à donner encore ici sans prétention, vous le savez, quelques avis, que vous conserverez ou que vous supprimerez, suivant votre bon plaisir ; car je n'ose les émettre que sous votre tutélaire approbation.

Dans un de mes précédents articles [1], j'ai parlé des dispositions

[1] Voir le compte rendu du Salon de 1836, t. XII, page 296.

morales et *religieuses* que les artistes chrétiens doivent apporter comme préparation à leurs œuvres ; ici je parlerai des dispositions ou préparations *matérielles*. Qui sait? aucuns croiront que ces dernières seules sont efficaces. Eh bien! donc pour progresser dans votre art, jeunes gens de bonne volonté, il vous faut créer à la fois, à vos figures, le *corps* et l'*esprit*. Le corps, vous en trouverez des copies ou des modèles à peu près achevés dans nos musées et dans nos ateliers. Allez dans les salles du Louvre ; dessinez et dessinez encore ; copiez et recopiez encore votre Apollon et votre Antinoüs ; imitez, reproduisez la nature, animée et inanimée ; avec de la patience, du tems et des bonnes dispositions, vous êtes à peu près sûrs de pouvoir faire une belle académie. Mais si vous voulez donner à ces figures une vie chrétienne, si vous voulez reproduire des scènes chrétiennes, des épisodes de ses martyrs, des faits de son histoire, oh ! ici pour vous un nouveau travail commence, long, épineux, et pour lequel vous avez besoin du secours de votre bon ange et de votre saint patron. En effet, pour reproduire des scènes chrétiennes, il faut avoir habité au milieu de familles chrétiennes. Rares elles sont autour de vous, pauvres enfans et belles jeunes filles : force est donc de les chercher ailleurs. Remontez donc les âges écoulés ; la vie de nos saints et de nos saintes n'a pas tellement passé inaperçue sur cette terre, qu'elle n'ait laissé par-ci par-là des traces plus ou moins visibles. Et d'abord descendez dans ces catacombes où vécurent nos pères dans la foi ; et si vous ne pouvez faire le voyage, ces monumens ont été tous gravés par de bons maîtres, par de dévoués amateurs de nos antiquités chrétiennes. En tête sont les monumens du *museum christianum* que l'on grave en ce moment avec les chambres du Vatican. *Ciampini* vous montrera toutes les anciennes mosaïques chrétiennes [1] ; *Aringhi*, vous prenant par la main, vous introduira dans sa *Roma subterranea* [2], et vous fera connaître tous les monumens

[1] *Vetera monimenta* in quibus præcipuè musiva opera sacrarum profanarumque ædium, ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus, iconibusque illustrantur, etc. in fol. *Romæ* 1690.

[2] *Roma subterranea novissima*, in quâ post Ant. Bosium . . . et ce-

des premiers chrétiens, leurs symboles, les instrumens de leur martyre, leurs ornemens, leurs usages. Restez longtems avec lui et initiez-vous à toute cette vie des chrétiens primitifs, alors qu'ils ne se connaissaient que du doux nom de *frères* [1]. Quand vous aurez un saint ou une sainte à peindre, avant de fatiguer votre esprit à lui inventer une vie, un entourage, une scène, une maison, souvenez-vous qu'il existe une collection de 47 volumes in-folio, qu'on appelle *les actions des saints* [2], où sont décrites toutes les actions de leur vie, toutes les légendes qu'on y a ajoutées. Vous y trouverez des scènes d'une simplicité, d'une candeur, d'une nouveauté charmantes, des scènes dignes du paradis; et non-seulement leur vie y est décrite, mais souvent on y a gravé les vieux monumens, portraits, ornemens, tombeaux,

lebres alios scriptores, antiqua christianorum et præcipuè martyrum Cœmeteria, tituli, monimenta, epitaphia, inscriptiones, ac nobiliora sanctorum sepulchra, sex libris distincta, illustrantur, et quam plurimæ res ecclesiasticæ *iconibus* graphicè describuntur ac multiplici tum sacrâ tum profanâ eruditione declarantur; operâ et studio Pauli Aringhi. 2 vol. in fol. *Romæ* 1651.

[1] A ces indications de notre collaborateur nous nous permettrons d'ajouter l'ouvrage de Seroux d'Agincourt intitulé: *Histoire de l'art au moyen âge*, qui renferme presque tout ce qui est énoncé ci-dessus. L'ouvrage comprend plus de 300 planches en 6 vol. in fol., avec un texte explicatif et historique, divisé en architecture, peinture et sculpture. On le trouve dans presque toutes les bibliothèques publiques. A. Bonnetty.

[2] *Acta sanctorum* omnium, ex latinis et græcis monumentis collecta et notis illustrata à patribus societatis Jesu etc. *Antuerpiæ*, 1643 et années suivantes. Encore n'y a-t-il que depuis janvier jusqu'au 7 octobre, mais nous avons annoncé que l'œuvre était continuée par les Pères jésuites. — Nous ajouterons encore ici que les artistes trouveront une grande facilité pour ces recherches dans l'ouvrage que prépare un des collaborateurs des *Annales*, M. Guennebault, sous le titre de: *Dictionnaire des monumens de l'antiquité chrétienne et du moyen-âge*, dans lequel seront indiqués tous les ouvrages *imprimés*, où se trouvent *figurés* les sujets chrétiens qui peuvent entrer dans un tableau. Il serait à désirer que cet infatigable érudit fît le même dépouillement pour les *miniatures* des *manuscrits*.

reliquaires, qui nous en ont conservé le souvenir. C'est une mine d'or immense, et il faut le dire, presque inconnue.

Après avoir étudié ces monumens primitifs, descendez la suite des tems et faites connaissance, et connaissance intime, avec les candides artistes auxquels on dirait que le ciel fut ouvert, et qui furent si ravis d'y contempler les corps glorieux de Jésus et de Marie et les âmes des saints et des saintes, qu'ils oublièrent les proportions de nos corps mortels ; ils peignirent les âmes avec tant de beauté et de transparence, qu'ils dédaignèrent de s'occuper du corps. Oh ! étudiez, examinez, copiez, faites entrer dans votre imagination ces admirables physionomies, ces âmes extérieures, ces corps transparens. Malheureusement il est peu de ces tableaux, peu de ces gravures; mais pour ceux qui le peuvent, qu'ils pénètrent dans nos bibliothèques, qu'ils aillent y étudier les *vignettes* et les *miniatures* de nos pieux manuscrits chrétiens. Un honorable co-anonyme a donné sur ces travaux dans votre tome XIX, des détails très circonstanciés, très précieux, et que l'on ne trouverait nulle part ailleurs.

A ces secours il faut ajouter encore les ouvrages si remarquables publiés par M. le comte de Montalembert, et par M. Rio, dont vous avez parlé souvent dans les *Annales*, et auxquels la France devra la résurrection de son art religieux. Que les jeunes artistes fassent toutes ces études, et je suis assuré qu'ils y apprendront une chose qu'ignorent leurs professeurs et leurs maîtres ; ils acquerront le *sens artistique chrétien*, qu'ils chercheront en vain dans les ateliers les plus fameux.

Voilà les conseils que j'avais à donner. Les approuve qui voudra ; les mette en pratique qui pourra. Maintenant je vais vous dire quelques mots sur quatre ou cinq tableaux qui ont le plus saisi mon attention.

L'œuvre la plus importante du Salon me paraît être le *dernier soupir du Christ*, par M. Gué. Or, c'est que ce n'était pas une œuvre facile que de représenter cette grande scène que saint Mathieu décrit ainsi : « Depuis la sixième heure du jour jusqu'à » la neuvième, toute la terre fut couverte de ténèbres..; et Jésus, » jetant pour la seconde fois un grand cri, rendit le dernier sou-

» pir. En même tems, le voile du temple se déchira en deux, » depuis le haut jusqu'en bas : la terre trembla ; les pierres se » fendirent; les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints » qui y reposaient, se relevèrent. »

Voici comment M. Gué a traité ce magnifique sujet :

Sur un fond noir, où d'abord on ne voit que des nuages groupés en masse, se dessinent trois grandes croix. Deux hommes de couleur rougeâtre et sombre se tourmentent d'une manière inégale sur deux de ces croix, mais sur celle du milieu, expire, calme et placide, le CHRIST, roi et sauveur. Un peuple innombrable se presse à l'entour de ces croix ; d'abord les saintes femmes et Jean et quelques courageux disciples ; puis les soldats romains, à pied et à cheval ; le peuple juif, hommes, femmes et enfans. Les croyans adorent et supplient à genoux ; les incroyans maudissent, ou plutôt, pâles, consternés, s'enfuient en désordre, frappant leur poitrine, tombant de frayeur. Les soldats romains laissent échapper leurs armes ; sur le devant un centurion a lancé son cheval au galop ; mais l'animal se cabre épouvanté ; car le rocher s'est ouvert sous ses pieds, et des morts couverts de leurs suaires sortent de leurs tombeaux, avec la douce majesté d'anges qui se révèlent en figures calmes et même joyeuses et animées, terrifiant ceux qui sont le plus près; enfans, femmes, hommes, pontifes, sentent leurs cheveux se dresser sur leurs têtes, et toute chair est en proie à l'horreur, au saisissement et au désespoir.

C'est le premier plan du tableau, éclairé par le disque du soleil, voilé et rouge de sang.

Mais appliquez votre regard; toutes ces ténèbres s'animent, tous ces nuages prennent un corps ; ce sont les innombrables légions d'anges, confondus, pressés, assistant au terrible sacrifice. A droite un jet de vive lumière parti du centre du ciel, et se faisant jour à travers les nuages, se projette jusque sur la croix du Christ qu'il entoure d'une divine clarté. Tout cela est beau, grand et terrible. Nous ferons un seul reproche, c'est d'avoir supposé la Vierge plus fatiguée qu'effrayée, étendue sur le sol, appuyée sur les genoux de Jean. La mère de Jésus n'était pas couchée par terre; quelle

que fût la douleur de cette douce mère des humains, elle n'en fut pas abattue, et l'Évangile nous dit positivement qu'elle se tenait *debout* (*stabat*) au pied de la croix. C'est une circonstance que le peintre n'eût pas dû oublier ou contredire.

Après ce tableau, celui qui m'a plu davantage est le *Miracle des Roses* de M. Dubufe fils. On connaît cette jolie légende. La sainte reine de Hongrie, Elisabeth, portait un jour dans son manteau des provisions qu'elle allait elle-même distribuer aux pauvres. Elle rencontra sur son chemin, son mari qui, tout étonné de la voir ainsi chargée, voulut voir ce qu'elle portait; mais en ouvrant le manteau, il n'y trouva plus que des roses blanches et rouges. Le peintre a bien exprimé cette belle et placide figure de sainte, soumise devant son mari, modeste devant le miracle de Dieu. Un geste fier est dans les traits du roi, mais il se réprime, et la confiance, l'humilité chrétienne reviennent à la vue de la croix rouge qui paraît sur la tête de la reine. Quelques personnes ont trouvé qu'il y avait un peu de raideur dans le costume de la sainte; cela peut être, mais je ne veux y voir que la pensée générale, profondément chrétienne et l'exécution si soignée des détails.

Un troisième tableau, auquel je m'arrêterai un moment, est le *Magnificat* de Mlle Meloe Lafon ; l'artiste a voulu nous présenter la Vierge, dans le moment solennel où sa cousine Élisabeth la salue du nom de *Mère du Seigneur*, et où la Vierge entonna ce sublime cantique que l'Église répète si souvent dans ses offices. La pose de la Vierge est très belle; il y a de la grandeur et de l'enthousiasme prophétique dans son geste et dans sa pose. Le costume pittoresque ne sort pas des convenances de l'époque ; les deux figures sont bien groupées, quoique je n'aurais pas voulu que sainte Élisabeth fléchît le genou. C'est une bonne œuvre et qui figurera bien dans une église. J'ai pourtant quelques observations à faire : d'abord le ciel est beaucoup trop rouge; cette couleur , jointe encore à la couleur saillante des vêtemens de la vierge, donne à tout l'ensemble une teinte de sang qui contraste avec le symbolisme des couleurs appropriées à ce sujet et à ces personnes. Mais un reproche plus grave, que je fais

à Mlle Lafon, c'est d'avoir donné une fausse citation de l'Évangile, dans son livret : voici ce que nous y lisons : « En ce jour-là, » Élisabeth vint *au devant de Marie*, et la salua du titre de *mère* » *de Dieu*. Alors Marie, transportée d'un saint ravissement à la » vue des hautes merveilles que le Tout-Puissant avait faites en » sa faveur, entonne le sublime cantique du *Magnificat*. (*Évan-* » *gile selon saint Luc, ch.* I, § 4.) »

Il y a là plusieurs inexactitudes; d'abord il n'est pas vrai qu'Élisabeth soit allée au-devant de Marie; l'évangile de saint Luc dit expressément que Marie *étant entrée dans la maison de Zacharie*, y salua Elisabeth (I. 40.); c'est donc dans la *maison* que la scène eut lieu et non au milieu des champs. Je sais bien que lorsqu'on veut donner un paysage et un vaste ciel rouge, il est plus commode de supprimer les murailles; mais je répéterai toujours que les artistes, s'ils veulent redevenir chrétiens, s'ils veulent aider à ce retour qui se manifeste vers les croyances chrétiennes, doivent, non plier l'évangile à leurs pensées ou au caprice de leurs pinceaux, mais mettre les uns et les autres au service de l'évangile. Le mythe et la légende nous débordent; restons, nous catholiques, attachés aux faits et aux réalités. Un autre reproche que je vais faire à Mlle Lafon, c'est d'avoir cité comme extrait de l'*évangile de saint Luc*, la description de son tableau. Où a-t-elle pris ce texte? où a-t-elle vu cette manière de citer notre évangile par *paragraphes* ou *sections*? est-ce dans une Bible protestante qu'elle a pris cela? ou plutôt ne serait-ce pas dans une *Histoire du Nouveau-Testament*? quoi qu'il en soit, il faut que les artistes chrétiens veillent à ne pas donner des citations fausses de nos écritures. J'espère que ces observations seront prises en bonne part, d'autant plus que non-seulement Mlle Lafon est une artiste distinguée, et d'avenir, mais que des personnes de mérite m'ont assuré qu'elle était, ce qui vaut encore mieux, une catholique zélée et de conviction.

Puisque j'ai parlé de Mlle Lafon, je veux parler encore du tableau d'une jeune artiste, qui n'a pas été accepté au salon, et que je rencontrai un jour par hasard dans l'église de l'Assomption. J'ai assez découragé les femmes artistes pour que je doive

une réparation à celles qu'un véritable talent distingue. Un jour donc que j'étais entré dans la petite église de l'Assomption, je fus frappé d'un nouveau tableau de grande dimension qui y était exposé ; je crus d'abord que c'était une acquisition appartenant à notre paroisse, mais on m'apprit ensuite que c'était un tableau exclu de l'exposition ; c'est ce qui me le fit examiner avec plus d'attention. J'ai dit mon opinion sur le jury, je ne l'ai pas trouvé trop sévère, et je n'en reviens pas ; mais j'assure qu'il y avait au Louvre cent tableaux qui ne valaient pas celui-ci. Ainsi je ne puis pas même soupçonner ce qui a pu le faire refuser. Mais venons au tableau. L'auteur ; Mlle Perdrau, a voulu peindre une scène de l'intérieur de la vie de Jésus, et elle lui a donné pour titre : *Le travail de la sainte famille.* La Vierge, assise sur un banc, dévide un peloton de laine ; saint Joseph, un genou en terre et sa hache à la main, écarrit un grand morceau de bois ; entre eux deux, au milieu du tableau, est Jésus, un grand ciseau à la main, aidant son père nourricier dans son travail. Par une circonstance fortuite, les deux pièces de bois sur lesquelles il travaille se trouvent former *une croix*. A cette vue, il s'est arrêté, et sur sa figure calme, résignée, contemplative, se lit tout le mystère de la passion du fils de Dieu. Sa sainte mère, qui a mis le pied sur un des bras de la croix, semble aussi en avoir saisi le mystère ; le fil est resté immobile dans ses mains, et ses yeux baissés, sa figure recueillie, annoncent une réflexion profonde et pénible ; saint Joseph, au contraire, la tête haute, semble s'étonner de ce mystère, et ne pas entrer si avant dans la compréhension des desseins de Dieu sur son enfant chéri. Tout cela forme une scène touchante, donnant à réfléchir aux spectateurs et tout à fait dans la forme et les convenances bibliques. Mlle Perdrau est, comme Mlle Lafon, une artiste à encourager, et nous avons appris avec plaisir, mais sans surprise, que monseigneur l'évêque d'Alger, pendant son dernier séjour à Paris, a dignement apprécié cette œuvre, et en a fait l'acquisition pour sa cathédrale d'Alger. Les amateurs trouveront dans cette église une œuvre d'art, et les Arabes et les colons apprendront que l'exemple du travail est

le plus long exemple qu'ait donné notre Sauveur à tous sur l terre [1].

Et cependant je ne veux pas laisser cette jeune artiste sa critique ou sans conseil. En posant ses personnages sous le ciel en pleine campagne, n'a-t-elle pas un peu sacrifié au désir d peindre un ciel bleu et de faire ressortir les personnages en le isolant ? Si elle voulait conserver la vue du ciel, pourquoi ne pa abriter la scène sous un hangard ouvert? Croit-elle que sous le ciel de l'orient on travaille souvent sous le feu du soleil ? La scène aurait été plus vraie et plus historique. Mais ce que je lui reproche surtout, c'est l'idée d'avoir donné à l'enfant Jésus une tunique sans manches. J'ai parcouru bien des costumes juifs, et nulle part je n'ai vu de tunique ouverte sur les côtés et sans manche aucune. Ces bras nus donnent à Jésus une physionomie trop féminine, un air de canéphore romain. Que Mlle Perdrau prenne garde de sacrifier au Nu, ce dieu païen de la peinture moderne, et que je proscris dans un artiste chrétien.

Et maintenant que vous dirai-je des autres artistes qui se sont occupés de sujets religieux ? Rien, M. le directeur, rien : et n'allez pas m'accuser d'injustice ; car vous savez que je suis convenu avec vous, dans notre promenade au Salon, qu'il y avait là un grand nombre de morceaux de mérite, sous le rapport du dessin, de la couleur, de l'exactitude historique : il y a de belles académies, de belles toiles et de beaux cadres ; mais rien qui sorte du cercle ordinaire, rien qui domine. Et que gagneront vos lecteurs à m'entendre répéter le même éloge devant 50 et 100 tableaux ? ils gagneront à être fatigués ou ennuyés, et j'estime trop et j'aime trop ceux qui veulent bien me lire pour leur imposer ce désagrément.

Il faut cependant avant de finir mon article que je revienne

[1] Le tableau de Mlle Perdrau vient d'être lithographié. La lithographie, de 8 pouces de hauteur sur 10 de largeur, reproduit fort heureusement l'original et est d'un fini d'exécution qui ne laisse rien à désirer. On la trouve chez l'éditeur, place du Louvre, n° 10, et chez M. Giroux, rue du Coq Saint-Honoré; prix : 2 f.

sur le défaut capital d'un grand nombre de tableaux dits *religieux*, dits *bibliques*, dits d'*église*, et qui ne sont rien de tout cela. Aussi en dépit du livret, il n'y a point de *Madeleine* au Salon, mais seulement quelques femmes, quelques grisettes débraillées, singes de pénitence. Il n'y a pas d'*Agar*, il n'y a pas de *Judith*, il n'y a là ni *Lia*, ni *Rachel*, ni *filles de Lot*, aucun personnage biblique; , ce sont les portraits de quelques femmes déhontées, qui sont venues poser nues devant des artistes païens ; je ne puis même reconnaître *Dalila*, la Philistine , dans cette énorme femme nue , sur la poitrine de laquelle je ne sais quel peintre a attaché deux vessies gonflées. Une pareille femme n'aurait pas séduit le Samson biblique; si elle se fût présentée en cet état devant lui, le héros juif l'aurait probablement attachée à la queue de ses trois cents renards, et l'aurait brûlée avec les blés des Philistins.

Convenons pourtant d'un fait; car il faut être juste, c'est que le *mythologique* nu a presque disparu du Salon ; je n'ai vu qu'un seul tableau lubrique , c'est une scène de Bacchante toute nue, à la figure et au corps avinés , tenant une coupe à la main, et excitant à la débauche un satyre qui s'avance vers elle. Or, voulez-vous avoir un trait du sentiment des convenances des ordonnateurs du musée ? Ils ont donné cette Bacchante pour pendant au portrait d'un archevêque de France. Je vous l'avoue, le cœur m'a saigné en voyant cette inconvenance , et si, l'année dernière, je n'avais pas pris la détermination de conjurer nos saints évêques et nos prêtres de ne pas souffrir que leurs peintres spéculent sur leurs portraits pour s'en faire un trophée, je le prendrais en face de cette inconvenance. Mgr. l'archevêque d'Auch, en donnant (si toutefois il l'a donnée) la permission d'exposer son portrait , ne savait pas quelle place lui réservait la voltairienne malice des conservateurs des tableaux. Aussi je ne cesserai de dire que les portraits de nos évêques et de nos prêtres qui se trouvent si bien placés dans leurs familles, dans les couvents, dans les séminaires , dans les chapitres, sont tout-à-fait déplacés dans ce *pandæmonium* de toutes les vanités et de toutes les passions humaines. J'ajoute pour acquit de ma conscience,

qu'on y voyait encore le portrait de Mgr. l'évêque de Maroc ; mais comme il y reparaît tous les ans depuis je ne sais combien de tems, je n'y ai pas fait, on n'y a pas fait beaucoup d'attention : enfin il y avait encore celui d'un abbé D..., qu'on avait placé à côté d'un superbe portrait de chou colossal et de quelques carottes magnifiques. Il faisait envie à voir, car il était bien beau ; je veux dire, le chou colossal..... avec lequel, monsieur le directeur, j'ai l'honneur de me dire votre, etc.

****

Compte rendu.

A NOS ABONNÉS.

Avant de parler de la partie scientifique des *Annales*, nous croyons devoir répondre à quelques demandes qui nous ont été faites à l'occasion des différentes améliorations qui ont été introduites dans le présent volume.

Tous ceux qui ont eu occasion de nous écrire nous ont remercié de ces améliorations. Le changement du papier a été approuvé comme une chose nécessaire à un semblable journal. Nous continuerons à n'employer que du *papier collé sur lequel on puisse écrire;* mais nous ferons en sorte d'avoir un papier moins raide et plus égal; quelques feuilles de ce volume se sont trouvées d'une plus petite dimension, ce qui a fait que les marges n'avaient pas la largeur voulue. Nous nous sommes plaint vivement de cette négligence à notre fournisseur de papier, et nous espérons bien qu'elle ne se renouvellera plus.

Comme cette *troisième série* commence au premier de l'an, et comprend juste deux volumes par an, nous ne donnerons la liste de nos abonnés par département qu'au numéro de décembre de chaque année. Mais cela ne nous empêchera pas de dire dès ce moment quel est l'état du journal, et quel est le nombre de ceux qui se sont associés un nouvel abonné.

Le nombre de nos abonnés qui, à la fin de décembre 1839, était de 676, s'élève dans ce moment à 795, et sur ce nombre 119 seulement sont des *abonnés nouveaux*. Ce sont donc seulement ces abonnés, et leurs coabonnés, c'est-à-dire 238 abonnés, qui ne paient que 16 fr. par an le journal. Nous l'avouons,

ce nombre est bien au-dessous de celui sur lequel nous avions établi nos calculs; et pourtant nous maintiendrons pour eux le prix de 16 fr., tant que l'ensemble de nos abonnés continuera à nous soutenir; mais s'il venait à diminuer encore, nous nous réservons le droit de revenir à notre prix primitif.

A l'occasion de cette diminution, on nous a fait différentes demandes auxquelles nous répondrons en donnant les explications suivantes : Chacun de nos abonnés conserve pendant toute l'année le droit de présenter *un coabonné;* quelle que soit l'époque à laquelle il le présente, pourvu que ce nouvel abonné prenne ce qui a paru dans l'année, l'un et l'autre ont droit à la diminution. Il va sans dire que, si l'abonné a déjà payé son abonnement à 20 fr., il ne restera plus que 12 fr. à donner pour le nouvel abonné. Ceci est un compte de confiance entre les abonnés et nous, et nous ne croyons pas qu'un seul ait eu jusqu'ici à se plaindre que nous ayions donné à nos promesses une interprétation trop étroite.

Mais voici que nous avons reçu quelques reproches: deux de nos anciens abonnés nous ont écrit que nous favorisions plus les nouveaux que ceux qui avaient suivi nos travaux depuis le commencement; un de ceux-là, jaloux sans doute, nous a prévenu qu'il nous quittait.

A ce reproche, qui paraît avoir quelque fondement, nous répondrons de la manière la plus simple et la plus directe : D'abord, nous répéterons qu'avec le nombre restreint d'abonnés que nous avons eu jusqu'ici, il nous est impossible d'abaisser tous les abonnemens à 16 fr. Nous ne voulons ni nous endetter, ni faire perdre à personne, comme on ne l'a que trop vu dans quelques entreprises; nous ajouterons que même à 20 fr., il n'est pas un seul journal scientifique aussi bon marché que le nôtre. Enfin, nous ferons observer aux anciens abonnés que, si nous n'avons pas abaissé le prix depuis 1833, nous avons successivement ajouté des *gravures*, inséré un grand nombre de *caractères étrangers*, donné *gratuitement deux tables générales des matières*, ce qu'aucun journal n'a jamais fait, et enfin tout récemment nous avons changé le papier ordinaire en *papier*

collé, avec augmentation de dépenses pour nous. Il nous semble donc que personne ne peut nous reprocher d'avoir manqué à nos obligations. Mais, nous dira-t-on, si nous ne nous étions abonnés que ce jour, nous aurions joui de la baisse de prix que vous avez faite sur les précédens volumes. Nous ne calculerons pas ici quelle est cette épargne qu'auraient pu faire les anciens abonnés; mais nous leur demanderons seulement, si pour cette somme, ils voudraient consentir à ne pas savoir ou à oublier tout ce qu'ils ont pu apprendre dans la lecture mensuelle des *Annales?* Que s'ils disent que oui, alors nous concevons qu'ils se désabonnent sur-le-champ. Mais ils avoueront au moins qu'il n'y a eu en tout cela nullement de notre faute.

Car on nous rendra le témoignage que nous n'avons pas sonné ou fait sonner de la trompette sur nos travaux; ce que nous pourrions faire pourtant aussi bien que tant d'autres. Mais nous avons laissé notre œuvre parler toute seule; en reconnaissant même plusieurs fois et du fond du cœur, qu'elle était loin d'être aussi bien dirigée, aussi bien exécutée qu'elle pouvait l'être.

Mais, au reste, nous répétons ici que deux abonnés seulement nous ont fait ces observations, et encore avec des égards, et avec des éloges pour nos travaux, que nous apprécions, et que nous sommes loin de mériter en entier.

SUR LES TRAVAUX FUTURS DES ANNALES.

Quand à nos matériaux futurs, ils sont en grand nombre et très importans; nous avons en particulier préparé un travail qui servira de complément à celui que nous publions sur *les Religions celtiques*. Ce sera une *Dissertation sur le culte rendu aux pierres dans toutes les nations de l'antiquité*. Nous donnerons dans nos planches tous les *monumens*, et toutes les *médailles* qui nous ont conservé le souvenir de ces *dieux Pierres-brutes*. Nous en avons déjà recueilli un grand nombre; ces gravures

formeront le complément de celles que nous publions dans ce numéro.

On verra avec surprise dans ces articles que le culte des pierres brutes a été général, et durait encore chez les nations les plus policées, telles que les Grecs et les Romains aux derniers tems du paganisme. Nous en suivrons l'histoire chez les différens peuples; et, à cette occasion, nous parlerons de l'origine de l'idolâtrie, que l'on trouvera bien plus récente que l'on ne le pense communément. Nous attachons une grande importance à cette question ; heureux si nous pouvions y jeter assez de lumières pour faire comprendre que dans nos prétendus *traités de mythologie*, on donne les notions les plus fausses sur les croyances des peuples anciens, notions qui obscurcissent l'intelligence des jeunes gens; en effet, en séparant l'histoire de l'idolâtrie de celle de son origine, en la supposant née d'elle-même, ainsi que les peuples qui la pratiquaient, on répand dans les jeunes esprits ces idées de religions inventées et perfectionnées par l'homme, qui constituent la plus triste et la plus dangereuse erreur des intelligences actuelles.

Les *Annales* ont pris à tâche de combattre ces erreurs, et c'est à quoi elles se croient plus spécialement destinées. C'est encore, nous le croyons, ce qui a fait leur succès ; car c'est une connaissance nécessaire surtout à l'époque actuelle; et nous voyons avec quelque satisfaction, que tous les ouvrages qui ont été publiés récemment pour la défense du christianisme, entrent dans cette voie, et nous empruntent souvent nos documens. Il est bien vrai que le plus souvent on ne cite pas notre journal ; mais grâce à Dieu, ce n'est pas ce que nous recherchons dans nos travaux, et bien que nous voyions avec satisfaction quand nous sommes cités, nous déclarons ici à tous que nous tenons tout le monde quitte de cette formalité.

L'*inscription chrétienne* d'Autun que nous avons publiée continue à produire la sensation que nous avions prédite. Le *Diario* de Rome nous a tout récemment annoncé que le P. Secchi en a fait le sujet d'une dissertation qui a été lue dans

une séance de l'*Académie pontificale d'archéologie*, présidée par le prince Odescalchi.

Voici l'analyse qu'en fait le journal romain; on y retrouvera toutes les idées qui avaient été indiquées, plutôt que traitées à fond dans notre article du mois de septembre dernier[1] :

» Le savant antiquaire a fixé la date de cette inscription au » commencement du troisième siècle, soit d'après la paléogra- » phie du texte, soit d'après la forme d'*arcane symbolique* » qu'on avait donnée à cette inscription, soit encore d'après le » mot de *philosophie* (σόφιης), par lequel on désigne le Christia- » nisme dans le quatrième vers, nom qui était en usage dans » les premiers tems.

» Le P. Secchi a su également trouver dans cette précieuse » inscription la confirmation des antiques dogmes de l'Église ca- » tholique. La divinité de Jésus-Christ et la céleste origine des » oracles de l'Évangile, le baptême et la grâce qu'il répand sur » l'âme des Chrétiens baptisés, l'Eucharistie, nourriture des » saints, et la présence réelle; la vision bienheureuse de Dieu » pour les Justes, après leur mort, si elle n'est pas différée par » quelque expiation temporaire, les prières des vivans en faveur » des morts, et celles des saints en faveur des hommes; tous » ces dogmes catholiques sont ou expressément indiqués, ou » clairement supposés par l'élégant écrivain de cette antique » poésie.

» Aussi, ce beau monument chrétien, pour n'être qu'une faible » goutte ajoutée au cours non interrompu de la tradition, at- » teste néanmoins par un témoignage solennel la perpétuité de » la foi sur plusieurs articles vainement combattus par les nova- » teurs du seizième siècle. »

Outre le P. Secchi, le savant helléniste, M. Hase, a bien voulu donner aussi son attention à notre inscription, et en faire le sujet d'une très curieuse lettre. Nous savons en outre que M. Letronne s'en occupe aussi en ce moment. Tous reconnaissent l'importance de ce débris de nos vieux titres. Nous publierons,

[1] Voir notre n° III, tom. XIX, p. 197.

ou nous analyserons dans les *Annales*, toutes ces dissertations. Déjà dans le prochain cahier, nous insérerons un second article, celui qui fera connaître les *traditions dogmatiques et liturgiques de la ville d'Autun*, connaissance indispensable pour bien comprendre le sens de l'inscription. Après cet article, l'auteur, qui s'est chargé de ce travail, examinera de nouveau l'inscription, en comparera la traduction avec toutes les dissertations dont nous avons parlé, et nous espérons que de ce travail résultera une intelligence à peu près complète du sens contenu dans ce précieux document. A cette occasion, nous nous proposons de donner un *fac simile* nouveau et plus complet de toute l'inscription.

On nous a demandé pourquoi nous n'avons pas publié les articles que nous avions promis et commencés sur la *Réfutation du docteur Strauss*. Voici notre réponse : Vers le mois d'avril, nous nous occupions de ce travail, et nous préparions les matériaux selon le plan que nous avions annoncé, lorsque le vénérable abbé de Solesmes se trouvant à Paris, et nous ayant honoré de sa visite, sur ce que nous lui dîmes qu'il s'acquitterait de cette tâche bien mieux que nous, voulut bien consentir à s'en charger. Nous acceptâmes cette coopération comme une bonne fortune pour les *Annales;* le travail devait être fait pour le mois de mai, et puis de juin. Malheureusement la santé du révérend Abbé l'obligea de l'interrompre momentanément. Mais il vient de nous écrire qu'il tenait à honneur de le faire ; et qu'il nous l'adressera pour le mois de juillet. Nous sommes bien assurés que nos abonnés ne regretteront pas un retard, qui leur procurera un travail bien supérieur à celui qu'ils auraient pu attendre de nous, et nous nous félicitons d'avoir acquis aux *Annales* un collaborateur si distingué.

Nous aurions encore à parler de bien d'autres travaux; mais avant d'en commencer de nouveaux, nous désirons terminer la plupart de ceux que nous avons commencés; ainsi nous achèverons sans délai ceux de M. Séguier de Saint Brisson sur *Sanchoniathon*, qui sont encore au nombre de trois. Nous reprendrons nos travaux sur les *Traditions chinoises;* bien que nous

n'en ayions publié aucun article dans ce volume, nous n'avons pas laissé que de nous en occuper beaucoup. C'est qu'avant de publier notre travail sur l'*Y-King*, nous avons voulu lire tout ce qui avait été écrit sur ce livre, si obscur, si singulier, et sur lequel les auteurs soit chinois, soit étrangers sont loin d'être d'accord. Mais nous pensons que nos abonnés seront bien aises de connaître à fond un ouvrage d'où proviennent, disent les Chinois, non seulement toute leur religion, mais toutes leurs sciences, politiques, physiques, mathématiques, etc. Nous avons déjà fait graver les figures et les caractères nécessaires pour en avoir la parfaite intelligence.

Nous finirons aussi le *Dictionnaire liturgique*, et continuerons plus assidûment notre *Dictionnaire de diplomatique*; si nous n'avons pas suivi avec plus de régularité ces publications, c'est que nous avons craint que nos abonnés ne fussent fatigués de voir revenir si souvent la même matière.

ENCOURAGEMENS ACCORDÉS AUX ANNALES.

Cet article est déjà bien long, et cependant nous ne voulons pas le finir sans faire part à nos abonnés d'une faveur qu'ils apprécieront au moins autant que nous. Au milieu des immenses travaux que nécessitent la direction et la surveillance de l'Église universelle, surtout en cette triste époque, SA SAINTETÉ GRÉGOIRE XVI a bien voulu faire attention aux travaux des *Annales de philosophie chrétienne*, et par la bouche de son internonce à Paris, Monseigneur Garibaldi, elle nous a fait connaître qu'elle désirait posséder la collection entière de notre journal dans sa bibliothèque particulière. Nous avouons que la pensée de voir nos travaux placés sous les yeux du Père de tous les Chrétiens nous est le sujet d'une grande joie, nous dédommage de bien des peines, et nous confirme de plus en plus dans la résolution que nous avons prise de consacrer à la défense de notre mère bien aimée, l'Église, le peu de talent et le peu de force que Dieu nous a donnés.

Le directeur et seul-propriétaire,
A. Bonnetty,
De la Société asiatique de Paris.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

Voir page 4 la Table des articles.

A.

Abel-Remusat sur le Bouddhisme. 95
Agathodémon, règne du 1er en Égypte, 116. Désigne une succession des saisons ; explication. 252. — Détails sur le 2e; traduit en grec avant le déluge, les inscriptions de Thot. 110
Adam est Osiris, voir ce nom et 256
Affre (monseigneur).—Notice sur sa vie et sur ses ouvrages. 395
Allégorie (l'); parallèle de celles des grecs, des juifs et des chrétiens. 14
Allocutions : Voir Grégoire XVI.
Alphabet démotique et hiéroglyphique égyptien. 299
Amazones. (Dissertations sur les), par M. de Paravey. 18
—de l'Inde. 21, 24
—orientales. ib., leurs armes, 26. Amazones chinoises, 30. Slavonne 31. Grecque, ib.—Ce que dit Hérodote des amazones. 88. Leur pays est les environs de la mer Caspienne ; de leur origine tartare. ibid.
Ambroise (St.), sur les mariages mixtes. 373
Ancillon (M.), sur la philosophie allemande. 332
Annales de philosophie chrétienne. Nouvelles conditions d'abonnement. 7. — Compte rendu aux abonnés. 465. Sont demandées par le Saint-Père, pour sa bibliothèque particulière. 471
Annales des sciences religieuses de Rome. Extraits de ce journal. 107, 245. Moyens d'abonnement. 318
Année liturgique, annoncée. 411.
Apollonius, sur les pierres mouvantes. 444
Aristobule, auteur de quelques vers orphiques. 427 ; de son existence. 428
Arondineau (M.)— Analyse de ses poésies. 382
Atizoë, pierre mystérieuse des Mages. 443
Augustin (St.)—Sur les mariages mixtes. 375
Autun.— Explication d'une inscription chrétienne. 165. — Histoire de l'introduction du christianisme dans ce pays. 167

B.

Baal.— Voir Soleil.
Baptême. — Comment administré dans les premiers siècles. 418
Baragnon (M.) — Extraits de son histoire de la ville de Nimes. 51, 52, 59
Basile (St.)—Sur la lumière. 253
Beauregard (le P. Ant. Saulnier de), abbé de la Trappe ; sa vie, 430
Bedolière (M. le comte de la).— Sur son ouvrage : *Le Monde et ses travers.* 319
Bertou (M. Jules).—Extraits de son mémoire sur le cours du Jourdain. 132
Bétyles, pierres antiques; où adorées. 448
Bochart. — Ce qu'il dit de Typhon. 121
Bois sacrés des anciens peuples. 355
Bonnetty (M. A.), directeur des *Annales.*— Examen critique de la vie de Jésus, du docteur Strauss. 9.—Détails sur la persécution de l'Eglise catholique en Russie. 64, 201.—Analyse des conférences de

Notre-Dame, pour 1840. 270.— Dictionnaire de diplomatique (16e art.)—Suite du C. 304.—Analyse de l'essai sur le papthéisme de M. l'abbé Maret. 321.—Compte rendu aux abonnés. 465
Bouddha, distinct du Bouddhisme. 39. est peut être le nom primitif de Dieu. 88.—Son origine et sa vie. 91.—Sa religion finit par le panthéisme. 103
Brahmanisme. — Ses dogmes, son histoire. 35
Browning (M.)—Critique de son histoire des huguenots. 46

C.

Callier (M.)—Recherches sur le niveau de la mer morte. 129
Callimaque.— Sur les mystères. 425
Camisards (guerres des). 59
Carthage.— Inventaire des meubles de cette Eglise, cité. 415
Celtes. — Leurs monumens, leur religion, principalement en Irlande, examinés et comparés à ceux des autres pays. 338, 439
Centaures.— Quelques détails sur leur origine et sur leur pays. 19
Cercles de pierres. 441. Voir lithographies.
Champollion.— D'une litanie égyptienne, sur le dieu Cnouphis. 124
Champollion-Figeac.— Sur le système d'écriture des Egyptiens. 294
Chanoinesses.—Leur origine. 304
Chantres.—Leur origine. 304
Chape. 308
Chapeau et chaperon. *id.*
Chapelain. *id.*
Chapelle (chevalier de la). 310
Chapitre. 310, 311
Chapitres nobles.—D'hommes. 312. —De femmes. 313
Chardon (ordre du). 314
Chronique (la vieille) du Syncelle, en quoi diffère de Manéthon. 246, 256, 257
Chronologie biblique; où elle commence. 258.—Comment elle s'accorde avec celle de l'Egypte. 246, 259
Chronos, ou Saturne. — Son règne en Egypte. 116.— Explication de ce règne. 252. — S'accorde avec la Genèse. 254
Ciel.—Adoré en Irlande et dans l'île de Samothrace. 350
Clément d'Alexandrie.—Sur ses vers orphiques. 424
Cluny (abbaye de). —Essai historique, par M. Lorain. 261
Cnef, ou Knef, ou Cnouphis.—C'est le premier dieu des Egyptiens. 123 —Pourquoi. id. — Légende lue, par Champollion. 124
Cochinchine.— Persécution des catholiques. 390
Collines sacrées des Irlandais. 448
Colonnes servant de monumens religieux. 359. Voir lithographies.
Combeguille (M. A.)— Examen des institutions liturgiques de don Guéranger. 401
Conférences de Notre-Dame de Paris, par l'abbé de Ravignan, analysées. 270
Confucius. — Traduction française de tous ses ouvrages, par un Missionnaire. 400
Constant-Symon (l'abbé). — Examen de son ouvrage sur les mœurs et les doctrines du rationalisme. 136
Cosmogonie égyptienne (essai sur la), ou Recherche sur le règne des dieux dans ce pays. 107 245,
Cosmogonie de la Genèse.—Voir ce mot.
Cousin (M.)— Est panthéiste dans sa philosophie. 142, 323
Création connue des Egyptiens. 124 —Suivant la Genèse. 253. — Retrouvée dans la vieille chronique. 254
Creutzer.—Cité sur le Bouddhisme. 92, 93, 101, 105
Crichna.—Ce que cette légende a de particulier. 98, 102
Crom-Cruach. — Idole irlandaise. 357
Cromleach, ou tombe autel des Celtes 439.— Sa forme dans plusieurs

pays. 440.—Voir lithographies.

D.

Damiron (M.), Est panthéiste dans sa philosophie. 324
Déluge.— Souvenir chez les Egyptiens. 248.—Chez les Indiens. 123
Denys-d'Halicaryasse.—Sur les mystères. 424
Dictionnaire de diplomatique. CHANCHAR. 304
Dieu (nom de) en plusieurs langues. 88
Dieux et demi-dieux.— Ce qu'ils figuraient en Egypte. 248
Diodore de Sicile. — Sur la géogonie égyptienne. 112.— Voir égyptiens.
Drach (M.)—Dissertation sur les mariages mixtes chez les juifs. 370
Druides.—Leur culte.—Voir Celtes.

E.

Écoles méniennes où l'on enseignait le grec. 173.—à Autun. 183.—Médailles. 184
Ecriture égyptienne. 294. — Signes figuratifs. 295. — Signes symboliques. 295. — Signes idéophonétiques. 298.—Alphabets démotique et hiéroglyphique. 299
Eglise. Son existence, son autorité. 290
Egyptiens.— Examen de ce qui nous est raconté du règne des dieux et des demi-dieux. 107.—Comparaison du récit de la vieille chronique et de Manéthon. 110 —Leur cosmogonie. 115.— Se change en théogonie. 116.— Ont fait Adam un de leurs rois sous le nom d'Osiris. 123.—Leurs demi-dieux sont nos patriarches. id.— Explication de leur cosmogonie. 250 — Leur chronologie accordée avec la Genèse. 246, 257.— Comment ils ont connu les faits primitifs. 259.— Leur écriture.—Voir ce mot.
Emeric-David.— Sur Vulcain ou le feu. 124
Esclavage des noirs.—Lettre apostolique qui le désapprouve.— Voir Grégoire XVI.
Euhemere.—Soutient que les dieux païens ont été des hommes. 195. —Passage conservé par Lydus, et restitué par M. Séguier. 194
Eusèbe.— Examen de l'authenticité des fragmens de Sanchoniathon qu'il cite. 187. 422.— N'a pas inventé les vers orphiques qu'il rapporte. 423
Evangile St. Jean.— Sa véracité historique contestée, puis approuvée par Strauss. 10
Evangiles.— Leur authenticité attaquée et plan de réfutation. 17
Eve — Est l'Isis des Egyptiens. 255. —Voir Isis.

F.

Feu.— Adoré chez les Irlandais et en Orient. 352
Fichte.—Est panthéiste dans sa philosophie. 332
Foi.—Ce que c'est. 278.— Bonheur qu'elle procure. 287
Fourier (Charles). — Est panthéiste dans ses principes. 328
Funérailles des premiers chrétiens.— Passage précieux à ce sujet. 419

G.

Genèse.—Ses récits mis en parallèle et accordés, avec les cosmogonies égyptiennes. 253
Géogonie égyptienne.—Voir Cosmogonie.
Géraud (M. H.)— Examen de l'histoire de l'abbaye de Cluny. 261
Gœrres.—Ce qu'il pense du Lamaïsme, et du Bouddhisme. 98
Grec.—Parlé dans les Gaules. 173
Grecs-unis. — Leur persécution en Russie.—Voir ce mot.
Grégoire XVI.— Allocution sur l'état de l'Eglise catholique en Russie. 79.—Contre ceux qui approuvent ou favorisent la traite et l'esclavage des noirs. 158.— Sur la persécution et les nouveaux martyrs du Tong-King et de la Cochinchine. 590. — Désire avoir la collection des *Annales* dans sa bibliothèque particulière. 471

(voir Suite à la page suivante) →

Formule du système des métaphysiciens de l'Allemagne. 334.— Est la fin de tous les systèmes Hindous. 103
Pie VIII.—Extrait du bref sur les mariages avec les hérétiques. 379
Pianciani (le père).— Sur les cosmogonies égyptiennes. 107, 245
Phtha.—Voir Hephaïstos.
Philosophie mystique du XIXe siècle —Est panthéistique. 327
Philologie et archéologie, dans leurs rapports avec la bible. 85
Phéniciens.—Sur l'authenticité de leur histoire. 187, 422. — Ont peuplé d'Irlande. 343.—Adoraient le Soleil. 350
Pauthier.—Ce qu'il dit du Bouddhisme. 100
Paravey (le chevalier de). — Voir Amazones. Centaures.
Pierre-le-Grand. — Persécute les catholiques. 212
Pierres brutes.—Adorées, d'où vient ce culte. 443.—Pierres levées. 441. —Pierres mouvantes. 443.—Voir *Lithographies.*
Piromi.—Leur règne en Egypte. 248
Platon.— Sur les mystères. 424
Pologne. — Justification de la conduite de son clergé, lors de l'insurrection de 1830. 221
Porphyre.—Dit que le mensonge est permis. 188
Possevin (le P.), jésuite. —Délivre la Russie de l'invasion des Polonais. 206, 230. — Quelques-uns de ses ouvrages. 230
Protestantisme.—Sa marche progressive et anti-sociale. 50. 137

Q.

Quelen (monseigneur de),—Pendant dix ans, par M. Bellemare. 320

R.

Rationalisme (le) du XIXe siècle en France, par l'abbé Constant. 136 par l'abbé Maret. 322
Ravignan (l'abbé). — Analyse de ses conférences de 1840. 270
Revue bibliographique analytique annoncée. 325
Richomme (Florent).—Examen d'une légende. 149
Robert-le-Diable.—Légende. 149
Rougemont (Frédéric de). — Sur le progrès des études philologiques et archéologiques, dans leurs rapports avec la Bible. 85
Russie. — Moyens employés par le gouvernement pour ruiner le catholicisme. 64.—Réclamations des catholiques. 73, 75, 76, 77, 78.— Allocution du Saint Père. 79.— Nouveaux détails 201. — Réfutation d'un mémoire publié par le gouvernement. 203.—Persécution 211.— Nom des évêques qui ont apostasié. 235.— Etat des Eglises catholiques et schismatiques 236 —Couvens supprimés. 240

S.

Saba (la reine de).—Retrouvée en Chine et ailleurs. 28
Sabéisme en Irlande. 350
Sanchoniathon —Voir Eusèbe.
Sacrifices humains en Irlande. 357
Samothrace (ile de).—Son culte comparé à celui de l'Irlande. 349
Saturne.—Adoré en Irlande. 357.— Voir Chronos.
Schlegel (de) sur le Bouddhisme. 99
Schelling.—Est panthéiste. 332
Scythes.—Recherches sur leur origine. 87
Séguier de Saint-Brisson.—Dissertation sur l'authenticité des fragmens de Sanchoniathon. 187. 422
Seriadique (terre).—Ce que c'est. 110 — Ses Colonnes. 111
Sibylles et leurs vers, d'après Huet. 189
Sivaisme.—Ses dogmes. 35
Soleil.—Son culte chez les Irlandais et les Phéniciens. 350.— Et autres nations.—351.—Voir Egyptiens.
Strauss.—La vie de Jésus. 9.— Contradictions. 10.—Ne s'adresse pas au peuple. 11.—Est fort contre les

protestans. 15.—Projet de défense. 16
Syncelle (le).—Extrait de son histoire d'Egypte. — Voir Egyptiens.

T.

Tertullien.— Sur la prière. 418.— Sur le baptême. id.— Prière pour les morts. 419
Theologia liturgica. — Annoncée. 410
Thot.—Ce qu'il écrit sur des colonnes avant le déluge. 111
Tolstoy (M.) — Réfutation de son mémoire contre les catholiques de Russie. 229
Tong-King.—Persécution des catholiques. 390
Tours rondes en Irlande. 360, 363 366
Trappistes.—Voir Beauregard.
Typhon. — Son règne em Egypte. 111.—Est le mauvais principe. 120. —Est le serpent. 255

V.

Vichnouisme.—Ses dogmes. 43
Vulcain. —Voir Hephaistos.

X.

Xilander.— Extraits de son ouvrage sur la langue des Titans. 186

Z.

Zuzims (les) de la Bible, sont des Camites. 87

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Guéranger (don).— Examen de ses institutions liturgiques. 401.—Annonces de trois autres ouvrages. 411
Guigniaut (M.)— Son opinion sur le Bouddhisme. 100, 105
Guillemeteau (M. Eugène). — Examen critique de l'histoire des huguenots. 46
Guizot (M.)—Est panthéiste dans sa philosophie. 325

H.

Hegel.— Est panthéiste dans sa philosophie. 331
Helios, ou le Soleil —Son règne en Egypte. 111, 113.—Explication de ce règne. 251.—comparé au récit de la Génèse. 254.—Voir Soleil.
Hephaistos, ou Phtha, ou Vulcain. — Son règne en Egypte. 111.— C'est le règne du feu. 113.— Explication. 116, 250. — Comment né. 124, 249
Hermès égyptien. —Voyez Thot.— Sa forme chez les Grecs. 365
Hérodote.— Sur le nom des amazones. 88—Sur Orphée. 190.— Sur l'histoire d'Egypte.— Voir Egyptiens.
Hiératique (écriture).—Ce que c'est. 298
Hiéroglyphique (écriture) — Ce que c'est et ses signes. 299
Hindous.—Ont connu les Amazones. 21, 24.— Leurs doctrines examinées, discutées et mises en rapports avec les traditions bibliques. 33.— Leur histoire religieuse. id.—Histoire du Bouddhisme. 91. — Ont des monumens religieux semblables à ceux d'Irlande. 363
Hodgson (M.)— Sur l'athéisme des Bouddhistes. 100
Horus. — Dans l'histoire d'Egypte. 120.—Est le fils du premier homme. 248, 253.
Huet.— Sur Orphée et les Sibylles. 189
Huguenots. — Examen de l'histoire des. 46
Humboldt.— Ce qu'il dit du déluge indien. 123.—Nie à tort l'existence des Amazones. 27

I.

Idoles.— Leur origine en Irlande. 364
Inde.—Voir Hindous.
Index.— Ouvrages qui y ont été mis pendant les années 1837, 1838 et 1839. 315
Inscription chrétienne.— Voyez Autun.
Intolérance des sectes. — Son origine. 49
Irlande.— Recherches sur l'origine de ce pays, et les mœurs de ses habitans. 340. — Religion. 345.— Sabéisme. 350.—Naturalisme. 352. —Sacrifices humains. 357.— Monumens religieux. 359, 363.
Isabelle (vie de madame), sœur de St.-Louis. 322
Isis.—Son règne en Egypte. 111.— N'est pas la terre. 118. — Est la première femme. 119.—Ses noms. id. et 253

J.

Jablonski. — Sur les dieux de l'Egypte. 114, 121
Jérôme (Saint).— Sur les mariages mixtes. 373
Jésus-Christ.— Réalité de sa vie contestée, par Strauss. 9
Jouffroy (M.)— Est panthéiste dans sa philosophie. 324
Jourdain.—Mémoire sur la question de savoir s'il a pu couler dans la Mer rouge. 126
Justin (Saint),—Extrait de son apologie sur les mystères chrétiens. 416. —Examen des vers orphiques qu'il cite. 425

K.

Kant.—Est panthéiste dans sa philosophie. 331
Klaproth.— Cité sur le bouddhisme. 95

L.

Lamaïsme.—Ce qu'il a emprunté au

christianisme. 98
Lerminier (M.) — Est panthéiste dans sa philosophie. 325
Leroux (Pierre).—Sa théorie sur la tradition. 327. — Est panthéiste. 327
Letronne.— Lettre sur le Jourdain et la mer morte. 127
Lithographies et *Gravures*. — Une Amazone chinoise. 32. Amazone indienne. id.—Amazones grecques. id. — Carte du Bassin de la mer morte et de la mer rouge. 134.— Signes figuratifs égyptiens. 295.— Signes symboliques. 297. —Signes idéo-phonétiques. 298. —Alphabets démotique et hiéroglyphique. 299. — Monumens en pierres brutes, de différentes parties du monde ayant servi au culte des anciens peuples. 451
Liturgie.—Importance de son étude. 401
Lobeck.— Réfutation de ce qu'il dit de la supposition de Sanchoniathon faite par Eusèbe. 187
Lorain (M.)— Examen de son histoire de l'abbaye de Cluny. 261
Lydus.—Voir Euhemère.

M.

Manéthon.—Examen, de ce qu'il dit des dieux égyptiens et de l'histoire d'Egypte, et sa conciliation avec la bible. 109. 245
Marcel (St.) —Sa mission et son martyre dans les Gaules. 175
Marcella.—Méthode systématique de l'enseignement. 323
Maret (M.)— Examen de son essai sur le panthéisme dans les sociétés modernes. 321
Mariages mixtes.—Comment défendus par la synagogue. 370
Masson (M.)—Missionnaire a traduit les ouvrages de Confucius. 400
Menès.—Est le premier homme qui ait régné en Egypte. 246.—Est le Noé de la Bible. 247
Mennais (l'abbé de la).—Est panthéiste dans sa philosophie. 328
Mer rouge.— Si elle a pu communiquer avec la mer morte. 127
Michelade.—Massacre de ce nom. 52 57
Michelet.— Est panthéiste dans son système historique. 324
Mirabeau.— Sur les ordres monastiques. 432
Miracles.—Comment y croire. 280
Mithra.—Son culte pratiqué dans les Gaules et en Irlande. 364
Moloch— Adoré en Irlande. 357
Monnaies françaises (découverte de). 164
Moore (Thomas). — Extrait de son histoire d'Irlande, sur la religion et les monumens des anciens celtes. 340, 439
Mystères.—Comment les admettre. 279.—Païens.—Voir Orphée.
Mythologie égyptienne. — Ses élémens. 259.— Voir Egyptiens; sa mauvaise influence. 467

N.

Nicolas (l'empereur). — Persécution contre les catholiques de ses états. 203, 221, 291
Noé.— Est Menès, le premier roi homme de l'Egypte. 247

O.

OEuf.— Figure chez les anciens, le monde primitif. 124. — Désigné dans la Genèse. 253
Onomacrite.—Auteur des vers d'Orphée. 190.— Dans quel sens. 423
Orphée.—Les vers qu'on lui attribue sont-ils d'Onomacrite. 190, 423.— Examen de ceux cités par saint-Justin, Clément d'Alexandrie et Eusèbe. 422
Osiris.—Son règne en Egypte. 111. — C'était un homme. 117.— Est Adam. 119, 248. — Explication. 253, 255

P.

Panthéisme (essai sur le).— Dans les sociétés modernes. 321.— Ce que c'est. 323.—Histoire de ce système. 329, 330. —Au moyen-âge. id.— Réfutation du panthéisme. 333.—

(voir fin à la page précédente)